

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME TROISIEME.

CAP = COL



49/1750

a Pierre Xavier de Rudmatten
Sindique 1818

R 6 13

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

C O N T E N A N T

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomènes de la Nature;

A V E C

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrième revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

T O M E T R O I S I È M E.



A L Y O N ,

Chez BRUYSET AINÉ et C.^o



AN VIII = 1800.

DICTIONNAIRE

R A I S O N N É

D'HISTOIRE NATURELLE.

C A P

CAP, TÊTE ou PROMONTOIRE, *Promontorium*. Les Géographes expriment par ce mot une pointe de terre qui s'avance dans la mer et qui est plus élevée que les terres contiguës ; si cette partie, qui avance, n'a point d'élévation, elle retient le nom de *pointe*. Les principaux Caps de l'Europe sont le Cap *Nord* au Septentrion de la Laponie, le Cap *Lézard* au Sud-Ouest de l'Angleterre, le Cap de la *Hogue* sur les côtes de Normandie, le Cap *Finistere* sur les côtes d'Espagne, le Cap *Saint-Vincent* sur les côtes de Portugal, le Cap *Matapan* ou *Maina* au Midi de la Morée. En Asie se trouvent le Cap *Rasagalte* sur les côtes de l'Arabie, le Cap *Comorin* au Midi de l'Inde, le Cap *Ningpo* sur les côtes de la Chine. En Afrique se trouvent les Caps *Bon*, *Blanc*, *Vert*, des *trois Pointes*, *Negre*, des *Voltes*, de *Bonne-Espérance*, des *Aiguilles*, des *Courans*, *Gardefeu* ou *Afuy*, etc. En Amérique se trouvent les Caps *Mandocin*, de *Horn*, *Saint-Antoine*, *Saint-Roch* de la Floride, *Cod*, etc. Le Cap *François* est sur la côte Septentrionale de l'Isle *Saint-Domingue*. Voyez **MER**, **MONTAGNE** et **TERRE**.

Tome III.

A

CAPARACOC. Cet oiseau de la Baie d'Hudson ; est le petit *Faucon-chouette* d'*Edwards* , et le *Chat-huant* de la Baie d'Hudson , de *M. Brisson* ; il semble , dit *M. de Buffon* , faire la nuance entre la chouette et l'épervier : la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier ; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des *Chouettes* ; cependant il vole , chasse et prend sa proie en plein jour , comme les autres oiseaux de proie. Son bec est semblable à celui de l'épervier , mais sans angles sur les côtés ; il est luisant et de couleur orangée , couvert presque en entier de poils , ou plutôt de petites plumes décomposées et grises , comme dans la plupart des especes de chouettes. L'iris des yeux est de couleur orangée ; ils sont entourés de blanc , ombragés d'un peu de brun , mouchetés de petites taches languettes et de couleur obscure ; un cercle noir environne cet espace blanchâtre , et s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles : le sommet de la tête est d'un brun foncé , marqueté de petites taches blanches et rondes ; le tour du cou et les plumes jusqu'au milieu du dos , sont d'un brun obscur et bordé de blanc ; les ailes sont brunes , et élégamment tachetées de blanc ; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun ; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées , mais seulement bordées de blanc. La partie inférieure du dos , le croupion et les couvertures de dessus la queue , sont d'un brun foncé , avec des raies transversales d'un brun plus léger ; la partie inférieure de la gorge , la poitrine , le ventre , les côtés , les jambes , la couverture du dessous de la queue , et les petites couvertures du dessous des ailes , sont blanches , avec des raies transversales brunes. Les grandes sont d'un cendré obscur , avec des taches blanches sur les deux bords ; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune , sans tache ni bordure blanche , et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile , comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes. Les plumes de la queue sont au nombre de douze , d'une couleur cendrée en dessous , d'un brun obscur en dessus , avec des raies transversales , étroites

et blanches ; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines , douces et blanches comme celles du ventre , traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes ; les ongles sont crochus , aigus , et d'un brun foncé.

CAPELAN ou CAPLAN , *Asellus mollis minor* , Willughb. *Gadus minutus* , Linn. ; à Venise , *Mollo* ; en Anglois , *Poor* et *Power*. Poisson très-connu à Marseille et à Venise : il vit près des rochers , et on le pêche abondamment en haute mer. Il est fort semblable au merlan , un peu plus large ; sa chair est molle , tendre et de bon suc. Il a le dos d'un brun clair , et le ventre d'un blanc sale. Il a un barbillon à la mâchoire inférieure. Son anus est placé au milieu du ventre. Ce poisson est marqué de neuf petits points , de part et d'autre , aux ouïes et aux mâchoires : il n'a point d'écaillés. C'est la plus petite espece de son genre (le *Gade*). La premiere nageoire dorsale a douze rayons , la seconde dix-neuf , et la troisieme dix-sept ; la premiere , après l'anus , en a vingt-sept ; la seconde dix-sept ; les pectorales en ont chacune treize ; les abdominales , six. Une espece de *capelan* ou *caplan* , se trouve aussi sur les côtes de Terre-Neuve ; il sert d'appât pour prendre la morue ; la prodigieuse consommation qui se fait de ce poisson pendant la pêche de la morue , en dégarnit souvent les parages , où se font les établissemens des Terre-Neuviens , et il faut quelquefois aller jusqu'à dix-huit et vingt lieues pour en pêcher. Le *capelan* d'Amérique est du genre des *Saumons* , et il a des especes de poils.

CAPERONNIER. Nom d'une race de *fraise*. Voyez ce mot.

CAPILLAIRE ou ADIANTE , *Adiantum*. Il y en a un assez grand nombre d'especes : les plus en usage sont le *capillaire* de Montpellier , et sur-tout celui du Canada ou du Brésil où il croît dans les mornes.

Le vrai *capillaire* de Montpellier , *Adiantum foliis Coriandri* , C. B. Pin. 355. *Adiantum sive Capillus Veneris* , J. B. 3 , 751 , Linn. 1558 , pousse au lieu de véritables tiges , des côtes feuillées , c'est-à-dire , des pétioles longs ou hauts d'une palme , grêles , lisses , luisans , d'un rouge noirâtre. Ses feuilles sont rami-

fiées et décomposés ; les folioles sont glabres, minces ; petites, cunéiformes, incisées à leur extrémité ; chaque découpure est repliée en dessous et recouvre les paquets de fructification. Ce *capillaire* se trouve dans les provinces Méridionales ; sa racine est vivace, ainsi que celle du *capillaire* du Canada.

Le *capillaire* du Canada, *Adiantum pedatum*, Linn. *Adiantum Americanum*, Corn. 7, pousse aussi de sa racine de longs pétioles, rougeâtres, purpurins, longs de quinze pouces ou environ ; ramifiés et décomposés ; garnis de folioles verdâtres, obtuses, longues, dentelées d'un côté, entières de l'autre. Les feuilles de cette plante sont odorantes, d'une saveur agréable, légèrement astringentes et ameres.

Ces *capillaires*, ainsi que toutes les *fougères*, différent des autres plantes par un caractère très-remarquable : il n'y paroît point de fleurs en aucun temps ; mais dans le mois de Septembre les crénelures s'allongent, se replient et s'unissent ensemble. Dans ces replis des feuilles sont contenus les fruits, ou des capsules membraneuses sphériques, très-petites, garnies d'un anneau élastique : la contraction de l'anneau fait ouvrir ces capsules ; on aperçoit, à l'aide du microscope, qu'elles sont pleines d'une espèce de fine poussière, que quelques Naturalistes regardent comme la semence de cette plante : mais on n'est pas encore parvenu à faire venir cette plante en semant cette poussière, qui n'est peut-être que la poussière des étamines, comme le croient plusieurs Savans.

Les *capillaires*, par leur douce astriction, resserrent les fibres des parties, et incisent les fluides épaissis. Ils aident à expectorer la pituite visqueuse qui séjourne dans la poitrine, guérissent la toux opiniâtre, l'asthme, la difficulté de respirer ; ils détergent les humeurs épaisses attachées dans les viscères, qui y produisent des obstructions. Ils sont utiles dans la jaunisse, levent les obstructions du foie, du mésentère, font couler les règles des femmes, et sont propres dans les maladies des reins. On prend une poignée de chaque espèce de *capillaire*, on les fait bouillir légèrement dans quatre livres d'eau avec un peu de réglisse.

On fait aussi une infusion de *capillaire* de Canada

en forme de thé, laquelle est très-agréable au goût et utile dans la toux et les maladies de poitrine : on prend cette infusion avec un peu de sucre. On remarque qu'en jetant de l'eau froide sur ces feuilles, elles n'en sont pas plus mouillées que ne le seroient des plumes de canard : il faut, pour être pénétrées, qu'elles infusent un peu de temps.

Les sept *capillaires* sont : 1.° L'*adiante de Montpellier*. 2.° Celui du *Canada*. 3.° Le *capillaire commun et ordinaire ou noir*. 4.° Le *blanc*. 5.° La *sauve-vie*. 6.° Le *polytric*. 7.° La *perce-mousse*. M. Deleuze observe qu'on étend aussi le nom de plantes *capillaires* à toute la classe des *Fougères*.

Quant au *capillaire commun et ordinaire*, *Filicula quæ Adiantum nigrum officinarum, pinnulis obtusioribus (et acutioribus)*, Tourn. Inst. 542. *Asplenium adiantum nigrum*, Linn. 1541. Sa racine est vivace et noire ; chaque tige branchue, qui n'est qu'un pétiole commun, nu et brun à sa base, est garnie à son sommet de folioles alternes, qui diminuent de grandeur à mesure qu'elles approchent du sommet. Les inférieures sont pinnées ; les supérieures seulement incisées, mais profondément : ces feuilles sont ornées sur le dos de lignes chargées d'une poussière séminale, dorées, et qui approchent de celles de la fougère mâle. Cette plante croît sur les murailles, ou s'implante à la base des tiges d'arbrisseaux, dans les lieux humides, en Europe.

Le *capillaire blanc*, *Filicula Montana major, sive Adiantum album, filicis folio*, C. B. Pin. 358. *Lonchytis rheticum*, a de même que le précédent, une racine qui se répand obliquement ; ses tiges ou pétioles sont grêles et cassantes, terminées à leur extrémité par une seule foliole. Ce *capillaire* a une saveur assez insipide ; il naît à l'ombre sur les vieilles murailles et sur le bord des ruisseaux et des fontaines. En général, les *capillaires*, employés en décoction comme le thé, sont apéritifs ; ils ne causent point la stérilité, comme quelques-uns l'ont prétendu. Voyez la description des autres CAPILLAIRES cités ci-dessus, aux mots SAUVE-VIE, POLYTRIC et PERCE-MOUSSE.

CAPIVERD ou **CAPIVARD**. C'est le *Cabiaï*. Voyez ce mot.

CAP-MORE. Nom donné au *troupiale* du Sénégal ; pl. enl. 375 le mâle ; 376 la femelle ; (suivant M. de Montbeillard, c'est un jeune). Il est de la taille de notre *gros-bec* : le plumage sur le haut de la tête jusqu'au milieu du cou, forme comme un capuchon mordoré ; le reste est en partie noir, et en partie jaune, avec un peu d'olivâtre ; le bec noir ; les pieds bruns.

CAPRICORNE. Voyez à l'article **BOUC SAUVAGE**.

CAPRICORNE, *Cerambyx*. Ce genre de *scarabée* est un de ceux qui fournissent les plus beaux insectes. Il a, dit l'Auteur de l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*, des caractères génériques qui le font aisément reconnoître. Le premier de ces caractères consiste dans la forme de ses antennes qui sont fort longues, rejetées en arriere, et dont les articulations sont bien marquées, et qui vont en diminuant insensiblement d'articles en articles, depuis la base jusqu'à la pointe. Le second dépend de la position singulière de ces mêmes antennes dont l'œil entoure la base, en sorte que l'antenne semble sortir du milieu de l'œil : quant à la structure des diverses autres parties du corps, elle lui est commune avec les autres *scarabées*. Voyez **SCARABÉE**.

Il y a un grand nombre d'espèces de *capricornes* qui différent pour la couleur et pour la grandeur : on peut voir ces riches variétés de la Nature dans la Collection des Insectes du Cabinet du Roi. On en trouve aux environs de Paris plusieurs espèces fort jolies, toutes reconnoissables à leurs antennes : on en voit d'un beau bleu, de verts qui ont une odeur de rose ; d'autres dont le corps est d'un noir velouté ou chagriné, et dont les étuis des ailes sont d'un beau rouge. On trouve à Cayenne beaucoup d'espèces de *capricornes* ; entre autres : 1.° Un dont les antennes sont velues aux quatre premières articulations ; son corselet est armé de trois pointes ; le corps est jaune, tacheté de noir. 2.° Le *capricorne* noir à antennes épineuses et à élytres pointues. 3.° Le *capricorne* rouillé de Cayenne, à antennes épineuses ; celui-ci est plus petit que le précédent.

Ces insectes brillans naissent de vers blancs (larves) que l'on trouve dans l'intérieur d'arbres dont ils percent le bois qu'ils réduisent en poudre, et de la substance desquels ils se nourrissent. C'est dans ces mêmes trous qu'ils se métamorphosent en nymphes d'où sort l'insecte parfait, que l'on surprend quelquefois à la sortie du trou à l'instant de sa métamorphose. Plusieurs de ces insectes répandent une odeur forte et assez agréable, qui se sent même de loin; quelques-uns, lorsqu'on les prend dans la main, font une espece de cri produit par le frottement du corselet sur le haut du ventre et des étuis. Ces insectes ne font aucun mal.

Mouset prétend que le *capricorne* se suspend aux arbres par le moyen de ses antennes, et qu'il s'en aide pour marcher, et qu'en rongant le bois avec ses dents, il fait un bruit que l'on peut comparer au grognement des pourceaux; faits qu'il seroit aisé de constater par l'observation.

CAPRIER, *Capparis*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, et dont on distingue plusieurs especes.

CAPRIER ÉPINEUX OU ORDINAIRE, *Capparis spinosa*; Linn. 720, J. B. 263; et *fructu minore, folio rotundo*; C. B. Pin. 481, Tourn. 261. *Capparis retuso folio*, Lob. Icon. 635. Cette espece, la seule qui croisse naturellement en Europe, est un arbuste sarmenteux qui a une racine grosse et longue; ses tiges sont ligneuses, cylindriques, persistantes l'hiver, un peu courbes, garnies d'épines crochues, et s'élevent à la hauteur de quatre pieds: ses feuilles sont ovales, larges d'un demi-pouce, ameres; elles sont vertes, quelquefois un peu rougeâtres, posées alternativement sur les branches. A l'endroit où la queue s'attache aux branches, on remarque deux petites épines crochues; ce sont comme des stipules épineuses. Ses fleurs sont axillaires, blanches, en rose à quatre pétales, et contiennent plusieurs étamines; elles sortent des aisselles des feuilles, fleurissent en Juin, et forment un effet des plus agréables. Aux fleurs succede un fruit de la grosseur d'une olive, et ayant la figure d'une poire:

il contient dans sa chair des graines menues et nombreuses.

On cultive ce *caprier* en Provence, près de Toulon. Il croît naturellement dans les parties Méridionales de l'Europe, dans les murailles, les endroits pierreux et les fentes des rochers. Comme il est très-sensible au froid, on le met en espalier, ayant grand soin pendant l'hiver de le couvrir d'un peu de litière: il se multiplie de semences et de marcottes. Les *capres* dont on fait usage dans les ragoûts et les salades, sont les boutons des *capriers* que l'on cueille avant qu'ils soient épanouis, et que l'on fait confire dans du vinaigre: les boutons les plus petits donnent les *capres capucines*; ce sont les plus fines et les plus fermes: les boutons plus gros donnent des *capres molles* et grosses. En Provence, on les cueille comme elles tombent sous la main; et lorsqu'elles sont confites, on sépare, à l'aide d'un crible, les plus fines qui sont les meilleures et les plus chères. Les *capres* doivent avoir une belle couleur verte; mais il faut prendre garde qu'elle ne leur vienne quelquefois d'une rouille de cuivre qui les rendroit nuisibles; car souvent des Marchands, pour leur donner cette belle couleur verte, les font macérer dans des vaisseaux de cuivre avec du vinaigre, lequel, en rongéant le cuivre, devient vert et colore les *capres*; quelquefois aussi ils jettent quelques piéces de monnoie de cuivre dans la liqueur acéteuse, pour leur donner cette couleur verte: manoeuvre dangereuse que quelques-uns emploient aussi dans la confection des cornichons de Saint-Omer ou de Flandres. On confit aussi les jeunes fruits qu'on nomme *cornichons de caprier*.

On se servoit beaucoup autrefois de l'écorce épaisse de la racine du *caprier*, comme d'un puissant apéritif: l'usage s'en est aboli pendant quelque temps, jusqu'au séjour de M. Tronchin à Paris, qui l'a remis en vogue pour dissiper les vapeurs. La préparation de cette écorce consiste à être bien séparée et mondée de sa racine, et à être mise à sécher à propos; sa couleur est jaune, grisâtre; elle est difficile à rompre, étant d'une consistance solide et tenace comme du cuir.

Les feuilles et boutons du *câprier* sont estimés anti-scorbutiques.

Il y a : Le *câprier* d'Egypte , observé par *Lippi* ; ses épines sont d'un beau jaune. Le *câprier* de l'Isle de Ceylan ; ses feuilles sont deux fois plus longues que larges. Le *caprier* à fleurs en corymbe , observé au Sénégal par M. *Adanson* , (*Cratæva* , *Adans.*) ainsi que l'espece couverte d'un duvet coronneux. Le *câprier* des haies. Celui à rameaux divergens ; et celui à feuilles de poirier des Indes Orientales. L'espece à feuilles de citronnier du Cap de Bonne-Espérance ; et l'espece à rameaux fléchis en zigzag de l'Isle de Ceylan. Toutes ces especes sont garnies d'épines.

Il y a : Les *câpriers* dépourvus d'épines. Tels sont : Le *câprier* en arbre du Ceylan. Le *câprier* à feuilles ramassées , *Capparis frondosa* , *Linn.* *Capparis Americana arborescens* , *lauri folio* , *fructu subrotundo* , *stomate albo* , *Plum.* , *Tourn.* 61 ; on le trouve à Saint-Domingue et aux environs de Carthagene , dans les bois. Le *câprier* de Malabar , *Capparis buducca* , *Linn.* ; il fleurit dans le mois de Janvier ; les Indiens le cultivent à cause de la beauté de ses fleurs d'un blanc bleuâtre. Le *câprier* à grosses siliques de Saint-Domingue. L'espece à siliques rouges des Antilles , *Capparis cynophallophora* , *Linn.* ; Voyez POIS MABOUIA. Le *câprier* luisant , *Capparis Breynia* , *Linn.* ; il croit aux Antilles , et dans le Continent voisin , près de la Mer. Le *câprier* à feuilles d'amandier des Antilles. Celui à rameaux penchés de la Jamaïque , *Capparis flexuosa* , *Linn.* L'espece à feuilles longues , très-pointues , de la Jamaïque , *Capparis siliquosa* , *Linn.* ; le dessous des feuilles est chargé d'une poussiere ferrugineuse. Le *câprier* à feuilles linéaires des environs de Carthagene , *Capparis linearis* , *Linn.* Celui à feuilles hastées des environs de Carthagene. Le *câprier* en buisson et cotonneux de la Jamaïque. Celui à fruits grêles. Celui à belles fleurs des environs de Carthagene , ainsi qu'une espece qui croit dans les bois. Le *câprier* à feuilles en cœur des Isles Mariannes. Le *câprier panduriforme* ; c'est-à-dire , à feuilles en forme de violon , de l'Isle de France.

CAPRIFIGUIER et **CAPRIFICATION**. Voyez à l'article **FIGUIER**.

CAPUCINE, *Cardaminum*, Tourn. Tab. 244. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, qui a des rapports avec les *balsamines* et les *violettes*, et dont les tiges sont foibles, grimpantes : les feuilles alternes, simples, et communément en rondache ; et les fleurs axillaires, irrégulières, et remarquables par leur belle couleur. Les plantes de ce genre sont originaires du Pérou, et presque toutes sont présentement très-communes dans nos jardins. On en distingue de deux espèces (cependant on en connoît encore trois variétés) ; la grande et la petite : c'est en quelque sorte la plus grande différence qu'on y remarque. On appelle la première la *grande capucine* ou le *grand cresson* d'Inde ou du Pérou, *Tropæolum majus*, Linn. 490. *Cardaminum ampliori folio et majori flore*, Tourn. Inst. 430. *Viola Indica scandens, nasturtii sapore, maxima odorata*, H. L. Bat. ; et la seconde, le *petit cresson* d'Inde ou *petite capucine*, *Cardaminum minus et vulgare*, Tourn. Inst. 430. *Tropæolum minus*, Linn. *Nasturtium Indicum majus*, C. B. Pin. 306. Ce qu'elles ont de commun avec le *cresson ordinaire*, c'est l'odeur, le goût et les propriétés. La tige déliée de la *capucine* est longue, cylindrique, glabre, rampante, et elle s'entortille aux corps environnans : elle soutient des feuilles vertes en dessus, pâles en dessous, grandes, nombreuses, arrondies, entières, en bouclier : elles sont ombiliquées, c'est-à-dire, attachées au pétiole long qui les soutient par leur centre. Cette plante est agréable par ses fleurs de couleur de safran ; la corolle est à cinq pétales obtus ; trois de ces pétales sont barbus à leur base ; les deux autres sont lisses, mais ils offrent communément cinq raies longitudinales, d'une teinte plus intense que le fond de la couleur, et il se trouve postérieurement un éperon ou une forme de capuchon, que M. Deleuze dit être une partie du calice. Les fleurs de la grande espèce sont d'un jaune tirant sur le ponceau, odorantes. Les étamines, au nombre de huit, rougeâtres et chargées de sommets, naissent du centre de la fleur, et environnent un pistil dont la base devient un fruit à trois capsules, qui renferment au-

tant de petites semences sphériques ; qui tombent d'elles-mêmes si-tôt qu'elles sont mûres. On confit au vinaigre , chargé d'une gousse mûre de poivre d'Inde ; les boutons de cette fleur , et même les jeunes fruits ; et l'on en fait usage comme des câpres. Son odeur , son goût et ses propriétés sont communes avec celles du cresson alénois. Quelquefois les fleurs de la *capucine* sont doubles ; et cette variété qui est fort recherchée des Curieux , a cela de commode , qu'elle se multiplie aisément de bouture , comme l'espece simple se multiplie de graine.

On cultive cette plante dans les jardins , principalement à cause de sa beauté ; et comme elle grimpe assez haut , elle est propre à ombrager quelques cabinets de treillage. La *capucine* , dans nos climats , fleurit pendant tout l'été ; dans les pays chauds elle demeure verte et donne des fleurs toute l'année. La grande *capucine* n'est connue en Europe que depuis 1684 ; elle est vivace au Pérou , et annuelle dans nos jardins. La petite nous fut apportée en Europe en 1580 : on la cultive aussi dans les jardins , et souvent sur les fenêtres des maisons ou sur les terrasses , en la soutenant par des treillages.

Des Botanistes distinguent la *capucine* hâtarde , *Tropæolum hybridum* , Linn. Ses feuilles ne sont point ombiliquées ; elles sont en coin élargi , penchées , presque à cinq lobes. La *capucine* à feuilles découpées un peu profondément en trois ou cinq digitations un peu dentées , *Tropæolum peregrinum* , Linn. La *capucine* à cinq feuilles , *Tropæolum pentaphyllum* ; les fleurs sont petites : cette espece a été découverte au Monte-Video , près de Buenos-Ayres , par M. Commerson.

Les feuilles et les fleurs des *capucines* conviennent pour le scorbut.

Voici un phénomène bien singulier qui a été observé par la fille de l'illustre Linné , qui n'en a voulu lui-même croire l'existence qu'en le voyant de ses propres yeux. Nous avons dit qu'on distingue dans nos jardins trois sortes de *capucines*. Il y a : 1.° Celle à feuilles larges , dont les fleurs sont colorées d'un rouge-ponceau ou d'un jaune-orangé , et dont les deux pétales supérieurs de la fleur ont des lignes noires à la

base : 2.° Celle à petites feuilles , dont les fleurs sont d'un jaune pâle , et dont les trois pétales inférieurs sont tachés de rouge à leur base : 3.° enfin , Celle dont les fleurs sont jaunes , sans taches ni raies. De cette première variété de fleurs , on a vu sortir une lumière vive comme l'éclair , et qui partoît tantôt d'une fleur , tantôt d'une autre ; c'étoit dans le mois de Juillet , après le coucher du soleil et jusqu'à la nuit obscure ; leur éclat est moins fréquent dans le mois d'Août. On ne peut pas facilement voir ces éclairs lorsque l'œil est entièrement ouvert ; il faut , pour les appercevoir , fermer un peu l'œil , comme lorsqu'un éclat trop vif ou une forte application de l'organe nous y oblige. On sait que la *fraxinelle* est entourée d'une atmosphère chargée de parties huileuses et résineuses , mais qui ne s'enflamme que lorsqu'on en approche un corps dans un état d'ignition. *Voyez au mot FRAXINELLE.*

Ici est un phénomène bien plus singulier , et dont on ne voit aucun exemple dans le regne végétal. La fleur de *capucine* lance d'elle-même des éclairs ; ce fait mérite par conséquent la plus grande attention , et d'être observé de nouveau , pour décider si ces éclairs sont produits par toutes les plantes de *capucine* comprises dans cette variété , en quelque terrain qu'elles soient plantées , ou s'ils sont dus en tout ou en partie à d'autres circonstances que nous ignorons.

CAPYBARA. Nom qu'on donne au Brésil au *cabiai*.
Voyez ce mot.

CAQUEPIRE. *Voyez KAC-PIRE.*

CARA. Espèce de *liseron* qui croît en Afrique ; sa tige est carrée , velue , tortueuse et d'un vert rougeâtre. Cette plante rampe tellement , qu'une seule suffit pour garnir une surface de cent vingt pieds en carré : les branches et la tige prennent racine par-tout où elles touchent terre. Quand on en coupe la tige , il en sort des gouttes d'eau : sa racine qui a neuf pouces de diamètre , est couverte d'une peau jaunâtre ; sa pulpe est blanche et pleine d'un suc laiteux : on la mange comme un légume. Les habitans de Guinée en font même du pain. *Marcg.*

CARABACCIUM. Nom donné à un bois aromatique des Indes , dont l'odeur ressemble beaucoup à

celle du clou de girofle ; il est d'une couleur jaunâtre ; on le regarde dans l'Inde comme un excellent remede contre le scorbut ; on le prend en décoction , ou infusé comme du thé et du café ; il fortifie aussi l'estomac et facilite la digestion.

CARABOU, KARI-BEPOU , Rheed. Mal. ; *Olea Malabarica Nimbo dicta* , fructu racemoso rotundo , Rai. Hist. 1545 ; c'est le *Nimbo*. Voyez ce mot.

CARACAL. Animal qui ressemble assez au *lynx* ou *loup cervier* par la forme du corps ; il est de la grandeur du renard , mais beaucoup plus féroce et plus fort ; il a , comme le *lynx* , le caractere singulier et pour ainsi dire unique , d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles. Le *caracal* n'est point moucheté comme le *lynx* ; il a le poil plus rude et plus court ; la queue beaucoup plus longue , et d'une couleur uniforme ; le museau plus allongé ; la mine beaucoup moins douce , et le naturel plus féroce. Le *lynx* n'habite que dans les climats froids ou tempérés : le *caracal* ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat , dit M. de Buffon , que nous les avons jugés de deux especes différentes , que par l'inspection et la comparaison de ces deux animaux que nous avons vu vivans.

Cet animal se trouve communément en Barbarie ; en Arabie , en Nubie , en Libye , et dans tous les pays qu'habitent le lion , la panthere et l'once. Il vit de proie comme eux ; mais étant plus petit et plus foible , il a plus de peine à trouver sa subsistance ; il est souvent forcé de se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthere , continue M. de Buffon , parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est parfaitement rassasiée ; mais il suit le lion , qui , lorsqu'il est repu , ne fait de mal à personne. Le *caracal* profite des débris de sa table , et quelquefois il l'accompagne d'assez près , parce que , grimant légèrement sur les arbres , il ne craint pas la colere du lion , qui ne pourroit l'y suivre comme feroit la panthere. C'est par toutes ces raisons que plusieurs Voyageurs ont dit que le *caracal* étoit le *guide* ou le *pourvoyeur du lion* ; que celui-ci , dont l'odorat n'est pas fin , s'en servoit pour éventer

de loin les autres animaux , dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.

On a vu le *caracal* assaillir un chien d'assez grande taille , le déchirer et le mettre à mort dans peu d'instans. Il ne s'apprivoise que difficilement ; cependant , lorsqu'il est pris jeune et élevé avec soin , on peut le dresser à la chasse qu'il aime naturellement et à laquelle il réussit très-bien , pourvu que l'on ait attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui ne puissent lui résister , autrement il se rebute et refuse le service aussi-tôt qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lievres , les lapins , et même les grands oiseaux , qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière. Celui qui se voyoit , en 1769 , dans la Ménagerie de Chantilly , se jetoit sur les oiseaux , et notamment sur les pigeons vivans qu'il dévoroit en un instant. Ce quadrupede est conservé dans le Cabinet de Chantilly.

On distingue plusieurs variétés de *caracals* , qui diffèrent par la taille , par la longueur de la queue , et qui n'ont pas la croix de mulet sur le garrot , comme l'ont la plupart des *caracals* de Barbarie.

CARACARA. Oiseau des Antilles , que le *P. du Tertre* rapporte au genre des *Faisans* , mais qui paroît plutôt devoir se rapporter au genre des *Hoccos*. Le *caracara* est , d'après la description qu'en donne le *P. du Tertre* , un très-bel oiseau , gros comme un *chapon* , plus haut monté sur des pieds de *paon* ; il a le cou beaucoup plus long que celui du coq , et le bec et la tête approchant de ceux du corbeau ; il a toutes les plumes du cou et du poitrail d'un beau bleu luisant , et aussi agréables que les plumes du paon ; tout le dos est d'un gris-brun ; les ailes et la queue qu'il a assez courtes , sont noires. Quand cet oiseau est apprivoisé , il fait le maître dans la maison , et en chasse à coups de bec les poules d'Inde et les poules communes , et les tue quelquefois ; il en veut même aux chiens , qu'il becquète en traître : sa chair est aussi bonne à manger que celle des faisans de France.

CARACARA du Brésil. On a encore donné le nom

Indien *caracara* au *busard* du Brésil, *Milvus Brasiliensis*, qui est le *gaviaou* des Portugais. Ce *busard*, qui fait une cruelle guerre aux poules, semble, en poussant un cri, exprimer le mot *caracara*. *Marcgrave* dit que cet oiseau est de la grandeur du *milan*; tout le plumage est roux, varié de petits points blancs et jaunes; quelques-uns ont la poitrine et le ventre blancs; la queue variée de blanc et de brun; le tour des yeux jaune, et l'iris couleur d'or; les pieds jaunes; le bec et les serres noirs.

CARACOLY. Nom donné à un métal composé de parties égales d'or, d'argent et de cuivre, et qui est très-estimé et fort recherché des Caraïbes ou Sauvages des Isles de l'Amérique. Ils nomment aussi *caracolys* les petites plaques faites du même métal, dont ils font leur principal ornement, en se les attachant au nez, aux levres et aux oreilles. Ils tiroient autrefois cette composition des Sauvages de la riviere d'Orénoque; mais aujourd'hui les Orfevres du pays les contrefont en en altérant un peu l'alliage, et leur vendent bien cher ces bagatelles. *Encyclopédie.*

CARAGAN ou **CARAGOGNE**, *Caragana*. Genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Légumineuses*, qui a des rapports avec les *Robiniers*, et qui comprend des arbrisseaux le plus souvent épineux, dont les feuilles sont ailées, sans impaire, et dont les fleurs sont axillaires et pédunculées. Le fruit est une gousse oblongue, enflée, presque cylindrique, glabre, et qui renferme quatre à six semences ovoïdes. Ces arbrisseaux sont originaires de Sibérie, et peuvent être cultivés en pleine terre dans le climat de Paris. Il y a : Le *caragan* arborescent, *Robinia caragana*, Linn. L'espece à petites feuilles. Le *caragan* féroce, *Voyez* ARBRE AUX POIS. L'espece à feuilles argentée, *Robinia halodendron*, Pallas. Le *caragan* digité, *an Robinia pygmæa*? Linn. Le *caragan* de la Chine; sa fleur est très-grande.

CARAGATE, *Tillandsia*, Linn. *Caraguata*, Plum. Genre de plantes unilobées, qui, selon *M. de la Marck*, a des rapports avec le genre des *Ananas*, et avec les *Agavés*, et qui comprend des herbes propres à l'Amérique, dont les fleurs sont en panicule ou en épi, et

dont la plupart sont parasites des arbres , comme les *guis*. La corolle est monopétale ; le calice est à trois divisions ; il y a six étamines : le fruit est une capsule oblongue , et qui contient plusieurs semences munies d'aigrettes.

Il y a : La *CARAGATE* *utriculée* de l'Amérique Méridionale , *Tillandsia utriculata* , *culmo paniculato* , Linn. *Caraguata latifolia* , *multiplici spicâ* , *flore albo* , Plum. *Viscum Caryophylloides maximum* , *flore tripetalo pallidè luteo* , *semine filamentoso* , Sloan. Jam. Cette plante vient sur les troncs d'arbres ou sur leurs grosses branches , et s'y attache par un grand nombre de fibres : ses feuilles sont radicales , lancéolées , linéaires , pointues , canaliculées , longues de deux pieds , larges de trois pouces à leur base , et disposées en un grand faisceau concave , ou en bassin qui retient l'eau des pluies. Du centre de ces feuilles s'élève , à la hauteur de trois ou quatre pieds , une hampe droite , cylindrique , rameuse et paniculée dans sa partie supérieure , et qui soutient des fleurs éparses , blanchâtres ou jaunâtres.

CARAGATE à feuilles bordées de dents très-aiguës et rougeâtres , *Caraguata clavata et spicata* , *foliis serratis* , Plum. Cette espece se trouve sur le tronc des vieux arbres , dans les bois , à la Martinique ; la tige porte aussi des feuilles , mais courtes. Les fleurs sont d'un beau bleu.

CARAGATE à épi tronqué , *Tillandsia lingulata* , Linn. , Jacq. *Caraguata latifolia* , *clavata* , *virens* , *aut purpurea* , Plum. Cette espece se trouve sur les troncs d'arbres , dans les bois , aux Antilles. On lui donne le nom d'*ananas perroquet* ou *des bois*. Cette *caragate* a presque l'aspect d'un aloës par la forme et la disposition de ses feuilles radicales , qui sont linguiformes , lisses , vertes , concaves à leur base , et disposées en une rosette qui retient communément l'eau des pluies : les feuilles de la tige sont courtes , et quelquefois rougeâtres ou purpurines : dans les aisselles de ces feuilles supérieures se trouvent des fleurs d'un jaune d'or , quelquefois rougeâtres ou même bleuâtres.

CARAGATE à épi en massue , *Repealmia clavata* , *floribus niveis* , Plum. Elle croit , dit *Plumier* , à Saint-Domîngue ,

Domingue, dans le quartier nommé *le moustique*. Sa racine est en navet ; les écailles de l'épi sont rouges ; les fleurs très-blanches.

CARAGATE à feuilles filiformes, ou en alène et à épi lâche, *Tillandsia tenuifolia*, Linn. Cette espede vient autour des vieux troncs d'arbres, ou sur leurs grosses branches, à Saint-Domingue, dans les bois, et dans le Continent, aux environs de Carthagene.

CARAGATE paniculée, *Tillandsia paniculata*, Linn. *Reinealmia ramosissima, floribus variegatis et circinatis*, Plum. Cette belle espede s'attache contre les troncs des vieux arbres, dans divers lieux de Saint-Domingue, et notamment près des monts arides du *Fonds de Baudin*, quartier de Léogane. Ses feuilles sont arundinacées, un peu épaisses et comme nébuleuses ; sa tige est haute d'environ cinq pieds, et grosse comme le bras à sa base ; elle est fort rameuse ; la corolle est d'un bleu-violet, tacheté de pourpre.

CARAGATE à plusieurs épis, *Tillandsia polystachia*, Linn. Elle se trouve sur les troncs d'arbres et les rochers, à Saint-Domingue et dans l'Isle de Cuba. Ses feuilles sont rougeâtres à leur sommet.

CARAGATE à un épi, *Tillandsia monostachia*, Linn. *Reinealmia non ramosa, squammata, floribus niveis*, Plum. Cette espede se trouve sur les vieux troncs d'arbres, à Saint-Domingue.

CARAGATE poudreuse, *Tillandsia recurvata*, Linn. Cette petite espede croît sur les arbres à la Jamaïque ; elle est couverte d'un duvet poudreux, cendré ou blanchâtre ; ses tiges ne portent qu'une ou deux fleurs terminales ; ses feuilles sont peu longues et en alène.

CARAGATE musciforme, *Tillandsia usneoides*, Linn. *Camambaya*, Marcg. On l'appelle *barbe Espagnole*. Voyez ce mot.

CARAGNE ou CAREIGNE, *Caranna*, est une résine que le peu d'usage a rendue assez rare : c'est une substance tantôt concrete, tantôt tenace, d'un vert noirâtre, d'une odeur de fénugrec, d'un goût de poix, mollasse, inflammable, remplie d'impuretés ; elle découle du tronc d'un grand arbre appelé par *Hernandez*, *Arbor insania Caragna nuncupata*, et par les Mexicains, *Hahelicoca*, lequel croît en la Nouvelle Espagne : on

l'appelle *arbre de la folie*. On nous envoie cette résine en masses, enveloppées de feuilles de roseaux : elle entre dans la composition du faux vernis de la Chine. Elle résout, déterge, consolide les plaies et fortifie puissamment les nerfs.

CARAGUE ou **CARAQUE**. Animal quadrupède du Brésil, semblable au renard, mais plus petit et qui sent plus mauvais. Le *carague* est de couleur brune ; il a un sac sous le ventre, où il porte ses petits, qui sont au nombre de six ou sept ; il les nourrit jusqu'à ce qu'ils sachent manger et s'approvisionner. Cet animal chasse la nuit ; il est l'ennemi des oiseaux, et sur-tout des poulets. Le *carague*, tel que l'a décrit de *Laët*, est le *Sarigue*. Voyez à l'article **SARIGUE**.

CARAINAL de Malthe ; c'est l'oiseau *Guépier*. Voyez *ce mot*.

CARAMBASSE. Voyez à l'article **MILLET**.

CARAMBOLIER, *Averrhoa*, Linn. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, qui a des rapports avec les *monbins*, et qui comprend des arbres ou des arbrisseaux propres aux Indes Orientales, dont les feuilles sont alternes et communément ailées avec impaire, et dont les fleurs, disposées par bouquets sur la partie nue du tronc ou des branches, ou dans les aisselles des feuilles, produisent des fruits charnus, ordinairement à cinq angles ou à cinq côtes, et divisés intérieurement en cinq loges qui contiennent une ou plusieurs semences.

Il y a : Le *carambolier* axillaire ; *Averrhoa carambola*, Linn. *Malagoensia*, *fructu octangulari* ; *pomi vulgaris magnitudine*, Bauh. Pin. 433. *Prunum stellatum seu Blimbing*, Rhumph. *Tamara-tonga seu Carambola*, Rheed. Mal. C'est un arbre haut de douze à quatorze pieds ; il fleurit et fructifie deux fois l'an ; ses fleurs sont petites, rougeâtres ou purpurines et disposées en petites grappes paniculées, qui sortent des aisselles des feuilles ; le fruit est ovale-oblong, à cinq angles tranchans, gros comme un œuf de poule, jaunâtre dans sa maturité, et sa chair est d'une acidité agréable. Les Indiens font beaucoup d'usage de ce fruit, que l'on mange cru, et qui excite l'appétit. On le confit au sucre ; on l'ordonne pour les fièvres bi-

lieuses , pour les dysenteries , etc. On en cultive par préférence , une variété , dans les jardins , et qui a les fruits très-doux.

CARAMBOLIER à fruits cylindriques , *Averrhoa bilimbi* , Linn. *Blimbingum teres* , Rumph. *Amb. Bilimbi* , Rheed. *Gamia* , Ray. *Bilimbeira* , Hist. des Voyag. Il porte des fleurs et des fruits pendant toute l'année , sur le tronc , dans presque toute sa longueur. Les fruits de cette espece qui est en arbrisseau , sont à cinq angles , plus petits que les précédens , d'un vert jaunâtre , et ont la forme d'un petit concombre. On ne les mange point crus , à cause de leur grande acidité ; on les fait cuire avec la chair ou le poisson ; on les confit au sucre , ou au vinaigre , ou au sel ; on en fait un sirop excellent dans les maladies inflammatoires.

CARAMBOLIER à fruits ronds , *Averrhoa acida* , *ramis nudis fructificantibus* , *pomis subrotundis* , Linn. *Nelipouli* , Rheed. *Mal. Cheramela* , Rumph. *Mala charamis* , Acost. *Amsaleira* , Hist. des Voyag. *Amvallis* , *Encycl. Banquiling* , Ray *Supp.* ; ses fleurs sortent seulement de la partie nue des branches ; le fruit est sphéroïde , vert , de la grosseur d'une cerise , et à côtes obtuses ; cet arbrisseau est continuellement chargé de fleurs et de fruits ; sa racine rend un suc laiteux quand on la coupe ; elle a une saveur âcre ; ses fleurs ont une odeur agréable , et une saveur légèrement acide. On mange avec délices les fruits crus ; on en fait d'excellentes confitures , dont le goût tient de l'épine-vinette ; comme ils sont très-rafraichissans , on les ordonne dans les fievres continues pour appaiser l'ardeur de la soif.

M. le Chevalier *de la Marck* observe que le *pomum draconum* de *Rumphius* , semble être une quatrième espece de *carambolier*.

CARANCRO ou **CARANCRE**. Nom donné par quelques-uns à une espece de *vautour* de la Louisiane : c'est l'*Uurubu*. Voyez ce mot.

CARAPACE. Nom donné par la plupart des Auteurs à l'enveloppe osseuse , destinée à garantir le corps de la *tortue*. Cette espece de bouclier ou de cuirasse , est composée de deux pieces principales , dont l'une qui

est d'une forme convexe , recouvre le dos de l'animal ; et l'autre , qui est plus aplatie , garnit le ventre. Cette espece de têt a , par devant et par derriere , des ouvertures pour laisser passer la tête , les pattes et la queue de la tortue , qui a la faculté de retirer ces divers membres dans l'intérieur de sa *carapace* , lorsqu'elle veut se mettre à l'abri de quelque danger. Mais on appelle plus particulièrement *carapace* , la partie supérieure de l'enveloppe osseuse dont il s'agit. La partie inférieure se nomme alors *plastron*. C'est sur la *carapace* que se trouve l'*écaille* proprement dite. *Voyez* ECAILLE et l'article TORTUE.

CARAPAS , en Galibi *Carapa*. C'est un des plus grands arbres de la Guiane ; son tronc a soixante à quatre-vingts pieds de haut , sur trois et quatre pieds de diametre ; son bois est blanchâtre , léger , filandreux et très-huileux ; ce qui le garantit des poux de bois. Faute d'autre , on l'emploie à divers usages , soit pour le haut des bâtimens , soit pour faire des meubles communs. C'est un des meilleurs bois pour des *bailles à couleuvre*. Comme il est monté sur des *arcabas* (racines très-élevées et réunies hors de terre) on peut de ces *arcabas* , faire des tables d'office , même pour repasser le linge ; mais dans ce dernier cas , il ne faut point s'en servir à nu , lorsqu'il est frais coupé ; le bois tacherait le linge. Les Marins du pays emploient aussi ce bois pour leurs mâtures. La plus grande utilité du *carapas* consiste dans l'huile qu'on tire de son fruit , qui ressemble à celui du cacao. Il vient en grappes ; il est ovoïde , à quatre côtes convexes , s'ouvre en quatre valves , et contient plusieurs amandes anguleuses , réunies en masse. On fait cuire ces fruits aux trois quarts , puis on les met par tas , pour les charger d'un poids convenable : un mois après on les casse , on sépare l'amande que l'on pile , et que l'on met aussi-tôt dans une chaudiere ; ensuite on la met à la presse. A peine l'huile est-elle exprimée , qu'on la fait bouillir jusqu'à ce qu'elle soit privée d'eau , pour la conserver. Cette huile n'a aucune odeur , et n'est bonne qu'à brûler : M. de Préfontaine dit qu'à Cayenne on s'en sert aussi pour frotter légèrement les meubles que l'on veut garantir des mites et d'autres insectes ,

qui ne peuvent supporter son amertume. Les Negres chasseurs s'en frottent pour se préserver des piqûres de différens insectes, et sur-tout des *chiques*. Les naturels du pays en font encore un grand usage; ils la mêlent avec du roucou, et s'en oignent le visage, les cheveux et le corps, pour se donner une couleur de feu. Elle est aussi excellente, mêlée avec le brai sec et le goudron, pour garantir les canots des vers.

Les Indiens tirent l'huile du fruit du *carapas* d'une maniere un peu différente: ils exposent sur des écorces au soleil l'amande pilée; alors la chaleur de cet astre en fait couler une petite portion d'huile qui est reçue dans un vase, et qui ne se fige pas comme la précédente; elle est aussi moins amere au goût.

Il croit aussi dans les Moluques une espece de *carapas*, dont le bois est blanchâtre à l'extérieur, et d'un rouge-pourpre vers le centre du tronc. C'est le *Martahul* de *Rumphius*.

CARAPAT ou KARAPAT. Voyez PALME DE CHRIST et RICIN.

CARAPE, *Gymnotus carapo*, Linn. C'est le *Carapo* du Brésil. Ce poisson est du genre du *Gymnote*. Il se trouve dans les fleuves et les lacs de l'Amérique; sa chair est de bon goût, mais elle abonde en arêtes. La couleur de son corps varie; tantôt brune, tantôt rousse; il y a des individus tout blancs: la tête est petite, parsemée de tubercules mous; la mâchoire supérieure plus alongée que celle d'en bas, et garnie de chaque côté d'un barbillon court; la membrane, qui recouvre les ouïes, est composée de cinq osselets; le corps, qui a communément un pied de long, a le dos assez épais, mais le ventre est en carène amincie, et aiguë vers la queue; on diroit d'une lame de couteau; les écailles sont rondes, sillonnées par des rides circulaires, et par d'autres qui traversent celles-ci; les lignes latérales offrent des denticules molles et percées à leur base, d'ou sort une sécrétion. Ce poisson est d'un aspect singulier; il n'a point de nageoires sur le dos, ni sur le ventre, ni à la queue, car la queue n'a de rayons que sur les côtés; les nageoires pectorales sont petites, figurées en fer de lance; celle

de l'anus , qui s'étend presque depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, est garnie d'environ deux cents rayons flexibles.

CARATAS. *Voyez* KARATAS.

CARCAJOU est le nom que porte le *glouton* au Canada et dans le Nord de l'Amérique. M. Sarrasin a envoyé à l'Académie des Sciences la description anatomique de cet animal carnassier. La tête de celui qu'il a disséqué, étoit fort grosse et fort courte, eu égard à sa grosseur. L'animal pesoit trente-deux livres : il avoit deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à la première vertèbre du cou, et cinq pouces de diamètre à l'endroit des oreilles qui étoient droites, courtes, et arrondies par le haut ; sa poitrine et son ventre, qui étoient d'un égal volume, avoient un pied deux pouces de diamètre ; ses jambes assez grosses, n'avoient que deux pouces de long, y compris les pattes qui en avoient quatre, et qui étoient composées de cinq doigts de plus d'un pouce de long, et armées d'ongles crochus, fort pointus, environ de trois lignes de large dans leur base.

La couleur du *carcajou* est plus ou moins noire, selon les endroits qu'il habite. L'espece en est fort rare, et on en tue peu. Il rugit et souffle comme un chat, dès qu'il est pris et blessé. Sa femelle ne fait ordinairement qu'un petit ; il rampe ou se traîne sur la neige plutôt qu'il n'y marche, et c'est le moins agile de tous les animaux carnassiers. Aussi lent que le *castor*, il est étonnant que le castor devienne sa proie, ainsi que l'*orignac* ; *Voyez ces mots*. Le castor l'évite aisément en se retirant sous la glace ; mais quand il retourne à sa loge, le *carcajou* l'attend au passage, le prend et s'en nourrit. Comme le castor dans l'été ne çabane point, il n'a rien à craindre, parce qu'il se loge fort avant en terre sur le bord des lacs et des rivières.

Lorsque le *carcajou* fait la chasse à l'*orignac*, il cherche par-tout un canton de savannes épaisses et de bois puant, dont il sait que cet animal se nourrit pendant l'hiver, qui est la saison des neiges. Aussi-tôt qu'il y a sur la terre cinq ou six pieds de neige, la route des *orignacs* y est bientôt tracée ; ces routes

n'ont souvent ; pour plusieurs orignacs, qu'une demi-lieue d'étendue. Les orignacs ne les abandonnent qu'involontairement. Le *carcajou* ayant reconnu un de ces lieux, grimpe sur un arbre pour attendre l'orignac au passage ; il se tient à l'affût plus particulièrement sur un des arbres contre lesquels l'orignac a coutume de se frotter ; et quand celui-ci y vient, et dès qu'il est à portée, le *carcajou* s'élance et tombe sur son dos en y enfonçant les ongles ; il le saisit à la gorge, et la lui coupe en un moment avec les dents, malgré les bonds et les efforts de l'orignac, qui se frottant contre les arbres, ou se couchant par terre, déchire quelquefois la peau de son ennemi ; mais le *carcajou* ne quitte jamais prise : il est très-acharné sur sa proie, et le plus fort de tous les animaux par rapport à sa grandeur : on dit qu'il traîne aisément et assez vite sur la neige un quartier d'orignac, et qu'il fait aussi la guerre au *caribou*, Voyez ce mot. Le *carcajou* est plein de ruse : il rond les attaches qu'on lui tend, détend les pièges, coupe la corde des fusils qu'on prépare pour le tuer, après quoi il mange sans péril les appâts dont on s'étoit servi pour l'attirer. Tout ceci suppose une finesse d'instinct extraordinaire. Voyez maintenant à l'article GLOUTON.

CARCAPULLI d'Acosta, *Carcapulli Acosta*, fructu malo aureo amulo, Bauh Pin. 437. *Cambogia - gutta*, Linn. *Coddampulli*, Rheed. Mal. Arbre qui donne la substance appelée dans le commerce *gomme-gutte*.

Le *carcapulli* est un grand arbre dont la cime est étalée et touffue ; sa racine est grosse, et répand ses rameaux au large dans la terre et au dessus ; son tronc a huit à douze pieds de circonférence ; son bois est blanchâtre, recouvert d'une écorce noirâtre extérieurement, rouge en dessous, et d'un blanc jaunâtre à l'intérieur ; ses feuilles sont pétiolées, ovales, entières, pointues aux deux bouts, glabres, un peu épaisses, fermes, luisantes, d'un vert plus foncé en dessus qu'en dessous, et traversées par une côte longitudinale ; les fleurs sont jaunes rougeâtres, inodores, terminales, dont le calice est échancré en quatre parties, concaves et caduques ; la corolle est à quatre pétales, arrondis, concaves et onguculés ; les éta-

mines sont nombreuses. Aux fleurs succèdent des fruits de la grosseur d'une orange, à huit, neuf et dix côtes saillantes, verts d'abord, ensuite jaunâtres, blanchâtres étant mûrs, d'un goût aigrelet, divisés intérieurement en huit loges membraneuses, qui contiennent chacune une grosse semence oblongue, aplatie et de couleur bleue.

Cet arbre croît dans Cambaie, en Chine, près de Siam, et dans l'Isle de Ceylan, où il est appelé *kannagoraka* : on présume qu'il croît aussi dans l'Isle de Cayenne. On tire de ces arbres par de fortes incisions qu'on fait à leur tronc, et aux racines qui sont à découvert, la *gomme-gutte*; ce suc est d'abord laiteux, il s'épaissit ensuite au soleil, et l'on en fait de gros bâtons ou de grosses masses, telles que nous les recevons dans le commerce.

La *gomme-gutte* est un suc concret, résino-gommeux, assez opaque, demi-inflammable, compacte, sec, d'une couleur de safran jaunâtre, sans odeur et presque sans goût, produisant cependant une légère acrimonie dans le gosier : elle se dissout en plus grande quantité dans l'esprit de vin que dans l'eau, à qui elle donne une couleur citrine. Cette substance a reçu bien des noms qui ne proviennent peut-être que des différens pays d'où on l'apporte, ou de la manière de prononcer des différentes Nations commerçantes.

Les Indiens s'en servent en Peinture et peu en Médecine : elle teint la salive et l'eau en jaune : ils la dissolvent dans l'huile de lin, et quand ils ont le ventre resserré, ils avalent cette liqueur. Il est constant que la *gomme-gutte* purge beaucoup en produisant souvent des nausées : c'est le purgatif des goutteux. Les Américains en font macérer, pendant une nuit, gros comme une aveline dans une liqueur aqueuse, et se purgent de cette manière : la dose pour les François est de dix à seize grains. L'usage de cette substance est actuellement considérable parce qu'on en tire un très-beau jaune facile à employer, et dont on se sert pour la miniature et pour les lavis.

On porte des Côtes du Malabar dans les autres Provinces le fruit sec *coddam pulli* : on s'en sert dans les alimens, et les habitans en font grand cas pour

exciter l'appétit : ils en mettent dans leurs sauces ; ils le croient propre à augmenter le lait des nourrices , et pour toutes sortes de flux de ventre contractés par le trop grand exercice du coït ; ainsi le fruit a la propriété de resserrer ce que le suc du même arbre relâche.

Nous ne connoissons la *gomme-gutte* que depuis cent quatre-vingts ans : les Indiens l'appellent *lonan-cambodja* , parce qu'elle vient de la Province Cambodje , voisine du Royaume de la Chine. On a cru long-temps qu'elle n'étoit que le suc de l'euphorbier épaissi : d'autres ont pensé que c'étoit un suc de rihymale et de scammonée , ou le suc exprimé du ricin des Indes , coloré avec le *terra merita* , ou avec le suc de la rubarbe ; mais les voyageurs s'accordent à dire que c'est de l'arbre *carcapulli* que se tire la *gomme-gutte*. On trouve deux Dissertations intéressantes sur la *gomme-gutte* ; l'une est de M. *Boulduc* , insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* , année 1701 ; l'autre est de M. *Geoffroy* , dans la *Matière Médicale* de cet Auteur.

CARCHARIAS , c'est un très-grand *Chien de mer* , l'*Acula de l'Archangel* et la *Lamie* des Auteurs. Voyez à l'article REQUIN.

CARDAIRE ou CHARDON , Voyez à l'article RAIE.

CARDALINE , en Provence , est le *Chardonneret*.

CARDAMINE. Voyez CRESSON.

CARDAMOME , *Cardamomum*. Dans le commerce et en Médecine on connoît trois especes de *cardamomes* , qui toutes nous viennent des Indes , et qui ont été désignées par les Grecs sous le nom de *chair-bua*.

La première s'appelle *grand cardamome* ou *maniguette* , ou *graine de paradis* , *Cardamomum majus semine piperato* , *Mileguetta*. La plante qui donne le fruit dont il est question , n'est guere connue que par la description qu'en donnent *Pomet* , le P. *Labat* et *Flacourt* dans son *Histoire de Madagascar* , et notamment M. *Sonnerat* , (*Voy. aux Ind. tom. II. pag. 242 , tab. 137.*) Ce fruit est une coque ou gousse , longue d'environ deux pouces , faite comme une petite figue , alongée , divisée intérieurement en trois loges et contenant un bon nombre de graines angulaires , de couleur rougeâtre , blanche en dedans , d'un goût âcre et mordi-

cant comme celui d'un mélange de poivre, de camphre, de lavande et de thym. Cette graine qui entre dans la préparation du vinaigre et dans plusieurs compositions galéniques, tire le nom de *maniguette* d'une ville d'Afrique, nommée *Maleguetta*, où l'on en faisoit le commerce. Nous présumons que ce *cardamome* est le *Guer* des Sénégalais, le *Longouze* de l'Inde, le *Tsao-keou* des Chinois et l'une des especes de *poivre d'Ethiopie*, ainsi appelées de quelques Colons François. Le grand *cardamome* croît naturellement à Madagascar dans les marais.

La deuxième espece se nomme *cardamome* moyen ; *Cardamomum medium*. Sa gousse est de la même couleur, mais plus petite, triangulaire, courbée ; ses graines d'un rouge-violet, d'un goût fort âcre ; la plante qui porte ce fruit naît en divers endroits des grandes Indes.

La troisième espece se nomme *cardamome* petit, *Cardamomum minus* : son fruit est le plus petit et le plus usité des trois ; ses gousses sont également triangulaires, d'un blanc fauve, rayées ou cannelées, attachées à de petites queues de même couleur, contenant un nombre de semences presque carrées, arrangées et entassées les unes sur les autres comme dans les especes précédentes, séparées par des pellicules membraneuses, très-déliées ; leur couleur est un peu rougeâtre, grisâtre ; l'odeur en est aromatique, et la saveur fort âcre : elles sont blanches en dedans, comme tous les *cardamomes*.

La graine des *cardamomes* est un puissant alexipharmaque et carminatif : on en mâche en Europe pour exciter à cracher, et dans l'Inde pour se rafraîchir lors des grandes chaleurs : les Malais en font un très-grand usage pour assaisonner leurs mets, et sur-tout la chair et le poisson rôti. Les différens *cardamomes* désignés au Malabar, au Bengale, etc. sous les noms *Eletarri*, *Etrimelli*, *Hil*, *Elachi*, donnent abondamment une huile essentielle aromatique.

M. *Haller* ne cite que le grand *cardamome*, dont on tire une huile fort semblable à celle du cajepoutou (*cajepoutou*) ; et il ajoute que le véritable arbre d'où cette huile se tire, est cependant un arbre qu'on nomme

dans les Moluques, *bois blanc*, et qui paroît être une espece de *laurier* : c'est des feuilles qu'on tire cette huile, qui a l'odeur du camphre, et qui appliquée à une dent en arrête la douleur, mais en la rongant et la faisant tomber par morceaux. On en prend aussi quelques gouttes avec du sucre pour appaiser les coliques : on nous envoie les *cardamomes* des Indes par l'Égypte ; et de là à Marseille, ou par l'Océan à Saint-Malo et en Hollande.

CARDASSE. Voyez CACTIER en raquette.

CARDERE. Voyez CHARDON A BONNETIER.

CARDES. Il y a deux sortes de *cardes*, celles d'*archaut* et les *cardes* poirées, Voyez ARTICHAUT et BETTE. Il y a aussi les *cardons* d'Espagne, Voyez CARDONS.

CARDIAQUE. Voyez AGRIPAUME.

CARDINAL, *Cardinalis avis*, aut *Sylvia vertice rubro*. Bel oiseau de l'Amérique, du genre du *Tangara* (Voyez ce mot,) et dont le plumage est d'un rouge éclatant, ou d'un pourpre brillant, garni derrière la tête d'un petit capuchon qui n'imité pas mal celui d'un camail. Le plumage des ailes et de la queue est d'un noir lustré et velouté. Cet oiseau est un peu plus gros qu'un moineau franc ; il a le bec gros et fort noir, ainsi que les pattes : les femelles sont en tout moins hautes en couleur. Le *cardinal* siffle d'un ton haut, perçant, net et distinct : son ramage est plus agréable dans les bois que dans les maisons ; sa voix trop forte déplaît dans un appartement. On dit que cet oiseau ne chante en hiver qu'après avoir bu. Le gosier de la plupart de nos chantres se trouve fort bien de cette habitude, en toutes saisons. M. le Page du Pratz dit que cet oiseau, sur-tout l'espece appelée le *tangara* du Mississipi, est prévoyant ; il amasse en été pour l'hiver. Des habitans ont trouvé dans ses cachettes plus de grains qu'il n'en tiendrait dans un boisseau, mesure de Paris. L'endroit où est le magasin de cet oiseau est artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou bûchettes, il n'y a qu'un trou par où il entre.

Le *cardinal* se trouve au Brésil et au Mexique. Le *cardinal* du Mexique s'appelle *scarlate* ; Voyez ce mot,

ainsi que pour le *cardinal tacheté* et le *cardinal à collier*. Il y a : Le *cardinal pourpre* de Cayenne ou de la Guiane ; appelé *bec-d'argent* par les Créoles , parce que la base de son bec , qui forme une expansion ou plaque , a la teinte et l'éclat d'un argent poli , tant que l'animal vit , et uniquement dans l'espece mâle ; c'est le *Tangara pourpré* des *pl. enl.* 128. Le *merle à gorge rouge* d'*Edwards* ; il se nourrit de fruits et de baies , et fréquente les lieux découverts ; il va par paire : son nid est placé entre deux branches d'arbre , l'ouverture tournée en bas ; il est construit de paille à l'extérieur et de feuilles de balisier desséchées ; la ponte est de deux œufs blancs , tiquetés de rouge par le bout. Le *cardinal roux* ou *brun* , c'est une variété du *commandeur*. Le *cardinal de Madagascar* , surnommé *soudi* , est une espece de *moineau* , de même que le *cardinal dominicain* , connu sous le nom de *paroare*. Le *cardinal de Canada* est le *Tangara* du Canada. Le *cardinal d'Angola* est le *Moineau de paradis* , *Loxia erythrocephala* , Linn. Le *cardinal du Cap de bonne-Espérance* est le *Gros-bec* de Coromandel. Le *cardinal huppé* est le *Gros-bec* de Virginie , *Coccothraustes Indica cristata* , *pl. enl.* 37.

On donne aussi quelquefois le nom de *cardinal* à un oiseau d'Europe , semblable au *gros - bec*. Voyez ce mot.

CARDINAL. M. *Ernst* décrit sous ce nom un papillon de jour , qui ne marche que sur quatre pattes , et qui a la moitié du dessous de l'aile supérieure de couleur pourpre , avec des taches noires ; ce papillon paroît être de la famille des *Papillons* argentés ou nacrés ; le dessus des ailes est verdâtre , sur un fond fauve , orné de taches et de bandes noires ; le dessous des ailes est vert-pomme ; l'inférieure est coupée de quelques taches et raies nacrées. On trouve ce papillon en abondance aux environs de Tyrnau en Hongrie. C'est le *Pandora* des Éditeurs de l'ouvrage systématique des *Papillons des environs de Vienne*. Le *Pere Engramelle* (*Papillons d'Europe*) donne le nom de *Valaisien* à un papillon de cette espece ; il se trouve dans le Valais ; le dessus des ailes est d'un brun clair , le dessous des ailes supérieures est d'un blanc jaunâtre , le reste est verdâtre et tacheté comme dans le *papillon cardinal*. Son vol est très-rapide.

CARDINALE. C'est une plante du genre des *Rapuntium* de *Tournefort*, Tab. 51, ou le *Lobelia* de *Linnaeus*, Gener. Plant. 1006. Les plantes de ce genre portent des fleurs à corolle monopétale irrégulière, faite en gouttière, terminée par une levre refermée ordinairement en cinq parties. Le calice est fendu en cinq languettes. Le pistil est enveloppé d'une espece de gaine qui porte les étamines. A ces fleurs succede une capsule à deux ou trois loges.

Les especes les plus remarquables sont la *cardinale rouge* ou *raiponce* d'Amérique à fleur d'écarlate, *Lobelia cardinalis*, Linn. 1320; et la *cardinale* d'un bleu plus ou moins foncé, *Lobelia siphilitica*, Linn. 1320. La premiere a deux feuilles pointues, larges d'un pouce, dentelées en scie: sa tige est droite, haute de trois pieds, et porte à l'extrémité un épi de fleurs du plus beau rouge.

La *cardinale bleue*, dit encore M. *Deleuze*, se distingue par la couleur de ses fleurs, et parce que les dentelures de ses feuilles sont arrondies. Moins belle que la premiere, elle a sur celle-ci l'avantage de l'utilité, s'il est vrai qu'elle puisse servir de remede anti-vénérien, ainsi qu'on le prétend. L'une et l'autre *cardinales* sont originaires de Virginie, et à racines vivaces.

CARDINALE, *Pyrochroa*. M. *Geoffroy* donne ce nom à un insecte d'un beau rouge couleur de feu. Il se trouve en automne sur les haies: il est rare. Ses antennes pectinées d'un seul côté forment des especes de barbes ou panaches qui contribuent à sa parure. Il n'a de noir que les antennes, les pattes et le dessous du corps.

CARDINAT, en Guienne, est le *Chardonneret*.

CARDITES. Nom donné aux coquilles bivalves et fossiles, du genre des *Cœurs*. Voyez ce mot.

CARDON, *Cinara spinosa* aut *hortensis aculeata*, C. B., Tourn. *Carduncellus*, Linn. 1159. *Carduus* sive *Scolymus sativus*, *spinus*, J. B. Plante potagere et vivace, qui se multiplie de graine, et dont il y a deux especes renommées: savoir, les *cardons de Tours* et les *cardons d'Espagne*. Ces plantes sont des especes d'*artichauts*, (on les nomme *artichauts-gardes*) dont

elles ne different que par les épines roides et longues, dont les angles des feuilles et les écailles des calices sont armés. Lorsque les feuilles de ces plantes sont parvenues à leur grandeur, on les enveloppe de paille et on les butte d'un pied de terre, qui en diminuant la transpiration et le contact de l'air, les fait blanchir, les attendrit et leur fait perdre leur amertume naturelle. Ce sont les côtes larges, épaisses et blanchies de cette plante, dont on ôte les bords minces et feuillés, qu'on sert, sous le nom de *cardons*, sur les tables parmi les mets les plus recherchés, *Cinara spinosa*, *cujus pediculi esitantur*, C. B. Pin. 383.

On sème la graine du *cardon* dans le courant du printemps, soit en pleine terre bien meuble, soit sur des couches, et l'on a soin d'arroser. Cette plante est originaire de Crete; elle croît naturellement en Espagne, en Italie, en Sicile et dans les provinces Méridionales de la France.

CAREICHE, *Carex*, Linn. Nom donné à un genre de plantes de l'ordre des *Monoïques* dans le Système de M. *Linnaeus*; c'est-à-dire, dont les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent séparées sur le même individu. Ces plantes sont à racine vivace, et croissent la plupart dans les lieux humides. On distingue, 1.° Le *puçier* ou *careiche* à la puce, *Carex pulicaris*, Linn. 1380; les semences imitent, par leur figure et leur couleur, de petites puces pendantes; au nombre de six à huit. 2.° La *careiche* appelée *laiche des lievres*, Voyez cet article. 3.° La *careiche* hérissée, *Carex muricata*, Linn. 1382; ses capsules sont dures et hérissées en chausse-trappe. 4.° La *careiche* paniculée, *Carex paniculata*, Linn. 1383; sa tige est triangulaire et terminée par un panicule rameux, resserré en épi commun. 5.° La *careiche* pilulifere ou *cypéroïde* à balles, *Carex pilulifera*, Linn. 1385; les épillets femelles sont sessiles, très-petits, globuleux, rapprochés par un seul épillet mâle et linéaire. 6.° La *careiche* cypériforme ou *faux-souchet*, *Carex pseudo-cyperus*, Linn. 1387; sa tige est haute de deux pieds, triangulaire, rude et accrochant en ses angles; les épillets sont au nombre de cinq, pédunculés et axillaires. 7.° La grande *careiche*, *Carex maxima*, Flor. Fr.; elle se trouve dans

les bois ; sa tige est haute de trois à quatre pieds , triangulaire et rude. 8.° La *careiche* à vessies , *Carex vesicularis* , Linn. 1388 ; ses capsules sont renflées , presque vésiculaires. 9.° La *laïche* des marais , *Voyez à l'article LAÏCHE*. On connoît encore d'autres especes ou variétés.

CARÉNÉ. Nom d'un poisson du genre du *Silure*. *Voyez* ce qu'il en est dit à cet article.

CARET. *Voyez* CARRET.

CARIA CARREYAN OU COMEGEN. *Voyez à l'article FOURMIS ÉTRANGERES*.

CARIACOU. Nom sous lequel on connoît une espece de *chevreuil* à Cayenne. Son poil est gris , tirant sur le blanc ; ses cornes sont droites , pointues , sans andouillers ; il ne marche point en troupes , court fort vite , fuit les endroits habités par l'homme ; il repaire dans les grands bois , ne fait qu'un petit à chaque portée ; il aime à battre l'eau ; sa chair est très-délicate. Les Cordonniers font de sa peau , des souliers d'un très-bon usage. *Voyez maintenant l'article MAZAMES*.

CARIAMA OU CARIANA. Cet oiseau habitant des marais du Brésil , et du genre LXXXVI. de M. *Brisson* , est de la grandeur du héron commun : son cri , assez semblable à celui de la femelle du paon , se fait entendre de fort loin ; son bec en cône courbe est court , et d'un jaune rembruni ; une hupe d'un noir varié de cendré lui décore la racine du bec ; ses yeux , qui sont de couleur d'or et très-beaux , contrastent avec le gris , le brun et le roux , dont tout son corps est varié , ses ailes finissent à peu près avec sa queue. Il ne s'appuie en marchant que sur les trois doigts de devant ; le doigt en arriere est placé très-haut. Sa chair est bonne à manger.

CARIAROU OU CARAEROU , *Convolvulus tinctorius fructu vitigineo* , Barr. Ess. 39. Espece de *liane* des Antilles , dont la feuille sert aux Colons Portugais pour teindre leurs hamacs en cramoisi. On tire encore des feuilles de cette plante , une espece de fécule qui imite le vermillon , et dont les Indiens se peignent le corps. Le *cariarou* paroît facile à multiplier ; on en voit un beau berceau au Gouvernement de Cayenne , *Barrere* dit

que le mot *cariarou* (en Caraïbe *karyouarou*) signifie et la plante et la fécule. Voyez LIANE.

CARIBOU. Animal sauvage du Nord de l'Amérique, qu'on confond avec le vrai *cerf* du Canada; mais qui en diffère, ayant autant de rapport avec le *rhenné* du Nord ou de Laponie. Cet animal est extraordinairement léger : il a les ongles plats et fort larges, garnis d'un poil rude entre-deux, qui l'empêche d'enfoncer dans la neige, sur laquelle il court presque aussi vite que sur la terre. Il habite les savannes et les forêts, où croît l'*anagyris fetida* (bois puant), planté qu'il aime beaucoup; et quand elles sont épaisses, il s'y fait des routes, comme la plupart des animaux qui habitent le fort des bois : il les suit ordinairement. Le *caribou* des forêts épaisses a les cornes fort petites; celui des forêts claires les a fort grandes. C'est un animal à qui le *carcajou* fait la chasse. Voyez CARCAJOU et RHENNE.

CARICOIDE. Genre de *polypier* fossile, de figure sphérique, avec ou sans pedicule, ayant une cavité circulaire à son extrémité supérieure, quantité de petits trous dispersés sur la surface extérieure, et dans son intérieur des tuyaux presque cylindriques. On en distingue un grand nombre d'espèces ou de variétés, nouvellement décrites par M. Guettard dans le second volume de ses *Mémoires sur différentes parties des Sciences et Arts*. Voyez FONGITE et FIGUE FOSSILE.

CARIGUE, ou CARIGUEYA au Brésil, ou CARIGUEYA-TAIBI de *Marcgrave*. C'est le *Sarigue*. Voyez ce mot.

CARIGUIBEJU. Nom que l'on donne au Brésil à une espèce d'animal voisine de celle de la *loutre*, et qu'on connoît aussi sous le nom de *saricovienne*. Voyez ce mot.

CARILLONNEUR, *pl. enl. 700, fig. 2*. Petit oiseau du genre de ceux qu'on appelle *fourmilliers*, Voyez ce mot, et qui se trouve seulement dans les forêts qui sont à l'intérieur des terres à la Guiane. Le dessus de la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont variés de taches noires, oblongues, sur un fond blanc; une raie noire sur chaque joue, et qui s'étend jusqu'au haut du dos, lequel est d'un brun-gris; le reste du plumage est

à peu près d'un brun-gris. Ces *fourmilliers-carillonners* vont par petites bandes ou compagnies de quatre ou six, et forment entre eux un bruit semblable au carillon de trois cloches d'un ton différent. Leur voix, quoique très-forte en comparaison de leur taille, l'est beaucoup moins que celle du *fourmillier-béfoi*; on ne les entend distinctement que de cinquante pas; ils semblent chanter en partie, sans interruption pendant des heures entières, mais chacun d'eux ne fait que répéter successivement les trois tons dont leur chant singulier est composé.

CARLINE, *Carlina acaulis*, Linn. 1161. *Carlina acaulos*, *magno flore albo*, Casp. Bauh. Pin. 380, Tourn. 500. On lui donne aussi les noms de *chardonnerette* et de *caméléon blanc*. Cette plante très-singulière est bisannuelle; elle pousse de grandes feuilles, un peu chatoyantes, comme la peau de l'animal caméléon, pétiolées, profondément découpées, étalées sur la terre, garnies de pointes dures et fort piquantes. De la racine, qui est pivotante, longue de deux pieds et grosse comme le pouce, s'élève une tête orbiculaire, épineuse, soutenant des especes de fleurs à fleurons; cette plante est presque sans tige. Les écailles intérieures du calice qui est assez évasé, sont longues et un peu colorées, ou d'un blanc sale, ce qui donne à la fleur l'apparence d'une fleur radiée, (mais elle est de l'ordre des *Fleuronnées*.) C'est en cela que consiste son caractère générique. Cette plante croît naturellement sur les lieux montagneux, sur les Alpes, les Pyrénées et le Mont-d'or. Les paysans en mangent les têtes pendant qu'elles sont encore jeunes et tendres. Les racines desséchées de cette plante ont une odeur forte et aromatique, et un goût de fenouil. On préfère celles dont la couleur est grisâtre extérieurement, et blanchâtre dans l'intérieur. On les croit propres contre les maladies contagieuses: elles sont alexitères, apéritives et hystériques. Charlemagne employa aussi ces racines pour guérir les fièvres malignes de ses soldats.

Il y a : La *carline caulescente*, *Carlina caulescens*, *magno flore albicante*, C. B. Pin. 380, Pitt., Tourn. 500. On distingue encore : La *carline sauvage* ou le *caméléon*

bleu, *Carlina sylvestris vulgaris*, Clus. Hist. clvj, Linn. La *carline* laineuse ; on prétend que son suc propre est rouge. L'espece à fleurs en corymbes, etc.

CARMANTINE, *Justicia*, Linn. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la division des *Personnées*, qui a de grands rapports avec les *acanthes*, etc. et qui comprend un assez grand nombre d'especes, qui sont des arbrisseaux ou des herbes exotiques, dont les feuilles sont simples et opposées, et dont les fleurs axillaires ou terminales, ont la corolle labiée, et n'ont que deux étamines. Le fruit est une capsule oblongue, rétrécie vers sa base ; obtuse, avec une pointe courte à son sommet ; biloculaire, s'ouvrant par une languette élastique en deux valves cymbiformes, et contenant dans chaque loge une ou plusieurs semences comprimées. M. le Chevalier de la Marck divise les especes de ce genre en quatre sections ; savoir :

CARMANTINES à tiges ligneuses ; les antheres à loges réunies.

Il y a : La *carmantine* en arbre, vulgairement le noyer de Ceylan, *Justicia adhatoda*, Linn. *Adhatoda Zeylanensium*, Herm. ; et *Mala*, Tourn. 175. *Echolium*, Riv. Mont. 129 ; c'est l'espece la plus élevée de ce genre, et celle qui intéresse le plus par son beau port et par son aspect agréable, lorsqu'elle est en fleur. Elle s'élève en arbre à la hauteur de dix à douze pieds. Quoique originaire des pays chauds, elle passe facilement les hivers dans nos orangeries ; ses fleurs sont blanches, grandes, et paroissent en Juillet. La *carmantine* à fleurs en crochet, *Justicia echolium*, Linn. *Adhatoda floris labio superiori angustissimo, et ad posteriora reclinato*, Tourn. 175 ; cette espece forme un petit arbrisseau, et se trouve au Malabar, dans l'Inde, et dans l'Isle de Ceylan : sa racine en décoction est estimée contre la goutte, et mêlée à celle de ses feuilles, elle est réputée salutaire dans les douleurs néphrétiques. La *carmantine* à fleurs infundibuliformes du Malabar, *Manja-Kurini*, Rheed. L'espece à fleurs courtes de l'Inde, *Adhatoda flore minori*, Tourn. *Bem-Curini*, Rheed. *Betonica frutescens*, Bont. Jav. 146.

La *carmantine* scorpioïde de la Vera-Cruz. La *carmantine* tachetée des Moluques et des Indes, *Tsjude-Maram*, Rheed. Mal. *Antolang*, Ray. La *carmantine* à feuilles de saule des Indes Orientales, *Cjendarussa*, S. Sosa, Rumph. Amb. *Vada-Kodi*, Rheed. Mal. La *carmantine* à fleurs rouges de l'Amérique Méridionale, *Justicia pulcherrima*, Jacq. Amer. La *carmantine* épineuse de Saint-Domingue, *Justicia spinosa*, Linn. La *carmantine* à petites feuilles du Tranquebar. L'espece à feuilles de pervenche de Madagascar. La *carmantine* paniculée de l'Arabie-Heureuse, *Justicia fastuosa*, Linn.

CARMANTINES à tiges ligneuses ; les antheres à loges séparées.

Il y a : La *carmantine* à feuilles d'hysòpe des Isles-Canaries. Celle à fleurs sessiles de l'Isle de Saint-Eustache. La *carmantine* velue de la Martinique. La *carmantine* à fleurs en faucille de l'Isle-de-France. Celle à fleurs panachées de jaune, de blanc et de violet de la Guiane. L'espece à péduncules biflores de l'Arabie. La *carmantine* odorante, *Dianthera odora*, Forsk. Ægypt. ; elle croît aussi en Arabie, dans les bois ; son odeur n'est bien sensible que lorsque la plante commence à se faner. Les paysans Arabes recherchent cette plante ; ils en font des couronnes de fleurs dont ils s'ornent la tête les jours de fêtes.

CARMANTINES herbacées ; les antheres à loges réunies.

Il y a : La *carmantine* à épis grêles des Indes Orientales, *Justicia procumbens*, Linn. ; il y en a une variété, *Bongum mas*, Rumph. Amb. La *carmantine* rampante du Ceylan. L'espece dont les épis ont le dos en dents de peigne des Indes Orientales, *Cabling* et *Cadlum*, Cani. La *carmantine* de la Chine. La *carmantine* à feuilles de vipérine des terrains humides du Malabar et de l'Inde, *Butumbo*, Encycl. Anc. *Pec-Tumba*, Rheed. Mal. La *carmantine* ciliée du Ceylan. L'espece à feuilles de basilic de l'Amérique Méridionale ; il y en a une espece dans la Jamaïque qui est moins rameuse, *Justicia asurgens*, Linn. La *carmantine* à péduncules foitrichus,

Speculum Veneris majus impatiens, Sloan. Jam. ; elle croît dans les contrées chaudes de l'Amérique. Il y a encore : La *carmantine* de Carthagene ; elle croît dans les haies épaisses et dans les bois. L'espece tubuleuse, *Justicia nasuta*, Linn. *Pulcolli*, Rheed. Mal. ; elle croît au Malabar, dans l'Inde et dans l'Isle de Java ; il y en a une variété, *Cara-Caniram*, Rheed. Mal. *Boincaro*, Encycl. Anc. La *carmantine* bivalve, *Andel-Odagam*, Rheed. Mal. ; elle croît dans les lieux sablonneux, dans l'Inde et au Malabar. La *carmantine* à fleurs pourprés ; elle croît dans la Chine et dans les Moluques. *Rumphius* fait mention d'une variété dont les nœuds de la tige et les nervures des feuilles sont rougeâtres, *Folium tinctorium* ; on s'en sert pour teindre en rouge. La *carmantine* à fleurs penchées de Java. L'espece à tige tétragone du Gange ; elle se trouve dans l'Inde et dans l'Isle de Java. La *carmantine* sans tige ; elle croît dans l'Inde, près de Tranquebar.

CARMANTINES herbacées ; les antheres à loges distantes.

Il y a : La *carmantine* à double calice, et dont celui qui est extérieur offre une languette droite et dorsale ; elle croît dans l'Inde. La *carmantine* pectorale, vulgairement *herbe à Charpentier* de la Martinique ; *Voyez ce mot.* La *carmantine* à épis disposés en faisceau ou comme en ombelle de la Jamaïque. L'espece à feuilles linéaires de la Floride et de la Virginie, *Dianthera Americana*, Linn. La *carmantine* à feuilles d'hysope de Java. La *carmantine* du Pérou, *Dianthera* . . . Domb. Herb. Peruv. Il existe encore plusieurs autres especes de *carmantines*, mais moins connues.

CARNILLET. *Voyez CUCUBALE.*

CARNIVORE, CARNASSIER. Dénominations générales pour les animaux qui vivent de chair, ou qui en mangent. *Carnassier* se dit proprement de l'animal que la nécessité de nature force à se nourrir de chair, et qui ne peut vivre d'autre chose ; et tous ces animaux sont armés de griffes aiguës, de dents tranchantes, (les oiseaux ont des becs arqués, acérés), instrumens de meurtre. Leur instinct est farouche et leur naturel sanguinaire. Le *lion*, le *tigre*, le *loup*, le

glouton, etc. sont, parmi les quadrupèdes, des animaux *carnassiers*.

L'animal *carnivore* se nourrit bien de chair, à la vérité, mais n'est pas réduit à cet unique aliment. Il peut, comme les animaux dont la nature est douce et la vie innocente, se nourrir des fruits de la terre; et son naturel semble participer à la fois de la bénignité, de l'inclination sociale des frugivores, et de la férocité des *carnassiers*. Entre les espèces qui offrent ce bizarre contraste, ne peut-on pas dire ce honteux mélange! laquelle doit être nommée la première? Hélas! celle de l'Homme: nous sommes *omnivores*. Voyez l'article FRUGIVORE. En général, les animaux *carnassiers* ont les intestins beaucoup plus courts que ceux des *frugivores*. On trouve dans l'*Encyclopédie* à l'article *Carnivore*, des détails intéressans sur la variété qui s'observe dans les estomacs des *granivores* et des *carnivores*.

CAROUCHUPA. Voyez à l'article SINGES DU PÉROU.

CAROLINE, *Argentina Carolina*, Linn. *Harengus minor Bahamensis*, Catesb. Poisson du genre de l'*Argentine*. Il abonde, selon *Catesby*, dans les bas-fonds, autour des Isles Lucaïes, de là il entre dans de petits canaux garnis de vanes, par lesquels il s'avance assez loin dans les terres, où on le prend en quantité, lorsque la marée se retire: il suffit pour cela de fermer les vanes. La chair de ce poisson est assez estimée. Il ressemble assez à un hareng de petite taille: ses écailles sont argentées; la ligne latérale est droite; la nageoire dorsale, assez grande, et offre vingt-cinq rayons; les pectorales en ont chacune seize; les abdominales en ont douze; celle de l'anus, quinze; celle de la queue, qui est fourchue, en a trente-un.

CAROTTE commune, *Daucus sativus*, radice luteâ, Tourn. Inst. 307. *Daucus carota*, Linn. 348. La carotte est une espèce de *Daucus*, qu'on cultive dans les jardins potagers, et dont la racine est fort en usage dans nos cuisines. C'est une plante à racine fusiforme, et qui pousse des feuilles grandes, vertes, velues, découpées, d'une odeur et d'une saveur assez agréables: sa tige est ronde; également velue, (ses poils sont courts, un peu rudes,) creuse, rameuse, et croît jusqu'à

quatre pieds de hauteur ; pour la faire grossir, ainsi que la racine, on en coupe les montans à un demi-pied de terre. Cette tige est chargée en son sommet d'ombelles, qui portent de petites fleurs inégales, échanrées et disposées en fleurs de lis : le calice de cette fleur se change en un petit fruit composé de deux semences jointes ensemble, velues, rudes au toucher, planes d'un côté, conyexes de l'autre. Sa racine est grosse, longue, charnue, d'un jaune plus ou moins foncé, facile à rompre, d'un goût douceâtre : il y en a une autre espece dont la racine est blanche (*radice albâ*, Inst. R. Herb.), également usitée dans nos cuisines : les feuilles de l'une et de l'autre sont vulnéraires et sudorifiques. La biere qui a fermenté avec la graine de *carotte* est diurétique et convient, dit M. *Haller*, aux néphrétiques. On tire de la racine un véritable sucre, ce qui est rare dans les plantes d'Europe. Cette même racine, réduite en cataplasme, fait un remede pour le cancer ouvert, dont on fait beaucoup de cas depuis quelque temps : on tire encore de la graine une eau qui, animée par l'huile essentielle de bergamotte, devient une liqueur fort agréable. On cultive aussi une *carotte* à racine rougeâtre, *Daucus sativus*, *radice atro-rubente*, Tourn.

Les *carottes* forment un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Ombellifères*, qui a beaucoup de rapports avec les *ammis*, et qui comprend des herbes dont les feuilles sont composées, à découpages plus ou moins menues, et dont les ombelles se contractent à mesure que le fruit se développe, et portent des semences hérissées de poils un peu roides.

Il y a : La *carotte* de Mauritanie ; elle croit aussi dans l'Espagne et dans les environs de Perpignan. La *carotte* gommifere des lieux pierreux et maritimes de l'Europe Australe. La *carotte* à feuilles luisantes, et maritime, des environs de Montpellier. La *carotte* polygame d'Espagne. La *carotte* hérissée de la côte de Barbarie, *Daucus muricatus*, Linn. A l'égard de la *carotte* d'Alsace, c'est l'*Angélique* des prés à feuilles de persil : mais la *carotte* la plus utile, après l'espece cultivée, est la *Carotte* sauvage ou *Faux-Chervi*, *Daucus sylvestris* aut.

vulgaris ; Clus. Hist. 198. *Daucus officinarum* ; C. B. Pin. 151. Cette plante qui croît dans les prés, sur le bord des chemins et dans les lieux sablonneux, pousse plusieurs tiges rameuses, cannelées, un peu velues et hautes d'un pied et demi à deux pieds. Ses fleurs sont blanches, (purpurines et stériles dans le centre de l'ombelle) et divisées en parasols au haut des tiges, comme dans la *carotte* ordinaire. Ce parasol prend, en se contractant en dessus, la figure d'un nid d'oiseau : aux fleurs succèdent des graines velues, grises, oblongues, jointes deux à deux, et garnies de poils. Sa racine est plus petite et plus âcre que celle de la *carotte* cultivée. En Médecine on substitue quelquefois sa semence à celle du *daucus de Crete* ; mais la vertu en est plus foible. Ses graines sont fort estimées contre la colique néphrétique : leur infusion dans le vin blanc provoque les regles, l'urine, et est utile dans les affections hystériques. Les *carottes*, celle des jardins et la sauvage, sont bisannuelles, et ne se multiplient que de graines ; on les sème en Avril et Mai sur planches.

CAROUBIER ou CAROUGE, *Caroba aut Siliqua edulis*, C. B. Pin. 400, Tourn. 578. *Ceratonia siliqua* ; Linn. C'est un arbre de moyenne grandeur, à cime étalée ; les branches sont tortueuses ; le tronc est raboteux, et son écorce brune ; les feuilles sont épaisses, fermes, nerveuses, vertes, coriaces, presque rondes, et ne tombent point en hiver. Les fleurs mâles et les fleurs femelles viennent sur la partie nue des branches et sur des individus différens. Les mâles sont à cinq étamines jaunâtres, et forment de petites grappes rouges ; les femelles sont formées de cinq tubercules sans pétales : au pistil succède un fruit qui a la forme d'une gousse aplatie, épaisse en ses bords, lisse, coriace, de la longueur d'un demi-pied et plus, sur un pouce et demi de large : on le nomme *carouge*. Cette gousse un peu arquée, renferme des semences aplaties, dures, luisantes, et contenues dans des loges transversales, creusées dans une pulpe succulente, qui remplit l'intérieur de la siliqua. Cette pulpe est de la consistance d'un suc épais, noirâtre, mielleux ; douceâtre, ayant quelque rapport avec la moëlle de

casse. Lorsque ce fruit est vert, il a un goût désagréable; mais mûr, il est assez gracieux: on le regarde comme béchique. Les Egyptiens extraient de ce fruit un miel fort doux, qui sert de sucre aux Arabes. On l'emploie pour confire les tamarins, les mirabolans et autres fruits: il a aussi une vertu laxative. En Syrie et en Egypte, on retiroit anciennement de ce fruit une espece de vin par la fermentation. Le *caroubier* étoit autrefois très-commun en Palestine, en Judée et en Egypte: on en voit beaucoup en Provence, en Espagne et à Naples. Dans les lieux où il est commun, les pauvres se nourrissent de son fruit, et on en engraisse le bétail; mais cette nourriture donne la diarrhée et cause des tranchées. Le *caroubier* est très-difficile à élever dans ce pays-ci. Son bois est dur et d'un bon usage.

CAROUGE, *Xanthornus*. Il paroît qu'on ne trouve cet oiseau qu'en Amérique: on en compte au moins dix, tant especes que variétés; les plus gros égalent à peu près la grive, et les autres le pinçon; quelques-uns ont un ramage fort doux. On distingue le *carouge* de Cayenne, *pl. enl.* 607, *fig.* 1; la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont d'un marron foncé; le dessus du dos est d'un noir de velours, ainsi que les penes des ailes et de la queue; le dessus du bec, les pieds et les ongles sont noirs aussi; le reste du plumage est d'un marron foncé; la base du bec inférieur est grise: ce *carouge* se trouve aussi à la Martinique. On distingue un autre *carouge* de Cayenne, *pl. enl.* 343: sa tête est jaune, on l'appelle *coiffe-jaune*. Il y a: Le *carouge* à tête jaune, appelé le *cul-jaune* de Cayenne, ou le *carouge* de l'Isle Saint-Thomas, *pl. enl.* 535, *fig.* 1 et 2; c'est la *Demoiselle* des habitans de Saint-Domingue: ce *carouge* se trouve aussi au Mexique, *pl. enl.* 5. Le *carouge-olive* de la Louisiane, improprement appelé *carouge* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 607, *fig.* 2. Le *carouge brun-roux*, *tacheté de noir*, du Mexique. A l'égard du *carouge-bleu* de Madras, et du *carouge à gorge-jaune* du Cap de Bonne-Espérance; il paroît que ce sont des *Tangaras*, Voyez ce mot. Ces *carouges* construisent des nids charmans; ils sont formés de petites fibres de plantes et de feuilles seches;

entrelacées les unes dans les autres , et formant des segmens d'un globe creux qui seroit séparé en quatre portions égales ; le tout si artistement cousu sur une feuille de bananier ou de quelque autre arbre , que la feuille fait elle-même un des côtés du Nid.

CARPE, *Cyprinus carpio*, Linn. ; en Angleterre , *Carp* ; en Allemagne , *Karp* ; à Venise , *Rayna*. Poisson d'eau douce , fort commun , et assez connu de tout le monde pour qu'on pût se dispenser de le décrire. M. Duverney l'ainé et M. Petit le Médecin , ont donné , dans les *Mémoires de l'Académie* , année 1733 , pag. 197 , les observations anatomiques et physiques qu'ils ont faites sur ce poisson. Ces détails , quelque intéressans qu'ils soient , seroient ici déplacés : c'est dans cette source précieuse qu'il faut les chercher. Quant à la structure merveilleuse des ouïes de la *carpe* , et de plusieurs autres parties , tant intérieures qu'extérieures , et qui lui sont communes avec presque tous les autres poissons , nous renvoyons *au mot* POISSON. Nous croyons cependant utile d'indiquer ici les principaux caracteres de ce genre de poissons , et de l'espece dont il est mention dans cet article.

La *carpe* et les poissons que les Ichtyologistes rapportent à ce genre (du *Cyprin* , Voyez à l'article POISSON) , sont de l'ordre des *Poissons* à nageoires molles ; la membrane qui borde les couvercles des ouïes est dorée et soutenue de trois côtes ou rayons : ils n'ont point de dents dans la bouche ; mais on trouve quelques osselets qu'on présume en faire l'office , placés au fond du gosier. Entre les divers caracteres qui distinguent la *carpe* des autres especes du même genre , la structure des premiers rayons de la nageoire du dos et de celle de l'anüs , est un des principaux ; les trois premiers rayons de ces nageoires , plus courts que le quatrième , sont réunis de maniere à paroître au premier coup-d'œil n'en former qu'un ; et le troisième est barbelé , dit M. Deleuze : la nageoire dorsale a vingt-trois ou vingt-quatre rayons ; les pectorales , chacune seize ; les abdominales , neuf , ainsi que celle de l'anüs ; celle de la queue , qui est fourchue , en a dix-neuf. La *carpe* a quatre barbillons à la mâchoire d'en haut , deux de chaque côté ; la gueule ronde , lorsqu'elle est ouverte ;

Les lignes latérales assez droites ; la prunelle ronde et bleue ; l'iris argenté et nué de jaune doré. La couleur du corps varie beaucoup : l'âge peut y influer ; mais on en connoît de bleuâtres , de verdâtres , de brunes , de jaunes , de rouges ; d'autres , comme dorées ; enfin d'autres qui sont blanches et comme dépourvues d'écaillés , peut-être par vieillesse.

On trouve la *carpe* dans les étangs , dans les rivières , dans les marais , dans les lacs , et jamais dans la mer. Il y en a de plusieurs grandeurs ; ses écaillés sont extrêmement grandes et larges : elle multiplie beaucoup , et parvient même à un âge fort avancé , comme le prouvent ces grandes et grosses *carpes blanches* , que l'on voit dans les canaux de Fontainebleau et de Chantilly ; mais il est difficile de croire , comme quelques Auteurs l'ont dit , qu'elles vivent jusqu'à cent ans.

On prétend que dans certains lacs et dans de certaines rivières , les *carpes* parviennent jusques à la grandeur de trois coudées. M. *Darci* , ci-devant Contrôleur de la maison de S. A. S. Monseigneur le *Prince de Condé* , nous a dit avoir vu en 1733 , sur la table de S. A. S. Monseigneur le *Prince de Conti* , à Offenbourg , une *carpe* du Rhin qui avoit trois pieds et demi de long entre œil et bat ; elle pesoit quarante-cinq livres. La *carpe* se nourrit d'herbes , d'insectes , de frai des autres poissons , qu'elle trouve dans les eaux. Elle suce aussi la vase. Tous ceux qui se promènent dans les jardins de Chantilly , où les canaux sont remplis de *carpes* , se font un plaisir de voir ces poissons se disputer un morceau de pain , ou même le venir prendre à la main , en s'approchant du bord , et élevant la tête au-dessus de l'eau , pour saisir ce qu'on leur présente. Il semble que l'étang soit destiné pour la *carpe* , tant elle y réussit bien. La *carpe* est le principal alvin des étangs , où il prospère , et parvient promptement à un accroissement considérable.

On a lieu d'observer ici que la Nature pourvoit d'autant plus à la reproduction , qu'il y a plus de causes de destruction. La *carpe* femelle contient une quantité d'œufs prodigieuse , qui , quoique paroissant innombrable , a été cependant soumise au calcul. M. *Petit* , en ayant pesé une certaine quantité dans

unè balance très-exacte , et les ayant nombrés , a jugé ensuite , par voie de comparaison , qu'une *carpe* de dix - huit pouces de longueur donne trois cent quarante-deux mille cent quarante-quatre œufs ou environ. L'ovaire d'une autre *carpe* , qui avoit seize pouces , n'en a donné que trois cent trois mille cinq cent cinquante - deux ; celui d'une troisieme , qui n'étoit longue que de quatorze pouces , n'en a offert que deux cent soixante-deux mille deux cent vingt-quatre. Quelle espérance de multiplication ! mais de ce nombre combien peu viennent à bien ? La plupart de ces germes ou des embryons naissans , deviennent la proie et la nourriture des autres poissons.

Les *carpes* fraient dans les mois de Mai et d'Août : elles ne sont pas alors si bonnes à manger , parce qu'elles sont maigres et insipides , comme il arrive à presque tous les autres poissons. La *carpe* est dans sa grande bonté dans les mois de Février , Mars et Avril.

Les *carpes* d'étang sont ordinairement moins estimés que celles des rivières ; mais il y en a où elles sont excellentes : tel est celui de Camière , près de Boulogne-sur-Mer , qui est fameux pour la multitude , la grosseur et la délicatesse des *carpes* qu'on y pêche , et dont les belles se vendent 24 à 30 livres. On pêche dans quelques rivières des *carpes* , qui , pour l'extérieur , sont en tout semblables aux autres ; mais dont la chair est ferme , grasse , excellente , rougeâtre presque comme celle du saumon : ce qui les a fait nommer *carpes saumonées*. Quelque bonnes que soient nos *carpes* , elles ne sont pas si délicates que celles qu'on pêche dans le Wang-Ho , près du Patle-Cheu en Chine. Les Mandarins de la Province en font transporter un grand nombre à Pekin pendant l'hiver , pour l'Empereur et les Grands de la Cour. Les *carpes* de la Saône , de la Seine , de la Loire , du Rhin sont très-estimées , sur-tout ces dernières , parce que l'eau de ce fleuve est plus pure et plus rapide. La *carpe* est un bon aliment ; elle se digère facilement , et convient à tous les tempéramens , excepté aux personnes sujettes à la goutte : on a des observations que son usage en réveille les accès. La laitance de ce poisson est , comme l'on sait , un mets délicat , et qui fournit une

nourriture si substantielle, qu'on a vu des étiques guéris par l'usage de ces laitances. Tout le monde connoît aussi la bonté exquise des langues de *carpes* et la délicatesse du palais de ce poisson. Comme le fiel que fournit la *carpe* est un peu âcre, cependant tempéré, il est propre à déterger et à empêcher les taies de se former dans les yeux.

Quoique l'eau paroisse le seul élément du poisson, la *carpe* peut cependant vivre long-temps dans l'air : cela est prouvé par la manière dont on engraisse les *carpes* en Hollande et en Angleterre. *Derhan* dit qu'on les suspend à la cave, ou dans quelque autre lieu frais, dans un petit filet, sur de la mousse humide, en sorte que la tête de la *carpe* sorte hors du filet ; de cette manière, on les garde assez long-temps en vie pour les engraisser, en les nourrissant avec de la mie de pain et du lait.

Nous décrivons au mot *Poisson*, une autre manière d'engraisser le poisson par la castration. Voyez *POISSON*.

La *carpe* se pêche de plusieurs manières, à l'hameçon ou au filet, mais très-aisément dans la plupart des étangs, parce qu'on les met à sec. Dans les étangs qui ne peuvent être mis à sec, elles sont assez difficiles à pêcher ; car c'est un des poissons les plus fins et les plus méfians. Lorsqu'il sent l'approche du filet, il plonge la tête dans la bourbe, et laisse glisser le filet sur la queue, qui ploie à volonté ; il reste ainsi tranquille, jusqu'à ce qu'il n'entende plus de mouvement ; ainsi, la vraie manière de le pêcher dans les canaux, est de promener le filet sans bruit et avec une extrême lenteur.

CARPEAU. Nom donné à Lyon à un poisson que la délicatesse de sa chair a rendu célèbre parmi les gourmets. On le trouve dans le Rhône, et principalement dans les étangs de la Bresse et de la Dombes, qui lors des grandes pluies versent leurs eaux dans la Saône. *M. de la Tourrette*, Académicien de Lyon, a fait des recherches et des observations sur ce poisson, qui ne doit pas être confondu avec le *carpione* des Italiens, que les Ichtyologistes placent dans le genre du *Salmones*. Le *carpeau* est exactement conformé à l'extérieur comme la *carpe* ; quelques signes extérieurs

forment tout au plus une variété produite par un dérangement dans l'organisation interne, et ces signes extérieurs sont qu'à poids égal, le *carpeau* est plus court; la tête plus obtuse, l'os du crâne plus large, le museau moins allongé, les lèvres plus épaisses, plus renflées, le dos plus élargi, plus charnu, le ventre singulièrement aplati, sur-tout auprès de l'anus. Si l'on examine les parties intérieures, nulle différence entre le *carpeau* et la *carpe*; la couleur, la nature des chairs et l'organisation générale est absolument la même, avec cette seule différence, que, de quelque grosseur que soit le *carpeau*, on ne trouve, dans la capacité de l'abdomen, ni œufs, ni laites, ni ordinairement aucuns vestiges de ces parties de la génération aux lieux qu'elles occupent dans la *carpe*. C'est cette absence des œufs et de la laite qui produit chez le *carpeau*, l'aplatissement du ventre. Ce poisson doit-il être regardé comme un individu neutre? En ce cas ce seroit un monstre par défaut, comme les *carpes* hermaphrodites sont des monstres par excès; et l'on sait que ces dernières, ainsi que les neutres, ne peuvent être considérées, parmi les poissons, que comme des jeux ou des erreurs de la Nature. Enfin, M. de la Tourrette conclut, d'après l'examen de quelques individus de l'espece du *carpeau*, que ce poisson n'est point un métif, mais véritablement une *carpe* destinée originiairement à avoir un sexe dont elle a été privée par accident; et notre Observateur penche à croire que la plupart des *carpeaux* sont des mâles impuissans, des eunuques que la Nature a mutilés accidentellement, le poisson étant encore jeune. On pêche ce poisson à l'hameçon, à l'épervier, et communément à la seine. Le court-bouillon est la maniere de l'accommoder le plus en usage.

CARPEAU, *Salmo cyprinoïdes*, Linn. *Charax*, etc. Gronov. On donne aussi ce nom à un poisson du genre du *Salmone*; il se trouve en Amérique; sa couleur est mélangée de bleu et d'argenté. *Linnaeus* dit que ce poisson ressemble par son port au *cyprin rougcâtre*; la mâchoire supérieure est plus longue que celle de dessous; le dos est voûté; la ligne latérale droite, les écailles petites et lisses. La première nageoire dor-

sale offre onze rayons ; la seconde est petite ; et d'une substance charnue ; les pectorales ont chacune quinze rayons ; les abdominales , chacune dix , ils sont légèrement fourchus ; celle de l'anus en a onze ; celle de la queue , qui est assez grande , en a vingt-deux.

CARPIO, *Salmo carpio*, Linn. C'est le *Carpion*, de M. du Hamel ; le *Carpione*, des Italiens ; le *Giltcharre*, des Anglois : ce poisson est du genre du *Salmon*. On le pêche dans le Danube , et en plusieurs autres endroits , principalement dans le Lac de Benaco , autrement le *Lac de Garde*, en Italie. Quand les Pêcheurs en ont pris abondamment , ils en conservent en vie dans des réservoirs de bois qu'ils construisent sur les bords de l'eau , et lorsqu'ils s'aperçoivent que ce poisson commence à maigrir , ils le font cuire avec différens assaisonnemens , pour le transporter ensuite dans d'autres pays. Il n'y a pas de poisson dont les Italiens fassent plus de cas que de celui-ci. Le *carpio* est communément long de dix pouces ; ses écailles sont petites et moins obscures que celles de la truite , mouchetées de petites taches noires ; le ventre et les côtés , au-dessous de la ligne latérale , sont argentés ; le museau bleuâtre ; la mâchoire inférieure marquée de huit points de chaque côté ; la langue garnie de cinq rangées de dents ; il y en a deux rangées au palais. La nageoire dorsale a treize rayons , ainsi que les pectorales ; celles de l'abdomen , neuf ; celle de l'anus , onze ; les nageoires inférieures sont noirâtres , nuées de rouge.

CARPOBALSAME. Voyez au mot BAUME DE JUDÉE.

CARPOLITES. On donne ce nom à des fruits pétrifiés , tels que les noix , le gland , les siliques , les fruits en cône de pin , les châtaignes , etc. Quelquefois aussi l'imagination fait donner ce nom à des pierres chariées par des fleuves , et qui ont pris accidentellement la figure extérieure des fruits ; alors ce sont des *Carpomorphytes*.

CARRELET ou **CARREAU**, *Pleuronectes rhombus*, Linn. *Quadratulus* ; à Venise , *Scatto* ou *soagia*. Poisson de mer , du genre du *Pleuronecte* ; il se trouve dans l'Océan. Selon *Willughby*, il diffère des autres poissons du même genre , en ce que sa peau est couverte de

très-petites écailles ; le même Auteur pense que le *carrelet* n'est point distingué du *Rhomboides*, non plus que du *Rhombus lævis* de *Rondelet*. Il paroît que le *carrelet* étoit le *Turbot* des Anciens, dont les Romains faisoient grand cas ; leurs Poètes en ont parlé comme du mets le plus délicat , et *Pline* a dit que les meilleurs turbots se trouvoient auprès de Ravenne. Ce fut auprès de la ville d'Ancône , sur le bord de la Mer Adriatique , que l'on pêcha , sous le regne de Domitien , un *carrelet* d'une grandeur démesurée. Dans ce temps de luxe et de mollesse , une telle prise méritoit bien d'occuper sérieusement le voluptueux Empereur , ainsi que les vils flatteurs qui l'environnoient. On en fit une affaire d'État : le Sénat fut assemblé , et le Prince proposa de décider s'il falloit laisser le poisson entier , ou le couper par tronçons. *Juvenal* , *Sat. IV* , décrit avec son style mordant et ironique , les diverses circonstances de cette ridicule délibération , dont le résultat fut qu'il falloit commander à un Potier en terre , un vase assez grand pour contenir le poisson entier , et l'apprêter ainsi , sans le morceler.

Le corps de ce poisson a la forme d'un losange ; dont les angles sont arrondis ; les deux yeux sont placés sur la partie gauche de la tête ; l'ouverture de la gueule très-ample ; la ligne latérale est arquée ; le côté gauche du corps est d'une couleur cendrée , mêlée de noirâtre ; le côté droit est blanc ; la nageoire dorsale s'étend depuis le museau jusqu'à la queue ; elle a soixante et dix-huit rayons ; les pectorales en ont chacune dix ; les abdominales , chacune six ; celle de l'anus , cinquante-six ; celle de la queue , seize.

CARRET ou CARET , *Testudo* (*Caretta*) *pedibus pinniformis* , *unguibus palmarum plantarumque binis* , *testâ ovatâ acutè serratâ* , Linn. *Testudo pedibus natatoriis* , *unguibus acuminatis* , *palmarum plantarumque binis* , Gronov. Mus. Cette tortue se trouve plus particulièrement dans la mer qui baigne la partie de l'Amérique située sous la Zone torride. Elle a la tête ovale , un peu convexe dans sa partie supérieure , couverte d'écailles polygones et de différentes figures ; la partie antérieure est obtuse , et a très-peu d'avance ; les parties latérales sont convexes ; les yeux sont très-grands , saillans

hors de la tête, et ont le regard porté en avant; les paupières sont très-épaisses, ridées et comme mamelonnées; le museau est court, aigu et garni de pointes; les narines sont dans un tubercule d'une substance molle, qui s'élève sur la partie supérieure du museau; l'une et l'autre offrent un seul trou large et rond; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure, et se termine en une pointe aiguë et recourbée; le cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée et garnie, de distance à autre, d'écailles calleuses; le corps est ovale et renfermé dans une écaille formée par treize lames, les unes hexagones et les autres pentagones; les bords de cette écaille sont minces et dentés en forme de scie; les lames qui recouvrent le dos, au nombre de cinq, sont relevées en bosse, les autres sont aplaties; les quatre pieds sont plats et dans une situation horizontale, sans division, faisant l'office de nageoires, et couverts d'écailles calleuses; ceux de devant sont très-grands, alongés, garnis de deux ongles sur leur bord antérieur qui est épais; le bord postérieur est très-mince et rectiligne; les pieds de derrière sont plus courts et plus larges que ceux de devant; leur forme est oblongue et arrondie: ils ont aussi deux ongles sur leur bord antérieur, qui, comme dans les pieds de devant, a plus d'épaisseur que le bord postérieur; la queue est courte.

On trouvera à l'article TORTUE l'usage de la chair et de l'écaille de la tortue carret.

CARRIERE, *Lapidina*, *Latomia*. Nom donné à un lieu creusé en terre, d'où l'on tire la pierre pour bâtir, ou par un puits en pleine campagne, comme aux environs de Paris, ou de plain-pied le long de la côte d'une montagne, comme à Saint-Leu et autres endroits: on dit *perrière* ou *pierrière* en quelques lieux. Les *carrieres* d'où l'on tire le marbre, se nomment *marbrières*; celles d'ardoise, *ardoisieres*; celles de plâtre, *plâtrieres*, etc. On détache la pierre dans les *carrieres*, avec des coins, des marteaux, des leviers, des pics, quelquefois avec des tarières et la poudre à canon, selon la résistance des masses, la nature de la pierre, et le parallélisme des bancs ou l'inégalité du rocher. Les bancs de pierre à bâtir, des environs de Paris,

SONT

sont composés de coquilles en couches horizontales, et ont depuis huit jusqu'à dix-huit et vingt pouces d'épaisseur, etc. On connoit des *carrières* qui sont d'une étendue très-considérable, celle de Mastricht, par exemple, où l'on dit que cinquante mille personnes peuvent se réfugier, et qui est soutenue par plus de mille piliers, qui ont vingt ou vingt-quatre pieds de hauteur; l'épaisseur de terre ou de rocher qui est au-dessus, est de plus de vingt-cinq brasses: il y a dans plusieurs endroits de cette *carrière*, de l'eau et de petits étangs où l'on peut abreuver du bétail, etc. Voyez *Transactions Philosophiques*, abr. vol. II, p. 463. Les mines de sel de Pologne forment des excavations encore plus grandes que celle-ci. Les grottes de la Thébàide sont de vraies *carrières*, qui occupent un terrain de dix à quinze lieues: elles sont creusées dans la montagne du Levant du Nil. Il y a ordinairement de vastes *carrières* auprès de toutes les grandes villes; mais un tel détail seroit ici déplacé: d'ailleurs, les ouvrages des hommes, quelque grands qu'ils puissent être, ne tiendront jamais qu'une bien petite place dans l'histoire de la Nature. Il faut avoir pour principe dans les bâtimens, de poser les pierres sur leur lit, c'est-à-dire, dans la même situation qu'elles se sont trouvées placées dans la *carrière*, parce que dans cette situation, si elles ne portent pas de plus grands fardeaux, elles s'éclatent et se délitent moins; en un mot, elles durent plus long-temps. Plus la pierre est dure et pleine, meilleure elle est; elle résiste davantage à l'air, à l'humidité et à la gelee: en général, il faut qu'une pierre ait jeté toute son eau de *carrière*, avant de l'employer.

M. le Royer de la Sauvagere, Ingénieur en chef, Seigneur de la terre des Places en Touraine, près Chinon, atteste qu'auprès de son château, une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre, dans l'espace de quatre-vingts ans: il a été témoin lui-même de ce changement; tous ses vassaux et ses voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre, qui est devenue très-dure, étant employée. La petite *carrière* dont il l'a tirée, recommencée à se former de nouveau: c'est au fond d'une petite pièce

d'eau qui sert de décoration au jardin de son Château. Le sol d'une vase glutineuse et poisseuse, se métamorphose en un banc de pierre blanche de neuf à douze pouces d'épaisseur. On assure qu'il y renaît des coquilles, qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope, et qui croissent avec la pierre. Ces coquilles sont, dit-on, de différentes especes; il y a des *ostracites*, des *gryphites*, qui ne se trouvent dans aucune de nos mers, des *comes*, des *tellines*, des *cœurs*, dont les germes se développent insensiblement, et s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur. On observe au fond du sol quelques crevasses, d'où l'on voit sourdre quelques veines d'eau, qui charient la matiere propre à former la pierre et les coquilles. *Avant - Coureur*, année 1769, n.° 43.

On conçoit bien le renouvellement de la pierre dans cette *carriere*, au moyen des eaux qui sont le véhicule de ces dépôts lapidifiques : mais que des coquilles du genre des *Huitres*, et de mers éloignées, tirent leur semence d'une matiere inorganique, c'est rentrer dans le système des formes plastiques. . . . Les corps organiques ont évidemment un prototype dans la Nature, et les prétendus gryphites ne sont vraisemblablement, ou que des noyaux de coquilles, ou des corps accidentellement configurés, qui augmentent de volume par une incrustation pierreuse. . . .

CARTAME, *Carthamus*. Nom d'un genre de plantes à fleurs composées-flosculeuses, qui a des rapports avec les *carlinés* et les *chardons*, et qui comprend des herbes dont les feuilles sont alternes, plus ou moins épineuses, et dont les fleurs souvent environnées de bractées, ont les écailles extérieures du calice chargées de plus d'une épine; les fleurons sont tous hermaphrodites, infundibuliformes, réguliers et quinquefidés, posés sur un réceptacle chargé de poils, et environnés par le calice commun. Le fruit consiste en plusieurs semences ovales, anguleuses, le plus ordinairement couronnées de poils ou de paillettes. Il y a : Le *cartame* laineux, à fleurons jaunes; c'est le *Chardon béni* des Parisiens. Le *cartame* de Crete; il semble n'être qu'une variété du précédent, mais ses fleurons sont blanchâtres. Le *cartame* à fleurons bleuâtres,

Cnicus cœruleus asperior, Bauh. Pin. 378, Tourn. 450; cette espece croît en Espagne et sur la côte de Barbarie. Le cartame à feuilles longues, *Cnicus cœruleus humilis monti lupi*, Tourn. 451; cette espece croît dans les endroits montagneux du Midi de la France; ses fleurons sont bleus. Le cartame nain, *Cnicus cœruleus humilis et mitior*, Tourn., de quelques endroits sablonneux, en France. Le cartame arborescent d'Espagne, *Cnicus Hispanicus arborescens, fetidissimus*, Tourn.; ses feuilles sont ensiformes, vertes, veineuses, très-épineuses en leurs bords, la fleur jaune, et d'une odeur agréable, selon *Linnaeus*. Le cartame taché, c'est le Chardon-marie, Voyez ce mot. Le cartame en corymbe, ou le caméléon noir de l'Italie et de la Turquie d'Europe, *Carthamus corymbosus*, Linn. *Chamaleon niger, umbellatus, flore cœruleo hyacinthino*, Bauh. Pin. 380; cette espece est horriblement hérissée; ses feuilles sont d'un vert noirâtre; ses fleurs d'un bleu clair. Le cartame à feuilles blanchâtres et à épines jaunes, *Cnicus polycephalos canescens, aculeis flavescens munitus*, Tourn. 451; ses fleurons sont de couleur pourpre; cette espece se trouve en Espagne et dans le Midi de la France. Le cartame grillé, *Cnicus exiguus, capite cancellato, semine tomentosum*, Tourn. 451. *Attractilis cancellata*, Linn.; cette espece qui se trouve en Espagne, en Languedoc et dans l'Isle de Candie, est blanchâtre, et chargée d'un coton en maniere de toile d'araignée; les fleurs sont d'un bleu-pourpre; l'intérieur du calice offre une espece de grillage, dans lequel, selon *Linnaeus*, les mouches restent quelquefois prisonnières. Le cartame gommifere, *Cnicus carlinæ folio, acaulos, gummifer, aculeatus, flore purpureo*, Tourn. Cor. 33; cette espece se trouve dans les Isles de l'Archipel; sa racine abonde en un suc laiteux, visqueux, d'une odeur agréable, et gommeux. Le cartame à rameaux ligneux d'Afrique. Le cartame à feuilles non épineuses des Terres Magellaniques. Le cartame à fleurs blanches et à feuilles de saule de l'Isle de Madere.

L'espece la plus utile est la suivante.

CARTAME OU SAFRAN BATARD, *Carthamus officinarum, flore croceo*, Tourn. Inst. 457. *Carthamus sive Cnicus sativus*, C. B. Pin. 378, J. B. 379. *Carthamus*

tinctorius ; Linn. 1662. C'est une plante annuelle , originaire d'Egypte , et que l'on cultive pour la teinture dans quelques provinces de France , d'Italie et d'Espagne ; sa tige est droite et ferme , et s'élève à la hauteur d'un pied et demi ; ses feuilles sont alternes , à trois nervures , embrassent la tige ; elles sont glabres , mais garnies par leurs bords de petites épines roides ; ses fleurs sont à fleurons fibreux , longs de plus d'un pouce , d'un beau rouge de safran foncé , et découpées en lanieres en cinq parties. A ces fleurs , nommées dans le commerce , *safran bâtard* ou *safran d'Allemagne* , *Safranum* , succedent de petites graines terminées en pique , blanches , luisantes , dépourvues d'aigrettes , et contenant chacune une amande huileuse , d'une saveur d'abord douce , ensuite âcre. Cette graine est appelée par quelques-uns , *graine de perroquet* , parce que les perroquets la mangent avec avidité , et s'en engraisent sans être purgés , au lieu que c'est un purgatif pour les hommes. On fait peu d'usage de cette graine en Médecine. Lorsqu'on s'en sert pour inciser les humeurs visqueuses , on la joint à des remedes stomachiques. La fleur est employée en teinture pour donner aux étoffes de soie les belles nuances de couleur de cerise , de ponceau et de rose. Les Plumassiers s'en servent aussi.

On retire aussi des fleurs de ce *safran bâtard* , un beau rouge , dont les Dames font usage pour imiter ce bel incarnat naturel qui manque quelquefois à leur visage : on appelle cette poudre , *rouge végétal* , ou *vermillon d'Espagne et de Portugal* , ou *laque de cartame*.

Voici la méthode de préparer ce *rouge végétal*. On prend les fleurons du *cartame* ou *safranum* séchés , on les met dans des sacs de toile qu'on plonge dans une eau courante , ou , au moins , qu'on a soin de renouveler souvent ; un homme , muni de sabots , monte sur le sac , et le pétrit jusqu'à ce que l'eau sorte sans aucune teinte jaune et absolument claire ; ensuite , on mêle avec ce *safranum* cinq à six pour cent de son poids de sel de soude , ou de cendre gravelée ; on verse par dessus de l'eau froide très-pure , et on obtient une liqueur jaunâtre qui , mêlée avec du jus de citron , dépose une espece de fécule qui s'attache au fond des

vaisseaux dans lesquels elle séjourne , et qu'on transvase successivement , jusqu'à ce que toute la couleur rouge soit épuisée ; c'est cette même fécule qui , mêlée avec du talc en poudre , et humectée avec du jus de citron , ou même avec de l'eau , forme une pâte qu'on met dans de petits pots et qu'on fait sécher.

CARTE GÉOGRAPHIQUE. Coquillage univalve , orné d'une traînée et de points blancs , saillans et rentrans , qui donnent l'idée des lacs du Globe Terrestre : c'est une coquille de la famille des *Porcelaines*. Voyez ce mot.

M. *Ernst* donne aussi le nom de *carte géographique* à deux especes de *papillons* de jour , qui ne marchent que sur quatre pattes , proviennent de chenilles épineuses , qui se changent en chrysalides angulaires , nues et suspendues par la queue. On distingue deux especes de ces chenilles qui donnent chacune leur especes de papillon , l'especes *brune* , et l'especes *fauve*. Leurs chenilles vivent , en Juin , en petite société sur l'ortie qui croît à l'ombre , au bord des forêts , dans l'Alsace , la Lorraine , et aux environs de Francfort et d'Erlangen. La tête porte deux épines fort longues qui forment comme deux especes de cornes ; l'anneau du cou n'en a point ; les deux anneaux suivans en ont chacun quatre ; les autres chacun sept , et le dernier quatre ; en tout , soixante et dix épines. Leur chrysalide est angulaire , nue , et suspendue par la queue. Les papillons qui en sortent , offrent des singularités dans le dessin et les couleurs de leurs ailes. Aux uns , les parties blanches des deux côtés des ailes sont sablées de noir , plus ou moins ; d'autres n'ont en dessus qu'une seule bande fauve ; d'autres deux et même trois ; les nervures jaunes des ailes en dessous , disposées à peu près comme des chemins et des rivières sur un plan dont les intervalles seroient remplis par des terrains de différentes nuances , présentant naturellement l'idée d'une *carte géographique* ; ces couleurs et ces dessins lui ont fait donner ce nom. Ces papillons volent avec grace ; ils planent le plus ordinairement , et se reposent volontiers sur les fleurs radiées , et par préférence sur l'œillet d'Inde. Il y a encore l'especes.

appelée *carte géographique rouge* ; les intervalles en sont bien plus grands , et d'un jaune-paille.

CARTILAGE, *Cartilago*. C'est une des parties solides du corps de l'animal , blanche , polie , uniforme , flexible et élastique , moins compacte qu'un os , mais plus dure qu'aucune autre partie. Les cartilages paroissent être à peu près de même nature que les os , qui ont été *cartilages*. Voyez à l'article *Os* , et à la suite de l'Histoire de l'*Homme*. L'usage des *cartilages* est d'empêcher les os de s'offenser ou de se blesser par un froissement continuel , de les joindre l'un à l'autre par *synchondrose* , de contribuer à la conformation de certaines parties , comme le nez , les oreilles , la trachée , les paupieres , etc.

CARUDE, *Labrus rupestris* , Linn. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans la mer de la Norwege. *Linnaeus* dit qu'il a une tache brune sur le bord supérieur de la queue. La nageoire dorsale a trente-un rayons , dont les dix-sept premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune quatorze ; les abdominales , six , dont un épineux ; celle de l'an us , dix ; celle de la queue , treize.

CARVI ou **CUMIN DES PRÉS**, *Carum* , Dod. Pempt. 299. *Carum carvi* , Linn. 378. *Cuminum pratense* ; *Carvi officinarum* , C. B. Pin. 158. C'est une plante bisannuelle qui pousse plusieurs tiges hautes d'un pied et demi , rondes , rameuses , nouées , carrées et vides ; ses feuilles naissent comme par paires le long d'une côte , et découpées menu. Les fleurs qui sont blanches , disposées en lis , naissent sur des ombelles , soutenues aux sommets de la plante : à ces fleurs , de peu de durée , succèdent des graines longuettes , convexes d'un côté , concaves de l'autre , ornées de trois cannelures , d'un vert obscur , d'une odeur de fenouil , d'une saveur d'anis , de cumin et de panais. Cette graine est une des quatre grandes semences chaudes : elle entre dans la composition du rossolis , ou eau de sept graines. On en tire par la distillation une huile essentielle , âcre et fort pénétrante , qui , dissoute dans de bon esprit de vin , et injectée dans l'oreille , est excellente pour la surdité. Le *carvi* est , en général , un puissant carminatif , qui vient abondamment dans

les prés secs du Languedoc et de la Provence. On prétend qu'elle a été nommée *carvi* de *Carie*, qui est un pays de l'Asie Mineure, où les Anciens la trouverent.

CARYOCAR. Voyez PORTE-NOIX.

CARYOPHILLOÏDES. Pétrifications communément calcaires, d'une forme souvent conique, striées, et cellulaires. Il y en a qui ressemblent un peu à des clous de girofle, et qui ont au dessus une espede d'étoile, ou la forme d'une fleur en cloche, et pentagone. Quelques Naturalistes ont supposé que ces dernières étoient des articulations de quelques especes d'étoiles de mer arborescentes. Dans ce cas, elles seroient du même genre que les *Trochites*, (Voyez ces mots). D'autres les rapportent aux corallines étoilées : ce seroit également l'ouvrage d'une sorte de polypier. Consultez Ellis, *Essai sur l'Histoire Naturelle des Corallines*.

Il est certain que l'analogue marin, qui s'y rapporte exactement, n'est pas encore connu. M. *Bertrand* (*Dictionnaire oryctolog.*) croit que ce sont les extrémités d'une sorte de coralline articulée du genre des *Zoophytes marins*, dont le fond de quelques mers est tapissé. M. *Guettard* décrit plusieurs especes ou variétés des *caryophilloïdes*, qu'il range en trois sections ; savoir : 1.° Les *caryophilloïdes* simples, ou qui ne jettent point de branches ; 2.° ceux qui se groupent ; 3.° et ceux qui se ramifient. Les *caryophilloïdes* ont pour caractere distinctif, selon cet Observateur, des étoiles rondes qui terminent chaque tuyau. Les étoiles sont plus ou moins concaves, et composées de plusieurs rayons ou lames, pour l'ordinaire alternativement longues et courtes. Consultez le deuxième volume des *Mémoires sur différentes parties des Arts et Sciences*, pag. 110 et 384.

CARYOTE à fruits brûlans, *Caryota urens*, Linn. *Palma Indica*, folio bicomposito, fructu racemoso, Raii Hist. 1365. *Schunda-panna*, Rheed. Mal. *Palma dactylifera*, fructu acerrimo, Plum. *Seguaster major*, Rumph. Amb. *Birala*, Encyclop. Anc. Espece de palmier qui croît dans les Indes et dans les Isles Moluques ; il est droit et s'éleve assez haut ; son bois est solide et

pesant ; la moëlle qu'il environne est blanche, et l'on en fait, lorsque celle du *sagou* manque, un pain ou une farine, mais peu agréable. Les fleurs mâles contiennent un grand nombre d'étamines. Il succede à la fleur femelle une baie arrondie, rouge dans la maturité, et qui contient deux semences dures, marbrées, aplaties d'un côté et arrondies de l'autre. Ces fruits sont de la grosseur d'une petite prune, et ont leur pulpe extérieure si caustique, qu'elle cause des démangeaisons très-cuisantes à la bouche. Le bois de ce palmier a deux ou trois pouces d'épaisseur, et quoique dur comme de la corne, il se fend aisément. Des plus grands morceaux, on en fait des planches et des solives.

CASCADE. Voyez CATARACTE.

CASCARILLE des boutiques, ou CHACRELLE, ou CASCALOTE, *Cascarilla*. C'est une écorce également connue des Naturalistes sous les noms de *quinquina gris aromatique*, et d'*écorce Eleuthérienne*. C'est une première écorce roulée et grosse comme celle de la cannelé, de la grosseur et longueur de l'index et plus cendrée extérieurement, couleur de rouille de fer en dedans, d'un goût amer, et d'une odeur aromatique agréable quand on la brûle. On nous l'apporte d'Amérique, particulièrement du Paraguay. Quelques personnes en mêlent dans le tabac à fumer, pour corriger sa mauvaise odeur. Si l'on en met trop, elle enivre plus que ne fait le tabac. On en fait usage en poudre, en essence, en extrait et en infusion : elle est fébrifuge ; on peut la substituer, en temps de disette, au quinquina et au simarouba. Elle est très-bonne pour arrêter le vomissement et les lochies trop abondantes. On en brûle quelquefois dans les appartemens pour fumer. M. *Boulduc* dit que la *cascarille* donne par l'esprit de vin plus d'extrait résineux qu'aucun végétal connu, et qu'elle a cet avantage sur le quinquina, d'agir autant en plus petite dose, sans avoir besoin d'être continuée si long-temps. Le même Auteur dit qu'elle fit si bien dans les dyssenteries de 1769, que l'*ipécacuanha* y perdit sa réputation.

L'arbrisseau qui donne la *cascarille* est le *Croton* à feuilles de châlef, *Croton cascarilla*, Linn. *Ricinoides*

(*Americana*) *aleagni folio*, Plum. Spec. 20, Tourn. 656. C'est la *Sauge* du Port de Paix, de *Nicolson*. Il s'éleve comme un romarin, à la hauteur de trois à six pieds; son tronc, un peu court et assez épais, pousse beaucoup de branches ramifiées, cassantes et odorantes: les rameaux sont cylindriques, feuillés, et recouverts d'une écorce d'un gris-blanc; les feuilles sont pétiolées, alternes, lancéolées, et presque semblables à celles de l'amandier, très-entières, planes, à surface supérieure parsemée de petites écailles orbiculaires et blanchâtres, avec un point dans leur milieu, et à surface inférieure blanchâtre: les fleurs, tant mâles que femelles, sont disposées en épis aux sommités de la plante; les mâles ont des pétales, au nombre de cinq, blancs ou purpurins; ses feuilles, ses jeunes pousses, et sur-tout son écorce, ont une odeur très-agréable, particulièrement lorsqu'on les brûle; leur goût est un peu âcre et amer: cet arbrisseau croît à Saint-Domingue, dans les lieux secs et pierreux, et notamment vers le Port de Paix. Il vient aussi dans les Isles de Bahama, et dans divers endroits de l'Amérique Méridionale.

On prétend que la *cascarille* est une des substances les moins corrosives, employées dans la teinture qui fait le plus beau noir possible: il est néanmoins si pénétrant, que les chiffons les moins propres à une belle teinture, deviennent d'un beau noir sans apprêt. Les habitans de la Californie ont appris aux Espagnols du Mexique l'art de tirer le beau noir de ce végétal, et de l'appliquer d'une manière durable sur les étoffes.

CASCANEL ou CASCABEL. Voyez BOICININGUA.

CASCHIVE, *Mormyrus anguilloides*; Linn. Poisson du genre du *Mormyre*; il se trouve dans le Nil: les ouvertures des ouïes sont étroites et sans opercules, et la membrane qui les accompagne est composée d'un seul osselet; la queue est divisée en deux lobes obtus. Voyez maintenant l'article CYPRINOÏDE (espèce de *mormyre*).

CASOAR, *pl. enl.* 303, ou CASUEL, *Casuaris* aut *Casoris*. Genre d'oiseau des Indes, appelé aussi *émeu* ou *émé* par les naturels du pays. Le *casoar* est après l'autruche, le plus grand des oiseaux, et est remar-

quable par des singularités qui lui sont particulières.

On n'avoit point vu de *casoar* en Europe avant l'an 1597, et aucun Auteur n'en avoit fait mention. Les Hollandois, au retour de leur premier voyage aux Indes, en rapportèrent un qui leur avoit été donné comme une chose rare, par un Prince de l'Isle de Java. Le Gouverneur de Madagascar en acheta un des Marchands qui retournoient des Indes, et il l'envoya à la Ménagerie de Versailles en 1671. Cet oiseau y vécut quatre ans. Sa description est dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Tome III, Partie II, pag. 157*. Ce *casoar* avoit cinq pieds et demi du bout du bec à celui des ongles; son bec quatre pouces six lignes de long, et son pied douze pouces.

Le Midi de la partie Orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du *casoar*; son domaine commence, pour ainsi dire, dit M. de Buffon, où finit celui de l'autruche, qui n'a jamais dépassé le Gange; au lieu que celui-ci se trouve dans les Isles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, et dans les parties correspondantes du Continent.

On voit au Cabinet du Roi un *casoar* haut de plus de cinq pieds: sa tête est garnie de plumes, et porte une espece de casque de couleur rougeâtre; cette excroissance n'est qu'une portion du crâne.

Le *casoar* que nous avons vu à Paris, en 1765, étoit haut de quatre pieds: on nous assura qu'il n'avoit pas plus d'un an: sa tête étoit petite, eu égard à sa taille; elle étoit surmontée d'une espece de casque noir par devant, jaune sur les côtés et en arriere: ce casque qui prenoit sa naissance à l'origine du bec, s'étendoit sur la base du crâne jusqu'au milieu de la tête, et s'élevoit environ à la hauteur de deux pouces et demi; on auroit dit d'un cône tronqué, d'un pouce de diamètre à sa base, et de trois lignes à son sommet; cette protubérance est formée par le renflement des os du crâne, et recouverte par des couches concentriques d'une substance analogue à la corne; son bec étoit long de près de cinq pouces, droit, presque conique, cependant la partie supérieure arquée; son regard vif, ses yeux moins grands à proportion que le méat auditif; l'iris des yeux étoit d'un jaune de to-

paze, et la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil, ce qui donnoit à l'animal un regard également farouche et extraordinaire; la paupière inférieure étoit la plus grande, et celle du dessus étoit garnie dans sa partie moyenne d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondissoit au-dessus de l'œil en forme de sourcil, et formoit à ce *casoar* une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achevoit de rendre menaçante. Cet oiseau avoit sur la partie inférieure du cou, au-dessus de l'endroit où il commence à être revêtu d'especes de plumes, il avoit, dis-je, deux appendices arrondies, charnues, et d'un rouge bleuâtre. Le *casoar* a, ainsi que l'autruche, un espace calleux et nu sur le sternum, produit par la pression et le poids du corps, lorsque l'oiseau se couche; et cette partie est même plus saillante et plus relevée dans le *casoar* que dans l'autruche; mais on prétend que les plumes voisines qui sont longues, recouvrent quelquefois cette partie. La partie inférieure du cou et le corps en entier, les cuisses, jusque très-près du genou, étoient revêtues de plumes qui toutes ont la même forme et la même structure, et ces plumes, dans tous les *casoars*, different beaucoup de celles des autres oiseaux: on les prendroit, au premier coup d'œil, pour du poil de sanglier; elles ont la plupart deux longues tiges qui sont souvent d'inégale longueur, plates, et qui sortent d'un même tuyau fort court, attaché à la peau; les barbes en sont désunies, dures, pointuës, clair-semées, brunes noirâtres par l'extrémité, luisantes, et paroissent, comme nous venons de le dire, plus semblables à du crin qu'à des plumes. Les plumes ou especes de poils qui couvrent la tête et le cou, sont noirs, courts, et si clair-semés, que la peau, qui est d'un bleu changeant, se voit à découvert. En un mot, le *casoar*, vu sans beaucoup d'attention, paroît un animal velu, un bipède couvert de soies, et non emplumé: les plumes les plus courtes sont sur le bas du cou, et, de cette partie, elles vont en croissant de longueur, jusqu'au croupion, où elles ont quatorze pouces de long, retombent en en-bas, et cachent la partie où devoit être la queue dont le *casoar* est tout-à-fait dépourvu:

l'aile, qui n'a pas trois pouces de long, est armée de cinq tiges ou tuyaux de plumes, un peu piquans, courbés en arc suivant la forme du corps. Ces tuyaux, un peu semblables à ceux du porc-épic, sont de longueurs différentes, dans la même disposition et la même proportion que nos cinq doigts de la main; le plus long a onze pouces, c'est celui du milieu: ils sont d'un noir luisant. L'animal peut les redresser à volonté; aussi s'en sert-il, dit-on, comme de défense quand on veut le chasser. Cet oiseau en qui l'on distingue peu ou point d'ailes proprement dites, ne vole point, mais est fort vite à la course; ses pieds sont très-courts à proportion de leur grosseur et de la taille de l'oiseau; leur couleur est d'un gris jaunâtre; trois doigts devant à chaque pied; point de doigt en arrière; les ongles sont noirs. Ses œufs sont d'un gris de cendre, nué de vert, plus alongés que ceux de l'autruche, semés d'une multitude de petits tubercules d'un vert foncé. Telle est la description du *casoar*, dont l'espece est peu nombreuse, et dont l'âge et le sexe offrent les seules variétés dont les Auteurs ont fait mention.

Quelques-uns prétendent que le *casoar* se sert aussi de ses pieds pour sa défense, rue et frappe par derrière comme un cheval; d'autres assurent qu'il s'élance en avant contre celui qui l'attaque, et le renverse avec ses pieds, ou qu'il se porte obliquement sur son adversaire et qu'il le frappe en ruant. Son allure, dit M. de Buffon, est bizarre; il semble qu'il rue de derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant; mais, malgré la mauvaise grace de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que les meilleurs coureurs. La vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres. La langue du *casoar* est tellement courte, qu'on ne lui en apperçoit point dans le bec; aussi a-t-il de la difficulté pour boire. Il exhale une odeur désagréable.

Le *casoar* passe pour être méchant et vorace; on ne lui attribue pas comme à l'autruche la faculté de digérer les métaux; on dit, au contraire, qu'il a les

organes digestifs foibles ; cet oiseau avale goulument tout ce qui se présente à lui ; il rend très-promptement par l'anüs ce qu'il a pris , et quelquefois des pommes de la grosseur du poing , aussi entières qu'il les avoit avalées ; et en effet le tube intestinal est si court , que les alimens doivent passer très-vîte , et ceux qui par leur dureté sont capables de quelque résistance , doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet , sur-tout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelques maladies. On prétend qu'il rend quelquefois les œufs de poule , dont il est fort friand , tels qu'il les a pris , c'est-à-dire , bien entiers avec la coque , et que les avalant une seconde fois il les digere bien ; il paroît que les végétaux font la partie essentielle de la nourriture de ce bipede ; on prétend que sa graisse est émolliente , maturative et nervale.

CASQUÉ, *Silurus galeatus*, Linn. Poisson du genre du *Silure* : il se trouve dans l'Amérique Méridionale. Le surnom de *galeatus* désigne l'espece de lame dure et coriace dont ce poisson a la tête recouverte , et que *Linnaeus* compare à un casque ou à un bouclier. Ce poisson a six barbillons ; la premiere nageoire du dos a sept rayons , dont le premier est épineux ; la seconde nageoire est comme charnue ; les pectorales ont chacune neuf rayons , dont l'antérieur est épineux ; les abdominales , six ; celle de l'anüs , vingt-quatre ; celle de la queue , dix-neuf.

CASQUE. Coquillage univalve , que *M. d'Argenville* place parmi les *Murex*. Voyez ce mot. Il y en a dont les levres sont retroussées avec une robe traversée de haut en bas par des lignes de couleur aurore sur un fond blanc ; d'autres sont comme truités , d'un beau poli , avec une belle clavicule.

CASQUE noir. Nom donné au merle à tête noire du Cap de Bonne-Espérance , de *M. Brisson* , pl. enl. 392 ; le reste du plumage est brun roussâtre.

CASSARD de *Belon* , est la *Buse vulgaire*.

CASSAVE ou **PAIN DE MADAGASCAR**. On le prépare avec la racine d'une espece de ricin appelé *manihot*. Voyez **MANIHOT**.

CASSE, *Cassia*. Nom d'un genre de plantes à fleurs

polypétalées , de la famille des *Légumineuses* , et qui comprend un grand nombre d'especes , qui sont des herbes , des arbrisseaux , des arbres , dont les feuilles sont alternes , composées , et une fois ailées sans impaire ; et dont les fleurs , disposées sur des grappes axillaires , sont communément agréables à la vue ; elles ont un calice de cinq folioles lâches , concaves , colorées et caduques ; cinq pétales arrondis , concaves , ouverts ; dix étamines inégales : le fruit est une gousse alongée , enflée ou cylindrique , ou aplatie , ayant des cloisons transversales , plus ou moins completes , et contenant plusieurs semences attachées à sa suture supérieure. M. le Chevalier de la Marck a décrit quarante-huit especes de ce genre qu'il distingue ainsi qu'il suit :

CASSES d'une à douze paires de folioles.

Il y a : La casse diphyllé de l'Inde ; c'est le *Niellawari Indorum* , Burm. Fl. Ind. 94. La casse velue , *Cassia absus* , Linn. ; elle croît en Egypte et dans l'Inde ; ses fleurs sont rougeâtres , marquées de veines pourpres. La casse effilée de la Jamaïque , *Cassia viminea* , Linn. La casse à feuilles composées de deux paires de folioles de Surinam , *Cassia Americana tetraphylla* , Houst. Reliq. t. 17 ; ses fruits sont semblables à la casse des boutiques. La casse de la Guiane , *Cassia apoucouita* , Aublet. La casse de Malabar , *Tagera* , Rheed. Mal. ; elle differe peu de la casse à gousses menues et quadrangulaires qui croît dans les Indes , *Cassia tora* , Linn. ; l'espece observée à Lima par M. Dombey , a les stipules en alêne. La casse bicapsulaire est le *Canéficier* bâtard , *Cassia hexaphylla* , *siliquâ bicapsulari* , Plum. ; cette espece se trouve dans l'Amérique Méridionale. La casse à feuilles échancrées des Antilles , *Cassia emarginata* , Linn. ; ses feuilles purgent comme celles du séné. La casse à feuilles obtuses de l'Isle de Cuba. L'espece à fleurs jaunes et disposées en corymbes , des environs de Buenos-Ayres. Celle à gousses longues et comprimées de la Jamaïque ; la nuit , ses feuilles ont leur pétiole redressé et leurs folioles pendantes. La casse à feuilles en faux d'Amérique. La casse de la Chine , *Flos flavus* , Rumph. Amb. Van-dzian-nam seu

Pelo-dzir-zan Sinensium, Conf. ; ses fleurs sont très-grandes et d'un beau jaune. La casse ornithopode de l'Amérique Méridionale ; cette espece est velue, et sa tige est couverte d'un duvet ferrugineux. La casse puante, Voyez ce mot à la suite de cet article. La casse à gousses plates, *Cassia siliquis planis*, Plum. ; cette espece se trouve dans l'Isle de la Guadeloupe ; les loges transversales de ses gousses paroissent à l'extérieur. La casse purgative des boutiques, Voyez cet article. La casse à pétioles parsemés d'atomes ferrugineux de l'Amérique, *Cassia atomaria*, Linn. La casse velue de la Jamaïque. La casse à feuilles lancéolées, ou séné d'Alexandrie ; Voyez l'article SÉNÉ. La casse d'Italie ; c'est le Séné d'Italie, Voyez ce mot. La casse biflore des Antilles. La casse velue d'Amérique ; elle a beaucoup de rapports avec la casse puante, et semble n'en différer que par les poils abondans dont elle est chargée. Boërhaave dit que les Indiens infectent l'eau de son suc, et par ce moyen assoupissent les poisons pour les prendre très-facilement. La casse traînante de la Jamaïque, *Cassia serpens*, Linn. La casse à feuilles de troëne, *Cassia ligustrina*, Linn. *Senna ligustri folio*, Plum., Tourn. 619 ; cette espece se trouve à la Martinique, dans les Isles de Bahama et dans la Virginie. La casse à feuilles glauques des environs de Pondichery, *Wellia-tagera*, Rheed. Mal. La casse cotonneuse du Brésil. La casse à gousses ailées ; c'est l'Herbe à dartres, Voyez ce mot. La casse du Maryland ; les articulations de ses fruits offrent à l'extérieur, des poils roussâtres ; les fleurs sont d'un beau jaune. La casse de Surate ; ses fleurs sont d'un jaune-orangé. La casse à siliques menues des environs de la Havanne. La casse des environs de Siam, Suivant M. Commerson, on cultive cet arbre à l'Isle de Bourbon, pour la beauté de ses fleurs, et on le nomme Siamois. La casse à feuilles de galéga des Indes Orientales, *Cassia sophera*, Linn. *Ponnamtagera*, Rheed. Mal. La casse à gousses longues et étroites de l'Isle de Saint-Domingue, *Cassia minima arborescens*, *siliquis longis et angustis*, Plum.

CASSES à plus de dix paires de folioles.

Il y a : La casse à oreillettes à la base de ses feuilles ; *Cassia auriculata*, Linn. ; cette espece croit dans l'Inde, aux environs de Madras. La casse de Java ; ses fleurs sont rouges ou jaunâtres ; ses fruits sont plus grêles et plus longs que la casse des boutiques, et ils ne contiennent point de pulpe succulente ; *Cassia fistula sylvestris*, Rumph. Amb. ; cette espece croit aussi dans les Moluques. La casse du Brésil, *Cassia fistula Brasiliiana*, Bauh. Pin. 403, Tourn. 619 ; c'est un arbre fort grand et fort beau ; il se trouve aussi aux environs de Surinam ; les fleurs sont de couleur de chair ; les fruits sont des gousses très-grandes, en sabre, longues d'un pied et demi à deux pieds, larges au moins de trois pouces, un peu comprimées, épaisses, pesantes, ayant d'un côté, dans toute leur longueur, deux côtes saillantes, cylindriques, et de l'autre côté, une côte simple ; la pulpe est amere et désagréable. La casse crénelle, *Cassia chamæcrista*, Linn. ; elle se trouve à la Jamaïque, aux Barbades, et dans la Virginie. La casse à gousses semblables à celles de l'orobe, *Cassia glandulosa*, Linn. ; elle croit à la Jamaïque. La casse à feuilles de sensitive, *Cassia mimosoides*, Linn. ; elle se trouve dans l'Inde et dans l'Isle de Ceylan. La casse à tige fléchie en zigzag du Brésil, *Cassia flexuosa*, Linn. La casse à feuilles étroites de l'Isle de Java, an *Æschynomene mitis* ? Pluk. Alm. 252, tab. 5, f. 2. La casse clignotante de la Virginie, *Cassia nictitans*, Linn. *Amœna mæsla*, Rumph. Amb. La casse à tige couchée, *Cassia procumbens*, Linn. ; elle se trouve dans les Indes et dans la Virginie. La casse naine de la Chine et des Indes Orientales, *Cassia pumila* ; *Mimosa pumila*, *Maderaspatana*, etc. Pluk. Alm. 252, tab. 120, f. 1. La casse à feuilles courtes de Madagascar ; les péduncules sont plus longs que les feuilles.

CASSE des boutiques, ou CASSE solutive, *Cassia nigra*, Dod. Pempt. 787. C'est une gousse dure, longue environ d'un pied et demi, cylindrique, d'un peu moins d'un pouce d'épaisseur, à écorce ligneuse et mince, d'un noir-châtain, se divisant, à l'aide de petits coups
de

de marteau, en deux parties longitudinales ; à l'endroit des rainures ou sutures ; l'intérieur est subdivisé, dans toute sa longueur, en beaucoup de loges, par des cloisons minces, transversales, parallèles et ligneuses : chaque loge contient une pulpe moëlleuse, douce, noire et un peu sucrée ; chaque cellule contient en outre une graine jaunâtre, en cœur et aplatie.

Cette casse naît sur un grand arbre qui croît très-promptement en Afrique, en Egypte, dans le Levant, à Alexandrie, et dans tous les pays chauds des Indes Orientales ; d'où, suivant les Auteurs de la *Matière Médicale*, il a été transporté en Amérique, notamment dans les Isles des Antilles, dans le Brésil et dans le Mexique, où il s'est comme naturalisé.

L'arbre qui porte ce fruit, s'appelle *canéficier* ou *cassier franc*, *cassia fistula*, Linn. *Cassia purgatrix*, J. B. Conna, Hort. Mal. *Cassia fistula Alexandrina*, Bauh. Pin. 403, Tourn. 619 ; c'est le *Keleti* des Caraïbes. Cet arbre vient dans les mornes et en plaine ; il a quelque ressemblance avec notre noyer ; son bois est dur et roussâtre ; ses feuilles sont grandes et ont la figure d'un fer de lance ; ses fleurs sont d'un vert jaunâtre, grandes, à pétales veinés ; elles sont disposées environ vingt-cinq ensemble sur de belles grappes un peu lâches, longues de huit à dix pouces et axillaires. Le *canéficier*, en Amérique, fleurit en Avril et en Mai ; lorsqu'il est en fleur, il est alors totalement dépouillé de ses feuilles. On appelle *canéfice*, *Caneficium*, les bâtons ou gousses de casse encore jaunes, tendres et verdâtres. Ce fruit en bâton est pendant à la branche ; il devient d'un brun noirâtre par la maturité ; lorsqu'il fait du vent, ces fruits se heurtent les uns contre les autres, et tombent. Les Juifs, avant leur exil de l'Amérique, avoient l'art de confire cette casse encore verte, et de la rendre délicieuse au goût même des Européens. Soit que cette Nation ait emporté avec elle son secret, ou que le sol ait dépéri (ce qui doit influer sur les végétaux), il est certain qu'on n'en prépare guère aujourd'hui. La casse confite est propre à lâcher le ventre. En général, la casse est un purgatif très-doux, un bon laxatif, qui n'est point venteux lorsqu'elle est

bien préparée : communément on confit cette pulpe avec du sucre ou du sirop de violette, et on l'aromatise avec l'eau de fleur d'orange. La *casse mondée*, c'est-à-dire, la pulpe séparée de sa gousse et de sa graine, à l'aide d'un tamis de crin, est improprement appelée *fleur de casse*, *Medulla cassiæ*; appliquée à l'extérieur, elle est très-utile dans l'inflammation du foie et dans la goutte.

CASSE AROMATIQUE. Les Anciens ont donné ce nom, et celui de *casse syrix*, à notre *cannelle*. Voyez ce mot.

CASSE EN BATON des boutiques. C'est le fruit du *cassier* ou *canéficier*. Voyez **CASSE** des boutiques.

CASSE EN BOIS, *Cassia lignea officinarum*. On donne ce nom à une écorce roulée en tuyau, dépouillée de sa pellicule extérieure, d'un jaune rougeâtre, et qui ressemble beaucoup à la cannelle, mais dont on la distingue cependant par son odeur aromatique plus foible, et par une glutinosité qu'on lui trouve en la mâchant. L'arbre qui la donne est désigné ainsi dans C. B. Pin., *Cinnamomum seu Cannella Malabarica et Javanensis*, parce qu'il naît dans le Malabar et à Java : il croît aussi dans les Isles Philippines; c'est le *Carua* de l'Hort. Malabar.; le *Cassia vulgaris*, *Calihacha dicta*, Pison, Mantiss. Arom.; cette écorce est alexitere, stomachique : on la préfère à la cannelle, lorsqu'il s'agit de resserrer. C'est un ingrédient de la thériaque.

Quelques Voyageurs assurent, mais sans fondement, que l'arbre qui donne le *cassia lignea* est très-grand; que son bois est ce que nous appelons *bois d'Inde*; ses feuilles, *malabathrum* ou *folium Indicum*; son fruit, *piment royal* ou *poivre de la Jamaïque*; et enfin que la deuxième écorce de ses rameaux ou petites branches, est le *cassia lignea*; Voyez chacun de ces mots. Il est plus vraisemblable de croire que l'arbre du *cassia lignea* est la même espèce de plante que celle d'où l'on retire la cannelle de Ceylan; mais que c'est un cannelier sauvage, ou transplanté et dégénéré. Ne seroit-ce point l'écorce même de vieux canneliers?

On croit que le *cassia lignea* est l'écorce aromatique que les Juifs faisoient entrer dans la composition de leur huile sainte.

CASSE GIROFLÉE, *Cortex caryophyllatus aut Cassia caryophyllata*. C'est une écorce comme celle de la cascarille, mais beaucoup plus mince, ayant un goût de clou de girofle, vif et âcre. L'arbre dont on la retire, s'appelle *caninga*; il est commun dans l'Isle de Cuba et dans les contrées Méridionales de la Guiane. *Lemery* en parle sous le nom de *cannelle giroflée*. Voyez **CANNELLE GIROFLÉE**.

CASSE-LUNETTE. Voyez **BLUET**.

CASSE-MOTTE. C'est le *Motteux*.

CASSE-NOISETTE. C'est le *Manakin à tête ou charperon noir* du Brésil et de Cayenne; il est à peu près de la grosseur du tarin; il doit son nom à son cri, semblable au bruit que produit le petit instrument dont il porte le nom: dessous le corps, la gorge et le cou, le plumage est blanc; le bec et les ongles noirs, et les pieds sont d'un jaune orangé; il y a une variété dans cette espece, *pl. enl. 302, fig. 1; 303, fig. 1.*

CASSENOLES. Voyez à l'article **NOIX DE GALLES**.

CASSE-NOIX, *pl. enl. 50*, en latin *Caryocatactes*. Cet oiseau, qui est le *Pica nucifraga aut Picus cinereus, sitta*, de quelques Ornithologistes, et la *Pie grivelée* du vulgaire, a été commun aux environs de Soissons. et de Fontainebleau en 1753; il compose seul le dix-septieme genre de la Méthode de M. *Brisson*. Le *casse-noix* est à peu près de la grosseur d'une *pie*; il a un pied de long depuis l'extrémité jusqu'au bout des pattes ou des ailes. L'envergure est d'environ un pied neuf pouces; le bec a près de deux pouces, droit et assez effilé; la partie inférieure du bec est la plus longue et obtuse; la langue courte et fourchue; l'iris des yeux couleur de noisette; les narines rondes et velues; la gorge et la poitrine d'un roux-brun; le dessous du ventre couvert de quelques plumes rousses, dont les pointes sont blanchâtres; les dards de chacune des longues plumes sont noirs; la queue a près de cinq pouces de longueur. Le *casse-noix* a les jambes courtes; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Cet oiseau n'est pas dans tous les climats de la même couleur; le fond du plumage est, en général, d'un brun noirâtre, couvert de taches blanches. Le *casse-noix* habite les pays froids, et, de préférence, les montagnes cou-

vertes de forêts de sapins. Il ne dédaigne pas les grains ; les fruits , les insectes ; mais il préfère les semences du sapin , qu'il sait détacher du fruit qui les contient. Il fait son nid dans le creux des arbres , et en retrécit l'entrée avec de l'argile , en ne laissant qu'un petit trou pour entrer ou pour sortir. Le défaut de vivres ordinaires le fait voyager dans nos contrées ; on le voit quelquefois dans nos plaines dans cet état de maigreur , d'abattement , de langueur , qui est la suite de la disette , du besoin et de la fatigue ; réduit à cette situation de misère , il donne dans tous les pièges ; heureux s'il trouve des noix ou des noisettes , il les emporte dans son creux d'arbre : rien d'aussi curieux que de lui en voir manger une. Après l'avoir tirée de son magasin , et l'avoir bien enfoncée dans une fente , il se tient debout au dessus , la tête penchée en bas ; puis , avec une adresse singulière , il frappe la noisette avec son bec de toute sa force ; moyennant quoi , il l'ouvre et en tire l'amande qu'il mange. Voilà pourquoi on l'appelle aussi en latin *enucleator* , et en Auvergne , *tire-alaigne* et *casse-alaigne*.

CASSE-PIERRE. Nom donné par quelques-uns à la *Saxifrage*. Voyez ce mot.

CASSE PUANTE OU CASSIER PUANT. Au Brésil et aux Isles sous le Vent on a donné ce nom à une plante légumineuse , dont il y a deux especes. La première , *Cassia Americana fœtida , foliis oblongis , glabris* , Tourn. 619 , c'est le *Pois puant* de *Nicolson*. Cette plante croît sans culture dans les savannes et dans les haies. Elle pousse de sa racine , qui est amère , traçante , grosse et longue , des tiges hautes de trois à quatre pieds , verdâtres , grisâtres , noueuses , ligneuses , se divisant en beaucoup de rameaux qui portent chacun huit à neuf feuilles rangées par paires , ou conjuguées , oblongues , pointues , vertes en dessus , blanchâtres en dessous , à bords rudes au toucher , fort purgatives , et d'un goût et d'une odeur très-désagréables. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux , et ressemblent beaucoup à celles du canéficier. Elles sont composées de cinq pétales jaunes. A ces fleurs succèdent de petites siliques longues de cinq à six pouces , quelquefois un peu aplaties et courbées , plus communement

Étroites, arrondies, grosses comme une plume d'oie ; devenant brunâtres en mûrissant, remplies de semences grisâtres, nombreuses, petites, serrées les unes contre les autres. La deuxième espèce s'appelle *pois puant* à feuilles de séné, *Cassia fetida*, *foliis senna* ; elle croît le long des rivages, et ne diffère de l'autre que par ses feuilles, qui sont plus étroites du côté de la queue, plus obtuses à leurs extrémités, et souvent presque rondes ; ses siliques pendantes et plus longues que celles de la précédente. On prétend que ces feuilles se recueillent et s'agglomèrent le soir dès que le soleil est couché, comme si elles éprouvoient une sorte de sommeil ; le matin leur réveil s'annonce par l'épanouissement. L'une et l'autre espèce fleurissent toute l'année : leurs feuilles sont purgatives et résolatives, on les fait entrer dans les cataplasmes ; les semences infusées dans le vinaigre sont bonnes à guérir la grâtelte : la racine est alexipharmaque.

Le *cassier puant*, est le *Pajomirioba*, Pison ; *Payomariba* des Caraïbes.

CASSICAN, *pl. enl.* 628. Mot formé, par M. de Buffon, de *cassique* et de *toucan*, parce que cet oiseau a le corps des *cassiques*, la tête et le bec des *toucans*. Le *cassican* a environ treize pouces de long ; trois doigts devant, un derrière ; des plumes jusqu'au talon ; la tête, le cou, le haut de la poitrine sont noirs ; le croupion, le dessous du corps et le dessus de la queue sont blancs ; le bec bleuâtre, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est du nouveau Continent.

CASSIDE, *Cassida*. Genre d'insecte coléoptère ; très-aisé à reconnoître. Son corselet, qui est grand, a les rebords allongés antérieurement, de manière à couvrir la tête de l'insecte comme sous un casque : ses antennes sont plus grosses vers le bout et à gros articles : rien de plus singulier que les larves de la *casside*. Leur corps est large, court, aplati, bordé sur les côtés d'appendices épineuses et branchues. Leur queue se recourbe, dit M. Geoffroy, en dessus de leur corps, et se termine en deux fourchons, à la base desquels se trouve l'anus. Par ce moyen les excréments que rend l'insecte, restent soutenus sur cette espèce de fourche.

où ils s'amassent et forment comme un parasol qui met son corps à l'abri.

La *casside* diffère du bouclier, parce qu'elle a quatre articulations aux tarses, au lieu que le bouclier en a cinq.

On rencontre souvent ces insectes sur les chardons et les plantes verticillées. La chrysalide qui succède à la larve de cet insecte est encore ornée dans son contour d'appendices épineuses et comme feuillées, et en devant d'une espèce de bandelette ou corselet terminé en arc de cercle, et chargé de pareilles pointes. On diroit un écusson d'armoiries couronné. Cette singulière nymphe qu'on prendroit à peine pour un animal, est d'un vert pâle. L'insecte parfait dépose ses œufs sur les feuilles de l'année des prés. *Histoire des Insectes des environs de Paris*, Vol. I. p. 310. Voyez TEIGNES DES CHARDONS.

CASSIE. Voyez ACACIA-CASSIA des Jardiniers.

CASSIER. Voyez CASSE des boutiques.

CASSINE. Nom d'un genre de plantes à fleurs poly-pétalées, qui a beaucoup de rapports avec les *fusains*, et qui comprend des arbrisseaux exotiques, dont les feuilles sont simples, et les fleurs petites, disposées par faisceaux ou par corymbes axillaires. La corolle est divisée en cinq parties lancéolées : il y a cinq étamines. Le fruit est une baie obtusément trigone, trilobulaire et qui contient trois semences.

Il y a : La *cassine* à feuilles obrondes et dentées du Cap de Bonne-Espérance, *Cassine Capensis*, Linn. *Phyllirea Capensis*, *celastri folio*, Dillen Elth. Il y en a une espèce dont les feuilles sont un peu amplexicaules, du même pays. La *cassine* de la Caroline, vulgairement *apalachine*, Voyez THÉ DES APALACHES. La *cassine* à feuilles d'olivier d'Afrique. Celle à feuilles concaves, vulgairement le *petit cerisier* des Hottentots, an *Celastrus lucidus*? Linn. *Evonymus Æthyopicus*, *alaterni foliis rotundioribus, duris et non crenatis*, Pluk. Alm. 139, t. 280, f. 4. La *cassine* à feuilles lisses du Cap de Bonne-Espérance, *Olea Capensis*, Buc'hoz 12, Dec. 6, t. 3. La *cassine* à feuilles convexes de l'Ethiopie, *Cassine Maurocenia*, Linn. *Frangula sempervirens*, *folio rigido subrotundo*, Dillen Elth, 146.

CASSIQUE, *Cassicus*. Nom d'une famille d'oiseaux du Nouveau Monde, dont les caracteres sont d'avoir le bec en cône alongé, droit et très-pointu, plus gros à sa base que celui des troupiales; les plumes de la base du bec tournées en arriere, et laissant les narines à découvert ainsi qu'une partie du crâne. On distingue plusieurs especes: Le *cassique rouge* du Brésil, *pl. enl.* 481, ou le *jupuba*, qui est d'un tiers plus gros qu'un merle; il a le croupion et la queue rouges. Le *cassique jaune* qui a ces mêmes parties jaunes; c'est l'*Yapou* du Brésil. Tous deux ont le reste du corps tout noir, ainsi que les pieds et les ongles; leur bec est de couleur de soufre pâle; l'iris couleur de saphir. On les trouve au Brésil, à Cayenne; ils forment des bandes très-nombreuses et font des petits trois fois l'année. Leurs nids sont construits de feuilles d'herbes seches et entrelacées de crin; ils sont bruns, ayant la figure d'une cucurbitte étroite, surmontée de son alambic. Leur longueur est d'un pied et demi, et leur largeur de douze pouces: ils sont attachés par une de leurs extrémités, au bout des plus petites branches; on voit quelquefois sur un seul arbre très-élevé, principalement sur ceux qui avoisinent les habitations, plus de quatre cents de ces nids.

Des Ornithologistes font encore mention du *cassique de la Louisiane*, *pl. enl.* 646, mais il paroît n'être qu'une variété du *troupiale noir*, parce que son bec est légèrement arqué. Le *cassique huppé* de Cayenne, *pl. enl.* 344; c'est le *Cassique des grands bois* des habitans de Cayenne: il y a dans cette espece, comme dans celle du *cassique jaune* du Brésil, des individus d'un tiers plus ou moins grands que les autres. Le *cassique jaune* est l'*Yapou*, Voyez ce mot. Le *cassique huppé* ordinaire, a plus de dix-huit pouces de long, du bout du bec à celui de la queue; le noir, le citron, le brun-marron, composent la couleur de son plumage; sa huppe est abaissée et pendante en arriere; son bec, couleur d'ivoire qui a un peu jauni. Le *cassique vert* de Cayenne, *pl. enl.* 328; son plumage est olivâtre et brunâtre; ce *cassique* est de la grosseur de la corbine; le bec est d'un blanc sale, surmonté à sa racine d'une protubérance brunâtre, qui s'avance beaucoup sur le crâne,

CASSIS ou **CASSIER DES POITEVINS**. C'est une espèce de *groseillier* à fruit noir. Quelques-uns l'appellent très-improprement *poëvrier*. La dénomination de *cassier* est équivoque ; celle de *cassis* ne méritoit guere de faire fortune. On devoit nommer cet arbrisseau *groseillier noir*, puisque les Botanistes le désignent ainsi, *Ribes nigrum*, Linn. 291, et vulgè dictum, *folio olente*, J. B. 2, 98, Dod. Pempt. 749 ; *Grossularia non spinosa, fructu nigro majore*, C. B. Pin. 455, Pitt. Tourn. Ses fleurs sont de la même structure que celles du *groseillier* ordinaire ; mais elles ont une odeur forte, stupéfiante, ainsi que ses feuilles, qui sont assez semblables à celles de la vigne. Ses fruits sont noirs et conservent une saveur acide, même dans leur parfaite maturité.

Les propriétés du *cassis*, feuilles, fruits, écorce ; ont été beaucoup célébrées pendant un certain temps. On l'estimoit utile pour l'hydropisie, la pierre, la morsure des vipères et la rage. En 1712, il parut à Bourdeaux un Traité intitulé : *Propriétés admirables du Cassis*, où il est présenté comme une panacée universelle. Ce remède si vanté, n'ayant point été suivi des merveilleux effets qu'on lui attribuoit, est tombé dans l'oubli. C'est ainsi que le discrédit succede à l'enthousiasmè. On élève ce petit arbuste dans les jardins. Il croit communément dans le Poitou et la Touraine ; il n'est pas rare aux environs de Montmorenci près de Paris, où les Auteurs de la *Matiere Médicale* disent qu'on en fait usage contre la morsure des vipères et des animaux enragés. Ce *cassis* est commun aussi le long des ruisseaux dans la basse Allemagne. La principale vertu de ses feuilles prises en guise de thé, consiste à être apéritive et diurétique. On fait avec son fruit un ratafia qui passe pour être restaurant et bon contre les indigestions. La gelée du fruit de *cassis* est très-efficace dans les maux de gorge inflammatoires.

CASSITE ou **CASSUTE**, *Cassytha*. Nom d'un genre de plantes à fleurs incomplètes, qui a des rapports avec les *baselles*, et qui comprend des plantes parasites assez semblables aux *cuscutes* par leur port. Le fruit est une baie globuleuse, monosperme et enfer-

mée dans le calice dont la base s'est accrue et épaissie.

Il y a : La *cassite filiforme* des Indes, *Cassytha filiformis*, Linn.; elle s'attache aux plantes voisines, au moyen de suçoirs verruqueux, pompe la sève de leur écorce pour s'en nourrir; par sa maniere de s'entortiller irrégulièrement autour des autres plantes, elle a l'aspect des *cuscutés*; c'est l'*Acast-javalli* de Rheed. Mal. La *cassite* à rameaux tortueux, et munis d'épines solitaires et courbées en maniere de cornes, *Cassytha corniculata*, Linn.; cette espece croît sur les troncs d'arbres pourris, dans les montagnes de l'Isle de Célèbes.

CASSONADE. Nom donné à une espece de *sucré* que les Portugais du Brésil ont les premiers apporté en France; et comme ils le livroient dans des caisses qu'ils appeloient *casses*, on lui a donné le nom de *cassonade*: Voyez son article à la suite du mot CANNE A SUCRE.

CASSUMUNIAR ou CASMINAR, *Rysagon*. C'est une racine que les Anglois nous apportent des Indes Orientales, et dont on ignore l'origine, c'est-à-dire, la plante à qui elle appartient: cependant on pourroit soupçonner que c'est un *Gingembre*; elle est tubéreuse, géniculée et grosse comme le galanga, grisâtre extérieurement, et jaunâtre dans l'intérieur, d'un goût un peu âcre, amer, aromatique, et d'une odeur agréable. Les Indiens et les Médecins Anglois vantent fort les vertus du *cassumuniar*: on prétend que cette racine est un correctif du quinquina; elle affermit les nerfs, excite et rétablit les esprits animaux, et fortifie l'estomac; elle est aussi carminative.

CASTAGNEUX ou ZOUCHE, ou PLONGEON PETIT de Belon, ou GREBE DE RIVIERE de M. Brisson; *Mergus minimus fluviatilis*. Cet oiseau a neuf pouces du bout du bec à celui du croupion; tout le dessus du corps est d'un brun teint de fauve; le bas du croupion est blanc; les côtés de la tête, le devant du cou sont d'un gris-fauve; la gorge d'un blanc sale; la poitrine et le haut du ventre sont, dans beaucoup d'individus, d'un blanc argenté, et gris dans d'autres; les ailes d'un gris-brun et plus ou moins tachetées de

blanc ; le bec, est brun en dessus, rougeâtre en dessous, et la pointe en est blanchâtre ; les pieds, les doigts et leurs membranes sont d'un brun rougeâtre. Cet oiseau a beaucoup de peine à s'élever hors de l'eau ; mais est-il une fois dans l'air, il vole longtemps. Le *castagneux* vit dans l'eau douce et dans l'eau salée : dans la mer, il mange des chevrettes ; dans les rivières, il se nourrit de petites écrevisses et de petits poissons. Il fait son nid contre terre dans les marais, et derrière une motte de terre. Cet oiseau est fort gras en hiver ; mais sa chair a un goût sauvage en toutes saisons.

Il y a aussi : Le *castagneux à bec cerclé*, c'est le *Grebe de rivière* de la Caroline, de M. *Brisson* ; la *Foulque à bec varié*, de *Catesby*. Le *castagneux* de Saint-Domingue, ou *grebe de rivière* de Saint-Domingue, de M. *Brisson* ; c'est le plus petit des *Castagneux* ; autant le dessus du corps de celui de la Caroline est brunâtre, autant cette même partie est noirâtre dans l'espece de Saint-Domingue. Le *castagneux* des Philippines, *pl. enl. 945* ; le dessus du dos est d'un noir chatoyant un peu le pourpré ; le bec est noir en dessus, rougeâtre en dessous.

CASTAGNOLE. Voyez à l'article **MARRON**, (espece de *spare.*)

CASTAR. Nom que l'on donne en Perse à l'*hyene*.

CASTINE et **ERBUE** ou **ARBUE**, *Castina*. La *castine* est une pierre calcaire, d'un gris blanchâtre, dont on se sert dans les fourneaux où l'on fond la mine de fer, pour absorber l'acide du soufre qui minéralise le fer en le rendant aigre et cassant. Il est assez difficile de déterminer la nature de la meilleure *castine*, chaque mine pouvant exiger un fondant différent. L'*arbue* est communément marneuse et colorée. Voyez **ARGILE** et **PIERRE CALCAIRE**.

CASTOR, *Fiber*. Animal quadrupede, presque amphibie, qui, dans les pays déserts, se réunit en société, et qui alors nous présente la plus grande industrie dans la construction de ses ouvrages. Nous exposerons dans la suite de cet article, le naturel de cet animal, ses talens et ses mœurs.

Le *castor* a au plus trois ou quatre pieds de lon-

gueur, et pese jusqu'à soixante livres. Tout son corps, à l'exception de sa queue, est recouvert de poils de deux sortes, le poil long et le duvet: Le duvet est extrêmement fin et serré, long d'un pouce, et sert à conserver la chaleur de l'animal: le long poil sert à préserver le duvet de la boue et de l'humidité. La tête de cet animal paroît presque carrée: ses oreilles sont rondes et fort courtes; ses yeux sont petits. Sa bouche est armée en devant de quatre dents incisives, très-dures, fortes et tranchantes, deux en haut et deux en bas, comme dans les écureuils, les porcs-épics et les rats. Il a de plus seize dents molaires, huit en haut et huit en bas. Ce sont-là, comme nous le verrons, les seuls instrumens dont il se sert pour couper des arbres, les abattre et les traîner. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter à sa bouche, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil: les doigts en sont bien séparés, bien divisés, armés d'ongles longs et pointus; au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane: ils lui servent de nageoires, et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le *castor* a aussi en partie la démarche sur terre; mais il nage très-bien. Comme les jambes de devant de cet animal sont plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué: il a plus de facilité pour nager que pour courir. Il a les sens très-bons, l'odorat sur-tout très-fin: il ne peut supporter ni la mal-propreté, ni les mauvaises odeurs. La queue de cet animal est sur-tout très-remarquable et très-appropriée aux usages qu'il en fait; elle est longue de dix à douze pouces, plate, ovale, large de cinq à six pouces, toute couverte d'écaillés, garnie de muscles vigoureux, et toujours humectée d'huile et de graisse qui empêchent l'humidité de pénétrer; il s'en sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau. Telle est la conformation, telles sont les qualités physiques du *castor*.

Les *castors*, soit mâles, soit femelles, portent dans quatre poches placées sous les intestins, une liqueur désagréable, fluide, mais qui s'épaissit hors de là; c'est ce qu'on nomme le *castoreum*, dont on fait usage

en Médecine , comme nous le verrons plus bas. Les parties de la génération du *castor* ne sont point du tout apparentes en dehors lorsqu'il n'y a point d'érection : les testicules de ces animaux sont renfermés dans leur corps. Ainsi il est bien prouvé que ce ne sont pas les testicules qui contiennent le *castoreum* ; et par conséquent il est faux que le *castor* arrache ses testicules lorsqu'il est poursuivi par les Chasseurs, afin de s'en délivrer en leur abandonnant le *castoreum* qui fait l'objet de leurs poursuites. Il y a lieu de croire que les *castors* font usage de cette liqueur onctueuse pour se graisser le poil , afin de se garantir de l'humidité. Comme cette substance a une odeur fort exaltée , les Chasseurs sauvages en frottent les pièges qu'ils tendent aux animaux carnassiers qui font la guerre au *castor* , comme les *martres* , les *renards* , les *ours* , et sur-tout les *carcajoux* , qui détruisent souvent dans l'hiver les loges des *castors* pour les y surprendre. *Voyez ces différens mots*. Quoique cette huile soit d'une très-mauvaise odeur , les femmes des Sauvages en graissent leurs cheveux.

Autant , dit M. de Buffon , l'homme s'est élevé au dessus de l'état de nature , autant les animaux se sont abaissés au dessous. Soumis et réduits en servitude , ou traités comme des rebelles , et dispersés par la force , leurs sociétés se sont évanouies , leur industrie est devenue stérile , leurs foibles arts ont disparu. Chaque espece a perdu ses qualités générales , et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles , perfectionnées dans les uns par l'exemple , l'imitation , l'éducation , et dans les autres , par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sureté. Quelles vues , quels desseins , quels projets peuvent avoir des esclaves sans ame , ou des relégués sans puissance ? Ramper ou fuir , et toujours exister d'une maniere solitaire , ne rien édifier , ne rien produire , ne rien transmettre , et toujours languir dans la calamité ; déchoir , se perpétuer sans se multiplier , perdre , en un mot , par la durée , autant et plus qu'ils n'avoient acquis par le temps.

Aussi , continue ce sublime Ecrivain , ne reste-t-il quelque vestige de leur merveilleuse industrie , que dans ces contrées éloignées et désertes , ignorées de

l'homme pendant une longue suite de siècles ; où chaque espèce pouvoit manifester en liberté ses talens naturels , et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les *castors* sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette intelligence des brutes , qui , quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme ; suppose cependant des projets communs et des vues relatives ; projets qui , ayant pour base la société , et pour objet une digue à construire , une bourgade à élever , une espèce de république à fonder , supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la Nature , n'est qu'un être stérile dont l'industrie se borne au simple usage des sens. L'homme lui-même , dans l'état de pure nature , dénué de lumières et de tous les secours de la société , ne produit rien et n'édifie rien. Le *castor* seul et isolé , loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux , paroît au contraire être au dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles : son génie et ses talens ne brillent que lorsqu'il est réuni en société ; encore ces animaux ne songent-ils point à bâtir , à moins qu'ils n'habitent dans des terres désertes , dans un pays libre où il n'y ait que quelques hommes sauvages en petit nombre , et par lesquels ils ne soient pas inquiétés.

Il y a des *castors* en Languedoc , dans les Isles du Rhône ; il y en a en plus grand nombre dans les Provinces du Nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont fréquentées par les hommes , les *castors* y sont , comme tous les autres animaux , dispersés , solitaires , fugitifs ou cachés dans un terrier. C'est sur-tout en Amérique , notamment dans le Canada , que l'on peut encore regarder comme un vaste désert , que l'on a pu observer ces sociétés si curieuses de *castors*. Dans le dernier siècle on a trouvé encore de ces animaux cabanés dans la Norwege.

Naturel des CASTORS.

M. de Buffon a observé le naturel de ces animaux dans un jeune *castor* vivant qu'il conservoit depuis un an, et qui lui avoit été envoyé du Canada. C'est, dit cet Historien, un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhémens, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongéant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur; au reste, assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paroît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourroient l'approcher de l'homme : il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espece que la sienne. Son sens renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruse, pas même assez de défiance pour éviter les pièges grossiers. Loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du Chasseur. Le seul ennemi qu'il combatte avec avantage est la *loutre*; il la chasse et ne lui permet pas d'habiter les eaux qu'il fréquente. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de solitude, il paroitra remarquable plutôt par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. En effet, lorsqu'on examine son organisation, on peut le regarder comme faisant la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. C'est de sa conformation bizarre en apparence que le *castor* tire des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres animaux.

Construction de la digue et des cabanes du CASTOR.

C'est dans les mois de Juin et de Juillet , que les *castors* commencent à se rassembler pour se réunir en société : ils arrivent de plusieurs côtés vers le bord des eaux douces , et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents. Ce lieu du rendez-vous est celui de l'établissement. Si ces eaux se soutiennent toujours à la même hauteur , comme celles des lacs , ils ne construisent point de digue. Si ce sont des eaux courantes sujettes à hausser et à baisser , ils construisent une chaussée ou une digue qui puisse tenir l'eau , comme celle d'un étang , ou d'une pièce d'eau , à un niveau toujours égal. Cette chaussée traverse la rivière d'un bord à l'autre , comme une écluse ; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur , sur dix à douze pieds d'épaisseur à sa base.

Ils choisissent , pour établir leur digue , un endroit de la rivière qui soit peu profond. S'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau , ils commencent par l'abâttre , pour en faire la pièce principale de leur construction. Ils s'asseyent plusieurs autour de l'arbre , et se mettent à ronger continuellement l'écorce et le bois dont le goût leur est fort agréable , car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre (les aunes , les saules , les peupliers) à la plupart des alimens ordinaires. Ils rongent ainsi le pied de l'arbre , c'est-à-dire , à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre ; et sans autres instrumens que leurs quatre dents incisives , ils le coupent en assez peu de temps , et le font tomber en travers dans la rivière. Lorsque cet arbre , qui quelquefois est de la grosseur d'un homme , est renversé , plusieurs *castors* entreprennent de ronger les branches et de les couper , afin de faire porter l'arbre par-tout également. Pendant ce temps d'autres parcourent le bord de la rivière , coupent des morceaux de bois , même des arbres de différentes grosseurs , les scient à la hauteur nécessaire pour en faire des pieux ; et après les avoir traînés sur le bord de la rivière , ils les amènent par eau les tenant entre leurs dents. Ils font , par le moyen de

ces pièces de bois qu'ils enfoncent dans la terre , et qu'ils entrelacent avec des branches , un pilotis serré. Tandis que les uns maintiennent les pièces de bois à peu près perpendiculaires , d'autres plongent au fond de l'eau ; creusent avec les pieds de devant un trou dans lequel ils font entrer le pieu ; ils entrelacent ensuite ces pieux avec des branches. Pour empêcher l'eau de couler à travers tous ces vides , il les bouchent avec de la glaise , qu'ils gâchent et pétrissent avec leurs pieds de devant , qu'ils battent ensuite avec leur queue , qui leur tient lieu de truelle , et qu'ils transportent dans leur bouche et avec les pieds de devant. Ainsi leurs dents , leur queue , leurs pattes de devant , sont leurs haches , leurs scies , leurs truelles , leurs voitures.

La position du pilotis est bien digne de remarque : les pieux , qui sont tous de même hauteur , sont plantés les uns contre les autres , verticalement du côté de la chute de l'eau ; tout l'ouvrage , au contraire , est en talus du côté qui en soutient la charge ; en sorte que la chaussée , qui a environ douze pieds à sa base , se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet. Elle a donc non-seulement toute l'étendue , toute la solidité nécessaires , mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau , en soutenir le poids et en rompre les efforts.

A la partie supérieure de la chaussée , sont deux ou trois ouvertures en pente , qui sont autant de décharges de superficie , qu'ils élargissent ou rétrécissent , suivant que la rivière vient à hausser ou baisser. Si la force de l'eau (par quelques inondations trop grandes et trop subites) , ou les Chasseurs qui courent sur leur digue , y font par hasard quelque brèche , dès que les eaux sont baissées , ils visitent tout l'édifice , réparent le dommage et entretiennent tout avec une vigilance parfaite ; mais quand les Chasseurs les tourmentent trop , ils ne travaillent plus que de nuit , ou même ils abandonnent tout l'ouvrage.

Lorsque les *castors* ont travaillé tous en corps pour édifier le grand ouvrage public , dont l'avantage est de maintenir les eaux toujours à la même hauteur , ils se dispersent par compagnies pour édifier des habita-
tions

tions particulières. Ce sont des cabanes, ou plutôt des especes de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de ces édifices est presque toujours ovale ou ronde : il y en a depuis quatre jusqu'à cinq et dix pieds de diamètre ; il en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages. Les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur, élevées à plomb sur le pilotis plein qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison, et l'édifice est terminé en une forme de voûte, ou en anse de panier ; cette voûte sert de couvert ; l'édifice est maçonné avec solidité, et enduit avec propreté en dehors et en dedans. Toute cette bâtisse est impénétrable à l'eau des pluies et aux vents les plus impétueux. Les divers matériaux dont ils font usage pour sa construction, sont des bois, des pierres, des terres sablonneuses : les parois en sont revêtus d'une espèce de stuc si bien gâché avec leurs pieds, et si proprement appliqué, à l'aide de leur queue, qu'on croiroit y reconnoître l'art humain.

C'est dans l'eau, et près de leurs habitations, qu'ils établissent leur magasin d'écorce d'arbre et de bois tendre, leur aliment ordinaire. Chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitans, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes, depuis dix jusqu'à vingt et trente *castors*, presque toujours en nombre pair, autant de mâles que de femelles. On a vu quelquefois de ces bourgades de vingt à vingt-cinq cabanes. Ces grands établissemens sont rares, et la république n'est ordinairement formée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée ; ils ne souffrent pas que les étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Tout ceci suppose un instinct rival de l'intelligence.

Dans cette république régie par la Nature, tous les membres y sont égaux. Quelque nombreuse que soit cette société née architecte, la paix s'y maintient

sans altération. Amis entre eux, dit M. de Buffon, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations: chacun prend son parti, ou de se plonger dans les lacs, ou de se recéler dans leurs murs, qui ne craignent que le feu du ciel, ou le fer de l'homme. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs; mais encore très-propres et très-commodes: le plancher est jonché de verdure; des rameaux de buis et de sapin servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre de leur cabane qui donne sur l'eau, leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour: ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces. Dans la saison, ils en abaissent la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle étoit appuyée; et se font une issue jusqu'à l'eau, sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, qu'ils paroissent ne pouvoir s'en passer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement leur queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair: celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût et la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson; et l'on peut même considérer la queue du *castor* comme une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède.

Nous avons vu que c'étoit dans les mois de Juillet et d'Août que les *castors* construisoient leur digue et leurs cabanes. Dans le mois de Septembre ils font leur provision d'écorce et de bois tendre, à raison du nombre des habitans de chaque cabane. On a observé que la provision de bois pour dix *castors*, étoit de trente pieds en carré sur dix de profondeur; ils arrangent ce bois en pile, de façon qu'ils peuvent en tirer les morceaux à leur choix. Lorsque ces mois de travail

sont passés , ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos , ou même encore c'est la saison des amours. Il paroît que ces animaux sont en état d'engendrer dès l'âge d'un an ; ce qui désigne qu'ils ont pris alors la plus grande partie de leur accroissement. Ainsi, dit *M. de Buffon* , la durée de leur vie ne peut pas être bien longue , et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Quoï qu'il en soit , chaque couple ne se forme point au hasard , mais s'unit par choix et s'assortit par goût : ils passent ensemble l'automne et l'hiver. Contens l'un de l'autre , ils ne se quittent guere : à l'aise dans leur domicile , ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables ou utiles ; ils en rapportent des écorces fraîches , qu'ils préfèrent à celles qui sont seches ou trop imbibées d'eau.

Les femelles portent quatre mois ; elles mettent bas sur la fin de l'hiver , et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps ; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps : ils reviennent de temps en temps à la cabane , mais ils n'y séjournent plus ; les meres y demeurent occupées à allaiter , à élever leurs petits , qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines ; alors , elles vont à leur tour se promener , se rétablir à l'air , manger du poisson , des écrevisses , des écorces nouvelles et passent ainsi l'été sous les eaux , dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne , à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes ; car alors ils se réunissent de bonne heure pour les réparer.

C'est principalement dans l'hiver que l'on fait la chasse aux *castors* , parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison. On les tue à l'affût ; on leur tend des pièges amorcés avec du bois tendre et frais , ou on attaque leurs cabanes dans le temps des glaces : ils s'enfuient sous l'eau ; et comme ils ne peuvent pas y rester très-long-temps , ils viennent pour respirer l'air frais à des ouvertures qu'on a pratiquées à la glace , et on les y tue à coups de hache. D'autres remplissent ces ouvertures avec de la bourre de l'épi de *typha* , pour n'être pas vus par les *castors* ;

et alors ils les saisissent adroitement par un pied de derriere.

Lorsque les Chasseurs, en détruisant ainsi les cabanes des *castors*, en prennent un trop grand nombre, la société trop affoiblie, dit M. de Buffon, ne se rétablit plus. Ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité, se dispersent, deviennent fuyards : leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus ; ils s'enfouissent eux et tous leurs talens dans un terrier, où, rabaissés à la condition des autres animaux, ils menent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressans, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer ; effets ordinaires que produit sur les animaux l'empire tyrannique de l'homme.

Tous les Voyageurs s'accordent à dire qu'outre les *castors* qui vivent en société, on rencontre partout dans le même climat des *castors solitaires*, lesquels rejetés, disent-ils, par la société pour leurs défauts (ajoutons, et persécutés par les hommes), vivent dans un boyau sous terre, comme le blaireau ; on leur a même donné le nom de *castors terriers*. Ils creusent sur le bord des eaux dans un terrain élevé, un terrier qui a quelquefois plus de cent pieds de longueur ; ils pratiquent au bas une espece de petit étang qui leur sert à prendre le bain. C'est là qu'ils vivent paisiblement dans les deux élémens pour lesquels la Nature les a formés. Comme leur terrier va toujours en s'élevant, ils ont la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations.

On donne aux *castors* d'Europe le nom de *bievres* : ce sont tous des *castors* solitaires et terriers : on les reconnoît à leur robe, dont le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre ; aussi les fourrures de nos *bievres* sont-elles bien moins estimées que celles des *castors* qui vivent en société.

L'influence du climat fait varier la couleur des *castors*. Dans les contrées du Nord les plus reculées, ils sont tout noirs, et ce sont les plus estimés ; mais parmi ces *castors* noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe. A mesure

qu'on s'éloigne du Nord , la couleur s'éclaircit et se mêle , et même ils approchent de la couleur de paille chez les Illinois et chez les Chaoïanons. On trouve des *castors* en Amérique depuis le trentième degré de latitude nord , jusqu'au soixantième et au-delà. Le froid paroît favorable à ces animaux , car ils sont plus communs vers le Nord , et toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le Midi ; ce que l'on observe également dans l'Ancien Continent. On n'en trouve une quantité que dans les contrées les plus Septentrionales , et ils sont très-rares en France , en Italie , en Espagne.

Les Anciens ont connu le *castor* : il s'en trouvoit aux environs du Pont-Euxin ; aussi l'avoient-ils nommé *canis Ponticus*. Mais les sociétés des *castors* leur étoient inconnues , apparemment parce que ces animaux n'étoient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer habitée de temps immémorial. Dans la religion des Mages , il étoit défendu de les tuer.

Quoique le *castor* soit une espèce d'animal amphibie , et se plaise tant dans les eaux , il peut vivre cependant sur terre et sans eau : aussi trouve-t-on quelquefois des *castors terriers* assez avant dans les terres. Le jeune *castor* qu'avoit élevé M. de Buffon , ne connoissoit point l'eau lorsqu'on le lui remit , même il la craignoit et refusoit d'y entrer ; mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par force dans un bassin , il se trouva si bien au bout de quelques minutes qu'il ne cherchoit point à en sortir , et que lorsqu'on le laissoit libre , il y retournoit très-souvent de lui-même.

Avantages que l'on retire du CASTOR.

Les productions utiles que fournit le *castor* , sont la cause de la guerre que l'homme fait à cet animal industrieux , innocent et paisible. Il fournit à la Médecine et aux Arts le *castoreum* et sa fourrure qui est d'un si grand usage.

Le *castoreum* est une substance semblable à un mélange de cire et de miel , de couleur brune , d'une odeur forte et fétide , d'un goût amer et dégoûtant , que l'on trouve , ainsi que nous l'avons dit , dans des

poches situées dans les aines du *castor* ; et il y a lieu de penser que la matière du *castoreum*, en passant des premières poches dans les secondes, s'y perfectionne. Le *castoreum* est dissoluble dans les menstrues spiritueux, huileux et même aqueux. Lorsqu'il est récent, il est fluide comme de l'huile ; en vieillissant, il brunit et acquiert la consistance du miel. On le fait dessécher dans les poches mêmes qui le contiennent, à l'ombre ou à la fumée d'une cheminée, pour en dissiper les parties aqueuses ; et alors il est friable, et d'autant plus estimé qu'il est d'une odeur plus fétide, et d'un goût plus âcre et plus piquant. On trouve dans le commerce, du *castoreum* de différens pays, sur-tout de Pologne, de Russie et des Indes Orientales et Occidentales : celui qui nous vient de Sibérie, de Prusse et de Pologne par la voie de Dantzic, est estimé meilleur que celui du Canada.

Le *castoreum* est fort célèbre dans la Médecine, tant ancienne que moderne. C'est un remède résolutif, incisif, propre à lever les obstructions occasionnées par des humeurs lentes et visqueuses. On l'emploie avec succès, tant pour les hommes que pour les femmes, dans les affections hypocondriaques et hystériques ; mais il ne convient pas à toutes sortes de tempéramens, et il est nuisible aux personnes dont les humeurs se raréfient facilement.

On dit qu'une éponge trempée dans du vinaigre où l'on a fait dissoudre du *castoreum*, fait cesser la léthargie et l'assoupissement causé par les vapeurs narcotiques et délétères qui s'élevent du charbon, de la bière fermentée, ou des celliers remplis de vin. Rien n'est meilleur contre le tintement d'oreilles, que de mettre un flocon de coton trempé dans du *castoreum* : enfin, il est estimé comme correctif de l'opium.

Lorsque le *castoreum* est vieux, noir et gâté, il devient un poison mortel, parce qu'étant une matière animale, il acquiert de l'acrimonie. S'il arrive qu'on en ait pris dans cet état, le remède le plus efficace est d'avaler du beurre et de l'hydromel.

Nous avons déjà dit que les femmes des Sauvages du Canada graissent leurs cheveux avec l'huile des poches du *castor*. On dit aussi que les Sauvages tirent

de la queue du *castor*, une huile dont ils se servent comme de topique pour différens maux. Les dents de cet animal leur servent de couteaux pour couper, creuser et polir les bois.

La fourrure du *castor* est plus belle et plus fournie que celle de la *loutre* : elle est composée de deux sortes de poils ; l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, et qui revêt immédiatement la peau ; l'autre est plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, et ne sert qu'à garantir celui de dessous des ordures, de la poussière et de la fange. Ce second poil n'a que peu de valeur ; ce n'est que le duvet qu'on emploie dans nos Manufactures à faire des bas, des bonnets : on a même essayé d'en faire des étoffes, mais on les a trouvées sujettes à se durcir comme du feutre. L'usage du poil du *castor* est presque réduit aux chapeaux et aux fourrures. On emploie pour la fabrique des chapeaux blancs, le poil de dessous le ventre ; celui du dos, qui est noir, pour les chapeaux ordinaires ; et le poil des flancs, qui est le plus long, à filer pour la fabrique des bas.

Le commerce des peaux de *castor* est la plus grande richesse du Canada. Les Sauvages s'en habillent, et les portent en hiver, le poil contre leur peau. Ce sont ces peaux ou poils imbibés de la sueur des Sauvages, que l'on appelle *castor gras*, et que les Chapeliers mêlent avec le poil des autres *castors* qui n'ont point servi au même usage, et que l'on nomme *castors secs* ou *castors maigres*, afin de donner du liant et du corps à ce dernier, qui provient de la chasse d'été, dans le temps que l'animal est en mue et a perdu une partie de son poil. On appelle *castors neufs*, les peaux dont les *castors* ont été tués à la chasse pendant l'hiver et ayant la mue ; ce sont les meilleures et les plus propres à faire de belles fourrures.

Les Boisseliers font des cribles avec la peau de *castor* ; les Bourrelliers l'emploient aussi. La chair de cet animal, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable.

CASTOR DE MER. C'est la *Loutre marine*. Voyez ce mot.

CASTOR (planté). Voyez LIANE A BOUTON.
 CASTOR et POLLUX. Voyez FEU-SAINT-ELME.

On a encore donné les noms de *Castor et Pollux* à deux especes de papillons de jour, qui se trouvent dans les montagnés de Styrie et de la Suisse. (*Papill. d'Europ. pl. IV. ; 3.º suppl.*)

CASTOREUM. Voyez ci-dessus, à l'article CASTOR, Avantages que l'on retire du castor.

CASUEL ou ÉMEU. Voyez CASOAR.

CATACOUA ou CATACUA, ou CAKATOES. Voyez KAKATOU.

CATAIRE ou CHATAIRE, ou HERBE AU CHAT, *Nepeta vulgaris*; *Cataria herba*, Dod. Pempt. 99. *Mentha cataria*, J. B. 3, part. 2, 225. *Cataria major vulgaris*, Tourn. Inst. *Mentha cataria sive Nepeta*, Chab. 415. *Nepeta cataria*, Linn. 796. Cette plante, qu'on trouve aux environs de Paris dans les jardins, sur les bords des grands chemins et dans des endroits humides, a une racine vivace, ligneuse et branchue, qui pousse une tige carrée, velue, rameuse, haute de deux à trois pieds, rouge par la base, du reste blanchâtre. Cette tige porte sur ses rameaux des feuilles pétiolées, opposées, dentelées, cordiformes, pointues, vertes en dessus, lanugineuses et blanchâtres en dessous, d'une odeur de menthe, forte, d'un goût brûlant et âcre. Ses fleurs purpurines ou blanchâtres, verticillées et disposées en maniere d'épis, naissent aux sommités des tiges et des rameaux; à la fleur succèdent quatre semences ovales. Les chats aiment passionnément cette plante; ils font mille contorsions en la caressant et se roulant dessus, et ils en mangent. Elle est hystérique, vulnéraire et alexipharmaque: on la prend en infusion théiforme. On fait aussi usage de son eau distillée, dans les maladies hystériques.

La *catiaire* qui forme un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Labiées*, et qui a des rapports avec les *mélisses*, offre beaucoup d'autres especes, parmi lesquelles on distingue: La *catiaire* élançée de Provençe; *Cataria angustifolia major*, Tourn. 202. La *catiaire* d'Hongrie, *Nepeta Pannonica*, Linn. La *catiaire* à fleurs violettes d'Espagne. Celle à fleurs lâches de l'Europe Australe, *Nepeta nepetella*, Linn. La *catiaire*

à longs épis de la Sicile, *Nepeta hirsuta*; Linn. Celle à feuilles de mélisse de Candie, *Cataria Cretica*, *melissæ folio*, *asphodeli radice*, Tourn. Cor. 13. La cataire à fleurs en grappes terminales du Levant, *Cataria Orientalis*, *lavandulæ flore*, Tourn. Cor. 13. Il y a encore : Celle à feuilles de germandrée : Celle à feuilles d'héliotrope : Celle à feuilles de bétoine et à racine tubéreuse : Celle à feuilles de marrube. La cataire du Malabar, *Carim-tumba*, Rheed. Mal. Celle d'Amboine, *Katu-kurka*, Rheed. Mal. Celle de Madagascar, *Houmimes* ou *Voa-mitsa*, Flac. Mad.; on mange les bulbes de sa racine. La cataire en grappes pectinées de la Jamaïque.

CATALEPTIQUE. Voyez DRACOCÉPHALE de Virginie.

CATALPA. Voyez à l'article BIGNONE.

CATANANCE. Voyez CUPIDONE.

CATAPPA de *Rumphius*; c'est le Badamier des Moluques. Voyez BADAMIER.

CATAPUCE ou ÉPURGE. Voyez TITHYMALE.

CATARACTE D'EAU, *Cataracta*. C'est la chute ou précipice des eaux d'un fleuve ou d'une rivière, occasionnée, soit par une pente très-brusque, soit par des rochers qui arrêtent le courant ordinaire des eaux, et leur donnent lieu de tomber avec une grande impétuosité. Dans presque tous les fleuves, dit *M. de Buffon*, la pente va en diminuant jusqu'à leur embouchure, d'une manière assez insensible; ceux dont la pente est très-brusque dans certains endroits, donnent lieu à ce qu'on appelle une *cataracte*: les Anciens donnoient à ces chutes d'eau le nom de *catadupes*.

Le Rhin, par exemple, a deux *cataractes*; l'une à Bilefeld, et l'autre auprès de Schaffouse. Le Nil en a plusieurs, et entre autres deux qui sont très-violentes, et qui tombent de fort haut entre deux montagnes. La rivière Vologda en Moscovie, a aussi deux *cataractes* auprès de Ladoga. Le Zaire, fleuve de Congo, commence par une forte *cataracte* qui tombe du haut d'une montagne. Il y a une *cataracte* à trois lieues d'Albanie, dans la Nouvelle Yorck, qui a environ cinquante pieds de hauteur; et de cette chute d'eau, il s'élève une brume ou brouillard dans lequel on aperçoit un léger arc-en-ciel, qui change de place à mesure qu'on s'en

éloigne où qu'on s'en approche. Mais la *cataracte* la plus grande, la plus terrible, en un mot la plus fameuse, est celle de la rivière de Niagara, en Canada. Qu'on se figure une nappe d'eau qui forme une courbe rapide en tombant de cent cinquante-six pieds de hauteur perpendiculaire, comme un torrent prodigieux. Elle a plus d'un quart de lieue de largeur : le brouillard que l'eau occasionne par sa chute, se voit de cinq lieues, et s'élève jusqu'aux nues ; il s'y forme un très-bel arc-en-ciel lorsque le soleil donne dessus. Voyez **ARC-EN-CIEL**. Au-dessous de cette *cataracte*, l'eau est dans une fluctuation continuelle, et s'élève par secousses sous une forme d'écume : il y a des tournoiemens d'eau si impétueux, qu'on ne peut y naviguer jusqu'à six mille de distance. Consultez *Transact. Philosoph. abr. Vol. VI. Partie II, page 119*. La cascade (*Præcept aquæ lapsus*) de Terni en Italie, est un de ces ouvrages de la Nature qui mérite d'être cité ; elle est connue dans le pays sous le nom de *cascade* du mont *del Marmore*. Le chemin qui y conduit est rude et agréable : il faut, dit *Maximilien Misson*, monter des rochers extrêmement difficiles, et quelquefois descendre de cheval, à cause du danger des précipices ; mais, en revanche, on a l'agrément de rencontrer au mois de Février dans ces montagnes, certains endroits où la Nature est aussi riante que si c'étoit au mois de Mai. Parvenu au haut des montagnes, l'on rencontre une petite vallée où coule la rivière appelée *Velino* ou *Velinus* de *Virgile*, dont le volume, augmenté des eaux du lac de Luco, donne à cette rivière, dans le lieu de sa chute, à peu près la largeur de six toises. La vallée que quitte le *Velino*, est d'une hauteur immense, eu égard à la profondeur qui l'attend. Il hâte son cours avant de se précipiter, à cause du penchant subit de son lit en cet endroit : alors il se jette d'une bordure de rochers escarpés, de la hauteur de trois cents pieds, dans le creux d'un autre rocher contre lequel ses eaux vont se briser, en formant un bruit qu'on entend à plus d'un mille de distance. Il s'élève du rocher une espece de brouillard épais jusqu'à six cents pieds de hauteur ; ce qui produit une pluie continuelle dans les environs. Cette eau, réduite en va-

peurs, forme, au moyen des rayons du soleil, une infinité d'arc-en-ciels, qui se multiplient ou qui disparaissent, qui se croisent et qui voltigent, selon la rencontre et les divers rejaillissemens des flots, dont les irrégularités sont des plus merveilleuses et des plus horribles; spectacle qui étourdit les oreilles, étonne l'esprit, et charme la vue tout à la fois.

En général, dans tous les pays où le nombre des hommes n'est pas assez considérable pour former des sociétés policées, les terrains sont plus irréguliers, et le lit des fleuves plus étendu, moins égal, et rempli de *cataractes*. Il a fallu des siècles pour rendre le Rhône, la Loire et le Rhin navigables. C'est en contenant les eaux, en les dirigeant, et en nettoyant le fond des fleuves, qu'on leur donne un cours assuré.

CATARACTÈS d'*Aristote*. C'est le *Goëland brun*.

CAT-CHÉ. Consultez l'article CACHOU.

CATÉCHU. C'est le *Cachou*. Voyez ce mot.

CATÉ INDIEN, ou CATÉ-CAMBI, ou LYCION, ou KAAAT, *Lycium Indicum*. Espèce de pâte en tablettes que les Indiens composent avec l'extrait tiré des rameaux d'un arbre épineux qu'ils appellent *hacchic*, dont le bois est dur et porte des feuilles semblables à celles de la bruyère: (*an Barleria hystrix?* Linn. *Lycium Indicum*, *spinis quaternis ad foliorum singulorum exortum?* Seb.) Ils mêlent cet extrait avec la farine d'une semence menue nommée *nachani*, d'un goût de seigle, propre à faire du pain, et avec de la râclure d'un certain bois noir; ils font sécher cette pâte à l'ombre. Quelquefois ils la mêlent avec le *cachou* et le *bétel*; Voyez ces mots. Comme ce *caté* est rare en Europe, on lui substitue l'extrait du *lycium nostras*, ou bien l'*acacia nostras*; on le nomme aussi *lycium de Cappadoce*. Le *caté* est astringent, bon pour la rage, les ophthalmies et les ulcères des gencives.

CAT-MARIN. Voyez PLONGEON CAT-MARIN.

CAVALE ou JUMENT. C'est la femelle du *cheval*. Voyez ce mot.

CAUCALIER, *Caucalis arvensis echinata*, *magno flore*, C. B. Pin. 152, Tourn. 323. *Caucalis grandiflora*, Linn. Plante annuelle, qui croît dans les champs, aux lieux incultes. Sa racine est petite et blanche; sa

tige croît à la hauteur d'environ un pied, rameuse et velue; ses feuilles ont quelque rapport à celles du *daucus* ou *panais sauvage*; mais elles sont découpées plus finement, velues, et d'un vert pâle; les sommets des branches portent des ombelles qui soutiennent de petites fleurs blanches, odorantes, composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en fleurs de lis; aux fleurs succèdent des graines jointes deux à deux, oblongues, hérissées de poils roides. On estime le *caucalier* propre à exciter les regles aux femmes, et bon contre la gravelle.

On distingue : Le grand *caucalier* nodiflore, *Tordylium nodosum*, Linn. Le *caucalier* à tiges rudes au toucher. Celui à petites fleurs. Le *caucalier* maritime : Celui à feuilles comprimées : Celui à feuilles larges : Celui de Mauritanie : Celui du Levant : Celui d'Espagne, et Celui du Cap de Bonne-Espérance.

Les Anciens donnoient aussi le nom de *caucalis* à une espece de *myrrhe*. Voyez ce mot.

CAUCK. Les Mineurs Anglois donnent ce nom à une substance qui accompagne les mines, et qui paroît souvent de la nature du tripoli, jaunâtre ou grisâtre, et mamelonnée.

CAUDEC. Nom donné à Cayenne à un oiseau qui est un *gobe-mouche* de la section que M. de Buffon nomme *Tyrans*. Les *caudecs* vivent le long des criques; ils se perchent de préférence sur les branches les plus basses des palétuviers; c'est le *Gobe-mouche tacheté* de Cayenne, *planch. enlum. 453, fig. 2.*

CAUDIMANE, *Caudimanus*, Nous désignons ainsi les animaux à queue prenante, c'est-à-dire, dont la queue flexible et musculeuse peut, à la volonté de l'animal, faire le crochet ou environner, d'un ou de plusieurs tours, les corps qu'il saisit par cette espece de main et qui en fait l'office. Telle est la queue de quantité de *singes* du Nouveau Continent, du *sarigue*, etc.

CAVERNE, *Caverna*, *Specus*. Nom donné à un réduit obscur et souterrain qui est d'une certaine étendue, lequel se trouve ordinairement dans les montagnes. Les *cavernes* se forment comme les précipices, par l'affaissement des rochers, ou comme les abymes, par

l'action ou du feu, ou de l'eau. On connoît beaucoup de *cavernes* : celle de Saint-Patrice en Irlande, n'est pas aussi considérable qu'elle est fameuse ; il en est de même de la *Grotte du Chien*, près de Naples. Une des plus singulieres et des plus grandes *cavernes* que l'on connoisse, est celle d'Antiparos, ainsi que celles du mont Ararat et de l'Isle de Minorque. Dans toutes les contrées sujettes aux tremblemens de terre, et dans celles où il se trouve beaucoup d'Isles, il y a aussi beaucoup de *cavernes* ; mais c'est seulement dans les montagnes que l'on trouve de grandes *cavernes*, de grands vides, produits et augmentés sans doute par l'écoulement des eaux qui se précipitent vers leur pied, pour former les fleuves, les rivières et les torrens qui en sortent. De pareils vides ne se rencontrent guere dans l'intérieur de la terre. *Voyez l'article GROTTÉ, et celui de FONTAINE.*

CAVIA. Nom donné à la *marmotte de Bahama*, ou *Lapin de Bahama* de *Catesby*.

CAVIA OU COBAYA, au Brésil, est le *Cochon d'Inde*. *Voyez ce mot.*

CAVIAL OU KAVIAR. *Voyez son article, à la suite du mot ESTURGEON.*

CAUMOUN, *Palma coccifera latifolia, fructu atropurpureo omnium minimo*, Barr. p. 87. Espece de *chou-palmiste* qui s'éleve assez haut, et qui croit presque par-tout dans la Guiane ; ses feuilles s'emploient pour couvrir les cases, mais posées en travers à cause de la fumée : elles durent cinq à six ans. Sa graine, qui est très-petite, est couverte d'une pellicule d'un noir tirant sur le pourpre. M. de Préfontaine (*Maison Rustique de Cayenne*) dit que cette pellicule pressée entre les doigts pour en séparer l'amande, et brassée avec elle dans l'eau, donne à la liqueur qui en résulte et qui a du corps, la couleur du chocolat. C'est, dit-il, une boisson agréable, dont les Créoles sont friands, ainsi que les Negres, et qui les détermine souvent à abattre l'arbre pour avoir sa graine avant qu'elle tombe par sa maturité. L'envie de manger aussi le chou, ne contribue pas peu à cette destruction. L'huile qu'on tire du fruit entier du *caumoun*, se tire de même que celle de l'*aouara*, et cette huile lui est même préférable

par son goût et par sa couleur. Elle est aussi bonne en salade que l'huile d'*onangle* ou de *sésame*, qui équivaut à celle d'olive. Voyez PALMISTE.

CAURALE. Bel oiseau, appelé *petit paon des roses*, par les François qui habitent à la Guiane. Le *caurale* n'a aucun rapport avec le paon ; il a tous les caracteres du râle, et il est par conséquent du même genre ; il a seulement la queue plus longue, et c'est ce qu'on a exprimé par le nom (*caurale*) qui lui a été donné ; il est long de quinze pouces ; le plumage est varié de noir, de roux, de fauve, de gris-blanc, entremêlés en ondes, en zones et en zigzags. Ces couleurs, quoique sombres par elles-mêmes, ont sur le *caurale* un éclat qu'elles reçoivent du fond soyeux sur lequel elles sont répandues, et de leur opposition mutuelle. M. de Buffon donne une idée très-juste du plumage de cet oiseau, en le comparant aux ailes de certains phalènes, sur lesquelles les mêmes teintes, disposées de la même façon, forment un ensemble moëlleux et doux ; le bec est noir en dessus, blanc en dessous. Le *caurale* vit dans l'intérieur des terres, au centre des plus grands bois, le long du rivage des rivieres, des ruisseaux et des lacs ; *pl. enl.* 782.

CAURIS ou KAURIS *des Maldives*. Nom donné à une coquille univalve du genre des *Porcelaines* : elle tient lieu de monnoie dans quelques endroits des Indes Orientales ; on l'appelle *bouge* en Afrique. Il y en a de blanches, de violettes et de jaunâtres. Voyez PORCELAINE.

CAUVETTE, en Picardie, est le *Choucas* proprement dit.

CAY. Nom que l'on donne au Brésil et chez les Topinamboux, au *sai*, espece de *sagouin*. Voyez SAÏ.

CAYES. On appelle ainsi des roches sous l'eau, peu éloignées des côtes, et souvent sur de hauts fonds de sable. Quand il se rencontre des *cayes* dans les ports et dans les rades, les vaisseaux sont obligés de prendre des précautions pour éviter d'en être endommagés.

CAYEU. Nom donné à la *moule de Mer*. Voyez ce mot.

CAYEUX. Voyez à la suite de l'article OIGNON.

CAYMAN. Nom donné en Amérique au crocodile de cette partie du Monde. Voyez l'article CROCODILE.

CAYMAN, *Esox osseus*, Linn. *Acus maxillâ superiore longiore*; *caudâ quadratâ*; Arted. *Acus maxima squamosa*, Willughb. Poisson du genre de l'*Esoce*; il se trouve dans les mers de l'Amérique Septentrionale et de l'Asie. Quelques-uns l'ont appelé *aiguille à grandes écailles*. Le corps de ce poisson est arrondi, long de deux à trois pieds; et de trois à quatre pouces de diamètre; la mâchoire de dessus dépasse un peu l'inférieure dans l'espece qui se trouve en Asie; c'est souvent le contraire dans la variété qui se trouve à l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent. La mâchoire supérieure est terminée en pointe obtuse, et percée à son extrémité de deux trous, qui sont les ouvertures des narines; les bords des mâchoires sont garnis d'une rangée de dents minces, un peu longues et droites, derrière lesquelles sont d'autres rangées de dents beaucoup plus petites; tout le corps est couvert d'écailles rhomboïdales, d'une substance osseuse, et qui adhèrent fortement à la peau. On en voit une rangée qui présente des figures plus arrondies, et qui s'étend sur la longueur du dos; elle est coupée obliquement par d'autres rangées transversales, qui semblent former des spirales dirigées vers la partie inférieure du ventre. La nageoire dorsale a six rayons; chacune des pectorales, onze; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, sept; le premier rayon de toutes ces nageoires à sa surface hérissée de deux rangées de denticules; la queue est carrée et s'insere obliquement dans le corps; et la nageoire qui la termine a douze rayons.

CAYMIRI. Nom que l'on donne dans les terres du Maragnon au *saimiri*, jolie petite espece de *sapajou*. Voyez SAÏMIRI.

CAYOPOLLIN. Petite espece d'animal qui se rapproche beaucoup, tant pour la forme que pour les mœurs et les inclinations, du *sarigue* et de la *marmose*. C'est le *Philander Africanus* de M. Brisson; dénomination qui est fautive, s'il est vrai que le *cayopollin* ne soit pas naturel à l'Afrique, mais aux contrées Méridionales de l'Amérique. C'est un petit animal des mon-

tagnes de la Nouvelle Espagne, un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au *sarigue* par le museau, les oreilles et la queue qui est un peu plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle, d'ailleurs, il se sert comme d'une main; il a le ventre, les jambes et les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mere embrassée; elle les porte ainsi avec elle et les élève sur les arbres.

Le *cayopollin* est plus grand, a le museau moins pointu et la queue plus longue que la *marmose*, et en tout, il approche encore plus que la *marmose* de l'espece du *sarigue*. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles; et enfin par les autres habitudes de nature. Ils sont tous trois du Nouveau Monde et du même climat; du reste, ce sont tous des animaux très-laid; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre, et leurs pieds de singe, présentent une forme bizarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et leurs mouvemens paroissent accompagnés.

CAYOU-OUASSOU, dans les terres du Maragnon; *sajou*, espece de *sapajou*. Voyez SAJOU.

CÉANOTE, *Ceanothus*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Nerpruns*, qui a des rapports avec les *cassines*, et qui comprend des arbrisseaux dont les feuilles sont simples et alternes, et dont les fleurs sont à cinq pétales, petites et disposées par bouquets axillaires et terminaux: il y a cinq étamines; le fruit est une baie seche, obronde, triloculaire, avec une semence dans chaque loge.

Il y a: Le *céanote* d'Amérique, *Ceanothus foliis trinerviis*, Linn. Mill. Duham.; il croît dans la Virginie et la Caroline; il fleurit depuis Juillet jusqu'en Octobre, et mérite d'être employé pour la décoration des bosquets d'été et d'automne. Le *céanote* d'Asie, *Ceanothus foliis ovatis enerviis*, Linn.; il croît dans l'Isle de Ceylan,

Ceylan. Le *céanote* d'Afrique, *Ceanothus foliis lanceolatis enerviis, stipulis subrotundis*, Linn. *Alaternoïdes Africana, lauri serratae folio*, Comm. Præl. 61 ; il a beaucoup de rapports avec l'*apalachine*.

CEBAL. *Charleton* désigne sous ce nom la *zibeline*. Voyez *ce mot*.

CEBAS (CEMAS). *Belon* donne ce nom au *chamois*. Voyez *ce mot*.

CEBI-PIRA. Arbre du Brésil, dont l'écorce amère et astringente entre dans les bains et les fomentations ordonnées dans les maladies de reins, que les Portugais appellent *curi-mentos*. Cet arbre est l'*Arbor Brasiliensis, floribus speciosis, spicatis, pericarpio sicco* des Auteurs.

CEBUS. Nom que des Naturalistes ont donné aux singes à queue de l'espece de la *Mone*. Voyez *ce mot*.

CEDONULLI. On a décoré de ce nom une très-belle *came* à base ovale, régulière, marbrée par grandes zones de fauve, de couleur de chair et aurore, à rayons longitudinaux de nuances brunes foncées, interrompues en quelques endroits de blanc, à stries larges et aplaties.

CÉDRAT. Nom donné à une espece de *citronnier*. Voyez *ce mot*.

CÉDRE ou PIN DU LIBAN, *Cedrus*. C'est un arbre qui a été renommé de tous les temps, et qui autrefois croissoit uniquement sur le Mont Liban. Le *cédre* est l'*Aëres* des Anciens. On en connoit de plusieurs especes qui, malgré leur ressemblance avec le pin et le sapin, ont cependant des caracteres différens et qui servent à les distinguer. Voyez les mots PIN et SAPIN. Suivant M. de *Tournefort*, le *cédre* doit être rangé dans la classe du *méleze*. *Miller* qui a observé une grande différence entre les fruits et les fleurs de ces deux arbres, en fait un genre à part. Il a donné au *cédre* du Liban, le nom de *cédre conifere*, pour le distinguer de ceux de *Tournefort*, qu'il appellé *cédres bacciferes*.

Les descriptions qu'on a données depuis deux siècles du véritable *cédre*, paroissent peu fidelles ; il suffit de comparer les définitions de cet arbre fameux dans les principaux Voyageurs qui ont visité le Mont Liban ; savoir : *Rauwolf* en 1575, de *Monconys* en 1647, le

le Chevalier d'Arvieux en 1660, Franç. Ferd. de Troitz en 1667, Corneille de Bruyn en 1682, de la Roque en 1689, et Maundrell en 1696. L'on en trouve une description donnée par une personne habile, digne de foi, qui en a dessiné toutes les parties avec la plus grande précision, et qui y a joint une explication claire et détaillée, dans le premier *Recueil de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature*. Cette description est de M. Trew, et ses observations ont été faites sur les *cédrés* plantés en Angleterre dans le jardin des Apothicaires à Chelsea. Ces véritables *cédrés* proviennent de cônes transportés du Mont Liban en ce Royaume vers la fin du siècle passé; on en ôta les graines ou amandes, en exposant ces fruits à l'ardeur du soleil qui fit ouvrir leurs écailles: et en 1755, ces *cédrés*, venus de graines, avoient déjà atteint la hauteur de quatre-vingts pieds; le diamètre du cercle, décrit par leurs branches, à dix pieds de terre, avoit soixante et douze pieds.

On a observé que le même pied de *cédre* du Liban, *Pinus cedrus*, Linn. 1420. *Larix Orientalis*; *Cedrus conifera, foliis laricis*, C. B. *Cedrus magna, sive Libani conifera*, J. B. Le *cédre* conifère du Liban, dis-je, produit des fleurs mâles à chaton, et des fleurs femelles, auxquelles succèdent, après dix ans de plantation, des fruits qui ont la forme de pomme de pin, et qui renferment des noyaux anguleux, dans chacun desquels il y a une semence oblongue; la pointe de ces fruits en cônes arrondis regarde le ciel. Les feuilles de la plupart des *cédrés* sont petites, étroites, pointues, assez semblables à celles du genévrier, articulées les unes avec les autres, comme celles du cyprès, ou ramassées plus de cinq par faisceaux. Cet arbre a une figure pyramidale: il conserve ses feuilles pendant l'hiver; ses rameaux sont toujours verts, très-étendus; tombent vers la terre en panaches, et produisent un ombrage charmant: ils présentent tous leurs feuillages, comme une espèce de tapis uni; ils offrent sur-tout le plus beau point de vue qu'on puisse désirer, lorsque le vent les agite par ondes; l'ombre que ces rameaux répandent est très-épaisse, et reflète une sorte d'obscurité. Cet arbre mérite donc d'être placé dans nos

bosquets d'hiver. Il devient d'une grosseur prodigieuse, il profite mieux dans le temps des neiges et des hivers les plus rigides. On en voit qui ont jusqu'à cent trente-cinq pieds de hauteur, et qui sont gros à proportion ; et comme on les cultive avec succès dans les endroits pierreux et arides, on pourroit par leur moyen mettre en valeur des terres incultes. On peut voir ce que dit *Belon* à ce sujet dans son livre intitulé *de neglectâ stirpium culturâ*.

Le bois de *cédre* est rougeâtre et odoriférant : il en découle naturellement, pendant les grandes chaleurs de l'été, une résine qui devient dure, et que l'on nomme *cédrina*, Voyez ce mot. Dans les pays où ce bois est commun, on en fait d'excellente charpente, qui est presque incorruptible : il est supérieur à tous les bois de construction. On sait que le Temple de Salomon étoit décoré de *bois de cédre*, qui lui fut fourni par le Roi Hiram. La statue de la Déesse, ainsi que la plus grande partie de la charpente du Temple d'Ephèse, étoit aussi de ce bois ; on lit dans l'Histoire qu'il s'est trouvé un tronc de *cédre*, dans le Temple d'Apollon à Utiqne, qui duroit depuis près de deux mille ans. Ce bois est léger ; on en fait aussi de jolis ouvrages de marqueterie et de tabletterie. Les Anglois font des especes de petits barils dont les douves sont moitié de bois de *cédre* et moitié de bois blanc ; ils laissent séjourner dedans du *punch* ou autres liqueurs fortes, et elles y acquierent un goût et une odeur qu'ils trouvent agréables. M. *Lawrence*, savant Anglois, dans un *Traité sur la culture des arbres*, reproche aux Européens leur négligence sur la culture d'un arbre aussi beau et aussi utile, et qui croît avec tant de facilité. Il en cite pour exemple une allée de *cédres* plantés en Angleterre par un particulier, et qui en peu de temps sont devenus très-beaux. Suivant la remarque qu'il en a fait, cet arbre croît naturellement dans l'un et l'autre Continent. Dans le Nouveau Monde il se trouve des *cédres* sur les plus hautes montagnes, dans les lieux bas, dans des Provinces très-chaudes, et dans d'autres très-froides. Ceci prouve que ces arbres peuvent être plantés avec le même avantage dans nos Provinces Septentrionales et Méridionales. Lors de la découverte

de l'Amérique, les Espagnols employèrent le bois de *cédre* avec succès dans la construction de leurs vaisseaux. *Plin*, (*Histoire Natur. liv. XVI, chap. 40*); dit qu'on voyoit de son temps un mât de *cédre* de cent trente pieds de long sur cinq pieds et plus de diamètre, et qu'on l'avoit construit au défaut de sapin. *M. de Préfontaine* (*Maison Rust. de Cayenne*) prétend qu'on trouve diverses sortes de *cédres* aux Antilles; il y en a de rouges, de blancs, de jaunes et de noirs: il ajoute que ni les vers, ni les poux de bois n'attaquent jamais les ouvrages qui en sont faits: le jaune est préféré. Ces *cédres* sont appelés *anhuiba* par les Caraïbes. Il seroit bon de savoir si ces *cédres* des Antilles ne sont point des *acajous*.

Il y a des especes de *cédres* qui croissent naturellement en Italie, en Phénicie, en Espagne, en Languedoc, en Provence; tel est par exemple, le CÉDRE PETIT ou OXICÉDRE, *Cedrus baccifera, folio cupressi, major, fructu flavescens*, C. B. Pin. 487. *Oxycedrus Lycia*, Ger. 1191; Dod.; on l'appelle *cédre de Lycie*: son tronc, ses rameaux sont tortus et noueux; son écorce est raboteuse; son bois est rougeâtre, et rend une odeur semblable à celle du cyprès: ses feuilles et ses châtons sont comme au précédent. Les fruits sont des baies charnues appelées *cédrides*, odorantes, qui jaunissent en mûrissant, et renferment ordinairement trois osselets ligneux, durs, arrondis sur le dos et aplatis par les autres côtés. Dans les pays chauds, il sort du tronc de cet arbre une résine qu'on appelle *édria*. Voyez ce mot.

CÉDRE AMÉRICAIN. Voyez à l'article ARBRE DE VIE.

CÉDREL odorant de Saint-Domingue, ou CÉDRE-ACAJOU. Voyez ACAJOU-POMME.

CÉDRIA, est le nom que l'on donne à la résine qui découle naturellement, ou par incision, du *cédre*: on l'appelle aussi *manne mastichine*; c'est un baume dessicatif pour les plaies; les Egyptiens l'emploient dans leurs embaumemens avec plusieurs autres aromates. On prétend que l'huile de *cade* (*cédræleum*), recommandée pour la gale et pour les dartres, est ou l'huile émpyreumatique que l'on retire en distillant le

Bois de cédre à la cornue ; ou une sorte de baume térébenthiné retiré des vieilles branches du cédre ou du grand genévrier , de la même manière qu'on retire des picea ou vieux pins l'huile de poix. *Voyez ces mots et celui de CADE.*

CÉDRIN ou CÉRISIN. *Voyez SERIN VERT de Provence.*

CEIBA ou SEIBA. Arbre de la famille des *Mauves* ; et connu sous le nom de *benten* de la Côte d'Afrique. Le *ceiba* , quoique moins gros que le *baobab* , surpasse probablement en hauteur et en grosseur , tous les autres arbres connus. M. *Adanson* en a vu au Sénégal qui avoient plus de cent vingt pieds de hauteur ; leur tige ou leur tronc avoit huit à douze pieds de diamètre sur soixante à soixante et dix pieds de longueur ou de distance entre la terre et les branches ; la tige et les branches sont armées de piquans coniques qui ont quelquefois jusqu'à deux pouces de diamètre , et qui tombent de bonne heure , parce qu'elles ne tiennent qu'à l'écorce. Les fleurs sont hermaphrodites ; leurs étamines sont en grand nombre , et paroissent former plusieurs paquets réunis par le bas entre eux et avec la corolle. Le fruit est une baie ou capsule ligneuse qui s'ouvre en autant de battans qu'il y'a de loges à graines. M. *la Rouviere* dit avoir fait filer le duvet du fruit du *ceiba* , et que ce fil étoit très-fin. Depuis long-temps les Africains font avec ce fil le taffetas végétal , si estimé et si rare en Europe. Le *ceiba* paroît être le *cotonnier mapou*. *Voyez à l'article FROMAGER.*

Le *ceiba* abonde en mucilage ; son bois , quoique léger et mou , sert au Sénégal et en Amérique. On choisit les plus beaux troncs de ces arbres qui croissent sur la Côte d'Afrique , depuis le Sénégal jusqu'à Congo , pour en faire des pirogues ou des canots d'une grandeur démesurée , et capables de porter voile sur la mer. Ces pirogues ont ordinairement huit à douze pieds de large , sur cinquante à soixante pieds de long , du port de vingt-cinq tonneaux de deux milliers , qui font cinquante mille pesant. Elles portent communément deux cents hommes. *Voyez BAOBAB au mot PAIN DE SINGE.*

CEINTURE D'ARGENT, *Trichiurus lepturus*, Linn.
Gymnogaster, Gronov. C'est le *Mucu* de *Marcg.* ; et
 l'*Ubirre* de *Laët.* Poisson du genre du *Trichiure* ; il se
 trouve dans la mer, près du Brésil et de la Chine, etc.
Linnaeus dit qu'il s'élance du milieu de l'eau jusque dans
 les barques des pêcheurs. Ce poisson a plus de deux
 pieds de longueur ; il n'a point d'écaillés ; son corps
 est couvert d'une peau mince, qui a l'éclat et la cou-
 leur de l'argent ; mais, selon *Gronovius*, cette couleur
 n'existe que dans l'épiderme, en sorte que si on l'en-
 leve, en raclant le corps du poisson, on voit paroître
 une couleur brune. La tête est comprimée latérale-
 ment, dit *Artedi*, et son sommet offre une éminence
 allongée ; le corps est étroit, long, aplati par les
 côtés, et représente en quelque sorte une bandelette ;
 les lignes latérales sont courbées ; l'iris des yeux grand
 et d'une couleur argentée ; chacune des mâchoires
 garnie d'une rangée de vingt dents ou environ, très-
 inégales en grandeur. On voit aussi, à la partie supé-
 rieure du gosier, deux osselets blancs, étroits et hé-
 rissés de dents ; les ouvertures des ouïes sont fendues
 presque jusqu'au bout de la mâchoire inférieure ; leurs
 opercules sont d'une substance osseuse. Ce poisson
 n'a que trois nageoires, une sur le dos, et les deux de
 la poitrine ; celle du dos s'étend depuis le cou jus-
 qu'au bout de la queue ; elle a plus de cent rayons,
 tous flexibles et simples : les pectorales sont blanches,
 comme celle du dos, et offrent chacune onze rayons :
 la nageoire de l'anüs est remplacée par environ cent
 cinq petits aiguillons très-courts et libres ; les soixante
 premiers se recourbent vers la queue, et les suivans
 vers la tête : la queue est longue, amincie latéralement
 et terminée en pointe très-déliée, en sorte qu'elle n'a
 point de nageoire. C'est de ce caractere que le poisson
 dont il s'agit, emprunte les noms de *trichiurus* et de
lepturus, qui désignent un animal dont la queue est
 effilée, ou ressemble à un cheveu.

CEINTURE, *Cingulum*. On voit dans les Cabinets
 des Curieux des ceintures de différentes formes, et qui
 ont été inventées et faites, les unes par des peuples
 sauvages, les autres par des nations policées. Chez
 les Sauvages ce sont des piéces dont ils font usage

pour cacher leur nudité ; elles sont tissées de plumes d'oiseaux du pays de la plus belle couleur , telles que celles des toucans , des phénicoptères , des arras et d'autres perroquets , etc. Quelquefois ces pièces sont faites de fils , d'écorce , et garnies de griffes d'animaux.

Les Sauvages d'Amérique donnent , en signe de paix , une *ceinture* ornée d'un cordon de petites coquilles nacrées , connues sous le nom de *cauris* ou *puclages*. Il y a de ces *ceintures de paix* qui sont artistement travaillées.

La *ceinture de virginité*, (*cingulum pudicitia* ,) en usage chez les Romains , étoit blanche , et faite de laine ; elle servoit à faire le nœud singulier , connu sous le nom de *nœud d'Hercule*. L'Histoire ne nous apprend pas celui des travaux d'Hercule , auquel cet emblème fait allusion. On sait seulement que le mari délioit ce nœud , la première nuit des noces , et la rendresse de l'épouse étoit un sûr garant de sa fidélité. Aujourd'hui chez certains peuples , c'est un présent qu'un mari jaloux fait quelquefois à sa femme le lendemain de ses noces. Cette *ceinture de virginité* n'est pas faite , ou ne se fixe pas comme celle des Romains ; au lieu d'un nœud , c'est une serrure. La jalousie tyrannique invite le mari à tenir sous la clef la vertu de sa femme. Voyez à l'article *Infibulation*, au mot HOMME. Plusieurs de ces femmes , dont la *ceinture* est à cadenas , ayant lu que chez les Romains , le mari remettoit toute espèce de clef entre les mains de la femme , le premier jour des noces , parce que c'étoit tout-à-la-fois une marque de confiance , et l'emblème de l'autorité partagée , ne manquent guère de se faire faire une clef semblable à celle du mari jaloux , qui souvent est trompeur ou infirme ; et pour se venger d'un divorce passager , elles ont le secret d'ouvrir tacitement la porte à une communauté passagère.

CÉLASTRE, *Celastrus*. Genre de plantes à fleurs polypétalées , de la famille des *Nerpruns* , qui a des rapports avec les *cassines* et les *céanotes* , et qui comprend des arbrisseaux épineux et sans épines , et dont les fleurs sont petites , en étoile , et disposées par bouquets axillaires : le fruit est tricapsulaire.

Il y a : Le *célastre* de Virginie, *Celastrus bullatus* ; Linn. ; ses fruits sont rouges. Le *célastre* grimpant, Voyez EVONIMOÏDE, dite le *bourreau des arbres*. Le *célastre* à feuilles de myrte de la Jamaïque. Le *célastre* à feuilles de buis ; il paroît que c'est l'*Agrahalid*, Voyez ce mot. Le *célastre* multiflore d'Espagne ; celui du Sénégal. Le *célastre* paniculé d'Afrique, *Celastrus pyracanthus*, Linn. Le *célastre* ondulé, Voyez BOIS DE MERLE.

CÉLERI ou SCELERI, *Apium dulce*, *Celcri Italorum*, H. R. Par. ; est un mot Italien que l'usage a rendu François. *Ache* est le nom véritable de cette plante annuelle que l'on cultive dans les jardins potagers pour faire des salades ; elle croît naturellement dans les marais, *Apium graveolens*, Linn. 379. Ses fleurs sont disposées en parasol, petites, en rose : sa racine est une des cinq grandes racines apéritives, qui sont celles d'*ache*, de *persil*, d'*asperge*, de *fenouil*, et de *petit houx*, Voyez ces mots : sa graine est parmi les petites graines chaudes. Plusieurs Botanistes pensent que notre *céleri* n'est que l'*ache* des marais perfectionnée par la culture : la configuration, l'extension est la même ; mais la saveur et l'odeur sont bien différentes ; l'*ache* des marais n'est point supportable en aliment, étant âcre, amère et d'une odeur désagréable. Quoi qu'il en soit, ceux qui cultivent, distinguent plusieurs especes de *céleri* : il y en a entre autres deux très-remarquables ; car la côte de l'une est pleine et charnue, tandis que l'autre est creuse ; ces côtes sont hautes d'un pied et plus, striées. On sème le *céleri* sur couche ; on le repique ensuite en pleine terre, ayant grand soin de l'arroser. Lorsqu'il est grand, on le lie, on le butte ; et les tiges, de vertes qu'elles étoient, deviennent blanches, parce qu'elles sont privées du contact de l'air, et qu'il arrive vraisemblablement un changement dans la circulation de leur fluide. On fait avec les tiges une conserve très-bonne pour les maux de poitrine et les coliques venteuses.

Les Anciens avoient de la vénération pour l'*ache vert*. Ils donnoient pour récompense une couronne d'*ache vert* à celui qui se signaloit aux Jeux Néméens, de *laurier* aux Jeux Pithiques, d'*olivier sauvage* aux Jeux Olympiques.

CÉLERIN ou HARENGAGE. Espece de grosse *sardin*. Ce poisson est fort gras , couvert d'écailles fort menues , qui tombent aisément , et ont l'éclat d'argent très-poli ; sa gueule est fort grande. Le *célerin* de la Méditerranée est plus petit et plus délicat que celui de l'Océan.

CENCHRIS, *Boa cenchria*, Linn. Ce serpent est du deuxieme genre ; il se trouve à Surinam. Sa robe est d'une couleur jaunâtre ; ses yeux sont petits , d'une teinte blanche , avec des iris gris : l'abdomen est recouvert par deux cent soixante-cinq grandes plaques , et le dessous de la queue est garni de çinquante-sept petites plaques.

CENCHRITE. Pierre composée d'un assemblage de petits grains pétrifiés qui ressemblent à des grains de millet. Cette conglomération est-elle un assemblage d'œufs de poissons , ou de petits boutons d'étoiles marines , ou de grains de sable , ou enfin une concrétion stalagmite ?

CENCO, *Coluber cenchoa*, Linn. Serpent qui se trouve dans le Nouveau Continent , et notamment dans le Brésil ; il est du troisieme genre. Ce reptile est un des plus minces que l'on connoisse , à proportion de sa longueur. Le tronc , y compris la queue , est long de quatre pieds , et de la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne ; sa tête est un peu globuleuse , à peine relevée en arête par ses bords , et panachée de blanc et de noir : ses yeux sont grands ; l'intérieur de la gueule est garni de petites dents ; le dos est couvert d'écailles lisses , d'une figure ovale , excepté à leur extrémité qui est en pointe aiguë ; l'abdomen est recouvert par deux cent vingt grandes plaques , et quelquefois par deux cent vingt-deux. La queue , qui est esfilée , a une longueur égale au tiers de celle du serpent pris dans sa totalité ; elle est garnie en dessous de cent vingt-quatre paires de petites plaques. La couleur de ce serpent est brune avec des taches pâles ; on distingue sur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante , qui vont , en s'élargissant , vers la surface inférieure du corps où elles se réunissent , ce qui fait que la plus grande partie de l'abdomen est blanc.

Linnaeus a observé une variété de cette espece , dont

le fond étoit d'une couleur blanche ; on comptoit sur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux , avec deux points de la même couleur , disposés , de part et d'autre , sous chacune de ces taches , sur-tout vers la partie postérieure du corps ; la queue étoit très-déliée , et marquée pareillement d'environ quarante taches de la même teinte que les précédentes , et rangées à la file depuis le dos.

CENDRÉE DE TOURNAY , est un mélange accidentel de parties de pierre à chaux noirâtre qui tombent sous la grille du fourneau. L'aliment du feu pour cette calcination est du charbon de pierre dont les cendres , mêlées avec la pierre précédente , produisent la *cendrée de Tournay*. C'est un ciment dont on se sert au défaut de *porzolane* , Voyez *ce mot*. Aussi les Hollandois l'emploient-ils avec succès pour la construction de leurs écluses , de leurs digues et des fondations de tous leurs édifices dont le pied est dans l'eau.

CENDRES BLEUES. On donne ce nom à une pierre bleue et tendre , grêlée , presque réduite en poudre , que l'on trouve dans les mines de cuivre en Pologne et dans un terrain particulier de l'Auvergne , nommée *Puy-de-mur*. On broie cette matière à l'eau pour la rendre plus fine , et on en fait un grand usage dans la peinture en détrempe. C'est elle qui , le plus souvent , forme cette belle couleur bleue et vive qu'on remarque sur les décorations de théâtre : on ne peut l'employer à l'huile , car elle noircit.

On trouve quelquefois des *cendres bleues* qui paroissent aussi belles que l'outremer ; mais on les en distingue facilement en les broyant avec un peu d'huile , car elles ne deviennent guere plus bleues qu'auparavant , au contraire de l'outremer qui devient fort bleu : de plus , ces *cendres* deviennent noires au feu ; quelquefois leur couleur est verdâtre , alors on les nomme *cendres vertes*. Voyez **VERT** et **MONTAGNE** , et **PIERRE ARMÉNIENNE**.

CENDRES DE SYRIE OU DU LEVANT. Voyez à l'article **ROQUETTE**. On a rangé aussi sous le nom générique de *cendres* , les substances métalliques privées de phlogistique ; c'est ainsi qu'on dit *cendres d'étain* , *cendres de plomb* , etc. ; mais les cendres des métaux ne sont

que des *chaux métalliques* qui different assez essentiellement des *cendres végétales* et *animales*, pour qu'il soit plus exact de ne pas confondre les unes et les autres sous la même dénomination. Les *cendres végétales* ont toutes passé par l'état de charbon, et contiennent plus ou moins de fer. Cette sorte de terre qui reste de la destruction des végétaux et des animaux, n'est qu'une portion peu considérable de leur tout. La *cendre végétale* et la *cendre animale* conservent chacune inaltérablement un caractere, et comme le sceau de leur regne respectif. La première, dit *Becker*, porte toujours dans la composition du verre une couleur d'un vert-bleu, et la terre animale une couleur de blanc de lait. Voyez le *Dictionnaire de Chimie*.

Les *cendres*, (*Cineres*), qui viennent soit du foyer, soit des lessives, soit du four, etc. conviennent assez pour amender toutes sortes de terres. On les mêle avec le fumier pour qu'il s'en perde moins. On peut aussi mettre le feu dans certains champs maigres, afin de les engraisser des *cendres* mêmes des mauvaises herbes : on les laboure aussi-tôt. On en use de même quand on a des prés stériles et usés ; ou bien on en enleve la surface qu'on transporte par pieces de gazons dans d'autres terres où on les brûle. Voyez LANDES et GENÊT ÉPINEUX. Les *cendres lessivées*, connues sous le nom de *charrée*, sont recherchées par les Salpêtriers ; la terre qu'elles contiennent est une chaux dans l'état de chaux éteinte ou de terre calcaire. Dans la *cendre neuve*, cette terre y est presque dans l'état de chaux vive.

CENDRES DE VOLCAN. Ce sont des matieres comme terreuses, brûlées par un feu souterrain ; elles se trouvent sous l'incendie même, et quelquefois à de grandes distances et en assez grande quantité pour enfouir des villes entieres. En l'an 79 de l'Ere Chrétienne, une pareille pluie ensevelit les villes d'Herculane, de Pompeia et de Stabia. Ces sortes d'éjections, de quelques volcans qu'elles viennent, tirent leur nom, dit M. *Bergman*, des collines de Pouzzols, où elles sont en abondance, et où elles ont d'abord été observées ; (on dit *Pozzolane*, *Sable* ou *Terre de Pouzzole*). Elles consistent dans une poussiere spongieuse,

ou cendrée, ou brune, ou rousse, ou plus ou moins noire. Elles diffèrent par la qualité et la quantité de leurs parties hétérogènes, et par leur pesanteur spécifique. Il y en a d'attrayables à l'aimant.

CENDRIETTE, ou **CINÉRAIRE**, *Cineraria*. Suivant M. le Chevalier de la Marck, c'est le nom d'un genre de plantes à fleurs composées, et qui a beaucoup de rapports avec les *seneçons*, les *tussilages* et les *cacalies*; leur calice est simple; plusieurs especes portent le nom de *jacobée*. Il y a, parmi les *jacobées*: Celle du Cap de Bonne-Espérance, *Cineraria geifolia*, Linn. Celle de Sibérie, *Jacoea Orientalis*, *cacalia folio*, Tourn. Cor. 37; ses fleurs sont jaunes. Celle à feuilles en cœur des Alpes. Celle à feuilles de laiteron du Cap de Bonne-Espérance. La *jacobée maritime* des pays chauds. La *jacobée* du Levant. Les *cendriettes* à feuilles ou de peuplier, ou de lin, ou de méleze: Celles à fleurs ou pourprées, ou bleues: Celles à feuilles ou de germandrée, ou de camomille, etc. Toutes croissent dans les pays étrangers.

CENDRILLAR. C'est le *Coucou* de Saint-Domingue, de M. Brisson. La couleur dominante du plumage de cet oiseau lui a valu le nom de *Cendrillar*.

CENDRILLE. Nom que des Ornithologistes François ont donné à une especes d'*alouette* du Cap de Bonne-Espérance; et à la *mésange charbonniere*.

CENTAURÉE, *Centaurea*. Nom d'un genre de plantes à fleurs composées flosculeuses, qui a beaucoup de rapports avec les *cartames* et les *chardons*, et qui comprend un très-grand nombre d'especes qui sont des herbes à feuilles alternes et à fleurs terminales, en général, d'un aspect très-agréable. La fleur, selon M. de la Marck, a un calice commun, ou ovale, ou arrondi, et imbriqué d'écaillés qui sont ou lisses, ou ciliées, et comme frangées en leur bord, ou munies d'épines remarquables. Les fleurons du centre sont tous hermaphrodites; ceux de la circonférence sont plus grands et plus évasés, et le plus souvent stériles: tous sont posés sur un réceptacle chargé de poils: le fruit consiste en plusieurs semences ovales ou turbinées, couronnées chacune d'une aigrette sessile, et environnées par le calice commun. M. de la Marck

divise les *centaurées* dans l'ordre suivant. Nous ne citerons que les plus connues.

CENTAURÉES à écailles calycinales, lisses, non ciliées, ni épineuses.

Il y a : La grande *centaurée*, ou *centaurée* commune, *Centaurium majus*, *juglandis folio* ; J. B. 3, 38 ; *aut folio in laciniis plures diviso*, C. B. Pin. 117, Tourn. 449. *Centaurium magnum*, Dodon. Pempt. 334. Cette plante pousse des tiges droites, glabres, cylindriques, rameuses, hautes de trois à quatre pieds ; sa racine est très-longue, grosse, noirâtre en dehors, rougeâtre en dedans et vivace ; ses feuilles sont larges et longues, divisées en plusieurs parties, crénelées en leurs bords, et garnies de nervures : l'extrémité des rameaux soutient une tête ou une fleur composée de plusieurs fleurons bleus, purpurins, évasés et découpés en lanieres : il leur succede un fruit oblong, lisse, garni d'aigrettes, et presque semblable à celui du chardon bénit ; cette plante croît très-bien sur les Alpes, en Italie, et dans les environs de Narbonne ; elle est hystérique et astringente, et particulièrement sa racine, dont on fait usage comme du vrai rapontic. Voyez ce mot.

La grande *centaurée* à fleurs jaunes des Alpes, *Centaurium Alpinum luteum*, Bauh. Pin., Tourn. ; on la trouve en Italie sur le Baldo. La grande *centaurée* à feuilles laciniées de l'Afrique Septentrionale. La *centaurée* odorante, vulgairement le *barbeau* jaune, *Cyanus Orientalis*, *flore luteo fistuloso*, Tourn. ; ses fleurs sont grosses, d'un jaune éclatant et d'une odeur agréable. Cette plante est originaire du Levant ; on la cultive comme ornement dans nos jardins : elle est annuelle. La *centaurée* musquée ; c'est l'*Ambrette* des jardins. Voyez ce mot.

CENTAURÉES à écailles calycinales, scarieuses ou arides, mais point ciliées, ni épineuses.

Il y a : La *centaurée* de Babylone, *Centaurium majus Orientale*, *helenii folio*, *flore luteo*, Tourn. Celle à feuilles

de pastel du Levant. Celle à feuilles de cartame ; c'est le *Behen blanc*, Voyez ce mot. La *centaurée* conifere des Provinces Méridionales de la France. La *centaurée* des prés ; c'est l'*Ambrette sauvage*. Voyez à l'article JACÉE.

CENTAURÉES à écailles calycinales , très-distinctement ciliées , mais point épineuses.

Il y a : La *centaurée* noire des prés secs , *Jacea nigra*, *laciniata*, Bauh. Pin. 271 , Tourn. 443 ; elle differe de la précédente par les appendices noirâtres et ciliées qui terminent ses écailles calycinales. La *centaurée* uniflore de la Provence et du Dauphiné , *Cyanus Alpinus* ; *capite pennato*, Tourn. 445. Celle à feuilles de lin d'Espagne. Celle à feuilles de linaira du Mont-Serrat. Celle dite le *barbeau* de montagne , *Cyanus montanus*, *latifolius*, seu *Verbasculum cyanoïdes*, Bauh. Pin. 273 , Tourn. 445 ; elle se trouve en Allemagne , en Suisse et en France. La *centaurée* des blés ; c'est le *Barbeau* commun , dit le *Bluet* ; Voyez ce dernier mot. La *centaurée* à fleurs de souci de l'Arménie ; elle ressemble à un barbeau chargé de fleurs d'un beau jaune de souci. La *centaurée* de Raguse , *Jacea Epidaurica*, *candidissima* et *tomentosa*, Tourn. 445 ; elle conserve pendant toute l'année son beau feuillage cotonneux et blanc : il paroît que celle à feuilles argentées de Candie , n'est qu'une variété de l'espece qui croît à Raguse ; leurs fleurs sont jaunes. On en distingue encore une espece à feuilles d'une blancheur éclatante , et qui croît en Italie , mais ses fleurs sont purpurines , *Jacea montana*, *candidissima*, *stæbes foliis*, Bauh. Pin. 272 , Tourn. 444. La *centaurée* épineuse de Candie , *Jacea Cretica*, *aculeata*, *incana*, Tourn. 445. La *centaurée* sans tige de l'Arabie , *Centaurea acaulos*, Linn. ; c'est le *Toffs* des Arabes. La *centaurée* à feuilles laciniées , *Jacea vulgaris*, *laciniata*, *flore purpureo*, Tourn. 443. *Scabiosa major*, *squammatitis capitulis*, Bauh. Pin. 269 ; elle est commune sur le bord des champs et dans les prés secs en Europe. La *centaurée* vivace du Portugal , *Jacea Lusitanica*, *sempervirens*, Tourn.

CENTAURÉES à écailles calycinales ; munies d'épines palmées.

Il y a : La centaurée rude , *Stabe squammis asperis* , Bauh. Pin. 273 ; elle croît dans le Languedoc et en Espagne. Celle à feuilles de laiteron des bords de la Méditerranée : Celle à feuilles de chicorée d'Espagne : Celle à feuilles de navet des environs de Rome : Celle à tête ronde des Côtes de Barbarie et d'Espagne , *Centaurea sphaerocephala* , Linn.

CENTAURÉES à écailles calycinales , munies d'épines rameuses.

Il y a : La centaurée dite le chardon béni. Voyez ce mot. La centaurée étoilée ; c'est le Chardon étoilé , dit chausse-trappe. Voyez ce mot.

CENTAURÉES à écailles calycinales , ciliées , et en outre terminées par une épine.

Il y a : La centaurée à tête de panicaut du Levant , *Carduus Eryngoides* , capite spinoso , Alp. Exot. La centaurée des collines Méridionales de l'Europe , *Carduus luteus* , centauroïdes segetum , Tourn. 441. *Jacea lutea* , capite spinoso , Bauh. Pin. 272.

CENTAURÉES à écailles calycinales , non ciliées , et terminées par une épine simple.

Il y a : La centaurée de Salamanque , *Jacea foliis cichoraceis villosis altissima* , flore purpureo , Tourn. 444. La centaurée à feuilles de vulnéraire de l'Isle de Candie , *Centaurea crocodilium* , Linn. ; les écailles du calice sont scarieuses et d'un vert blanchâtre.

CENTAURÉE PETITE , *Centaurium minus* , C. B. Pin. 278 ; et flore purpureo , J. B. 3 , 353. Cette plante annuelle , que M. Deleuze rapporte au genre des *Gentianes* , croît dans les terres seches et sablonneuses , pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur d'un demi-pied ou environ , anguleuses et lisses ; sa racine est

menue, blanche, ligneuse et insipide; les feuilles sortent de la racine, ou naissent sur les tiges; elles sont de la figure de celles du mille-pertuis, un peu plus grandes. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux en forme de bouquets de couleur rouge, agréables à la vue; chacune de ses fleurs est formée en entonnoir; le pistil qui perce la partie inférieure de la fleur jusqu'au calice, se change en un fruit ovale, gros comme un beau grain de blé, membraneux, à deux loges, où est renfermé un nombre de semences menues. Ses feuilles et ses fleurs sont fort amères, très-utiles dans les maladies chroniques et les fièvres intermittentes. L'extrait de cette plante passe pour être un spécifique contre la morsure des chiens enragés; la *centaurée* est un des ingrédients des vulnéraires ou *falltrancks* des Suisses. Voyez FALLTRANCKS.

M. Haller dit que la *centaurée* étant très-amère, elle ne doit entrer qu'en petite quantité dans la composition des *falltrancks*. Elle purge quand on la donne à une dose un peu considérable, et les Anglois la comptent entre les purgatifs.

CENTAURÉE BLEUE. Voyez à l'article TOQUE.

Quant à la *centaurée jaune perfoliée*, Voyez à l'article CHLORE.

CENTINODE. Voyez RENOUÉE.

CENTRISQUE, *Centriscus*, Linn. C'est le nom d'un genre de poissons à nageoires cartilagineuses. Voyez à l'article POISSON.

CÉPÉES. Ce terme exprime quelquefois une certaine étendue de buissons, mais plus souvent des souches, ou même ce qui repousse des souches d'un bois taillis: l'Ordonnance de la Maîtrise des Bois défend de les abattre, soit à la serpe, soit à la scie, mais seulement à la cognée et en pied de biche. Cet abattis s'appelle *recepée*. Le vrai temps pour le recepage est le mois de Février ou de Mars. On doit avertir les sapeurs d'ébranler les racines le moins qu'il leur sera possible. Par le moyen du recepage, les jeunes arbres pousseront à la troisième sève trois ou quatre jets vigoureux, au lieu et place de la tige coupée, et formeront, comme on dit en termes de forêts, des *rochées*. La coupe des têtes et des *cepées* des saules, aunes, marseaux,

marseaux, frênes, appartient au fermier actuel, lorsque c'étoient des fruits réglés dont le fermier précédent jouissoit, à moins que le propriétaire ne se la soit réservée.

CÉPHALANTE. Genre de plantes de la famille des *Rubiacées*. Il y a : Le *céphalante* de l'Amérique Méridionale, vulgairement le *bois à boutons*; ses fleurs sont blanches, en boules, réunies en grappes terminales, *Cephalanthus Occidentalis*, Linn. Le *céphalante* de la Chine, *Bancalus*, Rumph.; ses têtes sont solitaires.

CÉPHALE. Nom d'un petit papillon de jour qui ne marche que sur quatre pattes; on ne le voit, ainsi que le *procris*, que vers la fin de Juin ou au commencement de Juillet, dans les bois élagués: on les rencontre souvent ensemble, et ils ne paroissent guere que pendant trois semaines. Le papillon *céphale* a le dessus des ailes supérieures de couleur fauve, bordées d'une large bande fort brune où est un petit œil fauve; le dessus des ailes inférieures est tout brun et orné de deux yeux fauves; les quatre ailes ont une frange blanche: la bordure brune sous les supérieures est moins large et moins foncée; il y a un œil à prunelle blanche; le dessous des ailes inférieures est d'un brun clair avec une teinte verdâtre, et une large bande couleur de paille qui les traverse par le milieu: au-dessus de cette bande, il y a quatre yeux disposés en ligne, et un autre dans la bande brune. On connoit plusieurs variétés du papillon *céphale*.

Le papillon appelé *daphnis*, est aussi du même ordre que le *céphale*. Sa couleur est d'un fauve un peu terne, nuée de brun vers les bords des ailes: on y compte dix yeux bruns sans prunelle, mais cerclés de fauve: le dessous des ailes supérieures est fauve vers le corps; le reste est brun grisâtre; une petite bande blanchâtre sépare ces deux couleurs; les ailes inférieures sont grises, parquetées de brun. On compte au-dessous des ailes seize yeux à prunelles blanches et à cercles couleur de paille. Ce papillon, dit M. *Ernst*, se trouve en Autriche.

On peut encore ajouter ici le papillon appelé le *malibée*, papillon naturel à l'Angleterre. Sa couleur

est brune foncée ; les ailes supérieures ont deux petits yeux noirs, cerclés de fauve ; les inférieures en ont quatre semblables, mais chargées de prunelles blanches : les quatre ailes ont une bordure fauve, coupée par l'extrémité des nervures ; le dessous des ailes est brun, nué de fauve : on y distingue en tout quatre bandes blanchâtres, et seize yeux ; ceux des ailes inférieures (en tout douze), ont des prunelles blanches.

CÉPHALOTE. Voyez à l'article FOURMI. On indique aussi, sous la dénomination de *céphalote*, une espèce particulière de *chauve-souris*. Voyez l'article CHAUVESOURIS.

CÉPOLE, *Cepola*. Nom d'un genre de poisson épineux. Voyez à l'article POISSON.

CÉRAISTE, *Cerastium*. Voyez à la suite de l'article OREILLE DE SOURIS.

CÉRAMBIX. Voyez CAPRICORNE.

CÉRASTE, *Coluber cerastes*, Linn. *Coluber cornutus*, Hasselq. Ce serpent se trouve en Egypte et dans les pays Orientaux : sa tête est couverte de petites écailles d'une forme arrondie ; il est distingué sur-tout par un tubercule en forme de dent qui lui sort de la paupière supérieure. *Hasselquist* a cru que ce serpent avoit naturellement des cornes ; mais, selon *Linnaeus*, (*Syst. Nation de 1767.*) ce n'est qu'une supercherie des Arabes, qui après avoir percé la tête de ce serpent avec les ergots d'un oiseau, les y laissoient insérés : les plaques qui recouvrent l'abdomen du *cérase* sont au nombre de cent cinquante, et le dessous de la queue est garni de vingt-cinq paires de petites plaques.

Il ne faut pas confondre le *cérase* avec l'aspic cornu qui est l'*Ammodyte*, (Voyez ce mot ;) ni avec une autre espèce de reptile, désignée sous le nom de *serpent cornu* ; ce dernier est du quatrième genre, et le *cérase* est du troisième.

Le *serpent cornu* proprement dit, est l'*Anguis cerastes* de *Linnaeus*. Ce serpent se trouve, ainsi que le *cérase*, en Egypte, où ils ont été tous les deux observés par *Hasselquist*. Par ce qui précède, on voit que *Linnaeus* a donné la dénomination spécifique de *cerastes* à deux serpens différens, dont l'un est du genre de ceux qu'il appelle *Coluber* ; et l'autre, qui est l'objet

de cet article, appartient au genre des *Anguis*. La dénomination dont il s'agit indique un serpent cornu ; et les serpens cités, dit M. *Daubenton*, ont en effet des parties semblables en quelque sorte à des cornes, mais avec des différences sensibles, relativement à la position et à la nature de ces mêmes parties considérées dans l'un et l'autre serpent. Dans le *céraste*, c'est la paupière supérieure qui, par sa forme conique, imite celle d'une corne, nous l'avons dit ; au lieu que le *serpent cornu* a deux dents qui lui percent la levre supérieure, et qui forment extérieurement deux saillies aiguës, que l'on a pareillement comparées à des cornes. Ce même serpent a l'abdomen recouvert par deux cents plaques, et le dessous de la queue est garni de quinze paires d'autres petites plaques. Ce serpent a ordinairement deux pieds de long ; on dit qu'il s'en trouve à la Côte d'Or en Afrique qui sont bien plus grands, et que l'on voit au Fort Hollandois d'Akin, la peau d'un *céraste* de cette espece ; elle est rembourrée, longue de cinq pieds et de la grosseur du bras. On ajoute que ces serpens sifflent en rampant, qu'ils supportent long-temps la soif, qu'ils sont très-gourmands, qu'ils infectent les bois et les cabanes des Negres. *Jean Ellis* a donné la description d'un *céraste*, avec une assez bonne figure, dans les *Trans. Philos.* 1776, p. 287.

Les Egyptiens appellent *alp* et *aég*, ce serpent.

CÉRATOFITE. Voyez KERATOPHITE.

CÉRAUNIAS, ou PIERRE DE FOUDRE, ou PIERRE DE TONNERRE. On désigne par ces noms plus populaires que philosophiques, des pierres très-dures, ou une pyrite de forme pyramidale, ou en forme de coin, à qui les Anciens avoient attribué par superstition des vertus ; quelquefois ils s'en servoient en guise de maillets, de massues, de coins et d'armes ; ils en armoient leurs fleches, leurs dards et leurs piques. On voit quelquefois dans les Cabinets de ces pierres taillées en hache, et dont les peuples se servoient avant l'usage du fer. Les *pierres de foudre* sont quelquefois protubérancées, globuleuses et parsemées de cavités radiées, dues aux bases des aiguilles qui les composent. Le sommet de ces aiguilles est au centre, et la base

à la circonférence où elles forment une multitude d'angles et de facettes de diverses figures.

CERCELLE ou CERCERELLE. Voyez SARCELLE.

CERCIFI ou SALSIFIS blanc. Voyez SERSIFI blanc ; et pour le *cercifi* noir , Voyez SCORSONNERE.

CERCLE ou ANNEAU MAGIQUE. C'est un phénomène que l'on voit assez souvent à la campagne, une espece de rond que le peuple supposoit autrefois avoir été tracé par les Fées dans leurs danses : on voit un gazon pelé en rond à la largeur d'un pied, tandis que le milieu, de sept à huit toises au moins de diametre, est vert. Quelques-uns attribuent ce phénomène au tonnerre ; d'autres prétendent que ces cerles sont formés par les fourmis. Quelle qu'en soit la cause, elle est naturelle et non magique.

CERCOPITHEQUE, *Cercopithecus*. Dénomination générale employée par les Grecs qui succéderent au siècle d'Aristote, pour désigner toutes les *guenons* ou *singes* à longue queue, mais non prenante. Ces singes sont propres à l'ancien Continent. Voyez à l'article SINGE.

Le *cercopitheque-cynocéphale* de M. Brisson, est le *Macaque*. Voyez ce mot.

CERCRELLE ou QUERCERELLE. Voy. CRESSERELLE.

CÉRÉBRITE. Nom donné aux *méandrites* fossiles. Voyez MÉANDRITE.

CEREIBA. C'est une espece de *Manglier*. Voy. ce mot.

CERF, *Cervus*. Animal quadrupède, ruminant, qui a le pied fourchu, et les cornes (*bois*) branchues, non creuses, et tombant chaque année. Tels sont les caracteres généraux sur lesquels on a établi le genre d'animaux qui portent le nom de *cerf* : ce genre comprend le *cerf*, le *daim*, l'*élan*, le *rhenné*, le *chevreuil*, la *giraffe*. Voyez chacun de ces articles.

Le *cerf*, dit M. de Buffon, est un de ces animaux innocens, doux et tranquilles, qui ne semblent faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, et occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la Nature. Sa forme élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles et nerveux, sa tête parée, plutôt qu'armée d'un

bois vivant ; et qui , comme la cime des arbres , tous les ans se renouvelle , sa grandeur , sa légèreté , sa force , le distinguent assez des autres habitans des bois ; et comme il est le plus noble d'entre eux , il ne sert qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes. Son pelage le plus ordinaire est le fauve , quelquefois il est brun ou roux.

La BICHE , *Cerva* , femelle du *cerf* , est plus petite que lui : elle n'a point de bois. On distingue la trace de la *biche* en ce qu'elle a le pied moins bien fait que le *cerf* , les allures plus courtes , et que le pied de derrière ne pose pas régulièrement dans la trace de celui de devant , comme fait le *cerf*. Ses mamelles sont au nombre de quatre : elle porte pendant huit mois et quelques jours , et n'a qu'un *faon* , *Hinnulus* , (très-rarement deux) , qui la suit toujours. Pleine d'expérience , elle instruit et forme l'imprudente jeunesse de son *faon* , à s'écarter au moindre danger , et à fuir au son de la voix des chiens : on dit même qu'elle lui donne quelquefois des coups de pied pour le faire tenir tranquille , sur-tout quand il se laisse entraîner à l'attrait d'une curiosité qui pourroit lui devenir fatale. Lorsqu'elle entend des Chasseurs , sa tendresse la porte à se présenter devant eux , et se faire chasser par les chiens : les a-t-elle éloignés de son *faon* , elle se dérobe adroitement à leur poursuite , et après cela elle vient le rejoindre. Le jeune animal reconnoissant , suit sa mere , qui le garde jusqu'au temps du rut , moment où elle le chasse.

Le *cerf* change de nom suivant son âge : à six ou sept mois , on l'appelle *faon* ; alors les *bosses* ou bourrelets , d'où les cornes (*bois* , en termes de Venerie ,) vont pousser , commencent à paroître , et il prend le nom de *here* , jusqu'à ce que ces bosses , allongées en dagues , lui fassent prendre le nom de *daguet* : c'est à la seconde année qu'il lui pousse ces deux petites perches qui excèdent un peu les oreilles. La troisième année , les *perches* ou *merrains* se sement de petits *andouillers* , au nombre de deux à chaque perche. Le nombre des *andouillers* augmente chaque année sur le nouveau *bois* , jusqu'à la huitième année , où leur tête est ordinairement semée et marquée de tout ce qu'elle portera

jamais ; passé ce temps , on ne peut plus connoître l'âge du *cerf* à son *bois* : il y a tel *cerf* dont le bois entier est semé de vingt-deux et même vingt-quatre andouillers.

Dès le mois de Décembre , les *biches* , les *heres* , les *daguetts* et les jeunes *cerfs* demeurent ensemble , et marchent de compagnie ; ils se mettent en *hardes* , c'est-à-dire , se réunissent en troupes. Pendant les grands froids , ils cherchent à se mettre à l'abri des côtes , ou dans des endroits fourrés , où ils se tiennent serrés les uns contre les autres , et se réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver ils gagnent le bord des forêts et sortent dans les blés. Au printemps , et même plutôt pour les vieux *cerfs* , la tête , c'est-à-dire le *bois* entier , se détache de lui-même , ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelques branches ; le plus communément chacun des deux côtés tombe à quelques jours de distance l'un de l'autre. Ce bois tombe en quelque sorte de la même manière qu'une dent est chassée par une autre de son alvéole , et non point par ces vers qui se trouvent dans cette saison vers la racine de la langue du *cerf* ; insectes dont on peut voir l'histoire singulière à l'article VERS. Au reste , la mue de la tête des *cerfs* avance lorsque l'hiver est doux , et retarde lorsqu'il est rude et de longue durée.

Aussi-tôt que les *cerfs* ont mis bas leur *bois* , ils se séparent les uns des autres ; et il n'y a plus que les jeunes qui demeurent ensemble : ils gagnent les beaux pays , recherchent les buissons , les taillis clairs , où ils demeurent tout l'été pour refaire leur tête. Dans cette saison , ils marchent la tête basse , crainte de froisser leur bois contre ou entre les branches ; car il est sensible tant qu'il n'a pas pris son entier accroissement : il est recouvert d'une peau épaisse , garnie d'un poil serré , court et gris. Si on coupe ce bois lorsqu'il est encore tendre et revêtu de sa peau , il jette beaucoup de sang ; mais lorsqu'il a acquis toute sa longueur et toute sa solidité , ce qui n'arrive qu'au bout de quatre à cinq mois , la peau ne recevant plus de nourriture , se détache , et même le *cerf* se frotte la tête contre les arbres pour s'en débarrasser tout-à-fait. Les bois du *cerf* varient pour la couleur , suivant l'âge de l'animal.

Le *cerf* est en état d'engendrer à l'âge de dix-huit mois. Le signe le plus certain de cette puissance, sont les *dagues* qui lui poussent alors sur la tête, ce qui annonce déjà une surabondance de nourriture; car, ainsi que le prouve M. de Buffon, il y a un rapport intime entre la nutrition, la production du bois dont il est question, le rut et la génération dans ces animaux; c'est dans ses ouvrages qu'il faut puiser le développement lumineux de ses belles idées. L'expérience apprend seulement que, si l'on châtre un *cerf* avant qu'il porte son bois, ou dans le temps qu'il l'a mis bas, il ne lui en croîtra jamais; et qu'au contraire, si on le châtre lorsqu'il a son bois, il ne tombera jamais. Ce bois, soit qu'il soit dans son état de mollesse, ou de dureté, restera pendant toute la vie de l'animal, dans le même degré où il étoit lorsque le *cerf* a subi la castration. Ceci prouve donc que ces organes étoient nécessaires, non-seulement pour faire la sécrétion de la nourriture surabondante, mais même pour la pousser au dehors, où elle se manifeste plus que par-tout ailleurs par la production du bois.

Le *cerf* qui n'habite que dans les bois, et qui ne se nourrit que de rejetons d'arbres, prend, dit M. de Buffon, une si forte teinture de bois, qu'il produit lui-même une espèce de bois, qui conserve assez les caractères de son origine, pour qu'on ne puisse s'y méprendre. En effet, le bois du *cerf* pousse, croît par son extrémité supérieure, se développe, se ramifie et se compose comme le bois d'un arbre: tant qu'il croît, l'extrémité supérieure demeure toujours molle; sa substance est peut-être moins osseuse que ligneuse: c'est, pour ainsi dire, un végétal greffé sur un animal, et qui participant de la nature des deux, forme une de ces nuances auxquelles la Nature aboutit toujours dans les extrêmes, et dont elle se sert pour rapprocher les choses les plus éloignées. Le bois du *cerf* est d'abord tendre comme l'herbe, et se durcit ensuite dans toute son épaisseur comme le bois; la peau qui s'étend et croît avec lui, est son écorce, et il s'en dépouille lorsqu'il a pris son entier accroissement. Tous les Naturalistes anciens disent qu'on a vu du lierre s'attacher;

pousser et croître sur le bois des *cerfs* lorsqu'il est encore tendre. Si ce fait est vrai, et il est facile de s'en assurer par l'expérience, il prouveroit encore mieux l'analogie intime de ce bois avec celui des arbres. Le bois du *cerf* est d'autant plus beau, que l'animal habite dans un pays plus fertile; sa qualité dépend aussi de la différence des nourritures; il est, comme le bois des forêts, grand, tendre, et assez léger dans les pays humides et fertiles; il est au contraire court, dur et pesant dans les pays secs et stériles. On prétend qu'il se trouve quelquefois des *biches* qui ont un bois comme le *cerf*. Le bois n'étant, suivant M. de Buffon, que l'effet de la surabondance de nourriture, il ne seroit pas étonnant que quelques femelles, sur-tout parmi celles qui sont stériles, eussent ce caractère commun avec les mâles, puisque vraisemblablement la cause pour laquelle les *biches* sont dépourvues de bois, c'est que dans les temps où la surabondance de nourriture pourroit se manifester au dehors dans la *biche*, elle devient pleine, et tous les sucs sont absorbés dans la formation du fœtus, et ensuite dans l'allaitement du faon. Voyez à l'article CORNE, la différence qu'il y a entre la substance des *cornes* proprement dites, et celle du bois du *cerf*.

La grandeur et la taille des *cerfs* varient de même, suivant les lieux qu'ils habitent. Ceux qui sont retirés dans les montagnes stériles, sont petits: tel est le *cerf* de Corse. Ceux qui vivent dans les lieux abondans en vivres, soit dans les plaines, soit dans les vallées, soit sur des collines, sont plus grands: ceux-ci courent plus vite, mais moins long-temps que les petits, qui ont le corps bas, court et trapu.

Les *cerfs* commencent à *muser*, c'est-à-dire, à entrer en rut au commencement de Septembre. La différence, dit M. de Buffon, qui se trouve entre les animaux qui, comme le *cerf*, ont un temps marqué pour le rut, et les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient que de la manière dont ils se nourrissent. L'homme et les animaux domestiques, qui tous les jours prennent à peu près une égale quantité de nourriture, souvent même trop abondante, peuvent engendrer en tout temps: le *cerf*, au contraire, et la

plupart des autres animaux sauvages ; qui souffrent pendant l'hiver une grande disette, n'ont rien de surabondant, et ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été ; et c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut. Le cerf a la voix d'autant plus forte, plus grosse et plus tremblante, qu'il est plus âgé ; il *rait* (crie) d'une manière effroyable dans le temps du rut. C'est alors que le cou et la gorge leur enflent, ainsi que les *dain-tiers* (testicules) : ils donnent de la tête contre les arbres, paroissent farouches, transportés et furieux ; alors ils sont dangereux : (*Jamais la biche en rut, etc., Boileau, Satire VIII.*) Ils ne s'inquiètent ni ne s'effraient de rien ; ils courent de pays en pays, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des *biches*, qu'il ne suffit pas encore de rencontrer, mais qu'il faut poursuivre, contraindre, assujettir ; car elles les évitent d'abord, elles fuient, et ne les attendent qu'après avoir été long-temps fatiguées de leur poursuite. S'il se rencontre un concurrent auprès de la même *biche*, il faut livrer bataille avant que de jouir ; s'ils sont d'égale force, ils se menacent, ils grattent la terre, ils *raient* d'un cri terrible, et les combattans se précipitent l'un sur l'autre, se battent à outrance, et se donnent des coups de tête et d'andouillers, si forts que souvent ils se blessent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux ; et alors le vainqueur ne perd pas un instant pour jouir de sa victoire, à moins qu'un autre ne survienne encore ; auquel cas il part pour l'attaquer et le faire fuir comme le premier. On dit même que quelquefois dans ces combats, leurs bois se trouvent entrelacés l'un dans l'autre, au point qu'ils ne peuvent point se débarrasser et que les deux rivaux sont ainsi dévorés par les loups. Les plus vieux *cerfs*, dit M. de Buffon, sont toujours les maîtres ; les jeunes n'osent approcher de la *biche*, ils sont obligés d'attendre qu'ils l'aient quittée, pour l'avoir à leur tour ; quelquefois cependant ils sautent sur la biche pendant que les vieux combattent, et après avoir joui à la hâte, ils fuient promptement. Les jeunes *cerfs* sont plus constans que les vieux ; mais ceux-ci sont plus courageux, plus hardis, plus fiers,

plus ardens ; ils ont souvent plusieurs biches à la fois ; s'ils n'en ont qu'une , ils ne s'y attachent pas , et en recherchent d'autres successivement , jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait épuisés. Cette fureur ou effervescence amoureuse ne dure que trois semaines pour chaque *cerf* ; pendant ce temps ils ne mangent que très-peu ; ne dorment , ni ne reposent : nuit et jour ils sont sur pied , et ne font que marcher , courir , combattre et jouer ; aussi sortent-ils de là si défaits , si fatigués , si maigres , le sang si fort appauvri , qu'il leur faut du temps pour reprendre des forces : ils se retirent alors sur le bord des forêts , le long des meilleurs *gagnages* , où ils peuvent trouver une nourriture abondante. Toute leur vie se passe dans des alternatives de plénitude et d'inanition , d'embonpoint et de maigreur , sans que cet état , toujours excessif , altère leur constitution.

Le temps du *rut* arrive de la même manière pour les *biches* que pour les *cerfs* ; c'est-à-dire que le *rut* commence par les plus vieilles , et que la chaleur des jeunes est plus tardive. Toutes les *biches* ne sont pas fécondes ; il y en a qu'on appelle *bréhaignes* , c'est-à-dire stériles , et qui ne portent jamais : ces biches sont plus grosses et prennent beaucoup plus de venaison que les autres ; aussi sont-elles les premières à entrer en chaleur.

Harvey , ce partisan du système des œufs (*omnia ex ovo*) , *Harvey* , dis-je , Médecin de Charles I , Roi d'Angleterre , obtint de ce Prince un nombre de *biches* de ses parcs , et chercha au dedans de ces animaux à découvrir le mystère de la génération. Cet Anatomiste immoloit tous les jours quelques *biches* dans le temps où elles reçoivent le mâle , et disséquoit leurs matrices ; mais il n'y trouva jamais de liqueur séminale du mâle , jamais d'œuf dans les trompes , jamais d'altération à l'ovaire prétendu , qu'il appelle , comme d'autres Anatomistes , *le testicule de la femelle*. Les premiers changemens qu'il aperçut dans les organes de la génération , furent à la matrice , qu'il trouva enflée et plus molle qu'à l'ordinaire : il vit avec étonnement , dans une liqueur claire et cristalline , soutenue d'une enveloppe sphérique , un point vivant sauter et battre ,

tirant son accroissement d'une veine qui se perd dans la liqueur où il nage. Huit jours après que l'Observateur eut aperçu ce point vivant, l'animal étoit tellement avancé, qu'on pouvoit commencer à en distinguer le sexe. M. *Haller* avoue que les observations d'*Harvey* (*Guillelm. Harvey de cervarum et damarum coitu exercitat.*) portent l'empreinte du génie, et ont bien du mérite. C'est *Harvey* qui s'est aperçu que l'œuf du quadrupede est long et cylindrique: il l'appelle *mantica*, valise. Néanmoins la Nature paroît se fatiguer de telles importunités que la seule curiosité sollicite; elle n'a que peu ou point récompensé la constance de l'Anatomiste qui ne trouvoit aucune répugnance à se rendre le tyran, ou plutôt le bourreau d'innocentes victimes. Le Philosophe doit connoître quelquefois des bornes. On peut voir dans la *Vénus physique* de *Maupertuis*, opuscule où l'esprit et les connoissances se font remarquer également, un extrait circonstancié des recherches et des vues utiles qui ont donné lieu à ces expériences.

Nous avons dit que le temps de la *gestation* est de huit mois et quelques jours. La *biche* fait son faon à la fin d'Avril ou de Mai, ou au commencement de Juin. Comme la durée de la vie dans les animaux est en général assez proportionnelle au temps de leur accroissement, le *cerf*, qui est cinq à six ans à croître, vit aussi, malgré les vicissitudes de sa vie, sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire, trente-cinq à quarante ans. Ce que l'on a débité sur la longue durée de sa vie est fabuleux.

Le *cerf* paroît avoir l'œil bon, l'odorat exquis, et l'oreille excellente: lorsqu'il écoute, il leve la tête, dresse les oreilles, et alors il entend de fort loin. Lorsqu'il sort de l'épaisseur du bois, et qu'il se trouve dans un taillis, ou dans une route, en un mor dans quelqu'autre endroit à demi-découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés, et cherche ensuite le dessous du vent, pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter. Cet animal, excepté dans le temps du rut, est d'un naturel assez simple, et cepen l'a n' il est curieux; lorsqu'on le siffle ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court et regarde fixement, même avec une sorte

d'admiration, les voitures, le bétail, les hommes ; et s'ils n'ont ni armes ni chiens, il continue à marcher avec assurance et passe son chemin fièrement et sans fuir. Il paroît aussi écouter, avec autant de plaisir que de tranquillité, le son du chalumeau des Bergers : aussi des Veneurs se servent quelquefois de cet artifice pour le rassurer.

Le *cerf* mange lentement ; il choisit sa nourriture, et lorsqu'il a *viandé* (mangé), il cherche à se reposer pour ruminer à loisir ; mais il paroît qu'il rumine moins facilement que le bœuf : comme il a le cou long et arqué, il lui faut beaucoup plus d'effort pour faire remonter la nourriture ; et cet effort se fait par une especé de hoquet dont le mouvement se marque au dehors, et dure pendant tout le temps de la rumination. Leur nourriture est différente suivant les diverses saisons : en automne, après le rut, ils cherchent les boutons des arbustes verts, les fleurs des bruyeres, les feuilles des ronces ; en hiver, lorsqu'il neige, ils pelent les arbres et se nourrissent d'écorce, de mousse, etc., et lorsqu'il fait un temps doux, ils vont viander dans les blés ; au commencement du printemps, ils cherchent les chatons des trembles, des marsaules, des coudriers, les fleurs et les boutons du cornouiller, etc. (On a observé que les nouvelles pousses des arbres enivrent le *cerf* et autres ruminans.) En été, ils ont de quoi choisir ; mais ils préfèrent les seigles à tous les autres grains, et la bourgene à tous les autres bois. Le *cerf* ne boit guere en hiver, et encore moins au printemps ; l'herbe tendre et chargée de rosée lui suffit : mais dans les chaleurs et les sécheresses de l'été, il va boire aux ruisseaux, aux mares, aux fontaines, aux étangs ; et dans le temps du rut, il est si fort échauffé, qu'il cherche l'eau par-tout, non-seulement pour appaiser sa soif, mais pour se baigner et rafraîchir le corps. Il nage parfaitement bien, à cause de sa *venaison* (graisse ou embonpoint), dont le volume est plus léger qu'un pareil volume d'eau : on en a vu traverser de très - grandes rivieres : on prétend même qu'attirés par l'odeur des *biches*, les *cerfs* se jettent à la mer dans le temps du rut, et passent d'une isle à une autre à des distances de plusieurs lieues : ils sautent

encore plus légèrement qu'ils ne nagent ; car lorsqu'ils sont poursuivis , ils franchissent aisément une haie et même une palissade d'une toise de hauteur. Le *cerf* n'est craintif et fugitif , qu'autant qu'on l'inquite ; nous l'avons dit , il s'apprivoise aisément. La légèreté et la rapidité de leur course a inspiré à un riche particulier le désir d'en monter un : l'animal familier s'est laissé seller et brider ; mais à l'instant qu'on a voulu monter sur lui , il s'est couché à terre , et a absolument refusé de porter le cavalier. Quoique le *cerf* ait plus de vitesse que de masse ou d'appui , on est cependant parvenu à en discipliner quelques - uns. Nous avons vu en Allemagne un attelage composé de six de ces animaux , dociles au mors , et actifs au coup de fouet. Ils traînoient très-lestement une voiture dans laquelle étoient quatre personnes. On a vu aussi , en 1770 , dans la magnifique écurie de Chantilly , deux *cerfs* qui se laissoient atteler à un petit chariot qu'ils tiroient chargé de deux personnes.

La chasse du *cerf* , cette chasse des Rois et des Princes , est des plus belles et des plus curieuses ; elle exige des connoissances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience ; elle suppose un appareil royal : on la voit parfaitement bien décrite dans *M. de Buffon*. Que d'ardeur , que d'industrie ne fait-elle pas voir ! On dispose dans les différens lieux par où l'on prévoit que doit passer le *cerf* , des meutes de chiens qui , tous frais et ardents à la course , succèdent aux chiens fatigués ; ceux-ci sont remplacés par d'autres ; les cavaliers montent successivement sur de nouveaux chevaux , et suivent l'animal fugitif à travers les forêts , les monts et les vallées. Le *cerf* , dans sa course , tâche quelquefois d'en faire lever un autre , et de mettre , par des bonds et des sauts , les chiens en défaut ; mais les corpuscules qui s'échappent du corps échauffé de l'animal , le trahissent ; et enfin , las et excédé de fatigue , il se jette dans les eaux pour se désaltérer , se rafraîchir et pour dérober aux chiens son sentiment : mais dès qu'il en est sorti , ses forces sont bientôt tout-à-fait épuisées ; les chiens le joignent , et souvent il en blesse ou tue plusieurs à coups d'andouillers , et même les chevaux des Chasseurs trop

ardens, jusqu'à ce que l'un des Veneurs lui coupe le jarret pour le faire tomber, et l'acheve en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. Dans le temps du rut, le *cerf* étant surchargé de *venaison*, ne tient pas long-temps devant les chiens; mais il est plus dangereux aux *abois*, il se jette sur les chiens avec une espece de fureur.

Le *faon* fournit un aliment tendre, agréable, d'une facile digestion. La chair de la *biche* n'est pas mauvaise: celle du *cerf* ne vaut rien, à cause de son odeur désagréable; il en faut cependant excepter les filets, qui sont excellens, la culotte ou le gigot: le cimier n'est pas à dédaigner; mais, au jugement de bien des Veneurs, la partie du *cerf* la plus délicate à manger, s'appelle *daintiers*; ce sont les testicules: on les fait frire comme des laitances de poisson. Quelques personnes mangent encore avec goût, et en friture, les *cornichons* du *cerf*, encore tendres et mous, qu'on appelle vulgairement *tête* ou *cru de cerf*, *Typhus cervi*. Leur goût et leur odeur approchent en quelque sorte de ceux des champignons. La corne ou bois du *cerf* abonde en sel volatil; c'est un excellent alexipharmaque: réduit en poudre, il est propre à arrêter le cours de ventre, les dysenteries, les hémorragies. Les bois que les *cerfs* ont mis bas d'eux-mêmes dans le mois d'Avril, sont les meilleurs, tant dans l'usage de la Médecine que des Arts, parce qu'ils sont plus pesans, plus durs, plus formés et plus abondans en sel volatil, que ceux qu'on a coupés aux *cerfs* que l'on a tués dans d'autres temps. On fait, avec de la poudre de *corne de cerf* râpée et bouillie dans de l'eau, une gelée dans laquelle on ajoute du sucre et de la cannelle; cette gelée est propre à rétablir les forces, à arrêter les crachemens de sang, et à chasser les humeurs par la transpiration. M. *Bourgeois* dit qu'on prépare aussi avec la corne de *cerf*, une tisane très-efficace dans les maladies vermineuses des enfans: elle calme la fièvre et chasse les vers.

On trouve dans le cœur du *cerf* nouvellement tué, une matiere cartilagineuse qui se durcit en très-peu de temps et devient une substance osseuse; c'est ce qu'on appelle *os de cœur de cerf*, (*Os de corde cervi*.) Il est long

comme la moitié du petit doigt , plat ou triangulaire : il étoit autrefois très-recherché en Pharmacie , comme un remede merveilleux pour les femmes en travail d'enfant. *Lemery* dit que l'os du talon du *cerf* est propre pour la dyssenterie : sa moëlle est nervale , et convient pour les rhumatismes , de même que sa graisse. On estime son sang desséché comme un puissant sudorifique dans la pleurésie , et son priape réduit en poudre , propre à exciter la semence. On prépare la peau du *cerf* , et on en fait un cuir souple et durable. Les Fourreurs font aussi des manchons avec sa peau ; les Selliers se servent de sa bourre pour rembourrer en partie les selles et les bâts. Son bois est employé par les Couteliers et les Fourbisseurs. On voit au *Cabinet du Jardin Royal* , les peaux empaillées de deux *faons monstrueux* réunis par la poitrine. On y voit aussi des *dagues* et des *bois de cerfs* , très-variés , et quelques-uns même de monstrueux. C'est sur-tout dans la Galerie des cerfs de Fontainebleau , que l'on voit une belle collection de bois de *cerfs*. On en voit aussi de très-beaux et de très-singuliers dans le *Cabinet de Chantilly*.

CERFS étrangers.

Il paroît qu'il y a des *cerfs* dans presque toutes les parties du Nouveau et de l'Ancien Continent , mais qui diffèrent pour la grandeur et pour la forme des bois ; différences qui doivent être occasionnées par les climats et par la nourriture : quoique cependant quelques Voyageurs aient donné le nom de *cerf* à des animaux que l'on rapporte au genre des *Gazelles*. Voyez ce mot.

Il y a , par exemple , des *cerfs blancs* , dont la race est très-ancienne , puisqu'elle étoit connue des Grecs et des Romains : on en voit dans la forêt de Chantilly. En Corse et en Sardaigne , les *cerfs* sont bruns , petits de taille ; leur bois est noirâtre. Le *cerf* connu par nos Chasseurs sous le nom de *cerf des Ardennes* , (c'est le *Brandhirtz* des Allemands) est un animal fort vigoureux , très-grand , que l'on force bien blus difficilement à la chasse que nos *cerfs*. Il a aussi les épaules et le cou recouverts d'un long poil ; celui de leur corps

est de couleur noire. Cette espece de criniere et de barbe leur donnant quelque rapport, la premiere avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les Anciens ont donné à ces especes de *cerfs* les noms composés d'*hippelaphe* et de *tragilaphe*. On voit dans les Ménageries de Versailles et de Chantilly, sous le nom de *cerf du Gange*, des quadrupedes qui paroissent former la nuance entre le *cerf* et le daim. *Belon* nous a décrit ces animaux sous le nom d'*axis*. Voyez ce mot.

Les *cerfs* sont si abondans en Ecosse, qu'on y en tue quelquefois en une seule chasse jusqu'à mille. Ces *cerfs*, qui ne sont qu'une varieté de celui des Ardennes, (excepté par leurs empaumures larges et aplaties) sont aussi assez fréquens en Angleterre, où l'on en trouve d'extrêmement forts, et de si courageux, qu'ils se battent cruellement, même contre des animaux féroces. Voyez l'histoire du combat d'un *cerf* contre un tigre, à la suite du mot TIGRE.

Il y a aussi un si grand nombre de *cerfs* dans le Royaume de Siam et dans les provinces Septentrionales de la Chine, qu'on y en tue tous les ans plus de cent cinquante mille, dont on envoie les peaux au Japon.

Les *cerfs* qui sont au nord du Sénégal, descendent par troupeaux des montagnes, pour chercher des pâturages au sud de cette riviere. Lorsqu'en Mars ou Avril les herbes commencent à sécher, les Negres y mettent le feu : ces animaux se jettent dans la riviere pour se sauver ; mais ils y sont assaillis par les Chasseurs qui en font un cruel carnage. Ils en font sécher la chair, après l'avoir salée, et en vendent les peaux aux Européens. Ces *cerfs* d'Afrique sont certainement d'espece différente ; car, quelque répandue que soit l'espece du *cerf*, il semble cependant qu'elle soit bornée aux climats froids et tempérés.

Les Américains ont des troupeaux de *cerfs* et de *biches*, qu'on laisse se nourrir pendant le jour dans les bois, et qui reviennent la nuit à l'étable. Plusieurs peuples Américains n'ont point d'autre lait, ni d'autre fromage, que ce qu'ils en tirent du lait de leurs *biches*. On distingue dans la Guiane quatre especes de *cerfs*, soit mâles, soit femelles, et on les appelle *biches* indistinctement.

distinctement. La premiere est la *biche rouge*, ou *des bois taillis* les plus fourrés; elle court lenrement; son bois ne pousse point d'andouillers, elle ne fait qu'un petit par an, sans que la saison en soit déterminée. La deuxieme espece, qui est rougeâtre, s'appelle *biche de baralou*; c'est la plus grande de toutes. La troisieme espece se nomme *biche de savanne* (*oyo*); la couleur de son poil est grisâtre, elle a les jambes fort longues. La quatrieme espece est connue sous le nom de *biche des palétuviers*; c'est l'espece la plus petite, la plus commune et la moins farouche; son bois est plus grand que chez les autres et orné d'andouillers: elle habite les savannes noyées. Ces *biches* de la Guiane sont des *Chevreaux*. Voyez les articles CHEVREUIL et MAZAMES.

Lorsque les Sauvages du Canada veulent aller à la chasse du *cerf*, ils s'arment de longues piques, garnies à leur bout de quelques os de cerf ou de quelque autre animal, au lieu de fer. Ils portent des haches et des fleches garnies de même, choisissent le temps des neiges pour reconnoître les traces du *cerf*, piquent en terre des branches épaisses de cèdre, toujours vertes, et se cachent derriere tout armés; et lorsque l'animal, attiré par la verdure, vient pour brouter, ils se jettent dessus, et le tuent à coups de fleches et de haches. Les bois des *cerfs* du Canada sont infiniment plus gros et plus beaux, en un mot, plus étendus et plus ramifiés que ceux de ce pays-ci: les andouillers de ces bois sont courbés. On croit, mais à tort, que ce *cerf* est le même que le *caribou*. Voyez ce mot.

Dans le Groënland, on voit aussi des *cerfs*, mais qui sont très-petits, ainsi que les productions naturelles à ce climat, parce que le froid terrible et continuel ce pays les empêche de parvenir à leur grandeur ordinaire. Ces animaux, ainsi que tous ceux des pays froids, même les oiseaux, ont, suivant la remarque d'*Anderson*, contre l'économie animale des autres pays, la graisse immédiatement entre la chair et la peau: leur chair est maigre et remplie de sang, en plus grande quantité que celle des animaux des pays chauds; d'où il suit que cette surabondance de sang donne une plus grande chaleur à l'animal, tandis

que la graisse l'empêche de s'exhaler ; et le garantit en même temps de l'excessive rigueur du froid.

Dans l'Isle de France, les *cerfs* sont plus petits et ont le poil plus gris que ceux de l'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. On est parvenu dans cette Isle à les rendre domestiques, et quelques habitans en ont des troupeaux.

On dit qu'il y a à la Chine et à Batavia, une espèce de petit *cerf* et de *biche*, qui n'est pas plus grande que nos chiens ordinaires. Leur caractère est très-sauvage ; quand ils se voient pris, ils sont dans une perpétuelle inquiétude et agitation. On ne peut pas les apprivoiser, et ils meurent faute de prendre de la nourriture. Ces petits animaux seroient-ils des *chevrotins* ?
Voyez ce mot.

Plusieurs personnes du premier rang ayant désiré, en faveur des Amateurs et des Curieux, de trouver à la suite de l'article CERF, une idée des connoissances de la chasse de cet animal, on verra dans le tableau suivant un abrégé des termes, opérations et mouvemens qu'on reconnoît tous les jours dans la pratique de cet exercice.

Tableau alphabétique des mots ou des manières de parler, usités dans la chasse du Cerf, etc. extraits, en très-grande partie, du Poème intitulé : Les dons des Enfans de Laïone, etc.

Abattures. Sont les traces que le corps du *cerf* laisse en passant dans les taillis.

Abois. On dit que le *cerf* est aux abois, quand il est poussé à bout et près d'être pris ; aux *derniers abois*, quand il tombe mort ou outré.

Accompagner, s'accompagner. On dit que le *cerf* s'accompagne, lorsque, pour se défaire des chiens qui le poursuivent, il va chercher un autre *cerf*, et tâche de se le substituer, et de donner ainsi le change aux chiens.

Aculs. Pointe au bout des forêts.

Aiguillonné. Ce mot se dit des *fumées* qui portent quelquefois un aiguillon par un bout, et quand elles sont en nœuds ; ce qui marque ordinairement que les *cerfs* ont eu quelque ennui.

Aller de bon temps. C'est-à-dire , qu'il y a peu de temps que l'animal est passé. On dit *aller de hautes erres* , quand il y a sept ou huit heures que la bête est passée.

Allure , ou marcher du cerf.

Ambleurs. Se dit du cerf dont le pied de derriere surpasse la trace du pied de devant.

Ameuter. On dit que les chiens sont bien ou mal ameutés , quand ils marchent bien ensemble , ou qu'ils se séparent.

Andouiller ou *cors.* Nom qui se donne à toutes les chevilles qui sortent de la perche , c'est-à-dire , que ce sont les petits jets ou branches qui partent de la tige des bois du cerf : le premier andouiller est le plus près de la meule. On dit , le Piqueur a été blessé d'un coup d'andouiller. *Voyez ci-après* CORS.

Appuyer les chiens. C'est suivre toutes leurs opérations , les diriger , les assurer et les encourager de la trompe et de la voix , à la poursuite de la bête qu'ils chassent.

Arrieres , faire ou prendre les arrieres. Est dans un défaut , rechercher avec les chiens la voie de l'animal du côté par où il est venu.

Assemblée. Rendez-vous où tous les Chasseurs se trouvent.

Assentir la voie , c'est la goûter.

Assurance , fermeté. On dit , le cerf va d'assurance , c'est-à-dire , le pied serré et sans crainte.

Babil. Se dit d'un limier qui caquette trop. On dit , lui ôter le babil , ou le rendre secret. On dit aussi qu'un chien *braille* , quand il crie sans voix.

Balancer. C'est quand un cerf étant en chasse , vacille en s'enfuyant , ou quand un limier ne tient pas la voie juste. On dit que les chiens *balancent* , lorsqu'ils ne chassent pas d'assurance , et comme il arrive dans les mauvais jours de chasse , qu'ils perdent à tous momens leurs voies.

Bancs. Lits des chiens.

Battre. L'animal se fait battre quand'il se fait chasser long-temps dans un canton de pays.

Battre l'eau. C'est quand le cerf est dans l'eau ; on doit dire aux chiens : *Il bat l'eau.*

Baudir les chiens. Voyez ce terme de chasse à l'article BAUD dans ce Dictionnaire. On y trouvera aussi l'article BAUGE.

Bellement. Terme dont on se sert pour faire chasser les chiens *en crainte*, comme quand le *cerf* est *accompagné* et qu'il cherche à donner le change.

Bondir. On dit, le *cerf bondit*, ou *faire bondir un cerf frais*.

Bosses. Ce sont deux grosseurs qui viennent la première année à la tête du *cerf*. Ce sont les germes des meules d'où partira la *fraise*.

Botte. C'est le collier que l'on met au limier quand on le mene aux bois.

Boutis. En langage de Chasseur, sont les endroits où le sanglier a tourné et labouré la terre, ce qui s'appelle aussi *travail*.

Bouzars. Ce sont les fientes que jette le *cerf* au printemps, et qui sont rondes et molles comme des bouzes de vache.

Boyau, franc-boyau. C'est le gros boyau où passent les viandis du *cerf*, qui fait partie des menus droits.

Brandes. Ce sont les bruyeres où les *cerfs* vont *viander*.

Bréhaigne. Est, dans le langage des Chasseurs, une vieille *biche* qui ne porte plus de *faons*.

Brisée, ou rameau rompu par le valet du limier, qui sert à marquer l'entrée du *cerf* dans le bois, à en faire l'enceinte, ou à marquer la naissance d'un défaut. On dit, *brisée haute*, quand le rameau rompu pend encore à la branche, ce qui marque la rentrée au fort; et l'on dit, *brisée basse*, lorsque le rameau est couché à terre, ce qui marque le chemin du *cerf*. La pointe fait voir d'où il vient, et le gros bout où il va.

Brocard. Nom que l'on donne au *chevreuil* à sa première tête, c'est-à-dire, au premier bois qu'il pousse.

Brunir. Quand le bois du *cerf* est revenu au printemps, il est couvert d'une peau tendre et velue qui lui démange: pour la faire tomber ou l'épiler, il frotte cette partie contre les arbres appelés *baliveaux*, afin de la rendre nette, ce qui la fait changer de couleur; c'est ce qu'on appelle *brunir*. Enfin, le terme *brunir* est relatif à l'entière formation de la tête (bois) du *cerf*. On dit, *tel cerf a brunî sa tête*.

Buisson creux. Ce terme se dit , quand le valet de limier qui a détourné , ne trouve rien dans son enceinte : c'est un *buisson creux*. Le *buisson*, en termes de Vénerie , est un bois d'une petite étendue.

Ça-revaut. Terme pour faire entendre que le *cerf* s'en retourne dans son pays.

Ça-va-là-haut. Terme pour parler aux chiens quand ils chassent.

Cerf. En termes de Vénerie , on distingue les *cerfs* suivant leur âge ; par exemple , *cerf*, *faon* , Voyez ci-dessous. *Daguet* , Voyez ci-dessous *cerf* à sa seconde tête , à cause du bois plus chevillé qui lui vient au commencement de sa troisième année (c'est ce que *Salnove* et *Savary* appellent *porte-six*) , parce que chaque perche porte deux petits andouillers , outre les deux bouts de la perche qu'on doit compter ; on dit *cerf* à sa troisième tête ; *cerf* à sa quatrième tête. Les *cerfs* à la seconde , troisième et quatrième têtes , communément se nomment *jeunes cerfs* , et peuvent pousser huit , dix et douze andouillers , suivant le pays et la bonne ou mauvaise nourriture. On dit , *cerf de dix cors jeunement* , ou cinquième tête , quand il est dans la sixième année de sa vie ; on dit , *cerf de dix cors vrai* , quand il est dans la septième année ; *vieux cerf* , *grand vieux cerf* , celui qui est dans la huitième année de sa vie et au-delà ; c'est un *cerf* de meute , ou *cerf* que l'on court de préférence , et qui est le premier lancé. On dit , *cerf accompagné* , ou *en compagnie* , quand il s'est joint avec d'autres bêtes ; et *cerf bien chevillé* , quand il porte plusieurs dards ou rameaux à la sommité de son bois en forme de couronne. La *cervaison* , se dit d'un *cerf* qui est gras ou en venaison.

Chambre du cerf. C'est son lit ou reposée pendant le jour. Ce terme est peu d'usage.

Change. On dit , *prendre le change* , c'est suivre une nouvelle bête ; *garder le change* , c'est se tenir , sans méprise , à la même bête qu'on a commencé de courir. Il y a quelques vieux chiens , hardis ou habiles à garder le change , qui ne quittent point leur *cerf* , quoiqu'il soit accompagné ; les autres plus timides restent derrière , et c'est au Veneur à connoître les uns et les autres.

Chasser de gueule. C'est laisser crier et aboyer un limier, qui naturellement est secret; cela s'appelle encore *routailler*.

Chevilles et chevillures. Voyez ci-dessous l'article *Cors*.

Chiens, courans, ardens, allans, vîtes, légers, requérans, pesans, hurleurs, anglois, bâtards-anglois. Le chien ferme est celui qui arrête à la chasse à tirer.

Cimier. Se dit de la croupe du *cerf*, qui dans la curée, se donne au maître de l'équipage.

Clabauder. Se dit des chiens qui rebattent les mêmes voies, et ne peuvent aller avec les autres chiens.

Coffre. Se dit de la carcasse du *cerf* décharné.

Coiffé. On dit un chien bien coiffé.

Comblette. Fente qui est au milieu du pied du *cerf*.

Connoissances ou indices de l'âge et de la forme du *cerf* par la tête, le pied et les fumées, etc. La connoissance par le pied est certaine; cependant pour ne pas s'y méprendre, il faut faire de grandes attentions sur la qualité du terrain, qui plus ou moins gras, marécageux, doux, pierreux ou montagneux, rendra différentes les connoissances suivant les pays.

Contre-pied. Prendre le contre-pied, c'est retourner par où le *cerf* est venu, en un mot, prendre le pied du *cerf* à reculons.

Cor ou *trompe.* Instrument de cuivre dont on sonne à la chasse: il y a différens sons. Voyez ci-après *Fanfares*.

Cors. Ce sont les cornes sortant de la perche du *cerf*. Le premier cors s'appelle *andouiller*; le second *surandouiller*; les suivans, *cors*, *chevilles* ou *chevillures*, *doigts* ou *épois*. Tels sont les différens noms que les Auteurs leur donnent. La règle est de n'attaquer à la chasse que les *cerfs* de dix cors; mais la nécessité et les occurrences font déroger à cette loi.

Corsage. C'est la forme du corps du *cerf*.

Couper. Se dit d'un chien qui quitte la voie pour prendre les devans, ce qui est un défaut.

Coupler les chiens. C'est les lier deux à deux.

Courre, courre. Se dit pour courir. Voyez *laisser-courre*.

Coueurs. Nom que l'on donne aux chevaux de relais qui courent la chasse et qui ont la queue coupée. On

doit mettre aux premiers relais les chevaux les plus vites et les plus vigoureux, et aux derniers ceux qui le sont moins.

Cri du cerf. Voyez *Raire*.

Croix de cerf. Espèce de petit os, quelquefois cruciforme, qui se trouve dans le cœur du *cerf*, et auquel on a attribué beaucoup de vertus, étant pris en poudre dans du vin.

Crouler la queue. Se dit du *cerf* quand il fuit.

Curée, faire la curée. Cela se dit du *cerf* pris, tué et déshabillé, et dont les parties charnues, etc. disséquées ou non, même les entrailles, font le salaire des chiens; ce qui leur donne plus d'ardeur pour la chasse. Voyez ci-après *Mouée*. On ne doit point avoir de gants pendant la curée; et quand les valets de chiens surprennent quelque jeune Veneur avec ses gants; ils sont en droit par l'usage de lui demander de quoi boire.

Dagues. Sont les premiers dards simples qui sortent de la tête du *cerf* quand il a un an passé. Les dagues font sa première tête, et il les porte pendant le cours de la seconde année. Elles sont longues de six à sept pouces.

Daguet. Très-jeune *cerf* qui porte des *dagues*, c'est-à-dire, sa première tête, en un mot, son premier bois pendant le cours de la seconde année. Ainsi le *daguet* a deux ans, et est armé de deux dards ou deux petites perches, qui excèdent un peu les oreilles.

Daintiers. Ce sont les rognons (testicules) du *cerf*.

Débûcher, sortir du bois ou du fort. Le *cerf* débûche; le *débûcher* est le ton que sonne le cor lorsque le *cerf* sort de l'enceinte où il a été détourné, et se lance en course.

Découpler les chiens. C'est les délier l'un de l'autre quand ils sont deux à deux, et les lâcher.

Dédortoir. Se dit quelquefois du manche du fouet dont on se sert en courant pour parer les gaulis.

Défaut, tomber et demeurer en défaut. C'est avoir perdu pendant quelque temps ou tout à fait la voie du *cerf* ou de la bête que l'on poursuivoit; alors les chiens cessent tout à coup de chasser.

Défenses du sanglier. Voyez à l'article SANGLIER.

Déharder. C'est lâcher les chiens quand ils sont liés six à six ou quatre à quatre.

Démêler la voie, ou trouver la voie du *cerf* couru au milieu d'autres *cerfs*.

Déployer le trait. C'est alonger la corde qui tient la botte du limier. *Accourcir le trait,* c'est, dit *Salnove,* le ployer à demi ou tout à fait pour retenir le limier.

Derriere. C'est un terme dont on se sert pour arrêter un chien, et le faire demeurer derriere soi quand il chasse le *droit*.

Détourner. C'est découvrir par le moyen du limier, le lieu où le *cerf* est à sa reposée, et en marquer l'enceinte pour la reconnoître.

Dix-cors. Expression relative à l'âge du *cerf*. On dit *cerf dix-cors,* *dix-cors jeunement.* Voyez ci-dessus *Cerf*.

Doigts. Voyez ci-dessus à l'article *Cors*.

Droit. On dit *prendre ou tenir le droit,* pour faire entendre qu'un chien reprend bien la voie. Le *droit du limier,* c'est la rate et le foie qui lui appartiennent dans la curée. Les *droits du Seigneur,* ce sont le filet, les cuisses et le cimier avec toute la tête : aujourd'hui les daintiers lui appartiennent aussi. Le *droit du valet de limier* qui a détourné, c'est l'épaule droite. Les *menus droits* sont les diverses parties intérieures qui composent le *forhu,* qu'on attache à la fourche pour être le dernier salaire des chiens. Voyez *Forhu*.

Echauffer. S'échauffer sur la voie, ou la suivre avec ardeur.

Elavé, poil elavé. C'est un poil mollasse et blafard, en couleur, qui marque ordinairement la foiblesse d'un chien.

Empaumer la voie. C'est prendre la voie.

Empaumure. Cela se dit d'un vieux *cerf* dont le haut de la tête (bois), c'est-à-dire, la base des derniers andouillers, imite la paume de la main garnie de ses doigts. L'empaumure doit être un peu creuse et renversée, large et bien garnie, portant cinq ou six pointes. On l'appelle quelquefois *porte-chandelier*.

Enceinte. On appelle ainsi le cercle marqué par des rameaux brisés pour détourner le *cerf,* et savoir précisément le lieu où il est retiré.

Enguichure de la trompe. C'est l'entrée du cor-de-chasse.

Enlever la meute. C'est , lorsqu'au lieu de laisser chasser les chiens , les laisser suivre la voie du *cerf* , on les rompt , on les entraîne par le plus court chemin au lieu où un Chasseur a vu l'animal , et où on retrouve la voie.

Entées. Ce terme se dit des fumées qui tiennent ensemble , et qu'on ne peut séparer sans les rompre.

Epois , en latin , *surculus aut digitus* , sont les cors que l'on voit au sommet de la tête du *cerf* ; il y a des *épois* de couronne , de paulmure , de trochure et d'enfourchure. Consultez *Savary* , *Fouilloux* et *Salnové*.

Éponges. C'est ce qui forme le talon des bêtes.

Erres du cerf. Traces ou voies de l'animal ; on dit *hautes érres* , quand il y a du temps que la bête est passée.

Ergots. Voyez *Os*.

Erucir. Le *cerf* érucit quand il prend une branche en sa bouche et la suce pour en avoir la liqueur. (Vieux terme).

Eventer la voie. C'est quand elle est si vive que le chien la sent sans mettre le nez à terre , ou quand après un long défaut les chiens ont le vent du *cerf* qui est sur le ventre dans une enceinte.

Fanfares. Airs mesurés qu'on sonne au lancer , à la vue du *cerf* , à l'hallali et à la curée.

Faon. C'est le petit de la *biche* qui n'a pas plus d'un an , et même moins.

Fauve. Le *cerf* , le daim et le chevreuil sont des bêtes fauves.

Faux-fuyant. On appelle ainsi une sente ou petit sentier à pied dans le bois.

Faux-marcher. Se dit de la *biche* qui biaise en marchant , ou du *cerf* après qu'il a mis bas son bois.

Faux-marqué ou *mal-semé.* Se dit d'un *cerf* qui a plus de cors ou andouillers d'un côté que de l'autre.

Fientes. Voyez ci-dessous *Fumées*.

Filets-du cerf. Les grands filets , c'est la chair qui se leve au-dessus des reins du *cerf* ; et les petits filets se levent au-dedans des reins ; c'est un droit du Maître.

Forhu. Ce sont plusieurs parties internes du *cerf* , telles que tous les petits boyaux que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche après qu'ils ont mangé

la mouée ou le coffre du *cerf*. On disoit autrefois *forhuir*, c'est-à-dire, sonner la trompe de fort loin.

Forlonger. C'est prendre un grand pays et s'éloigner hors du pays ordinaire. On dit aussi, un *cerf forlonge*, quand il a bien de l'avance devant les chiens.

Fort. C'est l'endroit le plus épais du bois.

Fouler. Faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par la meute.

Foulées. Impression du pied de la bête sur le gazon ou sur la mousse, ou sur des feuilles, bien facile à distinguer, à connoître, sur-tout dans les jours d'automne où il y a de la gelée blanche. On appelle *foulures* les marques du pied du *cerf*.

Fourche. Bâton à deux branches qui reçoit le *forhu* dans la curée.

Fourchette. Ce qui est dans la sole du pied.

Fraise. Cercle raboteux qui entoure la meule.

Frapper à route. Faire retourner les chiens pour les faire relancer le *cerf*.

Frayoir. C'est la même chose que brunir. Voyez ci-dessus *Brunir*.

Fumées. Fientes des diverses bêtes de chasse, et particulièrement des *cerfs* ou *biches* : elles sont en *bouzars*, en *plateaux*, en *torches*, en *nœuds* ou *formées*, *martelées* ou *aiguillonnées*. Les fumées du *cerf* sont fermes, moulées, c'est-à-dire, formées ou entièrement séparées les unes des autres, en un mot, *nouées* dans les mois de Juillet et d'Août. Les *plateaux* sont plats et ronds, et ont encore la forme de bouzars en Mai et Juin. Le *cerf* les rend molles et liées au commencement du printemps, et pendant qu'il met bas sa tête. Les fumées en *torches*, sont liées ensemble par un filet glaireux qui annonce la venaison, et telles que les vieux *cerfs* les jettent dès la mi-Juin. Les fumées *dorées* qui viennent ensuite, et ne tiennent presque plus ensemble : elles sont de couleur jaune. On appelle fumées *martelées*, celles qui tiennent plus de la forme carrée que de la ronde. Voyez les autres mots. Les fientes du *cerf* sont de sûres connoissances dans certains temps ; mais elles ne valent rien dans l'hiver ou pendant le rut.

Gagnages. Terres ensemencées, ou champs où sont les grains, et où le *cerf* va viander, c'est-à-dire, pâturer pendant la nuit.

Gare. C'est le terme que doit dire celui qui entend le *cerf* bondir de sa reposée.

Gaulis. Ce sont des branches d'un bois de dix-huit à vingt ans.

Gorge d'un chien. Terme pour marquer sa voix. On dit *ce chien a une bonne gorge.*

Gouttieres ou *canaux.* Fentes ou raies creuses qui sont le long de la perche ou du merrain de la tête du *cerf.*

Grêle. C'est le ton clair de la trompe. On dit aussi qu'un *cerf* a le merrain grêle.

Gros-ton. C'est le ton bas de la trompe.

Ha-lay-la, ou *tout bellement.* Terme pour donner de la crainte aux chiens lorsque le *cerf* s'est accompagné, afin de les obliger à garder le change.

Halaly ou *Hallali.* Est le cri de chasse et le ton des cors qui annonce que le *cerf* est sur ses fins, se rend, et que les chiens en vont triompher : on redouble l'*halaly*, *halaly*, *halaly* ; c'est pour les Chasseurs le cri de victoire, victoire.

Harde. Se dit d'une troupe de bêtes qui marchent e compagnie, ou se trouvent rassemblées. Ce mot signifie aussi un lien qui attache les chiens six à six.

Harder les chiens. C'est les mettre quatre à quatre ou six à six.

Hâter son erre. C'est quand le *cerf* fuit fort vite.

Haut-à-haut. Cri pour appeler son camarade et lui faire revoir de son *cerf* pendant un défaut, ou pour l'appeler le matin au bois en le houpant.

Haye ou *hahé.* Terme pour arrêter les chiens qui chassent le change ; mais pour leur faire attendre les autres lorsqu'ils chassent le droit, on dit seulement *derrière.*

Here. En termes de Chasse, est le jeune *cerf* qui cesse d'être *faon* et n'est pas encore *daguet* ; les dagues ou premiers jets du bois ne lui poussent pas encore.

Houper (ce mot est long). C'est appeler son compagnon.

Hourvari. Terme et cri dont on se sert pour faire revenir les chiens sur la voie, lorsqu'ils ont pris le change, ou lorsque le *cerf*, pour embarrasser les chiens, s'en retourne par où il est venu ; alors on crie *hourvari*, pour faire retourner la meute, et faire

connoître que les *voies* sont doublées, et qu'il faut le rechercher sur les arrières.

Jambe du cerf. C'est depuis le talon jusqu'aux ergots, qu'on nomme les os.

Jeter sa tête. C'est mettre bas son bois.

Il - va - là - chiens. Terme dont on parle aux chiens quand ils chassent à la discrétion et à la prudence du Piqueur.

Il perce. Terme pour dire aux chiens que la bête va en avant.

Immondices. Ce sont les excréments des chiens.

Laisser-courre. Ainsi se nomme le lieu où se doit lancer le *cerf*, c'est-à-dire, l'endroit où on lâche les chiens après que le *cerf* a été détourné. On dit aussi, *laisser-courre un cerf*. Celui qui laisse-courre est le valet de limier qui a détourné le *cerf*. Les Chasseurs disent aussi *beau-courre*, pour un beau pays de chasse, agréable et facile pour les Chasseurs et pour les chiens. Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour *courre le cerf*; mauvais, lorsque les *biches* mettent bas, dans le temps du rut et dans le temps des neiges. L'été est la saison la plus convenable à la chasse du *cerf*.

Lambeaux. C'est la peau velue du bois du *cerf* qu'il dépouille au frayoir.

Lancer le cerf. C'est l'attaquer, le faire bondir, le mettre sur pied; en un mot, le faire partir de sa reposée. On dit, le *lancer*, être au *lancé*; c'est entendre ou voir lancer la bête.

Larmiers ou *larmieres*. Ce sont deux fentes qui sont au-dessous des yeux du *cerf*; il en sort une liqueur jaune, qu'on nomme *larmes du cerf*.

Lesses. En Vénérie, ce sont des chiens de relais.

Lices. Chiennes courantes.

Limiers. Chiens de trait, dont on se sert pour découvrir et détourner le *cerf* en grand silence, et qui, lorsque le moment est venu, sert au Veneur pour le lancer.

Livrée. Voyez ce que c'est dans le corps de cet ouvrage, article LIVRÉE.

Livrer le cerf aux chiens. Mettre les chiens après.

Longer un chemin. C'est quand une bête va toujours

en avant, ou quand un *cerf* chassé, qui commence à être mal-mené, longe les chemins et fuit tant qu'il peut.

Mal-mené. Se dit de l'animal excédé.

Mal-moulu. Les fumées sont mal-moulues ou mal-digérées.

Mal-semé. Voyez ci-dessus *Faux-marqué.*

Martelées. Si dit des fientes du *cerf* carrées ou aplaties par les bouts. Voyez *Fumées.*

Massacre. Front ou sommet de la tête du *cerf*, à l'entour du bois qu'il porte.

Menée. Terme plus connu en Normandie qu'ailleurs, et qui exprime qu'un chien a bonne gorge, la voix hautaine, et qu'il chasse de bonne grace.

Mener les chiens à l'ébat. C'est les mener promener.

Menus-droits. Voyez ci-dessus *Droits.*

Merrain. Tige du bois, ou la perche du *cerf*.

Mettre bas, quitter son bois. Le *cerf* met bas au printemps.

Meule. Racine ou empatement dur et raboteux du bois du *cerf*.

Meute. C'est l'assemblage de tous les chiens courans. Les chiens de meute sont les premiers chiens qu'on lâche contre le *cerf* lancé. La *vieille meute* se dit du premier relais donné après la meute. Depuis quelques années on découple les chiens de meute dans l'enceinte pour lancer le *cerf*; la règle anciennement étoit de ne lancer qu'avec les limiers.

Mort du cerf se célèbre par des fanfares. On le laisse fouler aux chiens, et on les fait jouir pleinement de leur victoire, en leur faisant *curée* des entrailles, c'est-à-dire, les leur livrant à dévorer. Voyez ci-dessus *Curée.*

Mouée. C'est un mélange du sang du *cerf* avec du lait et du pain coupé, même des issues du *cerf*, qu'on donne aux chiens à la curée.

Muer. C'est renouveler sa tête ou changer de bois. Les *cerfs* muent au commencement de Mars, et leur tête ne se refait guere qu'à la mi-Juillet.

Muste. C'est le bout du nez des bêtes fauves.

Muse. C'est le commencement du rut des *cerfs*. Leur muse dure cinq ou six jours, et pendant ce temps-là ils ne font que marcher, mettre le nez à terre et sentir par où les biches ont passé.

Nappe. C'est la peau du *cerf*.

Nerf du cerf. C'est son membre génital.

Nœuds. Voyez ce terme à l'article *Fumées*. On appelle aussi du nom de *nœuds* les morceaux de chair qui se levent aux quatre flancs du *cerf*.

Ordre. Ce mot se dit pour marquer l'espece et les qualités des chiens. On dit un bel *ordre de chiens*.

Os du cerf. Ce sont ses *ergots* et ce qui forme sa jambe jusqu'au talon. D'abord que le *cerf* fuit, il donne des os en terre.

Ourvari. Cri pour obliger les chiens à retourner, lorsque le *cerf* fait un retour.

Parement du cerf. Chair rouge qui vient par-dessus la venaison du *cerf* des deux côtés du corps.

Pays, grand ou petit. C'est un grand ou petit bois.

Pelage. Se dit de la couleur du poil du *cerf* : il est blond, fauve, roux, brun, noir, moucheté.

Percer. Se dit lorsque le *cerf* tire de long. On dit aussi, le piqueur perce dans le fort.

Perche ou merrain. Bois du *cerf* qui porte plusieurs andouillers.

Perlure. Inégalité qui se trouve sur la croûte de la perche en forme de grumeaux.

Peser beaucoup. C'est quand une bête enfonce beaucoup ses pieds dans la terre; ce qui marque qu'elle a grand corsage.

Pied. Le premier pied est celui de devant, le second pied est celui de derriere. Le pied du *cerf* est mieux fait que celui de la *biche*; sa jambe est plus grosse et plus près du talon; ses allures, ou *voies* ou *traces*, sont mieux tournées, et ses *allures* plus grandes; il porte le pied de derriere dans la trace de celui de devant, ce que le pied de la *biche* ne fait pas. Un bon Chasseur juge à la trace du pied l'âge du *cerf*, car les traces varient suivant l'âge.

Pierrure. Est ce qui entoure la meule en forme de petite pierre, et ce qui forme la *fraise*.

Pillard. Se dit d'un chien hargneux.

Pinces ou ongles. Les pinces sont les deux bouts du pied du *cerf*; si elles sont usées ou fort émoussées, c'est signe de vieillesse.

Piqueurs. Veneurs qui appuient et suivent les chiens de près, et conduisent la meute et la chasse.

Plateaux. Voyez à l'article *Fumées*.

Portées. Sont les traces que le bois du *cerf* laisse en passant dans un taillis élevé au moins de six pieds.

Prendre les devants. C'est quand on a perdu le *cerf*, et qu'on fait un grand tour avec les chiens courans pour le retrouver en le requêtant.

Prendre le vent. Se dit quand on prend les devants, ou quand un chien va lancer le *cerf* au vent.

Prendre son buisson. Le *cerf* choisit une pointe de bois au printemps pour se retirer le jour, et aller aisément la nuit aux gagnages ou aux champs.

Querelleur. Se dit d'un chien courant hargneux.

Quêter le cerf. C'est chercher le lieu où le *cerf* se repose pendant le jour. On dit aussi, requêter le *cerf* pour le relancer.

Rabattre. On dit, le limier se rabat, et donne une connoissance à celui qui le mène.

Rage. Maladie qui se prend dans le sang des chiens; il y en a de six sortes: *rage enragée*, *rage courante*, *rage efflanquée*, *rage endormie* ou *rage muë*, et *rage enflée*.

Raire. Se dit du cri fort et rauque que jette le *cerf*, spécialement quand il est en rut.

Rapport, faire son rapport. C'est quand le valet de limier déclare à l'assemblée ses diverses connoissances sur la bête qu'il a détournée.

Rapprocher un cerf ou le parchasser. C'est faire aller les chiens doucement, tenir la voie d'une bête qui est passée deux ou trois heures auparavant.

Rebaudir les chiens, leur faire fête, les caresser.

Recéler. C'est quand le *cerf* demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

Refait d'un cerf. Bois qui se renouvelle. On dit, le *cerf* a déjà du *refait*, son bois est *refait*.

Refouler. C'est faire retourner les chiens sur leurs pas.

Refuite. Route que le *cerf* poursuivi prend pour échapper aux chiens: les *cerfs* prennent dans une forêt presque toujours les mêmes *refuites*.

Relais. Ce sont des chiens qu'on tient en certains lieux dans la refuite des bêtes qu'on court, pour les donner quand la bête passe. Le premier *relais* s'appelle la *vieille meute*; le dernier se nomme les *six chiens*,

quoiqu'il soit composé d'un plus grand nombre ; ce sont ordinairement les plus vieux et les plus sages. Il y a un *relais* présentement , qu'on appelle *seconde vieille meute*.

Relais volant. C'est un *relais* qui n'est point fixé dans un lieu , mais qui coupe et suit la meute pour lui prêter son secours quand elle en a besoin ; on fait un *relais volant* quand on n'est pas sûr de la refuite des *cerfs* , et ce sont toujours les plus vigoureux chiens qui le composent : on ne s'en sert chez le Roi que dans le mois de Mai, ou de Juin , dans le temps de l'extrême chaleur.

Relancer. C'est lorsqu'on redonne aux chiens l'animal qu'on a chassé ; on dit aussi *redonner* , au lieu de *relancer*.

Relever un défaut. C'est retrouver la voie qu'on avoit perdue. Le *relevé d'une bête* , c'est quand elle se leve et sort du lieu où elle a demeuré le jour pour aller repaître.

Rebûchement. Rentrée du *cerf* au fort : on dit aussi , *rebûcher* ou rentrer dans le bois.

Remonter. C'est donner connoissance de la bête qui est passée.

Renceint. C'est un retour en cercle.

Rencontrer ou trouver une voie. C'est la besogne du limier.

Rendez-vous. Lieu de l'assemblée indiqué à tout l'équipage.

Rendonnée. Après que le *cerf* est donné aux chiens , qu'il se fait chasser dans son enceinte , et tourne deux ou trois fois à l'entour du même lieu , et qu'après cela il prend son parti d'aller bien loin ; voilà ce que le Veneur nomme une bonne *rendonnée*.

Reposée , lit ou chambre. C'est le lieu où le *cerf* rentre le matin , se tient couché sur le ventre pour y demeurer et dormir pendant le jour.

Requêter. C'est rechercher une seconde fois le *cerf* où il est.

Ressuy. Le *cerf* mouillé le matin de la rosée , se seche au soleil levant , avant de rentrer dans le bois et de prendre sa *reposée*.

Retour. C'est quand le *cerf* revient sur lui-même , c'est-à-dire sur les mêmes voies. *Retraite*.

Retraite. On dit sonner la *retraite* pour faire retirer les chiens.

Revenu de tête. C'est quand la tête nouvelle, c'est-à-dire le bois, est toute revenue.

Revoir d'un cerf ou *retrouver la trace.* On en *revoit* par le pied, par les fumées, par les abattures, par les portées, par les foulées, par le frayoir, et par les rougeurs qui sont des taches de sang que le bois refait. Laisse aux branches.

Rides. Ce terme se dit des fumées; celles des vieux cerfs sont *ridées*.

Robe. Se dit de la couleur du poil d'un chien.

Rompre les chiens. C'est les empêcher de suivre une bête.

Rouées. Ce sont les têtes du *cerf* serrées et peu ouvertes.

Route. On dit que le *cerf* va la *route*, quand il suit le grand chemin dans les bois.

Ruminer. Se dit du *cerf* qui remâche à loisir son viandis.

Ruse, le bout de la ruse. C'est quand on retrouve au bout du retour qu'a fait le *cerf*, que les voies sont simples, et qu'il s'en va et perce.

Ruser. C'est quand le *cerf* va et vient sur les mêmes voies à dessein de se défaire des chiens.

Rut, amour des cerfs. Les *cerfs* entrent en rut, pendant la nuit, au commencement de Septembre, et le finissent à la mi-October; ils n'y sont chacun que trois semaines; ce sont les vieux *cerfs* qui y entrent les premiers. Le rut est un temps fougueux chez ces animaux. Les *biches* entrent plus tard en rut que les *cerfs*. Dans ce temps du *rut*, les *cerfs* ont une odeur si forte, qu'elle infecte de loin; leur chair même en est si fort imbuë et pénétrée, qu'on ne peut ni la manger ni la sentir, et qu'elle se corrompt en peu de temps.

Sentiment. Se dit d'un chien qui sent le vent de la voie.

Séparer les quêtes. C'est distribuer aux valets de lièvres une forêt par cantons, pour y aller détourner un *cerf*.

Sole. Fond du pied du *cerf*, ou milieu du dessous du pied. Voyez ci-dessus *Connoissances*.

Sonner de la trompe. Sonner la retraite , sonner du gros ton , sonner du grêle.

Sortir du fort. C'est une bête qui débûche de son fort.

Spée ou cèpée. C'est un bois d'un an ou deux.

Suivre. C'est quand un limier suit les voies d'une bête qui va d'assurance ; car quand elle fuit , c'est la chasser.

Suraller. C'est quand un limier ou chien courant passe sur les voies sans se rabattre , ou sans rien dire.

Surandouiller. C'est l'andouiller qui se trouve au-dessus du cors proprement dit , et qui est quelquefois plus grand que les autres.

Surneigées. Ce sont les voies où la neige est tombée. On appelle *surpluies* , celles où il a plu.

Talon. Il est au haut du pied du cerf ; il sert à distinguer l'âge de la bête. Dans les jeunes cerfs , le *talon* est éloigné de quatre doigts des os , ou autrement des ergots ; dans les vieux cerfs il joint presque les os : plus il en approche , plus le cerf est vieux.

Tayau. Cri à la vue du cerf.

Temps. On dit , *en revoir de bon temps* , pour marquer que la voie est fraîche et de la nuit.

Tenir la voie. On dit , ce chien tient bien la voie , pour dire qu'il la suit.

Tête. Cela s'entend du bois du cerf. On dit , une *tête bien née*. L'on appelle *tête portant trochures* , celle qui porte trois ou quatre chevilles , andouillers ou épous à la sommité de son bois. La *tête ensfourchie* est celle dont les dards du sommet font la fourche. On dit aussi *tête bien chevillée*. La *tête couronnée* est celle dont les cors font une espèce de couronne ; on en voit peu en France de cette espèce. Enfin , on appelle *tête paumée* , celle dont la sommité s'ouvre et représente les doigts et la paume de la main.

Tirer de long. C'est quand le cerf va sans s'arrêter.

Tirer sur le trait. C'est quand le limier trouve la voie et veut avancer.

Tirez , chiens , tirez. Terme pour faire suivre les chiens quand on les appelle.

Toiles. Quelquefois on fait une enceinte dans la forêt avec des *toiles* , afin que le cerf , ou même le

sanglier que l'on chasse, ne sortent point du pays ; ce qui abrège la chasse.

Ton pour chiens. C'est le gros ton du cor.

Torches. Terme qui signifie que les fumées veulent se détacher, c'est-à-dire, qu'elles sont à demi formées. Voyez ci-dessus *Fumées*.

Trait. C'est la corde de crin qui est attachée à la botte du limier, et qui sert à le tenir, lorsque le Veneur va au bois.

Trolle. C'est ce qui se fait quand on n'a pas détourné une bête, et qu'on découple les chiens dans un grand pays de bois pour la quêter et la lancer.

Trompe. C'est le cor de chasse ; il y en a de petits et de grands.

Toucher au bois. C'est quand le cerf veut ôter la peau velue qu'il a sur son bois.

Vaines. Se dit des fumées légères et mal pressées.

Valet de chiens ou *Conducteur.* C'est celui qui mène les chiens de meute ou des relais. Le *valet de limier* est celui qui va en quête d'un cerf, le détourne et le laisse courre.

Va-outre. Terme dont se sert le valet de limier lorsqu'il alonge le trait à son chien, et le met devant lui pour le faire quêter.

Vaucelets. Voyez ci-dessous *Vol-ce-lets*.

Vay-là. Suivant *Salnove*, terme dont on arrête le limier qui a rencontré, pour connoître s'il est sur la voie.

Vel-cy-allé. Terme de valet de limier, lorsqu'il parle à son chien pour l'obliger à suivre la voie quand il en a rencontré.

Vel-cy-revary-vol-ce-lets. Se dit d'un cerf qui ruse, et qu'on voit revenir sur ses mêmes voies.

Venaison, graisse ou embonpoint du cerf. C'est le temps qu'il est meilleur à manger, et qu'on le force plus aisément : ce sont les cerfs de dix cors et les vieux cerfs qui ont le plus de *venaison* ; mais dans le temps du rut, sa *venaison* est d'un goût et d'une odeur très-désagréables.

Vénerie. Ce mot ne s'applique qu'à la chasse des bêtes fauves, dans laquelle on emploie un grand nombre de chiens. Tout ce qui sert à la chasse du loup, s'ap

pelle *louveterie* ; celle dans laquelle on emploie les oiseaux de proie , s'appelle *fauconnerie* ; la chasse au même gibier , comme lievre , perdrix , s'appelle la *chasse au chien couchant* , au *lévrier*.

Viandis. Manger du *cerf*. Voyez ci-dessus *Gagnages*.

Vol-ce-lets. C'est un terme dont on se sert quand on revoit du *cerf* ou par les fumées , ou qui va fuyant , et qui ouvre les quatre pieds.

Voies ou traces , voyez et revoyez. C'est quand on montre du pied de la bête pour en faire revoir.

Vue. Chasser une bête à vue.

CERF-COCHON. Animal du Cap de Bonne-Espérance , qui , quoique différent du *cerf* , paroît néanmoins en approcher plus que d'aucun autre animal ; il a quatre pieds de longueur , les jambes courtes , les pieds et les sabots fort petits : le pelage est fauve et semé de taches blanches ; les oreilles sont fort larges : le bois de l'individu , qui a servi à cette courte description , a près d'un pied de longueur sur dix lignes de grosseur.

CERF , oiseau. Voyez **AUTRUCHE**.

CERF DU GANGE. Voyez **AXIS**.

CERF petit de Guinée. Voyez **CHEVROTIN**.

CERF-VOLANT , *Cervus volans* aut *Platycerus*. *Lucanus cervus* , Linn. Insecte coléoptère , le plus grand de tous ceux de ce pays-ci , très-remarquable par deux grandes cornes mobiles , branchues , assez semblables à celles du *cerf* ; ce qui l'a fait nommer *cerf-volant*. Quelques-uns l'appellent aussi *bœuf* ou *taureau volant* , parce qu'il est très-gros en comparaison des autres insectes de son genre.

Le *cerf-volant* est un scarabée d'un noir rougeâtre : ses cornes , qui se croisent en manière de tenailles , lui servent de défenses , et serrent tellement le doigt de ceux qui veulent prendre cet insecte , qu'elles causent beaucoup de douleur , souvent même elles font sortir du sang. M. *Deleuze* dit que ces pinces distinguent les insectes de ce genre de tous les autres coléoptères : elles ont la position et le jeu des mâchoires , mais elles n'en font pas précisément la fonction. Ses yeux sont durs , proéminens , d'un blanc nué de rose , placés à la base

des cornes ; sa tête , de plus , est garnie de quatre antennes , et d'une trompe ou langue qui lui sert pour prendre sa nourriture , qui n'est autre chose qu'une espece de liqueur qui découle des chênes. Les grandes antennes sont terminées par une piece aplatie et refermée latéralement en dents de peigne.

On trouve aux environs de Paris cinq especes différentes de *cerfs-volans*. La différence dans la forme des cornes , a fait donner à quelques-uns le nom de *biche* , de *chevrette* , etc. Tous ces insectes viennent de gros vers , qui se logent dans l'intérieur des vieux arbres , les rongent et les réduisent en une espece de tan , dans lequel ils se transforment , deviennent chrysalide , et enfin animal parfait. On voit en été rôder et voler le soir , autour de ces mêmes arbres , l'insecte parfait qui cherche à y déposer ses œufs.

CERF-VOLANT D'OR. On voit au Cap de Bonne-Espérance plusieurs especes de gros scarabées , nommés *cerfs-volans*. Il y en a sur-tout une espece remarquable par sa beauté , et que l'on nomme *cerf-volant d'or* , parce qu'en effet il a la tête et les ailes d'une véritable couleur d'or ; le dos et le ventre sont verts , mouchetés de rouge et de blanc. Les Hottentots , qui sont fort superstitieux , parce qu'ils sont fort ignorans et fort stupides , érigent en Dieu ce scarabée ; et quand il en entre un dans leurs habitations , ils lui immolent un bœuf. Si cet insecte daigne se reposer par hasard sur un homme , on se persuade qu'il a de grands motifs de lui accorder cette faveur : fût-il le plus méchant , le plus scélérat de toute l'imbécille République , on lui décerne des honneurs , il passe pour un saint ; on lui attache très-respectueusement au cou , la coiffe ou peau du ventre du même bœuf qui a été sacrifié au dieu Escarbot , et le favori de la divinité la porte avec une fierté modeste et noble ; il la garde même sur lui jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. *Histoire des Voyages* , édition in-4.° tom. V , p. 174.

On dit qu'à la Virginie et dans la Nouvelle Angleterre , il y a une espece de *cerf-volant* qui prend plaisir à se placer sur l'extrémité des arbres les plus élevés. A peine s'y est-il perché , qu'il commence à faire entendre un cri aigu et perçant qu'il augmente de plus

en plus, et diminue de même par degrés jusqu'à ce que ce cri soit réduit à un petit murmure qu'on entend à peine. Il prend ensuite son essor, et va dans un autre lieu recommencer le même ramage.

CERFEUIL commun ou cultivé, *Charophyllum sativum*, C. B. Pin. 152, Tourn. 314. *Scandix Cerefolium*, Linn. 368. Le cerfeuil cultivé est une plante annuelle, potagere, fort commune, et dont on fait beaucoup d'usage. Sa racine est unique, blanche et fibrée : elle pousse une ou plusieurs tiges hautes d'un pied et demi, cannelées, creuses, entrecoupées de nœuds, fort branchues et très-succulentes. Ses feuilles sont tendres, comme ailées, découpées profondément, semblables à celles de la ciguë et du persil, mais plus petites, d'un rouge clair, attachées à des queues velues ; d'une saveur un peu âcre, aromatique, agréable ; d'une odeur d'herbe, subtile et douce ; étant desséchées, elles fusent un peu sur les charbons ardents à la manière du nitre. Ses fleurs sont composées de cinq pétales blancs, inégaux, disposés en parasol au sommet des rameaux, et placés dans un calice qui se change en un fruit allongé en bec d'oiseau, et qui contient deux graines oblongues, convexes d'un côté et aplaties de l'autre : elles deviennent noirâtres étant mûres. On sème la graine du cerfeuil dans les jardins tous les mois. On mange cette plante avec les autres herbes dans la salade : elle rend les bouillons agréables au goût et à l'estomac ; elle est apéritive, rafraîchissante, et convient dans les maladies chroniques et dans celles de la peau. On trouve toujours chez les Apothicaires une eau de cerfeuil distillée. M. Bourgeois dit que le suc de cerfeuil est un remède très-salutaire dans les hydroopies, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de fièvre. On en fait aussi un grand usage dans les bouillons antiscorbutiques, on l'emploie pour purifier le sang. Ce genre de plantes, de la famille des *Ombellifères*, offre plusieurs autres espèces.

Le **CERFEUIL MUSQUÉ** ou **D'ESPAGNE**, *Myrrhis*, Dod. Pempt. 701. *Cerefolium Hispanicum* ; *Myrrhis major vel Cicutaria odorata*, C. B. Pin. 160, Tourn. 315. *Myrrhis magno semine longo sulcato*, J. B. 3, part. 2, 77. *Scandix odorata*, Linn. 368. Ce cerfeuil ressemble

un peu à la fougere, d'où lui est venu le nom de *fougere musquée* : il approche beaucoup plus de la nature du *cerfeuil* ; il est plus dans les cuisines que dans les boutiques : on l'estime carminatif et désopilatif. Ses graines sont grandes et profondément sillonnées ; ses feuilles sont grandes, larges, molles et velues, trois fois ailées, et ressemblent à celles de quantité d'ombellifères. Il vient naturellement dans les Alpes, et chez les Kamtschadales : c'est une plante alimentaire pour ces peuples : ils la mangent verte au printemps, et en préparent une liqueur : ils appellent ce *cerfeuil*, *morkovai*. Toute la plante a une odeur agréable. Sa racine est vivace.

On trouve dans les prés : Le *cerfeuil sauvage et velu*, *Cerfolium sylvestre et hirsutum*, Linn. 396 : sa tige est haute de trois à quatre pieds, un peu renflée sous les articulations ; c'est le *Charophyllum sylvestre*, perenne, *cicutæ folio*, des *Inst. de Tournefort*. *Cicutaria vulgaris*, off. de J. B. 3, 71. On distingue encore : Le *cerfeuil à feuilles d'angélique* du Levant et de l'Autriche, *Myrrhis Orientalis, angelicæ folio, tuberosâ radice*, Tourn. Cor. 22. Le *cerfeuil velu aquatique*, *Myrrhis palustris*, River. Le *cerfeuil à racine bulbeuse* de l'Allemagne, *Charophyllum bulbosum*, Linn. Celui à fruits jaunes de la Suisse et de l'Allemagne. L'espece arborescente de la Virginie. L'espece à ombelles penchées des lieux incultes. Le *cerfeuil couché à feuilles de fumeterre* de la Virginie. Le *cerfeuil à fruits courts et velus* des lieux incultes. Le *cerfeuil noueux* des environs de Paris. Le *cerfeuil à aiguillettes* ; c'est le *Peigne de Vénus*, Voyez ce mot. On rencontre dans les Provinces Méridionales, l'espece du *cerfeuil doré*, *Cerfolium aureum*, Linn. 370. Il y a un *cerfeuil* mal-faisant qui se trouve dans les haies, *Cerfolium temulum*, Linn. 370.

CERIGNON ou CERIGON. Nom donné par quelques Voyageurs au *sarigue*. Voyez ce mot.

CERIQUE. Espece de *crabe* de l'Amérique. On en distingue deux sortes : 1.° Celui qui se trouve dans les rivières et qui se nomme simplement *cerique*. 2.° L'autre qui ne se rencontre que dans les eaux salées, se nomme *cerique de mer*, est le *Ciri-apa* des Brésiliens, ou le *Xirika* de la Guiane. Parmi ceux-ci,

les uns sont rouges en dessus et blancs en dessous ; les autres ont les différentes couleurs du *Ciri-apoa* de *Marcgrave*. Voyez CRABE.

CÉRISAIE. Nom donné à un lieu planté en cerisiers. Voyez ce mot.

CÉRISIER, en Provence *Pichot*, en latin *Cerasus*. C'est un genre d'arbres dont il y a un très-grand nombre d'especes, qui different par leur port, par la couleur, la forme et la saveur de leurs fruits. Ces diverses especes réunies contrasteront davantage, et leurs différences se saisiront plus facilement.

Après la description du *cerisier orainaire* à fruits doux, nous verrons les autres especes ; savoir, le *bigarreaulier*, le *bois de Sainte-Lucie* ou *mahaleb*, le *griottier*, le *guignier*, le *merisier*, le *ragouminier* ou *néga* ou *minel de Canada*.

Le CÉRISIER commun, *Cerasus*, Linn. 679, et *sativa*, *fructu rotundo, rubro et acido*, Tourn. Inst. 625, est un arbre dont le tronc ne vient que d'une moyenne grosseur. Il ne s'éleve pas fort haut, et est garni de beaucoup de rameaux fragiles, qui portent des feuilles ovales, lancéolées, à stipules dentées. Il fleurit des premiers : ses fleurs, qui paroissent avant les autres, ont un éclat charmant par leur nombre et leur blancheur : elles sont en rose à cinq pétales, hermaphrodites ; on y compte environ trente filets d'étamines, et un pistil. A la fleur succede un fruit arrondi, rouge lorsqu'il est mûr ; sa couleur contraste agréablement avec les feuilles : sa chair, qui est succulente, a une saveur, en quelque maniere, vineuse. Ce fruit est aussi sain qu'il est beau et agréable. Le noyau de la *cerise* est comme celui de la prune, lisse, garni d'une suture éminente d'un bout à l'autre. Il y a une espece de *cerisier* à fruit blanc, qui n'est pas encore fort commun, et un *cerisier* à fruit doux, *Cerasus dulcis*.

En faisant fermenter le jus des *cerises* et leurs noyaux concassés, et y ajoutant du sucre, on obtient une liqueur fort agréable, qu'on nomme *vin de cerise*. Le suc des *cerises* prend, au moyen du sucre, autant de force qu'en a de bon vin, et fait une liqueur agréable à boire, et qui peut se conserver pendant plusieurs années. Les *cerises*, soit crues, soit préparées de diverses

manieres , font l'ornement des tables. On tire à l'alambic une eau-de-vie de *cerises* fermentées , qui est très-violente. Celle qu'on nomme dans la Lorraine Allemande *kirsch-wasser* , est faite avec les merises. M. *Haller* dit qu'on en distille beaucoup dans les Alpes , et que cette eau pourroit bien , comme celle du laurier-cerise , avoir quelque chose de dangereux ; et l'on remarque qu'elle tue fort vite ceux qui en abusent.

Le bois du *cerisier* est blanchâtre à la circonférence , et rougeâtre dans le cœur. Il y a une espece de *cerisier à fleur double* , qui ne donne point de fruit , mais qui fait un coup d'œil admirable par la richesse de ses bouquets de fleurs. On en observe un de cette espece dans la classe des arbres , au Jardin du Roi.

Le BIGARREAUTIER , *Cerasus carne durâ* , aut *Cerasa alba dulcia* , C. B. , est garni de feuilles plus grandes que celles du *cerisier* ordinaire. Ses fruits sont gros , oblongs , approchant en quelque maniere de la figure d'un cœur : leur chair est blanche et rouge. Ce fruit est de difficile digestion. Il est très-sujet à être piqué de vers. Son bois est assez semblable à celui du merisier , et plus dur que celui du *cerisier*.

Le GRIOTTIER , *Cerasus sativa* , *fructu majori* , est un arbre qui differe peu du *cerisier* ; il s'élève moins haut : ses fleurs sont semblables à celles du *cerisier* ; mais il donne de grosses cerises qui sont fermes , plus grosses et plus douces que les autres , tirant un peu sur le noir , et suspendues à une queue plus courte. On les appelle *griottes* ou *aigriottes* , *Cerasa agriotta* , Cæsalp. Depuis le temps de *Lucullus* , on cultive cet arbre dans toute l'Europe.

Le GUIGNIER , *Cerasus fructu aqueo* , est une espece de *cerisier* qui porte des fruits qui ne different des bigarreaux qu'en ce qu'ils sont plus mous , plus succulens , et d'un rouge foncé. Il y en a cependant une espece qui ressemble beaucoup aux bigarreaux par la couleur. Les *guignes* ne chargent pas tant l'estomac que les bigarreaux ; mais elles sont moins saines que les cerises , et se corrompent plus promptement.

Le MAHALEB , *Cerasus sylvestris amara* , *mahaleb punitata* , J. B. 1 , 227 ; Linn. 678 ; est une espece de *cerisier*

des bois ou sauvage , dont le fruit est semblable à nos cerises , mais petit , rond , noir , amer et peu charnu. Quelques - uns appellent ce petit fruit , *Vaccinium Plinii* , et ils prétendent que c'est de lui dont parle Virgile en ce vers :

Alba Ligustra cadunt , Vaccinia nigra leguntur.

Le fruit du *mahaleb* contient une amande amère , ses feuilles sont semblables à celles du peuplier noir. On nous apporte d'Angleterre et de plusieurs endroits de la France l'amande sèche du noyau de ce fruit , parce que les Parfumeurs en emploient dans leurs savonnettes. On donne à cette amande le nom de l'arbre *mahaleb* ou *magaleb* : à nu et en tas , elle a une odeur assez désagréable , et approchant un peu de celle de la punaise. On peut former avec le *mahaleb* des palissades fort agréables par le mélange des fleurs et des feuilles , qui paroissent en même temps , dans le mois de Mai. Ses fleurs sont en corymbes , ou en très-belles grappes blanches ; ce qui rend cet arbuste propre à servir de décoration dans les bosquets printaniers. Les Ebénistes donnent aussi le nom de *bois de Sainte-Lucie* au bois du *mahaleb* , arbuste très-commun à Sainte-Lucie en Lorraine , d'où il a pris son nom , et ils en font de très-beaux ouvrages d'une odeur agréable. Il est dur , compacte , de couleur grise , tirant sur le rougeâtre. Cet arbuste est très-branchu ; ses feuilles sont pétiolées , glabres , arrondies , pointues , dentées et odorantes.

Le MERISIER est le grand *cerisier* des bois , *Cerasus major sylvestris* , *fructu subdulci* , *nigro* , *colore inficiente* , C. B. Il porte de petites cerises noires à longue queue , que l'on nomme *merises* : elles ont un goût doux et agréable ; mais elles teignent la bouche et les doigts en un noir purpurin. Ces fruits sont la base de bien des ratafias. Il y a aussi une espèce de *merisier* à fleurs doubles , qui forme , dans le mois de Mai , des guirlandes d'une beauté admirable. On greffe les *cerisiers* sur les *merisiers* sauvages , et ils en donnent des fruits plus gros et meilleurs. On doit préférer , dit-on , les *merisiers* à fruit blanc. L'écorce extérieure du *merisier*

est brune cendrée, mais l'intérieure est verdâtre. Cet arbre est à son point de perfection à l'âge de quarante ans. Il réussit très-bien à la transplantation. Le bois de *merisier* est très-recherché par les Tourneurs, par les Ebénistes, et sur-tout par les Luthiers qui prétendent qu'il est sonore. Le *merisier* du Canada est une espèce de *bouleau*.

Le RAGOUMINIER ou *néga*, ou *minel du Canada*, est une espèce de *cerisier* nain à feuilles de saule. On peut mettre ce petit arbuste dans les plates-bandes des bosquets printaniers. Mis dans les remises, ainsi que les autres espèces de *cerisiers*, il est propre à attirer les oiseaux, quoique son fruit soit un peu âcre.

Les *cerisiers* se plaisent dans une terre légère, meuble, et demandent plus de chaleur que d'humidité. Ils n'exigent aucune culture : on ne les taille point ; on les abandonne à la Nature. Cette espèce d'arbre ne poussant point trop en bois, se trouve toujours, lorsque la saison est favorable, bien chargé de fruits.

Il croit encore sur les lieux montagneux, comme les Alpes et les Pyrénées, un arbrisseau appelé *cerisier bas*, haut de deux pieds et plus. Son fruit est une baie rouge de la grosseur d'un pois, ou une petite cerise marquée de deux points, remplie d'un suc amer et de mauvais goût. Si l'on en avale quatre ou cinq, elles excitent le vomissement, purgent très-violemment et causent des convulsions. Ce *cerisier* est le *Frole* des Bourguignons, le *Chama-cerasus Alpina* des Auteurs, le *Chevre-feuille à tige droite* des Anglois, le *Petit bois* des paysans, et le *Lonicera Alpigena* de *Linnaeus* : on distingue aussi des *cerisiers bas* à fruit bleu et à fruit noir. Ce *chama-cerasus* n'est point un *cerisier* proprement dit, mais une espèce de *chevre-feuille*. Voyez cet article.

Il découle naturellement des *cerisiers* une gomme adoucissante et incrassante comme la gomme arabique.

L'on trouve aussi aux Antilles le *cerisier* ordinaire, et une autre espèce que les habitans du pays de Cayenne appellent *cerisier cannelé* ; c'est le *Malpighia fructu cerasino sulcato*, Barr. Ess. 72. Les *cerises* qu'il produit ont un goût aromatique : elles sont plus grosses que les nôtres, et deviendroient bien meilleures si on les cultivoit avec soin.

Le *cerisier* de Saint-Domingue, dit *Nicolson*, est le *Malpighia* de Plumier ; l'*Ibipitanga* Marcg., Pis. *Achyoulon* des Caraïbes. L'Auteur des *Familles des Plantes* le place parmi les *Geraniums* ; c'est le *Cerisier cannelé* de Cayenne. C'est un arbrisseau qui s'éleve à douze ou quinze pieds de hauteur. Ses tiges sont tortueuses ; l'écorce est crevassée ; le bois blanchâtre et léger. Ses feuilles portent environ un pouce et demi de longueur et neuf à dix lignes dans leur plus grande largeur ; elles sont oblongues, pointues par les deux bouts, minces, sans dentelure, luisantes, d'un vert clair en dessus, pâle en dessous, attachées par paires le long des ramilles, soutenues par un petit pédicule, d'un goût amer. Cet arbrisseau, qui croît indifféremment en plaine et dans les mornes, fleurit deux fois par an ; ses fleurs naissent par bouquets le long des ramilles, des aisselles des feuilles. Elles sont en rose, composées de cinq pétales arrondis, blancs, de dix étamines très-fines, dont les antheres sont jaunâtres. Le style du pistil est terminé par trois stigmates cylindriques, et porté sur l'ovaire, qui devient une baie charnue, sphérique, rouge, d'un goût aigrelet, même dans sa parfaite maturité. Cette baie paroît à la vue tout-à-fait semblable à nos cerises de France : elle est attachée à une petite queue, et renferme trois noyaux striés, ailés, qui contiennent autant d'amandes petites, oblongues, ameres. On fait avec ces fruits des compotes rafraîchissantes et assez délicates ; on les mange crus aussi, après les avoir roulés quelque temps au soleil dans du sucre pilé.

CERISIER-CAPITAINE OU **BOIS-CAPITAINE**. On lit dans l'*Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*, que « c'est un arbrisseau dont la racine est traçante, fibreuse et peu enfoncée dans la terre. Il s'en éleve plusieurs petites tiges qui se divisent en divers rameaux. L'écorce est cendrée, armée de pointes très-fines, couchées à plat ; le bois est blanchâtre, léger, cassant ; la feuille alongée, ferme, arrondie par la base, pointue au sommet, longue d'environ quatre pouces, large d'un pouce et demi, conjugée, lisse, luisante, d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, couverte de petits aiguillons jaunâtres qui sont longs d'environ

trois lignes, couchés à plat dans la longueur de la feuille, à laquelle ils adherent par le milieu; ils s'insinuent facilement dans la peau, de quelque façon qu'on les touche, et y excitent une démangeaison et une inflammation qui durent plusieurs heures: l'une et l'autre se dissipent sur le champ, lorsqu'on peut retirer l'aiguillon. Ses fleurs sont semblables à celles du *cerisier de Saint-Domingue*. Il leur succede une baie ronde, charnue, molle, d'un goût fade, d'un rouge clair, portée sur un pédicule d'un pouce de long. La pulpe contient trois noyaux striés, ailés, qui contiennent autant d'amandes oblongues, légèrement ameres. Cet arbre se plaît dans la plaine et dans les mornes. Il n'est d'aucun usage; la fadeur de ses fruits empêche de les rechercher.»

CÉROCOME, *Cerocoma*. Cet insecte coléoptère, dont M. *Geoffroy* n'a encore trouvé qu'une seule espece aux environs de Paris, ressemble assez, pour la forme du corps, à la cantharide des boutiques: il est seulement un peu plus petit; sa couleur est d'un vert brillant; ses antennes et ses pattes sont d'un jaune-citron; il est sur-tout singulier et remarquable par ses antennes, qui sont composées de onze anneaux, dont les dix premiers sont fort courts, et dont le dernier plus gros que les autres, forme lui seul le tiers de la longueur de l'antenne, ce qui donne à cette antenne la figure d'une massue. Les antennes des mâles sont encore plus singulieres; outre ce dernier anneau fort gros, elles sont repliées en forme de S, en sorte qu'elles sont pectinées dans le milieu, et terminées en massue à leur extrémité: cet insecte paroît assez rare.

CÉROPÉGE, *Ceropegia*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Apocins*, et qui comprend des herbes exotiques, dont les feuilles sont simples et opposées, et dont les fleurs, à corolle ou tubuleuse, ou campanulée, ou globuleuse à sa base, viennent par bouquets ou ombelles axillaires. Le fruit est composé de deux follicules droits, longs, pointus, uniloculaires, qui s'ouvrent d'un côté longitudinalement, et contiennent des semences couronnées d'une aigrette plumeuse.

Il y a : La *céropége* porte-lustre, *Ceropegia candellabrum*, Linn. *Niota-niodem valli*, Rheed. Mal. Cette espece croît sur la Côte de Malabar ; chaque ombelle représente assez bien un lustre ordinaire. La *céropége* biflore de l'Isle de Ceylan. La *céropége* à feuilles sagittées du Cap de Bonne-Espérance. Celle à feuilles minces, *Apocynum scandens Africanum*, *asphodeli radice*, *angustissimo folio*, Herm. Par. 59. *Naru-nindi*, Rheed. Mal. Cette espece croît à la Côte de Malabar et dans les dunes au Cap de Bonne-Espérance.

CERSIFI BLANC. Voyez SERSIFI BLANC.

CERVEAU, ou ce qu'on appelle vulgairement la *cervelle* (*Cerebrum*), est le nom qu'on a donné en général à toute la masse molle, en partie grisâtre, en partie blanchâtre, qui est renfermée dans le crâne, laquelle est la source de nos sens, etc. On divise le *cerveau* en trois parties principales ; savoir, le *cerveau* strictement pris, le *cervelet* et la *moëlle allongée*. C'est avec les connoissances des Anatomistes qu'on y distinguera le *corps calleux*, les *corps cannelés*, la *glande pinéale*, la *pie-mere*, la *dure-mere*, etc. On convient en général que l'homme a plus de *cerveau*, proportion gardée, que le bœuf et le cheval, et tous les autres animaux. Les Philosophes regardent le *cerveau* comme l'organe de nos pensées, comme le réservoir où se filtre la matiere qui porte le mouvement dans tous nos membres. Le *cerveau* est aux nerfs, ce que le cœur est au sang : voilà les deux sources de la vie. Voyez l'article de l'*Economie animale*, au mot HOMME.

CERVEAU DE MER OU DE NEPTUNE. C'est une espece de *fongipore* compacte, formé de l'assemblage d'un grand nombre de feuillettes qui s'étendent d'un bout à l'autre, ou de bas en haut, et orné d'anfractuosités comme le *cerveau* d'un homme. On en voit dans tous les Cabinets des Curieux. Voyez ASTROÏTE CERVEAU.

CÉRUMEN. Nom donné à la cire des oreilles. Elle est jaune, huileuse, amere, et prend feu lorsqu'elle est pure et fort épaisse. Faute de ce suc, dont l'abondance peut cependant nuire, on devient sourd ; ce qui arrive souvent pour cette raison dans la vieillesse.

CESTREAU, *Cestrum*. Genre de plantes à fleurs mo-

nopétalées, de la famille des *Solanums*, et qui comprend des arbrisseaux exotiques, dont les feuilles sont simples et alternes, et dont les fleurs, en quelque sorte semblables à celles du *jasmin*, viennent par bouquets ou en corymbes axillaires. Le fruit est une baie oblongue, biloculaire et polysperme.

Il y a : Le *cestreau* nocturne, vulgairement le *galant de nuit*, *Cestrum nocturnum*, Linn. Ses fleurs sont verdâtres, paroissent en Août et Septembre, répandent le soir une odeur très-agréable, mais qui est forte et pourroit être dangereuse à respirer dans un endroit petit et fermé. Le *cestreau* à oreillettes stipulaires du Pérou, *Cestrum hediunda*, Hort. Reg. Ses fleurs sont d'un vert nué de rougeâtre. Le Pere *Feuillée* dit qu'elles répandent, pendant la nuit, une odeur musquée; mais dès que le soleil monte sur l'horizon, cette odeur se change en une odeur désagréable qui dure toute la journée. Le *cestreau* à baies noires, *Cestrum Jamaicum*, Hort. Reg. Ses fleurs sont d'un blanc verdâtre, souvent nué de violet. Cet arbrisseau croît aux Antilles, dans les bois et sur le bord des ruisseaux. Le *cestreau* à fleurs d'un jaune pâle de la Jamaïque, *Syringa laurifolia Jamaicensis, floribus ex flavo pallescentibus*, Pluk. Alm. 359. Le *cestreau* venimeux, *Cestrum venenatum*, Hort. Reg. On le croit originaire d'Afrique. M. *Burmman* dit que ses fruits sont oblongs, et de couleur bleue; que les paysans en écrasent les semences qui sont venimeuses, les mêlent avec des viandes, et exposent cet appât aux bêtes féroces pour les faire mourir. Le *cestreau* à corolle campanulée, *Cestrum campanulatum*. Cette espece croît au Pérou. M. *Dombey* dit que les Espagnols l'appellent *quexba ollas*, ce qui signifie *casse-pots*, parce que les éclats que son bois fait au feu, rompent les pots. Le *cestreau* cotonneux de l'Amérique Méridionale, *Cestrum tomentosum*, L. F. Ses fleurs sont sessiles et terminales. Le *cestreau* à fleurs blanches, vulgairement le *galant de jour*, *Cestrum diurnum*, Linn. *Jasminoïdes laureolæ folio, flore candido, interdiu odorato*, Dillen Elth. 186. Cette espece dont les fleurs répandent pendant le jour une odeur assez agréable, mais très-foible, croît à la Havane.

CÉTACÉES, Cetacei. En général on donne ce nom

aux animaux d'une grandeur démesurée. Cependant les Méthodistes modernes restreignent, et avec raison, la signification de ce mot à désigner de grands animaux de mer vivipares, pisciformes, qui ont des nageoires. Ces grands animaux sont *plagiures*, c'est-à-dire, nagent en haute mer et lentement. Ils n'en sortent jamais d'eux-mêmes et sans risque de leur vie : tels sont les *souffleurs*, c'est-à-dire, les différentes *baleines*; quelques-uns y ajoutent, à cause de l'énorme grandeur, les très-grands chiens de mer, tels que les *requins* ou *lamies*, etc.

Les *cétacées* ont le corps allongé et nu, c'est-à-dire sans écailles; ils ont des nageoires sans poil et charnues, et ces nageoires font en quelque sorte l'office de bras et de mains; cependant ces mains n'ont, pour ainsi dire, point de doigts pour le service de l'animal. Ces doigts tiennent les uns aux autres par une membrane qui transforme la main en nageoire; ainsi les bras des *cétacées* ne leur servent que pour se mouvoir dans l'eau, et pour s'embrasser l'un et l'autre durant leur accouplement. Par leur forme extérieure et par l'élément qu'ils habitent, ces animaux semblent appartenir aux poissons : ils tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de nature bien plus étroite et plus intime; tels sont les rapports singuliers et frappants, dont nous allons présenter le tableau. Les *cétacées* ou les grands animaux marins, du genre de la baleine, *Grandia cete*, ont des oreilles, respirent comme les quadrupèdes, et par un conduit ou évent qui leur est particulier, et que n'ont aucun des poissons proprement dits. Les *cétacées* ont des mamelles au bas du ventre, s'accouplent, engendrent leurs petits vivans, et les allaitent de même que les quadrupèdes vivipares; les poissons, au contraire, viennent d'œufs que la femelle jette dans l'eau et que le mâle y féconde : il n'y a point d'accouplement chez les poissons, et ils n'allaitent point leurs petits : enfin on trouve dans toute la conformation intérieure du corps des *cétacées*, deux ventricules au cœur, des poumons, le sang chaud, en un mot, les organes, les viscères, et la plus grande partie des os correspondans à ceux des quadrupèdes; tellement que toute la structure

structure d'un *cétacée* offre l'idée frappante d'un quadrupède tronqué, et comme renfermé et cousu dans la peau d'un poisson.

Le premier et le plus grand des *cétacées*, comme de tous les animaux, est la *baleine*; le second en ordre de grandeur, est le *cachalot*; le troisième est le *narhwal*; le quatrième, l'*ourque* ou *épaulard*; le cinquième, le *marsoin*, et le sixième, le *dauphin*. Voyez chacun de ces mots à la suite de l'article **BALEINE**. Néanmoins plusieurs de ces noms doivent être regardés comme plus génériques que spécifiques; il y a en effet plus d'une espèce de baleine, plus d'une de cachalot, et nous donnons sur chacun de ces articles ou espèces, le peu de notions acquises jusqu'ici. Les *cétacées* croissent lentement; et comme la durée de la vie est proportionnée à l'accroissement, ces animaux vivent très-long-temps, et la durée de leur vie est beaucoup plus longue que celle des quadrupèdes: il y a lieu de penser qu'il y en a des espèces qui vivent cent ans et plus.

CÉTÉRACH, ou **SCOLOPENDRE VRAIE**, ou **DORADILLE VULGAIRE**, *Asplenium - Ceterach*, Linn. 1538; J. B. 3, 749; Tourn. 544. *Ceterach officinarum*, Bauh. Pin. 354. Cette plante qui se plaît naturellement dans les marais, dans les lieux pierreux et sur les rochers, est regardée par la plupart des Botanistes, comme une espèce de capillaire. Sa racine est noirâtre et filamenteuse: elle pousse un grand nombre de feuilles longues de deux ou trois pouces, pinnatifides, à pinnules alternes, confluentes à leur base, obtuses à leur sommet, comme ondées, et semblables en quelque façon à celles du polypode, quoique plus petites, lisses, vertes en dessus, couvertes en dessous de petites écailles roussâtres et brillantes comme des paillettes dorées, entre lesquelles s'élèvent des amas de capsules sphériques disposées en lignes droites, et que M. de Tournefort a reconnu contenir de petits fruits qui ne sont qu'une espèce de poussière semblable à celle des fougères et des capillaires.

Les feuilles sont portées sur des tiges rondes et dures qui se réunissent en une touffe. Ces feuilles cou-

pées près de la tige venant à se dessécher, se recourbent et imitent alors par leur figure le corps et les pattes d'un insecte appelé *scolopendre*. Les Languedociens appellent cette plante *herbe dorée* ou *daurada*, parce qu'au grand soleil ses feuilles paroissent de couleur d'or. Elle se nomme en Castillan *doradilla*, en Portugais *douradinha*, et en Italien *hinderata*. On trouve la figure de la *doradille* dans les *Inst. de Tourn.* à la pl. 318. On vante sur-tout celle qui nous est apportée des montagnes d'Andalousie, Castille, Aragon, Catalogne et Valence. Elle est plus abondante lorsque le temps a été pluvieux, et plus rare dans les grandes sécheresses.

Cétérach est un nom Arabe. Cette plante est généralement reconnue propre pour les maladies de la rate : elle adoucit les humeurs âcres et rétablit le ton des visceres relâchés ; et de cette manière elle facilite l'expectoration : on lui a découvert de plus la propriété d'un excellent diurétique ; et elle est devenue fort à la mode depuis la guérison de M. le Comte d'Auteuil, Chef d'Escadre des armées navales d'Espagne, qui s'en est servi avec grand succès contre la gravelle. M. Morand, Chirurgien-Major de l'Hôtel royal des Invalides, est le premier qui a rendu public en France cette heureuse découverte. Il dit qu'on ne doit user que des feuilles de cette plante, et que l'on en prépare une boisson de la même manière que le thé : on en prend deux tasses le matin à jeun, et plus ou moins long-temps suivant les effets. Par les observations faites à Paris, à Verdun, à Grenoble, etc. où l'on en a fait beaucoup d'usage ces années dernières, il paroît que ce remède charie doucement les sables, dissipe les embarras dans les reins qui accompagnent ordinairement les maladies néphrétiques, et adoucit les douleurs qu'elles causent dans les voies urinaires.

CEVADILLE ou SIBADILLE, *Cevadilla*. Cette plante qu'on nomme aussi *petit orge* (*hordeolum*), est du genre des *Pédiculaires* par rapport à ses propriétés ; mais elle appartient, dit M. Haller, à la classe du *Delphinium* et de l'*Aconit*. Elle nous vient du Sénégal. Celle qu'on nous envoie de la Nouvelle Espagne dans

le commerce, est en épis, de la figure de celui de l'orge; sa semence est noire, assez semblable à celle du cerfeuil. On la désigne ainsi par cette épithète, *Cevadilla Mexicana*. Elle est estimée caustique & brûlante, bonne pour faire mourir les poux et les punaises. On prétend que réduite en poudre elle est la base de la *poudre des Capucins*: on s'en sert aussi pour manger les chairs baveuses et pour appliquer sur les parties attaquées de gangrene.

CHAA. Voyez au mot THÉ.

CHABIN. Voyez ce qu'est cet animal, à la suite de l'article CHEVRE, compris dans celui du BOUC.

CHABOT, *Cottus*, *Gobio*, Linn.; à Rome, *Messore* et *Capo grosso*. Poisson du genre du *Cotte*. Il se trouve communément dans les ruisseaux et les rivières rapides. Il se tient toujours au fond de l'eau, et ordinairement caché sous des pierres; quand on frappe dessus, l'animal sort à l'instant de sa retraite, et est comme étourdi du coup, même sans avoir été blessé. Ce poisson a quatre à cinq pouces de long; sa tête est aplatie, un peu arrondie en son contour, et si grande à proportion de son corps, qu'on l'a appelé en Languedoc, *tête d'âne*. Aussi la plupart des Auteurs lui ont-ils donné l'épithète ou le nom spécifique de *capitatus*. Les yeux sont petits, tournés de côté, quoiqu'ils soient sur le milieu de la tête; les iris de couleur d'or; la levre supérieure repliée en haut; la gueule très-fendue; les mâchoires armées de simples aspérités.

Le *chabot* n'a point d'écailles sensibles. Son dos est jaunâtre et marqué de trois ou quatre petites bandes transversales; les deux nageoires pectorales, rondes, crénelées en leurs bords, elles ont chacune quatorze rayons: les abdominales sont au milieu du ventre, de couleur blanchâtre, et ont chacune quatre rayons: la première dorsale a sept rayons; elle est ordinairement d'un noir roussâtre: la seconde est plus longue et a dix-sept rayons. Les opercules des ouïes sont bombés, renforcés par six arêtes remarquables, et armés chacun d'un petit aiguillon recourbé, et dont la pointe est tournée en haut; on voit aussi sur les deux côtés de la tête, un semblable aiguillon: la nageoire

de l'anüs a douze ou treize rayons ; celle de la queue , qui est ronde , en a autant , mais ils ne sont point râteaux comme ceux des autres nageoires. Selon *Willughby* , la femelle de ce poisson s'enfle considérablement au temps de la formation des œufs , qui en se pelotonnant dans une membrane noire où ils sont renfermés , donnent aux parties extérieures qui leur correspondent , la forme de deux petites mamelles. Selon *Linnaeus* , le *chabot* couve ses œufs , et pendant cette incubation , on lui ôteroit plutôt la vie que de le forcer à abandonner son nid . . . Voilà une grande singularité ; elle mérite d'être revue plus d'une fois. Le *chabot* ne se prend qu'à la nasse : il se nourrit d'insectes aquatiques.

CHACAL ou **SCHACAL**. C'est le *Jackal* des Levantins ; le *Lupus aureus* de *Kämpfer* ; le *Vulpeſ Indica orientalis* de *Valentin* ; l'*aureus Canis* , *Lupus aureus dictus* de *Linnaeus*. Quadrupede qui paroît tenir le milieu entre le *loup* et le *chien* pour le naturel ; la grandeur du *chacal* et la couleur de son poil , varient selon la différence des climats où ces animaux se trouvent. Ceux que l'on voit en Perse , en Cilicie , en Arménie et dans tout le Levant où cette espece est très-nombreuse et très-incommode , sont de la grandeur de notre *renard* ; ils ont seulement les jambes plus courtes. Leur poil est d'un jaune vif et brillant ; ce qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de *loup doré*. Dans les climats brûlans de l'Afrique et des Indes , ces animaux sont plus grands , et leur poil est plutôt d'un brun-roux que d'un beau jaune , et il y en a de nuances différentes , mais leurs oreilles sont toujours brunes ; en général leur figure ressemble à celle du renard. Ils s'accouplent comme les chiens , et produisent deux , trois ou quatre petits qui naissent les yeux fermés.

Le *chacal* , dit *M. de Buffon* , joint à la ferocité du *loup* un peu de la familiarité du *chien*. Sa voix est un hurlement mêlé d'aboïement et de gémissement. Il est plus hardi , plus criard que le chien ; quand un *chacal* crie , tous les autres lui répondent. Dans le temps du rut il hurle comme le chien de berger ; il est plus vorace que le loup. Ces animaux sont souples ,

agiles, ont la vitesse du chien, peuvent sauter plus loin ; ils ne vont jamais seuls, mais toujours par troupes de vingt, trente ou quarante, et quelquefois beaucoup plus ; ils se rassemblent, sur-tout la nuit, pour faire la guerre et la chasse : ils vivent de petits animaux et se font redouter des plus puissans par le nombre : ils attaquent fièrement toute espece de bétail ou de volailles presque à la vue des hommes : ils entrent insolemment dans les bergeries, les étables, les écuries ; et lorsqu'ils n'y trouvent point de proie, ils dévorent le cuir des harnois, des bottes, des souliers, et emportent les lanieres qu'ils n'ont pas le temps d'avalier ; on en a même vu dévorer des enfans. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes : on est obligé, dit M. de Buffon, de battre la terre sur les sépultures, d'y mettre des pierres et d'y joindre de grosses épines pour les empêcher de la gratter et de la fouir ; car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter : ils travaillent plusieurs ensemble ; ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation ; et lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes : alors la chair de nos semblables devient pour eux un mets favori. Les *chacals* sont les corbeaux des quadrupèdes : la chair la plus infectée ne les dégoûte pas, et ces alimens infects leur font exhaler une odeur si puante, qu'ils ne peuvent se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter. Leur appétit est si constant et si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux pour eux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale leur est également bonne. En un mot, le *chacal* est, au rapport de tous les Voyageurs, un animal très-incommode et très-nuisible par ses cris, ses vols et ses excès ; et l'on peut dire de lui qu'il réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup. Pendant le jour, il reste volontiers dans sa tanière. Il y a au-dessous du *chacal* une espece subalterne, et qui n'en est peut-être qu'une race ou une variété ; cette espece est celle de l'*Adive*. Voyez à l'article ADIL. M. Guldenstadt a donné une histoire du *Schacal*, traduite par

M. Berthout Van - Berchen. Consultez *Journ. de Phys.* Novembre 1786.

CHACAMEL. Nom d'un oiseau des Antilles ; il est brun sur le dos , d'un blanc tirant un peu sur le brun sous le ventre : il a le bec et les pieds bleuâtres ; il habite ordinairement les montagnes comme le *hocco* , et y élève ses petits ; ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau , qui a à peu près le cri de la poule , c'est que ce cri est si fort , si prompt , si continuel , qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entiere ; ce qui lui a fait donner au Mexique , le nom de *chachalacamel* , qui signifie oiseau criard. De quel genre est cet oiseau ? Seroit - ce le *Pauxi* ?

CHACHA. Voyez LITORNE.

CHACRELLE ou **CHACRIL.** Voyez CASCARILLE.

CHADASCH et **SCHADJARET - EL - MURR.** Suivant *Forskal* , c'est le nom des arbres de la myrrhe , en Arabie.

CHADEC. Nom qu'on donne , à Saint-Domingue , au *citronnier* de la Barbade.

CHAGRIN. C'est le *Soghré* des Tartares , le *Sagrè* des Turcs , et le *Koujouchi* des Boucares. On le fabrique à Astracan et dans toute la Perse avec cette partie de peaux de chevaux que l'on coupe en croissant sur la croupe. On la prépare par le lavage et la macération dans l'eau claire ; on procède à l'épilation par le raclage. On retrempe dans d'autre eau , on racle du côté de la chair , on ramollit derechef , et l'on enlève avec des instrumens plus tranchans une légère couche du côté du poil ; et la pure partie nerveuse des peaux qui reste alors , doit être bien tendue , au moyen de ficelles , dans des especes de châssis. Ainsi tendues , on les couche l'une après l'autre sur un gros morceau de feutre , et on en couvre le côté du poil , qui est parfaitement lisse , avec la graine noire d'une espece d'arroche (*chenopodium*) , laquelle est très-dure , lisse et d'une forme lenticulaire , de la grosseur du millet : l'on fait entrer cette graine dans la surface des peaux en marchant dessus , après les avoir recouverts d'un autre feutre. Dans cet état , on fait bien sécher ces peaux à l'ombre : après quoi ,

On les bat légèrement pour faire sauter la graine. On détache des châssis ces peaux, et on taille avec un instrument bien tranchant la surface empreinte par la graine d'une infinité de fossettes, de façon que les intervalles éminens de ces fossettes étant enlevés, il ne reste qu'une légère trace de ces empreintes. Les peaux ainsi lissées, on les ramollit pendant quelques jours dans l'eau claire, puis on les passe dans une lessive chaude, faite avec ce sel natreux qui abonde sur les terrains salés des landes d'Astracan : on les retire incessamment de cette lessive, et on les laisse reposer en tas quelques heures ; c'est alors que ce grain, formé par la substance encore entière des fossettes, ressort et s'élève au-dessus du reste de la surface, qui a perdu de sa substance par la dernière opération, et le *chagrin* est prêt pour les teintures que l'on veut lui donner, après qu'on l'a passé encore pour quelques couleurs, dans une saumure faite avec le sel marin. On le teint en *vert*, en trempant ces peaux préparées dans une solution saturée et chaude de sel ammoniac ; puis on les saupoudre du côté qui n'a pas de grain, avec de la limaille de cuivre tamisée : on les ploie en deux, on les enveloppe chacune d'un morceau de laine pour les ranger sous une presse. La cuve d'indigo, chargée de chaux et d'alcali de soude, avec du miel, donne le *chagrin bleu*. Les peaux blanchies au bain d'alun, ensuite baignées dans une lessive de kali (*salsola vermiculata*) chargée de cochenille, donnent le *chagrin d'un beau rouge*. On prépare ainsi cette couleur pour les marroquins de Turquie. La forte solution de vitriol de fer versée sur les peaux que l'on a chargées de poudre de noix de galle, au sortir de la saumure, forme la préparation du *chagrin noir*. Les Boucares passent des peaux d'onagre entières à la façon du *chagrin noir*, pour s'en chausser ; mais les *chagrins fins* de belles couleurs qui se font à Astracan et en Perse, sont ordinairement, dit M. Pallas dans ses *Observations sur le véritable onagre des Anciens*, des croupes de chevaux qu'on envoie en grande quantité crues aux Persans, par le commerce de la mer Caspienne.

Le *chagrin* est un cuir très-serré, très-dur et par-

semé de petites papilles ou grains arrondis qui en font la beauté. Le *chagrin* est très-dur quand il est sec ; mais il s'amollit dans l'eau , ce qui en facilite l'emploi aux ouvriers. Quand la graine de *chenopodium* n'a pas été bien appliquée , il reste des places unies que l'on nomme *miroirs* ; défaut qui diminue le prix du *chagrin*. On distingue facilement le *chagrin* d'avec le *marroquin* passé en *chagrin* , parce que le premier s'écorche plus difficilement. Les Marchands font venir le *chagrin* de Constantinople , de Tauris , d'Alger , de Tripoli , de quelques endroits de la Syrie ; les Gai-niers et les Libraires l'emploient particulièrement à couvrir leurs ouvrages les plus précieux. *Voyez maintenant l'article ANE SAUVAGE.*

CHAINUK. Nom sous lequel les Calmoucks désignent la *vache de Tartarie*. *Voyez ce mot.*

CHAIR FOSSILE ou **CHAIR DE MONTAGNE**, *Caro Montana*. Espece d'*amiant*e à feuillets épais et solides , formée par un assemblage de fibres dures : elle est grisâtre , quelquefois nuée d'un peu de rose , pesante et tombe au fond de l'eau. On en trouve dans la carriere de Serpentine de Zœblitz et dans la mine de Nordberg en Westmanie. *Voyez AMIANTE.*

CHALCIDE. *Voyez LÉZARD* dit le **CHALCIDE**.

CHALCITE. *Voyez COLCOTAR FOSSILE.*

CHALEF, *Elæagnus*. Genre de plantes à fleurs incomplètes , et qui comprend des arbres ou des arbrisseaux dont les feuilles sont simples , alternes , communément cotonneuses , et douces au toucher , et dont les fleurs sont axillaires et odorantes. Le fruit est une espece de noix ovale , glabre , marquée d'un point à son sommet , et qui , sous un brou charnu et médiocre , contient un noyau oblong et obtus.

Il y a : Le *chalef* à feuilles étroites , vulgairement l'*olivier* de Bohême , *Elæagnus Orientalis* , *angustifolius* , *fructu parvo* , *olivæformi* , *subdulci* , Tourn. Cor. 51. *Ziziphus alba* , Clus. Hist. Ses rameaux et ses feuilles sont cotonneux. Cet arbre croît naturellement dans la Bohême , la Provence , l'Espagne et dans le Levant. Il fleurit en Juin et Juillet , et répand alors une odeur pénétrante , mais cependant agréable lorsqu'on en est un peu éloigné, M. *Duhamel* dit que cet arbre par-

fume le soir tout un jardin , et qu'il peut servir pour la décoration des bosquets de la fin du printemps : on peut aussi le mettre dans ceux d'automne , car ce n'est que dans le temps des fortes gelées qu'il quitte ses feuilles. Le *chalef* à feuilles larges du Ceylan , *Elaagnus latifolia* , Linn. Ses feuilles sont arrondies , argentées en dessous , et souvent parsemées en leur surface supérieure de petites taches purpurines.

CHALEUR. *Voyez à l'article CHAUD.* Quant à la chaleur propre des différens animaux , *Voyez l'article ANIMAL vers la fin.*

CHAMAROCH. C'est le *Carambolier* axillaire. *Voyez ce mot.*

CHAMARRAS. *Voyez GERMANDRÉE D'EAU.*

CHAMEAU et **DROMADAIRE** , *Camelus et Dromedarius.* Ces deux noms , dit M. de Buffon , ne désignent pas deux especes différentes , mais indiquent seulement les deux races distinctes et subsistantes de temps immémorial dans l'espece du *chameau*. Le principal , et pour ainsi dire l'unique caractere sensible par lequel ces deux races different , consiste en ce que le *chameau* porte deux bosses en forme de sellé sur le dos , et que le *dromadaire* n'en a qu'une en forme de petite montagne : il est aussi plus petit et moins fort que le *chameau* ; mais tous deux se mêlent , produisent ensemble , et les individus qui proviennent de cette race croisée , sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Les *métis* issus du *dromadaire* et du *chameau* , forment une race secondaire qui se multiplie pareillement et qui se mêle aussi avec les races premières ; en sorte que dans cette espece comme dans celles des autres animaux domestiques , il se trouve plusieurs variétés , dont les plus générales sont relatives à la différence des climats.

Le *chameau* est de tous les animaux soumis à la domesticité celui qui porte l'empreinte de la servitude la plus ancienne , la plus complète et la plus profonde. Il n'y a pas dans son espece d'individus qui aient conservé leur condition primitive d'indépendance et de liberté ; l'espece entière est captive ; et dans son état de misere , le *chameau* n'a à se plaindre que de l'homme , car les défauts de sa conformation , les

incommodités qu'il éprouve, sont plutôt le triste fruit de l'esclavage, que l'ouvrage de la Nature.

On distingue en Afrique trois especes différentes de *chameaux*. Les uns sont les plus grands, les plus forts; ils portent jusqu'à mille livres pesant, et quelquefois jusqu'à douze cents livres, d'où vient qu'en Orient on les nomme *navire de terre*. Les autres viennent du Turkestan en Asie, (c'est le *Chameau Turc*, ou à deux bosses), ils sont plus petits que les premiers, et sont également propres à être chargés et à être montés, mais ils ne portent que six à sept cents livres. Les troisièmes sont petits, maigres, et sont d'excellens coureurs. Le *dromadaire* est le *Chameau d'Arabie*, le *Camelus Arabicus* d'Aristote. Le *chameau*, proprement dit, est le *Camelus Bactrianus* d'Aristote. On distingue ainsi le *chameau coureur*, *Camelus dromas*.

On vit à Paris en 1752, un *chameau* mâle et un *dromadaire* femelle. Le *chameau* que l'on estimoit pouvoir être âgé de quatorze ans, avoit six pieds de hauteur, non compris ses deux bosses, et dix pieds de longueur. On remarquoit au bout du museau quatre naseaux, dont les deux plus grands étoient percés d'ouïtre en outre, afin d'y pouvoir passer un anneau de fer pour conduire l'animal à volonté; en dessous de ces premiers naseaux, sont deux autres beaucoup plus petits, qui servent à la respiration. Les yeux de cet animal sont gros et saillans; le front est revêtu d'un poil touffu et ressemblant à de la laine; le reste du corps est recouvert d'un poil doux au toucher, de couleur fauve, un peu cendré, et guere plus long que celui d'un bœuf; les oreilles courtes et rondes; le cou très-long, et orné d'une belle criniere; les genoux gros, les pieds fendus et onguiculés, les jambes de derriere très-hautes et très-menues. Sa queue est courte et peu garnie de poil, excepté à l'extrémité. Il y a des *chameaux* blancs, mais ils sont extrêmement rares.

On observe dans ces animaux de grosses et larges callosités aux jointures des jambes de devant, à celles de derriere, et sur la poitrine. Toutes ces callosités, qui souvent sont dures et remplies de pus, ne viennent que de l'habitude à laquelle on contraint cet

animal , en le forçant dès son premier âge , à se coucher sur l'estomac , les jambes pliées sous le corps , et à porter dans cette situation le poids des fardeaux dont on le charge. Le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte ; et ces bosses sont seulement composées d'une substance cellulaire , grasse et charnue , de la même consistance à peu près que celle des tetines de vache. Le poil qui recouvre ces bosses est toujours beaucoup plus long que sur le reste du dos , d'où il est à présumer que ces bosses qui , comme les callosités , se transmettent par la génération , n'ont eu d'autre origine que la compression des fardeaux , qui portant inégalement sur certains endroits du dos , auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau. Difformités qui ne s'effaceront jamais , tant que ces animaux seront captifs et réduits à la même servitude.

Il est à remarquer que cet animal , ainsi que tous les autres animaux ruminans , n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure , mais seulement deux grandes dents de chaque côté , dont la postérieure est recourbée en arriere , semblable aux défenses d'un sanglier , et qui devient quelquefois si longue , qu'on est obligé de la scier : la mâchoire inférieure est bien garnie de dents. La verge du *dromadaire* est , ainsi que celle du taureau , très-longue et fort mince. Le maître du *chameau* assura que cet animal s'accouple à reculons , et effectivement on voit que sa verge est tournée en arriere , et que l'urine jaillit à reculons par un filet continu en arcade. Mais *Mathiolo* dit avoir vu le contraire dans l'accouplement d'une espee de *chameau* ; ce qui paroît d'ailleurs confirmé par l'observation que l'on a faite , que la verge du *dromadaire* se tourne également en avant et en arriere. Le fait est que la femelle s'accroupit pour recevoir le mâle , et elle ne rentre en chaleur qu'un an ou deux après.

Le *chameau* entre en rut vers la fin de Janvier , ou au printemps , et reste dans cet état pendant environ quarante jours. Alors la Nature opere en lui un effet bien singulier : il bâille très-fréquemment , il écume continuellement , et il lui sort de la bouche une ou deux grosses vessies rouges. Le sommet de la tête qui

est bien garni de poil, reste toujours mouillé comme d'une sueur abondante ; il mugit alors assez fréquemment comme un taureau en furie ; il perd l'appétit, il maigrit, tout son poil tombe, excepté celui de la bosse. On profite de cette circonstance pour recueillir le poil de ces animaux avec soin, à cause du grand commerce qu'on en fait. On le mêle avec celui de castor ou d'autres poils, et il entre pour lors dans la fabrique des chapeaux, particulièrement de ceux de Caudebec. Il arrive quelquefois, notamment dans le rut, que les deux bosses (ou excroissances de chair) du *chameau*, s'affaissent, et penchent comme si elles vouloient tomber, parce qu'alors les muscles qui les soutiennent, perdent leur ressort ; mais il faut avoir l'attention de les relever et de les maintenir droites, jusqu'à ce qu'elles aient repris leur attitude et leur consistance naturelles. Lorsque le rut est passé, cet animal recouvre son appétit, sa vigueur, son embonpoint ; il se revêt d'un nouveau poil. Tant qu'il est en appétit, il mange du foin, de la paille, de l'orge, de l'avoine ; il peut manger vingt ou trente livres de foin par jour : s'il est dégoûté, les chardons, les ronces, l'ortie, le genêt lui réveillent l'appétit. Il boit rarement, mais lorsqu'il a soif il boit beaucoup à la fois.

Le *dromadaire* femelle, qui n'étoit alors âgé que de trois ans, n'étoit aussi qu'à la moitié de sa grandeur. Il ressembloit beaucoup au *chameau*, à l'exception d'une bosse unique qu'il avoit sur le dos : son poil étoit brunâtre et plus long que celui du *chameau*.

Le *dromadaire* femelle et le *chameau* mâle dont nous venons de parler, s'aimoient et se caressoient mutuellement ; ils étoient tellement accoutumés à vivre ensemble, que quand la femelle ne voyoit plus son compagnon, elle crioit, et se débattoit violemment, sans vouloir ni boire ni manger. C'est cette sympathie qui a produit l'agrément de voir naître un *chameau* dans Paris ; phénomène d'autant plus digne de remarque, qu'il paroît que la plupart des animaux des climats chauds, perdent la faculté d'engendrer dans les pays plus tempérés, ainsi qu'on l'observe dans les singes, les perroquets et autres. Suivant les observa-

tions exactes qu'on a faites, la mere a porté un an entier le petit *chameau* dont nous parlons ; mais il n'a vécu que trois jours , et à la vérité , il étoit chétif.

Le *dromadaire* , dit M. de Buffon , est sans comparaison plus généralement répandu que le *chameau* ; celui-ci ne se trouve guere que dans le Turquestan et dans quelques endroits du Levant ; tandis que le *dromadaire* , plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie , se trouve de même en grande quantité dans toute la partie Septentrionale de l'Afrique , qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger , et qu'on le retrouve en Egypte , en Perse , dans la Tartarie Méridionale , et dans les parties Septentrionales de l'Inde. Le *dromadaire* occupe donc des terres immenses , et le *chameau* est borné à un petit terrain ; le premier habite des régions arides et chaudes ; le second un pays moins sec et plus tempéré , et l'espece entiere paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur , qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine : elle ne subsiste ni au dessus ni au dessous de cette zone. Cet animal , quoique naturel aux pays chauds , craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espece finit où commence celle de l'éléphant , et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride , ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être originaire d'Arabie ; car , non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre , mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme.

On ne se trompe guere sur le pays naturel des animaux , en le jugeant par ces rapports de conformité ; leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent , c'est-à-dire , à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée , sur-tout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie pas ailleurs , et ne se prête pas à l'influence des autres climats. La Nature , toujours sage et féconde , a fait naître des animaux si bien appropriés à chaque climat , qu'en vain voudroit-on multiplier les rhennes hors des pays glacés , ou les éléphants hors des pays brûlans : les autres climats deviennent funestes à chacun de ces animaux. Mais de quelle utilité ne sont-ils pas aux habitans des contrées

auxquelles la Nature les a affectés ? Peut-il se trouver un animal plus propre que le *chameau* à supporter les plus rudes fatigues au milieu des sables arides et brûlans des déserts de l'Afrique ? Le *chameau* est , pour ainsi dire , le seul être qui puisse subsister et lutter contre l'horrible tourment de la faim et de la soif : il peut rester quelquefois neuf jours et davantage sans boire , en faisant cependant chaque jour depuis vingt jusqu'à vingt-cinq et trente lieues , et en portant des poids énormes. Si par hasard aussi il se rencontre une mare à quelque distance de leur route , ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue ; la soif qui les presse leur fait doubler le pas , et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé , et pour autant de temps à venir ; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines , et leur temps d'abstinence dure autant que leurs voyages : on ne leur donne pour nourriture , par jour , qu'une pelotte de pâte , faite de fleur de farine , ou de fèves et d'orge , et même on ne leur laisse chaque jour qu'une heure de repos.

Cette facilité qu'ont les *chameaux* de s'abstenir pendant plusieurs jours de boire , n'est pas tout-à-fait de pure habitude , c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le *chameau* , indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans , une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux , et n'appartient qu'aux *chameaux* ; il est rempli d'une multitude de cavités et d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur ; elle y séjourne sans se corrompre , et sans que les autres alimens puissent s'y mêler. Lorsque l'animal est pressé par la soif , et qu'il a besoin de délayer les nourritures seches et de les macérer par la rumination , il fait remonter dans sa panse , et jusqu'à l'œsophage , une partie de cette eau par une simple contraction des muscles : c'est donc en vertu de cette conformation très-singulière , que le *chameau* peut se passer plusieurs jours de boire , et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau , qui demeure saine et limpide dans ce réservoir , parce que les liqueurs du corps , ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Le *chameau* est un animal qui a en partage la force, la vigueur, la vitesse, la patience, la douceur, la docilité, la sobriété, toutes les qualités qui se trouvent éparses dans le cheval, le bœuf et l'âne, et qui vaut par conséquent autant que ces trois réunis : on le dresse dès son enfance à se baisser et s'accroupir lorsqu'on veut le charger. Pour l'y former, dès qu'il est né, on lui plie les quatre jambes sous le ventre, et on le couvre d'un tapis sur le bord duquel on met des pierres, afin qu'il ne puisse pas se relever. Comme cet animal est très-haut, on l'accoutume à se mettre en cette posture dès qu'on lui touche les genoux avec une baguette, afin de le pouvoir charger plus aisément. On le laisse aussi pendant quelque temps sans lui permettre de teter, afin qu'il contracte de bonne heure l'habitude de boire rarement. A un âge plus avancé, au lieu de le laisser paître à toute heure et boire à sa soif, on éloigne peu à peu à de grandes distances, l'heure des repas, et on diminue aussi la quantité de nourriture ; lorsqu'il est un peu fort, on l'exerce à la course, on l'excite par l'exemple des autres coursiers habitués à traverser rapidement les déserts immenses de l'Arabie.

On ne fait point porter de fardeaux à ces animaux, avant l'âge de trois ou quatre ans. Quand ils sentent qu'ils sont assez chargés, il ne faut pas penser à leur en donner davantage, autrement ils se rebutent, donnent de la tête, et se relevent à l'instant. Enfin, si on les surcharge malgré eux, ils jettent des cris lamentables.

Ceux qui veulent avoir de bons *chameaux* de charge, les châtrant, quoique l'on sache que cette opération ôte en général aux animaux une partie de leur vigueur ; mais ils les rendent par-là dociles en tout temps, et leur font éviter le rut qui les énerve et les rend furieux. Comme cet animal, ainsi que le mulet, a de la rancune, il devient dangereux pour ceux qui le menent pendant qu'il est en rut ; non-seulement il devient intraitable ; mais il se souvient alors du mal qu'on lui a fait, et lorsqu'il peut attraper son ennemi, il l'enleve avec les dents, le laisse retomber à terre et le foule aux pieds, jusqu'à ce qu'il soit écrasé : (on

est souvent obligé de l'emmuser pour se garantir de sa fureur; les Persans nomment *agrah*, ces muselieres). Le temps du rut passé, l'animal reprend sa première douceur. Il n'est pas vrai, comme on le lit dans quelques Auteurs, qu'il y ait une antipathie marquée du *chameau* vis-à-vis de l'âne, du cheval et du mulet; car on voit souvent ces animaux réunis sous un même toit, sans qu'ils témoignent la moindre aversion les uns contre les autres.

On ne laisse qu'un mâle pour huit à dix femelles: non-seulement tous les *chameaux* de travail sont ordinairement hongres; on soumet aussi les femelles à la castration: cette opération augmente leur embonpoint.

Les *chameaux* d'Afrique soutiennent bien mieux la fatigue que ceux d'Asie. Quand les premiers commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras; car on a éprouvé qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, sa bosse commence à diminuer à mesure qu'il maigrit, et il ne peut plus porter de charge. (On en voit chez qui les bosses se réduisent, par la maigreur, au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil). Ceux d'Asie ne peuvent résister à cette fatigue; il faut leur donner tous les jours environ trois livres de pâte d'orge. Les Turcs font usage en Europe de *chameaux* pour porter leurs bagages: on en voit en Espagne, que les Gouverneurs des Places frontières y envoient; mais ils n'y vivent pas longtemps, parce que le pays est trop froid, ou pas assez chaud pour eux. Cependant les Moscovites en élèvent de tout jeunes, qu'ils accoutument peu à peu à la contrée Méridionale de leur climat. La durée de la vie de ces animaux passe pour être environ de cinquante ans.

On dit qu'il y a en Afrique de petits *dromadaires*, très-éveillés, plus légers que les autres, et qui font jusqu'à quatre-vingts lieues par jour. Les Persans les appellent *schutturi baad*, et les Turcs, *jeldovesi*, c'est-à-dire, *chameaux de vent*. Ils sont très-utiles aux Courriers de l'Orient pour porter en diligence leurs dépêches: leur allure est le trot; lorsque ces animaux prennent le galop, c'est un spectacle agréable de voir

leur criniere et le long poil de leur fanon flotter au gré du vent.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Egypte, en Barbarie, le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des *chameaux* : c'est de toutes les voitures la plus prompte et la plus commode. Les Marchands et autres passagers se réunissent en caravanes pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes. Ces caravanes sont toujours composées de plus de *chameaux* que d'hommes. On charge le *chameau* sur sa bosse, ou on y suspend des paniers assez grands pour qu'une personne y puisse tenir assise, les jambes croisées à la maniere des Orientaux : c'est dans ces paniers qu'on voiture les femmes. On attelle aussi les *chameaux* pour trainer des chars : on ne se sert point d'étrille pour les panser ; on les frappe seulement avec une petite baguette pour faire tomber la poussiere qui est sur leur corps. On se sert du fumier et même de la fiente de ces animaux que l'on fait sécher, pour faire l'office du bois et préparer la cuisine au milieu des déserts. Il ne faut point frapper les *chameaux* pour les faire avancer, il suffit de chanter et de siffler ; c'est un moyen de charmer leur ennui ; lorsqu'ils sont en grand nombre, on bat des timbales. Le maître *Chamelier* leur attache aussi des sonnettes aux genoux, et une cloche au cou, pour les animer et pour avertir dans les défilés. Cet animal est courageux ; on le fait marcher aisément, excepté lorsqu'il se trouve de la terre grasse et glissante ; parce que son pied, qui est plat et large, charnu en dessous, et qui n'est revêtu que d'une peau molle et peu calleuse, qu'on peut regarder comme une espece de semelle vivante, glisse à chaque instant. Lorsqu'on rencontre de ces mauvais pas, on est quelquefois obligé d'étendre de gros tapis pour faire passer les *chameaux*, ou d'attendre que le chemin soit praticable.

Labat dit que l'on ne trouve point de *chameaux* en Amérique, à moins, dit-il, qu'on ne prenne pour des *chameaux* les *glama* et les *pacos*, espece d'animaux propres au Pérou ; car à l'exception de la laine dont ils sont revêtus, et de la grandeur, ils approchent beau-

coup du *chameau* véritable. Voyez GLAMA, et sur-tout l'article PACO.

Les *chameaux* sont des animaux domestiques doublement utiles; en Asie et en Afrique, on fait un grand usage de leur lait qui est abondant, épais, et qui offre une bonne nourriture à l'homme, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. Ce lait est estimé apéritif, et propre à chasser les impuretés du sang par la voie des urines: on attribue même à l'usage continuel que les Arabes font de ce lait l'exemption de plusieurs maladies, telles que les dartres, la gale, la lepre. On mange aussi la chair de ces animaux, sur-tout des jeunes. Enfin les Arabes regardent le *chameau* comme un présent du Ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager.

Outre l'usage que l'on fait de leur poil pour les chapeaux, on le file et on en fait des étoffes et de belles ceintures. Ce poil, qui est fin et moëlleux, nous vient du Levant par la voie de Marseille.

CHAMECK ou CHAMEIK. Nom donné au Pérou au *coaita*, espece de *sapajou*. Voyez ces mots et l'article BELZEBUT.

CHAMITES. Ce sont les *Cames* pétrifiées. Voyez CAME.

CHAMÆCERASUS ou FROLE. Voyez à la fin de l'article CERISIER.

CHAMÆDRIS ou PETIT-CHÊNE. Voyez GERMANDRÉE.

CHAMÆ-NERION. Quelques-uns l'appellent le petit *laurier-rose*. M. Haller dit que c'est une espece très-différente du *nerium*, et d'une autre classe. Des Modernes l'appellent *epilobium*. C'est l'*Epilobe* à épi. Voyez ce mot.

CHAMÆRODENDROS. Voyez ÆGOLETHON.

CHAMOIS, YSARD ou CHEVRE DES ALPES, *Rupicapra*. Animal quadrupede ruminant, du genre des *Chevres*, que l'on voit en troupe sur les montagnes, et dont la peau est d'un grand usage dans le commerce.

On prétend que le *chamois* pourroit être regardé comme la tige sauvage de l'espece des chevres, si pour-

tant cette race , dit-on , n'est pas issue du bouquetin , ou peut-être du *chamois* et du bouquetin ensemble. Les principales différences qu'on trouve entre le bouc et le *chamois* , sont , après les cornes , la forme et la grandeur du front , qui est moins élevé et plus court dans le *chamois* que dans le bouc , et la position du nez qui est moins reculé que celui du bouc. *Voyez l'article BOUC et BOUQUETIN.*

Le *chamois* est un peu plus grand que la chevre domestique. Il ressemble beaucoup au cerf pour la forme du corps. Ses yeux sont grands , pleins de feu et expriment bien la vivacité de son naturel ; de chaque côté de la face sont deux bandes de poil noir ; le reste de la tête est d'un fauve-blanc , qui ne change jamais de couleur ; le ventre et le commencement de la gorge sont aussi d'un fauve-blanc , et le reste du corps est par-tout d'une couleur qui varie suivant les saisons ; il est d'un gris-cendré au printemps , en été d'un fauve de biche , en automne d'un fauve-brun mêlé de noir , et en hiver d'un brun noirâtre. De même que le bouquetin , le *chamois* est vêtu , en hiver , d'une double fourrure ; en effet , le poil qui couvre le dos et les flancs , est de deux especes : par dessous le grand poil qui paroît , il y en a un petit fort court , très-fin et très-fourni autour des racines du grand , comme dans le castor ; aux endroits où le grand poil extérieur est le plus long , il est ondé et frisé comme celui des chevres. Ce grand poil est assez rude.

Le mâle et la femelle ont deux petites cornes longues de six à neuf pouces ; très-rondes , simples ; légèrement ridées ; elles sont d'un beau noir , et posées sur le front , presque entre les yeux , inclinées en avant dans leur partie inférieure , et courbées en arriere à la pointe , en forme d'hameçon ; et cette pointe est très-dure. Chaque année on observe sur la plupart de ces cornes un léger anneau de plus , comme dans tous les animaux de ce genre. On dit qu'avec l'âge , les cornes du *chamois* deviennent si crochues en arriere et si pointues , que ces animaux les font entrer quelquefois dans leur peau en voulant se gratter ; qu'elles s'y engagent de façon qu'ils ne peuvent plus les retirer , et qu'ils périssent de foiblesse et de faim dans cette position.

On remarque deux ouvertures derrière les cornes du *chamois* ; on a prétendu que ces trous, servoient à la respiration de l'animal , lorsqu'en fouillant dans la neige pour chercher les racines des plantes , ou les herbes dont il fait quelquefois sa nourriture , la terre lui bouchoit par hasard les narines. Cette opinion disparoit par l'observation , puisqu'on a remarqué que le crâne se trouve fermé au fond de ces ouvertures , et qu'il n'y a aucune issue.

Les *chamois* , ainsi que tous les animaux du genre des *Chevres* , ont pour caractere de n'avoir point de dents incisives à la mâchoire supérieure , d'en avoir huit à l'inférieure ; le pied fourchu , les ongles fort longs , sur-tout ceux des pieds antérieurs. On trouve assez fréquemment dans un des ventricules de ces animaux , une boule ou pelote que l'on nomme *bézoard germanique*. Il étoit autrefois fort recherché ; on le regardoit comme le meilleur après le *bézoard oriental* , et on l'employoit dans tous les cas où il falloit augmenter la transpiration et ranimer l'oscillation des solides. Depuis qu'une physique éclairée examine les objets avec plus d'attention ; et qu'elle évalue par conséquent les propriétés des corps avec plus d'exactitude et de sévérité , ce *bézoard* , qui n'est qu'une espece d'*égagropile* , est bien déchu de son crédit. M. *Geoffroy* , en l'examinant , a reconnu que cette boule n'étoit formée que par un amas de poils que l'animal avale en se léchant , et d'un reste de fibres de plantes , telles que celles du *doronis* , qui n'ont pu être digérées par l'estomac de l'animal. Il s'en trouve quelquefois qui sont recouvertes d'une couche *bézoardique* assez mince ; ce qui donne à celles-ci quelques vertus. Voyez les mots **BÉZOARD** et **ÉGAGROPILE**.

Les *chamois* se nourrissent des meilleures herbes ; ils choisissent les parties les plus délicates des plantes , comme la fleur et les bourgeons tendres ; ils aiment sur-tout les herbes aromatiques , telles que la *carline* et le *genepi* , etc. Ils boivent très-peu quand ils mangent de l'herbe verte ; ils se plaisent aussi à lécher les pierres comme font les chevres ; et on prétend qu'on voit dans les Alpes des rochers creusés par leur langue.

Le *chamois* est un animal sauvage, mais sociable dans son espece, alerte, précautionné, craintif. Il habite les mêmes pays que le bouquetin : nous en avons vu sur les Pyrénées, et beaucoup plus sur les hautes Alpes, dans quelques-unes des montagnes du Dauphiné, sur-tout dans celles de Donoluy. Mais le *chamois* ne s'éleve pas comme le bouquetin, jusqu'au sommet. On le trouve plus volontiers dans les rochers escarpés et sourcilleux que par-tout ailleurs ; il fréquente les bois ; mais ce ne sont que les forêts hautes et de la dernière région ; ces forêts sont plantées de sapins, de mélèzes et de hêtres. On rencontre souvent ces animaux en troupe de dix, vingt, quelquefois de cinquante et plus ; ils vont à la pâture le matin et le soir, rarement dans la journée. Ils ont les sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, excellens. Pendant qu'ils paissent, il y en a toujours un de la bande qui est en sentinelle et a l'œil au guet (on le nomme *bête avancée*). Dès qu'il sent ou aperçoit ou entend quelque chose, il jette un cri par lequel il avertit tous les autres de fuir. Ce cri d'épouvante est un sifflement poussé avec tant de force, que les rochers ou les forêts en retentissent : il est aussi long que l'haleine peut tenir sans reprendre : il est d'abord fort aigu, et baisse sur la fin. Le *chamois* se repose un instant, regarde de tous côtés et recommence à siffler ; pendant ce temps, il est dans une agitation extrême ; il frappe la terre du pied de devant, et quelquefois des deux ; il se jette sur des pierres grosses et hautes ; il grimpe sur des éminences, et quand il a découvert quelque ennemi, il le fixe pour un instant, et s'il en est près, il s'enfuit. Le sifflement du mâle est plus aigu que celui de la femelle ; ce sifflement se fait par les narines, et n'est proprement qu'un souffle aigu très-fort, semblable au son que pourroit rendre un homme, en tenant la langue au palais, ayant les dents à peu près fermées, les levres ouvertes et un peu alongées, et qui souffleroit vivement et long-temps. Mais la voix ordinaire du *chamois* n'est qu'un bêlement fort bas, peu sensible, et assez semblable à la voix d'une chevre enrouée ; et c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, sur-tout les meres et les petits.

Les *chamois* ne montent ni ne descendent pas perpendiculairement ; mais en décrivant une ligne oblique, en se jetant en travers, sur-tout en descendant, ils se jettent du haut en bas au travers d'un rocher qui est à peu près perpendiculaire ; de la hauteur de plus de vingt et trente pieds, sans qu'il y ait la moindre place pour poser ou retenir leurs pieds ; ils frappent le rocher trois à quatre fois des pieds, en se précipitant ; et vont s'arrêter à quelque petite place, au dessous, qui est propre à les retenir : il paroît à les voir dans les précipices, qu'ils aient plutôt des ailes que des jambes. Si le *chamois* monte ainsi et descend facilement les rochers, c'est par son agilité et la force de ses jambes ; il les a fort hautes et bien dégagées ; celles de derrière paroissent un peu plus longues et toujours recourbées ; cela le favorise beaucoup pour s'élancer de loin : quand les *chamois* se jettent de bien haut, leurs jambes un peu repliées reçoivent le choc, et font, dans cette chute violente, l'effet de deux ressorts qui rompent la force du coup.

La chasse de ces animaux est assez pénible, difficile ; même périlleuse, parce qu'il faut les poursuivre sur les rochers qu'ils parcourent avec la plus grande aisance, et où ils sautent avec autant d'agilité que les bouquetins. Les chiens ne peuvent les suivre dans tous les précipices inaccessibles ; et le Veneur se voit souvent engagé dans des lieux où il ne peut ni avancer ni reculer sans un danger égal : le seul parti qui lui reste alors est de s'élancer à travers les écueils les plus affreux. Il arrive assez souvent que des Chasseurs de *chamois* tombent dans ces gouffres ; souvent encore poursuivi jusque dans des défilés qui n'ont que quatre pouces de largeur, le *chamois* s'élance sur le Chasseur qui lui barre le passage, et le précipite du rocher en bas. Dans ces cas les Chasseurs expérimentés se jettent ventre à terre, afin que le *chamois* puisse s'élancer sans les toucher ; ou bien ils demeurent debout en s'appuyant fortement contre le rocher ; l'animal ne voyant alors aucun jour entre le rocher, est forcé de s'élancer à côté ; et le Chasseur adroit profite de ce moment pour le pousser de la main dans l'abyme. Les armes dont on se sert sont des carabines rayées, ajustées

pour tirer avec une seule balle , forcée dans le canon.

Les *chamois* craignent si fort la chaleur , que pendant l'été on ne les trouve jamais que dans les antres des rochers à l'ombre , souvent parmi des tas de neiges ou de glaces , ou dans des forêts hautes et bien couvertes , toujours du côté du penchant des montagnes ou des rochers scabreux , qui font face au Nord ; et qui sont à l'abri des rayons du soleil. Ces animaux aiment le sel , c'est pourquoi on en répand dans les endroits où on veut les attirer : comme ils ont l'odorat très-fin , les Chasseurs ont grand soin d'aller à eux le nez au vent. Les gros *chamois mâles* se tiennent ordinairement seuls et éloignés des autres , excepté dans le temps du rut , qu'ils s'approchent des femelles , et en écartent les jeunes. Ils entrent en rut vers la fin de Septembre ; ils s'accouplent en Octobre et en Novembre ; alors , ces animaux ont l'odeur encore plus forte que le bouc ; ils bêlent souvent , courent d'une montagne à l'autre. Les femelles ont quatre mamelles , et mettent bas pour l'ordinaire en Mars et Avril. La portée est ordinairement de deux petits. Une jeune femelle reçoit le mâle à un an et demi ; elle fait un petit par portée , et rarement deux. Elles ne menent point leurs petits sur les rochers , qu'ils ne soient en état de bien grimper. Lorsqu'on prend de petits *chamois* , et qu'on les élève avec les chevres domestiques , ils s'apprivoisent peu à peu , vont avec elles paître en troupeaux , reviennent de même à l'étable. Quelques-uns placent les *chamois* au nombre des animaux chastes , parce que chaque mâle habite avec sa femelle.

Les *chamois* , que l'on dit vivre vingt à trente ans , ont deux ennemis dangereux dans les loups cerviers , que cependant les Suisses sont presque venus à bout de détruire , et dans l'espece de bipede appelé *lammergeyer*. Voyez au mot CONDOR , la maniere dont ce terrible oiseau s'y prend pour attraper les *chamois*.

M. Altman , qui nous a donné la description des animaux de la Suisse , distingue deux especes de *chamois* ; savoir : celle dont nous venons de parler (et que les Chasseurs nomment *bêtes des bois*) : l'autre , plus petite et plus rougeâtre , demeure toujours sur les montagnes les plus inaccessibles , et ne descend jamais

dans les vallons ; ces derniers sont gras dans l'été , et leur chair est bonne à manger , sur-tout en hiver ; le *chamois* qu'on a vu à Paris en 1765 , étoit de l'espece petite ; mais ces deux especes de *chamois* , dit M. *Haller* ; ne sont que de très-légères variétés.

On attribue au fiel de *chamois* , la propriété de dissiper les raies des yeux , et de guérir la nyctalopie , espece de maladie dans laquelle la vue s'affoiblit à l'approche du soleil couchant , au point que les personnes qui y sont sujettes , ne voient point à se conduire. Son sang a les mêmes propriétés spécifiques que celui du bouquetin ; sa chair est bonne à manger. Un *chamois* bien gras donne jusqu'à dix et douze livres de suif plus dur et meilleur que celui de la chevre.

La peau de *chamois* préparée est très-forte , nerveuse , souple et fort chaude : on en fait des bas , des gants , des culottes , des habits d'une longue durée et d'un grand usage pour la fatigue. On l'apprête plus communément en jaune qu'en noir : cette peau a le grand avantage de pouvoir se savonner sans rien perdre de sa qualité ; les peaux de *chèvres* , de *boucs* , de *chevreaux* , de *moutons* , sont susceptibles de recevoir les mêmes préparations que les *chamois* , et se vendent sous le même nom. On fait usage des cornes de *chamois* pour les porter sur des cannes.

CHAMPAC ou CHAMPÉ, *Michelia*. Genre de plantes à fleurs polypétalées , de la famille des *Anones* , qui a des rapports avec le *Magnolier* et le *Tulipier* , et qui comprend des arbres exotiques , dont les feuilles sont simples et alternes , et dont les fleurs , situées dans les aisselles des feuilles , répandent une odeur agréable. Les fleurs ont quinze pétales lancéolés , disposés sur plusieurs rangs. Il y a un grand nombre d'étamines et beaucoup d'ovaires globuleux ; le fruit est en baies , disposés en grappe comme des grains de raisin. Chaque baie contient trois à sept graines rougeâtres , convexes d'un côté , et anguleuses de l'autre.

Il y a : Le *champac* à fleurs jaunes des Indes Orientales , *Michelia champaca* , Linn. *Champacam* , Rheed. Mal. *Sampacca* , Rumph. Amb. ; *Zhanpacka* Ray. *Champe* , Bauh. Pin. 470. Ses fleurs sont d'un beau jaune ; solitaires , et à une odeur de narcisse. Le *cham-*

pac sauvage, des Moluques et de Java, *Michelia tsiampaca*, Linn. *Sampacca sylvestris*, Rumph. Amb. Ses fleurs sont d'un blanc nué de couleur de paille, et moins odorantes que celles de l'espece précédente.

CHAMPADA. Grand arbre de Malaque fort touffu, dont les branches sont cendrées, noueuses, et donnent par incision un suc âcre et gluant comme le tithymale. Le fruit naît du tronc et des grosses branches, et a six pouces de long et autant de circonférence : il a la figure des melons. Son écorce est verte et divisée en petits pentagones au centre desquels il y a un point noir. Le pédicule en est gros et ligneux ; il pénètre dans la substance du fruit et s'y disperse en plusieurs gros filamens qui vont se réunir à la pointe, mais desquels il part comme des amandes qu'une pulpe blancheâtre enveloppe. Si l'on ouvre l'écorce et qu'on écarte la pulpe spongieuse, les amandes se détachent de leurs compartimens et demeurent attachées à la queue comme les grains du raisin à la grappe. Cette pulpe est sucrée ; on la suce : le goût en est assez bon, mais l'odeur en est forte. Les habitans du pays aiment ce fruit parce qu'il échauffe et entête. On en fait cuire les amandes ou châtaignes dans l'eau ; mais elles ne valent pas les nôtres. *Mém. de l'Acad. p. 331. tom. IX.*

CHAMPANZÉE ou **CHAMPANÉS**, ou **QUIMPEZÉE.** Les Anglois, qui fréquentent les côtes d'Angole et de Guinée, donnent ces noms au *jocko* qui est le petit *orang-outang*. Voyez **ORANG-OUTANG**.

CHAMPIGNON, *Fungus*. Genre ou plutôt famille de plantes dont les différentes especes ont en général, ou communément, une figure ramassée, rarement rameuse ou feuillée, quelquefois rampante, mais le plus souvent élevée sur une espece de pédicule qui soutient un chapiteau convexe en dessus, concave en dessous, ordinairement uni, et rarement cannelé sur la surface convexe ; feuilleté sur la surface concave, ou fistuleux, c'est-à-dire, garni de petits tuyaux.

Ce genre de plantes membrano-cellulaires, spongieuses ou *subéreuses*, doit piquer notre curiosité par ses singularités, ses caracteres particuliers, et par la promptitude extraordinaire avec laquelle il végète. Il est d'autant plus intéressant de savoir bien distinguer

les especes , que plusieurs sont utiles dans les Arts et dans la Médecine ; telles sont l'*agaric de chêne* et celui du *mélèze*. Voyez à l'article AGARIC.

Les autres especes de *champignons* , au contraire , sont ou des poisons très-actifs , ou suspects , quoique agréables à manger.

Le genre de plantes avec lequel les *champignons* ont le plus de ressemblance , sont , suivant les observations de M. de Jussieu , ces *lichens* , dont il y a une espece qui croît dans les Canaries et les pays du Nord , et dont on fait un grand usage dans la teinture sous le nom d'*orseille*. Voyez ce mot. Les *champignons* sont , ainsi que les lichens , dénués de branches , de tiges , de racines et de feuilles proprement dites ; comme eux ils naissent et se nourrissent sur des troncs d'arbres , sur des morceaux de bois pourri , et sur des parties de toutes sortes de plantes réduites en fumier : ils leur ressemblent aussi par la promptitude avec laquelle ils croissent , et par la facilité que la plupart ont à se sécher , et à reprendre ensuite leur première forme lorsqu'on les plonge dans l'eau. Il y a enfin entre les uns et les autres une manière presque uniforme de produire leurs graines. Cette analogie est d'autant plus importante pour la connoissance de la nature des *champignons* , que plusieurs Auteurs anciens et modernes ne les regardoient point comme des plantes , mais comme de simples excroissances. Pour peu cependant qu'on examine leur substance , leur organisation et leurs variétés , on ne peut les méconnoître pour des plantes.

La démonstration en est devenue complete par la découverte que *Micheli* a faite en 1729 des fleurs et des graines dans différentes especes de *champignons* : découverte confirmée en 1753 par M. *Gleditsch* , et en 1755 par M. *Battarra*. Il faut néanmoins convenir que ce que *Micheli* prend pour les étamines dans ces plantes , est fort douteux et semble n'être que des rejetons sous la forme d'une poussiere , sur-tout dans le *lichen*. On peut cependant diviser les *champignons* en deux classes , dont les uns ne portent que des graines , et les autres des graines et des fleurs. Ceux qui ne portent que des graines , sont les *champignons* proprement dits , le po-

reux, l'*hérissé*, la *morille*, les *fongoïdes*, la *vesse-de-loup*, les *agarics*, les *coralle-fungus* et les *truffes*. Ceux qui portent des graines et des fleurs sont les *thyphoïdes* et l'*hypoxilon*. Les graines se font sentir au toucher, en maniere de farine, dans les *champignons* dont la tête est feuilletée en dessous, lors sur-tout qu'ils commencent à se pourrir. On les apperçoit aisément à la faveur de la loupe, dans les lames de ceux dont les feuillets sont noirs à leur marge. On les trouve sous la forme d'une poussiere dans ceux que l'on nomme *vesse-de-loup*. Toutes ces graines sont très-astringentes : l'on s'en sert pour arrêter les hémorragies considérables.

On ne voit guere de plante qui fournisse plus de variétés en grosseur, en hauteur, en étendue et en différence de couleur des cannelures et du chapiteau, que ne le fait celle-ci. Nous avons dit que la plupart des *champignons* n'ont point de racines : d'autres ont à sa place une mucosité semblable à l'empelement de quelques *fucus* : d'autres ont des fibres qui forment quelquefois un réseau à mailles inégales, dont quelques-unes produisent des plantes semblables à leur mere. Il y a encore l'*amanita* ou *champignon* à feuillets, le *mucor* et les genres voisins du *mucor*. Ce préliminaire suppose que les *champignons* sont des plantes, mais, à la vérité, incompletes et plus imparfaites encore que les *mousses*. Voyez ce mot.

Des Méthodistes distinguent les *champignons* en différens genres.

1.° Celui du *Bolet*, *Boletus*, Linn. Gen. 1210, qui comprend, parmi ceux à chapeaux sessiles ou sans tige, l'*amadouvier* et le *bolet bigarré* ; et parmi les *bolets* à chapeaux pédiculés ou à tige, l'espece appelée *agaric jaune* ou *bolet épais*, *Boletus crassus*, *luteus* et *bovinus* ; et le *bolet coriacé*, Schæff. tab. 125. Les *bolets* ont le chapeau poreux en dessous.

2.° L'*Agaric*, *Agaricus*, Linn. Gen. 1209. Ce genre a le chapeau ou chapiteau doublé de lames en dessous : il comprend ceux à pédicule nu, épais, et dont la longueur n'égale pas deux fois le diametre du chapeau, lequel est rond ou orbiculé. (Ce genre est connu aussi sous le nom d'*Amanite*. Voyez ce mot). Tels sont :

L'agaric poivré, *Agaricus piperatus*, Linn. 1641; Schæff. tab. 83. L'agaric des bois ou entier, *Agaricus sylvaticus*, aut *integer*, Linn. 1640; Schæff. tab. 15, 16, 58, 75, 92, 93, 214. L'agaric châtain, *Agaricus fuscus*, Schæff. tab. 14 et 64. L'agaric couleur de paille, *Agaricus stramineus*, Schæff. tab. 50. L'agaric violet, *Agaricus violaceus*, Schæff. tab. 31 et 34. L'agaric en entonnoir, *Agaricus infundibuliformis*, Vaill. 62. L'agaric à zones, *Agaricus zonarius*, Schæff. tab. 235. L'agaric chanterelle, *Agaricus cantarellus*, Linn. 1639; Vaill. tab. 11, f. 11 à 15. L'agaric blanchâtre ou mousseron, *Agaricus albellus*, Schæff. tab. 78. L'agaric conique, *Agaricus conicus*, Schæff. tab. 11. L'agaric écarlate ou orongé, *Agaricus coccineus*; Schæff. tab. 302. L'agaric visqueux, *Agaricus viscosus*, Schæff. tab. 39 et 256. L'agaric livide, *Agaricus lividus*, Schæff. tab. 301.

Les agarics à pédicule nu un peu grêle, et dont la longueur égale au moins deux fois le diamètre du chapeau; tels sont: L'agaric cendré, *Agaricus cinereus*, Schæff. tab. 77 et 78. L'agaric roussâtre, *Agaricus rufescens*, Schæff. tab. 60 et 17. L'agaric plissé, *Agaricus plicatus*, Schæff. tab. 13. L'agaric marron, *Agaricus castaneus*, Schæff. tab. 52, f. 1. L'agaric bouclier, *Agaricus clypeatus*, Linn. 1642; Schæff. tab. 52, f. 7, 8, 9. L'agaric jaunâtre, *Agaricus Georgii*, Linn. 1642; Schæff. tab. 35. L'agaric tigré, *Agaricus maculatus*, Vaill. 63, n.° 19. L'agaric en cloche, *Agaricus campanulatus*, Linn. 1643; Vaill. tab. f. 1. L'agaric fragile, *Agaricus fragilis*, Linn. 1643; Schæff. tab. 130. L'agaric androsace, *Agaricus androsaceus*, Linn. 1644; Schæff. tab. 239. L'agaric délicat, *Agaricus umbelliferus*, Linn. 1643; Mich. tab. 80, f. 11. L'agaric clou, *Agaricus clavus*, Linn. 1644; Vaill. tab. 11, f. 19, 20. L'agaric grêle, *Agaricus gracilis*, Schæff. 31 et 32.

Les agarics à pédicule garni d'un anneau ou collier, offrent: L'agaric tue-mouche, *Agaricus muscarius*, Linn. 1640; Phytant. Icon. tab. 522, f. 10. L'agaric panaché, *Agaricus variegatus*, Schæff. tab. 22 et 23. L'agaric écailleux, *Agaricus squamosus*, Schæff. tab. 20. L'agaric des fumiers, *Agaricus fimetarius*, Linn. 1643; Schæff. tab. 7, 8 et 47. L'agaric verdâtre ou

bleuâtre, *Agaricus viridulus*, Schæff. tab. 1. L'agaric bulbeux, *Agaricus bulbosus*, Schæff. 85, 86, 241. L'agaric pustuleux, *Agaricus pustulatus*, Vaill. 75, n.° 9. L'agaric mamelonné, *Agaricus mammosus*, Schæff. tab. 80. L'agaric ou le champignon à manger, *Agaricus campestris*, Linn. 1641.

Parmi les *agarics* réputés parasites, à chapeaux sessiles, difformes ou sémi-orbitulaires, sont : L'agaric de chêne, *Agaricus quercinus*, Linn. 1644. (Il ne faut pas le confondre avec l'amadouvier qui est un bolet). L'agaric de l'aune, *Agaricus alneus*, Linn. 1645; Schæff. tab. 246. L'agaric cotonneux, *Agaricus betulinus*, Linn. 1645. Il est velu, cotonneux, remarquable par des zones concentriques, composé de lames minces, coriaces, d'inégale longueur, toutes libres, non adhérentes, ni anastomosées entre elles. Il croît sur le bois à demi-pourri.

3.° Le genre des *Hydnes* ou *Erinaces*, *Hydnum*, Linn. Gener. 1211. Ce sont des *Champignons* à chapeau pédiculé, horizontal, hérissé en dessous. On distingue l'hydne sinué, *Hydnum repandum*, Linn. 1647; Schæff. tab. 318. *Fungus erinaceus*, Vaill. Il est âpre, et d'un goût de poivre. Voyez HYDNE.

4.° Le genre des *Morilles*, *Phallus*, Linn. Gener. 1212. Ces *champignons* sont à chapeau lisse en dessous. On distingue : La *morille* comestible, *Phallus esculentus*, Linn. 1642 : nous en donnerons l'histoire dans la suite de cet article. La *morille* fétide ou impudique, *Phallus fætidus sive impudicus*, Linn. 1648; Schæff. tab. 198 : ce *champignon*, qui croît en automne, dans les bois, a un pédoncule long de quatre à six pouces, creux, caverneux, d'un blanc sale, naissant d'une gaine ovale; son chapeau est une tête assez petite, ovale, conique, à réseau, ou celluleuse, ombiliquée à son sommet, livide et un peu verdâtre, d'une odeur insupportable : il répand un lait très-puant, soluble dans l'eau, et dépose à son fond les grains qu'il contient.

5.° Le genre des *Clavaires*, *Clavaria*, Linn. Gener. 1216. On distingue ces fongosités en simples et en rameuses. Les simples, ou qui ne se divisent pas, sont : La *clavaire* en pilon, *Clavaria pistillaris*, Linn. 1651; Mich. tab. 87, f. 1. La *clavaire* écaillée, *Clavaria*

militaris, Linn. 1652. La *clavaire* noire, *Clavaria ophioglossoides*, Linn. 1651; Schæff. 327. La *clavaire* jaune, *Clavaria lutea*, Mich. tab. 87, f. 5. Parmi les *clavaires* rameuses, on remarque : La *clavaire* digitée, *Clavaria digitata*, Linn. 1652; Vaill. tab. 8, f. 2. La *clavaire* cornue, *Clavaria hypoxylon*, Linn. 1652; Mich. tab. 55, f. 1. La *clavaire* coralloïde, *Clavaria coralloïdes*, Linn. 1652; Schæff. tab. 170, 175. Voyez l'article MOUCHE-VÉGÉTANTE à l'occasion de la particularité des *clavaires*.

6.^o Le genre de la *Vesse-de-loup*, *Lycoperdon*, Linn. Gener. 1217. Il y a de ces fongosités qui sont solides, souterraines, ou naissent dans la terre. Telle est la *truffe*, *Lycoperdon tuber*, Linn. 1653. Il en sera mention dans la suite de cet article. D'autres sont pulvérulens comme la *vesse-de-loup* commune, ou *boviste*, *Lycoperdon bovista*; Linn. 1653. On en donnera l'histoire ci-après. Il y a encore d'autres *vesses-de-loup* : La *vesse-de-loup* orangée, *Lycoperdon aurantium*, Linn. 1653; Vaill. tab. 16, f. 9 et 10 : elle est légèrement pédiculée. La *vesse-de-loup* dont l'enveloppe se fend en plusieurs parties disposées en étoile, *Lycoperdon stellatum*, Linn. 1653; Tourn. tab. 331, f. H; c'est le *Carpobolus* de *Micheli*. La *vesse-de-loup* pédunculée, *Lycoperdon pedunculatum*, Linn. 1654; Tourn. tab. 331.

7.^o Le genre du *Pézize*, *Peziiza*, Linn. Gener. 1215. On distingue : La *pézize* en creuset et à lentilles, *Peziiza lentifera*, Linn. 1649; Vaill. tab. 11, f. 45. La *pézize* à corne d'abondance, *Peziiza cornucopioides*, Linn. 1650; Vaill. tab. 13, f. 2 et 3. La *pézize* en ciboire, *Peziiza acetabulum*, Linn. 1650; Vaill. tab. 13, f. 1. La *pézize* en calice de gland, *Peziiza cupularis*, Linn. 1651; Vaill. tab. 11, f. 1, 2, 3. La *pézize* en écusson ou en chaton de bague, *Peziiza scutellata*, Linn. 1651; Vaill. tab. 13, f. 14. La *pézize* en coquille turbinée, *Peziiza cochleata*, Linn. 1651; Vaill. tab. 11, f. 8. La *pézize* en trompette, *Peziiza-helvella tubiformis*, Schæff. tab. 157. Quelques-uns y ajoutent la *pézize* en oreille d'homme, *Peziiza auricula* : c'est l'*Oreille de Judas*.

8.^o Le genre du *Clathre*, *Clathrus*, Linn. Gener. 1213 : c'est un *Champignon* dont le tissu est fin, réticulé, poreux. On distingue le *clathre* nu, *Clathrus nudus*,

Linn. 1649; Mich. tab. 94 : sa substance est brune et traversée par une sorte de pédicule noir, dans toute sa longueur, en forme d'axe : son suc est laiteux et semblable à celui du *phallus impudicus*. Il y a le *clathre grillé*, *cancellatus*.

9.° Le genre des *Moisissures*, *Mucor*, Linn. Gener. 1218. Les unes sont persistantes ou vivaces, telles que : La *moisissure* à tête ronde, *Mucor sphaerocephalus*, Linn. 1655. La *moisissure* verte, furfuracée, *Mucor viridis aut furfuraceus*, Linn. 1655. D'autres *moisissures* sont très-passagères, telles que : La *moisissure* grisâtre, *Mucor mucedo*, Linn. 1655. La *moisissure* glauque, *Mucor glaucus*, Linn. 1656; Mich. tab. 91, f. 1. La *moisissure* crustacée, *Mucor crustaceus*, Linn. 1656; Mich. tab. 91, f. 3. La *moisissure* rameuse, *Mucor ramosus aut cespitosus*, Linn. 1656; Mich. tab. 91, f. 4. Voyez l'article MOISSISURE.

On peut faire une division générale et bien importante en *champignons nuisibles* et en *champignons bons à manger*. C'est ici que l'erreur ou la méprise est bien fatale; l'expérience faite en tous lieux, en tout pays sur ceux de la meilleure qualité, ne tend pastrop à nous rassurer sur leur usage bienfaisant; car ceux que l'on mange avec sécurité par rapport à leur bon goût, deviennent alsément dangereux ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont ils se nourrissent; ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont par hasard empoisonnés. J'avoue que les mêmes *champignons* ne sont pas également funestes dans tous les pays. L'on en peut dire autant de la ciguë. Les Russes, selon M. Haller, mangent les *champignons* que nous croyons les plus dangereux, ceux-là même dont on se sert pour tuer les mouches. Ces peuples y ont reconnu une qualité enivrante, sans avoir cessé d'en faire usage. L'on ne doit manger qu'avec beaucoup de modération, de ceux même qui ont toutes les conditions requises de salubrité apparente, parce que leur nature spongieuse les rend de très-difficile digestion.

En vain exposeroit-on ici l'effrayante liste des victimes que les *champignons* immolent tous les jours, puisque depuis Plin, on s'est récrié inutilement contre

l'usage de ce genre d'aliment. Les malheurs nous rendent ordinairement sages ; mais dans ce cas-ci , la gourmandise semble prévaloir , car la substance du meilleur *champignon* est plutôt savoureuse qu'alimentaire.

Les symptômes fâcheux et même mortels que les *champignons* causent , sont sur-tout le vomissement , l'oppression , la tension de l'estomac et du bas-ventre , l'anxiété , des tranchées dans les entrailles , la soif violente , la cardialgie , la dysenterie , l'évanouissement , le hoquet , le tremblement de presque toutes les parties du corps , la gangrene et la mort. Excepté les deux derniers symptômes , nous avons malheureusement éprouvé successivement tous les autres dans un voyage que nous fîmes en Angleterre. Un tableau de si funestes accidens , est-il bien propre à nous donner du goût pour un mets de sensualité si voisin du poison , sur-tout n'étant pas toujours bien certains d'en manger de salutaires , à cause de leur figure trompeuse , de l'ignorance , de la négligence , du manque d'attention des gens qui les cueillent ou qui les appréhendent ?

Quoi qu'il en soit , les *champignons* sont un mets dont les anciens gourmands étoient aussi curieux que les modernes. La sensualité l'emportant sur le danger , on a fait un art d'élever des *champignons* sur des couches de fumier , et même en pleine campagne. On en fait venir dans les jardins en toute saison. Pour cet effet , on fait dans le mois de Juin des couches de fumier qui contiennent du crottin de cheval. Au commencement du mois d'Août les crottes de cheval commencent à blanchir , et sont parsemées de petits cheveux ou filets blancs , déliés , branchus et tortillés autour des pailles dont le crottin est formé : ce crottin alors ne sent plus le fumier , mais il répand une odeur de *champignon*. Ces filets blancs ne sont que les germes développés des *champignons* : l'extrémité de ces filets s'arrondit , grossit en bouton , et devient , en se développant , un *champignon*. Le *champignon* crû de cette manière , vient par grosses touffes qui représentent une petite forêt : les uns ne sont qu'en boutons , tandis que les autres sont tout formés. Peut-être chaque touffe de *champignon*

pignon étoit-elle enfermée dans la même graine. Ces filets blancs ou germes de *champignons* peuvent se conserver long-temps sans pourrir ; et même desséchés, ils reviennent et produisent des *champignons* lorsqu'on les remet sur des couches.

Ce sont ces *champignons* qui croissent sur la couche, dont on fait usage dans les ragoûts. Ils sont garnis d'un anneau ou collier. *Fungus campestris, esculentus, vulgatissimus, Parisiensis. Fungus campestris, albus superne, inferne rubens, J. B.; Ray Hist.; Pitt. Tourn. Agaricus edulis. M. Haller* dit qu'il y a d'autres espèces aussi délicates que ce *champignon*. Le *laseras* jaune ou *Poronge*, la *chanterelle*, le *champignon à lait doré*, sont les plus réputés, les plus recherchés par les gourmets ou sibarites. Les législateurs en cuisine, les *maîtres de la science de la gueule* (ainsi que s'exprime *Montagne*), croient être parvenus à distinguer sans méprise, les bons *champignons* d'avec les mauvais. Ils assurent que les bons *champignons* sont ceux qui prennent leur accroissement dans la durée d'une nuit, soit naturellement, soit par art sur des couches de fumier ; qu'ils doivent être d'une grosseur médiocre, à peu près de celle d'une *châtaigne*, hémisphériques, charnus, bien nourris, blancs en dessus, rougeâtres en dessous, d'une consistance assez ferme, moëlleux en dedans, d'une odeur et d'un goût agréables ; qu'ils doivent encore avoir au dessous du chapiteau ce que les Botanistes appellent le *collet* (Voyez à l'article AMANITE) ; que le pédicule doit être épais, plein, court, blanc ; qu'au contraire, les *champignons* mauvais et pernicieux sont ceux qui ayant demeuré trop long-temps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, et dont la tige ou les pédicules sont devenus creux : leur parenchyme plein de suc et déchiré en plein air, change de couleur de moment en moment ; souvent c'est une légère teinte d'azur qui se renforce d'instant en instant, et qui s'affoiblit par degrés insensibles à mesure que les fibres de ce végétal se dessechent ; quoique en Physique et en Histoire Naturelle, les plus petits faits sont souvent féconds en grandes conséquences, ces marques générales ne satisferont pas aisément tous nos lecteurs ; ils demandent des marques caractéris-

tiques qui indiquent dans le grand nombre des variétés d'especes de *champignons* naturels, les *bonnes*, les *douteuses* et les *pernicieuses* : connoissance bien importante.

On prétend qu'il y a certaines especes de *champignons* dont l'odeur a produit à des personnes une es-
pece d'épilepsie, et qu'une femme tomba dans une
maladie qui dégénéra en folie, pour avoir mangé des
champignons vénéneux. M. le Monnier rapporte dans un
des *Mémoires de l'Académie*, les accidens fâcheux arrivés
à toute une famille pour avoir mangé du *fungus mediæ*
magnitudinis cueilli dans la châtaigneraie de Cham-
bourcis. Il paroît que les symptômes produits si
promptement sur les fibres nerveuses, sont occasionnés
par des particules âcres et caustiques. Il est donc avan-
tageux de bien laver dans de l'eau, et encore mieux
dans du vinaigre, les *champignons* que l'on regarde
comme de bonne espece, parce que ces fluides en-
lèvent le peu de parties âcres qui pourroient être nu-
sibles. M. le Monnier a eu le même sentiment sur la
nature du *champignon*. M. de Necker emploie le procédé
suivant, pour distinguer les *champignons* nuisibles et
pernicieux. Il faut prendre la moitié d'un oignon ordi-
naire, dépouillé de sa pellicule extérieure; cette por-
tion sera mise en entier dans un vase de cuisine pour
être cuite sur le champ avec les *champignons*. Si la
couleur de l'oignon devient bleuâtre ou d'un brun
tirant sur le noir, c'est une marque qu'il s'en trouve
parmi eux d'un principe mal-faisant et délétère; il faut
alors se garder d'en manger. Si au contraire, après la
cuisson convenable, l'oignon conserve sa couleur,
telle qu'elle étoit dans son état naturel, on pourra
alors manger avec sécurité les *champignons*.

Nous l'avons dit, c'est en vain que des Savans et
amis de l'humanité, tels que M. Bulliard, etc. ont
essayé de semer l'alarme à l'égard du *champignon*....
On doit se méfier des *amanites*, poivrées, sanguines,
lâcheuses, rouges, molles, glutineuses. Si toutefois,
quelqu'un par ignorance, par gourmandise, par témé-
rité ou par peu de confiance dans ces sages préceptes,
avoit mangé des *champignons* empoisonnés, le meilleur
remède est d'abord d'avoir recours aux vomitifs,

pour débarrasser promptement l'estomac de ce poison. Si on n'en a point sous sa main de tels que l'on désire, comme la guérison ne dépend que de la promptitude du secours, on peut mettre du sel marin dans de l'eau tiède, en faire boire au malade quantité et coup sur coup : cette eau attendrit, dissout en quelque sorte le *champignon*, irrite l'estomac et provoque au vomissement. On doit faire succéder les minoratifs, les savonneux, les adoucissans, comme le lait et les cataplasmes émolliens, pour distendre les parties à l'extérieur. M. *Bourgeois* dit que pour émousser et envelopper la causticité des *champignons*, adoucir en même temps l'érosion et l'inflammation qu'ils produisent sur les membranes de l'estomac et des intestins, il faut faire usage, et à grandes doses réitérées, d'huile, des décoctions de racines et de semences mucilagineuses, des gelées de corne de cerf et d'ivoire, des dissolutions de gommés arabique et adragante dans l'eau de rose, après avoir fait précéder les émétiques et les laxatifs doux.

Les différens corps sur lesquels peuvent croître diverses especes de *champignons*, nous présentent des phénomènes dignes d'attention. M. *Méri* a vu à l'Hôtel-Dieu de petits *champignons* plats et blanchâtres, sur des bandes qui avoient été trempées dans l'oxicrat et ensuite appliquées sur les membres fracturés des malades. M. *Lemery* a observé le même phénomène. On a vu de même des *champignons* croître en vingt-quatre heures et parvenir à la grosseur du doigt, sur des bandelettes dont on enveloppoit les jambes d'un enfant rachitique, et sur lesquelles on assujettissoit des éclisses. M. *de Fougereux* a communiqué à l'Académie des Sciences une observation d'une autre nature, mais qui contribue encore à faire voir combien ce végétal singulier a de vertu productive, et combien il s'accommode aisément de toutes sortes de situations : il s'agit d'un *champignon* qui avoit pris sa croissance sur un autre, mais en sens renversé; en sorte qu'il y étoit adhérent par sa partie arrondie, et présentoit au dehors sa partie concave et feuilletée, surmontée d'un pédicule qui paroissoit très-net, et n'avoir jamais été attaché à aucun corps d'où il eût pu tirer sa nourri-

ture. Ces phénomènes singuliers donnent lieu de croire que les graines de *champignon* étant extrêmement fines, peuvent être aisément transportées sur différens corps, et qu'elles éclosent et deviennent sensibles dans les endroits où elles trouvent des sucs et un degré de chaleur propres à les faire paroître.

Il en est de même pour les *champignons* de cuisine. Les crottes de cheval ne renferment donc pas seulement les graines de ces *champignons*, mais elles ont aussi un suc et même une chaleur propre à les faire germer, de même que le suc qui se trouve dans la racine du *panicaut* lorsqu'il se pourrit, fait éclore le germe du plus délicat de tous les *champignons* (l'*orange*) qui naissent en Provence et en Languedoc; ainsi la mousse fait germer la graine des *mousserons*. C'est par la même raison que quelques especes de *champignons*, de *morilles*, d'*agarics* et d'*oreilles de Judas*, ne viennent qu'aux racines et aux troncs de certains arbres. D'autres, comme la *chanterelle*, la *davere*, viennent en pleine terre à l'ombre.

Nous allons, suivant notre plan ordinaire, présenter dans un tableau raccourci les diverses especes de *champignons* qui sont de quelque usage, et auxquels on peut appliquer une partie des choses que nous avons dites ci-dessus : on les connoitra mieux par contraste. Nous parlerons donc des *mousserons*, des *morilles*, des *truffes*, de la *ierre à champignon*, de la *vesse-de-loup* et de l'*oreille de Judas*.

M O U S S E R O N S .

MOUSSERON OU MOUCERON, *Fungus vernus, odorus, esculentus, pilcolo rotundiori*. C'est une petite especes de *champignon* qui croit au printemps dans les bois au milieu de la mousse, sous les arbres, même entre les épines, dans les prés; il en revient chaque année au même lieu d'où l'on en a tiré. On les reconnoît à leurs petits pédicules cylindriques, crépus, ridés à leur base, très-courts, qui soutiennent de petites têtes globuleuses, de la grosseur d'un pois ou d'une noisette, mais qui deviendroient beaucoup plus gros si on ne les arrachoit pas : ils sont garnis en dessous de

plusieurs sillons qui s'étendent du centre à la circonférence. Toute la substance de ces *champignons*, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est blanche, charnue, spongieuse, cependant ferme, agréable au goût et d'une bonne odeur; c'est pourquoi on les emploie dans les meilleures tables dans les sauces. Nos cuisiniers s'exercent à les présenter en ragoût sous toutes sortes de faces; et l'on nous offre à manger des croûtes aux *mousserons*, des *mousserons* à la crème; à la provençale, etc.

M O R I L L E S.

MORILLE à manger, *Boletus esculentus*, *rugosus*, *albicans*, *quasi fuligine infestus*, Pitt. Tournef. *Phallus esculentus*, Linn. 1642. *Fungus rugosus vel cavernosus*, sive *Morullius ex albo nonnihil rubescens*, J. B. C'est une espèce de *champignon* qui porte des graines. Ce *champignon* est de la grosseur d'une noix, quelquefois plus. Sa substance est charnue; son chapeau forme une espèce de tête ovale, conique, lisse en dessous, toute crevassée, et comme percée de trous; de sorte qu'elle ressemble très-bien à des rayons de miel. Sa couleur est d'un blanc un peu rougeâtre, ou fauve ou noire: la *morille* est concave en dedans, blanche et comme enduite d'une fine poussière. Le pédicule qui la soutient est blanc ou blanchâtre, creux et garni à sa partie inférieure d'espèces de racines menues et filamenteuses.

Quelques personnes distinguent quatre sortes de *morilles* à manger, par leur grosseur, leur figure et leur couleur. On trouve cette plante au printemps dans le Bois de Vincennes, dans la Forêt de Saint-Germain, dans la Vallée de Montmorency, et dans la plupart des prés, aux lieux herbeux, humides, etc.

Les *morilles* récentes ou seches, préparées de différentes manières, passent pour délicieuses. On les met dans différens assaisonnemens. Qui n'a ouï parler aux gourmands de *morilles* farcies, de *morilles* frites, de *morilles* à l'italienne, de *morilles* au lard, de pain aux *morilles* et de tourtes aux *morilles*? On fait un grand usage de crème aux *morilles* pour exciter à l'acte vé-

nérien , et disposer efficacement ceux qui en mangent à le satisfaire. Les Romains beaucoup plus voluptueux que nous , dit-on , faisoient aussi leurs délices des *morilles*. Néron appeloit ce genre de nourriture le *ragoût* ou *mets des Dieux* , *Cibus Deorum* , parce que Claude , dont il fut le successeur , empoisonné par des *morilles* , fut mis au rang des Dieux ; mais ces *morilles* , suivant *Suétone* , étoient farcies de poison , *Boleti medicati*.

T R U F F E S.

TRUFFE , *Tubera* , Matt. *Lycoperdon-tuber* , Linn. 1653. Il paroît que la *truffe* est regardée comme une espece de *champignon* , puisqu'on la range dans la classe des *Champignons* qui portent des graines. La *truffe* a la forme d'une masse charnue , informe , sans tige ni racine , presque ronde ou ovoïde , à surface raboteuse , odorante , noirâtre brune , quelquefois grisâtre , marbrée ou veinée ordinairement. Ce qui désigne une organisation , c'est que sa surface est ridée de tubercules pyramidaux qui s'ouvrent quelquefois en deux valves ; la matiere charnue est divisée en cellules pleines , lesquelles contiennent deux à quatre graines ovoïdes. Ainsi les graines sont enfermées dans la substance de la plante , comme dans les *vesses-de-loup*.

Lorsque les *truffes* commencent à naître , elles ne sont guere plus grosses qu'un pois : on dit qu'on en a vu quelquefois , mais très-rarement , qui pesoient jusqu'à une livre. La *truffe* naît et croît en certains lieux dans la terre , et ne paroît pas au dehors. Comme les cochons en sont fort friands , quand ils en trouvent en fouillant la terre , ils annoncent leur bonne fortune par des cris de joie : cette indiscretion avertit bientôt le Pâtre ; celui-ci aux aguets accourt , les écarte , les chasse à coups de bâton , et réserve cette trouvaille pour les tables où se trouvent des palais plus délicats. On reconnoît encore les endroits où elles sont sous terre , lorsqu'en regardant horizontalement sur la surface de la terre , on voit voltiger au dessus d'un terrain léger et plein de crevasses , des essaims de petites mouches qui sont produites par de petits vers sortis

dès truffes, et qui y avoient été déposés, par de semblables mouches, dans l'état d'œufs. C'est en Septembre et en Octobre que l'on fait la recherche des truffes. Communément on ne trouve point d'herbe dans les endroits où il y a de ces sortes de champignons : les pays chauds, les lieux secs et sablonneux, tels que certains lieux du Périgord, du Limousin, de l'Angoumois, de la Gascogne et particulièrement de l'Italie, sont les endroits où l'on en trouve. Il y en a de plusieurs especes ; mais les plus excellentes sont de moyenne grosseur, bien nourries, dures, ayant beaucoup d'odeur, et une saveur particuliere qui est très-agréable pour bien des personnes. La Savoie produit une espece de truffe qui pèse quelquefois jusqu'à deux livres, et qui a exactement le goût de l'ail : ces especes sont agréables pour les personnes flattées de cette sorte de saveur.

On trouve dans les forêts épaisses et les montagnes escarpées d'Allemagne et de Hongrie, une espece de truffe de la grosseur d'une noix, d'un noir pourpré et d'une dureté moyenne, d'une odeur spermatique : c'est le *Boletus cervi* des Auteurs. On donne de grands éloges à ces truffes ; elles sont estimées aphrodisiaques, aussi s'en sert-on dans les remedes qui excitent aux plaisirs de l'amour.

PIERRE A CHAMPIGNON.

RACINE DE CHAMPIGNON, appelée improprement PIERRE A CHAMPIGNON, *Fungifer lapis*. La racine de champignon se trouve en différens endroits du royaume de Naples, et particulièrement dans la Pouille. Elle produit presque en tout temps de grands champignons blanchâtres, poreux en dessous, dont la tête qui est convexe, est soutenue par un pédicule d'environ cinq pouces de haut. Ce champignon est charnu, bon à manger, et fort recherché dans les pays où il se trouve. On transporte cette racine en différens endroits de l'Italie ; et on en a vu en France qui ont végété pendant quelques années, et produit des champignons. Elle est vivace et d'un volume assez considérable. Il y a des endroits où, quand cette racine *fungifere* ou ma-

trice fongueuse, est couverte d'un peu de terre, et ensuite arrosée d'eau tiède, elle produit des *champignons* au bout de quatre à cinq jours.

V E S S E - D E - L O U P .

VESSE-DE-LOUP, *Fungus rotundus orbicularis*, C. B. *Lycoperdon bovista*; Linn. 1653, et vulgare Pitt. Tourn. *Fungus ovatus*; *crepitus lupi*, Trag. Lon. *Fungus vesicarius*, aliis *Ovum lupinum*, Imp. C'est une espèce de *champignon* de l'ordre de ceux qui ne forment point de chapeau ni de chapiteau. C'est une substance fongueuse, globulaire, remplie d'une poussière organique. La *vesse-de-loup* est un *champignon* de la grosseur d'un œuf de poule, membraneux, et dont le pédicule n'est presque point apparent. Quand il est jeune, il est couvert d'une peau blanchâtre et cendrée, qui n'est point lisse, mais comme composée de plusieurs grains, renfermant une pulpe molle d'abord et spongieuse dans la suite. Lorsque ce *champignon* est arrivé à sa maturité, il est noirâtre; sa pulpe se dessèche, se convertit en une poussière d'un brun jaunâtre; si on comprime ou si on écrase ce *champignon*, il se creve, pète et jette une poussière impalpable, très-puante, en manière de fumée. Cette poussière examinée au microscope, paroît être une infinité de petits globules garnis d'une petite pointe. Ces globules sont, dit-on, autant de graines qui s'implantent dans la terre et reproduisent la plante. Selon M. de Bauvois, ce sont les attributs mâles de cette plante.

Cette espèce de *vesse-de-loup* croit aux environs de Paris: on en voit une espèce sur les Alpes qui croît de la grosseur de la tête. Ce *champignon* pris intérieurement, est un dangereux poison; mais employé à l'extérieur, c'est un excellent astringent. En Allemagne, tous les Barbiers ont de ces vieux et grands *champignons* qu'ils font sécher. Ils les réduisent en poudre, cette poudre jetée sur les plaies, arrête le sang, dessèche les ulcères purulents, et arrête les hémorroïdes. On ne doit point manier ni employer ce *champignon* sans précaution, parce que sa poudre lancée dans les

yeux produit de grandes ophthalmies, ou inflammations des yeux (a).

O R E I L L E D E J U D A S.

OREILLE DE JUDAS OU CHAMPIGNON DE SUREAU ; *Agaricus auricula formâ*, Pitt. Tourn. Espece de *champignon* ainsi nommé parce qu'il a la figure et souvent la grandeur de l'oreille d'un homme. C'est une substance membraneuse, ferme, épaisse, coriace, arrondie ou elliptique, concave, ridée, remarquable par des plis qui ressemblent en quelque sorte à ceux de l'oreille de l'homme, grisâtre et comme velue en dessous. Il croît particulièrement sur le sureau qui fournit à ce *champignon* le suc qui lui est propre pour le faire paroître. On en fait usage, écrasé et appliqué extérieurement, comme d'un résolutif, pour les tumeurs et les inflammations de la gorge. Nous avons vu à Rouen des Médecins en donner en gargarisme pour laver la

(a) M. de Muller a observé une explosion particuliere dans quelques especes de *clavaires* et de *lycoperdons*, parvenues à l'état de maturité ; et il ne pense pas que cette explosion, produite, ou par l'agitation de l'air, ou par l'attouchement de quelques corps étrangers, ou par un mouvement propre et très-élastique, se fasse sans aucun dessein et par hasard. MM. *Micheli*, *Haller*, *Gleditsch* et autres, ont remarqué dans certaines especes de *clavaires* une éruption ou une exhalaison fort élastique. M. de Muller l'a observée aussi, et même dans les *clavaires rougeâtres*. Si l'on porte la main avec précaution sur cette espece de *clavaire*, on apperçoit aussitôt une légère vapeur qui s'émane de la superficie, et qui s'éparpille dans l'air comme la fumée ; et après la premiere sortie de cette poussiere, une seconde émanation ne paroît qu'au bout d'un certain temps. Une autre espece de *clavaire* qu'on peut appeler *mortier*, (parce que ce *champignon* fait l'office du mortier qui lance des bombes ; c'est un globe sans tige, qui s'ouvre en dessus, en étoile, ou par un trou simple, et sortant d'une enveloppe qui s'ouvre irrégulièrement) s'ouvre dans des temps humides et pluvieux, et lance une balle de couleur livide qui parcourt une parabole, comme *Micheli* l'a remarqué ; c'est le *Carpobolus* de cet Auteur. La poussiere qui s'exhale des *clavaires rougeâtres* se fait par secousse et par interruption, tandis que dans les *clavaires plissées* elle s'évapore pendant un long intervalle de temps. M. de Muller prétend que la *clavaire rouge* doit son origine à un insecte putréfié. *Buxbaum* a donné une figure qui représente cette plante avec l'insecte d'où elle est sortie. Cette merveille est dans le cas de la *mouche-végétante*. Voyez ce mot. Cette plante, digne de pi-

gorge dans l'angine : on faisoit alors bouillir ce *champiignon* dans du lait. On dit *Auricula Judæ*, *valgè Fungus ad sambucum*, Trag., parce que ce *champiignon* a la figure d'une oreille, et qu'il se trouve attaché au sureau, arbre (suivant la remarque de *Lemery*) où Judas se pendit après avoir trahi le Sauveur du monde.

Nous avons parlé de l'amadouvier et de l'agaric aux articles *Agaric* et *Agaric de chêne*. On peut consulter les deux volumes avec figures in-4.^o que le Docteur *Schæffer* a publiés sur les *champiignons*.

CHAMPIGNON de Malthe, *Cynomorium coccineum*, Linn. *Fungus typhoides coccineus (verrucosus)*, *Melitensis* aut *Liburnensis*, Auctor. Cette plante, qui croit dans l'isle de Malthe, la Sicile, la Mauritanie et à la Jamaïque, est fort singulière; elle a l'aspect d'un *champiignon*, le port d'une *clavaire* simple; cette plante est parasite des racines, à la manière des clandestines, des orobanches, etc. Elle devient solide et comme

quel la curiosité des Naturalistes autant par sa beauté que par sa rareté, prend naissance sur les feuilles pourries du bois de hêtre. *Vaillant* et *Michell* en ont donné une fort bonne description. *M. Muller* dit avoir observé le premier que la tête (ou le chapeau) des *clavaires rougeâtres* est tapissée de petites cellules remplies de vers blancs, fibreux et microscopiques, et qui, sortis de leurs cellules, se meuvent, étincellent, et enfin se réunissent en représentant l'image d'une toile parfaite mais cotonneuse. Ce détail n'explique pas l'origine ou la reproduction du *champiignon* en question.... Que signifient ces fils délicats, ces corpuscules étincelans qui paroissent sortir de ces plantes? Est-ce de la poussière, de la graine, ou une collection de petites plantes? Le microscope ne nous apprend rien de positif là-dessus. Sont-ce des vers ou des animalcules d'une nature inconnue? Peut-on attribuer à une végétation des plus actives la métamorphose de ces atomes en fils d'une certaine longueur, ou à des animalcules qui se développent extraordinairement en peu de temps? D'où vient que ces atomes, sortis des *clavaires rougeâtres*, forment une toile cotonneuse dans leur chute, et pourquoi ces corpuscules transparents ne sont-ils sujets à aucun changement? Et quand ces fils tombent en corruption, en naît-il des *lytoperdons* ou *clavaires* de couleur rougeâtre? Toutes ces observations sont autant de questions qu'il est assez difficile de résoudre. Tel est le langage de *M. Muller*, qui finit ainsi son observation : *Dans l'étude de la Nature, on peut nous comparer à de petits enfans qui commencent à ouvrir les yeux : nous voulons parler beaucoup, et nous ne faisons que bégayer.* (*Journal de Physique, Décemb. 1779.*)

ligneuse lorsqu'elle se desseche. Réduite en poudre et prise à la dose d'un scrupule, dans du vin ou du bouillon, elle agit avec succès dans les hémorragies, les pertes, le flux de sang, la dysenterie, etc. Elle passe pour être très-astringente.

CHAMPIGNON MARIN. Nom qu'on donne à un animal marin de couleur rouge, qui n'a point de sang, et qui se voit dans l'Isle de Cayenne et ailleurs. On le donne aussi à deux autres productions : l'une est un *Zoophyte*, une espece d'*Anémone de mer*. Voyez ces mots. L'autre est un *Polypier* de la nature des *Madrépores*, lamelleuse, pierreuse, ordinairement arrondie et conique, convexe d'un côté et concave de l'autre. Leur face convexe est feuilletée, et les lames sont minces, larges, plus ou moins dentelées, partant d'une fente ou sillon assez profond qui est au sommet, et allant aboutir en droite ligne à la circonférence, où elles se replient pour remonter au sommet de la partie concave. Ce polypier est quelquefois oblong et peu conique; ses lames sinueuses sont entrecoupées; ce qui lui donne un aspect chatoyant. On l'appelle *champignon limace*. Si les lames sont radiées, on lui donne le nom de *taupe marine*, et celui de *chenille marine* quand le *champignon* est courbé de façon à imiter une chenille pliée en deux dont la tête et la queue se rapprochent. En général ces polypiers sont semblables pour la figure à un *champignon* dépouillé de la peau qui couvre ses feuillet cellulaires, ou dont la partie inférieure seroit en dessus. Le *champignon de mer madrépore* est très-dur. Les plus grands qui ont quelquefois une forme conique, pourroient couvrir la tête; aussi les appelle-t-on *bonnets de Neptune*. Voyez ce mot et celui de FONGIPORE.

CHAMPSAN. En Egypte, c'est le *Crocodile*. Voyez ce mot. En certaines Provinces de la Turquie, on l'appelle *kimsak*.

CHANCELAGUE, *Chancelagua*. C'est le *Canchilagua* ou *Cachin-lagua* du Chili, ou le *Canchalagua* des Indes Espagnoles. Plante que l'on regarde comme une espece de *petite centaurée* à fleur de couleur pourpre, et qui croît en abondance à Guayachili dans le Pérou, où on en récolte une grande quantité; on en trouve aussi

aux environs de Panama. Elle s'éleve à la hauteur d'un pied : ses tiges sont rameuses, coudées ; sa racine est insipide, ligneuse ; la tige anguleuse ; les feuilles sont conjuguées, et au sommet des rameaux. La fleur a un calice tubuleux, échancré en cinq parties longues et pointues ; la corolle est monopétale et de couleur pourpre, infundibuliforme ; l'ovaire se change en deux capsules oblongues, en partie cylindriques, unies et striées, et qui renferment dans la maturité du fruit, quantité de petites semences de couleur obscure et d'une saveur fort amère. On estime cette plante apéritive, emménagogue, un excellent fébrifuge et très-antivermineuse, prise en substance à la dose d'un demi-gros. Prise en infusion théiforme, et en grande quantité, elle purge, et est sudorifique. Cette infusion doit être prise la plus chaude possible. Quand le malade a pris ce remède, on le couvre bien et on le fait suer. On en fait aussi des gargarismes pour les maux de gorge. Le goût de cette plante est amer comme celui de la centauree, et son infusion a l'odeur aromatique du baume du Pérou.

M. de Bougainville nous a donné un paquet de cette plante. Elle ressemble assez à notre petite centauree d'Europe ; elle est un peu moins haute.

CHANNE, *Channa Hiatula*, Salv. Charlet. Poisson qui paroît n'être qu'une variété de l'hépaté. Voyez ce mot.

CHANTERELLE. Nom donné à une espèce de champignon jaunâtre, que l'on trouve en Juillet et Août dans les bois et les prés secs. Il est bon à manger, et a une odeur agréable. *Fungus angulosus et velut in laciniis dissectus*, Bauh. Pin, 371. *Agaricus cantharellus*, Linn. Voyez maintenant l'article CHAMPIGNON.

CHANTRE ou CHANTEUR. Voyez POUILLOT.

CHANVRE CULTIVÉ, *Cannabis sativa*, C. B. Pin. 320, Linn. 1457. C'est une plante annuelle des plus utiles, dont il y a deux espèces individuelles, par rapport au sexe : l'une porte les fleurs mâles ou étamines ; l'autre porte la graine.

La tige de ces plantes est droite, obtusément quadrangulaire, velue, rude au toucher, ordinairement simple, creuse en dedans, haute de quatre à six pieds.

couverte d'une écorce qui se partage en filets. Ses feuilles naissent sur des queues opposées deux à deux ; elles sont divisées jusqu'à la queue en quatre , cinq , ou en un plus grand nombre de segmens étroits , d'un vert foncé , rudes , et d'une odeur forte ; (les especes de folioles ordinairement toutes dentées sur les individus femelles ; quelquefois les deux folioles extérieures sont très-entieres dans les individus mâles.) L'espece qui porte les étamines ou la fleur , et qui est l'espece fécondante , est appelée improprement par les gens de la campagne , *chanvre femelle* ; et ils nomment l'autre espece qui porte les fruits , *chanvre mâle*. En changeant cette fausse application des noms , on retrouve la vérité. Ainsi le *chanvre* est une plante à fleurs incompletes et dioïques , c'est-à-dire , que les sexes sont séparés sur des pieds différens ; de sorte que les individus sont , les uns mâles et les autres femelles.

Dans les individus mâles , les fleurs sortent des aisselles des feuilles sur un pédicule chargé de quatre petites grappes placées en sautoir , composées d'étamines. Les fruits naissent en grand nombre le long des tiges sur les individus femelles ; sans aucune fleur qui ait précédé : ils sont composés de pistils , enveloppés d'une capsule membraneuse. A ces pistils succedent des graines arrondies , lisses , qui contiennent une amande blanche , douce , huileuse , et d'une odeur forte. Cette graine porte le nom de *chenevis*. Cette plante , selon *Linnaeus* , croit naturellement dans la Perse ; mais on la cultive beaucoup en Europe , elle s'y est presque naturalisée , sur-tout en Italie , en Piémont , en Suisse , en France , etc.

On sème du *chanvre* dans presque tous les pays , à cause des filamens que l'on retire de ses tiges , et dont on fait des toiles plus ou moins belles , suivant la nature du terrain où le chanvre a crû , les préparations qu'on a données à la terre , la bonté de la graine , le temps de la récolte , et la maniere dont on le prépare. On en fait aussi des voiles pour les vaisseaux , et des cordes , dont l'utilité dans l'emploi de nos machines et pour la Marine , est aujourd'hui connue de toutes les nations.

Un objet si intéressant a attiré les yeux de plusieurs

Observateurs très-intelligens et très-industrieux. MM. *Dodart*, *Duhamel* et *Marcandier*, nous ont donné des *Traité*s remplis d'expériences et de vues intéressantes sur cette matière. On trouve aussi dans un *Mémoire de la Société d'Agriculture de Berne*, d'excellentes instructions sur la culture du *chanvre*. L'Auteur de ce *Mémoire*, dont nous allons extraire l'essentiel, avoit étudié les Ouvrages des Auteurs précédens.

Quoique le *chanvre* croisse à peu près par-tout, les terrains qui lui conviennent le mieux sont les terres grasses et humides. Comme il supporte mieux le froid que le chaud, il réussit mieux aussi dans les pays du Nord et les lieux tempérés, que dans les pays chauds: il se plaît singulièrement sur les bords des rivières. On en sème, dit-on, assez en France, pour que ce royaume soit en état de se passer des étrangers à cet égard. On voit cependant dans le nouveau volume de la *Société d'Agriculture de Bretagne*, qu'elle fait des plaintes amères de ce que Sa Majesté tire du Nord la plus grande partie de ses approvisionnemens en *chanvre*. Quelques personnes prétendent, que la supériorité du *chanvre* du Nord, a plus contribué que l'insuffisance de la Province à faire négliger ceux de la Bretagne; mais cette opinion est démontrée très-fausse, puisque, suivant les expériences de M. *Duhamel*, les *chanvres* de Riga ont donné moins de premier brin par quintal, que les *chanvres* de Lannion. De plus, on observe dans la Marine, que le *chanvre* de Riga pourrit plus promptement que celui de Bretagne. Dès qu'on favorisera cette branche importante de commerce, le cultivateur, travaillant à l'envi dans un climat favorable, en fera d'abondantes récoltes, qui suffiront bientôt au besoin d'une partie de la navigation commerçante. On en cultive en Angleterre, mais pas assez pour fournir la Marine de Sa Majesté Britannique: il en est encore de même à l'égard des Provinces-Unies. Si à l'Amirauté d'Amsterdam; (ville où les Hollandois ont leur plus grand magasin pour la Marine) l'on voit tant de *chanvre*, il n'est point totalement de leur crû; quoique leur sol soit très-convenable à la culture de cette plante, ils en tirent de leurs voisins, et sur-tout de Riga.

Il est essentiel, avant de semer le *chanvre*, d'avoir bien préparé la terre par des engrais, par des labours multipliés. C'est une excellente méthode, lorsqu'on laboure la terre pour la première fois, que d'entasser les gazons et de les brûler; ils fournissent, par ce moyen, un sel propre pour la végétation. On doit choisir pour semence, de la graine d'une couleur obscure qui marque sa maturité, de l'année précédente; car plus vieille, elle ne vaut rien. On doit la semer en Avril, plutôt ou plus tard, suivant le climat et la saison. Dans les terres grasses, on sème plus épais que dans les terres seches et maigres: il faut que la semence soit mise très-profondément en terre, bien recouverte, et la défendre jusqu'à ce qu'elle soit levée, contre les oiseaux qui en sont fort avides.

Le *chanvre* leve fort vite dans une terre mouillée; c'est le contraire dans une terre seche, à moins que l'art ne vienne à son secours. S'il leve rare, il est à craindre que l'herbe ne l'étouffe; dans ce cas il faut arracher les mauvaises herbes: mais dès que le *chanvre* est plus grand que l'herbe, il l'étouffe en la privant d'air. En Angleterre, où on cultive le *chanvre* pour faire des cordages et des toiles grossieres pour les voiles, lorsque la graine est levée, on arrache beaucoup de *chanvre*, en sorte qu'il reste un pied de distance entre chaque tige: la plante ainsi isolée, prend plus de nourriture, jouit davantage des influences de l'air, devient plus grosse, et donne par conséquent des fils plus gros. Lorsqu'on cultive le *chanvre* pour en faire des toiles d'un usage ordinaire, on le laisse lever épais; par ce moyen, les tiges plus fines et plus pliantes, donnent des fils plus fins. Le fil que l'on tire du *chanvre* fin, est aussi fort que celui du *chanvre* grossier.

Vers le mois de Juillet, lorsqu'on apperçoit que le *chanvre*, que nous avons appelé *mâle*, et que les Paysans nomment *femelle*, commence à devenir jaune vers le haut, et blanc vers la racine, et qu'on voit tomber les fleurs à étamines; dès qu'on juge que la poussiere de ces étamines, presque toute dissipée, a eu le temps de féconder le fruit, il faut alors arracher ce *chanvre mâle* brin à brin; il ne pourroit rester plus.

long-temps sur pied , sans préjudice : si on l'arrachoit trop tôt , la graine ne seroit point fécondée ; on ne trouveroit que des grains vides et trompeurs. On n'arrache le *chanvre femelle* qu'un mois après , ou même plus. Après avoir arraché le *chanvre* , on le lie par faisceaux , on le dispose la tête en haut , afin que le soleil le fasse sécher. On le bat ensuite pour en tirer la graine : celle qui se sépare facilement , est la meilleure et la plus propre pour la semence.

La Nature offre quelquefois des tiges de *chanvre* d'un accroissement considérable. Nous en avons vu une , femelle , haute de dix pieds et demi ; son plus grand diamètre étoit de deux pouces : cette tige , et une autre moins forte , produisirent un nombre incroyable de graines ; on a dit 183,500.

Préparation du chanvre.

Lorsque le *chanvre* a été arraché , il faut le faire rouir. M. Marcandier juge qu'il est plus avantageux de faire cette opération lorsque le *chanvre* est encore vert , et que les suc circulent encore , que d'attendre qu'il soit sec ; car il a observé que , lorsqu'il pleut sur du chanvre à moitié sec , la pluie le tache et le noircit : d'ailleurs , suivant cette méthode , il ne faut que trois ou quatre jours pour le faire rouir ; au lieu que si on le laisse sécher auparavant , il faut huit ou dix jours.

Pour faire rouir le chanvre , on doit le mettre dans une mare d'eau exposée au soleil (ce lieu s'appelle *routoir* ou *rutoir*). Après avoir coupé la tête et les racines qui sont inutiles , on l'entasse en bottes , et on le charge de pierres , afin qu'il plonge dans l'eau.

La police doit veiller à ce qu'on ne fasse point rouir le *chanvre* dans des eaux courantes ; car l'eau dans laquelle on macere le *chanvre* , produit une écume , d'où s'échappe un gaz acide , et devient si puante , que c'est un très-dangereux poison pour ceux qui en boivent ; et les antidotes les plus excellens , donnés à temps , ont bien de la peine à y remédier. Cependant en Basse Bretagne , où l'on regarde le *chanvre* comme une matière de première utilité , parce que la

sûreté

sureté de la plupart des vaisseaux, et même des barques qui font le cabotage, dépend de leur bonne qualité, on ne balance point à rouir dans des eaux courantes les *chanvres*, qui en chassent tout le poisson, et sur-tout le *saumon*.

D'autres font rouir leur *chanvre*, en l'exposant sur le pré, à la rosée et au soleil. Le but de l'opération que l'on appelle *rouissage*, est de dissoudre une substance glutino-gommeuse qui attache, non-seulement à la partie ligneuse de la tige, mais entre elles, les fibres de l'écorce, afin qu'on puisse les séparer plus facilement. L'eau, soit celle de végétation, soit celle d'une mare, etc., excite dans la gomme un mouvement fermentatif qui la décompose, tandis que l'expansion qui en est l'effet, déchire et détruit les vésicules du tissu cellulaire, dans lesquelles cette gomme est contenue. Si on laisse le *chanvre* rouir trop long-temps, il se pourrit, et le fil en est plus foible. S'il y reste trop peu, on ne peut pas le séparer : l'expérience seule apprend le temps qu'il faut l'y laisser. L'eau, la température de l'air, le *chanvre* même, y apportent de la différence, suivant les Observations de M. *Duhamel*. Cet Académicien a trouvé, 1.^o que le *chanvre* étoit plutôt roui dans une eau dormante que dans une eau courante, dans une eau trouble que dans une eau claire; 2.^o qu'il est plutôt préparé dans un temps chaud, que dans un temps froid; 3.^o que le *chanvre* qui a crû dans une terre légère, qui a toujours eu assez d'humidité, qui a été cueilli de bonne heure, se rouit plus vite que celui qui a crû dans une terre forte et dans des lieux secs. On dit que le *chanvre* qui demande le moins de temps pour être roui, vaut mieux, parce que le fil en est plus fort.

Comme le *chanvre femelle* reste plus long-temps en terre, qu'il reçoit plus de nourriture, le fil qu'il donne est plus grossier et plus fort : le *chanvre mâle*, qu'on cueille le premier, donne des fils plus fins, et est le plus estimé pour faire de la toile.

Lorsque le *chanvre* a été bien roui, on le lave et on le fait sécher, les uns au soleil, les autres dans un séchoir. Il s'en élève alors une vapeur forte, inébriaute, et très-stupéfiante, dont on doit toujours se méfier

quand on le desseche dans un lieu fermé ou peu aéré. Le chanvre ayant été ainsi préparé, les filamens ou fibres longitudinales, se détachent aisément, et on les sépare de la partie ligneuse, en le *teillant*, c'est-à-dire, en rompant le bout d'un tuyau, et en tirant d'un bout à l'autre l'écorce qui est autour. Cette opération, usitée dans certains pays, est très-longue. Le plus communément on l'*espade*, c'est-à-dire, on le broie sous une machine faite exprès, et que l'on appelle *macque*; de cette maniere, on fait beaucoup plus d'ouvrage en bien moins de temps. La *Société d'Agriculture de Bretagne* se propose d'examiner par l'expérience, si la *macque* ou *broie* de Livonie, dont M. de Choiseul a fait venir un modele, et qui differe un peu de la nôtre, ne lui est pas préférable, comme on le conjecture par l'examen de sa structure, qui paroît propre à détruire moins les filamens du chanvre, lorsqu'on le macque. Par l'opération de la macque, le fil se détache de la chenevotte, qui pour lors, est réduite en poussiere. La filasse, quoique ainsi préparée, contient encore beaucoup de parties étrangères, dont il faut la débarasser. Pour cet effet, les uns la battent; d'autres la pilent dans des mortiers de bois; d'autres, comme dans certains endroits de la Livonie, la font passer sous un grand rouleau fort pesant, mu par le moyen d'une roue à eau, et qui roule sur une table ronde avec une extrême rapidité. Les fils du chanvre qui a passé sous cette machine, se divisent et se séparent mieux que par la premiere opération. L'inconvénient de cette méthode, est qu'elle fait beaucoup de poussiere, ce qui occasionne aux ouvriers des maladies très-dangereuses.

Après que le chanvre, par ces premieres opérations, a été dépouillé de la partie ligneuse, on le passe successivement sur des especes de peignes de fer, gros d'abord, et ensuite sur de plus fins: par cette manœuvre, le chanvre acquiert de la douceur, de la blancheur et de la finesse.

Lorsque le chanvre a été assez long-temps dans l'eau, pour que l'écorce qui est toute composée de fils, puisse se détacher aisément, cette écorce, encore dure et élastique, ne paroît pas propre à produire des fils assez

ainsi. M. Marcandier, après des expériences réitérées, et faites avec une intelligence suivie, qui suppose beaucoup de sagacité et de zèle, est parvenu à lui donner facilement et sans frais, toutes les bonnes qualités qui lui manquoient, et à épargner beaucoup la peine et la santé des ouvriers, tant est grand l'empire de l'art sur la Nature. Quand le *chanvre* a reçu la première préparation d'être teillé ou broyé, et qu'il est réduit en filasse, il propose de prendre la filasse par petites poignées, de les mettre dans des vases remplis d'eau, et de les y laisser plusieurs jours, ayant soin de les frotter et de les tordre dans l'eau, sans les mêler. Cette opération est comme une seconde espèce de rouissage; le *chanvre* se décharge de sa gomme la plus grossière: on le tord, on le lave bien à la rivière, puis on le bat sur une planche, et on le lave encore de nouveau. On reconnoît que le *chanvre* est purgé de sa crasse, lorsqu'il a un œil clair. Les parties du *chanvre* se séparent alors, se nettoient et paroissent aussi belles que si elles avoient passé par le *séran*: on le tord, et on le fait sécher sur des perches.

Le *chanvre* préparé par cette méthode, paroît composé comme d'autant de fils de soie. Plusieurs expériences ont appris que, par cette opération, le plus mal-propre et le moins prisé peut acquérir des qualités qui l'égalent à celui qui est regardé comme le plus parfait. Après cette opération, on remet le *chanvre* au *séran*, pour en retirer les fils les plus fins: on n'est plus obligé de le battre autant; la matière se travaille plus facilement, et l'ouvrier n'est pas tant exposé à cette poussière si dangereuse dont nous avons parlé.

Le *chanvre* ainsi préparé, égale le plus beau *lin*, et ne donne qu'un tiers d'*étoupes*. Cette étoupe, qui jusqu'ici n'avoit été employée que par les Cordiers, donne une matière fine, blanche et douce, dont on n'avoit point encore connu l'usage. On en fait, en la cardant, une ouate qui vaut mieux que les ouates ordinaires: on peut même, en la filant, en faire de très-bon fil. Si on mêle ces étoupes avec parties égales de laine, on en peut fabriquer des ouvrages de bonneterie, de draperie; mêlée avec du coton, on en peut fabriquer d'autres ajustemens ou meubles. La soie

de chanvre préparée par M. Marcandier, peut être blanche et teinte en diverses couleurs, pour les ouvrages de tapisserie, de broderie, des étoffes, etc. Tels sont les avantages du chanvre. On peut dire, à la gloire de M. Marcandier, qu'il a simplifié et rectifié la méthode concernant l'économie champêtre de cette plante et les manufactures qui l'emploient. Les nations étrangères ont couronné M. Marcandier, en adoptant sa méthode. M. le Prince de Saint-Sévere a aussi donné la manière de faire le chanvre fin et aussi beau que celui de Perse. Sa méthode consiste à mettre au fond d'une cuve de bois, de petites bottes de chanvre peigné et lavé, et de verser dessus ce chanvre, qui est couvert d'une toile, une lessive chaude, bouillante, et composée d'eau, de soude pulvérisée, et d'un peu de chaux aussi en poudre. Si le chanvre se divise en petits filamens comme de la toile d'araignée, on le retire; sinon, on retire la lessive qui s'est filtrée, on la fait chauffer de nouveau, et on réitère l'opération. Ensuite on lave bien le chanvre dans l'eau claire, puis on le passe dans une eau de savon bouillante, et enfin on le lave bien jusqu'à ce que l'eau sorte claire, et on le fait sécher à l'ombre : alors le chanvre est fin et blanc.

M. Edouard Antill, Ecuyer à Philadelphie, a consigné dans le *Journal de Physique* de M. l'Abbé Rozier; *Supplément*, tome XIII, 1778, des Observations sur la manière de faire venir et d'accommoder le chanvre. Sa méthode de préparer la partie qui forme le fil, paroît plus simple que celle du Prince de Saint-Sévere : c'est aux Artistes à faire la comparaison de leurs effets. Celle de M. Antill, consiste à placer des bâtons de bois dans le fond d'une vaste chaudière, de façon qu'ils se croisent, afin d'empêcher le chanvre qu'on met dessus, de toucher la liqueur de lessive peu chargée : la lessive doit seulement atteindre le niveau des bâtons. Cela fait, couvrez la chaudière le plus exactement que vous pourrez : faites, pendant six ou huit heures, un feu modéré, pour que la lessive ne bouille pas : alors, éteignez le feu ; laissez refroidir la chaudière, qui doit toujours rester couverte ; c'est un moyen pour que la vapeur de la lessive puisse pénétrer entièrement le

chanvre. Tirez ensuite le *chanvre* ; tordez-le fortement , et faites-le bien sécher , suspendu dans un grenier , à l'abri du vent. Prenez-garde qu'il n'y ait plus d'humidité dans le *chanvre* lorsque vous l'empaqueterez pour le serrer , jusqu'à ce que vous vouliez vous en servir. C'est avec un battoir qu'on l'écrase et qu'on le brise sur une pierre ; ensuite on le passe par un peigne , premièrement gros , et ensuite fin. Cette opération doit se faire comme celle par laquelle on démêle les cheveux , commençant à les démêler par en bas , et s'élevant ensuite par degrés , jusqu'au sommet de la tête. La première étoupe fait de bonnes cordes ; la seconde , de la toile grossière pour les draps ; et le *chanvre* lui-même fait d'excellent linge. Notre Auteur dit que la même méthode d'étuvier , adoucit aussi extrêmement le *lin*.

Le *chanvre* , dit M. Prozet , contenant une matière résineuse , intimement unie à la partie gommeuse , le meilleur moyen d'en perfectionner et d'en accélérer le rouissage , est d'aiguiser l'action de l'eau , par celle de l'alkali caustique , ou de la chaux vive , des cendres bien cuites , qui remplissant toutes les conditions nécessaires au rouissage , procurent encore un plus grand avantage par la dissolution entière de la résine qui la met dans un état savonneux , soluble dans l'eau , et par une suite nécessaire , plus de blancheur et de finesse au *chanvre* ; car il paroît que c'est cette résine tenace qui , en adhérant fortement au *chanvre* , le salit et le colore ; il en est de même pour le *lin*. Il faut ajouter que l'intermede de l'alkali caustique étant un antiseptique , offre un moyen de prévenir l'odeur désagréable et les effets nuisibles du rouissage à l'eau pure et stagnante. M. Prozet préfère le rouissage à l'eau courante : tout est entraîné , dit-il , dans l'instant même que les substances s'alterent ; mais l'opération demande plus de temps.

Les feuilles de *chanvre* , sur-tout étant vertes , paroissent contenir une vertu enivrante et assoupissante. Quelques-uns mêlent la graine de *chanvre* avec les autres alimens , de même que l'orge ; mais elle remplit la tête de fumée , et si on en mange trop , elle excite le délire , comme fait la *coriandre*. Cette graine émulsive , bouillie

dans du lait, est utile pour la toux et la jaunisse. Quelques Auteurs l'ont donnée aussi pour un spécifique contre la gonorrhée, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'érections fréquentes et douloureuses. On en exprime encore une huile bonne à brûler, et qui est très-résolutive. On dit que si l'on donne de la graine de chanvre aux poules; elles pondront des œufs même au cœur de l'hiver; mais, comme on l'a très-bien observé, cette graine ordinairement les nourrit trop, et les rends stériles, en les faisant devenir trop grasses (a).

CHANVRE AQUATIQUE, est l'*Eupatoire* femelle bâtarde. Voyez EUPATOIRE.

CHANVRE DE CRETE, *Cannabina Cretica florifera*; Tourn. Inst. Corol. 52. Voyez CANNABINE.

CHANVRE DES INDES. Voyez ALOËS PITTE, et l'article BANGUE.

CHAOS. Les anciens Philosophes ont entendu par ce mot, un état de ténèbres, un mélange confus de particules de toute espece, sans forme ni régularité.

(a) On a consigné dans le *Journal de Physique*, Juillet 1782, une Lettre de M. le Comte de CZERNISCHEW, Vice-Président de l'Académie de Russie, etc. à l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg, sur l'inflammation spontanée d'un mélange de noir de fumée et d'huile de chenevis, enveloppé de toile. Il est essentiel de désigner la cause naturelle d'un effet qui, en plusieurs circonstances, a fait soupçonner, dans les Ports militaires, des personnes innocentes. Un mélange de trois livres de noir de fumée et d'une livre et demie d'huile de chenevis, de préférence la cuite à la crue, s'est toujours enflammé, dit M. de Czernischew, quatre à cinq heures après que la masse de mixtion a été enveloppée de la grosse toile végétale; le feu qui en sort est assez violent pendant plus de trois heures; l'eau ne l'éteint pas facilement: le chanvre sérancé uni à cette mixtion n'en retarde point l'inflammation. Puisqu'un tel mélange s'enflamme spontanément, il doit avoir occasionné nombre d'incendies dans les vaisseaux; car ce mélange destiné aux toiles à voiles, etc. s'est fait, non une fois, mais des millions de fois dans toutes les contrées de l'Europe. L'huile de chenevis cuite est cette huile réduite par la cuisson en vernis après avoir été mêlée d'une demi-once de minium par livre d'huile. La suie ou le noir de fumée de Russie est plus compacte, plus pesante que le noir de fumée d'Hollande ou d'Allemagne: l'un et l'autre se tirent des résidus de la poix aussi-bien que du bois de sapin résineux.

Les Naturalistes , les Sages du Paganisme , les Théologiens , etc. des premiers siècles , ont embrassé la même opinion : le *chaos* est pour eux le berceau de l'Univers ; ils rapportent l'origine du Monde à une masse informe et confuse de matières entassées pêle-mêle , et mues en tous sens les unes sur les autres. Des Philosophes Platoniciens , etc. admettoient dans le *chaos* plusieurs périodes et révolutions , comme des passages successifs d'un *chaos* dans un autre , jusqu'à ce qu'enfin , suivant eux , les lois du mouvement et les différentes combinaisons aient amené l'ordre des choses qui constituent cet Univers. *Burnet* assure , avec raison , que si l'on excepte Aristote et les Pythagoriciens , personne n'a jamais soutenu que notre planète ait eu de toute éternité la forme que nous lui voyons ; mais que , suivant l'opinion constante des Sages de tous les temps , ce que nous appelons maintenant le *Globe terrestre* , n'étoit , dans son origine , qu'une masse informe , contenant les principes et les matériaux du Monde tel que nous le voyons. *Moyse* , le plus ancien des Écrivains , représente aussi , au commencement de l'*Histoire Sacrée* , le Monde comme n'ayant été d'abord qu'une masse informe , où les élémens étoient sans ordre et confondus. Quelle description plus énergique peut-on avoir du *chaos* ? Le *chaos* , selon cet Auteur sacré , étoit une masse couverte d'eau.

Quoi qu'il en soit du *chaos* des Anciens et de son origine , il est constant que celui de *Moyse* renfermoit dans son sein toutes les natures déjà déterminées , et que leur assortiment ménagé par la main de l'Éternel , enfanta bientôt cette variété de créatures qui forment le tableau de l'Univers. Ainsi tout , jusqu'à ce temps , étoit demeuré engourdi dans la Nature : la scène du Monde ne se développa qu'à mesure que la voix du Créateur rangea les êtres dans cet ordre merveilleux qui en fait aujourd'hui la beauté. Ainsi , comme le disent MM. de *Marivetz* et *Gouffier* , dans leur savant Ouvrage intitulé , *Physique du Monde* : « Au commencement Dieu créa l'Univers ; il remplit l'espace , le néant perdit son empire : il fuit à la voix du Créateur. L'espace infini reçut dans son sein un fluide éminemment élastique qui en pénétra la vaste capa-

cité ; dans ce fluide , infini comme l'espace , le *Très-Haut* sema des sphères sans nombre : dans l'ordre de ces sphères , il y en eut de supérieures en volume et en masse : celles-ci furent destinées à en régir d'autres : elles occuperent des centres , et se partagerent l'empire de l'espace. L'*Eternel* dit à ces corps de tourner sur eux-mêmes : alors ils agiterent le fluide qui les entouroit ; ils lui imprimèrent leur mouvement. Les sphères plus petites , plongées et immobiles dans ce fluide , furent par lui emportées autour de celle qui devoit les régir ; celle-ci , par son mouvement de rotation , en frottant les molécules infiniment élastiques du fluide , y excita des vibrations (causes uniques du phénomène de la lumière). Ces vibrations , propagées dans l'espace entre des molécules contiguës , frapperent tous les globes qui y étoient suspendus , et les frapperent seulement par les parties de leurs surfaces tournées vers l'astre moteur. Ces surfaces solides répercuterent les molécules vibrantes , et de ce choc naquit une splendeur générale. Ces globes moteurs devinrent donc des soleils. Alors , la matière reçut le mouvement ; tout fut soumis à des lois physiques et mécaniques dans l'Univers ; le temps reçut sa mesure ; la lumière parut , et la Nature naquit. Alors tout ce qui devoit exister , tout ce qui devoit naître pour périr , tout ce qui devoit prendre des formes pour les perdre et pour en reprendre de nouvelles , reçut la loi qui régloit tous les instans et tous les événemens de sa durée. Une seule loi primitive née de la raison , c'est-à-dire , de l'objet et de la fin du système général , renferma les destinées de tous les possibles. Le même instant qui vit tout naître , vit tout s'agiter dans l'espace infini ; parce que le mouvement reçut l'ordre de se communiquer sans s'anéantir , de se ralentir sans s'arrêter ; parce qu'il n'y a pas un point dans l'espace où il ne s'étendit , et qu'à tous ces points il rencontra des ressorts toujours tendus , toujours propres à répercuter son action , etc. etc. » Tel est le précis du Système cosmogonique des Savans Auteurs de la *Physique du Monde*.
 T. II , p. 22.

CHAPEAU D'ÉVÊQUE , *Epimedium* , Tourn. 232 ,

et *Alpinum*, Linn. Plante qui croît aux lieux humides, dans les lieux ombragés et montagneux, en France. Sa racine, qui est vivace, se divise en plusieurs parties garnies de fibres en dessous. La tige de cette plante est droite, grêle, cylindrique, et s'éleve à la hauteur d'environ un pied. Les feuilles sont amples, larges, pointues comme celles du lierre, biternées, vertes, assez dures, légèrement dentelées tout autour et pétiolées. Les fleurs sont petites, de couleur variée, rougeâtres, jaunes, rayées de blanc, et à quatre pétales disposés en croix. Elles paroissent au commencement de Mai. A ces fleurs succèdent des gousses composées de deux parties, et qui contiennent des semences arrondies. On estime cette plante humectante et rafraîchissante.

CHAPON, *Gallus eviratus*. Jeune coq coupé, ou poulet mâle à qui on a ôté les testicules. Voyez à l'article COQ.

CHARAIGNE, *Chara*. Voyez GIRANDOLE-D'EAU.

CHARAMAIS ou CHARAMEI, *Ambela*. Arbre des Indes, grand comme un néflier, dont la racine est laiteuse : ses feuilles sont d'un vert clair, et semblables à celles du poirier. Son fruit, appelé *nilica-maram* à la Côte de Coromandel, est fort anguleux, d'une couleur jaune et d'un goût aigrelet. Il naît en grappe, et contient un noyau pierreux qui ressemble à une aveline. Les Indiens le mangent communément mûr ou non mûr, confit avec du sel pour exciter l'appétit : ils en mêlent aussi dans leurs sauces. Cet arbre croît dans les forêts et sur les montagnes éloignées de la mer en Canara, en Décan, en Perse et jusqu'en Arabie.

Les Canarins et les Décanois s'en servent, en y joignant du bois de santal, en décoction pour les fièvres : ils en broient la racine avec de la moutarde, et la font prendre aux asthmatiques. Ce remède purge violemment par haut et par bas : on en arrête l'effet trop violent avec la décoction de riz aigrie. C'est un de leurs médicamens les plus utiles.

CHARANSON. Voyez CHARENÇON.

CHARBON MINÉRAL, CHARBON DE TERRE ou HOUILLE, *Carbo petreus*. C'est une substance inflam-

mable, composée d'un mélange de terre, de bitume et quelquefois de soufre. Elle est d'un noir foncé, feuilletée, et sa nature varie suivant les endroits d'où elle est tirée. Cette matière, qui va au fond de l'eau, une fois allumée, conserve le feu plus longtemps, et produit une chaleur plus vive qu'aucune autre substance inflammable : l'action du feu la réduit ou en cendres ou en une masse poreuse et spongieuse, qui ressemble à des scories ou à de la pierre-ponce.

On distingue deux espèces et plusieurs variétés de *charbon minéral* : la première espèce est grasse, matte, médiocrement dure, d'un noir très-luisant, en lames petites, quelquefois cubiques, et on l'appelle *charbon carré*, souvent à grains légèrement arrondis, et assez cohérens entre eux : un tel *charbon* s'allume difficilement, mais donne une flamme claire, brillante, accompagnée d'une fumée fort épaisse ; c'est la meilleure espèce et la plus pesante. Tel est le *charbon minéral* à l'usage des forges.

Le *charbon minéral* de la seconde espèce est tendre ; friable, médiocrement pesant, se décompose à l'air et s'allume facilement, mais il donne une flamme peu vive et de peu de durée. Cette différence, qui provient de ce que celui de la première espèce est plus chargé de matière inflammable dans un certain état, a donné lieu à la distinction du *charbon minéral* en *charbon de pierre* ou *pérat* et *charbon de terre*. Le premier, plus bitumineux ou plus parfait, se trouve plus profondément en terre ; le second se rencontre presque à la surface ; ce qui est cause qu'il est souvent confondu avec des matières étrangères.

On appelle *charbon nerveux* celui qui se trouve mêlé à une espèce de schiste noir ou grisâtre : il est ordinairement rempli de points brillans ou parsemé de grains de pyrites. Cette sorte de *charbon minéral* est très-communé dans les mines de ce fossile, et nuit beaucoup dans tous les emplois qu'on fait du *charbon minéral*. Le *charbon-jayet* est uni, compacte, d'un œil terne et lisse.

Le *charbon chatoyant* ou à *iris*, est très-beau à l'œil : il est souvent orné de couleurs d'iris, ou gorge de pigeon, ou de queue de paon : il est très-léger ;

flambe très-bien , et à l'air libre il rend peu d'odeur.

Le *charbon frasier* est en petits morceaux , et quelquefois en poussiere.

Il y a des mines de *charbon minéral* dans presque toutes les Parties de l'Europe : le plus estimé se tire aux environs de Newcastle , et fait un objet de commerce très-considérable pour la Grande-Bretagne. Il s'en trouve en Ecosse une espece susceptible de prendre le poli à un certain point ; aussi en fait-on des boîtes et des boutons. Les Anglois le nomment *cannel-coal*. Nous conservons dans notre Cabinet une tabatiere faite d'un tel *charbon* , et que Sa Majesté le Roi d'Angleterre a daigné nous donner. Sur le couvercle de cette boîte le portrait du pere de ce Souverain est gravé dans le *charbon* même.

On a annoncé dans les papiers publics d'Angleterre la découverte d'un nouveau *charbon de terre* qui se trouve en Irlande : ce *charbon* ne donne point de fumée , mais jette à la ronde une flamme bleue et constante , fortement imprégnée de soufre , et qui reste suspendue au dessus en forme de nuage. Ce *charbon* se trouve en très-grande quantité dans des lits de marbre noir. On prétend qu'il a l'avantage de purifier l'air. Les habitans , voisins de ces mines , jouissent d'un atmosphere clair et net , tandis que dans les autres parties du Royaume on est continuellement enveloppé de brrouillards épais pendant l'hiver. Les habitans y jouissent d'une bonne santé , ne sont point attaqués de maladies chroniques. Le Docteur *Mead* disoit que si on faisoit usage de ce *charbon* à Londres , l'air s'y purifieroit , la Ville ne seroit plus couverte de vapeurs infectes , et que les maladies qui sont la suite de l'air épais qu'on y respire , disparoïtroient. L'usage de ce *charbon minéral* , sur les vaisseaux , seroit très-utile aux Marins , en procurant plus de salubrité à l'air qu'ils respirent sur mer , et les garantissant de la fumée dont tout le vaisseau est infecté , lorsque le vent la rabat dans le vaisseau.

Le *charbon minéral* est répandu dans toutes les Parties du Monde : on sait qu'à la Chine le *charbon de terre* est aussi commun et aussi connu qu'en Europe , et que de tout temps les Chinois en ont fait grand usage ;

parce que le bois leur manque presque par-tout. Il en est de même au Japon : le *charbon* qui se brûle à Pekin, s'appelle *moui*. On en connoît aussi des mines en Afrique et à Madagascar ; celles du Cap-Breton , de Cumana , de l'Isle de la Providence , du Canada ; sont désignées dans les Voyageurs ; enfin il y en a dans les terres de la Baie de Disko ; sur la Côte du Grœnland.

La France possède aussi une grande quantité de *charbon minéral* de la meilleure espece. Il y en a des mines en Auvergne , en Bretagne , en Normandie , en Hainaut , en Lorraine , dans le Lyonnais , dans le Forez , dans le Dauphiné , en Languedoc , etc. Celui de Château-la-Morliere en Forez , a communément les plus belles couleurs de l'iris ou de la queue de paon. On en trouve de semblable dans la mine de Saint-Hubert , près Saarbruck.

Les sentimens des Naturalistes sont partagés sur la formation et sur la nature du *charbon minéral*. Le sentiment le plus plausible , parce qu'il est fondé sur des observations , est celui qui attribue au *charbon minéral* , ainsi qu'aux différens bitumes , au jayet et au succin , une origine végétale. Les couches de *charbon minéral* sont ordinairement couvertes de grès , de pierres calcaires , d'argile et de pierres semblables à l'ardoise , sur lesquelles on trouve des empreintes de plantes de forêts , sur-tout de fougères et de capillaires , dont les analogues ne sont que peu ou point de notre Continent. Le *mur* ou *sol* est toujours composé d'une pierre plus dure que le toit. On voit des especes de *charbon minéral* , dans lesquelles on remarque la véritable texture des couches ligneuses. Le *bois fossile* , trouvé depuis quelques années en Allemagne , dans le Comté de Nassau , sembleroit prouver d'une manière convaincante la véritable origine du *charbon minéral*. A la surface de la terre se rencontre un vrai bois résineux , qui n'est certainement point de notre Continent. Plus on enfonce en terre , plus on trouve ce bois décomposé , c'est-à-dire , friable , feuilleté , d'une consistance terreuse ; enfin , en fouillant plus bas , on trouve un vrai *charbon minéral*. Il y a donc lieu de penser que par des révolutions arrivées à notre globe , des forêts de bois résineux ont été ensévelies

dans le sein de la terre , où au bout de plusieurs siècles le bois , après avoir souffert une décomposition , s'est changé en un limon ou en une matière terreuse , qui a été pénétrée par la substance résineuse que le bois contenoit lui-même avant sa décomposition , et ensuite a été minéralisée. Tel est le sentiment des Chimistes et des Naturalistes les plus accrédités. On nous permettra d'exposer nos réflexions sur la formation des bitumes en général ; elles sont le fruit de nos observations dans les différentes mines de *charbon* ou *houillères* que nous avons visitées pendant plus de douze ans.

C'est ordinairement dans les pays montueux et inégaux , et peu ou point dans les vallons ni dans les plaines , que se rencontrent les mines de *charbon*. On a , pour les reconnoître , des signes qui leur sont communs avec les autres espèces de *mines*. Voyez *ce mot*. Mais ce qui les caractérise plus particulièrement , c'est que dans le voisinage on découvre d'autres mines de *charbon* , ou des pierres chargées d'empreintes de *lonchites* et autres plantes du même ordre , qui ont flotté et été amenées de fort loin par les vagues , et ont été déposées sur la vase déjà précipitée à mesure que la mer ou les eaux des fleuves qui y abouchoient formoient ces dépôts successifs. Un autre indice est que pendant les fortes chaleurs de l'été l'air se trouve rempli de vapeurs et d'exhalaisons sulfureuses , et que le terrain est imprégné de bitume ou de matière alumineuse. On découvre ces mines à l'aide de la tarière , ou par l'examen des eaux qui viennent des montagnes où l'on soupçonne qu'il peut s'en trouver. Si le sédiment de ces eaux est noirâtre , ou si c'est une ochre jaune qui , séchée et calcinée , ne soit presque point attirable à l'aimant , ce sont des indices favorables.

Le *charbon minéral* se trouve ou par couches ou par veines dans l'intérieur de la terre. La trace de *charbon de terre* qui m'est le mieux connue , dit M. Genneté (*Connoissance des veines de houille* , etc. pag. 36 ,) est celle qui s'étend sous terre , en filant d'Aix-la-Chapelle par Liège , Hui , Namur , Charleroi , Mons et Tournai , jusqu'en Angleterre , en passant sous l'Océan , et qui , d'Aix-la-Chapelle , traverse

l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie. Cette traînée de veines est d'une lieue et demie à deux lieues de largeur, tantôt plus et tantôt moins. Ces couches varient dans leur épaisseur, qui n'est quelquefois que de deux ou trois pouces ; pour lors elles ne valent point la peine d'être exploitées : d'autres, au contraire, ont une épaisseur très-considérable, quatre, six, huit pieds, etc. On dit qu'en Scanie, près de Helsingbourg, il y a des masses de *charbon de terre* qui ont jusqu'à quarante-cinq pieds d'épaisseur. (Il n'est pas rare de trouver dans le milieu de ces veines de houille, des masses de pierre dure que les Mineurs appellent, suivant les cantons, *roches sauvages*, *failles*, *creins*, *nerfs* : ou ces masses préexistoient à l'arrivée du bitume terreux qui les aura englobées, ou bien elles auront été formées après l'intervention du bitume. Un retrait, un affaissement occasionne des fentes qui se trouvent soudées par la suite au moyen de pleurs lapidifiques. Au reste, les veines de *charbon* changent en pareille occasion de direction, et sont réputées dévoyées.) Ces couches ou veines, souvent superposées, suivent toujours une direction parallèle aux différens lits de pierre ou de terre qui les accompagnent et les séparent ; mais leur inclinaison varie au point de ne pouvoir être déterminée sans les avoir vues. On trouve des veines de *charbon* dont la direction (ou *allure*, comme disent les Ouvriers) est du levant au couchant, et l'inclinaison de plus de trente-six degrés à l'horizon ; quelquefois elles se relevent tout-à-coup, prennent une nouvelle direction ; rarement elles paroissent horizontales (*en plature*), mais elles décrivent une courbe en remontant jusqu'à la surface de la terre du côté opposé à la veine principale : elles montent et descendent ainsi dans des plans plus ou moins inclinés, c'est ce que les Mineurs appellent alors *veines en bateaux*. Les mines de *charbon* les plus profondes que l'on connoisse en Europe, sont celles du Comté de Namur, qu'on assure être fouillées à deux mille pieds de France. L'exploitation des mines de White-Haven est, dit M. Jars, très-étendue ; puisque depuis l'entrée les travaux sont ouverts pendant une demi-lieue, toujours en sui-

vant la pente de la couche; une partie des ouvrages où l'on travaille journellement, se trouve plus d'un quart de lieue entièrement sous la mer, et sans danger: les rochers qui sont entre l'eau et l'ouvrage ont plus de cent toises d'épaisseur. *Voyez maintenant l'article FILONS et celui de COUCHES DE LA TERRE.*

Considérant que les veines ou couches de *charbon* sont communément inclinées, paralleles entre elles, ainsi que les couches de matieres étrangères qui les accompagnent, (à White-Haven, près de Moresby, on compte vingt couches de *charbon* les unes au-dessus des autres), et ne se rencontrent point dans les montagnes primitives, mais dans les secondaires ou dans les terrains inégaux qui avoisinent celles-ci; d'après la position et la forme de ces couches, etc. nous sommes tentés de croire que le *charbon minéral* a pour base une terre devenue limo-argileuse qui a été déposée par versoir, c'est-à-dire, précipitée dans des méandres inclinés, que des révolutions locales avoient accidentellement préparés: des eaux chargées de terreau limoneux s'y précipitant, la terre s'en sera séparée et aura formé par juxtaposition les couches matrices du *charbon*; de là les feuilletis plus ou moins épais de cette espece de bitume terreux: la matiere inflammable minéralisée (qui est le bitume proprement dit), amassée dans des cavités qui avoisinent ces dépôts de couches matrices, et produite par la décomposition des arbres résineux, peut-être aussi des infiltrations des anciennes substances tourbeuses, terres savonneuses, en un mot des débris et résidus de ce nombre infini de végétaux nés plusieurs centaines de siècles avant nous, et chaque jour augmentés, multipliés, etc. etc.; ce principe combustible, dis-je, subissant une fermentation à l'aide des mélanges, se sera élevé comme au bain-marie, et aura passé, coulé, ou tout-à-coup ou en différens temps, par les crevasses, les méandres, en masquant et même pénétrant les couches matrices plus ou moins dures, et dont nous avons fait mention: c'est probablement ainsi que la plupart des *charbons de terre* ont été formés; dans ceux où l'on trouve des empreintes végétales, la terre en est limo-argileuse; et dans ceux où l'on trouve des empreintes animales,

soit de cétacées , ou de crustacées , etc. la terre en est limo-marneuse ; aussi cette dernière fait-elle effervescence avec les acides , et l'on peut faire une espèce de chaux d'un tel *charbon minéral* et calcaire ; ce qui se pratique à Alais , et dans plusieurs autres endroits du Languedoc : son bitume enflammé suffit pour sa calcination. Nous avons encore observé que le bitume qui rend noir le *charbon de terre* , n'a cette couleur que parce qu'il a touché immédiatement à la matière du feu. Sa consistance est due à la terre qu'il a pénétrée ; car si le bitume noir s'élevoit à nu dans les souterrains et se figeoit loin du foyer , il formeroit un bitume semblable à celui qui dégorge du fond des eaux , et produiroit ou l'asphalte ou le jayet , etc. C'est le degré de minéralisation , de concentration , d'évaporation , le voisinage ou l'éloignement du feu local , et la terre limo-argileuse , qui produisent des différences entre la pesanteur , la consistance , l'odeur et la couleur des bitumes : le *naphte* et la *pétrole* sont des espèces de bitumes fluides sans intermede terreux ; l'*asphalte* , le *jayet* , la *pissasphalte* que l'on peut nommer *goudron minéral* , (Voyez ce mot ,) semblent n'être que des bitumes épaissis par la coction , unis à une terre un peu sableuse , c'est le *Maltha*. Le bitume qui a pénétré la terre matrice du *charbon minéral* étoit dans l'état de *pétrole*. S'il n'a pas fait corps avec elle , il distille par les crevasses ou dégorge sur les eaux dans l'état de fluidité ; c'est la *Pétrole* même. En un mot , chacun de ces bitumes donne à l'analyse les mêmes produits. *Voyez chacun de ces mots.*

Nous venons de considérer la nature du *charbon de terre* , et ayant exposé nos idées sur son origine , nous croyons avoir démontré que sa formation est postérieure à la naissance des corps organiques , et même encore postérieure à leur destruction et à leur accumulation dans le sein de la terre ; nous avons parlé aussi de la direction , de la situation et de l'étendue de cette matière , qui , quoique originaire de la surface de la terre , ne laisse pas de se trouver enfoncée à de grandes profondeurs ; elle occupe même des espaces très-considérables , et se rencontre dans toutes les parties du globe , ainsi qu'il est exposé ci-dessus.

Lorsqu'on

Lorsqu'on a découvert une mine de *charbon*, on perce deux *puits* où *bures* qui traversent les couches supérieures et inférieures de la veine de *charbon de terre*. L'un de ces puits sert à placer une pompe pour épuiser l'eau, l'autre pour tirer le *charbon*. Ces *bures* servent aussi à donner de l'air aux Ouvriers, et à fournir une issue aux vapeurs dangereuses qui ont coutume d'infecter ces sortes de mines. Il y a deux especes de ces vapeurs ou exhalaisons pernicieuses, qui présentent des phénomènes différens et très-curieux. L'on nomme l'une *mouffete* ou *pousse*, et l'autre *feu brisou*. Voyez à la suite de l'article EXHALAISON, le détail de leurs phénomènes, et les moyens qu'on emploie pour se garantir de leurs terribles effets (a). Comme peu de personnes connoissent assez la méthode de dessécher les mines de *charbon* à l'aide de la vapeur de l'eau bouillante, nous conseillons de consulter la description de la Machine qui se trouve dans le sixieme volume des *Machines approuvées par l'Acad. Roy. des Sciences*. Consultez aussi l'*Art d'exploiter les mines de charbons de terre*, par M. Morand.

Les mines de *charbon* s'embrasent quelquefois d'elles-mêmes, au point qu'il est très-difficile et même impossible de les éteindre : c'est ce qu'on peut voir en plusieurs endroits d'Angleterre, où il y a des mines de *charbon* qui brûlent depuis un nombre d'années. La mine de Zwickau en Misnie brûle depuis plus d'un siecle. Près de Saint-Etienne en Forez, est, dit M. de Buffon (Hist. Nat. des Minéraux), une mine de *charbon* qui brûle depuis plus de cinq cents ans, auprès de laquelle on avoit établi une manufacture pour tirer de l'alun des récrémens de cette mine brûlée. Ces embrasemens sont causés, tantôt par l'approche des lampes des Ouvriers qui travaillent dans les mines et qui mettent le feu à des vapeurs inflammables qui en sor-

(a) Le charbon de bois, notamment la braise de Boulanger, allumé dans un petit réduit, exhale une vapeur qui suffoque et cause la mort à la personne et aux brutes qui la respirent. M. Gardane a consigné dans le *Journal de Physique*, Mars 1778, des Recherches sur la cause de ce genre de mort, et les moyens d'y remédier.

tent, *Voyez à l'article EXHALAISONS MINÉRALES*; tantôt l'embrassement spontanée est dû à la décomposition des pyrites qui s'y trouvent, *Voyez PYRITE*. Peut-être, en rapprochant cette dernière circonstance de celle de la formation des bitumes, etc. trouvera-t-on une explication très-naturelle de la formation des *volcans* et de la cause de certains *tremblemens* de terre.

Le *charbon de terre* est d'une très-grande utilité dans divers usages de la vie. On s'en sert pour le chauffage et pour cuire les alimens dans les pays où le bois n'est pas commun, comme en Angleterre et en Suede, à Paris, etc. Nous ne sommes peut-être pas éloignés du terme où ce bitume solide sera employé à consoler nos habitans de la négligence de ceux qui les auront précédés, à économiser le bois de chauffage pour leurs descendans. Plusieurs arts et métiers en font usage. Les Maréchaux, Serruriers, et en général tous ceux qui travaillent le fer, lui donnent la préférence à cause de la vivacité et de la durée de sa chaleur. On l'emploie dans les Verreries : on l'estime sur-tout pour cuire la brique et les tuiles. On s'en sert avec succès pour chauffer les fours à chaux et à plâtre ; et depuis quelque temps les Anglois ont trouvé le moyen de s'en servir dans le traitement des mines de fer. On l'emploie aussi pour la réduction des autres métaux. Il faut pour cela qu'il ne contienne que très-peu ou même point de parties sulfureuses, mais beaucoup de matière bitumineuse, *Wright dissert. de Ferro*. On peut dessoufrer, et charbonner la houille, en faisant cuire (brûler) le *charbon cru*, minéral, comme on brûle le bois pour faire du charbon ; cette méthode qui appartient aux Anglois, est la plus commode et la plus expéditive. Alors il est sec, spongieux, d'un gris noirâtre, plus léger, plus volumineux : tel est le *charbon minéral* préparé, épuré en grand, que les Anglois appellent *coadks* ou *coacks*, *cowkes* ou *cogkes*, ou *cinders*. Pour cette opération, on doit choisir le *charbon minéral* ; toutes les especes connues n'y sont pas propres : celle désignée sous le nom de *charbon nerveux*, est en général pyriteuse : un tel charbon ne peut être dessoufré, parce qu'il donne un charbon terreux, vitriolisé, et plus nuis-

sible encore que s'il n'avoit pas été épuré. Le *charbon jayet* est à peu près dans le même cas ; il n'est presque composé que de bitume desséché , et ne laisse après sa calcination , qu'une terre morte qui n'est plus d'aucun usage. Le *charbon à iris* , employé tout cru , est excellent pour des usages domestiques , parce qu'il brûle bien ; mais étant épuré il ne donne qu'un charbon foible , de peu de durée , qui se réduit en cendres. Il n'y a donc , à proprement parler , que le *charbon* qu'on appelle *charbon de maréchal* , qui est propre aux forges des Maréchaux et des Serruriers , auquel on puisse faire subir l'opération du dessoufrage avec succès. M. de Gensanne a donné un bon Mémoire sur le *dessoufrement* et épuration du *charbon de terre* , et sur la construction des fourneaux propres à cette opération , que l'on doit , pour l'économie , pratiquer dans le voisinage des mines de charbon même. L'art d'épurer et de dessoufrer le *charbon minéral* , pour le rendre propre au chauffage et à la fonte des mines , consiste , dit M. de Gensanne , à dégager ce fossile de deux substances également nuisibles dans ces sortes d'opérations , le soufre et le bitume , sans lui faire perdre sa qualité combustible ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que le soufre , quoique bien plus volatil que le bitume , ne s'en sépare que lorsque la partie bitumineuse s'en est dégagée ou qu'elle est consumée par le feu ; ce n'est qu'alors que ce charbon rend une vraie odeur de soufre. On reconnoît que le *charbon minéral* est cuit et bien épuré , aux marques suivantes. Ce n'est que vers la fin de l'opération (le dessoufrage) que l'odeur du soufre se fait sentir ; jusque-là le fourneau jette une fumée noire et épaisse qui rend une forte odeur de bitume ou d'asphalte en combustion , qui dure jusqu'à ce que la partie bitumineuse soit consommée ; alors la fumée devient bleuâtre et transparente , et l'odeur du soufre succede à celle d'asphalte ; à mesure que le soufre se dissipe , la fumée diminue et devient blanche ; et dès qu'il n'y a plus d'odeur de soufre et que le fourneau ne rend presque plus de fumée , on peut conclure que le *charbon* est entièrement épuré et cuit. D'après cette théorie , on pourroit faire cette question : Quel est l'état du principe

combustible dans le *charbon minéral* cuit ? Dans cette opération , le *charbon minéral* perd très-peu de son volume , mais il subit une diminution de poids qui va presque aux deux tiers : il est léger , poreux , dur , sonore , et surnage à l'eau.

On a prétendu que la grande quantité de vapeurs qui s'élevent du *charbon de terre* , dont on fait un si grand usage à Londres , occasionnoit la maladie connue en Angleterre sous le nom de *consumption*. *Wallerius* et *Hoffmann* ont observé que la phthisie et autres maladies consomptives ont été moins communes en Saxe , et ne sont presque point connues en Suede depuis l'usage du *charbon de terre* ; mais il peut se trouver dans les *charbons de terre* de quelques pays , des matieres étrangères pernicieuses qui ne se trouvent point dans d'autres , et nous croyons que les *charbons à gorge de pigeon* sont très-dangereux à brûler dans un endroit clos et peu spacieux. Ces couleurs sont dues à des inhalations , et il n'est pas rare de trouver dans de tels *charbons* du gypse ou de la sélénite , du soufre en nature , de la pyrite ou des efflorescences vitrioliques ; tel est celui du Rouergue , proche Sevérac , qui contient le quart de son poids de vitriol de Mars tout formé : on en trouve aussi dans des houillieres en Picardie , dans celles de Laval en France , de Nord-Hausen en Allemagne , et dans quelques-unes du pays de Liège on trouve des terres d'alun ou *alunieres* , et quelquefois l'alun formé en cristaux.

CHARBON VÉGÉTAL OU CHARBON DE BOIS et FOS-SILE. C'est un charbon curieux par le lieu où on le trouve , et dont la formation peut être proposée en problème aux Naturalistes. Près de la ville d'Altorf en Franconie , au pied d'une montagne couverte de pins et de sapins , on voit une ouverture profonde qui forme une espece d'abyme , que l'on a nommé *temple du Diable* ou de *Diant*. On a trouvé dans ce lieu de grands *charbons* , semblables à du bois d'ébene , épars çà et là dans une espece de grès fort dur ; en continuant la fouille on en trouva de semblables épars dans l'espace d'une demi-lieue , et d'autres renfermés dans de la terre argileuse. Ces *charbons* étoient disposés horizontalement , et il s'en trouvoit de plus ou moins

longs ; il y avoit une grande quantité de pyrites sulfureuses auprès de ces charbons ; quelques-uns en étoient tellement pénétrés , qu'ils tomboient en efflorescence. Ces charbons étoient pesans , compactes : on a essayé avec succès de s'en servir pour forger du fer. Le feu les réduit en une cendre blanche , dont on retire par la lessive un alkali fixe. Il s'est trouvé quelques morceaux qui n'étoient point entièrement réduits en charbon , l'autre moitié n'étoit que du bois pourri. D'après cet exposé il y a lieu de penser que des forêts ayant été renversées et enfouies par des éruptions de feux souterrains , une portion de ces forêts aura été réduite en charbon par l'effet de ces mêmes feux , dont nous tâchons d'expliquer la cause aux mots TREMBLEMENT DE TERRE et VOLCAN.

CHARBONNIER du Bugey. C'est le *Rossignol de muraille*.

CHARBONNIER OU KOOL-FISCH , OU COLEFISH des Anglois. Voyez MORUE NOIRE à l'article MORUE.

CHARBONNIER OU SERPENT NAGEUR , OU SERPENT A COLLIER , *Coluber natrix* , Linn. *Natrix torquata* , Ray ; Gronov. C'est un serpent du troisieme genre. On l'appelle aussi *serpent d'eau* , *couleuvre serpentine* et *anguille de haie*. Ce serpent est médiocrement gros , mais assez long ; quelquefois même il parvient à une grandeur assez considérable. Sa tête est un peu large et plate , arrondie et obtuse par le bout : sa gueule fort ample est munie de petites dents crochues tournées vers le gosier. Le cou est menu et près de la tête , marqué en dessus de taches d'un jaune pâle ou blanchâtre ; ces taches forment un demi-cercle ou une moitié de collier , d'où est venu à ce reptile le nom de *serpent à collier*. Il y a de part et d'autre , à l'extrémité du demi-cercle , une grande tache triangulaire dont le sommet regarde la queue. Le dessus de la tête est couvert de grandes écailles plus foncées en couleur que celles du corps. Les côtés de la mâchoire supérieure sont blanchâtres et marqués de cinq ou six lignes noires perpendiculaires. Le tronc est renflé vers le ventre , et va ensuite en diminuant de grosseur jusqu'à la queue , qui est fort déliée. Le dos est de couleur noirâtre , quelquefois d'un gris-brun : le des-

sous du corps, près de la tête, est blanchâtre; les côtés sont garnis de points noirs. Le ventre est varié de blanc, de bleuâtre et de noir; les taches noires augmentent en nombre et en grandeur jusqu'à l'anus. Les écailles de la queue sont tout-à-fait noires, excepté à leurs extrémités qui sont d'un blanc bleuâtre. Le dessus du corps est couvert de petites écailles, bigarrées de lignes noires, qui commencent aux extrémités des grandes plaques de l'abdomen, et montent de distance en distance vers le milieu du dos, en sorte que le nombre de ces lignes passe quatre-vingt de chaque côté, sans compter deux rangées de petites taches noires moins sensibles, qui se prolongent depuis la tête jusqu'à la queue. L'abdomen est recouvert par cent soixante et dix-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

Le *serpent à collier* ne sent pas mauvais, et on le manie sans aucun danger; sa morsure n'est aucunement venimeuse. En 1764, nous en avons élevé un qui, dès qu'on lui présentait le doigt nu, s'y entortilloit promptement; il caressait les lèvres humectées de salive, entroit tantôt dans notre chemise, et tantôt se glissoit sous notre bonnet de nuit, et y restoit comme caché. Ce *serpent* rampe sur la terre et nage dans l'eau avec assez d'agilité. Cet animal est ovipare; il dépose ses œufs dans des trous exposés au midi, le long des levées ou sur les bords des étangs ou des eaux croupissantes, et plus ordinairement dans des couches de fumier. Ces œufs sont un peu moins gros que ceux d'une pie: ils sont collés ensemble par une matière gluante, en forme de grosse grappe carrée, composée de dix-huit à vingt œufs oblongs, entre lesquels il y en a de vides ou de clairs, qui étant mis dans l'eau, y surnagent, tandis que les autres qui sont pleins, vont au fond de l'eau. Chaque œuf est couvert d'une membrane mince, mais compacte, et d'un tissu serré. Il contient un petit *serpent* roulé sur lui-même, et entouré d'une matière semblable à du blanc d'œuf, avec un placenta, dont le cordon ombilical tient au bas-ventre, environ à un pouce de distance de l'anus. Si l'on ouvre l'œuf, l'animal en sort d'abord immo-

bile ; puis il s'allonge et remue , mais sans pouvoir ramper. Le petit *serpent* ne sort communément de son œuf et n'est en état de se mouvoir et de ramper ; qu'après que cette enveloppe séminale (l'œuf fécondé) a été suffisamment échauffée par les rayons du soleil , ou par la chaleur du fumier.

Ce *serpent* est fort commun en France , et , selon *Linnaeus* , en Suede , où il entre familièrement dans les étables. Il se plaît dans les endroits humides et marécageux , dans les près et dans les buissons , en été ; mais en hiver , il demeure , pour l'ordinaire , comme engourdi dans des trous au pied des vieux arbres , ou dans des levées auprès des haies , quelquefois auprès des maisons : il se nourrit ordinairement d'herbes , de fourmis , de souris , de rats , de lézards et de grenouilles. Les gens de la campagne rapportent qu'il entre quelquefois dans les pots au lait pour s'y désaltérer ; qu'on le voit même s'entortiller autour des jambes des vaches , et se jeter à leurs mamelles pour en sucer le lait jusqu'au sang ; les Anciens attribuoient la même chose au *serpent* aquatique nommé *boa* ; qui est d'un genre tout différent. Il paroît que la *couleuvre* a le même goût pour le lait. On dit encore que le *serpent à collier* se glisse quelquefois dans le corps de ceux qui dorment le long des eaux , la bouche ouverte , et qu'on le fait sortir en l'attirant par la vapeur du lait bouillant.

CHARBONNIERE , la grosse et la petite. Voyez à l'article MÉSANGE.

CHARDON , *Carduus*. Genre de plantes à fleurs composées flosculeuses. Le calice est un peu ventru et imbriqué d'écaillés nombreuses , lancéolées et terminées par une pointe dure et piquante. Leurs fleurons sont presque tous hermaphrodites ; et ce qui leur est particulier , c'est qu'ils sont fertiles , quoiqu'ils n'aient souvent qu'un stigmate ; les fleurs radiées , au contraire , ne sont fertiles que lorsqu'elles en ont deux. Les feuilles sont plus ou moins épineuses. Le fruit consiste en plusieurs semences ovales , un peu tétragones , chargées d'une aigrette sessile , et environnées par le calice commun. Des Botanistes rangent dans la section des *Chardons* , le *cartame* , la *carline* , la *chausse-*

trape, etc. Voyez ces mots. Le genre des *Chardons* offre beaucoup d'especes, dont les unes sont à feuilles décurrentes, les autres sont amplexicaules. Nous citerons d'abord les especes les plus connues, et décrirons ensuite celles d'usage ou d'agrément, etc. Il y a : Le *chardon maculé* de l'Italie et de la Provence, *Carduus leucographus*, Linn. *Cirsium maculis argenteis notatum*, Tourn. 488. Celui à feuilles lancéolées, *Carduus lanceolatus*, Linn.; et *latifolius*, Bauh. Pin. 385; Tourn. 440 : cette espece se trouve en Europe, sur le bord des chemins, et abondamment autour des villages. Le *chardon* des marais et des prés humides de l'Europe, *Carduus palustris*, Bauh. Pin. 337. *Cirsium pratense*, *polycephalon vulgare*, Tourn. 488 : ses feuilles inférieures sont d'un vert noirâtre en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Le *chardon* d'Espagne, *Carduus polyacanthus*, *Hispanicus*, *breviore folio*, *longissimis aculeis munito*, Tourn. 441. Le *chardon* à grosses fleurs purpurines et terminales de Candie, *Carduus Creticus*, *foliis lanceolatis splendentibus subtus incanis*, *stompe purpureo*, Tourn. Cor. 31. Le *chardon féroce* des lieux montueux et stériles du Midi de la France, *Carduus lanceolatus ferocior*, Bauh. Hist. *Cnicus lanceolatus*, *validissimis aculeis munitus*, Tourn. 450. Le *chardon* à trois têtes des Alpes, *Cirsium tricephalos Alpinum*, Tourn. 449. Le *chardon* de Caroline, *Carduus altissimus*, Linn.; il est très-rameux, et s'élève à dix ou douze pieds de hauteur. Le *chardon* de Virginie, *Cirsium minus Virginianum*, *singulari capitulo*, *caule folioso*, Moris. Hist; sa tige est haute d'un pied et garnie d'environ vingt-six ou vingt-huit feuilles redressées, lancéolées et épineuses. Le *chardon helenioïde* des Alpes; il est haut de trois à quatre pieds; ses feuilles sont comme dans l'espece précédente, mais non épineuses. Le *chardon* à racine d'hellébore noir des lieux marécageux de la France et de l'Angleterre, *Cirsium Anglicum*, Lob. Icon. 583. Le *chardon* à racines bulbeuses du Midi de la France, *Carduus bulbosus Mompeliensium*, Lob. Icon. 2, p. 10. Le *chardon hémorroïdal*, *Carduus vinearum repens*, *sonchi folio*, Bauh. Pin. 377. *Cirsium arvense sonchi folio*, *radice repente*, *stompe purpurascens*, Tourn. 448 : cette espece est très-commune dans les champs, les vignes et parmi

les avoines ; qu'elle infecte par sa quantité. Le *chardon nain* des pelouses et des prés secs de l'Europe, *Cirsium acaulos*, *flore purpureo*, Tourn. 448. Le *chardon frisé*, *Carduus crispus*, Linn. 1150 : sa tige haute de trois pieds, est garnie de feuilles ailées, avec des prolongemens épineux, très-étroits et courans sur la tige, qui la font paroître frisée. Le *chardon penché*, *Carduus nutans*, Linn. ; il est bisannuel, le précédent est annuel. Le *chardon à tête penchée* a les fleurs courtes, purpurines et inclinées. Il est de l'ordre des plantes hygrometres : en temps d'humidité le calice se ferme par le sommet, et se tord en quelque sorte ; par un beau temps et au soleil, le calice s'ouvre et la fleur s'épanouit : ce phénomène a lieu sur cette partie de *chardon* même desséchée pendant quelques années. On trouve ce *chardon* le long des chemins.

CHARDON AUX ANES, *Carduus capite rotundo*, *tomentoso*, Tourn. 441 ; C. B. Pin. 382. *Carduus eriocephalus*, Off. Ger. 1152. Sa racine est noirâtre et rampante ; sa tige est blanchâtre, épaisse et haute de deux à quatre pieds. Ses feuilles sont longues, d'un vert noirâtre en dessus, blanches et lanugineuses en dessous, découpées et piquantes tant en dessus qu'en leurs bords. Ses rameaux portent aux extrémités, des têtes écailleuses, plus grosses que des glands de chêne, très-épineuses, chargées d'un bouquet de petits fleurons rougeâtres, découpés en lanieres ; il succede à ces fleurs des semences garnies chacune d'une aigrette. Cette plante est apéritive ; elle croît communément sur le bord des chemins, etc. etc. Les ânes ne la recherchent pas tant que le *chardon commun* : on prétend que sa tête séchée et portée dans la poche, guerit les hémorroïdes, de même que celle du *chardon hémorroïdal* ; mais cette vertu est une idée populaire, absurde et contraire aux lumieres de la saine physique ; il faudroit de prodigieuses émanations pour produire un effet aussi sensible. Ce *chardon à tige laineuse* est le *Carduus eriocephorus et spurius*, Linn. 1153 ; il se nomme aussi la *couronne des freres*.

CHARDON BEAU, *Polyacanthus* ; *Carduus Casabona*, Linn. Ce *chardon* décrit par *Casabona*, Herboriste du Duc de Florence, ne differe du *chardon aux ânes* que

par ses feuilles plus grandes et plus chargées d'épines jaunâtres, rangées par intervalles deux à deux, ou trois à trois, ou quatre à quatre. On le nomme aussi *polyacanthé*. Cette belle plante croît en Provence, dans les Isles d'Hieres, et en Italie, dans l'Isle d'Elbe.

CHARDON BÉNIT, *Centaurea benedicta*, Linn. 1296. *Cnicus sylvestris hirsutior, sive Carduus benedictus*, C. B. Pin. 378; Tourn. 450. Cette plante annuelle, si vantée, naît dans les bonnes terres; elle est originaire d'Espagne. On la cultive aussi dans les jardins. Sa racine est blanche, divisée en plusieurs branches, et fibrée; ses feuilles sont découpées presque comme celles du pissenlit, fort amères, velues, et terminées par des épines molles et courtes; sa tige est rameuse, branchue, velue, haute de deux pieds et demi; ses fleurs sont terminales, grandes, à fleurons jaunes, découpés en lanieres, et enfermés dans des têtes à écailles, munies d'épines rameuses et jaunâtres: le calice est lanugineux. Ses semences sont longues, cannelées, jaunâtres, garnies chacune d'une aigrette: il n'y a guere que les feuilles, les semences et les sommets de cette plante d'usage en médecine. Le *chardon bénit* est un bon sudorifique, un puissant alexitere et fébrifuge. Sa décoction rend l'urine épaisse et fétide: on prétend qu'elle rend l'éruption de la petite vérole facile, et heureuse. Mais M. *Bourgeois* observe qu'elle est plus nuisible qu'utile: c'est, dit-il, un remede très-chaud et très-propre à allumer la fièvre de l'éruption, qu'on doit plutôt chercher à calmer. Il prétend encore qu'on doit éviter les sudorifiques et la sueur: mais si le cas demandoit d'exciter l'éruption par un défaut de fièvre, ce qui est très-rare, il faudroit préférer l'eau distillée de cette plante, qui est moins chaude et plus tempérée que sa décoction. Tout le suc de cette plante est fort amer.

Le *chardon bénit* des Parisiens, est le *Carthamus lanatus*, Linn. 1163. *Cnicus attractilis lutea dictus*, H. L. Bat.; Tourn. 451. Voyez **CARTAME**. Le *chardon bénit* des Antilles, est l'*Argémone* du Mexique. Voyez **PAVOT ÉPINEUX**.

CHARDON BLEU. Voyez à la fin de l'article **CHARDON ROLAND**.

CHARDON A BONNETIER, ou **A FOULON**, ou **A CARDER**, *Dipsacus sativus*, C. B. Pin. 385 ; J. B. 3, 73 ; Tourn. 466 ; et *Carduus fullonum*, Lob. Icon. 17 ; Linn. 140 ; (en Allemand, *Weber-distel* ; en Anglois, *Manured-trasel* ; en Italien, *Cardo da scardassare*, *dipsaco*). Cette plante bisannuelle est ou cultivée ou sauvage. La première croît dans les marais et dans les prés humides. Elle pousse une tige haute de quatre pieds ou environ, droite, solide, un peu branchue, creuse, sillonnée, épineuse, et grosse comme le pouce ; ses feuilles sont opposées, grandes, ovales, lancéolées, glabres, vertes, épineuses par les bords, et tellement unies ensemble, deux à deux, autour de la tige, qu'elles font une cavité propre à recevoir l'eau de l'atmosphère si nécessaire à cette plante ; les feuilles radicales sont étalées sur la terre ; l'extrémité des tiges est garnie de têtes oblongues, grosses comme un œuf de cane, garnies de pointes ou écailles très-roides et un peu recourbées, divisées régulièrement comme les cellules d'une ruche, par des balles pliées en gouttière et pointues, assemblées sur un placenta allongé ; les intervalles renferment un fleuron à quatre étamines, découpé en plusieurs parties, blanc ou purpurin, engagé dans un calice particulier, qui porte sur un embryon de graine qui se change en une semence cannelée comme celle du fenouil, et amère ; les têtes blanchissent en vieillissant, et quand on les ouvre par le milieu, on y trouve toujours des vermisseeux. Ces têtes hérissées, qui sont garnies à leur base de bractées linéaires, sont d'un grand usage ; on les appelle *carderes* ; elles servent aux Bonnetiers pour draper les bas, et aux Cardeurs-Couverturiers, pour peigner les draps. Il est défendu par les Réglemens généraux et particuliers, d'en sortir du Royaume. Cette plante est estimée antiputride et diurétique comme l'asperge.

La deuxième espèce est sauvage, moins élevée ; on la nomme *verge de Pasteur*, *verge à Berger*, *Virga Pastoris major*, C. B. Pin. 385 ; elle croît dans les haies. Ses feuilles sont plus molles, dentées et épineuses, avec des appendices ou oreillettes à leur base ; les inférieures pétiolées : les têtes des fleurs petites, sphé-

riques et velues ; les écailles ne sont ni fermes ni crochues.

La liqueur que contient la bassin des feuilles de la tige, est estimée comme un bon cosmétique ; c'est ce qui a fait donner au *chardon à Bonnetier*, le nom de *bain* ou de *cuve de Vénus*. Au reste, ces deux sortes de plantes forment un genre à part, différent de celui du *chardon*, et de classe différente. Le genre du *Dipsacus* a beaucoup de rapports avec les *scabiuses*.

On en distingue une autre espèce dont les feuilles sont très-découpées, ondulées, et frisées, *Dipsacus laciniatus*, Linn. 139. Cette espèce croît en Alsace, dans la Carniole et dans la Tartarie. Il y a encore la *cardere* velue, *Dipsacus pilosus*, Linn. 141. *Virga Pastoris minor*, Bauh. Pin. 385. Cette espèce se trouve le long des haies et sur les bords des fossés humides, en France, en Angleterre, et en Allemagne.

CHARDON DU BRÉSIL, *Carduus Brasilianus*. C'est l'*Ananas épineux*. Voyez ce mot.

CHARDON COMMUN, ou ÉPINE BLANCHE SAUVAGE, PÉDANE, ou CHARDON A FEUILLES D'ACANTHE, *Spina alba*, aut *Carduus foliis tomentosus seu incanis*. *Acanthium album*, Gir. 988. *Carduus tomentosus, acanthi folio, vulgaris*, Inst. Tourn. 441. *Onopordum acanthium*, Linn. 1158. C'est une espèce de *chardon* qui croît dans les terres incultes et sur les bords des chemins ; sa racine est tendre et douceâtre ; sa tige est haute de trois à quatre pieds ; elle est rameuse dès la base et ailée ; les feuilles plus étroites à leur insertion, plus larges à leur extrémité, grandes, ovales, lancéolées, sinueuses, anguleuses ; les angles sont terminés ordinairement par une et quelquefois par deux épines vigoureuses ; les sommités sont terminées par des têtes rudes, nombreuses ; ce sont des calices écailleux, et dont les écailles sont écartées et terminées par une épine forte ; elles soutiennent des bouquets à fleurons purpurins, comme dans les autres *chardons*, mais dont ils diffèrent, parce que le placenta est nu et sans halles, et seulement creusé de petites fossettes ou alvéoles, où sont implantées les graines. Les graines sont quadrangulaires, surmontées d'une aigrette qui favorise leur dispersion ; elles sont quel-

quelques fois au nombre de trois cents, et d'un goût amer. Toute la plante est couverte d'un duvet blanchâtre ; elle fleurit en Juillet et ne vit que deux ans. Le papillon qu'on nomme *belle-dame*, et qui se distingue par la variété des couleurs qui embellissent ses ailes, repaire communément sur ce *chardon*. C'est l'espece de *chardon* que l'âne préfère : elle fait une sorte de bruit sous les dents de cet animal. Sa racine est peu charnue, se mange en quelques endroits de l'Italie ; on en mange également les têtes et les jeunes pousses dans le Nord. Cette plante est apéritive, carminative, et sa graine est, dit-on, antiépileptique. M. *Durande* dit que vingt-deux livres des têtes de ce *chardon*, récoltées en automne, et mises à sécher, lui ont fourni douze livres de semences, lesquelles ont produit, au moyen de la presse d'un huilier, trois livres d'huile, qui en raison de sa pesanteur et de la difficulté à perdre sa fluidité en hiver, ne doit servir que pour les usages économiques, sur-tout pour l'usage de la lampe.

On cultive dans les jardins une espece de *pidane* qui se trouve en Provence, *Onopordum elongatum* aut *Illyricum*, Linn. 1158, dont la tige est plus haute que la précédente, plus cotonneuse et plus blanche ; ses feuilles sont plus étroites ; ses fleurs purpurines, assez grosses. Il y a aussi un *chardon* à feuilles d'acanthé, dont les fleurs sont jaunes : il croît dans les prés humides.

CHARDON DORÉ, *Carduus stellatus luteus, foliis cyani*, C. B. Pin. 387. *Spina solstitialis*, Dod. Pempt. 734 ; J. B. 3, 90. *Centaurea solstitialis*, Linn. 1297 ; Tourn. 463. Ce *chardon*, qui fleurit et entre dans sa vigueur au temps du solstice d'été, croît plus ordinairement sur les chemins, aux pays chauds. On le cultive aussi dans les jardins. Sa racine est ligneuse ; sa tige, haute de deux à trois pieds, est rameuse, cotonneuse ; ses feuilles et ses têtes ressemblent à celles du barbeau, et sont garnies d'épines longues, jaunes, disposées en étoiles ; la fleur et les graines sont semblables à celles de tous les *chardons* : elle est très-sudorifique. Ce *chardon* est annuel.

CHARDON-ÉCHINOPE, OU BOULETTE-ÉCHINOPE ; *Echinops sphaerocephalus*, Linn. 1314. *Echinopus major*,

Tourn. 463 ; J. B. 3 , 69. *Carduus sphaerocephalus* , *latifolius* , *vulgaris* , C. B. Pin. 381. (L'échinope est d'un genre tout-à-fait différent des chardons , et dont le caractere consiste en ce que les têtes sont composées de fleurons qui ont chacun leur calice propre , pentagone , droit et imbriqué , réunis sur un placenta ordinairement arrondi , garni d'un calice commun).

L'échinope commune , croît dans les endroits montagneux et pierreux , en France , en Allemagne , et en Italie. Sa racine est vivace , noirâtre en dehors ; sa tige haute de quatre pieds ou environ , est purpurine et lanugineuse ; ses feuilles sont oblongues , vertes , brunes en dessus , blanchâtres en dessous et très-découpées , glutineuses au toucher ; les têtes sont sphériques , les fleurons blancs et les étamines de couleur bleue , et les graines oblongues.

On en connoît encore plusieurs autres especes. L'échinope azurée des Provinces Méridionales de la France , *Echinops ritro* , Linn. *Carduus sphaerocephalus minor* , Bauh. Pin. 381. *Crocodylium Monspeliensium* , Dalech. Hist. 1476. L'échinope à tête épineuse , *Echinops spinosus* , Linn. *Echinopus capite magno aculeato* , Tourn. Cor. 34. *Carduus sphaerocephalus* , *capitulo longis spinis armato* , Bauh. Pin. 382 ; Moris. Hist. 3. Les têtes des fleurs sont terminales , solitaires , à fleurons blancs , quelquefois bleuâtres et hérissés de longues épines. Cette espece croît dans le Levant , l'Arabie , l'Egypte , et sur la Côte de Barbarie ; on en distingue une variété à feuilles d'acanthé , profondément découpées. L'échinope à feuilles âpres de l'Espagne et du Portugal , *Echinops strigosus* , Linn. *Echinops minor annuus* , *magno capite* , Tourn. 463. L'échinope nodiflore de l'Isle de la Martinique , *Echinopus frutescens* , *ad nodos floridus* , *ilicis folio subtus argenteo* , Plum. Spec. 10 ; Tourn. 463. L'échinope lanugineuse de la Grece et du Levant , *Echinops Græcus* , *tenuissimè divisus et lanuginosus* , *capite minori caruleo* (*et albo*) , Tourn. Cor. 34. La ténuité des découpures de ses feuilles , et le duvet qui ressemble à de la toile d'araignée dont elle est toute couverte , font reconnoître au premier coup-d'œil cette espece ; on prétend que l'on sépare le duvet aranéeux en faisant bouillir ses feuilles et ses rameaux dans une

lessive de cendres de sarment. Ce coton aranéeux, ainsi préparé, sert de mèche ou d'amadou dans les Royaumes de Valence et d'Andalousie en Espagne. Peut-être, dit *Lemery*, que le *moxa* des Chinois, qui n'est point différent de cet amadou, se tire de l'armoise de cette manière. Ses feuilles sont propres pour la pleurésie et la goutte sciatique. *Voyez MOXA.*

CHARDON ÉTOILÉ, ou **CHAUSSE-TRAPE**, ou **PIGNEROLLE**, *Centaurea calcitrapa*, Linn. 1297. *Carduus stellatus sive Calcitrapa*, J. B. 389; Tourn. 440. Cette plante annuelle, qu'on trouve fréquemment dans les champs et le long des chemins, en France, et dans d'autres parties de l'Europe Australe, est, selon quelques-uns, appelée ainsi, de ce que son calice fleuri ressemble aux chausse-trapes de guerre; elle a des racines cordées intérieurement, une tige haute de deux à trois pieds, striée, branchue, et velue; ses feuilles sont découpées profondément comme celles du coquelicot, et très-amères; les têtes fleuries sont dans un calice écailleux, garni d'épines roides, blanches, disposées en forme d'étoiles; les fleurons de la circonférence sont stériles; les semences sont garnies d'aigrettes: cette plante est sudorifique, propre à lever les obstructions, fébrifuge, et fort recommandée pour prévenir les douleurs de la néphrétique. Il y a aussi le *chardon étoilé* à fleurs jaunes et à feuilles d'aubifoin; et le *chardon étoilé* à feuilles de giroflée jaune, *Carduus stellatus, leucoïi lutei foliis*, Dodart. Mem. 4; p. 261.

CHARDON A FOULON, ou **A CARDER**. *Voy. CHARDON A BONNETIER.*

CHARDON DES INDES OCCIDENTALES de quelques-uns. C'est le *Cactier méloniforme*. *Voyez cet article.*

CHARDON-MARIE ou **MARBRÉ**, ou **CHARDON DE NOTRE-DAME**, *Carduus Marianus*, Linn. 1153; *etiam lacteis maculis notatus*, J. B. 3, 52; Tourn. 450. Cette plante qui est annuelle, vient communément aux environs de Paris, dans les lieux champêtres et incultes, en France, en Angleterre, en Allemagne, dans l'Italie; elle est encore connue sous le nom de *chardon argentin*. M. le Chevalier *de la Marck* dit qu'elle n'a aucunement le calice des *chardons*; mais qu'elle a tous les caractères du *cartame*. Sa racine est longue, épaisse, succu-

lente, poussant une tige de la grosseur du doigt, cannelée, branchue, couverte de duvet, haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont larges, longues, garnies en leurs bords d'échancrures ou sinuosités, lâches, écartées et garnies de pointes luisantes; ses feuilles sont verdâtres et tachetées de lignes blanches et de taches laiteuses. Ses fleurs naissent au sommet des rameaux dans une manière de tête armée de pointes dures et aiguës. Le total forme un bouquet de fleurons évasés par le haut, découpés en lanieres, et de couleur purpurine: il leur succede des graines semblables à celles du cartame, garnies d'aigrettes et douces au goût. Cette plante est un assez bon sudorifique et fébrifuge. On fait plus d'usage de sa semence que des feuilles. C'est, selon M. Bourgeois, un excellent remède, soit en poudre, avec la poudre tempérante de *Sthal*, soit en émulsion avec les semences froides, dans les points de côté inflammatoires et dans toutes les especes de fievres exanthématiques.

CHARDON-ROLAND OU CHARDON A CENT TÊTES; OU PANICAUT COMMUN, *Eryngium vulgare*, C. B. Pin. 386; J. B. 3, 85. *Eryngium campestre*, Dod. Pempt. 730; Linn. 337. Cette plante qui vient en abondance dans les champs et le long des chemins, aux lieux sablonneux et aux rivages de la mer, a une racine vivace, longue d'un pied, de la grosseur du doigt, tendre, ayant à son milieu une corde ou nerf solide, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une saveur douce: elle pousse une tige cannelée, haute d'un pied et demi, rameuse, striée, blanchâtre, et remplie d'une moëlle blanche. Ses feuilles sont alternes, larges, unies, verdâtres, nerveuses, légèrement aromatiques, découpées profondément des deux côtés en lanieres, et garnies dans leurs crénelures de pointes rondes. Les sommets sont chargés d'un bon nombre de têtes petites et épineuses (ce sont les calices), lesquelles soutiennent des fleurs blanchâtres à cinq feuilles disposées en rose. A ces fleurs succedent des graines doubles et ovales, aplaties du côté qu'elles se touchent, convexes et cannelées de l'autre: au-dessous de ces têtes sont des feuilles plates, en rond, striées, pointues et épineuses. Lorsque la plante est mûre, elle est arrachée

chée par la violence du vent et emportée au travers des champs. Toutes ses parties sont d'usage en Médecine, et sur-tout la racine qui est diurétique, néphrétique, propre à exciter les regles et l'amour : on la confit et on la fait prendre avec sa graine pour remédier à l'impuissance. Elle est au nombre des cinq petites racines apéritives, qui sont le *Chiendent*, le *Ciprier*, la *Garance*, l'*Arrête-bœuf* et le *Chardon roland* : les cinq grandes racines apéritives sont l'*Ache*, l'*Asperge*, le *Fenouil*, le *Persil* et le *petit Houx*. Voyez chacun de ces mots.

Il faut observer que l'*eryngium* n'est pas un *chardon* à proprement parler. Ce genre forme une espece de nuance entre les plantes à fleurs aggrégées et la classe des *Ombellifères*, à laquelle il appartient par la structure de ses fleurs, qui sont, comme toutes celles de cette classe, composées de cinq étamines, deux pistils, d'une corolle à cinq feuilles, et d'un calice placé au-dessus du germe, qui devient un fruit formé de deux graines réunies ; mais il differe de tous les autres genres de cette classe, parce que ses fleurs sont rassemblées sans pédicule sur un placenta commun, conique, et séparées entre elles par des balles. Des diverses especes de ce genre, celle que nous avons décrite ci-dessus est la plus commune.

Il y a une sorte d'*eryngium marin* ou *panicaut de mer*, *Eryngium marinum*, J. B. 3, 86 ; Dod. Pempt. 730. *Eryngium maritimum*, C. B. Pin. 386 ; Linn. 337 ; lequel croît communément sur les côtes Méridionales et Septentrionales de la mer. Elle a beaucoup de rapport avec la précédente par ses têtes, ses fleurs et ses graines ; mais elle est différente par ses tiges qui sont simples et courbés vers la terre, et par ses feuilles qui sont rondes, entières et très-épineuses à leurs bords, un peu semblables à celles de la mauve. Ses racines sont vivaces, charnues, odorantes : elles sont fort estimées en conserve pour la phthisie, et aussi pour exciter à l'acte vénérien.

On trouve sur les Alpes une belle espece d'*eryngium* qu'on y appelle *chardon bleu*, *Eryngium Alpinum*, Linn. 337. Selon M. *Deleuze*, sa tige est droite, haute d'un pied et demi, et ses feuilles plus molles que celles

des especes précédentes ; à la racine et au bas de la tige elles sont entieres ; celles du haut de la tige sont refendues. La tête des fleurs est cylindrique , bleuâtre ; mais ce qui l'embellit est la fraise qui l'accompagne , formée d'un grand nombre de feuilles étroites , découpées , colorées de bleu , sur-tout à l'extrémité , et qui en se relevant forment autour de la tête une espece de vase à claire-voie. Le *chardon bleu* est vivace par la racine.

CHARDON DE MER. Nom donné par quelques-uns à une grande espece d'*oursin* de la Méditerranée ; Voyez **OURSIN**. On appelle aussi *chardon* la *raie cardaire* ; Voyez à l'article **RAIE**.

CHARDONNETTE ou **ARTICHAUT SAUVAGE** ou **CARDONNETTE** , *Cinaria sylvestris latifolia* , C. B. Pin. 383 ; Pitt. Tourn. Ses fleurs sont bleues et peuvent servir à cailler le lait. Cette plante est une espece d'*artichaut* sauvage à larges feuilles , et dont on cultive dans les jardins une variété sous le nom de *cardons d'Espagne*. Voyez ce mot.

CHARDONNERET , *Carduelis*. Genre de petit oiseau fort agréable par ses belles couleurs et par son chant. On en distingue de plusieurs especes , qu'on trouve dans les différentes parties de l'Europe et même en Amérique.

Le *chardonneret* vulgaire , *pl. enl. 1 , fig. 1* , nommé ainsi de ce qu'on le voit communément en France dans les endroits abondans en chardons , en épines , et qu'il vit en partie de leurs semences , est plus petit que le *pinson* , à peu près de la grosseur du *tarin*. Son plumage est joliment diversifié : il a sur le devant de la tête et à la gorge , sur-tout le mâle , des marques rouges ; les jeunes n'en prennent qu'à la première mue : le haut de sa tête est noir , les tempes sont blanches , les ailes noires et bigarrées de blanc : on voit une bande jaune çà et là dans les grandes plumes. Le mâle a la gorge , le dos plus noirs , et la tête plus longue que la femelle. Cet oiseau s'appelle *cardaline* en Provence , *cardinat* en Guienne , et *cadoreu* en Picardie.

Les *chardonnerets* vont en troupes nombreuses ; en hiver ils se plaisent parmi les buissons , les haies ,

sur le bord des chemins et sur les lisieres des taillis : ils s'apparient au printemps. Alors cet oiseau fait souvent entendre son chant un peu trop aigu, et il continue jusqu'à l'automne. Les femelles pondent quatre ou cinq œufs, tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout, et font jusqu'à trois pontes par an, en Mai, en Juin et en Août : cette dernière ponte, qui n'est souvent que de deux à trois œufs, est estimée la meilleure. Le nid est construit avec beaucoup d'art et de solidité ; le dehors est formé de fibres de plantes ou de crins entrelacés, affermis et retenus par des lichens, des feuilles de l'hépatique d'eau, etc. Le dedans est garni de poils mollets, de laine, du duvet de différentes plantes. C'est de préférence sur les noyers et les pruniers que les *chardonnerets* font leur nid : au défaut de ces arbres, c'est sur les taillis et les haies : ils le placent ordinairement à l'extrémité des branches. Le mâle et la femelle apportent à leurs petits des chenilles, des vers : ces oiseaux en sont fort friands en tout temps. Les *chardonnerets* vivent jusqu'à vingt ans. En hiver ils ne chantent que peu ou point : plus ils sont niais étant jeunes, meilleurs ils sont pour être élevés en cage : le langage de ces petits chanteurs est très-agréable. Si on les met auprès d'une linotte, d'un serin ou d'une fauvette, leur chant se coupe, et par sa variété il forme une espèce de petit concert. Dans les volières, ces oiseaux, que l'on traite comme des serins, perdent l'attrait d'un sexe pour l'autre de leur espèce ; mais, ce qui est singulier, ils produisent avec des oiseaux d'une espèce différente : il y a des Oiseliens qui, pour varier ces petits individus, mettent en cage un *chardonneret* mâle avec un *serin* des Canaries femelle ; bientôt après leur accouplement ils produisent un oiseau métis, *Carduelis hybrida*, dont le plumage est en général très-beau, mais peu constant, et dont les œufs provenus de tels métis sont rarement féconds. Le plumage du *chardonneret* est, comme celui des autres oiseaux, sujet à changer dans l'état de domesticité. On en compte huit variétés produites par cette cause : le *chardonneret à poitrine jaune*, celui à *sourcils et front blancs*, à *tête rayée de rouge et de jaune*, à *capuchon noir*,

le *chardonneret blanchâtre*, le blanc, le noir, le noir à tête orangée.

Il y a le *chardonneret de Suede*, appelé *chardonneret à quatre raies* sur les ailes, une rousse, une noire et une blanche sur un fond noirâtre.

Au Cap de Bonne-Espérance on distingue un joli *chardonneret*, grisâtre en été, d'un noir mêlé d'incarnat en hiver. Le mâle et la femelle se chérissent très-tendrement; ils ne s'écartent point l'un de l'autre. On dit qu'ils font un nid de coton, et qu'ils le divisent en deux appartemens: la femelle occupe la partie du rez-de-chaussée, et le mâle l'étage plus élevé. Le *chardonneret du Canada*, pl. enl. 202, fig. 2, et surnommé le *chardonneret jaune*, ressemble beaucoup à un petit serin dont la queue, les ailes et la tête seroient noires; le reste du plumage est d'un jaune clair. Le *chardonneret vert* ou *maracaxao* d'Edwards a la partie antérieure de la tête et la gorge rouges, une tache bleuâtre entre l'œil et le bec; le derrière de la tête, du cou et le dos jaunâtres; les plumes des ailes noires, et leurs couvertures verdâtres et bordées de rouge; la queue est de cette dernière couleur; le dessous du corps d'un vert d'olive rayé de brun; le bec rouge et les pieds gris.

CHARENÇON, **CHARANSON**, *Curculio*. L'espece de *charençon* qu'il est utile de bien décrire, est le *charençon brun du blé*, autrement appelé *calandre* ou *chatepeleuse* ou *çosson*, en latin *Curculio granarius*. C'est un petit coléoptère à étui; c'est un petit scarabée ovipare qui multiplie singulièrement, destructeur de nos blés, fléau terrible qui, sans des soins presque continuels, détruiroit la farine de nos grains dans les granges, et les réduiroit en un tas de son. Cet insecte est brunâtre; il est long à peu près d'une ligne et demie; sa largeur est proportionnée. Sa tête est allongée en forme de trompe ou comme armée d'une pointe longue, menue, qu'il introduit dans les grains des blés pour se nourrir de la substance farineuse. A l'extrémité de la trompe sont les antennes et les mâchoires; ce qui constitue le principal caractère de ce genre d'insectes, dont il y a plusieurs especes. Cet insecte, avant de paroître sous cette forme de scarabée, a paru sous celle de ver, se nourrissant aussi de la substance du

blé, même des fèves, des pois, des lentilles et plusieurs autres graines qui toutes attaquées par cet insecte, nagent au-dessus de l'eau, tandis que les autres tombent au fond. Ces vers, ou plutôt ces larves de *charençons*, sont les mêmes que celles de la plupart des insectes à étuis; elles ressemblent à des vers alongés et mous; elles ont en devant six pattes qui, ainsi que la tête, sont écailleuses. Les endroits où habitent ces larves et leurs métamorphoses, présentent quelques particularités. Certaines especes, notamment celle qu'il nous importe de faire connoître, trouvent moyen de s'introduire dans les grains de blé, lorsqu'elles sont encore petites; c'est là leur domicile, et il n'est pas facile de les y découvrir; elles y croissent à leur aise et agrandissent peu à peu leur demeure aux dépens de la farine intérieure du grain dont elles se nourrissent. Lorsque l'insecte, après avoir mangé toute la farine, est parvenu à sa grosseur, il reste caché sous l'écorce vide du grain qui subsiste seule, s'y métamorphose, y prend l'état de nymphe et n'en sort que sous la forme d'insecte parfait, en perçant la peau de son habitation. On ne peut qu'avec peine reconnoître à la vue les grains de blé qui sont attaqués et vidés par ces insectes. Le froid engourdit ces animaux sans leur causer la mort; la chaleur ne les fait pas périr, au moins ils la supportent assez bien jusqu'à soixantedix degrés du thermometre de M. de Réaumur; ils habitent même par préférence le côté du grenier exposé au Midi. Les *charençons* multiplient beaucoup et aiment à vivre en société; aussi se ramassent-ils toujours par pelotons. Mais ils aiment la tranquillité; pour peu qu'on les inquiete en remuant le blé, ils percent les grains et cherchent à se procurer un abri ailleurs.

On rencontre par-tout dans les champs, sur la sabine, sur le lierre, sur les feuilles du noyer, de l'absinthe, de l'aurone, de la nielle, dans les têtes des artichauts et sur quelques autres plantes, différentes especes de *charençons*, tous reconnoissables par cette espece de bec pointu ou trompe effilée, longue, couleur de corne, et d'où sortent deux antennes en masses, coudées dans leur milieu. Les uns ont les cuisses simples et unies; d'autres les ont armées d'une appen-

dice épineuse. Plusieurs especes ont les élytres comme soudées ensemble. *Linnaeus* donne la description de trente-trois especes, (*M. Geoffroy* en cite cinquante-trois) qui varient par leur couleur, les stries, etc. On distingue : Le *charençon trompette*, ainsi nommé de sa longue trompe. Le *charençon à écailles vertes et dorées*. Le *charençon cartisane sans ailes*. Celui de la scrofulaire, qui se forme au haut des tiges une especie de vessie demi-transparente, dans laquelle il s'enferme et se métamorphose. Celui des feuilles d'orme. Le *charençon sauteur*. Le *grand charençon du palmier*, lequel provient du *ver palmiste*, Voyez ce mot. On voit dans quelques pays des *charençons* qui ont jusqu'à la grosseur et la longueur du gros cerf-volant. La larve du *charençon sauteur* établit son domicile dans le parenchyme des feuilles ; souvent presque toutes les feuilles d'un orme paroissent jaunes et comme mortes vers un de leurs bords, tandis que tout le reste de la feuille est vert. Si on examine ces feuilles, on voit que cet endroit mort forme une especie de sac ou de vésicule ; les deux lames ou pellicules extérieures de la feuille, tant en dessus qu'en dessous, sont entieres, mais éloignées et séparées l'une de l'autre, et le parenchyme qui est entre elles a été rongé par plusieurs petites larves de *charençons* qui y ont établi leur demeure : c'est là qu'elles subissent leur transformation, sortent en perçant ces vésicules, sous la forme de *charençons sauteurs*, dont les pattes postérieures sont longues, fortes, font l'effet d'un ressort ; ils sautent avec tant d'agilité, qu'on a beaucoup de peine à les attraper. Les *charençons* de la scrofulaire sont des plus jolis par le travail singulier de leurs étuis ; mais leurs larves ont l'art de se former une petite habitation, propre à piquer la curiosité. Lorsque ces larves, après avoir rongé les feuilles de la scrofulaire, sont parvenues à leur grosseur et sont prêtes à se transformer, elles forment au haut des tiges une especie de vessie à moitié transparente, dans laquelle elles s'enferment et se métamorphosent ; cette vessie ronde et assez dure, paroît produite par une humeur visqueuse, dont on voit la larve couverte. Comment, dit *M. Geoffroy*, l'insecte peut-il avec cette especie de glu former cette vésicule ronde ? C'est ce

que je n'ai pu parvenir à appercevoir ; j'ai seulement trouvé les larves nouvellement renfermées dans cette vésicule ; je les y ai vues sous la forme de nymphes , et enfin l'insecte parfait est sorti sous mes yeux. Ces vésicules sont de la grosseur des coques qui renferment les graines de la scrofulaire , et souvent mêlées avec elles ; mais on les distingue aisément par leur transparence et leur forme ronde , qui differe du fruit de la scrofulaire , lequel se termine en pointe.

L'objet le plus intéressant pour nous , relativement à ce genre d'insectes , seroit de découvrir un moyen sûr et efficace de le détruire et d'étouffer cette race dès l'instant de sa naissance. Les livres économiques sont pleins de recettes pour chasser les *charençons* ; mais il ne paroît pas qu'on en connoisse encore une seule vraiment efficace. Cependant voyez au mot **BLÉ** , à l'article de la *Conservation des grains* , les moyens usités pour se débarrasser de ces ennemis dangereux.

CHARME , *Carpinus* , Tourn. 582. *Carpinus betulus* , Linn. 1416. *Ostrya ulmo similis* , fructu in umbilicis foliaceis , Bauh. Pin. 427. *Fagus sepium* , etc. , J. B. 1 , 146. C'est un arbre fort commun dans les forêts et les bois taillis de l'Europe. Abandonné à la Nature , il n'est pas communément d'une grande beauté ; souvent il paroît vieux , chenu dès qu'il est à la moitié de son âge , et vient rarement d'une bonne grosseur. Son tronc court , mal proportionné , est remarquable sur-tout par des especes de cordes qui partent des principales racines , s'étendent le long du tronc et en interrompent la rondeur. Son écorce grisâtre , tachée de blanc , et assez unie , est ordinairement chargée d'une mousse brune qui la dépare. La tête de cet arbre , trop grosse pour le tronc , n'est qu'un amas de branches foibles et confuses , parmi lesquelles la principale tige se trouve confondue , et sa feuille est trop petite pour la grandeur de l'arbre : en sorte que si à cette apparence ingrate et sauvage on ajoute sa qualité de résister aux expositions les plus froides , de réussir dans les plus mauvais terrains de toute espece , et d'être d'un bois rebours et des plus durs , on pourroit considérer le *charme* entre les arbres comme on

regarde un Lapon parmi les hommes. Cependant en ramenant cet arbre à un état mitoyen, et en le soumettant à l'art du Jardinier, on a trouvé moyen d'en tirer le plus grand parti pour former des palissades, (auxquelles on a donné le nom de *charmilles*;) des haies, des bosquets, des portiques, des colonnades et toutes ces décorations de verdure qui font le premier et le plus grand embellissement d'un jardin bien ordonné. Toutes les formes qu'on donne à cet arbre lui deviennent si propres, qu'il se prête à tout ce qui y a rapport. On peut le transplanter à cet effet, petit ou grand; il souffre la tonte en été comme en hiver; et la souplesse de ses jeunes rameaux favorise la forme qu'on en exige, et qui est complétée par leur multiplication. Il pousse beaucoup de petites branches toutes chargées de feuilles alternes, pétiolées, ovales, glabres, nerveuses en dessous, dentelées, d'un beau vert, et qui sont un peu plissées; elles tombent même difficilement dans l'hiver, quoique mortes. Il porte sur le même pied, mais séparément, des fleurs mâles et des fleurs femelles: les mâles sont à huit ou seize étamines fort courtes, terminées chacune par un poil, et disposées à chaton solitaire, et long d'un pouce; ces chatons paroissent au printemps, un peu avant le développement des feuilles; les fleurs femelles forment, par leur assemblage sur un filet commun, des especes d'épis écailleux. Sous chaque épi ou chaton écailleux se trouve un pistil auquel succede une espece de noix ovale et anguleuse, dans laquelle est une semence ombiliquée.

Le *charme* se multiplie très-bien de semence, mais plus vite de branches couchées. Si on fait cette opération en automne, elles ont suffisamment de racines pour être transplantées au bout d'un an. Il n'est avantageux de couper les têtes de *charmille* qu'on transplante, à quatre doigts de terre, comme le font les Jardiniers, que lorsque le plant est mal enraciné, anciennement arraché et planté dans une mauvaise terre: le bon plant doit être conservé dans toute sa longueur. Le *charme* vient assez volontiers dans toutes sortes de terrains, et a l'avantage de croître même sous l'ombrage. Comme ce bois pousse lentement et se cou-

ronne trop pour profiter en futaie, il y a plus d'avantage à le couper en taillis tous les quinze ans. Des Economes, pour faire des plantations de *charmes*, tirent la *charmille* des pépinières, ou même des forêts, si l'on se trouve à portée: la première se reconnoît aisément à son écorce claire et unie, et à ce qu'elle est bien fournie de racines; celle au contraire qui a été prise au bois est étiolée, crochue et mal enracinée. Le bois de *charme* de nos forêts est blanc, mais très-dur; aussi les Tourneurs et d'autres ouvriers l'emploient-ils beaucoup à divers ouvrages; et même dans les lieux où l'orme est rare, on en fait des essieux et divers ouvrages de charronnage. Il est d'un usage fréquent pour la monture des outils, pour des maillets et des masses, pour des vis des presses, etc. Les Menuisiers n'en font guere d'usage, tant parce qu'il est difficile à travailler, que parce qu'il est sujet à être piqué des vers. Ce bois est très-bon à brûler et donne d'excellent charbon; il est fort recherché pour les fourneaux de verrerie, parce que son feu est vif et brillant.

Il y a une espece de *charme* à feuilles panachées; mais qui n'est pas d'une grande beauté. Il y a encore: Le *charme de Virginie* à larges feuilles, *Carpinus Virginiana*, Hort. Reg.; cet arbre ne peut être qu'une variété du *charme* à fruit de houblon: il croît aussi dans le Canada, on l'appelle *bois d'or* et *bois dur*; il ressemble à l'orme, et a le fruit comme le houblon: son bois est plus brun que celui de notre *charme*, et est fort estimé des Canadiens, qui en font des rouets de poulie pour les vaisseaux: cet arbre est très-beau; et mériteroit d'être multiplié en France. Le *charme d'Orient* ou du *Levant*, *Carpinus Orientalis*, folio minori, fructu brevi, Tourn. Cor. 40; ses feuilles sont moins plissées et plus lisses que celles du nôtre; elles tombent avant l'hiver. Le *charme* à fruit de houblon d'Italie, *Carpinus ostrya*, Linn. *Ostrya ulmo similis*, fructu racemoso lupulo simili, Bauh. Pin. 427; cette espece quitte aussi ses feuilles avant l'hiver, et ne produit pas dans les jardins, au printemps, la malpropreté qu'on reproche à notre *charme* ordinaire et au *charme de Virginie*. Au reste cette circonstance

désavantageuse est un trop petit défaut pour contrebalancer jamais l'agrément que les *charmilles* donnent dans la belle saison par leur verdure claire et d'un tendre agréable, (leur feuillage paroît un des premiers au printemps, et subsiste tard en automne ; il est fort épais pendant plus de quatre mois,) et par leur figure régulière et uniforme, dont le noble aspect est connu de tout le monde.

CHARMUT, *Silurus anguillaris*, Linn. *Lampetra Indica enncophthalmus*, Ray ; Willugh. app. tab. 6. Poisson du genre du *Silure*. Il se trouve dans le Nil, dans le Gange et dans le fleuve Oronte. On en vend beaucoup dans les marchés de la ville d'Alep, depuis Novembre jusqu'en Mars. Sa chair prend une couleur rouge par la cuisson ; elle n'est pas d'un goût agréable ; on la croit même peu salutaire.

Selon *Gronovius*, ce poisson, dont la couleur du corps est noirâtre, avec une teinte de blanchâtre au-dessous de la tête et vers le ventre, a la tête très-aplatie, tant en dessus qu'en dessous. Le dessus est garni d'un cuir osseux, cavé longitudinalement, et ridé par quantité de petits mamelons mollasses. Les yeux sont placés sur le côté de la tête, très-près du museau, petits, ronds et tournés en avant ; la gueule large, arrondie ; les mâchoires, ainsi que la partie antérieure du palais, garnie d'une quantité prodigieuse de petites dents, égales entre elles, et disposées confusément ; les narines en avant du museau, et ayant chacune deux ouvertures. On distingue huit barbillons très-longs, effilés : la première paire entre les ouvertures des narines ; la seconde aux angles de la gueule ; les deux autres paires sont sur les bords de la levre inférieure. Les fentes des ouïes très-excavées ; leurs opercules convexes ; et les membranes qui les recouvrent, garnies chacune de neuf osselets courbes. Le corps est oblong, enduit de mucosité, très-épais, plus élevé vers la queue que près de la tête, comprimé par les côtés ; les lignes latérales courbées : la nageoire dorsale est unique ; elle offre soixante-neuf rayons simples ; les pectorales en ont chacune huit, dont le premier est dentelé de chaque côté, les autres sont très-rameux ; les abdominales sont plus près

des précédentes que de la queue ; elles ont chacune sept rayons. Celle de l'anus , qui s'étend jusqu'au bout de la queue , a cinquante-cinq rayons ; la queue , qui est ovulaire , en a vingt.

CHARNAIGRE. *Voyez à l'article LEVRIER.*

CHARPENTIER. Nom générique sous lequel les Colons désignent les *pics* en Amérique. Le nom de *charpentier* est particulièrement affecté à Saint-Domingue , au *pic rayé* de cette contrée. Le *charpentier jaune* est le *Pic jaune* de Cayenne.

CHARRÉE , FRIGANE ou PHRYGANE , *Phrygamum*. Insecte aquatique qui se fait une enveloppe autour du corps avec de petits brins d'herbe et de bois qu'il lie ou colle les uns aux autres au moyen d'un fil mucilagineux qui sort de sa bouche. Cet insecte , qui ressemble à une petite chenille , et qui a la couleur d'une cendre lessivée , a six pattes de chaque côté avec lesquelles il marche dans l'eau : à mesure qu'il grossit , il change d'enveloppe flottante ; ensuite il se métamorphose en une mouche à quatre ailes , de forme allongée : c'est la *Mouche papilionacée* : elle a de longues antennes en filets , la bouche garnie de quatre barbillons , et porte ses ailes le long du corps en toit arrondi ; ce port lui donne quelque ressemblance avec un phalène.

On trouve quantité de *charrées* dans les eaux courantes. Les truites en sont fort avides. Dans quelques pays , après qu'on a tiré ces insectes de leurs étuis , ils servent d'appât pour attirer les petits poissons. *Aldrow. L. VII. de insect. cap 1.* Mais *voyez l'article PHRYGANE.*

CHASSE-BOSSE ou PERCE-BOSSE , ou CORNEILLE , *Lysimachia lutea major* , *quæ Dioscoridis (foliis quaternis ,)* C. B. Pin. 245. *Lysimachia vulgaris* , Linn. 210. Cette plante si renommée pour les hémorragies , croît sur le bord de nos étangs , de nos ruisseaux , dans tous les lieux humides et marécageux. Sa racine est vivace , rampante et rougeâtre. Sa tige est légèrement velue , droite , haute de deux à trois pieds ; ses feuilles semblables à celles du saule , bordées d'un filet d'un rouge-brun , lancéolées , pointues , un peu velues en dessous , et sessiles , opposées ou ternées ,

et quelquefois quaternées : ses fleurs terminales ; en panicules jaunes ; inodores et découpées en cinq ou six parties : le calice est rougeâtre en ses bords. A ces fleurs succèdent des fruits sphériques qui renferment dans leur cavité des semences menues , très-astringentes. *Lysimachus* , fils d'un Roi de Sicile , mit le premier cette plante en usage ; c'est d'où lui vient son nom latin. On s'en sert quelquefois pour teindre en jaune les étoffes de laine. Il y a , dit M. *Deleuze* , plusieurs autres plantes de ce genre , dont le caractère consiste en ce que la fleur est ordinairement à cinq étamines et un pistil ; la corolle monopétale faite en bassin , divisée en autant de segmens qu'il y a d'étamines ; le fruit placé sur le calice est une capsule ronde , terminée par une pointe , et composée de dix panneaux.

CHASSE-MERDE. Voyez STRUND-JAGER.

CHASSE-PUNAISE , *Cimifuga fœtida* , Linn. Am. Ac. 7 , t. 6 , f. 1. Plante de la famille des *Renoncules* ; elle croit en Sibérie , et a une odeur presque insupportable , sur-tout lorsqu'elle n'est point cultivée : sa tige s'éleve quelquefois jusqu'à la hauteur de l'homme ; elle est creuse , striée , cylindrique , un peu velue : ses feuilles sont dentées en scie : ses fleurs paroissent en Juillet ; elles viennent au sommet de la plante , sur des grappes rameuses à leur base ; elles varient beaucoup dans le nombre des parties qui les composent. Ce fruit est à deux ou quatre capsules qui contiennent plusieurs semences couvertes d'écaillés très-petites.

CHASSE-RAGE. Voyez PASSE-RAGE.

CHAT , *Felis Catus* , Linn. Animal quadrupede qui a vingt-six dents ; savoir , douze incisives , quatre canines , elles sont plus longues que les autres , et dix molaires , dont quatre en dessus et six en dessous. Les mamelles sont au nombre de huit ; quatre sur la poitrine et quatre sur le ventre. Il a cinq doigts aux pieds de devant , et seulement quatre à ceux de derriere. Quant à la couleur de leur poil , il y en a de blancs , de noirs , de gris , de cendrés , de roux , de rachetés de différentes nuances. M. *Gmelin* a observé qu'à Tobolsk les chats sont rouges.

Le *chat*, dit M. de *Buffon*, est un domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser Quoique les *chats*, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un minois hypocrite, un penchant décidé pour la rapine, un naturel pervers que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer; cet animal ne paroît sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, et ne se prêter au commerce que pour en abuser; en un mot il est moins ami de l'homme, que familier par intérêt et par habitude

La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel. Le *chat* est joli, léger, adroit, propre et voluptueux; il aime ses aises; il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre; il est aussi très-porté à l'amour, et ce qui est très-rare dans les animaux, la femelle paroît être plus ardente que le mâle: elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle; elle annonce par de hauts cris la fureur de ses désirs, ou plutôt l'excès de ses besoins, et lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, et le force pour ainsi dire à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur.

On prétend que la cause de cette douleur accompagnée de cris dans la *chatte*, comme il arrive aussi à la lionne, dépend moins de l'action brusque que de la partie naturelle des mâles de ces animaux, qui est très-courte, ce qui les oblige de s'attacher à leur femelle avec leurs griffes et leurs dents; cette explication paroît plus naturelle que le sentiment de ceux qui disent que la semence de ces animaux est brûlante. D'après la description anatomique du *chat*, on voit que le gland de cet animal est hérissé de papilles roides, piquantes et dirigées en arrière: cette mécanique ne seroit-elle point aussi une des causes de la douleur de la femelle dans l'accouplement?

Au sujet de l'accouplement de ces animaux, *Boyle* rapporte un fait singulier: il dit qu'un gros rat s'ac-

coupla à Londres avec une *chatte* ; qu'il vint de ce mélange des petits qui tenoient du *chat* et du *rat*, et qu'on les éleva dans la Ménagerie du Roi d'Angleterre. Il falloit sans doute que l'excès du besoin de ces animaux fût bien vif, pour que des especes si ennemies se réunissent ensemble.

Les *chattes* entrent communément en chaleur deux fois par an, au printemps et en automne : la chaleur dure neuf ou dix jours : elles portent environ cinquante-six jours. Les portées sont de quatre, cinq ou six petits. Les femelles se cachent pour mettre bas, parce que les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, peut-être par jalousie des soins de la femelle. En effet, elles prennent un soin particulier de leurs petits, se jettent avec fureur sur les chiens et autres animaux qui voudroient en approcher : lorsqu'on les inquiete trop, elles se servent de leur gueule pour prendre leurs petits par la peau du cou, et les transporter dans un autre lieu. Mais par une bizarrerie très-difficile à comprendre, ces mêmes mères si soigneuses, si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits qui leur étoient si chers. Il semble que la cause qui pousse quelquefois les meres à détruire leurs petits, ne doit pas être la même que celle qui excite les mâles à chercher à les dévorer : il y a lieu de penser que les mâles ne le font que parce qu'ils voient que leurs femelles cessent de les rechercher, étant tout occupées du soin de leur famille. L'on pourroit croire que les meres ne se portent à cet excès de cruauté que dans le moment où elles mettent bas, probablement par la rage que leur cause la douleur : ce qui le prouveroit, c'est que souvent elles ne font que les mutiler, et en prennent ensuite tous les soins possibles. La *chatte* allaite ses petits pendant quelques semaines, après quoi elle leur apporte des souris, des oiseaux : elles les accoutume de bonne heure à manger de la chair.

Les *chats* ont pris tout leur accroissement à quinze ou dix-huit mois. Ils sont en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent engendrer toute leur vie, qui ne s'étend guere au-delà de dix ou douze ans ; ils

sont cependant très-durs, très-vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

Le *chat*, sans être dressé, devient de lui-même un très-habile chasseur; mais son naturel, ennemi de toute contrainte, le rend incapable d'une éducation suivie. Son grand art dans la chasse consiste dans la patience et dans l'adresse; il ne poursuit pas la proie qu'il ne voit plus: il reste immobile à épier les animaux foibles, comme les *oiseaux*, les petits *lapins*, les *levrauts*, les *rats*, les *souris*, les *mulots*, les *chauve-souris*, les *taupes*, les *lézards*, quelquefois les *serpens* et les *grenouilles*, et manque rarement son coup; après s'en être joué long-temps, il les tue, et souvent, sans aucune nécessité, lors même qu'il est le mieux nourri et qu'il n'a aucun besoin de cette proie pour satisfaire son appétit. La cause physique la plus immédiate de ce penchant que les *chats* ont à épier et à surprendre indifféremment tous ces animaux, vient du goût qu'ils ont en général pour la destruction, et de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux: leur pupille, pendant la nuit, se dilate singulièrement; d'ovale et étroite qu'elle étoit dans le jour, elle devient pendant la nuit large et ronde; elle reçoit alors tous les rayons lumineux qui subsistent encore; et de plus, elle est encore toute imbibée de la lumière du jour: l'animal voit très-bien au milieu des ténèbres, et profite de ce grand avantage pour reconnoître, attaquer et surprendre sa proie. Les yeux du *chat* sont pendant la nuit tellement imbibés de lumière, qu'ils paroissent alors très-brillans et très-lumineux; et il semble que l'éclat, la splendeur qu'on remarque au jour dans les yeux de cet animal, vient du brillant velouté de la rétine, à l'endroit où elle entoure le nerf optique. Mais ce qui arrive à l'œil du *chat* plongé dans l'eau est d'une explication plus difficile, et a été autrefois dans l'Académie des Sciences, le sujet d'une grande dispute. Voici le fait. On a découvert que si on plonge un *chat* dans l'eau, et que l'on tourne alors sa tête, de sorte que ses yeux soient directement exposés à une grande lumière, il

arrive , 1.^o que malgré la grande lumière , la prunelle de l'animal ne se rétrécit point , et qu'au contraire elle se dilate ; et dès qu'on retire de l'eau l'animal vivant , sa prunelle se resserre : 2.^o Que l'on apperçoit distinctement dans l'eau le fond des yeux de cet animal , qu'il est bien certain qu'on ne peut voir à l'air. (M. Haller dit qu'on y voit la rétine avec les vaisseaux rouges qui la traversent , et qu'au reste la prunelle se dilate à tout animal qui se meut ; et le *chat* n'a rien de particulier par rapport à ce fait.) L'exposé d'un tel phénomène feroit soupçonner une sorte de paradoxe dans ce qui est dit plus haut : c'est dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* , ann. 1704 , 1709 , 1710 et 1712 , qu'il faut lire les contestations curieuses et utiles qui partagerent les Académiciens sur le *chat* plongé dans l'eau.

Quoique le *chat* soit , par son naturel , un animal très-volontaire , cependant on réussit quelquefois à le dresser pour des chasses utiles au maître , et à faire plusieurs tours de passe-passe. N'a-t-on pas même vu à la foire Saint-Germain , il y a quelques années , un concert de *chats* dressés tout exprès ? Ces animaux étoient placés dans des stables avec un papier de musique devant eux ; et au milieu étoit un singe qui battoit la mesure : à ce signal réglé , les *chats* , dont la queue ou le cou étoient à l'instant plus ou moins comprimés par une ficelle , faisoient des cris ou miaulemens tristes et déplaisans , dont la diversité formoit des sons plutôt aigus que graves , et tout-à-fait risibles. Ce spectacle fut annoncé au petit peuple sous le nom de *concert miaulique*. Le *chat* , quoique habitant de nos maisons , devenu domestique , est tellement passionné pour la liberté que , lorsqu'il l'a perdue , tout autre sentiment cede au désir de celui de la recouvrer. M. Lemery enferma un jour dans une cage un *chat* avec plusieurs souris ; ces petits animaux d'abord tremblans à la vue de leur ennemi , s'enhardirent bientôt au point d'agacer le *chat* , qui se contenta de les réprimer à coups de patte , sans les empêcher de retourner à leur premier badinage , qui n'eut point de suites tragiques. Son génie étoit flétri par la captivité. En liberté , il se seroit comporté bien différemment. On ne peut trop

le répéter, le *chat* le mieux apprivoisé n'en est pas plus asservi : il ne fait que ce qu'il veut, et aucun appât ne peut le retenir dans un lieu dont il veut s'éloigner. D'ailleurs la plupart sont à demi-sauvages, ne connoissent pas leurs maîtres, ne fréquentent que les greniers et les toits, et quelquefois la cuisine et l'office : aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons ; lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, quoique manquant de la finesse de l'odorat, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier ; et c'est apparemment parce qu'ils en connoissent toutes les retraites à souris, tous les passages, et qu'ils ont la facilité d'y trouver des vivres.

Comme on élève cet animal dans presque toutes les maisons, chacun a été à portée d'observer plusieurs petites nuances de leur caractere, leurs ruses et leur allure tortueuse. Leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir ; ils marchent toujours en silence et sans faire aucun bruit, les ongles retirés entre les doigts, et faisant, comme on dit, *patte de velours*. L'usage des ongles de cet animal, ainsi que de ceux du tigre, dépend d'une mécanique particulière : ils ne sont jamais usés par le frottement du marcher, parce que l'animal peut les cacher et les retirer par la contraction des muscles qui les attachent, et ne les faire sortir que quand il s'en veut servir pour frapper, pour déchirer, et s'empêcher de glisser. Ainsi l'artifice de ces sortes d'armes, qui sont tout à la fois offensives et défensives, mérite encore l'attention des Anatomistes. Le vulgaire ne reconnoît dans ces griffes que l'instrument de la colere, et plus souvent de la perfidie de cet animal. Le talon du *chat*, comme celui des singes, des lions, des chiens, n'étant pas éloigné du reste du pied, cet animal peut s'asseoir aisément, ou plutôt s'accroupir.

On voit tous les jours avec étonnement, qu'un *chat* tombant de très-haut se retrouve ordinairement sur ses pattes, quoiqu'il les eût d'abord tournées vers le ciel, et qu'il parût devoir tomber sur le dos : la *fouine*, le *renard*, le *putois* et le *tigre* sont dans le même cas. Suivant la démonstration de M. Parent, cet effet sin-

gulier dépend de ce que dans l'instant de la chute, ces animaux recourbent leur corps, c'est-à-dire, l'épine du dos, et font un mouvement mécanique comme pour se retenir; d'où résulte une espede de demi-tour en l'air, qui rend à leur corps le centre de la gravité, et les fait tomber sur les pattes; la plus fine connoissance de la mécanique ne feroit pas mieux en cette occasion, dit le célèbre Historien de l'Académie, que ce que fait un sentiment de peur confus et aveugle.

Le *chat* boit fréquemment, et il lappe pour boire, comme font tous ceux d'entre les quadrupedes qui ont la babine ou la levre inférieure plus courte que la supérieure. Le *chat* ne peut mâcher que lentement et difficilement, ses dents ne lui servent qu'à déchirer, et non pas à broyer les alimens: aussi cherche-t-il de préférence les viandes les plus tendres; il aime le poisson et le mange cru ou cuit.

Doit-on regarder comme vrai, ce que dit *Matthiolo*, quoiqu'il en rapporte plusieurs exemples, que l'haleine des *chats* pourroit causer la pulmonie à ceux qui la respireroient trop fréquemment. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a vu des personnes qui avoient une antipathie mécanique et singuliere pour les *chats*, ainsi que d'autres l'ont pour d'autres objets: on dit que *Henri III*, Roi de France, avoit tant d'aversion pour les *chats*, qu'il changeoit de couleur, et tomboit en syncope dès qu'il en voyoit.

Le *chat* se cache pour rendre ses excréments et les recouvre de terre. Comme il est propre, et que sa robe est toujours seche et lustrée, son poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité, lorsqu'on le frotte avec la main, sur-tout à rebrousse-poil. Cet animal craint l'eau, le froid et les mauvaises odeurs: il aime à se tenir au soleil, à se giter dans les lieux les plus chauds, derriere les cheminées ou les fours: il aime aussi les parfums et se laisse volontiers prendre et caresser par les personnes qui en portent: l'odeur de ces plantes, qu'on appelle l'*herbe aux chats* et *marum*, les affecte si fortement et si délicieusement, qu'ils en paroissent transportés de plaisir. Voyez les articles CATAIRE et MARUM.

Le *chat sauvage*; nommé, en termes de Chasse,

chat-haret, est la tige originaire et primitive [de tous les chats : il differe peu du *chat domestique*. Il est plus gros, plus fort : il a toujours les levres noires, le poil un peu rude, les oreilles plus roides, ainsi que tous les animaux sauvages ; les couleurs plus constantes, et la queue plus grosse ; ses boyaux sont moins longs que dans le *chat domestique*.

On ne connoît dans nos contrées qu'une seule espece de *chat sauvage*, que l'on retrouve aussi dans presque tous les climats, même en Amérique, sans qu'on y puisse remarquer de grandes variétés. Au Cap de Bonne-Espérance on voit des *chats sauvages* de couleur bleue, ou plutôt couleur d'ardoise. On y trouve le *chat-bizaam*, Voyez ce mot. Dans le Chorazan, en Perse, on en voit dont la couleur est la même que celle de nos *chats chartreux*, mais dont les poils sont longs, déliés, fins, lustrés, doux et soyeux comme ceux des *chats d'Angora*. Ces *chats* sont fort privés et ont une queue fort longue, et garnie de poils longs de cinq ou six doigts ; ils l'étendent et la renversent sur le dos en forme de panache, comme font les *écureuils* ; le poil est bouclé en quelques endroits, et particulièrement sous la gorge. D'autres animaux de l'ordre du *Chat*, ressemblent à de grosses bêtes féroces ; tels sont le *Chat-pard* ou *Chat de montagne*, le *Chat-cervier*, Voyez l'article LYNX. Il y a lieu de penser que les *chats* de Perse, d'Angora en Natolie, d'Espagne, et nos *chats chartreux*, ne font qu'une même race dont la beauté dépend de l'influence particuliere de chaque climat. On peut remarquer en général, dit M. de Buffon, que de tous les climats de la terre habitable, celui d'Espagne et celui de Syrie, sont les plus favorables à ces belles et constantes variétés de la Nature : les *moutons*, les *chevres*, les *chiens*, les *chats*, les *lapins*, etc. ont en Espagne, en Natolie et en Syrie la plus belle laine, les plus beaux et les plus longs poils, les couleurs les plus agréables et les plus variées. Il semble que ce climat adoucisse la nature, et embellisse la forme de tous les animaux. Voyez à l'article CHEVRE. Il n'en est pas sans doute de même à l'égard du *loir-volant*, qui ne nous a paru être qu'une sorte d'*écureuil-volant*, et qui, avec le *taguan* des Moluques, les

chauve-souris et les prétendus *chiens-volans*, pourroit faire une classe particulière de *quadrupedes volans* : division qui, pour le dire en passant, dérangeroit la méthode des Zoologistes, et y ajouteroit de la confusion. Voyez l'article ÉCUREUIL VOLANT.

Les Dames Chinoises ont aussi des *chats domestiques* à oreilles pendantes, et dont les poils sont fins et très-longs. Ces *chats* se trouvent dans la Province de Péchi-ly. Ces caractères, joints à la diversité des couleurs, sont des signes évidens de la longue durée de leur domesticité. Ces mêmes caractères désignent aussi, dans les autres animaux, l'ancienneté de leur esclavage, ainsi que le prouve très-bien M. de Buffon.

La chair des *chats* bien gras et bien nourris, et particulièrement celle des *chats sauvages*, préparée en civet, est trouvée par plusieurs personnes, et surtout par les habitans de quelques cantons de la Suisse, d'un aussi bon goût que celle du *lapin* et du *lievre*.

Tout le monde sait que le *chat* a été révééré comme un Dieu par les Égyptiens; et que celui qui en tuoit un, soit de propos délibéré, soit par inadvertance, étoit sévèrement puni. S'il en mouroit un de mort naturelle, toute la maison se mettoit en deuil; on se rasoit les sourcils; on l'embaumoit, et on l'inhumoit avec tous les honneurs de l'apothéose. On a vu ailleurs des personnes plus affligées de la mort de leur *chat*, que de la perte d'une famille voisine, ruinée par un incendie, et pousser la folie jusqu'à faire graver et poser des épitaphes sur la tombe de leurs *chats*. Henri III ne pensoit pas ainsi.

On voit au Cabinet du Jardin du Roi, plusieurs fœtus de *chats* monstrueux, plus singuliers les uns que les autres, et entre autres un *chat* à deux têtes. Nous en conservons deux semblables dans notre Cabinet.

Les Pelletiers apprêtent la peau du *chat*, et en font diverses fourrures. Les peaux de *chats sauvages* ou *chats-harets* sont de couleur brune ou grise: on en tire beaucoup de Moscovie; l'Espagne fournit aussi beaucoup de cette pelleterie. M. Bourgeois dit qu'on fait beaucoup de cas en Suisse de la peau du *chat sauvage*, préparée avec le poil, pour envelopper les membres atteints de rhumatisme et de sciaticque les plus opiniâtres et les

plus invétérés, et que souvent on s'en trouve guéri.

CHAT AUX OREILLES NOIRES. Nom que quelques-uns ont donné au *caracal*. Voyez ce mot.

CHAT-BIZAAM. En 1771 M. *Vosmaër* donna la description d'un joli petit quadrupede Africain, du genre du *Chat*, lequel avoit été envoyé vivant en 1759, au Prince *Stathouder* par M. *Ryk Tulbalch*, Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance. On l'appeloit *chat-bizaam*. *Kolbe* en avoit déjà parlé, mais trop incorrectement et même d'une manière défectueuse, car il dit que la peau des *bizaams* est fort estimée et se vend communément au prix d'un écu à cause de son odeur agréable de musc, qui fait qu'on appelle vulgairement ces animaux *chats musqués*, (Voyez à l'article CIVETTE, ce qui concerne les *chats musqués*). Le *chat-bizaam* envoyé du Cap, et qui a vécu pendant trois ans à la Ménagerie du *Stathouder*, n'a donné aucune odeur de musc; il y étoit enfermé dans une cage et quelquefois tenu à la chaîne: son naturel un peu traître faisoit soupçonner que l'espece du *bizaam* dans l'état de nature, c'est-à-dire, sauvage et dans les bois de son climat, est assez méchante. Il mangeoit volontiers de la viande, mais sur-tout des oiseaux vivans. Etant à la chaîne, il saisissoit les poulets, qui s'avançoient trop près de lui et il les déchiroit pour en faire aussitôt sa pâture; on ne tarda pas à s'appercevoir que la gent volaille et les autres oiseaux connurent bientôt leur ennemi commun; ils s'en tenoient éloignés. Ce quadrupede ne miauloit point, mais quand on le tourmentoit, il grommeloit et souffloit comme un *chat* dont il approchoit assez pour le reste du naturel; il a aussi quelques traits de ressemblance avec le *margay* de Cayenne; cependant l'un et l'autre constituent, dit M. *Vosmaër*, deux especes différentes.

Le *chat-bizaam* est de la grandeur d'un *chat* domestique; la couleur dominante est le gris-cendré clair, rehaussé de taches brunes: sur le milieu du dos regne une raie noire jusqu'à la queue, qui est à bandes noires et blanches, et dont l'extrémité est pointue et d'un brun très-foncé; le pourtour des pattes participe beaucoup de cette couleur brune; le ventre et la poitrine sont d'un gris-cendré; on voit sur les joues et sur le

nez des raies brunes ; au bout du nez et sous les yeux des taches blanches : ses oreilles sont rondes et droites , couvertes de poils courts et gris ; au-dessus du coin intérieur de l'œil , paroissent deux ou trois poils noirs , assez longs ; le nez est noir ; les narines ouvertes par les côtés ; la moustache assez bien fournie de poils longs , bruns et blancs. Les dents et les griffes , comme dans le *chat*.

CHAT-CERVIER. Voyez à l'article LYNX.

CHAT DE CONSTANTINOPLE , ou CHAT D'ESPAGNE , CHAT MUSQUÉ , CHAT-CIVETTE , CHAT-GENETTE. Voyez le mot CIVETTE , et vers la fin , l'article GENETTE.

CHAT ÉPINEUX de Desmarchais. Voyez à l'article COENDOU.

CHAT , à Malabar , c'est la *Garance-petite*.

CHAT-PARD , *Catus pardus*. Quadrupede féroce de l'Afrique , dont le nom et la figure ont fait croire qu'il étoit engendré par le mélange d'un léopard et d'une chatte , ou d'un chat et d'une panthere. Cette opinion a été soutenue par les Anciens , quoiqu'il y ait une grande différence entre ces deux sortes d'animaux , pour leur grosseur et pour la durée du temps de leur portée. On a disséqué un *chat-pard* mâle à l'Académie , qui n'avoit que deux pieds et demi de longueur , et un pied et demi de hauteur. Sa queue avoit huit pouces de longueur : il ressembloit extérieurement au chat , et étoit aussi gros à proportion de la longueur : le dessus du corps étoit roux ; le dessous du ventre et le dedans des jambes de couleur isabelle ; le dessous de la gorge blanc. La peau du corps tachetée de plaques noires et longues , celles du ventre étoient rondes , et les oreilles traversées de bandes noires. Les poils de la barbe plus courts que ceux du chat. Consultez les *Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences. Tom. III, Partie I.* Ce *chat-pard* de MM. de l'Académie est le *Serval* , Voyez ce mot.

Le *chat-pard* de Hernandez est l'Ocelot , Voyez ce mot.

CHAT SAUVAGE. Voyez à l'article CHAT.

L'animal que quelques Voyageurs ont appelé *chat sauvage* de la Nouvelle Espagne , paroît être le *Serval* , Voyez ce mot.

CHAT-TIGRE. Voyez SERVAL.

La petite espece de *chat-tigre* est le *Margay*, Voyez MARGAY. Le *chat-tigre* de *Dampier*, est l'*Ocelot* de la Baie de Campêche, Voyez OCELOT.

CHAT-VOLANT et CHIEN-VOLANT. Voyez à l'article CHAUVE-SOURIS.

CHAT (le), *Silurus felis*, Linn. Poisson du genre du *Silure*. *Linnaeus* dit qu'il se rapproche beaucoup, par son port, du *Silurus catus*, qui est le *Matou*, Voyez ce mot. Le *chat* dont il est question, se trouve dans la mer, près de la Caroline; il a le dos bleuâtre; mais la couleur des nageoires du ventre et de l'anus est rougeâtre. Il a six barbillons; savoir, un à chaque angle de la gueule, et quatre sous la levre inférieure. La première nageoire dorsale a huit rayons, dont le premier est épineux; la seconde est comme charnué; les pectorales ont chacune onze rayons, dont un épineux; les abdominales, six; celle de l'anus, vingt-trois; celle de la queue, qui est partagée en deux lobes, en a trente-un.

CHAT MARIN. Voyez ROUSSETTE (poisson). Quelques-uns donnent le nom de *chat marin* à une espece de *phoque* et à l'*ours marin*. Voyez ces mots.

CHAT DE ROCHER ou CHAT-ROCHIER. Nom donné à une espece de *chien de mer* très-analogue à la *roussette*, Voyez ce mot.

CHATAIGNE D'EAU. Voyez TRIBULE AQUATIQUE.

CHATAIGNE DE MER, Voyez OURSIN. En Amérique, on donne le nom de *châtaigne de mer* au fruit de la *liane à bœuf*; Voyez à l'article LIANE.

CHATAIGNE NOIRE, Voyez CRIOCÈRE.

CHATAIGNIER, *Fagus castanea*, Linn. 1416. On en distingue de deux especes; savoir, le sauvage, qui porte proprement le nom de *châtaignier*, *Castanea sylvestris*, quæ peculiariter *Castanea*, C. B. Pin. 419. L'autre espece que l'on cultive, se nomme *marronnier*, *Castanea sativa*, Bauh. Pin. 418; Tourn. 584. Le tronc de cet arbre est quelquefois si gros, qu'à peine trois hommes peuvent l'embrasser. Sa tige est ordinairement très-droite, fort longue jusqu'aux branchages et bien proportionnée. Quoiqu'il croisse du double plus vite que le chêne, son bois est solide; il est presque incorruptible, et il pétille dans le feu. Son écorce lisse

et tachetée , tire sur le gris ; sa cime est ample , un peu étalée ; ses feuilles longues de quatre à six pouces , marquées de nervures latérales et parallèles , dentelées sur les bords , et qui donnent beaucoup d'ombrage , ne sont presque point attaquées des insectes , peut-être à cause de leur état de sécheresse. Les fleurs mâles sont des chatons grêles , alongés , composés d'environ neuf étamines , et croissent sur le même individu , mais séparées des fleurs femelles. Les mâles ont une forte odeur spermatique ; les femelles sont formées par un calice , au milieu duquel est un pistil qui se change en un fruit épineux ou hérissé de pointes dures , qui se fend lorsqu'il est mûr , et laisse échapper une ou trois semences appelées *marrons* ou *châtaignes* , suivans l'espece , et dont on connoît la forme et le goût de l'amande.

Le *châtaignier* est un grand et gros arbre , qui croît naturellement dans les climats tempérés de l'Europe Occidentale. Quelle qu'en soit la cause , il est moins commun présentement qu'il ne l'étoit autrefois ; et c'est à regret qu'on ne trouve plus de *châtaigniers* dans les forêts de plusieurs provinces , où il y a quantité d'anciennes charpentes de ce bois. Cet arbre , par sa stature et son utilité , a mérité d'être mis au nombre de ceux qui tiennent le premier rang parmi les arbres forestiers ; et on est généralement d'accord que ce n'est qu'au chêne seul qu'il doit céder. Il paroît certain , par les registres de l'hôtel-de-ville d'Orléans , que l'on a vu la forêt d'Orléans changer alternativement de nature de bois , avoir été pendant un laps de temps en chênes , ensuite en *châtaigniers* , redevenir ensuite forêt de chênes. Dans les forêts de chênes il se trouve beaucoup de jeunes *châtaigniers* mêlés , qui profitent peu , parce qu'ils sont étouffés par les autres arbres. Quand on abat les bois , le *châtaignier* qui a de l'air pousse avec vigueur , étouffe les jeunes pousses des chênes et prend leur place. On a fait les mêmes observations dans d'autres forêts.

Le *châtaignier* est un arbre que l'on cultive avec succès dans la Touraine , dans le Limousin , dans le Vivarais et le Dauphiné , où il produit de très-beaux *marrons* que l'on porte à Lyon ; ce qui les fait nommer

marrons de Lyon. Le *châtaignier* est un des arbres les plus communs en Bretagne. Le *châtaignier* ne diffère du *marronnier*, qu'en ce que n'étant pas cultivé, son fruit et toutes ses parties sont plus petites. Ainsi si l'on veut cultiver le *châtaignier* pour en avoir de meilleur fruit, il faut le greffer en flûte ou en écusson, et alors on l'appelle *marronnier* : on peut encore le multiplier de branches couchées.

On fait à Bordeaux avec le bois de *châtaignier*, qui est blanc et d'une dureté médiocre, plusieurs ouvrages de menuiserie très-beaux. Il est excellent pour la charpente : on s'en sert pour la sculpture ; il a toutes les qualités nécessaires pour faire de bons vaisseaux propres à contenir les liqueurs. Lorsque le *châtaignier* a la grosseur des taillis, on en fait de bons cerceaux et des futailles parfaites. M. *Bourgeois* dit que les vases du *châtaignier* contribuent beaucoup à donner de la qualité au vin et à le perfectionner ; la fermentation s'y fait très-lentement ; et le vin qu'on y entonne, conserve plus de douceur ; d'ailleurs les pores de ce bois sont plus petits et plus serrés que ceux du sapin et du chêne, et la partie spiritueuse s'évapore beaucoup moins. Cette seule considération devrait engager à planter des bois de *châtaigniers* dans beaucoup de pays de vignobles, où il réussiroit très-bien, et où on en néglige la culture. Il seroit sur-tout très-utile dans les pays où les vins sont verts et foibles. Le bois du *châtaignier* pétille au feu et rend peu de chaleur ; son charbon s'éteint promptement ; et si l'on fait usage des cendres de ce bois pour la lessive, le linge est taché sans remède.

Le *châtaignier* forme de très-belles futaies, lorsqu'il est dans un terrain qui lui est propre. Les terrains où il se plaît le plus, sont ceux dont le limon est mêlé de sable et de pierrailles : il se contente aussi des terrains sablonneux, pourvu qu'ils soient humides : il redoute les terres dures et marécageuses. Il n'est pas rare de voir des *châtaigniers* d'une grosseur prodigieuse. *Kircher*, dans sa *Chine illustrée*, cite un de ces arbres que l'on voyoit sur le Mont Etna : sa grosseur étoit telle, que son écorce servoit de parc pour enfermer pendant la nuit un troupeau de moutons. *Foyez à la fin de l'article PAIN DE SINGE.*

Le fruit du *châtaignier* est d'une très-grande utilité ; le climat contribue beaucoup à lui donner de la qualité et sur-tout de la grosseur. Les *châtaignes* du Portugal sont plus grosses que les nôtres ; et celles d'Angleterre sont plus petites. Les Montagnards vivent tout l'hiver de ce fruit qu'ils font sécher sur des claies au moyen du feu, et qu'ils font moudre, après l'avoir pelé, pour en faire du pain, qui est nourrissant, mais fort lourd, indigeste et venteux ; les habitans du Périgord, du Limousin et des montagnes des Cévennes, font un grand usage de ce *pain de châtaigne* pétri avec du lait. On prétend que tous ces peuples ont un teint jaunâtre, effet produit par cette nourriture. Les *châtaignes* séchées, connues sous le nom de *chataignes blanches* ou de *castagnons*, se préparent dans les Provinces Méridionales de France. Une circonstance remarquable dans cette préparation qui est longue, mais qui d'ailleurs n'a rien de particulier, c'est qu'on fait prendre aux *châtaignes*, avant que de les exposer au feu, un commencement de germination qui leur donne une douceur très-agréable : dans cet état elles diffèrent des *châtaignes* fraîches, comme le grain germé ou le *malt* diffère du même grain mûr et inaltéré ; aussi y a-t-il tout lieu de conjecturer qu'elles seroient très-propres à fournir de bonne biere. M. Montet a donné une description de la façon de sécher les *châtaignes*, usitée dans les Cévennes. Consultez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1768. Voici la façon dont les habitans du Limousin préparent les *châtaignes*. Après les avoir fait sécher sur des claies à la fumée, ils les broient dans de grands pots de fer avec deux morceaux de bois ajustés en forme de tenailles ; ils en forment une espece de bouillie qu'ils mangent, mêlée avec du lait ; souvent ils les mangent cuites et pelées, ou bien grillées : la *châtaigna* est le mot générique. La *châtaigna pelada*, est celle qui est cuite à l'eau ; la *châtaigna grillada*, celle qui est grillée, et la *châtaigna bursada*, celle qui est en bouillie. Dans les Cévennes on fait aussi avec les *châtaignes* une bouillie qu'on nomme la *châtaigna* ou *bursada*. On donne aux bestiaux et à la volaille des *châtaignes* desséchées et brisées. On sert les *marrons* sur les meilleures tables, soit bouillis, soit rôtis, soit

glacés. La farine de *châtaigne* est employée pour arrêter les diarrhées. Consultez le *Traité de la Châtaigne*, par M. Parmentier.

Outre le *marronnier* ordinaire, on distingue : Celui qui est à *feuilles panachées* : Celui qui est à *grappes* : Le *châtaignier nain* de Virginie ou le *chincapin*, Voyez ce mot ; et Celui d'Amérique à larges feuilles et à gros fruit. Consultez Miller pour les plantations en grand de cette sorte d'arbre.

Nicolson donne la description du *cupani* d'Amérique, c'est le *Châtaignier* qui se trouve à Saint-Domingue, *Cupania castaneæ folio, fructu sericeo et racemoso*, Plum. « C'est un arbre (de la famille des *Balsâmiers*) dont la tige est droite, courte, grosse et très-branchue : son écorce est unie, d'un vert roussâtre ; son bois flexible, blanchâtre et poreux ; sa feuille alterne, grande, oblongue, inégalement découpée sur les bords, pointue vers la base, arrondie au sommet, longue de neuf à dix pouces, large de quatre à cinq, luisante, lisse, d'un vert foncé en dessus, d'un vert clair et velouté en dessous, divisée dans toute sa longueur par une côte saillante, qui n'est que le prolongement du pétiole qui la soutient, traversée par plusieurs nervures obliques qui aboutissent aux grandes pointes que forment les découpures. Sa fleur est en rose, à cinq pétales arrondis et blanchâtres, garnie de cinq étamines très-déliées, portée sur un calice divisé en trois petites feuilles minces, pointues. Le centre est occupé par un pistil de figure conique, auquel succede un fruit qui n'est qu'une capsule sphérique, veloutée, divisée intérieurement en trois ou quatre loges qui renferment autant de graines noires, luisantes, allongées, assez semblables aux *larmes de Job*, attachées par la base à une substance charnue, jaunâtre, dont elle se détache facilement. Ces graines contiennent des amandes d'un goût de châtaigne ou de gland doux. Cet arbre croît dans les mornes et en plaine. Son bois est employé dans les ouvrages de charpente ; mais pour durer long-temps, il faut qu'il soit à l'abri du soleil et de la pluie. »

CHATAIRE. Voyez CATAIRE.

CHATE-PELEUSE. Voyez CHARENÇON.

CHAT-HUANT, *pl. enl. 437*; *Strix stridula*, Linn. C'est un oiseau de nuit que l'on confond assez souvent avec l'*effraye*, à cause de quelque rapport dans le plumage; mais le *chat-huant* est plus grand, et on ne le trouve que dans les bois; son cri est filé et semble prononcer, *hoho, hoho, hoho*. L'*effraye* au contraire a le cri plus aigu, plus aigre, moins filé et semble articuler *gre, gre*; elle n'habite que les tours, les anciens bâtimens, et même dans les greniers des châteaux, des fermes, dans les granges, etc.

Le *chat-huant* est long de quatorze pouces: son envergure est de deux pieds huit pouces; le fond de son plumage sur le corps est un roux-ferrugineux, fâché de noir et ondé de lignes brunes en zigzag. Il y en a quelques blanches sur le sommet de la tête, sur le dos et sur les ailes. Les ailes et la queue sont variées alternativement de bandes brunes et de bandes rousses; les plumes qui entourent les yeux sont d'un gris sale; les ongles sont de couleur de corne. L'iris de l'œil est bleuâtre et le bec d'un jaune verdâtre. L'espece du *chat-huant* est répandue dans toutes les contrées de l'Europe et même dans l'Amérique Méridionale; on connoît le *chat-huant* de Saint-Domingue. A l'égard du *chat-huant cornu*, Voyez HIBOU. M. Brisson fait mention du *chat-huant* du Canada, *Strix Canadensis*, Voyez CHOUETTE DE CANADA: du *chat-huant* de la Baie d'Hudson; c'est le petit *Faucon-chouette* d'Edwards, Voyez CAPARACOH; il y en a de blancs, Voyez HANFANG: du *chat-huant* et de la *chouette* du Mexique; quant au *chat-huant des bruyeres*, Voyez HIBOU.

Il y a encore le *chat-huant* de Cayenne, *pl. enl. 442*. Cette espece d'oiseau nouvellement connue, est de la grandeur du *chat-huant*; mais ses yeux sont jaunes. Un caractere remarquable de cet oiseau est son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non-seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos. Son bec est de couleur de chair; ses ongles noirs. M. Mauduyt soupçonne que ce *chat-huant* de Cayenne est une variété de l'*effraye*.

CHATILLON. C'est la petite *Lamproie*. Voyez ce mot.

CHAT-OISEAU, de *Catesby*. Voyez MOUCHEROLLE de Virginie.

CHÂTON (Fleur en). Voyez à la suite de l'article PLANTE.

CHATOYANTE. Nom donné par les Lapidaires aux pierres que des Naturalistes ont appelées *œil du monde* et *œil de chat*. L'expression de *chatoyante* est tirée de l'œil de chat, et transportée dans la langue des Lithologues : l'effet des pierres *chatoyantes* est de montrer, dans une certaine exposition à la lumière, un ou plusieurs rayons brillans, colorés ou non colorés au dedans ou à la surface, partant d'un point comme d'un centre, s'étendant vers les bords de la pierre, et disparaissant à une autre exposition de lumière. Voyez ŒIL DU MONDE et ŒIL DE CHAT. Les opales, la pierre de lune, la pierre de Labrador, celle appelée *iris*, et plusieurs autres, même quelques pierres précieuses Orientales, ont aussi la propriété de chatoyer : on a vu une *aigue marine Orientale chatoyante*, un *saphir chatoyant*. L'arrangement intérieur des parties lapidifiques, et la taille à la superficie concourent souvent à l'effet du chatoyement. On taille ordinairement ces pierres en cabochon ou goutte de suif, en lentille épaisse. Le tissu intérieur de ces pierres est quelquefois trézalé, comme gercé ou fêlé.

CHAVAYER. Voyez à l'article CAILLE-LAIT.

CHAUCHE-BRANCHE, en Sologne, Voyez CRA-PAUD-VOLANT.

CHAUCHE-POULE, en Champagne, c'est le *Milan*.

CHAUD et CHALEUR. *Calor, æstus*. Nom donné à une propriété du feu, dont la nature est opposée au froid ; on connoît la présence, et l'on mesure le degré de la *chaleur* par la raréfaction de l'air, ou par celle de quelque liqueur renfermée dans un thermomètre.

La diversité de *chaleur* des différens climats de la Terre et des différentes saisons, naît en grande partie de la nature du sol, de sa situation et de l'état du ciel ou de l'atmosphère, et des différens angles sous lesquels les rayons du soleil viennent frapper la surface de la terre. Les montagnes qui présentent au soleil un côté concave, font quelquefois l'effet d'un miroir ardent

sur la plaine qui est au bas. Les nuées qui ont des parties concaves ou convexes, produisent quelquefois le même effet par réflexion ou par réfraction. On sait qu'un terrain pierreux, sablonneux, plein de craie, uni, dur, réfléchit la plupart des rayons, et les renvoie dans l'air, tandis qu'un terrain gras, poreux, inégal, tendre, cultivé, ou à tourbe et noir, absorbe la plupart des rayons et n'en renvoie que fort peu; ce qui fait que la *chaleur* s'y conserve long-temps. Selon des observations récentes insérées dans le *Journal de Physique*, c'est moins l'action directe du soleil que l'influence des vents, qui modifie la température de l'air. Le savant Observateur, M. le Président *Bon*, a communiqué à l'Assemblée publique de la *Société Royale* de Montpellier, 1746, que la *chaleur* directe du soleil, en été, est ordinairement double de celle qu'on éprouve à l'ombre dans la même saison. Cette proportion change et varie beaucoup au printemps et en automne. Dans ces deux saisons, la *chaleur* directe du soleil est assez souvent triple et quadruple de celle qu'on éprouve à l'ombre.

Parmi les différens thermometres les plus connus, nous citerons, d'après celui de *Réaumur*, les différens degrés de *chaud* que cet instrument nous indique ordinairement. A partir de 0, qui est le terme où l'eau se gele, on reconnoît dans cette échelle graduée que le sixieme degré au dessus est la *chaleur* qui convient dans une serre d'*orangerie*; le dixieme degré porte le nom de *température*; le treizieme degré est la *chaleur* convenable d'un appartement échauffé par un *poêle*; le dix-septieme, celle qui convient dans la *chambre d'un malade*; le dix-neuvieme, le degré qui convient aux *vers à soie*; le vingt-sixieme, celui des *bains domestiques ordinaires*; le trente-deuxieme est le degré de la *chaleur* du sang humain, ou de la *poule qui couve*. Nous avons éprouvé en 1753, à Paris, trente degrés et demi de *chaleur*. Celle du *Sénégal* est communément de trente-huit degrés et demi; en *Syrie*, cinquante; et sous la ligne équinoxiale, de soixante à soixante et dix. Le terme de l'*eau bouillante* est de quatre-vingt. *Voyez maintenant*

FROID, FEU, SAISONS.

Les Naturalistes soutiennent communément que la

chaleur augmente à mesure qu'on approche du centre de la terre, mais cela n'est point exactement vrai. En creusant les mines, les puits, etc. on trouve qu'à peu de distance de la surface de la terre, on commence en été à sentir de la fraîcheur; un peu plus bas, on en sent davantage; et lorsqu'on est parvenu au point où les rayons du soleil ne peuvent répandre leur *chaleur*, quelquefois l'eau s'y glace ou s'y tient glacée; c'est cette expérience qui a fait inventer les glaciers, etc. Mais quand on va encore plus bas; savoir, à quarante ou cinquante pieds de profondeur, on commence à sentir de la *chaleur*, de sorte que la glace s'y fond: et plus on creuse au-delà, en certains cantons ou terrains, plus la chaleur augmente jusqu'à ce qu'enfin la respiration y devient difficile, et que la lumière s'y éteint. Ce dernier phénomène ne seroit-il pas dû à l'inertie de l'air ou à l'air fixe, en un mot aux vapeurs stagnantes et mofétiques?

Si, au contraire, l'on monte sur de hautes montagnes, même dans les climats les plus chauds, l'air, à une certaine élévation, se trouve raréfié, froid et perçant. Aussi les sommets de ces montagnes sont-ils toujours couverts de neige, et le mercure remonte de plusieurs degrés à mesure qu'on descend. On attribue le premier de ces effets à la subtilité de l'air dont, à une si grande hauteur, les parties sont trop écartées les unes des autres, pour réfléchir une assez grande quantité de rayons du soleil. M. *Bourgeois* dit qu'on pourroit encore ajouter trois causes de la fraîcheur de l'air qu'on ressent sur les hautes montagnes: la première, c'est que l'air n'y est jamais tranquille comme dans la plaine, mais dans une agitation continuelle; la seconde, l'obliquité des rayons du soleil. (En effet la *chaleur* ne provient pas de la plus grande proximité de cet astre, et le froid de son plus grand éloignement: il est démontré que le soleil est plus rapproché de nous en hiver qu'en été. Les *chaleurs* dans tous les climats ont pour cause la chute ou direction perpendiculaire des rayons de cet astre; le froid de l'hiver, sa chute la plus oblique: vérités prouvées par les différentes positions de la sphère, qui donne la température de la zone torride, des zones tempérées et des

glaciales). La troisième, c'est que l'air est beaucoup moins chargé de vapeurs aqueuses, qui étant de figure sphérique rassemblent plusieurs rayons dans un même foyer, comme les verres lenticulaires. La chaleur brûlante et étouffante qu'on ressent dans la plaine quelque temps avant les orages d'été, ne démontre-t-elle pas d'une manière incontestable, combien cette dernière cause contribue aux divers degrés de chaleur de notre atmosphère ?

A l'égard des animaux réputés chauds, Voyez à la suite de l'article ANIMAL (a).

CHAUME.

(a) Divers Savans ont consigné dans les Journaux, notamment dans celui de Physique de M. l'Abbé Rozier, *Supplém. Tom. XIII, 1778*, des expériences et des observations faites sur eux-mêmes, ces années dernières, concernant les effets de l'air échauffé dans une chambre à un degré beaucoup plus haut que celui auquel on avoit cru jusqu'alors, d'après *Boërhaave* et la plupart des Auteurs, qu'un animal pût vivre. En 1758, le Gouverneur *Ellis* observa qu'un homme pouvoit vivre dans un air plus chaud que son corps; et que dans cette situation, il n'en conservoit pas moins sa propre fraîcheur. M. l'Abbé *Chappe d'Hauteroche* nous apprend que les Russes prennent leurs bains chauds au 60° degré du thermometre de *Réaumur*, c'est-à-dire, au 160° degré de celui de *Fahrenheit*; mais il ne nous dit rien de la chaleur actuelle de leur corps, au moment qu'ils se plongent dans le bain. Les Docteurs *Fordyce*, *Blagden*, *Solander*, *Banks*, etc. voulant éclaircir ces faits et savoir au juste ce que de tels degrés de chaleur pouvoient produire sur le corps humain, ont tenté diverses expériences dont voici le résultat. Le Docteur *Fordyce*, dans un jour où la température de l'air extérieur étoit un peu au-dessous du terme de la glace, s'exposa en chemise, trois heures après avoir déjeuné, dans une suite de chambres privées de l'accès de l'air, échauffées par des courans d'eau bouillante; le thermometre de *Fahrenheit* monta de 90 à 130 degrés. Il y resta environ une demi-heure, la sueur ruissela sur tout son corps; dans l'intervalle il fut obligé de retirer sa chemise; alors le thermometre placé sous sa langue, dans sa urine, se fixa à 110 degrés. Son pouls qui s'étoit élevé par degrés, battoit 145 fois dans une minute. La circulation extérieure s'accrut, les veines grossirent beaucoup, et il se répandit à la surface de son corps une rougeur universelle, suivie d'une vive sensation de chaleur; cependant la respiration fut peu affectée. Il termina cette expérience en se plongeant dans une eau chaude au 100° degré; et après s'être essuyé, il s'habilla et se rendit chez lui en chaise. La circulation resta deux heures à se ralentir; ensuite il se promena en plein air, et sentit à peine le froid. Notre Physicien observe à cet égard, que le passage d'une très-grande chaleur au froid n'est pas si dangereux qu'on pour-

roit

CHAUME. Voyez l'Alphabet des termes à l'article
PLANTE.

CHAUS, dans *Plin*, est le *Lynx* ou *Loup-cervier*.
Voyez **LYNX**.

CHAUSSE-TRAPE. Voyez **CHARDON ÉTOILÉ**.

CHAUSSE-TRAPE. Coquillage de mer, d'un blanc sale, couvert de bossages, de rides et de trois rangs de ramages déchiquetés depuis le haut jusqu'en bas. Ce coquillage univalve est, selon M. d'Argenville, de la famille des *Pourpres* : on l'appelle aussi *cheval de frise*, de sa ressemblance avec la *chausse-trape* de guerre. Cette machine étoit fort en usage chez les Romains. Ils avoient soin d'en semer dans les plaines pour empêcher le passage de la cavalerie ennemie. Les *chausses-trapes* étoient de fer ou de cuivre, enfoncées dans la terre par quelques-unes de leurs pointes, il en restoit toujours d'autres élevées qui blessoient les pieds des hommes

roit le craindre, parce que la circulation extérieure se trouve trop vive pour que le froid puisse la ralentir tout-à-coup. Le Docteur *Fordyce* et autres se sont souvent exposés depuis ; et sans quitter leurs vêtements, à une *chaleur* beaucoup plus grande, dans une atmosphère sèche, et l'ont soutenu beaucoup plus long-temps, sans en être presque autant incommodés ; ce qu'ils attribuent à deux causes ; savoir, à la sécheresse de l'air, qui ne lui permet pas de communiquer sa *chaleur* comme l'humidité, et à l'évaporation du corps qui, plus copieuse dans un air sec, aide les forces vitales à produire le froid. Dans l'expérience de l'air sec au moyen d'un poêle chauffé à rouge, et dont la *chaleur* faisoit monter le mercure du thermomètre depuis 150 jusqu'à 211 degrés (79 degrés et demi de *Réaumur*) M. *Banks* éprouva cependant un sentiment de cuisson ou de brûlure au visage, et notamment aux jambes. Il y conserva presque sa température naturelle ; son haleine sur un thermomètre faisoit descendre le mercure de plusieurs degrés, et imprimoit un sentiment de fraîcheur aux doigts, aux lèvres, aux narines ; ses mains tremblèrent un peu, il éprouva une langueur et une foiblesse considérables, avec un peu de vertige dans la tête. Il sortit tout de suite au grand air, sans la moindre précaution et sans en ressentir aucun mauvais effet : tout se dissipa bientôt, sans avoir éprouvé depuis aucun accident. M. *Tillet*, de l'Académie des Sciences, cite de jeunes filles vêtues qui prirent soin d'un four, et y soutinrent pendant dix minutes une *chaleur* qui auroit fait monter à 280 degrés le thermomètre de *Fahrenheit*. Ici la nature étoit fortifiée par l'habitude.

Une grande *chaleur* sèche préserve les cadavres de la putréfaction.
Voyez à l'article **MOMIE**.

ou des chevaux, lorsqu'ils s'engageoient avec trop de confiance sur ce terrain perfide.

CHAUSSÉE DES GÉANTS. Voyez à l'article BASALTE.

CHAUVE-SOURIS, *Vespertilio*. Animal d'une structure singuliere, que l'on voit voltiger le soir dans les airs au déclin du jour, et que l'on peut considérer comme faisant la nuance des quadrupedes aux oiseaux, puisqu'il n'est pas parfaitement quadrupede, et encore plus imparfaitement oiseau.

La *chauve-souris* nous paroît un être difforme, parce qu'elle ne ressemble à aucun des modes que nous présentent les grandes classes de la Nature. Elle a quelque ressemblance avec la *souris*; elle est, ainsi qu'elle, couverte de poils, mais elle porte de longues oreilles, qui sont doubles dans quelques especes. La tête de ces animaux a sur-tout des difformités singulieres: dans quelques especes, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez est recouvert par une espece de crête. Les deux pattes de devant sont des especes d'ailerons, ou si l'on veut, des pattes ailées, ou l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts, très-longs, ne peuvent agir, et n'ont point de mouvemens propres ni de fonctions séparées: ce sont des especes de mains dont les os sont monstrueusement allongés; elles sont dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps de l'animal. Une membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes ou petites pattes de derriere, et même la queue dans quelques especes; (car toutes les *chauve-souris* n'ont pas de queue). La queue, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un des doigts de l'animal. C'est à l'aide de cette membrane que l'animal déploie à volonté, qu'il voltige dans les airs par des vibrations brusques, dans une direction oblique et tortueuse, pour attraper en passant les mouffierons, les cousins

et les papillons phalenes dont il fait sa nourriture. La *chauve-souris* avale, pour ainsi dire, les insectes tout entiers, et l'on voit dans ses excréments les débris des ailes et des autres parties seches qui ne peuvent se digérer.

La plupart des *chauve-souris* ont la tête surmontée par quatre oreillons. Toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; leurs mâchoires armées de dents; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour.

Les *chauve-souris* sont de vrais quadrupedes par un grand nombre de caracteres, tant intérieurs qu'extérieurs. Les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres visceres sont semblables à ceux des quadrupedes, à l'exception de la verge qui est pendante et détachée, suivant la remarque de M. de Buffon; ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux *chauve-souris*. Ces animaux produisent comme les quadrupedes leurs petits vivans; les femelles ont deux mamelles, et n'ont ordinairement que deux petits, qui, dès qu'ils sont nés, s'attachent aux mamelles de la mere. On assure qu'elle les allaite et les transporte même en volant. C'est en été que les *chauve-souris* s'accouplent et mettent bas. Les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte des souterrains par les pieds de derriere, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs, ou se réclent dans des trous; elles y sont toujours en nombre; à l'abri du grand froid: toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se réclent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diete que le froid, elles peuvent passer plusieurs jours sans alimens; cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers: car si elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard, à la viande cuite ou crue, fraîche ou corrompue.

Outre la *chauve-souris commune*, il y en a un grand nombre d'autres especes très-distinctes, très-différentes

les unes des autres, qui n'habitent jamais ensemble dans le même lieu.

Les *chauve-souris* se retrouvent dans divers pays; mais dans la plupart des climats chauds on en voit de monstrueuses pour la grosseur. Il y en a qui ont une forme de tête si singulière, que les animaux auxquels on a donné les noms de *chiens-volans*, et de *chats-volans*, ne sont peut-être que des *chauve-souris* très-grosses, dont la gueule est armée de fortes dents. Peut-être aussi que le *chat-volant* des Voyageurs est le même que le *singe-volant* ou gros *écureuil-volant*. Voyez TAGUAN. Il y a des especes qui sont particulieres à l'Asie Méridionale et à l'Afrique, d'autres à l'Amérique, d'autres à l'Europe: nous allons faire l'énumération de chacune de ces especes, et indiquer les caracteres qui leur sont propres.

1.° La CHAUVE-SOURIS COMMUNE. C'est la *Chauve-souris* proprement dite: l'espece en est assez connue dans nos contrées: nous observerons seulement qu'elle a trente-huit dents; savoir, quatre incisives à la mâchoire supérieure, six à l'inférieure, douze mâchelières à chaque mâchoire, et quatre canines.

2.° La CHAUVE-SOURIS A GRANDES OREILLES OU L'OREILLARD. Cette espece est au moins aussi commune que la précédente, mais elle est bien plus petite de corps; ses ailes sont aussi beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu; les oreilles sont d'une grandeur démesurée. L'*oreillard* a trente-six dents, quatre incisives à la mâchoire supérieure, six à l'inférieure, six mâchelières supérieures, douze inférieures et quatre canines.

3.° La CHAUVE-SOURIS NOCTÛLE. Elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttieres de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux; elle a à peu près le volume de la *chauve-souris commune*; ses oreilles sont courtes et larges, le poil roussâtre, la voix aigre et assez semblable au son d'un timbre de fer. Elle a trente-deux dents; savoir, quatre incisives supérieures, six inférieures, huit mâchelières à chaque mâchoire et quatre canines.

4.° La CHAUVÉ-SOURIS SÉROTINE. Elle a le même nombre de dents que la *noctule*, et est de la grandeur de l'*oreillar*; ses oreilles sont courtes et pointues; ses ailes noires et son poil d'un brun foncé.

5.° La CHAUVÉ-SOURIS PISPITRÈLLE. C'est la plus petite et la moins laide de toutes les *chauve-souris*; quoiqu'elle ait la levre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-velu. Elle a trente-quatre dents, quatre incisives supérieures, six inférieures, dix mâchelières à chaque mâchoire, et quatre canines.

6.° La CHAUVÉ-SOURIS BARBASTELLE. Ce nom lui a été donné de la grosse moustache qu'elle paroît avoir, ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres. La *barbastelle* est de la grosseur de l'*oreillar*; ses oreilles sont aussi larges, mais bien moins longues; elle a le museau court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles.

7.° La CHAUVÉ-SOURIS FER-A-CHEVAL. Cette espèce est ainsi nommée à cause d'un bourrelet en forme de fer-à-cheval qu'elle a autour du nez et sur la levre supérieure. Elle a vingt-six dents, quatre incisives inférieures seulement, huit mâchelières supérieures, dix inférieures et quatre canines. On distingue deux sortes de ces *chauve-souris*, la grosse et la petite, mais qui sont au reste semblables pour la forme. On les trouve très-communément en France, dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés.

8.° La CHAUVÉ-SOURIS FER-DE-LANCE. On lui a donné ce nom, à cause d'une crête sur le nez, ou membrane en forme de trefle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Cette *chauve-souris* très-remarquable ne se trouve point en Europe: elle est fort commune à la Grenade. Elle a trente-deux dents; savoir, quatre incisives et dix mâchelières à chaque mâchoire, et quatre canines. Elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que notre *chauve-souris commune*. Son envergure est de dix-huit pouces. Elle n'a presque point de queue. M. Roume de Saint-Laurent dit (*Journal de Physique*) qu'elle a la matrice et les ovaires disposés et con-

formés comme dans la femme, des mains sans aucune différence plus sensible que celle qui paroît provenir de leurs proportions différentes. Le petit, que cet Observateur a toujours trouvé seul dans la matrice, y tient par un placenta semblable à celui du fœtus humain, le cordon et les enveloppes sont aussi semblables; la vulve est longue, le clitoris fort apparent, et l'orifice de la matrice saillant dans le vagin. M. Roume de Saint-Laurent ayant examiné une de ces *chauve-souris* qui venoit d'être tuée au vol, trouva le petit attaché à la mere par le mamelon qu'il tenoit dans sa gueule. Ceci confirme que ces femelles transportent leurs petits avec elles, pendant qu'elles volent.

9.° La CHAUVE-SOURIS FEUILLE. Cette espece se trouve au Sénégal; elle porte aussi une membrane sur le nez, mais semblable à une *feuille* ovale, d'où lui vient son nom. Le nombre et l'ordre des dents, de même que dans l'espece du *fer-à-cheval*.

10.° La CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTTE. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle a la tête plus grosse, à proportion du corps, que les autres *chauve-souris*. Elle a aussi le cou plus dégagé, parce qu'il est moins couvert de poil. Sa queue est courte et située sous la membrane entre les deux cuisses. Elle differe aussi de toutes les autres *chauve-souris* par la forme des narines, de la pupille des yeux, et par la poitrine, qu'elle a beaucoup plus ample et plus ressemblante à la poitrine des oiseaux. La femelle ne produit qu'un petit. Les dents de cette espece de *chauve-souris* qui se trouve aux Moluques, paroissent plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines de la mâchoire supérieure sont séparées par deux petites dents, et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les *souris*.

11.° La CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE. Cette espece assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux Isles Caribes et à Surinam est la plus petite espece du genre de celles qui n'ont point de queue et qui portent une feuille sur le nez. Elle a le museau plus long et plus menu que les autres. Sa langue est très-singulière, tant par sa longueur qu'

par sa structure. Elle a vingt-quatre dents ; quatre incisives et six mâchelières à chaque mâchoire , et quatre canines. Le mâle et la femelle ne different guere que par les parties sexuelles.

12.° La CHAUVE-SOURIS MARMOTTE-VOLANTE. Ce surnom a été imposé , de même que les suivans , par M. Daubenton. (Consultez *Mém. de l'Acad. des Sciences* , année 1759). La *marmotte-volante* se trouve au Sénégal. La longueur du museau à l'anus est de quatre pouces , et l'envergure de six. Sa couleur est fauve , mais plus foncée sur le dos qu'au ventre : la membrane des ailes et de la queue est noirâtre ; les deux dernières vertèbres de la queue ne sont pas enveloppées par la membrane ; la tête est alongée , le museau large et gros ; les oreilles courtes et pointues , et l'oreillon étroit , long et terminé en pointe. Cette *chauve-souris* a vingt-huit dents ; savoir , deux incisives en haut ; six en bas ; et dans chaque mâchoire deux canines et huit mâchelières.

13.° La CHAUVE-SOURIS MULOT-VOLANT. L'espece ou la race de cette *chauve-souris* habite les Antilles. La longueur du corps du *mulot-volant* est de deux pouces ; et l'envergure de huit. Son museau est très-gros , les lèvres longues et le nez bien formé. Les oreilles sont arrondies et très-larges ; elles se touchent par leur base au-dessus du front ; elles forment un pli en avant qui s'étend depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque ; l'oreillon est court , large et arrondi. La couleur du poil est brune-cendrée , plus foncée sur le dos qu'au ventre. Il sort de la membrane des ailes une portion de la queue , longue de sept lignes , et composée de cinq fausses vertèbres. Cette espece a vingt-six dents.

14.° La CHAUVE - SOURIS CAMPAGNOL - VOLANT. Cette espece se trouve au Sénégal ; elle est très-petite , n'ayant qu'un pouce de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : l'envergure en a un peu plus de sept. Le *campagnol-volant* a le nez , le chanfrein , le front et le sommet de la tête conformés d'une maniere très-particuliere. Le cartilage du nez est presque nul , et le front très-enfoncé ; les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre , par une cloison qui s'étende en

avant ; elles sont placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus ; le bord interne de cette gouttière est fort petit ; l'externe est plus gros et terminé à son extrémité postérieure par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la levre supérieure, et forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend depuis la levre supérieure, le long du chanfrein, jusqu'au front, où il y a une fosse large, profonde, nue en dedans, et bordée en dehors par de longs poils. Le poil de dessus le corps et sur la tête est brun roussâtre : sous ces mêmes parties, il est blanchâtre et nué de fauve. La queue est entièrement enveloppée dans la membrane des ailes. Les oreilles, la membrane des ailes ; ont différentes teintes de brun noirâtre et de brun roussâtre. Les ongles sont jaunâtres. Cette *chauve-souris* a trente dents ; savoir, quatre incisives en haut, six en bas, et dans chaque mâchoire deux canines et huit mâchelières.

15.^o La CHAUVÉ-SOURIS MUSCARDIN-VOLANT. Sa patrie n'est pas bien connue. Cette *chauve-souris* est presque aussi petite que la précédente. Son corps est long d'un pouce et demi. Elle a le nez fort petit ; les oreilles sont inclinées en avant, et presque entièrement cachées dans le poil. La couleur du poil de tout le dessus de l'animal est fauve-blonde, mais au-dessous des parties de l'animal, elle est blanche nuée de fauve ; la queue est engagée dans la membrane de l'aile, et l'une et l'autre sont d'un fauve-brun. Cette *chauve-souris* a trente-huit dents ; savoir, dans la mâchoire supérieure, quatre incisives, deux canines et douze mâchelières ; et dans l'inférieure, autant de mâchelières et de canines, et six incisives.

En Afrique et dans l'Asie Méridionale il y a deux grandes espèces de *chauve-souris* qui paroissent assez distinctes, et qui se trouvent dans l'un et l'autre climat ; l'une porte le nom de *roussette*, et l'autre celui de *rougette*.

16.^o La ROUSSETTE, dont le poil est d'un roux-brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds

d'envergure, lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues : cet animal est de la grosseur d'une poule. La roussette est le *Vespertilio ingens* de Clusius ; *Vespertilio cynocephalus Ternatānus*, Klein.

17.° La ROUGETTE, *Pteropus fuscus*, ne differe de la roussette que par la grandeur du corps et la couleur du poil. La rougette dont le poil est d'un cendré-brun ; n'a guere que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure : elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif mêlé d'orangé, dont on n'apperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette ; la rougette est de la grosseur d'un corbeau : elles ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi et à peu près de la forme de celui d'un chien. On les trouve toutes deux à l'Isle de Bourbon, à Madagascar, à Ternate, aux Philippines et dans les autres Isles de l'Archipel Indien. Ces deux especes de *chauve-souris* qui ont la même conformation et les mêmes habitudes naturelles, se voient au Cabinet du Roi, où elles ont été apportées de l'Isle de Bourbon. Les rougettes ne volent guere de jour ; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, et en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la brune et rentrent avec l'aube. On prétend, mais avec peu de vraisemblance, que quelque nombreuses que soient leurs sociétés, il ne se trouve qu'un seul mâle dans chacune. Des Voyageurs attestent que ces animaux de l'Inde sont frugivores, et qu'ils boivent et même s'enivrent du suc des palmiers. D'autres assurent que ces *chauve-souris* tuent les volailles et leur sucent le sang, que même elles attaquent quelquefois les hommes. Toujours est-il vrai que ces animaux sédentaires s'engraissent beaucoup ; que dans le commencement de la Colonie, en cette contrée, nombre de gens peu aisés et point délicats s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger.

La rougette et la roussette fournissent une nourriture saine. M. de la Nux assure qu'on n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé ; les jeunes, sur-tout, de quatre à cinq mois, déjà grasses, sont en leur genre aussi bonnes que le pintadeau ou le

marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire, pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les mâles particulièrement acquiescent, en vieillissant, un fumer déplaisant et fort. Les *roussettes* se portent au coït avec ardeur ; l'organe est très-apparent et hors du corps comme dans le singe et l'homme ; le sexe des femelles est aussi fort apparent ; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'un petit. La durée de la gestation est de quatre à cinq mois, et l'accroissement des petits se fait en huit mois. Les couleurs de la robe sont plus vives chez les jeunes que chez les vieilles.

Ces deux especes (la *rougette* et la *roussette*) sont donc attachées à ce climat, et different d'une autre qui est très-fréquente en Amérique. On ne nous a point transmis le nom Américain de ce quadrupede volant, auquel M. de Buffon a donné le nom de *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment. Nous en parlerons dans un instant. Les *chauve-souris* de l'Isle de France sont de très-grosses *roussettes* ; elles ont ceci de particulier qu'elles volent de temps à autre dans le cours du jour comme la plupart des oiseaux. Elles volent rarement en troupes ; leur vol est très-haut, et elles vont fort loin. Elles ont près de quatre pieds d'envergure ; elles s'accrochent aux branches des arbres ; la tête pendant en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps : ainsi leur voilure qui fait leur difformité, de même que leurs pattes de derriere qui les soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paroissent point. L'on ne voit qu'un corps rond, vêtu d'une robe brune, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des *roussettes*. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil dans le canton, ou que pourchassées et effarouchées, elles entendoient au-dessous d'elles quelqu'un, elles s'envolent toutes à la fois. M. de la Nux dit qu'à l'Isle de Bourbon, les bananes, les pêches, les goyaves, les baies de gui, et d'autres fruits sont la nourriture ordinaire des *roussettes* ; elles recherchent

aussi les fleurs des bois puants de cette contrée. Ces animaux, en approchant trop la terre, y tombent et ne peuvent reprendre leur vol qu'en se traînant et grimant contre quelque appui, fût-ce un homme qu'elles rencontrent dans leur chemin.

Les Anciens connoissoient assez imparfaitement ces quadrupedes ailés, qui sont des especes de monstres, et il est assez vraisemblable que c'est d'après ces modes bizarres de la Nature que leur imagination a dessiné les *harpies* : les ailes, les dents, les griffes, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes et les facultés nuisibles des *harpies*, conviennent assez aux *roussettes*, aux *vampires*.

M. de la Condamine dit que dans la plupart des pays chauds de l'Amérique, notamment vers la riviere des Amazones, il y a des *chauve-souris* monstrueuses qui sont un des plus grands fléaux, parce qu'elles sucent le sang des chevaux, des mulets et même des hommes, quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon; elles ont entièrement détruit à *Borja* et en divers autres endroits, la gros bétail que les Missionnaires y avoient apporté, et qui commençoit à s'y multiplier. Il y a des endroits où elles sont en si grand nombre, qu'on les voit voler par nuées; à la pointe du jour elles s'attachent au sommet des arbres, et s'y tiennent pendues l'une à l'autre comme un essaim d'abeilles. Ce sont des *vampires*.

18.° Le VAMPIRE, *Vespertilio cynocephalus maximus*; *auritus*, ex *Nova Hispania*, Klein. C'est le *Spectrum vespertilio ecaudatus*, *naso infundibuliformi lanceolato*, de *Linnaeus*; le *Pteropus auriculis longis patulis*, *naso membranâ antrorsum inflexâ aucto*, de M. *Brisson*. Ce quadrupede volant de l'Amérique Méridionale, est plus petit que la *rougette*; il est de la grosseur d'un pigeon; il a le museau plus alongé, l'aspect hideux, comme les plus laides *chauve-souris*, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face.

Les Voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que

Les *chauve-souris* de ce nouveau Continent sont aussi mal-faisantes que difformes ; elles sucent , sans les éveiller , le sang des hommes et des animaux endormis ; elles sont un fléau si cruel et si funeste , qu'il faut l'avoir éprouvé pour le concevoir ; ce sont d'adroites *sangsues volantes*.

Nous avons cru , dit M. de Buffon , doit examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamoient la chair avec leurs dents , qui sont blanches , très-fortes , et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille , l'homme , le plus profondément endormi , et les animaux sur-tout , dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme , seroient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure : il en est de même des blessures qu'ils pourroient faire avec leurs ongles ; ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles et profondes dans la peau , pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du *vampire* ; mais , ajoute-t-il , celle des *roussettes* , que M. d'Aubenton a examinées avec soin , semble indiquer la possibilité du fait ; cette langue est pointue et hérissée de papilles dures , très-fines , très-aiguës et dirigées en arriere ; de ces papilles les unes ont trois pointes comme un trident , ce sont celles qui sont placées sur le milieu de la partie moyenne antérieure de la langue ; ces pointes , qui sont très-fines , peuvent s'insinuer dans les pores de la peau , les élargir et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la suction continuelle de la langue. Ces animaux sucent ainsi le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment , jusqu'à les épuiser et même au point de leur causer la mort ; car les veines étant ouvertes , le sang s'écoule sans que le dormeur s'en aperçoive. Les habitans de l'Isthme de Darien éprouvent souvent ce fléau.

Nous avons dit que les *roussettes* et les *rougettes* sont des animaux plus grands , plus forts et peut-être aussi méchans que les *vampires* ; mais c'est à force ou-

verte , en plein jour aussi bien que la nuit , qu'elles font leur dégât ; elles tuent les volailles et les petits animaux ; elles se jettent même sur les hommes , les insultent et les blessent quelquefois au visage par des morsures cruelles ; cependant les Voyageurs ne disent point qu'elles sucent le sang des hommes et des animaux endormis : mais leur silence n'est pas une preuve complete , attendu la grande analogie , et la grande ressemblance qu'il y a entre ces animaux et les *vampires*.

Les *chauve-souris* , dit M. de Buffon , qui ont de grands rapports avec les oiseaux par leur vol , par leurs ailes , et par la force des muscles pectoraux , paroissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles portent sur la face. Ces parties excédantes qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues , sont les caracteres réels et les nuances visibles de l'ambiguité de la Nature entre ces quadrupedes volans et les oiseaux ; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête , qui paroissent tout aussi superflues que celles des *chauve-souris*.

CHAUVE-SOURIS (poisson) , *Lophius vespertilio* , Linn. *Batrachus capite vomeris instar cornuto* , Klein ; c'est le *Guacu-cuja* de Marcgrave. Poisson du genre de la *Baudroie* ; il se trouve dans les mers de l'Amérique , principalement près de la Côte du Brésil ; selon *Willughby* , il ressemble à la grande *baudroie* , par ses nageoires inférieures et par la forme de son corps ; mais sa partie antérieure imite un soc de charrue ; celle de derriere diminue en forme de cône vers la nageoire de la queue ; la tête n'a presque point de saillie ; elle porte au-dessus de la gueule et entre les yeux , une corne d'une substance dure , longue de deux pouces , et conique , creusée en gouttiere par dessous ; les prunelles des yeux sont d'une figure lenticulaire , et ont une apparence cristalline ; le reste de l'œil est marqué de taches et de lignes jaunes et blanches ; la geule paroît dépourvue de dents ; au-dessous de son ouverture est une protubérance glandiforme ; vers le milieu des côtés de ce poisson , sortent deux especes de bras , composés d'une seule articulation , et terminés par des nageoires

en forme de mains , dont chacune est composée de dix rayons. Le bas du ventre offre deux autres nageoires , et qui ont chacune six rayons ; la nageoire qui termine la queue , est d'une forme presque carrée , et contient quinze rayons. Il y a sur la partie inférieure , à un demi-pouce de la queue , une autre petite nageoire , et une semblable sur le dos , mais plus rapprochée de la tête ; cette nageoire a cinq rayons. La peau de ce poisson est sans écailles ; le dessus du corps est d'une couleur sombre , et garni sur les hauts côtés et sur le dos , de beaucoup de tubercules ; il y a aussi sur ces mêmes parties et près des ouïes , des taches noires et rondes , et disposées deux à deux ; près des ouïes le corps est percé , de chaque côté , d'un petit trou. Les parties basses latérales du corps , le contour des yeux , les extrémités des ouïes offrent des points et des traits noirs et blancs très-variés ; le dessous du corps est d'une couleur de minium , et un peu âpre au toucher. L'individu sur lequel cette description a été faite , avoit huit pouces de long sur cinq de large.

CHAUVE-SOURIS CORNUE. *Voy. ANDIRACUACHU.*

CHAUVE-SOURIS de la Méditerranée. *Voy. MOURINE.*

CHAUX NATURELLE. *Voyez au mot PIERRE A*

CHAUX.

CHAYQUE (le). *Coluber stolatus* , Linn. *Serpens lemniscatus Lusitanis Chayquarona dictus* , Seba. Ce serpent se trouve en Amérique : on prétend que sa morsure est venimeuse. Il est du troisième genre , dans l'ordre des *Serpens*. Sa tête est très-belle ; il a sur la partie supérieure de son corps une bande brune , qui s'étend jusqu'à l'extrémité de sa queue. Il est orné encore de plusieurs autres bandes , les unes rouges , les autres blanches ou d'un jaune clair ; on distingue sur chaque côté du cou neuf taches noires , qui ressemblent à des yeux. L'abdomen est recouvert par cent quarante-trois plaques , dont la teinte est d'un bleu foible , et marquées de chaque côté d'un point noir ; le dessous de la queue est garni de soixante et seize paires de petites plaques.

CHE-DE-CHUCA , dans quelques endroits de l'Amérique Méridionale ; c'est le *Cachicame* , espèce de *tatou*. *Voyez à l'article ARMADILLE.*

CHEKAO. Nom donné à une sorte de *spath strié* que les Chinois font entrer dans la composition de la couverte de la porcelaine. *Voyez SPATH.*

CHÉLIDOINE, *Chelidonium*. Genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Pavots*, et qui comprend des herbes indigènes de l'Europe, remarquables par leur suc propre très-coloré, qui ont des feuilles alternes plus ou moins découpées, dont les fleurs qui ont vingt à trente étamines, sont terminales; le fruit est une silique linéaire, à une ou deux loges, polysperme et qui s'ouvre par deux ou trois valves.

CHÉLIDOINE GRANDE OU ÉCLAIRE, *Chelidonium majus*, Linn. 723; et *vulgare*, C. B. Pin. 144; **TOURN.** 231. Cette plante croît aux environs de Paris, dans les haies, dans les fentes des murailles et des vieux édifices; elle se plaît singulièrement à l'ombre. Ses racines sont vivaces, fibreuses, armées d'une tête rougeâtre garnie de chevelu; sa tige est droite, rameuse, nouée, un peu velue et haute d'un pied et demi: ses feuilles sont alternes, grandes, molles, lisses, ailées, découpées en lobes arrondis et obtus, vertes en dessus, d'une couleur glauque en dessous. De l'aisselle des feuilles qui sont à l'extrémité des tiges, s'élevent des pédicules longs, chargés de fleurs disposées en bouquets ou en croix, composées chacune de quatre pétales jaunes plus petits que dans les autres espèces de ce genre; le pistil se change en une silique longue d'un pouce et demi, verte d'abord, ensuite rougeâtre, qui répand en s'ouvrant des graines d'un jaune noirâtre, aplaties et grosses comme celles du pavot. Toutes les parties de l'*éclaire* contiennent un suc jaune ou orangé assez abondant, et qui en découle aussi-tôt qu'on les rompt. Cette plante, prise en infusion faite à l'eau ou au petit lait, et à la dose de quatre ou cinq onces par jour, est diurétique, propre pour les obstructions de la rate, du foie et des uréteres, et sur-tout pour guérir la jaunisse; car elle donne de la fluidité à la bile épaissie dans les pores biliaires. On prétend que son usage est pernicieux lorsque la jaunisse est due à une inflammation du foie, ou à quelque maladie aiguë, comme le

spasme, la morsure d'une vipere, d'un animal enragé, etc. On prétend aussi que son suc pris intérieurement, dissipe le poison par les sueurs; mais il en faut prendre modérément: car il est si âcre qu'il produit souvent des symptômes horribles. Cette plante produit en teinture une couleur d'un jaune léger. Sa racine étant fraîche, et frottée sur les verrues, les détruit en peu de temps; nous en avons vu l'expérience.

Les autres especes de véritables *chélidoines*, sont des *pavots* cornus. Voyez ce mot.

CHÉLIDOINE PETITE, ou PETITE SCROFULAIRE, *Scrofularia minor sive Chelidonium minus vulgò dictum*, J. B. 3, 468. *Ranunculus vernus, rotundifolius, minor*, Tourn. Inst. 286. Plante qui est une espece de renoncule. On la trouve presque dans les mêmes endroits que la grande *chélidoine*; sa racine est également fibreuse; à ces fibres blanchâtres sont attachés des tubercules oblongs, gros comme de petits pignons et de différentes formes; ses tiges sont demi-rampantes, ses feuilles arrondies, vertes et luisantes, et d'une saveur d'herbe. Au sommet de chaque tige naît une fleur semblable à celle des renoncules, d'une couleur dorée et éclatante; du milieu s'éleve un pistil qui se change en un fruit arrondi en maniere d'une petite tête verte jaunâtre, et rempli de semences oblongues. Cette plante ne tient pas le dernier rang dans les antiscorbutiques: pilée et appliquée sur les hémorroïdes, sur les écrouelles, sur les verrues, elle y produit un effet très-salutaire: on la fait cuire dans du sain-doux pour en faire une pommade propre aux maladies ci-dessus désignées.

CHÉLIDOINE. On donne aussi ce nom à des pierres rondes, aplaties, que les hirondelles ont avalées pour faciliter leur digestion: on les trouve dans leur estomac. Voyez PIERRE D'HIRONDELLE.

CHÉNOLITE. Voyez BRONTIAS.

CHÈNE, *Quercus*. Nom donné à un genre de plantes à fleurs incomplettes, et qui comprend de grands arbres et des arbrisseaux, dont plusieurs especes sont indigenes de l'Europe. Le *chêne* vulgaire, *Quercus laevis* mas, *quæ brevi pediculo est*, C. B. Pin. 419.

Quercus

Quercus robur, Linn. 1414. (*Chêne dur*.) C'est le plus grand, le plus beau, le plus durable et le plus utile des végétaux qui croissent dans nos forêts. Cet arbre si renommé dans la haute antiquité, si chéri des nations Grecques et Romaines, chez lesquelles il étoit consacré au Père des Dieux, si célèbre par le sacrifice de plusieurs peuples, cet arbre qui a fait des prodiges, qui a rendu des oracles, fut aussi le frivole objet de la vénération de nos pères, qui dirigés par des Druides trompeurs, ne rendoient aucun culte que sous les auspices du *gui de chêne sacré*. Voyez GUI. Mais ce même arbre considéré sous un point de vue plus vrai, ne sera plus à nos yeux qu'un simple objet d'utilité : il méritera à cet égard des éloges bien moins relevés, il est vrai, mais beaucoup mieux fondés.

Le *chêne* est généralement répandu dans les climats tempérés, il ne se plaît point dans les deux autres climats opposés. Il se fait connoître par sa majesté : car dans son âge mûr il surpasse presque tous les autres par sa hauteur et sa grosseur ; il répand ses rameaux au large ; son tronc est couvert d'une écorce épaisse, raboteuse, rude et crevassée dans la vieillesse, rougeâtre intérieurement. Ses feuilles sont d'un beau vert, glabres des deux côtés, plus larges à leur extrémité, découpées dans leurs bords par des sinuosités arrondies ; et attachées à des pédicules assez courts. Cet arbre porte sur le même pied, mais dans des endroits séparés, des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les premières sont à étamines ; elles sont attachées le long d'un filet et forment un chaton ; leur usage est de féconder les fleurs femelles composées d'un calice épais, charnu, au milieu duquel est un pistil ; ces dernières sont aussi quelquefois disposées sur un filet. A ces fleurs succèdent les fruits que l'on nomme *glands*, qui sont engagés en partie dans une espèce de petite coupe ou capsule ligneuse un peu rude, cizelée, hémisphérique, et qu'on appelle *calice* ou *cupule*, et dans le commerce, *avelanede* ou *valanede*. Ce fruit, en forme d'olive, enchâssé par sa partie inférieure dans sa cupule ; comme la pierre d'une bague fixée dans son chaton, et couvert d'une écorce dure, luisante, renferme une amande composée de deux

lobes d'un goût âpre et austère, verte au commencement, ensuite jaunâtre et sujette à l'attaque du ver.

La durée de la vie du *chêne* et la dureté de son bois sont proportionnées à la lenteur de son accroissement. Dans les terrains gras, il prend trois pieds de tour en trente ans; il croit plus vite alors et fait ses plus grands progrès jusqu'à quarante ans. Quoiqu'il ne dédaigne presque aucun terrain, la nature du sol et l'exposition occasionnent de grandes différences dans son accroissement, et dans la qualité de son bois. Le *chêne*, ainsi que grand nombre d'autres arbres, croit plus vite dans les terrains bas et humides; mais alors son bois est beaucoup plus tendre, plus cassant, moins propre à la charpente; celui qui croit sur les montagnes est noueux et plein de force. Nous avons dit ci-dessus que le *chêne* se distingue par sa hauteur et sa grosseur. *Harlay* rapporte que, dans le Comté d'Oxford en Angleterre, un *chêne* dont le tronc avoit cinq pieds carrés dans une longueur de quarante pieds, ayant été débité, ce tronc produisit vingt tonnes de matières, et que ses branches rendirent vingt-cinq cordes de bois à brûler. Cet arbre paroît être le même cité par *Plot* dans son *Histoire Naturelle* d'Oxford, dont les branches de cinquante-quatre pieds de longueur, mesurées depuis le tronc, pouvoient ombrager trois cent quatre Cavaliers ou quatre mille trois cent quatre-vingt-quatre Piétons. *Ray* rapporte dans son *Histoire générale des Plantes*, qu'on voyoit de son temps en Westphalie plusieurs *chênes* monstrueux, dont l'un servoit de citadelle, et dont l'autre avoit trente pieds de diamètre sur cent trente pieds de hauteur. On peut juger de la grosseur prodigieuse de ces arbres par celui dont furent tirées les poutres transversales du fameux vaisseau appelé le *Royal Doverling*, construit par les ordres de *Charles I.*, Roi d'Angleterre: ce *chêne* fournit quatre poutres, chacune de quarante quatre pieds de longueur sur quatre pieds neuf pouces de diamètre. L'arbre, continue *Ray*, qui servit de mât à ce vaisseau, mérite d'être cité, quoique d'un autre genre; il avoit quatre-vingt-dix-neuf pieds de long sur trente-cinq pieds de diamètre. Il y a plusieurs exemples d'arbres égale-

ment monstrueux pour la grosseur. Voyez à l'article PAIN DE SINGE.

Lorsqu'on veut former une futaie de *chênes*, il faut semer des glands abondamment, ménager de l'abri au jeune plant, et le couper à propos : ce sont les vrais moyens d'avancer la plantation, ainsi qu'on peut le voir au mot BOIS. Quant aux jeunes *chênes* qu'on élève pour planter en avenues ou en quinconces, il faut les faire germer dans du sable, et les couvrir légèrement de terre au mois de Mars. Avant de les y mettre, il est avantageux de couper la racine ou germe ; par ce moyen le jeune *chêne* pousse des racines latérales et ne forme plus de pivot : mais étant fourni de quantité de racines latérales, il se transplante aussi facilement que les ormes et les tilleuls. Voyez ces mots. M. Erland Tursen a donné depuis quelque temps une nouvelle manière de planter les *chênes*. Il exige que le terrain soit léger, égal, enclos ; que le gland soit planté dru aussi-tôt qu'il est ramassé, et que le terrain soit recouvert de mousse. Il faut avoir soin de transplanter les nouveaux *chênes* et les arroser, couper ceux qui viennent mal, et donner de l'air à ceux qui réussissent. *Mémoires de l'Académie de Stockholm*. Voyez aussi un excellent Traité Anglois sur la culture des jeunes *chênes*, qui a pour titre, *The modern Druid* (Le Druides moderne.)

Le bois de *chêne* réunit tant d'excellentes qualités, tant d'avantages, qu'il est le plus recherché de tous les arbres pour un très-grand nombre d'ouvrages ; pour la structure des moulins, des presses, pour la menuiserie, le charronnage ; pour des treillages, des échelas, des cercles ; pour du bardeau, des éclisses, des lattes, et pour tous les ouvrages où il faut de la solidité, de la force, du volume et de la durée, et notamment pour la charpente des bâtimens et la construction des navires. Les défauts du *chêne* semblent faits pour ajouter à sa force, et pour le rendre propre à certains usages particuliers. Le tronc d'un vieux *chêne* se tortille souvent ; il devient pour lors très-propre pour faire des piliers et des colonnes destinées à porter de grands poids. On appelle *merrain* le cœur du *chêne*, on en fait des douves. Lorsque ce

bois est bien sec ; et coupé dans une saison favorable afin qu'il ne se tourmente pas , il dure jusqu'à six cents ans , pourvu qu'il soit à couvert des injures de l'air. Si l'on est nécessité de faire usage du bois encore vert , on n'a rien de mieux à faire pour le mettre en état d'acquérir les qualités nécessaires , et même celle de n'être point attaqué par les vers , que de laisser tremper les planches dans l'eau , qui dissout et enleve toute la sève , suivant l'épreuve qu'en a vue M. *Ellis* , qui propose cette méthode pour le bois de hêtre. *Voyez HÊTRE.*

Cette précaution n'est pas nécessaire lorsqu'on emploie le bois de *chêne* sous terre et dans l'eau en pilotis , où l'on dit qu'il se conserve jusqu'à quinze cents ans. Cette espece de bois , qu'on emploie par préférence pour les écluses et dans les machines hydrauliques , est très-propre pour le chauffage , et forme d'excellent charbon. Il y a un moyen , ainsi qu'on peut le voir *au mot BOIS* , de procurer à l'aubier , qui naturellement est tendre et épais dans le *chêne* , la qualité du bois dur. L'aubier , qui est composé de douze ou quinze cercles ou couches annuelles , est plus marqué dans le *chêne* que dans les autres arbres. Il est défendu aux Ouvriers par leurs statuts , d'employer aucun bois où il y ait de l'aubier , tant il est défectueux. Cependant M. *de Buffon* propose des moyens pour donner à l'aubier presque autant de solidité , de force et de durée qu'en a le cœur du bois de *chêne*. *Voyez à l'article BOIS.*

Le *chêne* est utile dans toutes ses parties. On fait usage de l'écorce de ces arbres encore jeunes , réduite en poudre et sous le nom de *tan brut* , pour préparer les cuirs : la sciure de son aubier , son bois et même le cœur du bois , ont la même propriété , avec cette différence cependant que l'écorce agit plus fortement sur les cuirs que le bois et le cœur du bois , mais moins que l'aubier. L'écorce sert aussi pour teindre en jaune-brun ou en noir : celle qui a passé les cuirs , se nomme *tan préparé*. On en forme des mottes à brûler : on en fait usage aussi pour faire des couches dans les serres chaudes. Rien n'échauffe mieux que cette matière , la terre qu'on destine aux ananas.

aux plantes grasses et exotiques. Le *gland*, fruit du *chêne*, manque fréquemment, parce que sa fleur est aussi délicate que celle de la vigne; mais quand la glandée est abondante, on en retire un grand profit pour la nourriture des cochons, auxquels cette nourriture procure un excellent lard. Ce fruit sert aussi à nourrir les bêtes fauves et à engraisser au besoin certaines volailles. En Espagne on vend dans les marchés des *glands* d'une saveur douce et agréable, comme on vend ici les châtaignes. Voyez CHÊNE-VERT. En 1709 (année de disette), de pauvres gens firent du pain avec la farine de notre *gland*: quoique ce pain fut très-désagréable au goût, il s'en fit une grande consommation dans plusieurs Provinces de France. M. *Linnaeus* dit qu'il seroit très-bon de rôtir les *glands*, avant de les moudre, pour rendre le pain moins lourd. La capsule du fruit, appelée *avelanede* ou *valanede*, est d'usage en certaines contrées pour passer les cuirs. Comme il y a beaucoup de *chênes* en France, on ne devoit pas faire venir des *avelanedes* des pays étrangers; les François en font cependant un assez grand négoce dans le Levant, particulièrement à Smyrne, d'où l'on en enleve chaque année, à ce qu'on prétend, jusqu'à cinquante mille quintaux; il est certain qu'on en laisse perdre cent fois davantage dans nos bois, faute d'en connoître l'utilité; j'ignore si l'on auroit la liberté de les recueillir.

Le *chêne* est la patrie d'un très-grand nombre d'especes d'insectes: chacun y trouve la nourriture qui lui est propre. Voilà pourquoi on remarque sur les *chênes* une grande quantité de diverses especes de galles. C'est sur les *chênes* du Levant que croissent les *noix de galle*, dont on fait usage pour préparer les étoffes à recevoir diverses especes de teinture, ainsi que pour faire de l'encre. L'écorce, l'aubier, le bois, les feuilles, les glands, les noix de galle, les tubercules qui se trouvent sous les feuilles, le *gui*, plante parasite, l'espece de champignon qui est nommé *agaric de chêne*, la *mousse* même; en un mot, les diverses productions, tant naturelles que contre nature du *chêne*, sont d'usage en Médecine. Leurs vertus sont en général stipitiques et astringentes.

Outre l'espece de *chêne* la plus commune dans nos bois d'Europe dont nous venons de parler, il y en a encore plusieurs autres et beaucoup de variétés, d'autant que cet arbre se multiplie de semences. Des Botanistes en comptent au moins quarante, qui ne sont ni répandues, ni fort connues. Les *chênes* qui croissent dans le Levant et en Amérique, ont pour eux la variété et l'agrément; mais les nôtres sont supérieurs pour la qualité du bois, sur-tout celui de Bourgogne. Nos *chênes* à gros glands et à pédicules longs, ainsi que les *chênes* à glands moyens et à pédicules courts, fournissent d'excellent bois. Le bois du *chêne* à petits glands est rebours.

On donne le nom de *chêne robre* ou *rouvre*, *Quercus gallifera*, *foliis molli lanuginé pubescentibus*, C. B.; Pitt. Tourn. *Quercus lanuginosus*, *Quercus cerris*, Linn. 1415, à cette espece de *chêne* d'une élévation médiocre; très-rameux, remarquable aussi par ses feuilles qui sont couvertes de duvet; c'est-à-dire, cotonneuses en dessous; elles ont à leur base deux petites écailles linéaires, en forme de stipules: on le trouve aux environs d'Aubigny près de Paris. Son gland est petit, et tellement enveloppé dans son calice, un peu hérissé, qu'il mûrit difficilement.

Il y a: Le *chêne* à capsules séminales, grosses, hérissées de pointes dures et larges, *Quercus echinatus*, *Quercus agilops*, Linn. 1414: ses glands sont gros et obtus; son tronc droit; ses feuilles longues, étroites et profondément découpées. Le *chêne nain*, *Quercus pedem vix superans*, Bauh. Pin. 420; Tourn. 583: il est commun en Portugal.

Le bois du *chêne* de Virginie est remarquable par ses veines rouges. Il y a une espece de *chêne* toujours vert, dont les feuilles sont oblongues et sans sinuosités: les Indiens font usage de son gland qui est doux, pour épaisir leur soupe qu'ils font avec de la venaison et qu'ils nomment *sagamites*: ils en retirent aussi une huile très-bonne. Il croit en Canada, à la Virginie, à la Caroline, une espece de *chêne-vert*, ainsi nommé de son écorce blanchâtre. M. de Buffon l'a cultivé avec succès dans ses plantations en Bourgogne; c'est vraisemblablement celui qui porte des glands aussi doux.

que les noisettes : plusieurs especes de *chênes-verts* ont le même avantage. Cette espece de *chêne* croit plus vite environ d'un tiers : il est très-robuste , et s'accommode des plus mauvais terrains. Que d'avantages propres à en faire désirer la multiplication ! l'Amérique produit aussi une espece de *chêne* dont le gland est très-long ; ainsi cet arbre se trouve commun à l'ancien et au nouveau Continent. Consultez *Miller* et les *Transactions philosophiques*.

CHÊNE MARIN. Voyez à l'article FUCUS.

CHÊNE NOIR A SILIQUE, *Bignonia arbor, folio singulari undulato, siliquis longissimis et angustissimis*, Plum. Cette espece de *bignone* forme un bel arbre qui s'éleve jusqu'à quarante pieds et plus. Cet arbre croit dans les plaines à Saint-Domingue ; on l'appelle *bois de chêne*. Sa tige est droite , très-branchue au sommet ; son écorce est d'un roux-cendré , toute crevassée ; son bois qui est d'un blanc pâle , s'emploie dans les ouvrages de charpente : il dure long-temps pourvu qu'il soit à couvert ; mais exposé au soleil et à la pluie , il tombe bientôt en pourriture. Ses feuilles sont isolées , pétiolées , blanchâtres en dessous , d'un vert clair en dessus , alongées , pointues , ondulées en leurs bords d'une maniere remarquable , glabres , disposées trois à trois à chaque nœud , longues de cinq à six pouces et larges de douze à quinze lignes. Sa fleur est évasée par en haut , divisée en quatre parties inégales , dentelée sur les bords , blanchâtre , parsemée de filets rougeâtres , d'une odeur des plus suaves ; aux fleurs succedent des especes de siliques très-étroites , arrondies , longues de plus d'un pied : elles renferment plusieurs petites graines. Voyez BIGNONE.

CHÊNE-VERT à feuilles de Houx , *Quercus ilex* ; Linn. 1412. *Ilex oblonga serrato folio* , C. B. Pin. 424 ; Tourn. 583. Ce *chêne-vert* ressemble absolument au *chêne* pour la fleur et pour le fruit ; mais il en differe par ses feuilles qui ressemblent assez à celles du houx , et qui ne tombent point l'hiver. Les feuilles du *chêne-vert* sont fermes , dentelées en dents de scie et piquantes par les bords , d'un vert foncé , la plupart un peu velues et blanchâtres par dessous , placées alternativement sur les branches. Il y en a des especes

qui font d'assez gros arbres , et qui donnent un bois fort dur , dont on fait pour la Marine des essieux de poulies. Comme ce bois a beaucoup de ressort , on le choisit aussi par préférence pour les manches de mail. Il est d'un si bon usage , que M. Duhamel conseille d'en semer des bois entiers : il est vrai qu'il croit lentement ; mais cet inconvénient lui est commun avec les bois durs. Quelques especes de *chênes-verts* portent un gland doux et aussi bon à manger que les châtaignes. On en voit beaucoup d'exposés sur les marchés en Espagne ; on en fait une espece de pain en Barbarie , etc. Le *chêne-vert* croit aussi à la Louisiane. Il y a aussi l'espece de *chêne-vert* plus connue sous le nom d'*yeuze*. Voyez ce mot.

Il croit naturellement en Languedoc , en Provence , en Espagne , en Portugal , une espece de petit *chêne-vert* , semblable à un petit buisson garni de feuilles très-petites et d'un vert foncé , très-luisantes , persistantes l'hiver , *Ilex aculeata cocciglandifera* ; C. B. Pin. 425 ; Tourn. 583 ; aut *Ilex coccigera* , J. B. I , 106 ; c'est l'*Avaous* des Languedociens ; *Quercus coccifera* , Linn. 1413. C'est sur ce petit arbre à rameaux très-diffus , que se nourrit cet insecte utile et précieux que l'on nomme *kermès*. Voyez son histoire au mot KERMÈS. Les Provençaux nomment ce *chêne-vert* simplement *kermès*. Le *kermès* galle-insecte ne vit absolument que sur cette seule espece de *chêne-vert* , on ne le trouve jamais sur un autre petit *chêne-vert* , si semblable à celui-là qu'on a peine à les distinguer. On peut cultiver avec succès ces petits arbrisseaux dans nos bosquets ; mais on n'y trouve jamais le *kermès*. Il reste à savoir si cet insecte transporté de son pays natal , pourroit subsister dans notre climat.

CHÉNETTE , *Dryas octopetala* , Linn. 717. Plante qui se trouve plus communément en Dauphiné. Sa racine est vivace ; sa tige haute de trois à six pouces ; ses feuilles sont pétiolées , simples , ovales , cotonneuses en dessous ; ses fleurs pédiculées et assez grandes. On l'estime astringente.

CHENEVIS. Nom donné à la graine que produit le chanvre. L'on appelle *chenevotte* la tige du chanvre séparée de sa filasse. Voyez CHANVRE.

CHENILLE, *Eruca*. C'est le nom du premier état d'une des plus variées et des plus nombreuses familles d'insectes que nous connoissons dans la Nature. *Jean Goedart*, dans son *Histoire des Insectes*, en a remarqué jusqu'à cent cinquante especes. Des Naturalistes qui ont étudié ces mêmes animaux, en ont encore ajouté d'autres especes qui avoient échappé à *Goedart*. L'histoire de cet état d'insecte est capable de piquer la curiosité de l'homme le plus indifférent. Qu'il lise : il verra bientôt qu'elle est en effet remplie de curieuses métamorphoses, et la plus variée de tous les sujets que nous présente l'histoire des insectes et même de tous les animaux. Nous nous attacherons, d'après l'*Abrégé des Insectes* de *M. de Réaumur* par *M. Bazin*, à décrire les traits les plus frappans de l'industrie de ces animaux. Nous dirons d'abord ce qui convient aux *chenilles* en général : et nous donnerons ensuite, par ordre alphabétique secondaire, l'histoire des *chenilles* les plus singulieres, soit pour l'industrie, soit pour la forme. C'est dans les Ouvrages de *M. de Réaumur* qu'il faut puiser des détails plus circonstanciés, et chercher une distribution savante des *chenilles* en classes, en genres et en especes.

La *chenille* est un insecte contre lequel bien des gens sont prévenus, parce qu'ils la croient venimeuse et capable d'empoisonner. C'est un préjugé des plus faux, ainsi qu'on aura lieu de le voir, et dont il est bon de revenir ; on en sera plus disposé à s'intéresser à leur histoire, et à vouloir connoître par soi-même leurs travaux et leurs métamorphoses. Il faut cependant avouer que certaines *chenilles* velues, sur-tout lorsqu'elles sont prêtes à se métamorphoser, et encore plus les nids qu'elles se sont construits, occasionnent sur la peau quelques démangeaisons, mais qui ne sont suivies d'aucun fâcheux effet ; il faut seulement manier ces *chenilles* avec plus de précaution. La plus à redouter est la *chenille processionnaire*, et encore plus son nid, comme on le verra plus bas.

Description des CHENILLES, et caracteres pour les distinguer.

Dans la belle saison, toute la Nature paroît remplie d'insectes de diverses especes. Ceux qui sont nés au printemps et en été, périssent ou disparaissent la plupart à l'approche de l'hiver : car il est rare de voir des insectes qui vivent plus d'un an. D'autres se cachent sous terre, dans les fentes des pierres, sous les écorces des arbres ; un grand nombre y périssent : d'autres engourdis pendant la saison rigoureuse, repa- roissent au printemps, les uns sous la forme et l'état d'accroissement où ils étoient avant l'hiver, les autres sous une forme nouvelle. La chaleur du printemps qui ranime tout ce qui a vie, fait éclore les œufs que chaque insecte avoit déposés, suivant le vœu de la Nature, dans le lieu le plus propre à leur conser- vation : c'est ainsi que le monde des insectes se ra- jeunit. Les œufs des *chenilles* éclosent des premiers. Il est si avantageux de détruire dans leurs berceaux certaines especes de *chenilles* nombreuses qui ravagent et dévastent nos vergers, que nous ne manquerons point, dans l'histoire particuliere de chaque *chenille*, d'indiquer les endroits où l'on trouve ces œufs ré- nis ; afin de détruire en partie pendant l'hiver, ces peuplades redoutables ; les *chenilles* qui ne se méta- morphosent en chrysalides qu'en automne, passent communément l'hiver dans cet état. Heureusement pour nous que dans ce nombre prodigieux d'especes de *chenilles*, si l'on en excepte celles qui sont dans les fruits, et que leur petitesse fait passer pour des vers, il n'y en a que cinq ou six especes de nuisibles. Lorsque les *chenilles* sont écloses, elles se nour- rissent de la plante ou du corps organique sur lequel elles se trouvent. L'on croit communément que cha- que femelle de papillon ne dépose jamais ses œufs que sur une plante particuliere qui convient à son espece, et jamais sur une autre : cependant à l'excep- tion de quelques *chenilles*, qu'on ne trouve jamais ailleurs que sur l'ortie, le mûrier, le troène, le chou, le tithymale, le fenouil, le pin, le saule, et

quelques autres plantes, toutes les autres *chenilles* paroissent moins difficiles sur le choix des alimens ; puisqu'on en trouve presque de tous les genres sur toutes sortes d'arbres ou plantes : et nous ignorons jusqu'à quel point elles préfèrent une plante à une autre, et si quelques-unes ne sont pas obligées de changer de temps en temps de nourriture, en passant des plantes astringentes aux plantes adoucissantes ou rafraichissantes, etc. Ne seroit-ce pas cette raison qui rend plusieurs sortes de *chenilles* vagabondes et ambulantes ?

La plupart des *chenilles* qui donnent des papillons de jour, paroissent deux fois l'an. La durée la plus ordinaire de leur vie est de cinq à six semaines : elles restent communément sous la forme de *chrysalide* douze à quinze jours, suivant qu'il fait chaud ou froid. Trois ou quatre jours avant la naissance des papillons, les *chrysalides* deviennent assez transparentes pour qu'on apperçoive au travers la couleur de leurs ailes. C'est une particularité qu'on trouve rarement dans les *chrysalides* qui doivent produire les papillons qu'on appelle *sphinx*.

L'état de la *chenille* n'est que passager : toute *chenille* se change en papillon, après avoir passé par un état moyen qu'on nomme *chrysalide* ; et tout papillon vient d'une *chenille*. La *chenille* n'est donc pas un animal parfait, non plus que la *chrysalide* ; et M. Deleuze a raison de dire qu'elles ne sont que le papillon renfermé sous des enveloppes pourvues d'organes particuliers pour le mouvement et la nutrition, organes dont le papillon se défait, lorsque parvenu au terme de son entier accroissement, il quitte ses dernières dépouilles ; ce n'est qu'alors qu'il paroît insecte parfait et pourvu des organes propres à la reproduction de l'espece, qui ne se trouvent pas, ou du moins ne sont pas développés dans la *chenille* et dans la *chrysalide*. Du reste, le nom de *métamorphose* qu'on emploie ordinairement pour désigner le passage de l'insecte par ces différens états, n'indique qu'une apparence ; au lieu d'un changement proprement dit, il n'y a qu'un développement. Ainsi cette maniere de *métamorphose* si constante, distingue les *chenilles* des

fausses *chenilles* qui se changent en mouches , et des *faux vers* dont les uns se changent aussi en mouches , les autres en scarabées , et les autres ne subissent aucun changement. Nous allons voir les caracteres extérieurs distinctifs d'insectes si différens par leurs métamorphoses.

Le corps de la vraie *chenille* a beaucoup plus de longueur que de diametre ; il est partagé en douze anneaux non compris la tête. Les anneaux dont la *chenille* est composée , sont assez semblables entr'eux , à l'exception du dernier sous lequel est l'anus. Sa figure ordinaire est une espece de prisme à faces inégales , tronqué à son extrémité. La tête est formée par deux especes de calottes sphériques , dures et écailleuses ; il y a de chaque côté de la tête ou des calottes , quelques grains ou points noirs , qu'on ne distingue bien qu'avec la loupe : ce sont les yeux de l'insecte ; quelques-uns les appellent *points à miroirs*. A la partie antérieure de la tête , est la bouche , elle est armée de deux fortes mâchoires dures et assez aiguës , avec lesquelles elle coupe sa nourriture. Au-dessous de la bouche , à la levre inférieure , on remarque un petit trou qui lui sert à filer la soie , et ce trou , où aboutissent deux réservoirs remplis d'une liqueur particulière , comme un vernis liquide , s'appelle la *filier*e.

La *chenille* a deux especes de jambes ; savoir , six écailleuses , dures et pointues , attachées aux trois premiers anneaux , deux à chacun ; quelques-uns prétendent qu'elles servent d'enveloppes aux six pattes que le papillon doit avoir. Ces six pattes écailleuses sont suivies ordinairement de huit autres jambes membraneuses , et de deux autres à l'extrémité postérieure ; mais tournées d'un autre sens. Ces jambes membraneuses sont armées de crochets écailleux , durs , arrangés en couronne , en mamelon large et mou autour de la plante de chaque pied. La *chenille* s'en sert pour s'attacher et se cramponner au besoin , sur-tout pendant le repos. A ces caracteres frappans on reconnoitra facilement que ce que l'on prend pour des vers dans les fruits , sont de véritables *chenilles*. Toute *chenille* qui est pourvue de seize jambes se change en

papillon ; ainsi que celles qui en ont moins que ce nombre : mais toutes celles qui en ont plus de seize ou moins de huit , sont de *fausses chenilles* qui se changent ou en mouches à scie , ou en scarabées. Les *fausses chenilles* , au lieu de deux calottes sphériques et écailleuses , n'en ont qu'une. Voyez FAUSSES CHENILLES à l'article MOUCHES A SCIE. On observe encore que les *vraies chenilles* ont leur fourrure molle , flexible ou membraneuse , tandis que celle du hanneton est écailleuse.

Le nombre des jambes écailleuses des *chenilles* ne varie jamais ; il n'en est pas de même des membraneuses : celles-ci varient pour le nombre et la figure , et elles disparaîtront dans le papillon : c'est ce qui a donné lieu à M. de Réaumur de former différentes classes de *chenilles*. 1.° Les *chenilles* qui ont *seize pattes* forment la première classe : elles ont après les six pattes écailleuses sur les trois premiers anneaux , deux anneaux sans pattes ; mais les 6^e , 7^e , 8^e et 9^e en ont chacun deux , ce qui fait huit pattes , qu'on nomme ordinairement *pattes intermédiaires* : les 10^e et 11^e anneaux sont encore sans pattes : le 12^e , et par conséquent le dernier en a deux , qu'on appelle *pattes postérieures*.

2.° Les *chenilles à quatorze pattes* forment la seconde classe , et il y a de la variété pour les pattes intermédiaires. Aux unes , après les trois premiers anneaux qui portent les six pattes écailleuses , les 4^e , 5^e et 6^e anneaux sont sans pattes : sur les 7^e , 8^e et 9^e , sont les six pattes membraneuses intermédiaires : les 10^e et 11^e anneaux n'en ont pas , et le 12^e a toujours les deux pattes postérieures. Aux autres , après les pattes écailleuses , les 4^e et 5^e anneaux sont sans pattes : les 6^e , 7^e et 8^e offrent les six pattes intermédiaires : les 9^e , 10^e et 11^e n'en ont pas , et le 12^e a toujours les deux pattes postérieures. Voilà deux ordres ou genres de *chenilles à quatorze pattes*.

3.° Les *chenilles à douze pattes* composent la troisième classe. Après les six pattes écailleuses aux trois premiers anneaux , elles ont les 4^e , 5^e , 6^e et 7^e anneaux nus et sans pattes ; les 8^e et 9^e anneaux portent les quatre pattes intermédiaires ; les 10^e et 11^e

n'en ont point : le dernier anneau offre les deux pattes postérieures. Le grand espace qui se trouve entre les pattes écailleuses et les pattes intermédiaires, oblige cette classe de *chenilles à douze pattes* à marcher d'une manière particulière et toute différente, et avec plus de vitesse que celles à quatorze et à seize pattes. Leur allure les a fait nommer *chenilles géométriques* ou *arpen-teuses*, elles sont communément assez grosses : mais il en est de petites qu'on nomme aussi *arpen-teuses*, dont les unes n'ont que dix pattes, et les autres n'en ont que huit ; elles composent les quatrième et cinquième classes ci-après.

4.^o Les *chenilles à dix pattes* forment la quatrième classe. Après les six pattes écailleuses sur les trois premiers anneaux, les 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e anneaux sont sans pattes ; le dixième seulement porte deux pattes intermédiaires ; le onzième anneau n'en a pas, le douzième enfin a les deux pattes postérieures. Ces *chenilles* sont petites, eu égard au volume de celles de la troisième classe, et leurs pas sont plus allongés.

5.^o Les *chenilles à huit pattes* forment la cinquième classe, et sont les plus petites de toutes les arpen-teuses ; elles appartiennent communément aux *teignes*. Il n'y a point de pattes intermédiaires ; les six écailleuses tiennent aux trois premiers anneaux, tous les autres sont apodes : le dernier anneau, seul, offre les deux pattes postérieures.

Le génie de certaines *chenilles*, et le premier coup-d'œil qui frappe par des différences très-sensibles, a aussi donné lieu à d'autres classes : telles sont celles qui vivent en société pendant toute leur vie, et qui sont les plus pernicieuses pour nos arbres ; telles sont aussi les *chenilles solitaires*, les *chenilles rases*, celles qui sont velues ; les *chenilles à tubercules*, à *brosses*, à *aigrettes*, *épineuses*, dont on va voir successivement l'histoire

La démarche des *chenilles* est plus dégagée que celle des *vers de terre* ; Voyez ce mot. Le mouvement progressif ne s'exécute pas cependant chez toutes les *chenilles* avec la même vitesse ; mais la plupart se meuvent de la manière suivante. Elles commencent à

retirer et recourber un peu leur extrémité postérieure , en formant une petite bosse en haut , et en serrant les deux ou trois derniers anneaux par dessous. Par ce moyen , dit M. *Weis* , la dernière paire de jambes fait un pas , se cramponne , et ce renflement se coule par un mouvement ondulatoire le long du corps jusqu'à la tête , de sorte que chaque paire de jambes , soit membraneuses , soit écailleuses , trouve le moyen , lorsque le renflement passe par dessus , de pouvoir s'avancer et se cramponner à une nouvelle distance : enfin la tête peut se porter en avant , en relâchant ses anneaux contigus et serrés à leur tour : c'est ainsi que s'accomplit le pas. Cette façon de ramper , qui paroît la plus simple , est commune à la plupart des *chenilles* : nous disons à la plupart , car l'on en voit dont le mouvement progressif est très - différent , ainsi qu'il est exposé ci-dessus et qu'on l'observera ci-après en lisant l'histoire des différentes *chenilles*.

La grosseur des *chenilles* varie depuis les plus petites que l'on trouve dans les fruits , jusqu'à la plus grosse : telle que la *chenille* du papillon à tête de mort , qui a quatre pouces et demi de longueur.

On remarque de chaque côté des anneaux , le long du corps des vraies et des fausses *chenilles* , neuf petites ouvertures ovales , alongées , on diroit des boutonnières posées obliquement , bordées d'un cordon qui varie de couleur dans les especes différentes ; ce sont les poumons , organe de la respiration des *chenilles* : on les nomme *stigmates* ; Voyez au mot INSECTE. On observe que le second , le troisième et le dernier anneau n'offrent point de *stigmates*. Les deux premières boutonnières ou *stigmates* , placées sur le premier anneau , une de chaque côté , répondent à celles qui , par la suite , se trouveront sur le corselet du papillon ; et les seize autres , une de chaque côté , qui sont depuis le quatrième jusqu'au onzième anneau inclusivement , disparaissent dans le papillon. Ces parties , ainsi que les dents , et la filière qui est ce corps charnu d'où sort la soie que filent les *chenilles* , sont communes à toutes les *chenilles*. L'histoire du ver à soie , qui est une véritable *chenille* , fait donc essentiellement partie de l'histoire des *chenilles* ; mais comme

cet insecte est un des plus intéressans ; nous renvoyons à son histoire pour le détail de la structure admirable de cette filiere , et des vaisseaux qui contiennent la soie , pour qu'on puisse voir d'un seul coup-d'œil tout l'intérieur du corps des *chenilles*. La réunion de cet article avec celui - ci complétera l'abrégé de l'histoire des *chenilles*. Voyez VER A SOIE et l'article PAPILLON.

Métamorphoses des CHENILLES.

Toute *chenille* change au moins trois fois de peau pendant sa vie ; de rase qu'elle étoit d'abord , elle paroît quelquefois velue à son dernier changement de peau : telle autre qui étoit velue , finit par être rase. Le premier changement de peau se fait dix ou douze jours après la naissance de la *chenille* ; au bout de cinq à six jours , il s'en fait un autre qui , après un pareil nombre de jours , est suivi d'un troisieme , puis d'un quatrieme , qui communément est le dernier avant la métamorphose en chrysalide ; nous disons communément , car il est quelques especes de *chenilles* qui en changent plus de quatre fois : la *chenille marte* , entre autres , en change jusqu'à huit fois avant de devenir chrysalide. Il faut observer que les *chenilles* qui donnent les papillons de jour , ne changent communément que trois fois de peau , au lieu que celles d'où sortent les papillons de nuit ou phalenes , en changent ordinairement quatre fois ; il y en a qui changent aussi de couleur à chaque fois. Ces changemens d'habit sont laborieux , ils s'annoncent comme une maladie. L'animal cesse alors de manger pendant quelque temps ; il paroît accablé ; il est presque immobile ; il y en a même qui meurent : s'ils survivent , la peau commence à se fendre sur le dos , et un peu au-dessous de la tête : peu à peu l'animal , en se gonflant et se rétrécissant tour à tour , augmente cette déchirure : sa tete sort la premiere , ensuite le ventre , et tout le reste du corps se sépare entièrement de son ancienne peau. Après le dernier changement de peau , les *chenilles* croissent et mangent encore pendant quelques jours , jusqu'à ce que parvenues à leur entier accroissement ,

accroissement ; elles se trouvent au point où doit commencer la première métamorphose. Plusieurs *chenilles* exhalent une odeur , sur-tout quand elles commencent à filer , et cette odeur est ou suave ou désagréable suivant l'espece de l'individu. Telles sont les révolutions périodiques du *premier état* de l'animal. La *chenille* passe d'abord de son état de *chenille* à celui de chrysalide , c'est l'*état moyen* ; et ensuite à celui de papillon , qui est l'*état parfait*.

Voyons les soins que prend la *chenille* , et la situation où elle se met pour passer à l'état de chrysalide , espece de léthargie qui la laisse souvent pendant plusieurs mois de suite , et quelquefois plus d'un an , exposée sans défense à tous les événemens , mais qui ne l'empêche pas de reparoître ensuite sur la scene du monde , aussi admirable dans son état de chrysalide , aussi merveilleuse dans sa métamorphose en papillon , que singuliere dans son premier état. Les *chenilles* parvenues à leur parfait accroissement , cessent de manger , et presque toutes tombent dans un état d'accablement et de langueur. On les voit couchées sur le côté sans presque aucun signe de vie. Elles paroissent insensibles et dégoûtées de tout. Si elles font quelques mouvemens par intervalles , ce ne sont que ceux qui paroissent exprimer la douleur , dont elles semblent marquer la violence , en frappant de leur queue le lit sur lequel elles sont étendues. A la fin , comme par un dernier effort , elles sortent de cette agonie pour travailler à leur nouvelle retraite , la coque ou chrysalide.

Moyens qu'emploient les CHENILLES pour se procurer un repos assuré pendant leur état de chrysalides.

Les *chenilles* nous font voir quatre moyens différens. Les unes se filent des coques , d'autres se cachent sous terre dans de petites cellules bien maçonnées ; les unes se suspendent par leur extrémité postérieure , et d'autres se lient par une ceinture qui leur embrasse le corps. Diverses especes de *chenilles* font appercevoir un génie particulier dans la construction de leurs coques , où l'on voit beaucoup de variétés pour la

forme et pour la matiere ; nous parlerons de celle du ver à soie , la plus belle et la plus intéressante pour nous , au mot VER A SOIE. Les *chrysalides nues* appartiennent ordinairement aux papillons de jour , et les *chrysalides enfermées* dans un cocon donnent les papillons de nuit. Cette regle souffre peu d'exceptions. Quand on touche les chrysalides nues des papillons de jour , elles font plusieurs mouvemens très-vifs ; mais celles qui sont enfermées dans un cocon , sont presque immobiles.

Construction des coques , et leurs variétés.

Les deux *coques* qui approchent le plus de celles des vers à soie , pour la forme et pour la couleur , sont celles de la *chenille à aigrettes* , qui est d'un jaune-citron , et celle de la *chenille* nommée *la livrée* , qui approche du blanc. Ces *coques* sont si peu fournies en soie qu'elles seroient transparentes , si la premiere n'y faisoit entrer de ses poils , et si l'autre ne la saupoudroit d'une poudre jaune ; Voyez plus bas CHENILLE A AIGRETTES , et CHENILLE A LIVRÉE. Quelques *chenilles* se forment avec de la soie ou une matiere particuliere , des *coques* qui sont comme membraneuses et d'un poli si vif à l'extérieur , qu'on les prendroit pour un gland de chêne tiré de son calice ; telles sont celles d'une *chenille* de l'aubépine et de l'abricotier.

Une *chenille* qui vit en société sur les haies , fait entrer dans la construction de sa *coque* trois sortes de matiere , de la soie , de son poil et de la cire. Je parle de cire , dit M. Bazin , parce que cette matiere en a le gras , la mollesse et l'apparence. Je mis , ajoute-t-il , une de ces *coques* avec celle d'un ver à soie dans de l'esprit de sel ; après deux mois de séjour dans cette liqueur , la dernière étoit entièrement dissoute et réduite en sédiment , et l'autre n'étoit point altérée : elle a résisté encore plus de trois mois contre ce puissant dissolvant. Cette extrême compacité est sans doute la raison d'une précaution que prend la *chenille* en la fabriquant : c'est d'y laisser un ou deux trous pour se conserver une communication libre avec

l'air extérieur. Comment le papillon pourroit-il sortir d'une *coque* aussi solide ? Aussi la *chenille*, en la construisant, y ménage-t-elle une petite calotte simplement collée avec une légère couche de gomme ; et lorsque le papillon veut sortir, il ne fait que donner quelques coups de tête, aussi-tôt la calotte s'ouvre comme le couvercle d'une boîte à charnière. Cette *chenille* qui vit en société sur les haies, commence à paroître au mois de Mai : le fond de sa couleur est un bleu foncé ; elle est à tubercules garnis de poils ; ses jambes membraneuses sont d'un beau rouge. Ces *chenilles* se filent sur les haies des toiles plus belles, plus larges, plus satinées que toutes les autres qui filent de la même manière. Au bout de six semaines de société, elles se séparent et placent chacune leurs *coques* contre des branches. Les papillons qui en sortent, sont des phalènes à antennes à barbes de plumes ; ils n'ont point de trompe ; leur couleur dominante est un brun jaunâtre, avec une large bande de la même couleur, mais plus claire, et mouchetée de taches noires. Cette *chenille* n'est pas commune.

La *coque en nasse*, est celle dont la structure est la plus admirable ; elle est l'ouvrage de la *chenille* à tubercules qui donne le papillon *paon*. Voyez CHENILLE A TUBERCULES.

Un très-grand nombre d'autres *chenilles* s'introduisent dans la terre, et s'y forment une retraite rustique : en foulant et humectant la terre pour la rendre ductile, elles y forment une cavité propre à les contenir ; quelques-unes soutiennent ces voûtes avec des fils de soie qui unissent et lient les molécules de terre. Ces *chenilles* se mettent ordinairement assez avant sous terre pour n'être point incommodées de la gelée : la Nature leur a appris vraisemblablement à se placer dans la température qui leur est propre.

Le génie est diversifié dans un certain nombre d'espèces de *chenilles* ; tout est mesuré relativement à leur durée et à leurs besoins. Il y en a une qui vit ordinairement sur le chêne, et qui applique sous ses feuilles une *coque* faite en forme de bateau. Cette *chenille* est la plus industrieuse de celles qui construisent de la sorte. Elle paroît dès le mois de Mai : elle est rase,

de moyenne grandeur, d'un beau vert un peu jaunâtre. Après avoir filé sur la feuille le fond de son bateau, elle en élève les côtés auxquels elle donne la courbure : elle les soutient avec des fils de soie simplement fafilés, et en même temps elle renforce et redouble ces côtés qui n'étoient d'abord qu'une simple gaze. Cela fait, elle coupe ces fils et écarte les deux côtés du bateau qui sont destinés à servir de support à un toit qu'elle doit poser dessus. Ce toit est une pièce de soie qui forme une plate-forme convexe. Cette *coque* est agréable à voir pour sa forme, sa belle couleur soyeuse, sa propreté, et la netteté de l'ouvrage. Au bout d'un mois, il en sort un papillon, dont les ailes sont en dessus d'un beau vert tendre, traversé par des traits d'un blanc jaunâtre ; le corps est d'un vert-céladon pâle : la chrysalide est verte, la *chenille* l'est aussi. La même couleur continuée dans tous ces trois états, n'est pas une chose commune chez ces insectes.

Il y a certaines *chenilles* qui garnissent leurs *coques* de petits grains de sable qu'elles détachent des murs dont les pierres sont assez tendres pour être pulvérisées par leurs petites dents.

Une autre se fait une *coque de gazon*. C'est une *Chenille* rase, de moyenne grandeur, qui vit sur la mousse des pierres. Lorsque le temps de sa métamorphose approche, elle choisit une place sur cette espèce de pré ; elle y coupe d'une forme carrée de petites mottes de mousse ; elle les enlève avec les racines, et les arrange en voûte, en les liant avec des fils de soie ; l'ouvrage est fait avec tant de propreté, que l'on ne peut distinguer la place où est la *coque*, que par la petite bosse que forme cette voûte.

On rencontre dans le mois de Mai, sur le chêne, mais assez rarement, une *chenille* qui se sert de l'épiderme des branches, avec tout l'art possible, pour en construire une *coque en hotte*, ainsi nommée à cause de sa figure. Pour se former une idée juste de la manière dont la *chenille* s'y prend pour construire cette *coque en hotte*, il faut s'imaginer une hotte coupée dans la longueur du côté qui fait la poche, et dont on

auroit rabattu les deux côtés, en sorte qu'ils formeroient comme deux ailes, une de chaque côté; telle est la première forme que cette *chenille* donne à sa *coque*. L'insecte coupe et enlève par lanières toutes égales, et quatre ou cinq fois plus longues que larges; l'épiderme de la branche à l'endroit où il veut placer sa *coque*. Il applique ces lanières d'épiderme de chaque côté, les unes à côté des autres, et les unes au-dessus des autres en forme de triangle rectangle. La *chenille* réunit les deux ailes en les rapprochant; et elle les colle, par le moyen de sa soie, si parfaitement, de haut en bas, que la couture échappe aux yeux. Elle ferme l'ouverture qui se trouve à la partie supérieure, et elle tapisse de soie tout l'intérieur de cette espèce de hotte.

Cette ouvrière si brillante par ses talents, ne l'est pas beaucoup par sa figure: c'est une *chenille velue*, de grandeur médiocre, dont les poils sont roux, disposés par houppes; la couleur de sa peau est un blanc jaunâtre. Une chose remarquable, c'est que son dos est plus plat que celui des *chenilles* ordinaires. Elle se change en un papillon d'un gris clair. Ce papillon a des ailes très-larges, qui couvrent tout son corps, et qui s'étalent par en bas en manière de chape. Les *coques* de cette *chenille* sont assez difficiles à trouver sur les branches, parce qu'étant de leur couleur, on les prend pour de petites bosses qui croissent sur l'écorce des arbres. On trouve aussi sur les branches de saule et d'osier, des *coques en hotte*, mais de pure soie, et qui, quoique plus éclatantes, ne supposent pas tant d'industrie.

CHENILLES qui se suspendent par les pieds pour se changer en chrysalides.

Certaines espèces de *chenilles*, telles que les *chenilles épineuses*, celles sur-tout qui vivent sur les orties, et quelques *chenilles rases*, ne se filent point de *coques* avant de passer à l'état de *chrysalides*; mais elles se suspendent par les pieds. Toute *chenille* qui veut se pendre par les pieds, commence à appliquer sur la surface de quelque corps, un certain nombre de fils

de soie ; sur cette soie , elle en file d'autre en manière de petite boucle qui imite la soie frisée. C'est au milieu de cette soie que la *chenille* fixe ses deux pattes de derrière : elle laisse ensuite pendre son corps , la tête en bas ; et elle reste dans cette situation jusqu'à ce qu'elle se métamorphose en *chrysalide*. La *chenille* a l'art , dans cette position , de quitter la peau qui la recouvrait , sans cependant se laisser tomber. Elle courbe son corps , enfle ses premiers anneaux , et par cet effort , la peau creve sur la partie du dos la plus près de la tête. Il ne sort par cette ouverture , que la moitié du corps de l'animal ; la *chenille* détache de toutes les parties de sa peau le reste de son corps ; c'est là l'instant où il sembleroit que la *chrysalide* détachée de la peau de la *chenille* , devoit tomber. Les anneaux de la *chrysalide* qui rentrent les uns dans les autres , pincant la peau de la *chenille* , et elle se soutient par des transports successifs de cette peau d'un anneau à un autre ; elle la fait remonter vers la queue , et elle ne cesse point de pincer la peau qui la soutient jusqu'à ce qu'elle ait appliqué sa queue terminée en râpe , et qu'elle l'ait fixée dans le petit paquet de soie. Alors elle lâche la peau : elle fait quelques mouvemens ; elle pirouette pour tâcher de se débarrasser de cette peau qui est à côté d'elle , et qui la gêne. Cette opération longue à décrire , est pour cet insecte l'affaire d'une minute : un instant avant , on voyoit une *chenille* suspendue ; l'instant d'après , c'est une *chrysalide* couleur d'or. Voyez la *Description des Chenilles épineuses* , au mot CHENILLE ÉPINEUSE.

CHENILLES qui se lient pour se changer en chrysalides.

Les *chenilles* dont nous venons de parler , ont besoin ; pour subir leurs métamorphoses , d'être pendantes et d'avoir la tête en bas : en voici d'autres qui ne peuvent y parvenir qu'ayant la tête élevée , ou tout au moins horizontale. Comment la *chenille* pourra-t-elle se soutenir dans cette position , lorsqu'elle aura quitté sa peau de *chenille* , et qu'elle sera changée en un corps sans membres qui puissent la retenir ? La Nature lui a enseigné l'art d'y pourvoir. Dans la classe des *chenilles*

qui se lient ; on en distingue trois especes , qui diffèrent un peu par les manieres de s'y prendre ; mais elles parviennent toutes au même but. La *chenille du chou*, que nous prenons pour exemple , et dont on peut voir la description *au mot CHENILLE DU CHOU*, commence à filer un petit tapis de soie de la longueur de son corps , sur le lieu où elle se fixe. Elle y cramponne bien ses jambes , et ensuite elle travaille à se passer un lien autour du corps. Ce lien doit être solidement attaché , et former autour d'elle une ceinture qui ne soit ni trop lâche , ni trop serrée. En effet , si elle étoit trop serrée , elle mettroit la *chenille* dans l'impuissance de quitter sa vieille peau ; trop lâche au contraire , elle laisseroit son corps trop pendant. La *chenille* ne manque point d'attraper ce juste milieu. Comme son corps est très-souple , elle approche sa tête d'un de ses flancs , attache à côté d'elle le premier fil de soie , et repliant et roulant sa tête sur son dos , elle va coller le fil qui sort de sa filiere à l'autre flanc opposé ; elle double ensuite ce premier , et continue cette manœuvre quarante ou cinquante fois. Tous ces brins de soie réunis n'en forment qu'un seul , quel'on ne peut appercevoir sans attention. La *chenille* retire ensuite sa tête de dessous ce lien qui paroît alors très-lâche ; et au bout de quelques jours , elle se débarrasse de sa peau de la maniere dont nous l'avons déjà décrit : elle paroît sous la forme d'une *chrysalide* , dont le corps plus raccourci , prend par conséquent plus de diametre ; et le lien devient si juste , qu'il est caché , pour la plus grande partie , dans les anneaux de la *chrysalide*.

La *chenille du fenouil* , qui tend au même but que la précédente , s'y prend un peu différemment ; elle relève toute la partie antérieure de son corps , et se met dans la posture d'un homme à genoux. Après avoir appliqué un fil d'un côté , elle le prolonge , et le soutient sur ses premieres jambes écailleuses comme sur deux bras ; et continuant de filer , elle le fixe de l'autre côté : ce premier fil est un modele pour les suivans , qui sont tous filés les uns après les autres. Tous ces fils , rassemblés sur cette premiere paire de jambes , ressemblent parfaitement à un écheveau de soie , mou,

flexible, dont les brins ne sont point liés les uns aux autres. L'art de la *chenille* consiste ici à les passer tous ensemble sur sa tête, et à les faire glisser jusqu'au cinquième anneau. Malheur à la *chenille* si l'écheveau s'échappe, si les fils s'éparpillent : elle ne peut plus faire de nouveau lien, parce qu'elle n'avoit de matière soyeuse que pour celui-là : il y va cependant de sa vie d'être liée. Dans le cas où elle ne peut y parvenir, elle reste pendante : il ne lui est plus possible de se changer en *chrysalide* ; et après avoir épuisé ses forces, elle meurt dans sa vieille peau.

CHENILLE A AIGRETTES. C'est une espèce de *chenille* qui porte en tête un très-bel ornement. Du premier anneau d'auprès de sa tête, sortent deux aigrettes, qui ne sont point des poils simples, mais de très-belles plumes, arrangées en bouquet. Une semblable aigrette est placée à la partie postérieure. On trouve sur le prunier de ces espèces de *chenilles*, qui, outre ces aigrettes ordinaires, en ont encore d'autres sur les côtés.

CHENILLE A AIGRETTES et A BROSSES. C'est une espèce de *chenille* embellie de deux genres d'ornemens : savoir, d'aigrettes et de brosses. Voyez **CHENILLE A BROSSES.**

On rencontre dans le mois de Mai cette espèce de *chenille* sur le pommier. Lorsqu'elle a acquis sa grandeur naturelle, elle est longue environ d'un pouce et demi ; tout son corps est mêlé de taches rouges, jaunes et noires. On observe aux deux côtés de sa tête, deux tubercules d'un beau rouge de corail ; deux aigrettes, dont une à la partie postérieure ; quatre brosses d'un beau jaune doré ; les tubercules ou boutons qui recouvrent les anneaux, sont ornés de petits bouquets de poils jaunes. Ces *chenilles* se filent des coques, s'y changent en *chrysalides*, et au bout de dix ou douze jours on en voit sortir des papillons presque informes, couverts d'un poil gris cendré, n'ayant pour ailes que de petits moignons qu'on aperçoit difficilement : elle se traîne à peine hors de sa coque et reste immobile en attendant le mâle. Celui-ci plus vif et de moyenne taille, se remarque par ses antennes à barbes de plumes, qu'il porte toujours droites comme

le lievre porte ses oreilles : ses ailes , de couleur de feuille-morte lavée , ont un petit œil blanc au milieu. Ce papillon ne dédaigne point sa massive compagne : il la féconde ; après quoi elle pond ses œufs entremêlés avec les poils de son anus , qui servent à les tenir en quelque sorte enveloppés , et à les garantir des intemperies de l'air. Elle meurt presque aussi-tôt après sa ponte finie , comme tous les papillons femelles qui pondent leurs œufs tout de suite. Il se fait pendant l'année deux générations de cette espece de *chenille* ; et suivant quelques observations , les *chenilles* des générations tardives sont moins grandes et moins vigoureuses. Ce n'est que petit à petit que les beautés de cette espece de *chenille* se développent ; ce n'est qu'à la troisieme et derniere mue qu'elle est revêtue de tous ces ornemens. Ces especes de *chenilles* ne font point de dégât dans nos vergers.

CHENILLE A BROSSES. C'est une espece de *chenille* que la Nature a ornée de ses plus aimables couleurs ; et qu'elle a embellie de petites touffes de poils d'une forme très-agréable. Ces bouquets de poils sont placés un peu derriere la tête au nombre de quatre , sur les anneaux du corps de la *chenille* ; ils sont d'un poil fin , serré et coupé net par leur sommet , imitant assez bien nos brosses , d'où est venu le nom de *chenille à brosses*. Une de ces *chenilles* , qui se nourrit sur le châtaignier et autres arbres , est remarquable par la couleur de sa peau qui est d'un beau vert , recouverte de poils blonds et longs ; par un bouquet de poil couleur de rose terminé en pointe et placé sur le derriere ; par ses brosses jaunes , couleur de rose à leur extrémité ; par quatre des intervalles de ses anneaux qui semblent être d'un beau velours noir , et que l'on distingue mieux quand ces *chenilles* se courbent ; lorsqu'on les tourmente , elles se roulent en cercle comme les hérissonnes. Cet éclat de couleurs ne dure au plus que sept ou huit jours. Vers le temps de leur premiere métamorphose , les poils , et sur-tout ceux des *brosses* , sont très-peu adhérens à la peau , ils s'attachent facilement aux doigts , et souvent les *chenilles* en laissent sur les corps contre lesquels elles passent. Cette *chenille* file au commencement de l'automne une coque assez semblable

à celle du ver à soie , et pour la forme et pour la couleur ; sa chrysalide est garnie de petits toupets de poils velus. Au bout de plusieurs mois , en Mai ou Juin , il sort d'une des especes de ces chrysalides des papillons femelles , dont les ailes sont d'un blanc sale , traversées dans la largeur par deux bandes jaunâtres , avec une espece de petite frange à leur extrémité. Ainsi , comme on le voit , ce n'est point une regle générale que les plus belles chenilles donnent les plus beaux papillons. L'une de ces chenilles porte le nom de *patte étendue* (*pudivunda*) ; c'est une *Phalene*. Il y a plusieurs autres especes de ces chenilles à brosses , que le hasard présentera à l'Observateur ; mais elles se ressembleront toujours par ces traits généraux.

CHENILLE ARPENTEUSE. C'est une des especes de chenilles les plus nombreuses : il y en a plusieurs genres qui different les uns des autres par la couleur , le nombre de leurs jambes membraneuses , et la singularité de leurs attitudes. Les *arpenieuses* ont été nommées ainsi , parce que lorsqu'elles marchent , elles relevent leur corps en arc , amenant les jambes de derriere à la place où étoient celles de devant ; en sorte qu'elles semblent dans leur marche mesurer ou arpenier le terrain avec la longueur de leur corps.

Les *arpenieuses* ont ordinairement le corps long et effilé. Une des classes les plus nombreuses est de celles qui n'ont que deux jambes intermédiaires , en tout dix pattes ; (elles sont plus petites que celles à douze pattes) ; ce qui les oblige à faire de si grands pas , qu'elles founiroient un problème assez curieux en histoire naturelle ; savoir : *Quel est l'animal dont la longueur des pas ne dépend point de celle de ses jambes ?* La chenille *arpenieuse* satisfait aux conditions de l'énigme proposée. C'est ordinairement au printemps que l'on voit le plus de ces *arpenieuses* ; dès le mois de Mai elles disparaissent , parce qu'elles se changent en chrysalides. Les unes font leurs coques dans la terre , d'autres sur des feuilles ; d'autres se suspendent en se pas ant une ceinture autour du corps. Elles ont toutes une qualité bien remarquable , c'est de ne point faire un pas qu'elles ne filent , et n'en laissent la trace sur les corps où elles passent. La Nature , si riche et si variée

dans les moyens qu'elle a donnés à chaque individu pour sa conservation , a voulu que cet insecte filât continuellement , afin qu'il pût être en état de faire usage de son fil dans les instans pressans. Cette *chenille* veut-elle éviter quelque insecte ou quelque oiseau qui en veut à sa vie , elle se précipite le long d'un cordage qu'elle tient toujours prêt ; et laissant sortir du fil de sa filiere , elle évite le péril et s'éloigne à volonté. Veut-elle remonter , elle se sert de ses pattes de derriere , grimpe le long de son fil , et lorsqu'elle est arrivée en haut , elle se débarrasse en coupant le paquet de fil qu'elle avoit replié dans ses pattes en montant. Ces especes de *chenilles* qui n'occasionnent point la moindre élevation sur la peau , à moins que d'y être écrasées , causent cependant de la frayeur à bien des personnes , notamment aux Dames , en tombant ainsi brusquement des arbres sur le visage ou sur d'autres parties découvertes du corps.

On ne s'apperçoit pas ordinairement du dommage que font les *arpen-teuses* , parce qu'elles n'attaquent guere que les forêts , qui fournissent abondamment à leur nourriture. Le dégât qu'occasionna en 1735 sur toutes les campagnes des environs de Paris , et dans plusieurs Provinces du Royaume , une multitude immense d'*arpen-teuses à douze jambes* , fit ouvrir les yeux sur cet objet pour la premiere fois. En Alsace , des champs que l'on voyoit le matin couverts de belles et larges feuilles de tabac , étoient dévorés le soir. Il ne restoit aux légumes des environs de Paris que les tiges. Heureusement elles ne toucherent point du tout aux blés , il n'y eut que quelque peu d'avoines d'endommagées. Au bout d'un mois ce fléau disparut , toutes ces *chenilles* filerent leurs coques , se changerent en papillons , et périrent aux approches de l'hiver.

CHENILLE ARPEN-TEUSE EN BATON. C'est une espece de *chenille* singuliere par son attitude. Les unes se tiennent sur les branches d'arbres , soutenues , élevées sur les deux jambes de derriere , ayant le corps en l'air , cylindrique et roide ; on les prendroit pour de petits bâtons de bois mort ; d'autres ont sur le corps des éminences qui les font paroître comme des bâtons raboteux et immobiles. Elles restent souvent dans cette

situation pendant un temps considérable, ce qui les rend difficiles à distinguer, quoiqu'on les ait sous les yeux. Il en est même qui, quoique mortes, restent dans cet état. On ne les peut prendre pour des animaux vivans, que lorsqu'on les voit marcher. Quelque forcées que paroissent ces attitudes, elles leur sont naturelles; les premières pattes posées contre les dernières, obligent les anneaux sans pattes à se plier et à former en dessus une espèce de boucle relevée, rehaussée; aussi voit-on que la longueur des pas de cette chenille excède encore celle des autres. Les érables, les chênes, les ormes, les charmes en sont ordinairement assez bien peuplés; c'est au commencement du printemps qu'il faut chercher à les voir: car dès la fin de Mai elles sont toutes rentrées en terre pour filer leurs coques.

Quelques-uns rangent parmi les *chenilles arpeuteuses*; de très-petites *chenilles* à huit pattes, qui appartiennent communément aux *teignes*. Comme elles se logent ordinairement dans des fourreaux qu'elles fabriquent, elles n'ont pas besoin de pattes intermédiaires pour avancer ou reculer; il ne leur faut que les pattes antérieures et postérieures, posées aux extrémités de leur fourreau, les intermédiaires les gêneroient.

CHENILLE DU CHARDON. Voyez à l'article BELLE-DAME.

CHENILLE DU CHÊNE, surnommée LA CASSINI, *Eruca Cassinia*. C'est une de ces *chenilles* curieuses par l'attitude dans laquelle elles passent leur vie. Celle-ci; qu'on trouve le plus communément sur le chêne, tient, lorsqu'elle ne mange point, sa tête renversée sur son dos: elle semble toujours regarder le ciel, ce qui l'a fait honorer du nom fameux de celui qui ne vivoit que pour contempler les astres. Cette *chenille*, de la quinzième famille de la première classe des *Phalènes*, est de moyenne grandeur, d'un vert tendre, taché de petits traits blancs, partagés le long du dos par une raie bleue; elle est remarquable par ses jambes d'un rouge de corail. Suivant son âge ou son sexe, cette *chenille* est quelquefois d'un vert bleuâtre sur le corps, jaunâtre sur les côtés et sous le ventre. Elle offre quelquefois cinq raies longitudinales d'un blanc

légèrement nué de citron ; et les huit pattes membraneuses sont brunâtres, et les six écailleuses, jaunes. Cette *chenille* se nourrit de préférence sur le tilleul. Au temps de sa métamorphose, cette *chenille* contemplative descend de son observatoire et va se filer en terre une coque d'un rouge-brun, où elle se change en papillon. Le mâle de ces papillons porte sur la tête une huppe formée de poils fins un peu jaunâtres ; ce qui le distingue de la femelle qui n'en a point, leurs ailes étant de même couleur de cannelle foncé, et onnées de nuances plus obscures ; les antennes de la femelle sont filiformes.

Une autre *chenille* qu'on trouve sur le chêne dès le mois de Mai, d'un vert un peu jaunâtre, avant de se mettre en chrysalide, se file avec une adresse fort singulière une coque d'une belle soie en forme de bateau renversé. Une autre habite sur les jeunes branches, et forme avec l'épiderme qu'elle coupe par lanières et qu'elle entrelace de fils de soie en forme de triangle rectangle, une coque en forme de hotte. Elle ferme l'ouverture de la partie supérieure, et la tapisse intérieurement avec de la soie. Pour reconnoître ces coques, il faut les observer très-attentivement, car elles sont faites avec tant d'art, qu'on ne les prendroit que pour de petites bosses qui croissent sur l'écorce des arbres. Il se trouve encore sur le chêne une *chenille* qui donne une phalène de la première famille ; elle est surnommée la *timide* (*trepida*), parce que cette *chenille* et sa phalène semblent trembler de peur dès qu'on les touche.

CHENILLE DU CHOU, *Eruca brassicam depascens*. Il est intéressant de connoître et de savoir comment l'on peut surprendre cette *chenille* à seize pattes, qui ravage les choux, ainsi que quelques autres qui en sont friandes. La plus belle espèce qui s'attache aux choux, est une *chenille* ornée dans toute la longueur de son corps de trois raies d'un jaune-citron, une sur le dos et une de chaque côté du ventre : les espaces compris entre ces trois raies sont d'un bleu pâle ou noir ; on y distingue quelques poils. Sa démarche est lente. Cette *chenille* est une de celles qui, pour se changer en chrysalides, se lient le corps avec un lien de soie. Voyez

ci-dessus au mot général CHENILLE, l'article CHENILLES QUI SE LIENT LE CORPS. Sa chrysalide est anguleuse ; elle est d'un jaune pâle, tacheté de quelques points noirs. On la trouve communément attachée à la corniche des murs. Elle se change en un papillon diurne, dont les ailes sont d'un citron clair piqué de points noirs. Ces papillons sont très-fréquens dans les jardins depuis le printemps jusqu'à la fin d'Octobre, ainsi que d'autres papillons blancs, qui se nourrissent aussi du chou lorsqu'ils sont dans l'état de *chenilles*. On en voit aussi dans les prairies. Le dessus des quatre ailes est blanc, les supérieures sont noires à leur extrémité : la femelle a ordinairement sur ces mêmes ailes trois taches, deux rondes et une longue. Le mâle n'en a point. Les deux sexes ont également sur le bord des ailes inférieures, une petite tache noire. Le dessous des ailes est comme le dessus, si l'on en excepte l'extrémité qui n'a point de bande noire : c'est une teinte jaune. Les ailes inférieures sont jaunes et pointillées de noir. Les nervures sont très-distinctes et noires. Ces papillons sont désignés par *Linnaeus* sous le nom de *Brassica*, (épithète qui convient généralement aux papillons dont les *chenilles* se nourrissent sur le chou) ; on en distingue de grands, de petits ; ils marchent sur leurs six pattes : ils voltigent de fleurs en fleurs, de feuilles en feuilles, conduits par trois motifs principaux, celui de trouver le suc des fleurs, de se chercher les uns les autres, pour la multiplication de leur espèce, et les femelles pour pondre. Cette pénible fonction exige de ces femelles qu'elles prennent de fréquens repos. On les voit voltiger de la fleur qu'elles vont butiner, à la feuille de chou où elles déposent un ou deux œufs ; elles retournent de nouveau sur les fleurs ou voltigent à travers les airs, ensuite elles viennent déposer un nouvel œuf ; en sorte que ces œufs se trouvent dispersés çà et là sur les feuilles du chou. Qu'on en approche à l'instant où le papillon en sort, on voit un petit œuf long, jaune et piqué debout sur la feuille ; dans certaines années les feuilles de chou en sont toutes jonchées. C'est là qu'au bout de quinze jours ils éclosent ; les *chenilles* qui en naissent, vivent en société jusqu'à leur transformation ; elles se cachent pendant

le jour dans le centre du chou, et ne viennent à la picorée que la nuit. C'est ce temps qu'il faut saisir pour les surprendre à la lueur d'une lanterne; on les ramasse facilement, et on en tire double profit: on engraisse la volaille, et l'on sauve les choux de leur déprédation, car leur voracité est extrême. On prétend qu'on peut garantir de ces *chenilles* et de leurs papillons, les choux en semant du chanvre sur les bords et vers le milieu d'un terrain planté en choux: l'odeur du chanvre est, dit-on, funeste à ces sortes d'insectes. Ces *chenilles*, à défaut du chou, vivent aussi sur les autres plantes crucifères. Le petit papillon du chou diffère de celui de la grande espèce par la taille. Quelques espèces semblent préférer la giroflée au chou. Ces papillons se décolorent facilement en volant. *Linnaeus* a désigné les petits papillons sous le nom de *Rapa*. Leur *chenille* vit presque solitaire, fait moins de dégât; elle s'introduit dans l'intérieur des plantes, ce qui l'a fait appeler *ver du cœur du chou*, etc. Elle est rase; sa couleur est verte. On distingue encore des papillons tout blancs, et les blancs veinés ou marbrés de vert. *Linnaeus* les désigne sous le nom de *Napi*.

CHENILLE CLOPORTE. Cette *chenille* est ainsi nommée parce qu'elle n'est guère plus grande que les *cloportes*: son corps est arrondi et ramassé de la même façon, et son ventre est aplati. On en trouve dans le mois de Mai, des espèces qui diffèrent un peu, sur le chêne, l'orme, le baguenaudier, l'épine-vinette, le noisetier, le prunier, et les plantes légumineuses, même sur le bouleau; elles sont d'un beau vert et couvertes d'un poil serré et très-court. Ces *chenilles*, également grosses par les deux bouts, s'attachent souvent aux murs et se suspendent horizontalement par un lien de soie vers le milieu du corps, pour se changer en chrysalides. Voyez au mot **CHENILLE** à l'article **CHENILLES QUI SE LIENT**, l'art qu'elle emploie pour y parvenir. Les papillons de la *chenille cloporte* de l'orme sont d'un brun clair, légèrement rougeâtre; le dessous des ailes inférieures a une bande de petites taches rouges, arrondies en œil, au milieu duquel est un petit cercle noir. Les papillons *argus* et les papillons *petits porte-queues* proviennent de ces *chenilles*. Ils paroissent en Juillet,

Août et Septembre. Ils sont souvent en guerre, et se pourchassent continuellement. Voyez PORTE-QUEUE.

CHENILLE COMMUNE. On a donné ce nom à une espèce de *chenille* à oreilles, et qui n'est que trop commune presque toutes les années, qui dépouille diverses espèces d'arbres de leurs ornemens, qui ronge les jeunes fruits naissans et les bourgeons de nos arbres fruitiers. Cet ennemi destructeur de nos vergers, est d'autant plus à craindre, qu'il multiplie singulièrement : chaque année en fait voir deux générations. Il n'y a presque pas un seul mois où l'on ne puisse trouver de ces *chenilles* : une seule changée en papillon, pond jusqu'à trois ou quatre cents œufs, d'où, au bout de deux mois, sortent autant de *chenilles* qui multiplient dans la même progression : ainsi, dès la seconde génération, une seule *chenille* peut être mere d'un million d'enfans. Les diverses retraites de ces *chenilles*, sous leurs différentes formes, sont donc essentielles à connoître, afin de détruire en partie par des soins vigilans une nation si redoutable.

La *chenille commune* est de moyenne grandeur, d'un roux-brun : elle se distingue aisément à deux petits mamelons d'un rouge vif, placés sur l'extrémité postérieure du corps. Ces mamelons ont un mouvement ; mais il paroît que l'usage n'en est pas encore connu. Cette espèce de *chenille* est du nombre de celles qui vivent en société pendant toute leur vie. Les jeunes *chenilles* écloses à la fin de l'été, filent de concert une toile qui leur sert de tente pour se mettre à couvert, et d'où elles sortent pour aller dévaster les feuilles des environs.

Leurs nids sont formés de toiles qu'elles filent à l'extrémité des branches, qu'elles unissent et entrelacent, ainsi que les feuilles. Lorsqu'elles sentent l'approche de l'hiver, elles garnissent bien leurs nids avec de nouvelle soie. Elles forment plusieurs cellules, dont chacune a sa porte qui donne sur des routes communes qui conduisent dehors : une cellule contient cinq ou six *chenilles*. C'est sous de telles tentes que chaque famille passe l'hiver chaudement, disons dans un état d'engourdissement ; et quoique toute composée de *chenilles* encore dans leur enfance, ayant au plus deux

deux lignes de longueur , elle résiste aux froids les plus rigoureux ; tant à cause de la bonté de leurs nids , que par la force de leur tempérament. On a exposé ces *chenilles* à nu à un froid plus rigoureux que celui de 1709 , elles y ont résisté parfaitement , tandis que d'autres insectes y ont péri.

Dès le mois d'Avril et Mai , ces petites *chenilles* ressentant les douces influences du printemps , sortent de leurs nids pour chercher à réparer un jeûne de plusieurs mois ; elles vont dévorer les bourgeons et les feuilles naissantes qui les environnent. Alors les efforts de l'homme deviennent inutiles pour les détruire : l'ennemi se répand et moissonne les plus belles espérances ; il n'y a que des pluies froides , qui en les surprenant ainsi dispersées , puissent les détruire en une matinée ou deux , ainsi qu'on en fit une heureuse expérience en l'année 1732. L'année précédente avoit été si favorable pour leur multiplication , que dès le mois de Septembre les feuilles des arbres fruitiers , des haies et des arbres de forêt , paroisoient desséchées ; les gens de la campagne attribuoient cet effet au soleil ; mais il n'étoit produit que par les légions nombreuses de ces *chenilles* qui avoient rongé les feuilles : elles résisterent à l'hiver , et dès la mi-Mai elles avoient dépouillé les arbres de la moitié de leurs feuilles. L'alarme étoit générale : les Magistrats rendirent des Ordonnances pour obliger le peuple de porter du secours aux arbres fruitiers (l'échenillage) , lorsqu'une main invisible nous délivra de ce fléau terrible par des pluies favorables. L'année suivante à peine vit-on de ces *chenilles* ; mais le peu qui échappa du naufrage , n'a que trop renouvelé l'espece , et nous met dans le cas d'être attentifs à prévenir de pareils malheurs (a).

(a) M. Guettard , de l'Académie des Sciences , a consigné dans le *Journal de Physique* , Mars 1778 , un Mémoire dans lequel il expose que la crainte où les gens de la campagne sont de perdre leurs arbres attaqués par une certaine quantité de *chenilles* qui en mangent en partie ou en entier les feuilles , lui a toujours paru une terreur panique. Cette dissertation ; qui offre d'ailleurs nombre de détails sur l'inspiration et l'expiration des corps organisés , tend à tranquilliser les propriétaires des biens ruraux , à leur éviter beaucoup d'am-

Lorsque le temps de la métamorphose de ces *chenilles*, qui est vers le mois de Juin, est arrivé, elles se séparent, vont chacune de leur côté, et se filent sur les feuilles des arbres une coque brune, douce au toucher, qui seroit très-propre à être cardée : elles les fabriquent entre des feuilles qu'elles courbent pour couvrir leurs coques et suppléer à l'emploi de la soie ; car cette coque est très-mince : ces feuilles courbées sont des indices du lieu de leurs retraites. Au bout de trois semaines elles en sortent en papillon. Ces papillons sont de grandeur moyenne, les ailes et le corselet blancs, le cul brun ; ils sont de la classe des *Phalenes* ; (on distingue une autre espèce à cul jaune). La femelle dispose ses œufs avec un art admirable : elle les dépose sur des feuilles ; et à mesure qu'elle pond un œuf, elle l'enveloppe d'une espèce de soie jaune. Ce sont les poils qu'elles ont à la partie postérieure qu'elles arrachent par le moyen de leur anus, et qu'elles arrangent pour faire un lit doux et mollet sur lequel reposent les œufs entassés lit par lit. Ces poils sont fins, soyeux, et si bien arrangés, que cette superficie ne laisse plus voir qu'une belle étoffe de soie, sur laquelle la pluie glisse et ne fait aucune impression. C'est toujours à un endroit exposé au soleil, que le papillon place son nid. Il se fait remarquer par sa belle couleur jaune et par sa forme qui tient de celle d'une fève coupée par la moitié, et placée sur sa partie plate. On doit détruire dans les jardins avec diligence, et les coques et les nids ; car avant que l'on commence à écheniller, elles ont déjà fait beaucoup de ravage sur les jeunes bourgeons et sur les boutons à fruit de l'année suivante. Lorsque ces *chenilles* se répandent dans nos forêts, il n'y a d'autre secours à attendre que du ciel, des oiseaux, des ichneumons et autres *entomophages* (destructeurs d'insectes).

Barras : et dans le système économique de cet Académicien, le Ministère peut se dispenser de faire écheniller les arbres des grandes routes, dépense qui est considérable, puisqu'en 1777 elle a coûté vingt mille livres dans la seule Généralité de Paris. Ce même Observateur prétend encore que les insectes sont moins préjudiciables aux arbres des grandes routes, que l'ébranchage que l'on fait à ces mêmes arbres. Nous invitons notre Lecteur à consulter ce Mémoire par M. Guettard.

L'étoffe des nids de ces *chenilles velues*, dit M. *Barin*, est très-fournie de soie d'une très-grande résistance : elle seroit bien propre à être cardée si on vouloit essayer d'en faire quelque usage. On est déjà assuré qu'elle est très-propre à faire du papier : M. *Guettard* en a fait l'expérience. Elle a donné un papier qui avoit toute la force et la beauté qu'on pouvoit désirer ; il ne lui manquoit qu'un peu de blancheur qu'il ne seroit peut-être pas impossible de lui procurer par d'autres préparations.

CHENILLE CORALLINE, etc. Voyez à l'article CORALLINE.

CHENILLE A COTON. Voyez à l'article COTONNIER.

CHENILLE ÉPINEUSE. Le corps de cette espèce de *chenille*, au lieu d'être recouvert de poils fins, est garni d'épines dures et pointues. Il y a deux sortes de *chenilles épineuses* ; les unes sont armées de simples piquans, et les autres de piquans branchus. Les unes et les autres vivent ordinairement en société sur les feuilles d'orties : elles ne font point de coques, mais se suspendent par les pieds de derrière. Dans cette position elles quittent leur peau et paroissent sous la forme de chrysalides d'une belle couleur. Il en sort de beaux papillons diurnes (de jour), très-fréquens dans les jardins. *L'amiral*, la *belle-dame*, le *gamma*, le *morio*, les *tortues*, etc. viennent des *chenilles* de cet ordre. Voyez l'art avec lequel ces *chenilles* se débarrassent de leur peau, au mot général CHENILLE, à l'article CHENILLES QUI SE SUSPENDENT PAR LES PIEDS.

La *chenille* à simples piquans est très-commune sur les orties. Ses épines qui ne sont que des poils roides et piquans, ne sont point à craindre pour nos doigts ; ils n'ont point l'inconvénient des poils de certaines espèces de *chenilles velues*. Ces pointes cependant défendent assez bien ces *chenilles* contre les *mouches ichneumones*. Dans la laborieuse opération du changement de peau, elles sont cachées sous une toile qu'elles ont filée en commun. Lorsqu'elles sont prêtes à se changer en chrysalides, elles se retirent chacune à divers endroits, sur des branches, des feuilles ou autres corps. C'est de ces chrysalides que sortent ces beaux papillons, les plus brillans objets des jardins et des champs.

Un rouge-brun est la couleur dominante de la partie supérieure de leurs ailes : cette couleur est divisée par des taches noires, jaunes, bleues, violettes, diversement figurées ; on est frappé sur-tout d'une espece d'œil ou tache circulaire, dont un rouge vif occupe le centre : ce rouge est environné d'autres cercles en partie jaunes, en partie bleus.

L'autre espece de *chenille épineuse* differe par ses épines branchues : chaque épine a une tige principale d'où partent cinq ou six autres pointes ; elle est sur-tout remarquable par sa tête petite et faite en forme de cœur. Sa chrysalide se distingue facilement par deux especes de cornes tournées en croissant, que l'on voit au bout de la tête. Les especes de papillons qui en viennent, ne sont pas si brillans que les précédens. Le dessus de leurs ailes est de couleur aurore un peu rougeâtre, et parsemé de taches noires : le contour de ces ailes les fait paroître comme déchirées. Les *papillons paons* diurnes, de *vulcain*, de *grande* et *petite tortue*, viennent de *chenilles épineuses*. Ce sont les papillons des *chenilles épineuses* qui ont occasionné cette prétendue pluie de sang, qui en l'année 1608, jeta l'alarme parmi les habitans d'Aix en Provence. On vit un jour sur les murs de la ville, sur ceux des cimetières et des maisons de la campagne, une multitude de taches rouges qui paroisoient comme autant de gouttes de sang. Il n'en fallut pas davantage à des esprits effrayés, pour se persuader que c'étoit l'effet d'une pluie de sang tombée pendant la nuit, et que c'étoit le présage des plus tristes malheurs. Un Philosophe, (M. de Peiresc) qui s'occupoit tranquillement à étudier la Nature, observa que les papillons des *chenilles épineuses* qu'il avoit élevées, jetoient, en quittant l'état de chrysalide, une goutte d'une matiere sanguinolente. Il la compara à ces taches rouges qui étoient sur les murs, et reconnut à l'instant quelle étoit l'origine de cette prétendue pluie de sang. Le nombre des papillons semblables qui voltigeoient dans les airs, acheva de confirmer sa pensée, de dissiper la frayeur, et de désabuser le peuple alarmé.

Nous dirons à cette occasion que tout papillon, en quittant son état de chrysalide, se vide d'une matiere

liquide; rouge quelquefois, ou d'une autre couleur. Cette liqueur sert à faire croître la *chenille* et la chrysalide; mais elle devient inutile au papillon.

CHENILLE (fausse). Voyez à l'article MOUCHES A SCIE.

CHENILLE DE FENOUIL. Elle mérite d'être connue, tant à cause de la beauté de son papillon, que pour une singularité qui lui est propre. C'est ordinairement sur le fenouil en Europe, et notamment en France, que se rencontre cette *chenille*, à laquelle on trouve une légère odeur de fenouillette. Elle se nourrit aussi sur les feuilles de carotte; elle s'accommode même très-bien de celles de ciguë, de persil, de fêrûle, et de toutes les plantes ombellifères. Le fond de sa couleur est un beau vert, traversé sur chaque anneau par une raie noire qui en fait le contour. Toutes ces raies noires sont coupées chacune en six endroits par des taches d'un rouge-orangé. Cette *chenille* qui a seize pattes, est grande, lisse, et fait sortir, lorsqu'il lui plaît, d'entre sa tête et son premier anneau, une corne à deux branches qui partent d'un même tronc, et ont assez bien, lorsqu'elles sont sorties en entier, la figure d'un Y. Ces cornes sont de couleur fauve rougeâtre et de substance charnue comme celles des limaçons, capables à peu près des mêmes mouvemens de sortir et de rentrer entièrement dans le corps. Ces cornes leur sont sans doute de quelque usage, mais que l'on ignore encore. Cette espèce de *chenille* est du nombre de celles que l'on voit quelquefois se dévorer les unes les autres à défaut de feuilles. (Il paroît assez étonnant qu'il y ait des *chenilles* de papillons de jour, de sphinx et de phalènes, qui dévorent leurs dépouilles presque aussi-tôt qu'elles les ont quittées, et ce qui est plus singulier; c'est que malgré leur état de foiblesse, elles commencent cet étrange repas, par les parties les plus dures). On trouve la *chenille du fenouil* depuis le commencement de Mai jusqu'en Septembre; elle se métamorphose en une chrysalide nue, suspendue horizontalement avec un lien de soie, que la *chenille* avant sa métamorphose, se file autour du corps vers le cinquième anneau. Ce lien est formé de plusieurs fils redoublés les uns sur les autres, qui vont se réunir à un tissu dont elle tapisse

l'endroit où elle veut se fixer. Il sert à assujettir l'étui de la chrysalide; au moment que le papillon tend à en sortir. Cette chrysalide est d'un vert obscur; elle a de chaque côté, près du dos, une bande longitudinale jaunâtre, et une blanchâtre au dessous.

Le papillon qui naît de cette chrysalide, est un de nos plus grands papillons de jour et un des plus beaux; le citron et un beau noir sont ses seules couleurs dont l'intensité varie suivant la différence des saisons où il paroît, mais elles sont distribuées d'une manière agréable. Ses ailes inférieures sont ornées d'un œil feuille-morte ou rougeâtre, couronné de bleu, suivi de six taches, dont les unes sont rondes et les autres taillées en croissant, et du plus beau bleu. Lorsque ce papillon tient ses ailes élevées et appliquées l'une contre l'autre, il semble qu'elles se terminent par une queue dont le dessus et le dessous sont noirs. Ce papillon emploie ses six pattes pour marcher; son corps est assez gros; le dessus ainsi que les antennes et la trompe, sont noirs; les côtés sont recouverts d'un duvet jaune. On prétend qu'il est aisé de se procurer les mâles de cette espèce, en fixant une femelle sur le fenouil ou sur le chardon fleuri.

Ces chenilles, loin de faire tort, donnent des papillons qui font l'ornement des jardins. On range ces papillons dans la famille des *grands Porte-queues*. Voyez PORTE-QUEUE.

CHENILLE DES GRAINS. Voyez à l'article PAPILLON DES BLÉS.

CHENILLE DES HAIES, qui vit en société. Voyez son histoire au mot général CHENILLE, à l'article de la Construction des coques.

CHENILLE LIEVRE, par quelques-uns. C'est la *Chenille morte*. Voyez ce mot. M. de Réaumur a donné le nom de *chenilles lievres*, à une famille de *Chenilles* couvertes de poils touffus, et qui courent très-vite, *Lubricipeda*, Linn. Voyez à l'article PAPILLON.

CHENILLE surnommée la LIVRÉE ou ANNULAIRE; *Neustria*, Linn. C'est une espèce de *chenille* à laquelle les Jardiniers ont appliqué ce nom qui répond assez bien à ses couleurs: elle se reconnoît à un petit filet blanc qui regne sur le milieu et tout le long du dos,

accompagné de chaque côté d'une bande bleue, bordée de part et d'autre d'un cordonnet rougeâtre. Cette *chenille* est à demi-velue : sa tête et sa partie postérieure sont bleuâtres.

Cette espèce de *chenille* n'est, dans certaines années, malheureusement que trop commune dans les jardins. Elle est avide des feuilles de toutes les espèces d'arbres fruitiers, et elle s'accommode aussi des feuilles d'un très-grand nombre d'autres arbres. Il est intéressant de savoir les endroits où l'on trouve réunis ces ennemis naissans, afin de les détruire dans leurs berceaux.

Il n'est personne qui n'ait observé quelquefois autour des jeunes branches des arbres, une espèce d'anneau de la largeur de cinq à six lignes ; cet anneau, que l'on croiroit composé de grains d'émail, est formé par quatorze et jusqu'à dix-sept rangs d'œufs, arrangés en lignes spirales, mais très-serrés : il contient quelquefois jusqu'à deux ou trois cents œufs.

Voilà le nid dangereux qu'il faut détruire, et cependant qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. C'est le papillon femelle qui dispose ses œufs avec cet ordre, et qui les unit tellement par une espèce de mastic qui sort de son corps, qu'il ne reste pas le moindre vide entre eux. Cet anneau d'œufs, quoique solide, n'est pas adhérent à la branche ; car on peut le faire tourner comme une bague autour du doigt.

C'est de ces œufs pondus en automne et qui résistent aux froids les plus rigoureux, que naît une société nombreuse de *chenilles*, qui, dans leur enfance, vivent fraternellement : elles filent de concert autour d'elles, des toiles qui leur forment des espèces de tentes : elles y font entrer quelques feuilles qui sont à leur portée, et font leurs repas en toute sûreté à l'abri des orages et des animaux mangeurs d'insectes. Lorsque ces feuilles sont dévorées, la famille se transporte plus loin, et y recommence son ravage ; en peu de jours un arbre en buisson est dégarni de feuilles. Dans le temps de leur repos, ou pendant leur digestion, on leur voit faire un mouvement singulier dont la raison est inconnue : toutes ensemble, et comme de concert, donnent en l'air en tous sens des coups de têtes extrêmement brusques, et même assez forts pour faire résonner les pa-

rois d'une cloche de verre, sous laquelle on les tient droit enfermées. Parvenues à leur grandeur, elles se dispersent, et chacune songe à construire sa coque; c'est pour l'ordinaire au mois de Juin. *Voyez l'article LIVRÉE et ANNULAIRE.*

Les coques de cette espece de *chenille* ont quelque ressemblance avec celles des vers à soie : elles sont d'un jaune noir; couleur qui ne leur vient point de la maniere même, mais qui est produite par une matiere pulvérulente que la *chenille* tire de son corps; et qu'elle fait pénétrer dans le tissu de la coque, qui, sans cela, seroit transparente. Au bout d'un mois ou environ, il en sort des papillons mâles et femelles, en partie d'un clair tirant sur l'agate, et en partie isabelle : ce sont des phalenes; le mâle se distingue par la couleur plus claire et par son activité; car la femelle est de l'espece de celles qui ne font point usage de leurs ailes.

CHENILLE MAÇONNE. Elle est nommée ainsi, parce qu'elle fait entrer dans la construction de sa coque, de petits grains de sable, qu'elle détache de certains murs assez tendres pour céder à ses efforts.

CHENILLE A MANTEAU ROYAL. C'est une *chenille* qui est l'emblème des grandeurs passageres. On lui donne le nom de *manteau royal*, parce que dans un certain temps, on remarque sur les anneaux de son corps des taches qui, lorsqu'elles sont développées, représentent assez bien des fleurs de lis. Ces especes de fleurs de couleur rougeâtre, relevée par des traits d'un jaune clair, se détachent très-bien sur cette *chenille* qui est de couleur très-brune. A mesure que l'animal grandit, toute cette pompe royale disparoit; en cinq ou six jours on la voit naître et s'évanouir : c'est la fortune du Roi *Théodore*, ainsi que le dit très-agréablement *M. Bazin*. De presque lisse qu'étoit cette *chenille* dans sa premiere jeunesse, elle devient, en croissant, couverte de longs poils très-fins, qui occasionnent des démangeaisons à la peau des personnes qui la touchent, mais sans causer d'enflure. On se débarrasse facilement de cette incommodité, en se frottant les doigts avec un peu d'huile, et les essuyant. Cette *chenille* emploie à la construction de sa coque, le même art que la *chenille morte*. *Voyez ce mot.*

La coque de cette *chenille* se trouve entre les feuilles des diverses plantes dont elle se nourrit, telles que le poirier, la ronce, le charme, le troëne et l'épine : cette coque est remarquable par sa forme de poire, un peu renflée du côté de la queue : elle est environ d'un pouce et demi de longueur, tapissée en dedans d'une soie très-fine, satinée, et couleur de gris de perle. Les papillons qui sortent de ces especes de coques, sont des phalenes. Ils sont l'un et l'autre de couleur jaune, mais plus foncée dans le mâle. Un caractere remarquable dans l'une et l'autre espece, est un œil blanc, bordé de noir, placé au milieu de chaque aile supérieure. Le *manteau royal* n'est point du nombre des *chenilles* redoutables pour les jardins et les campagnes.

CHENILLE MARTE OU HÉRISSONNE, *Eruca hirsuta*. On a donné ce surnom à une espece de *chenille* très-velue, hideuse par sa forme. Chaque anneau porte dix boutons ou tubercules garnis d'aigrettes de poils d'un œil roux ; la peau est noire. La couleur, l'épaisseur et la longueur de ses poils, la maniere de se rouler en cercle aussi-tôt que l'on touche cette *chenille*, répondent très-bien à l'idée que nous avons de l'animal qui porte ce nom. On peut voir cette espece de *chenille* dans les prés depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre. Elle marche assez vite, va sur les ormes, et descend ordinairement au mois d'Août sur les graminens.

C'est entre les feuilles des plantes basses telles que le gazon, le trefle, l'ortie, dont elle fait sa principale nourriture, que l'on trouve sa coque qui est petite, proportionnellement à la grandeur de la *chenille* ; aussi, lorsqu'elle la construit, est-elle continuellement pliée en deux. Sa coque d'un blanc brunâtre, est composée d'une étoffe moitié soie et moitié poil de *chenille*. Presque toute *chenille* qui va se changer en chrysalide, cherche à se procurer une enveloppe douce, soyeuse, propre à recevoir les membres délicats de la chrysalide. Cette *chenille* velue commence, ainsi que plusieurs autres de même espece, à filer autour d'elle un tissu soyeux, mais dont les mailles sont lâches ; elle se débarrasse ensuite de ses poils, qu'elle fait entrer dans les mailles : elle s'épile absolument, et tapisse l'intérieur

de sa coque d'une couche soyeuse. C'est de cette coque qu'une *chenille*, née au commencement de l'été, après avoir passé par l'état de chrysalide, paroît dans le mois d'Août sous la forme d'un papillon nocturne. C'est l'*Écaille marte* de M. Geoffroy. Le mâle ne diffère de la femelle que par ses antennes plus belles et plus fournies; prééminence attachée au sexe masculin chez les papillons. En général, le fond des ailes supérieures, en dessus, est brun, plus ou moins foncé, traversé de différentes taches et bandes blanchâtres qui se croisent en quelques endroits. Le dessus des inférieures est de teinte de souci, avec cinq ou six taches arrondies d'un noir changeant en bleu; le dessous est d'une teinte foible; le corps est rougeâtre, avec des bandes noires transversales. Cette espèce de *chenille* frugale ne fait tort ni à nos jardins, ni à nos vergers. C'est une des espèces, ainsi que le *manteau royal* et les *processionnaires*, qu'on ne doit manier qu'avec circonspection, parce que leurs poils, ainsi que leurs coques, occasionnent des démangeaisons très-vives. Chaque poil, vu au microscope, paroît hérissé de pointes en forme d'épines.

On distingue dans cette famille de *Chenilles hérissées* qui donnent des papillons de nuit, les *phalènes* surnommées : L'*écaille jaune* : L'*écaille rose* : La *phalène chintée* : L'*écaille noire* à bandes jaunes : L'*écaille noire* à bandes blanches : L'*écaille blanche* à taches noires : La grande et la petite *écaille brune* : L'*écaille marbrée* tant jaune que rouge, et brune : L'*écaille mouchetée* : L'*écaille tachetée* : L'*écaille cramoisie* : L'*écaille à bordure ensanglantée* : L'*écaille chouette*. (*Papillons d'Europe*.)

CHENILLE MINEUSE DES FEUILLES DE VIGNE. Cette *chenille*, observée à Malthe par M. Godeheu de Riville, est très-singulière, parce qu'elle diffère absolument de toutes les autres *chenilles* connues. La *mineuse* est assez petite : elle loge et se nourrit entre les deux épidermes des feuilles : elle y forme une galerie ; ce qui l'a fait nommer *mineuse* : elle se nourrit de la substance intérieure des feuilles. Lorsque le temps de sa métamorphose approche, elle coupe deux portions d'épiderme de feuilles en forme ovale : elle les unit avec de la soie, et en fait une coque, mais qu'elle laisse ouverte

par un bout. C'est ici qu'elle nous présente sa plus grande singularité ; n'étant point pourvue de pattes comme les teignes , ni de crochets , elle a recours à une industrie , à l'aide de laquelle elle marche en toutes sortes de positions , même sur les corps les plus polis. Elle avance son corps hors de sa coque , forme un monticule de soie , et par le moyen de son fil qui y est attaché , elle attire sa coque à elle : elle y réitere toujours la même manœuvre , et voyage de la sorte ; la trace de sa marche est marquée par des monticules de soie à demi-ligne de distance les uns des autres. Cette *chenille* , après avoir passé par l'état de chrysalide , se change en un petit papillon très-beau , dont la tête , les pattes et le corps sont argentés ; le fond de ses ailes est d'un beau noir. Cette *chenille* a aussi ses ennemis ; ce sont de petits ichneumons fort jolis , dont le corps est tacheté de jaune et d'un très-beau rouge.

CHENILLE DE LA MOUSSE DES PIERRES. C'est une *chenille rase* , de moyenne grandeur , qui travaille avec tant d'adresse , qu'à peine peut-on appercevoir le lieu de son habitation. Son génie l'invite à arracher de petites mottes de moussé sur les pierres , les disposer en voûte avec des fils de soie , et se former avec la plus grande propreté une jolie coque de gazon , que l'on ne peut reconnoître que par un peu plus d'élévation.

CHENILLE DU MURIER. C'est la *chenille* surnommée **VER A SOIE.** *Voyez ce mot.*

CHENILLE A OREILLES. C'est une espece de *chenille* de moyenne grandeur , demi-velue , chargée de tubercules sur lesquels s'élevent de petits bouquets de poils noirâtres hérissés , quelquefois blanchâtres. Deux tubercules plus éminens , placés aux deux côtés de la tête , et qui partent du premier anneau , sont surmontés d'une touffe de poils longs , roussâtres , qu'on seroit tenté de prendre pour des oreilles ; ce qui lui a fait donner le nom de *chenille à oreilles*. Son corps et ses pattes sont d'un brun plus ou moins foncé ; sa tête est blanche , bordée de brun. La séparation des anneaux est marquée par une ligne jaune et des lignes parallèles. Heureusement la durée de la vie de cette espece de *chenille* n'est pas longue ; car lorsque la saison est

favorable pour leur multiplication , elles ravagent par préférence les pommiers et les chênes. Cette *chenille* commence à paroître en Avril : vers Juin et Juillet elle file sa coque qui n'est presque qu'un réseau. A la fin de ces mois , sortent des papillons phalenes des deux sexes. Le mâle plus petit, tire sur la couleur d'agate : il est vif et ami du plaisir. La femelle est d'un blanc sale ; quoique pourvue d'ailes , elle ne vole point ; elle est lourde , massive et surchargée du poids de ses œufs , qu'elle dispose avec le même art que la *chenille commune*. Voyez à l'article CHENILLE COMMUNE. Voyez aussi le mot ZIGZAG.

C'est vers le mois d'Août que l'on peut remarquer sur le tronc des arbres des plaques larges de plus d'un pouce , et couvertes d'un poil gris-blanc ; ce sont là les nids des œufs qu'il faut détruire , si l'on ne veut dès le printemps en voir sortir nombre de *chenilles* , qui se dispersent à l'instant de leur naissance pour ne plus se réunir , et qui vont ravager les vergers chacune de leur côté.

CHENILLE DU PAPILLON A TÊTE DE MORT. Voyez à l'article PAPILLON A TÊTE DE MORT.

CHENILLE DU PIN , *Pithyocampa*. C'est une espece de *chenille* qui a été mise par M. de Réaumur au rang des *processionnaires*. Elle se trouve aux environs de Forges , dans les pays de Gex , entre le Mont-Jura et la Suisse. Ces *chenilles* sont velues , d'une couleur roussâtre , longues d'environ quinze lignes. Les divers avantages qu'elles réunissent , pourroient nous les rendre très-utiles. Elles filent en société des nids de la grosseur d'un melon ordinaire , dont on peut tirer de fort belle et bonne soie : elles en sortent toutes à la file au lever du soleil , pour aller chercher la pâture : une trace de soie d'une ligne de large , marque la route qu'elles suivent pour s'éloigner de leur nid ; et elles y reviennent par la même route deux ou trois heures après. Elles ne s'attachent point à d'autres arbres que les pins sauvages ; arbres communs en France et qui croissent dans les lieux les plus stériles ; mais il est difficile de détacher ces nids des arbres ; car ils ont toujours pour centre une branche de l'arbre , droite et semblable à une quenouille à filer. Le plus court,

Sans doute, seroit de couper les branches. Toutes les jeunes *chenilles* sorties des œufs d'une même mere, travaillent de concert depuis le printemps jusqu'à l'entrée de l'hiver, et même quelque temps après les premières neiges; ce qui fait présumer qu'elles pourroient fournir de la soie presque toute l'année dans la partie Méridionale du Royaume, comme la Provence, le Bas-Languedoc et le Roussillon. Si cette conjecture étoit vraie, combien ces insectes ne seroient-ils pas utiles? Si les *chenilles* sont en état de fournir de la soie à raison de leur nourriture, ces arbres étant vivaces, la nourriture ne leur manque en aucun temps. Ce ne sera que le temps qui pourra nous apprendre le succès de semblables expériences. M. de la Rouviere d'Eyssautier, Chevalier de Saint-Louis, Auteur d'un Mémoire sur ces *chenilles*, paroît n'avoir eu aucune connoissance du papillon: il pense même que cette *chenille* ne devient jamais papillon. Mais il nous semble que dans l'histoire des insectes, on ne connoît aucune véritable *chenille* qui ne se change en papillon. Comment celle-ci se multiplieroit-elle, puisque toute *chenille* est dépourvue des parties propres à la génération? En feuilletant les Auteurs, il me paroît que cette idée est une erreur populaire qui a passé jusqu'à nous par tradition et par écrit; il y en a tant de ce genre! Nous parlerons ci-après de ses métamorphoses, et de son papillon. Une autre particularité véritable de ces *chenilles*, c'est d'avoir sur le dos des especes de stigmates différens de ceux par lesquels elles respirent l'air, et qui plus est, de darder visiblement, dans certains temps, par ces mêmes stigmates, des flocons de leurs poils même assez loin. Ils peuvent, en tombant sur la peau, causer des démangeaisons, mais l'effet en sera bien plus grand si l'on a manié ces insectes. Tous les Jurisconsultes savent que le *Droit Romain* condamne formellement aux plus grandes peines ceux qui auront fait avaler de cette *chenille* réputée venimeuse, réduite en poudre. Lesser, dans sa *Théologie des Insectes*, p. 365 et 469, rapporte que des empoisonneurs en Italie se sont servis de cette *chenille* pour empoisonner.

On fit, il y a quelques années, auprès de Forges, de très-bon bas de la soie en question, quoiqu'elle

ne fût ni décreusée, ni dévidée, mais arrachée à la main et filée. L'art ne pourroit-il pas travailler ici avec succès à perfectionner l'ouvrage de la Nature? Cette soie est très-forte et d'un blanc argenté, sur-tout lorsqu'on a soin de la ramasser avant les neiges. On a vu de ces nids de soie sur les pins qui sont dans le Jardin du Roi à Montpellier. Avec quel plaisir tout bon Citoyen verroit-il s'élever cette nouvelle branche de commerce dans les endroits plantés de pins, dits vulgairement *pinades*? Mais le Gouvernement seul a le pouvoir d'animer et d'encourager les premières tentatives, qui sont toujours difficiles et dispendieuses.

Revenons à nos *chenilles*; elles ont pris tout leur accroissement à la fin de Décembre. Elles sont alors de grandeur médiocre; leur peau est d'un bleu noirâtre; les poils sont de couleur de feuille-morte sur le dos et blanchâtres sur les côtés: le ventre est ras et d'un blanc sale, ainsi que les pattes. Elles jettent quelquefois par le derrière une eau claire et inodore. Vers le milieu de Mars, elles entrent en terre pour y filer leurs coques, qui sont molles, soyeuses, d'un tissu serré et flexible; la chrysalide a cela de particulier, que la partie antérieure est pointue, et la partie postérieure arrondie et terminée par deux petits crochets.

Ce n'est que vers la fin de Juillet que les phalènes quittent l'état de chrysalides. Le mâle a les ailes supérieures d'un gris-brun, avec différentes raies ondées et transversales; les inférieures sont unies, et d'une teinte plus claire. Les antennes pectinées sont jaunâtres, ainsi que la partie postérieure du corps, dont les anneaux sont séparés par autant de traits noirs. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins foncées; ces phalènes femelles portent à leur partie postérieure, une espèce de plaque brune et luisante, composée d'une infinité de petites écailles ruilées; ces écailles, qui se détachent pour peu qu'on les touche, servent apparemment à couvrir leurs œufs. Le devant de la tête paroît conformé autrement que dans les autres espèces. Consultez la description que nous donne M. de Réaumur.

CHENILLE PROCESSIONNAIRE. C'est une des espèces de *chenilles* qui vivent en société pendant toute leur

vie. Chaque couvée , qui comprend depuis cinq jusqu'à sept cents individus , ne se désunit jamais. La *processionnaire* est de moyenne grandeur : elle est d'un brun presque noir au-dessus du dos , et blanchâtre sur les côtés et sur le ventre , chargée sur le dos de poils blanchâtres , et très-longs , disposés en aigrettes ; ces *chenilles* choisissent par préférence les chênes , ceux sur-tout qui sont sur les lisieres. Elles filent de concert une toile , qui leur sert de domicile , où elles vivent et travaillent en bonne intelligence ; ce n'est que la nuit qu'elles sortent de leur nid pour se promener et aller ronger les feuilles de chêne des environs. La provision leur manque-t-elle , elles se mettent en marche le soir pour passer d'un chêne à un autre.

C'est un spectacle fort agréable pour un Amateur d'Histoire Naturelle , de les surprendre dans leurs voyages. On les voit observer , pendant toute leur route , une marche réglée. Il y en a toujours une en tête qui est comme le chef de la troupe ; celle-ci est suivie immédiatement de deux autres qui marchent de front ; ces deux-là le sont de trois , qui le sont de quatre , et ainsi de suite , tant que la largeur du terrain le permet. L'ordre de cette marche n'est pas toujours le même : il varie quelquefois ; mais toujours observent-elles de tenir leurs rangs si serrés ; que les soldats les mieux disciplinés ne s'avancent pas avec plus d'ordre. On les voit aussi descendre à la file les unes des autres le long du tronc d'un arbre , passer sur les feuilles et saccager tout sans interrompre l'ordre de leurs évolutions. Le pillage est-il fait , elles se retirent en bon ordre dans leur nid pour recommencer de nouveau , etc. La régularité de leur marche leur a fait donner , par M. de Réaumur , le nom de *processionnaires* ou *évolutionnaires*.

Après avoir ainsi passé les deux tiers de leur vie à aller en société de place en place , elles filent sur le même arbre , pour leur dernier domicile , c'est-à-dire , pour l'état de chrysalide , une toile qu'elles doublent et redoublent : elles y pratiquent deux ouvertures , l'une pour entrer et l'autre pour sortir ; c'est sous cette tente qu'elles construisent chacune leurs coques , dont l'assemblage forme des especes de gâteaux d'un brun

rouge. C'e nid ressemble à une vieille toile d'araignée. Quoique assez remarquable par son volume, car il a quelquefois plus d'un pied et demi de long, sur près d'un demi-pied de large, lorsqu'on le regarde sans attention, on le confond facilement avec de grosses bosses qui se forment sur le tronc des arbres.

Cette espece de *chenille* est fort velue, et plus dangereuse que toutes les autres. Les nids qu'elle forme sont encore plus à craindre, sur-tout lorsqu'ils sont anciens, par les démangeaisons qu'ils peuvent causer. Ces especes de *chenilles* font entrer dans la composition de leurs coques, les poils dont elles étoient couvertes. Ces poils qui, lorsqu'ils étoient sur l'animal, étoient doux, soyeux, se durcissent, se réduisent en pointes très-fines; en sorte que lorsqu'on vient à enlever ou à ouvrir ces nids, il s'éleve un nuage de ces petites pointes, qui entrent dans la peau de ceux qui sont aux environs, et ils y occasionnent de fortes démangeaisons: si même il arrive qu'ils s'attachent à des parties délicates, telles que les paupieres, ils y causent des inflammations qui durent quatre ou cinq jours. M. de Réaumur a éprouvé une fois, avec succès, de frotter rudement avec du persil les endroits douloureux; ce qui a adouci sur le champ les démangeaisons cuisantes, et les a rendues de peu de durée. Cet avis n'est pas hors de propos pour les Amateurs d'Histoire Naturelle.

Les papillons qui naissent de ces especes de *chenilles*, sont des phalenes qui portent leurs ailes en toit: ils n'ont point de trompe; leurs antennes ont des barbes. Les couleurs de leurs ailes sont mêlées de gris et de noir, disposées par ondes et par taches. Le mâle et la femelle ne différent presque point l'un de l'autre. On trouve souvent dans les nids de ces *chenilles* qui vivent en société, une larve grosse, longue, noire, un peu molle et à six pattes écailleuses: cette larve qui donne le *bupreste carré de couleur d'or*, attaque et dévore ces *chenilles* qui n'ont aucune défense. Voyez BUPRESTE.

CHENILLE DU SAULE A DOUBLE QUEUE. C'est une espece de *chenille* assez rare et des plus curieuses, tant par ses attitudes singulieres, que par le bizarre arrangement

gement de ses couleurs et le jeu de ses queues. Cette espece de *chenille*, dans son enfance, est entièrement noire. On remarque sur sa tête deux especes de cornes, qui ont assez l'air de longues oreilles; à la seconde mue on peut observer que ces longues oreilles ne sont que des tubercules surmontés d'un petit bouquet de poil; au troisieme et dernier changement de peau, on les voit absolument disparoitre. Si la Nature ne fait rien en vain, il faut que ces tubercules, d'un usage d'abord utile à la *chenille*, mais inconnu pour nous, lui deviennent pour lors inutiles.

Dès l'enfance de cette *chenille*, ainsi qu'à l'âge où elle a pris toute sa longueur, qui est de deux pouces et plus, on observe à sa partie postérieure une double queue. Elle consiste en deux tuyaux droits, un peu plus gros à leur origine qu'à l'autre bout, de matiere solide, mais creux, hérissés en dehors, du côté du dos, de plusieurs rangs d'épines. La *chenille* fait sortir de ces étuis des filets couleur de pourpre, qu'elle alonge, raccourcit, replie et fait jouer en tous sens à volonté; il paroît que ces queues lui servent d'armes défensives. M. de Réaumur surprit un jour une de ces *chenilles* dans l'instant où une mouche vint se poser sur son corps; aussitôt elle fit sortir avec vitesse un de ces filets, et le dirigea à l'endroit où étoit la mouche, comme si elle eût voulu lui donner un coup de fouet, et la mouche partit sur le champ.

Cette espece de *chenille*, singuliere par sa forme et son industrie, marche peu; son attitude approche un peu de celle de la *chenille* nommée *sphinx*. Les parties charnues du premier anneau lui forment comme une espece de coiffe, où le blanc, le couleur de rose et le noir se trouvent mélangés. Suivant les observations du savant Contemplateur de la Nature, M. Bonnet, cette *chenille* a auprès de la tête une fente transversale, d'où elle fait sortir, lorsqu'on la touche, quatre especes de mamelons charnus, qui lancent au loin une liqueur dont on verra l'usage ci-dessous. La partie supérieure du corps est d'un pourpre de diverses nuances: ces *chenilles* font leur nourriture ordinaire des feuilles du saule; mais, dit M. Bazin, elles me firent voir un jour que leur goût n'étoit pas fixé à ces especes de

feuilles. J'en trouvai deux qui rongeoient de grand appétit une feuille de papier qu'un valet avoit laissée par mégarde dans le poudrier où je les nourrissois.

Cette *chenille* est de celles qui font leur premier repas de la peau qu'elles viennent de quitter ; elle ne se dépouille point de sa peau , à la maniere des autres , en la faisant gonfler et crever sur le dos ; son vieux crâne se détache d'abord de sa tête en entier comme un bonnet : on voit avec étonnement que cette tête grossit un moment après , au point d'être trois fois plus grosse qu'elle n'étoit sous son ancien crâne. La *chenille* se retire de sa vieille peau comme d'un sac. Quelquefois elle perd dans cette opération une de ses queues , ou elle les retire mutilées , tant elles se détachent difficilement de leurs étuis. Cette perte ne fait point mourir la *chenille* , et le papillon qui en naît n'est point mutilé , parce que la queue est une de ces parties qui deviennent inutiles à la *chenille* lorsqu'elle est dans l'état de chrysalide.

La *chenille du saule* ; mise dans une boîte de bois , la ronge pour s'y creuser une espee de cavité qui fait partie de sa coque ; elle en forme l'autre partie avec les copeaux qu'elle cimente au moyen d'une gomme soyeuse ; elle se trouve ainsi renfermée dans une coque de bois très-dur et très-solide : c'est dans ce tombeau qu'elle subit ses métamorphoses. Après y avoir resté plusieurs mois , le papillon se prépare à en sortir , et il en vient à bout , quoique dépourvu d'armes tranchantes. Ce papillon est une phalene , nommée *queue fourchée* par M. Geoffroy.

M. Bontet a observé ; dans un *Mémoire* imprimé dans le deuxième tome de ceux présentés à l'*Académie des Sciences* , que la liqueur que fait jaillir la grande *chenille à queue fourchée du saule* , et dont nous avons parlé , étoit un véritable acide. Elle rougit les fleurs de chicorée sauvage ; elle fait sur la langue l'impression du vinaigre ; elle coagule le sang dans une légère plaie ; si l'on verse une goutte de cette liqueur dans l'esprit de vin , il se fait une coagulation sensible. Ces caracteres d'acidité bien marqués doivent attirer l'attention des personnes qui croient que le corps animal ne contient aucun acide hors des premières voies. Outre

les divers usages d'utilité que cette liqueur a vraisemblablement pour cette *chenille*, il paroît qu'elle sert aussi de dissolvant au papillon pour ramollir le tissu de sa coque et se faire jour : la preuve en est que M. *Bonnet* a ramolli très-sensiblement des portions de coques de cette *chenille*, sur lesquelles il a fait tomber de cette liqueur.

M. *Lyonnet*, Avocat et Déchiffreur des Patentes à la Cour des États-Généraux des *Provinces-Unies*, a sans doute trouvé dans une espece de *chenille qui ronge le bois de saule*, et qui est bien différente de la précédente, des proportions qui lui ont paru favorables aux observations anatomiques ; il en a fait, en 1762, une exacte anatomie, qu'il a exposée en figures dans un Ouvrage in-4.° avec des détails qui font tout à la fois l'éloge de sa patience et de son habileté : cet ouvrage jette l'Observateur dans un profond étonnement, et peut même être regardé comme un chef-d'œuvre, comme un prodige. Ces especes de *chenilles*, qui donnent les papillons phalenes, appelés *cossus* par la plupart des Auteurs, rongent les arbres et souvent les minent par le pied, de maniere qu'au moindre coup de vent, les saules, les trembles, les peupliers, et souvent les arbres fruitiers sont étêtés ou renversés. Elles exhalent une odeur de bouc, (*Eruca cancer, olens hircum*, dit *Goëdart*). Cette odeur est due à une liqueur huileuse qu'elles rendent par la bouche, et qui est contenue dans deux réservoirs placés près de l'intestin qui fait les fonctions de l'estomac : il est probable que cette liqueur sert à humecter et ramollir les fibres du bois pour le rendre plus aisé à mâcher et à digérer. Dans leur jeune âge, le dessus du corps est d'un rouge de cerise ; mais cette teinte devient d'un rouge brunâtre lorsque ces *chenilles* ont pris tout leur accroissement. Le dessus du premier anneau est couvert de deux plaques écailleuses, d'un brun noirâtre ; les côtés et le ventre sont d'un jaune terne ; la tête est noire, et on distingue deux especes d'antennes, semblables à celles de la *chenille du fenouil* qui produit le grand *porte-queue*, et que ces *chenilles* font rentrer et sortir à leur gré. On doit éviter les morsures des fortes mâchoires de ces *chenilles*. Elles se changent en chrysalides dans l'inté-

ricur des arbres qui ont servi à leur nourriture , notamment dans le creux d'arbres pourris , et de préférence dans les saules ; l'intérieur du cocon est tapissé d'un tissu fin et serré : la chrysalide est remarquable par des especes de crochets qu'elle a sur le dos , à chaque anneau. Les papillons qui en sortent se trouvent en différens mois de l'année fixés pendant le jour contre le tronc des saules et des peupliers : ils sont fort gros , et portent leurs ailes en toit arrondi. Le fond des ailes du mâle , en dessus , est gris et parsemé , en forme de veines , de taches , de lignes et de traits bruns ; le dessous est gris brunâtre , avec des traits carrés. Les antennes n'ont point de barbes , mais épaisses , grenues et filiformes ; le corselet offre de petites touffes de poils larges et aplatis.

CHENILLE surnommée LE SPHINX. On a donné ce nom à plusieurs *chenilles* à cause de leur port assez ressemblant à celui que les Peintres et les Sculpteurs donnent ordinairement à l'animal fabuleux qui porte ce nom. Voyez l'article SPHINX. L'une de ces belles *chenilles* , qui toutes ont seize pattes , est rase et de la plus grande espece : lorsqu'elle est parvenue à son entier accroissement (qui arrive ordinairement vers la fin d'Août) , elle est longue de trois pouces et plus ; elle est d'un beau vert , ornée de chaque côté de sept grandes boutonnières , partie blanches , partie gris de lin ; les stigmates sont de couleur orangée. Sa tête est ceinte d'un ruban noir ; elle porte une corne sur l'extrémité du corps , noire en dessus , jaune en dessous : on la trouve ordinairement sur le troëne , quoiqu'elle puisse se nourrir aussi de feuilles de lilas , de frêne et de pommier. Lorsqu'elle n'est point occupée à manger , elle porte sa tête haute , ce qui la fait ressembler au *sphinx*. Les pattes écailleuses sont noires , tacherées de blanc , les membraneuses sont vertes. Cette *chenille* est une grande mangeuse.

En Septembre , quand cette *chenille* est prête à se métamorphoser , ces belles couleurs commencent à disparoître ; elle entre dans la terre , elle en lie les parties avec quelques fils , et s'y change en une de ces chrysalides remarquables par une espece de nez fait en trompe , qui leur pend sur la poitrine. La chrysa-

lide est d'un brun-marron ; elle conservè une sensibilité singulière : pour peu qu'on la touche , elle s'agite très-fort. De cette chrysalide sort , dix à onze mois après , quelquefois plutôt , un papillon nocturne fort beau ; ses ailes qu'il porte bien étendues , laissent appercevoir le dessus de son corps , dont chaque anneau , séparé par un bordé noir , est orné d'un couleur de rose nué. Ses ailes inférieures qui sont les plus belles , sont en partie d'un rouge tirant sur le couleur rose , dont les nuances sont variées. Le dessus des ailes supérieures a plus de brun , mais relevé d'ondes rougeâtres , et de taches ondées d'un beau noir. Les femelles de ces papillons naissent souvent estropiées , leurs ailes ne prenant pas tout leur développement.

Indépendamment de ce *sphinx* qui provient de la chenille du troëne , il y a : Le *sphinx* du liseron ; Le *sphinx* du nérion ; sa chenille et son papillon sont de la plus grande beauté. (*Pap. d'Europe*, pl. CIV, n.° 153). Le *sphinx* à tête de mort , Voyez PAPILLON A TÊTE DE MORT. Le *sphinx* qui provient de la chenille du tithymale ; Voyez ce mot , etc. etc. A l'égard des chenilles *sphinx* du peuplier d'Italie et du tilleul , du demi-paon , du *pygmée* , ils donnent des papillons *sphinx* à ailes festonnées. Il y a encore la chenille *sphinx* de la garance : elle vit aussi sur le caille-lait jaune ; sa couleur est d'un vert d'olive , sur le dos est une raie couleur de soufre , et sur les côtés , au milieu de chaque anneau , une tache de la même teinte et pyriforme. Il semble que cette chenille n'est qu'une variété de celle du tithymale.

CHENILLE DU TILLEUL. Voyez CHENILLE DU CHÊNE , surnommée la CASSINI.

CHENILLE DU TITHYMALE. Cette chenille mérite d'être connue pour sa beauté. M. de Réaumur , qui l'a surnommée *la belle* , compare sa robe aux ouvrages vernis de la Chine. Parvenue à sa grosseur naturelle , elle a quelquefois trois pouces et demi de longueur. Elle est parfaitement rase ; les anneaux de son corps sont d'un beau noir piqué de points jaunes. Chaque anneau est séparé par une bande d'un beau noir velouté , et cette bande est ornée de trois taches , dont deux sont blanches et une rouge. Une raie rouge regne le long

de son dos ; ses jambes , le dessous de son ventre , le claperon qui couvre son anus , les deux tiers de la corne qu'elle porte à son extrémité extérieure , et sa tête sont d'un beau rouge : toutes ces couleurs ont le luisant du vernis. Dans la première jeunesse , les couleurs de cette *chenille* sont plus douces ; les parties que nous avons dit être d'un beau noir , sont d'abord d'un vert tendre , et celles qui parviennent au rouge , ne sont d'abord que d'un beau jaune.

Cette belle *chenille* est commune dans certains cantons ; on ne la trouve ordinairement que sur le tithymale à feuilles de cyprès. Au défaut des feuilles de cette plante , on peut lui donner des feuilles de l'espece de tithymale que les paysans nomment *épurge* , et dont le lait a beaucoup plus d'âcreté. Cette *chenille* boit avec délices un lait végétal qui laisse sur nos organes une impression de feu insupportable , et qui nous purgeroit avec la dernière violence. On en a vu d'assez voraces pour attaquer et manger des *chenilles* , même celles de leur propre espece. C'est dans les mois de Mai et de Juin que l'on trouve cette espece de *chenille*. Elle file sa coque en terre , elle est d'un brun clair , et il en sort un fort beau papillon de la famille des *Sphinx éperviers* : la femelle pond ses œufs , et dans la même année donne une seconde génération de *chenilles* et de papillons : les couleurs de la femelle sont plus brillantes ; ses ailes sont d'une belle couleur d'olive , relevée par un rouge de lilas ; ses couleurs ont un œil velouté qui contribue encore à les embellir. Ce papillon est nocturne ; il ne s'éveille qu'après le soleil couché : son vol est remarquable en ce qu'il est droit et roide , il ressemble tout-à-fait à celui d'un oiseau. Son corps est épais et comme garni de poils très-touffus.

CHENILLE A TUBERCULES. C'est la plus belle espece de *chenilles* : elle tire son ornement de boutons étoilés que l'on nomme *tubercules*. On rencontre une de ces especes de *chenilles* sur le poirier ; sa longueur est quelquefois de trois pouces et plus , elle est d'un vert un peu jaunâtre : la tête de ses tubercules est d'un bleu de turquois ; on seroit tenté de les prendre pour au-

tant de pierreries ; ils sont environnés de cinq poils fort courts , qui forment une étoile , du centre de laquelle s'éleve un long poil terminé par un petit bouton : un chaperon rouge , composé de trois panneaux , recouvre son anus. Les six pattes écailleuses sont d'un brun clair , les huit membraneuses sont vertes , terminées par une demi-couronne noire au-dessus des crochets ; le ventre et les pattes sont parsemés de poils ; les stigmates bordés de brun.

Cette *chenille* se file en été une grosse coque qui présente des singularités intéressantes , ainsi qu'on le verra à la fin de cet article. De la chrysalide renfermée dans cette coque , et qui y passe l'hiver , (et même quelquefois deux hivers , c'est-à-dire deux ans) on voit sortir au mois de Mai ou de Juin un papillon superbe , de la plus grande espèce , qui porte le nom de *grand paon*. On l'apperçoit rarement dans les jardins pendant le jour , parce que c'est un papillon nocturne : cependant cette phalène est fort commune dans plusieurs Provinces de France , même aux environs de la Capitale , ainsi que dans toutes les parties Méridionales de l'Europe. Plusieurs nuances de brun , de gris , de rougeâtre , sont agréablement mêlées sur ses ailes , qui ont quelquefois , étant étendues , cinq pouces de longueur : on remarque principalement sur ses ailes quatre grands yeux très-bien nuancés. La prunelle noire , dans laquelle est un trait blanc , est environnée d'une bande jaunâtre , suivie , du côté intérieur , de deux demi-cerçles , l'un blanc , l'autre rouge , et toute la circonférence est entourée d'une bande noire ; la bordure des ailes est une frange moitié blanche et moitié fauve. Sa grandeur le fait facilement distinguer du *moyen* et du *petit paon de nuit* , dont les couleurs , assez semblables , sont plus claires : les *chenilles* d'où viennent tous ces papillons phalènes , sont à tubercules. Leurs œufs sont ordinairement déposés sur une branche d'arbre , serrés les uns contre les autres et empilés sur plusieurs lignes comme les alvéoles d'un rayon de miel.

Sur une de ces *chenilles* de couleur verte , à tubercules jaunes ou couleur de rose , et ornée de bandes d'un noir velouté , s'attache une petite mouche grise ,

à tête rouge, du genre des *Ichneumones*, qui dépose ses œufs et les colle sur le corps de la *chenille* ; on peut les y observer comme des points blancs. Lorsque les vers sont éclos, ils percent la *chenille* et s'introduisent dans son corps pour se nourrir de sa substance. C'est ainsi que l'attente du Curieux qui les élève, est souvent trompée. Ces *chenilles* sont rares ; par conséquent font peu de dégât.

La *chenille à tubercules* construit une coque dont la structure est des plus admirables. Tous les cas, tous les inconvéniens sont prévus dans la construction de cette coque ; la *chenille* s'y met à l'abri de l'insulte des insectophages qui pourroient l'attaquer pendant son nouvel état de foiblesse qui dure neuf mois. Elle se ménage le moyen de sortir d'une prison si forte et si bien close, par la même ouverture qui empêche tout autre insecte d'y entrer, et qu'elle a préparée en la filant, comme si elle avoit pu prévoir qu'étant papillon, elle ne seroit point pourvue d'organes propres à en percer les murs. Cette coque est tissue de soie brune, et faite en forme de poire. La pointe de cette poire est terminée par des bouts de fils réunis en pointe, mais qui ne sont point collés les uns contre les autres. Dans l'intérieur de la coque se trouve un second rang de pointes, disposées de même et ayant le même jeu. Ces fils imitent fort bien les osiers de ces nasses disposées comme plusieurs entonnoirs rentrant les uns dans les autres ; le poisson y entre facilement, parce que les baguettes se prêtent, mais lorsqu'il est passé, elles se réunissent en pointe, lui piquent le nez, et lui ferment le passage par où il étoit entré. Ce que nous faisons pour attraper le poisson, cette *chenille* le fait pour n'être point attrapée par ses ennemis. Les fils réunis en pointe, qui ferment l'extrémité de sa coque, empêchent l'ennemi d'entrer. Le papillon veut-il sortir : il ne fait qu'un léger effort pour écarter ces fils qui, étant souples, prêtent comme des ressorts, et reviennent à leur premier état lorsque le papillon en est sorti ; ensorte qu'on ne peut distinguer qu'au poids une coque vide d'une coque pleine. Cette coque a été très-bien nommée *coque en nasse*.

CHENILLE DE LA VIGNE et DE L'ÉPILOBE. Parmi les *chenilles* qui se trouvent sur les feuilles de vigne, on distingue celle dont le papillon est appelé spécialement *sphinx de la vigne*. Sa *chenille* aime particulièrement l'*épilobe* à feuilles étroites, qui croît le long des ruisseaux, et qui est une espèce de *lysimachie rouge* des Anciens. En contractant sa tête sous les deux premiers anneaux, cette partie paroît très-volumineuse. La couleur de cette *chenille* est ou verte avec des raies noires, ou d'un brun mêlé de jaune noirâtre; il y a des taches qui offrent une large prunelle bleu clair, avec un croissant blanc. Sa dernière métamorphose a lieu en Septembre ou Octobre: pour cette opération elle s'enveloppe dans des feuilles; sa chrysalide est fort grosse, d'un jaune mêlé de brun, rayée de noir à la poitrine. Le papillon est un des plus agréables qu'on puisse voir; les ailes supérieures offrent un vert d'olive clair, coupé de bandes lilas ou fleur de pêcher: les inférieures sont à moitié noires, le reste est rose. Le corps est d'un vert d'olive, rayé de rose, avec des poils blancs sur les côtés: tout le dessous est rose, avec un duvet vert jaunâtre. On distingue le petit *sphinx de la vigne*, c'est le *Sphinx à bandes rouges dentelées* de M. Geoffroy ou le *Papillon-bourdon*, petit *Pourceau* de Geer.

L'on voit par ce détail sur les *chenilles*, combien il est agréable de suivre la chrysalide dans ses progrès, jusqu'au moment où elle devient papillon. Voyez **CHRYSLIDE et PAPIILLON.**

CHENILLE-PLANTE ou **CHENILLETTE**, *Scorpioides buplevri folio*, C. B. Pin. 287. On donne ce nom à une plante rampante qui croît aux lieux secs et arides du Languedoc, et qui pousse des tiges velues à la hauteur d'un pied, revêtues de quelques feuilles alternes, semblables à celles de la perce-feuille. Ses fleurs sont petites, légumineuses et jaunes; il leur succède des gousses velues, striées, articulées, presque cylindriques, de couleur obscure, et qui ont la figure d'une chenille roulée sur elle-même, d'où est venu le nom de cette plante. Ces fruits mis sur les salades, prêtent au badinage et inspirent un petit effroi à ceux qui redoutent ces insectes. Chacune des articulations de ces

gousses contient une semence taillée en forme de rein : cette plante est alexipharmaque. On distingue plusieurs variétés de cette plante, *Scorpiurus vermiculata*, *aut muricata*, *aut sulcata*, Linn. 1050.

CHERIC. Nom d'un oiseau, à Madagascar : à l'Isle de France, on le nomme *œil blanc*, parce que le bord de ses paupières est entouré d'un cercle de petites plumes blanches. C'est le *Petit figuier de Madagascar* de M. Brisson. Le plumage supérieur est d'un vert d'olive ; l'inférieur est blanchâtre, mais la gorge et le dessous de la queue sont jaunes ; le bec d'un gris-brun, les pieds et les ongles cendrés ; les grandes plumes d'un brun clair, bordées de vert olivâtre.

CHERLERIE, à gazons, *Cherleria sedoides*, Linn. Petite plante qui vient en gazons serrés et assez épais, sur les montagnes de la Provence, de la Suisse, du Valais, de l'Autriche, etc. dans les fentes de rochers. Suivant M. de la Marck, elle est de la famille des *Sablines*, et a l'aspect du *Saxifraga cespitosa* de Linnæus. Sa racine se divise en plusieurs souches menues, couchées et rampantes ; elles sont garnies vers leur sommet de petites feuilles linéaires, pointues, glabres, très-rapprochées et disposées en rosettes denses ; ces rosettes se développent en petites tiges feuillées, et terminées chacune par une petite fleur d'un vert jaunâtre. Le fruit contient trois semences.

CHERMÈS. Voyez KERMÈS.

CHEROSO. Voyez RAT DE SENTEUR.

CHERSÆA. Espèce de *dipsade*. Voyez ce mot.

CHERVI ou GYROLE, *Sisarum Germanorum*, C. B. Pin. 155. *Siser vulgare*, Park. theatr. 943. *Sium-sisarum*, Linn. 361. C'est une plante qu'on cultive dans les jardins potagers, et qui fleurit au mois de Juin. Sa racine est vivace, composée de plusieurs tubérosités ridées, tendres, faciles à casser, longues de six pouces, grosses comme le doigt, attachées à un collet en manière de tête, de couleur blanche, d'un goût très-doux, sucré, agréable ; et bonnes à manger. Ses tiges sont cannelées, grosses et hautes de deux à trois pieds ; ses feuilles sont petites, alternes, vertes, légèrement crénelées, et attachées plusieurs à une côte ; comme au panais. Ses fleurs naissent en om-

Belles aux sommités : elles sont blanches, odorantes et disposées en rose. Ces fleurs sont suivies de petits fruits, composés chacun de deux graines oblongues, un peu plus grandes que celles du persil, étroites, cannelées sur le dos, et de couleur obscure. Cette plante, selon *Linnaeus*, est originaire de la Chine.

Les racines de *chervi* sont d'usage sur les meilleures tables, frites, cuites dans le lait, dans les bouillons, etc. *Pline* le Naturaliste nous apprend que l'Empereur *Tibere* les aimoit tellement, qu'il les exigeoit des Allemands en forme de tribut annuel. *Boerhaave*, dans son *Traité des Plantes du Jardin de Leyde*, regarde ces racines non-seulement comme vulnéraires, mais comme le meilleur remede que l'on puisse employer pour le crachement et le pissement de sang. La racine de *chervi* est une de celles dont *M. Margraff* a retiré par le moyen de l'esprit de vin, un beau sucre blanc, peu inférieur à celui des cannes à sucre. Voyez l'*Histoire de l'Académie de Berlin*.

CHETODON, *Chatodon*, Linn. Nom d'un genre de poissons épineux, de l'ordre des *Pectoraux* : il contient vingt-quatre especes. Voyez à l'article **POISSON**. (*Chatodon* dérive des mots grecs *χαίτη*, soie, et *ὄδον*, dent; parce que les poissons ainsi appelés, ont les dents longues et effilées.) Parmi les poissons de ce genre, il y en a qui n'ont point de nom particulier; savoir :

LE POINTU, *Chatodon acuminatus*, Linn. Il se trouve dans la mer des Indes. *Linnaeus* dit qu'il a le corps marqué de trois bandes transversales d'une couleur brune. La nageoire dorsale a trente-un rayons, dont les trois premiers épineux, et le sixieme étendu en un long filament; les pectorales ont chacune seize rayons; les abdominales six, dont un épineux; celle de l'anus, en a dix-neuf, dont les cinq premiers épineux; celle de la queue dix-sept; elle n'est point fourchue.

LE RAYÉ, *Chatodon (lineatus) caudâ bifidâ, spinis dorsalibus novem, spinâ laterali utrinque caudæ*, Linn. *Chatodon lineis longitudinalibus variis, caudâ bifurcâ, utrinque aculeatâ*, Arted. Cette especes se trouve dans la mer de l'Inde. *Artedi* dit que sa tête est compri-

mée par les côtés , et très-inclinée par-devant. L'ouverture de la gueule est fort étroite, les narines très-près des yeux , et percées chacune de deux ouvertures , dont l'antérieure est la plus grande ; les mâchoires sont d'égale longueur , et garnies d'une rangée de dents blanches , arrondies et crénelées à leur sommet ; le corps large et mince ; les écailles presque quadrangulaires , et un peu âpres en leurs bords ; les lignes latérales , voisines du dos et un peu arquées ; chacun des côtés offre en outre environ neuf lignes longitudinales et étroites , d'un blanc bleuâtre , situées entre deux autres lignes d'un roux foncé , et qui sont séparées à leur tour par des lignes plus larges et blanchâtres. La nageoire dorsale est d'un gris obscur , fort longue , et garnie de trente-six rayons , dont les neuf premiers épineux , les autres mous et fourchus à leur extrémité ; les pectorales , qui sont insérées obliquement sur le corps , en ont chacune seize ; les abdominales , qui sont noires à leur extrémité , en ont chacune six ; celle de l'anus , qui est blanchâtre et bordée de noir , en a vingt-neuf ; celle de la queue seize ; elle est fourchue et marquée à son extrémité d'une grande tache ronde et blanchâtre. Il y a de chaque côté près de la queue , un grand aiguillon aplati et courbé dans une espede de sillon destiné pour le recevoir au gré de l'animal.

LE STRIÉ , *Chatodon striatus* , Linn. *Chatodon macrolepidotus* , *lineis utrinque tribus nigris* , *quartâ in caudâ* , Arted. *Chatodon rostro longo* , *osseo* , *macrolepidotus albo-flavescens* , *lineis transversalibus quatuor brunis* , Gronov. *Ikan batoe barisca* , etc. Valent.

Linnaeus dit que ce poisson a la tête comprimée , le museau étroit , terminé en pointe aiguë , et recourbé de bas en haut ; les yeux très-ouverts ; les dents égales , très-serrées , et disposées comme les poils d'un pinceau. Les opercules des ouïes sont écailleux ; le corps est d'une forme ovale très-aplatie et d'une couleur blanche jaunâtre. On y distingue trois bandes transversales d'une teinte brune : la première , qui est étroite , passe sur la tête à l'endroit des yeux ; la seconde est bien plus large , et couvre la partie qui correspond de la poitrine au ventre ; la troisième est

un peu oblique, et tend au milieu de la nageoire de l'anüs; il y a encore d'autres bandes brunes, mais longitudinales et comme ondulées. La nageoire dorsale regne sur presque toute la longueur de cette partie; elle est garnie de vingt-trois rayons flexibles et rameux, excepté les deux antérieurs qui sont épineux; la membrane qui les réunit, a une tache noirâtre aussi grande vers son extrémité; les pectorales sont aiguës et ont chacune quatorze rayons; celles de l'abdomen, six rameux, excepté le premier qui est épineux; celle de l'anüs, vingt, dont les trois premiers épineux; elle est, de même que celle du dos, charnue à sa base, et dans toutes deux les rayons épineux ont par derrière une petite membrane particulière; la nageoire de la queue est petite, arrondie, entière, marquée d'une bande blanchâtre, transversale, et garnie de dix-sept rayons rameux.

CHEVAL, *Equus*. Animal quadrupede, du genre des *Solipedes*, connu de tout le monde par la beauté de sa taille, le courage, la force, la docilité de son caractère, et l'utilité infinie dont il est à l'homme.

La domesticité du *cheval* est si ancienne, qu'on ne trouve plus de *chevaux sauvages* dans aucune des parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes en Amérique sont des *chevaux domestiques* et Européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés, et qui s'y sont multipliés, car cette espee d'animaux manquoit au Nouveau Monde, ainsi que les Espagnols le remarquerent d'abord par la frayeur des Mexicains et des Péruviens, qui, les voyant montés sur des *chevaux*, les prirent pour des Dieux. Ces animaux se sont très-bien multipliés dans ce nouveau Continent, sur-tout au Chili, où ils sont à très-bas prix, à cause de leur grand nombre. On en voit quelquefois dans l'Isle de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cents qui courent tous ensemble. Lorsqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent tous; l'un d'eux s'approche à une certaine distance, souffle des naseaux, s'ébroue, prend la fuite, et tous les autres le suivent.

Ces animaux, quoique rendus à la Nature, paroissent, dit-on, avoir dégénéré, et être moins beaux

que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race. Peut-être ce climat leur est-il moins favorable pour l'élégance de la forme. Quoi qu'il en soit, ces *chevaux* sauvages sont beaucoup plus forts, plus légers et plus nerveux que la plupart des *chevaux* domestiques : ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la Nature, la force et la noblesse ; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse* et l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce ; ils sont seulement fiers et sauvages : ils vont par troupes, et se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble ; ils prennent de l'attachement les uns pour les autres : ils ne se font point la guerre entre eux, et vivent en paix, parce que leurs appétits sont simples et modérés, et qu'ils ont assez pour ne se rien envier. Les *chevaux* sont plantivores.

Les habitans de l'Amérique prennent les *chevaux* sauvages dans des lacs de corde qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fréquentent : si le *cheval* se prend par le cou, il s'étrangle lui-même, si on n'arrive pas assez tôt pour le secourir. On attache l'animal fougueux à un arbre, et en le laissant deux jours sans boire ni manger, on le rend docile ; et même avec le temps il devient si peu farouche, que s'il se trouve dans le cas de recouvrer sa liberté, il ne devient plus sauvage, et se laisse reprendre par son maître.

La plus noble conquête, dit M. de Buffon, que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le *cheval* voit le péril et l'affronte : il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur que les guerriers ; il partage aussi les plaisirs de son maître à la chasse, aux tournois et à la course ; il brille et il étincelle ; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu : il sait réprimer ses mouvemens ; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs, et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modere ou s'arrête, et n'agit que pour y

Satisfaire : c'est une créature qui renonce à son être ; pour n'exister que par la volonté d'un autre ; qui sait même la prévenir ; qui , par la promptitude et la précision de ses mouvemens , l'exprime et l'exécute ; qui sent autant que l'on le désire , et ne rend qu'autant qu'on veut ; qui se livrant sans réserve , ne se refuse à rien , se sert de toutes ses forces , s'excede , et même meurt pour mieux obéir. En un mot , la Nature lui a donné une disposition d'amour et de crainte pour l'homme , avec un certain sentiment des services que nous pouvons lui rendre ; et cet animal connoît moins son esclavage que le besoin de notre protection.

Description des qualités essentielles qui forment un beau CHEVAL.

Pour juger plus sûrement des occasions où les défauts sont ou ne sont pas compensés par les qualités , il est à propos d'avoir dans l'esprit le modèle d'un cheval parfait , auquel on puisse comparer les autres chevaux. Voici l'esquisse de ce modèle.

Le cheval est de tous les animaux celui qui , avec une grande taille , a le plus de proportion et d'élégance dans les parties du corps. En lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus et au-dessous , on trouve que l'âne est mal-fait , que le lion a la tête trop grosse , que le bœuf a la jambe trop menue , que le chameau est difforme , et que le rhinocéros et l'éléphant ne sont , pour ainsi dire , que des masses. Dans le cheval bien fait , l'attitude de la tête et du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps , à donner à cet animal un noble maintien. Une belle encolure doit être longue et relevée , et cependant proportionnée à la taille du cheval. Lorsqu'elle est trop longue ou trop menue , les chevaux donnent ordinairement des coups de tête ; et quand elle est trop courte et trop charnue , ils sont pesans à la main. Pour que la tête soit le plus avantageusement placée , il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon. La tête doit être sèche et menue , sans être trop longue ; les oreilles peu distantes ,

petites, droites, immobiles, étroites, déliées et bien plantées sur le haut de la tête; le front étroit et un peu convexe; les *salieres* remplies, les paupieres minces; les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros et avancés à fleur de tête; la prunelle grande; la *ganache* décharnée et peu épaisse; le nez un peu arqué; les naseaux bien ouverts et bien fendus: la cloison du nez mince; les levres déliées; la bouche médiocrement fendue; le *garrot* élevé et tranchant; les épaulés seches, plates et peu serrées; le dos égal, uni, insensiblement arqué sur la longueur, et relevé des deux côtés de l'épine qui doit paroître enfoncée; les flancs pleins et courts; la croupe ronde et bien fournie; la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais et ferme; les bras et les cuisses gros et charnus; le genou rond en devant: le jarret ample et évidé; les canons minces sur le devant et larges sur les côtés; le nerf bien détaché; le *boulet* menu; le fanon peu garni; le *paturon* gros et d'une médiocre longueur; la *couronne* peu élevée; la corne noire, unie et luisante; le sabot haut; les *quartiers* ronds; les talons larges et médiocrement élevés; la *fourchette* menue et maigre, et la *sole* épaisse et concave. Dans le *cheval*, la criniere accompagne bien la tête, orne son cou et lui donne un air de fierté; sa queue traînante et touffue termine avantageusement l'extrémité de son corps; cette queue est formée par des crins épais et longs, qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court; cet animal ne peut relever sa queue comme le lion; mais elle lui sied mieux quoique abaissée, et, comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommodent.

Remarques sur les perfections et imperfections d'un CHEVAL.

Il y a peu de *chevaux* dans lesquels on trouve rassemblées toutes les perfections dont on vient de parler. Lorsqu'on achete un *cheval*, il y a plusieurs observations à faire pour n'être point trompé, et reconnoître tous ses défauts: mais ce détail seroit déplacé ici. Comme il y a peu d'animaux qu'on ait autant étudiés

étudiés que le *cheval*, nous renvoyons aux sources mêmes pour prendre connoissance dans un plus grand détail, d'une multitude d'objets concernant cet animal, desquels nous ne parlerons point, parce qu'ils se rapprochent plus de l'art, et s'éloignent davantage de l'Histoire Naturelle. Ces sources sont : Le *Nouveau parfait Maréchal* de M. Garsaut ; l'*Ecole* et les *Elémens de la Cavalerie* de M. de la Guérinière ; le *Nouveau Newcastle*, par M. Bourgelat ; le *Véritable et Parfait Maréchal*, par M. Solleysel ; le troisieme volume de l'*Histoire Naturelle* de MM. de Buffon et d'Aubenton ; la *Connoissance des Chevaux* ; le *Traité de Georges-Simon Winter*, petit in-folio, avec figures ; le *Cours d'Hippiatrique*, par M. la Fosse ; et celui de M. Viter. Nous allons seulement faire, d'après M. de Buffon, quelques remarques qui pourront mettre en état de juger des perfections ou imperfections d'un *cheval*.

On juge assez bien du naturel et de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles. Il doit, lorsqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant : un *cheval* fatigué a les oreilles basses : ceux qui sont coleres et malins, portent alternativement l'une des oreilles en avant, l'autre en arriere : tous portent l'oreille du côté où ils entendent quelque bruit ; et lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe, ils tournent les oreilles en arriere. Les *chevaux* dont la bouche est seche, ne sont pas d'un aussi bon tempérament que ceux dont la bouche est fraîche et devient écumeuse sous la bride.

Le *cheval* de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées ; le *cheval* de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes et charnues : si cependant les épaules d'un *cheval* de selle sont si seches, qu'elles avancent trop sous la peau, c'est un défaut qui désigne que les épaules ne sont pas libres, et que par conséquent le *cheval* n'est pas propre à supporter la fatigue. Un autre défaut pour le *cheval* de selle, est d'avoir le poitrail trop avancé, et les jambes de devant retirées en arriere, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galopant, et même à broncher et à tomber. Lorsque les jambes de devant du *cheval* sont trop longues, il n'est pas

assuré sur ses pieds ; si elles sont trop courtes , il est pesant à la main. On a remarqué que les *jumens* sont plus sujettes que les *chevaux* à être basses du devant , et que les *chevaux entiers* ont le cou plus gros que les *jumens* et les *hongres*.

Les yeux des *chevaux* sont sujets à plusieurs défauts qu'il est quelquefois difficile de reconnoître. Lorsque l'œil est sain , on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de suie au-dessus de la prunelle ; car pour voir ces taches , il faut que la cornée soit claire , nette et transparente. La prunelle petite , longue et étroite , ou environnée d'un cercle blanc , désigne un mauvais œil : lorsque l'œil a une couleur bleue verdâtre , la vue est certainement trouble. Les *chevaux* qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre , ont ordinairement la vue mauvaise.

Moyen de juger de l'âge des CHEVAUX.

Une des choses les plus importantes à connoître ; lorsqu'on achete un *cheval* , est son âge : les salieres creuses n'en sont qu'un indice équivoque , puisqu'elles le sont quelquefois dans de jeunes *chevaux* engendrés de vieux étalons : c'est par les dents qu'on peut en avoir une connoissance sûre. Le *cheval* en a quarante : vingt-quatre mâchelieres , quatre canines et douze incisives. Quinze jours après la naissance du *poulain* , les dents de devant commencent à lui pousser : ces dents de lait tombent en différens temps , et sont remplacées par d'autres. A l'âge de quatre ans et demi les dernières dents de lait tombent et il leur en succede d'autres : ce sont ces dernières qui marquent l'âge du *cheval*. Elles sont au nombre de quatre , aisées à reconnoître ; ce sont les troisiemes tant en haut qu'en bas , à les compter depuis le milieu de l'extrémité de la mâchoire. On les nomme avec raison les *coins* , car elles sont effectivement aux quatre coins qui bornent les dents incisives. Ces dents sont creuses , et ont une marque noire dans leur concavité ; à quatre ans et demi ou cinq ans , elles ne débordent presque pas au-dessus de la gencive , et le creux est fort sensible : à six ans et demi il commence à se remplir ; la marque com-

mence aussi à diminuer et à se rétrécir, et toujours de plus en plus jusqu'à sept ans et demi ou huit ans, que le creux est tout à fait rempli et la marque noire effacée. Lorsque ces dents que l'on nomme les *coins*, ne donnent plus connoissance de l'âge du *cheval*, on cherche à en juger par les quatre dents canines ou *crochets*. Jusqu'à l'âge de six ans ces dents sont fort pointues; à dix ans, celles d'en haut paroissent émoussées, usées et longues, parce qu'elles sont déchaussées, la gencive se retirant avec l'âge; et plus elles le sont, plus le *cheval* est âgé. De dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indices de l'âge; mais alors quelques poils des sourcils commencent à devenir blancs. Il y a des *chevaux* dont les dents sont si dures, qu'elles ne s'usent point, et sur lesquelles la marque noire ne s'efface jamais; mais ces *chevaux* qu'on appelle *béguts*, sont aisés à reconnoître par le creux de la dent, qui est absolument rempli, et aussi par la longueur des dents canines. Au reste, on a remarqué qu'il y a plus de *juments* que de *chevaux* qui soient dans ce cas. Les sillons du palais s'effacent aussi à mesure que le *cheval* vieillit.

Comme la durée de la vie des animaux est proportionnelle au temps de leur accroissement, le *cheval* dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire, vingt-cinq ou trente ans, et même plus.

Des allures du CHEVAL.

Le *pas* est l'allure la plus lente du *cheval*; il doit cependant être assez prompt. Il ne le faut ni allongé ni raccourci: ce mouvement est le plus doux pour le cavalier. La marche du *cheval* est d'autant plus légère, que ses épaules sont plus libres: il faut que le mouvement de sa jambe soit facile, hardi: quand la jambe retombe, le pied doit être ferme, et appuyer également sur la terre, sans que la tête soit ébranlée; car si la tête baisse, elle désigne la faiblesse des jambes. Le *pas* est un mouvement très-doux pour le cavalier, parce que cette marche se fait en quatre temps qui se succèdent immédiatement; car

le pied droit de devant part le premier, et est suivi à peu de distance du pied gauche de derrière, auquel succède le pied gauche de devant, et à celui-là, le pied droit de derrière. Dans cette espece de mouvement, le centre de gravité du corps de l'animal ne se déplace que foiblement et reste toujours à peu près dans la direction des deux points d'appui qui ne sont pas en mouvement. Le cavalier est d'autant plus doucement, que les mouvemens du *cheval* sont égaux et uniformes dans le train de devant et dans celui de derrière ; et en général les *chevaux* dont le corps est long, sont plus commodes pour le cavalier, parce que son corps se trouve plus éloigné du centre des mouvemens.

Lorsque le *cheval* trotte, les pieds partent de même que dans le *pas*, avec cette différence que les pieds opposés en diagonale, tombent ensemble ; ce qui ne fait que deux temps dans le *trot*, et un intervalle. La dureté du *trot* vient de la résistance que fait la jambe de devant, lorsque celle de derrière se leve.

Dans le *galop* il y a ordinairement trois temps et deux intervalles : comme c'est une espece de saut, toute la force vient des reins. La jambe gauche de derrière part la première et fait le premier temps : la jambe droite de derrière et la jambe gauche de devant tombent ensemble, c'est le second temps ; ensuite la jambe droite de devant fait le troisième temps. Dans le premier intervalle, quand le mouvement est vite, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps ; et où l'on voit les quatre fers du *cheval* à la fois : ses pieds semblent bondir sur la terre. Il résulte donc de ces mouvemens cadencés, que la jambe gauche qui porte tout le poids et qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée. Il seroit à propos d'exercer les *chevaux* à galoper indifféremment ou alternativement des deux pieds de derrière, le *cheval* en soutiendrait plus long-temps cet exercice violent. Les *chevaux* qui dans le *galop* levent bien haut les jambes de devant, avancent moins que les autres et fatiguent davantage : aussi c'est à quoi l'on a grand soin d'exercer le *cheval* au manège. Le pas pour être bon, doit être prompt, léger et sûr ; le

trot , prompt , ferme et soutenu. Le galot , prompt , sûr et doux.

L'*amble* est une allure que l'on regarde comme défectueuse et non naturelle : car c'est celle que prennent les *chevaux* usés lorsqu'on les force à un mouvement plus prompt que le pas , et les *poulains* qui sont encore trop foibles pour galoper. Dans cette allure qui est très-fatigante pour le *cheval* et très-douce pour le cavalier , les deux jambes du même côté partent en même temps pour faire un pas , et les deux jambes de l'autre côté en même temps pour faire un second pas. Ce mouvement progressif revient à peu près à celui des bipèdes ; dans cette allure du *cheval* , deux jambes d'un côté manquent alternativement d'appui , il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre côté du corps , et ces *chevaux* sont dès - lors plus sujets à tomber. Ajoutons que leurs pieds rasant la terre encore de plus près que dans le pas , et que chaque démarche est beaucoup plus allongée.

L'*entrepas* et l'*aubin* sont deux autres allures qui sont mauvaises , et qui viennent l'une et l'autre d'excès de fatigue et de foiblesse des reins du *cheval*. L'*entrepas* tient du pas et de l'*amble* , et l'*aubin* du trot et du galop. Les *chevaux* de Messagerie prennent l'*entrepas* au lieu du *trot* , et les *chevaux* de poste l'*aubin* au lieu du *galop* , à mesure qu'ils se ruinent. On a encore appelé ces mauvaises allures , des *trains rompus* , désunis ou composés.

Des Haras.

Les *chevaux* rendent de si grands services , qu'on s'est attaché à les multiplier , à s'en procurer de belles races , et à prendre soin de leur éducation. Il y a des *haras* dans plusieurs provinces. Pour établir un *haras* , il faut choisir un bon terrain et un lieu convenable ; on le divise en plusieurs parties , qu'on ferme de fossés et de bonnes haies. On met les *juments* pleines et celles qui allaitent leurs *poulains* , dans la partie où le pâturage est le plus gras : on met celles qui n'ont pas conçu , ou qui n'ont pas encore été couvertes , dans un canton de pâturage moins gras , parce que si elles

prenoient trop d'embonpoint, elles seroient moins propres à la génération. On renferme enfin les jeunes poulains ou *entiers* ou *hongres* dans la partie du terrain la plus sèche et la plus inégale, pour les accoutumer à l'exercice et à la sobriété. L'expérience a même appris que les *chevaux* sont d'autant plus nerveux et d'un tempérament d'autant plus fort, qu'ils ont été élevés dans un terrain plus sec. On laisse les *chevaux* dans ces pâturages pendant tout l'été; mais en hiver on les enferme dans les écuries, dans lesquelles on les laisse en liberté.

Dès l'âge de deux ans et demi le *cheval* est en état d'engendrer, et les *jumens*, comme toutes les autres femelles, sont encore plus précoces que les mâles: mais ces jeunes *chevaux* ne produisent que des *poulains* mal conformés et mal constitués. On ne doit permettre au *cheval* de trait l'usage de la *jument* qu'à quatre ans ou un peu plus, et qu'à six ou sept ans aux *chevaux* fins et aux beaux *étalons*, parce que ces derniers sont plus long-temps à se former. Les *jumens* peuvent avoir un an de moins. Elles sont en chaleur depuis la fin de Mars jusqu'à la fin de Juin: alors la partie inférieure de la vulve est gonflée, la *jument* hennit et cherche à s'approcher des *chevaux*. Le temps de la plus forte chaleur des *jumens* ne dure guère que quinze jours ou trois semaines. Il faut profiter de ce temps pour leur donner l'*étalon*, que l'on doit choisir beau, bien fait, relevé du devant, de belle taille, sain par tout le corps, qui, outre toutes les belles qualités extérieures, ait encore toutes les bonnes qualités intérieures, du courage, de la docilité, de l'ardeur; car on a remarqué que le *cheval* communique, par la génération, toutes ses bonnes et mauvaises qualités naturelles et acquises. Dans nos climats la *jument* contribue moins que l'*étalon* à la beauté du *poulain*; mais elle contribue peut-être plus à son tempérament: c'est pourquoi il faut choisir des *jumens poulinières* qui soient bonnes nourrices et d'une excellente constitution; elles doivent avoir du corps et du ventre.

Lorsqu'on a choisi un *étalon* qui a toutes les qualités requises, et que les *jumens* qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre *cheval entier*.

qui ne servira qu'à faire connoître les *jumens* qui seront en chaleur. On fait passer toutes les *jumens* l'une après l'autre devant ce *cheval entier*. Il veut les attaquer toutes : celles qui ne sont point en chaleur se défendent par des ruades répétées, il n'y a que les autres qui se laissent approcher. Ce mâle, plus vigoureux, plus ardent par la résistance qu'il a éprouvée, se dispose à faire fête à la femelle, et déjà il croit triompher, mais au lieu de la lui laisser toucher on l'éloigne et on lui substitue le véritable *étalon*. On a soin de déferer des pieds de derrière la *jument* amoureuse, car il y en a qui sont chatouilleuses et qui ruent à l'approche de l'*étalon*. Un homme tient la *jument* par le licou, et deux autres (pourvoyeurs) conduisent en grande cérémonie l'*étalon* par des longues. En entrant dans l'arène, son ardeur s'éveille. Le hennissement, le souffle des naseaux sont le langage de ses desirs. Deux autres hommes (appareilleurs) aident à l'accouplement, l'un en détournant ou levant la queue de la *jument*; car un seul crin qui s'opposeroit, pourroit blesser l'*étalon* dangereusement. L'autre est souvent obligé de diriger le membre génital vers l'entrée du vagin dont il dilate les lèvres; ce bon office est fait avec beaucoup de précaution. On reconnoît que l'acte de la génération a été réellement consommé, lorsque dans les derniers momens de la copulation, le tronçon de la queue de l'*étalon* a eu un mouvement de balancier près de la croupe; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur séminale qui est très-abondante dans ces animaux. On peut faire couvrir tous les neuf jours une *jument*, tant que sa chaleur dure, car dès qu'elle sera pleine, sa chaleur diminuera et cessera peu de jours après; alors elle refusera l'attouchement de l'*étalon*.

Quoique un bon *étalon* puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure la monte, il vaut mieux ne lui donner qu'une *jument* tous les deux jours, pour le ménager davantage. Un *étalon* ainsi conduit peut couvrir et rendre mères quinze ou dix-huit *jumens*, ou au moins produire dix ou douze *poulains* dans les trois mois que dure cet exercice. Pendant que les *jumens* sont en chaleur, il se

fait en elles une émission , ou plutôt une stillation d'une matiere comme séminale , c'est une liqueur gluante et blanchâtre qu'on appelle des *chaleurs* : c'est cette liqueur que les Grecs ont appelée l'*hippomane* de la *jument* , et dont ils prétendoient qu'on pouvoit faire des philtres , sur-tout pour rendre un *cheval* frénétique d'amour. Cet *hippomane* est bien différent de celui qui se trouve dans les enveloppes du *poulain*. Voyez HIPPOMANE. Au reste , dès que les *juments* sont pleines , ces émissions cessent.

Quelques personnes lâchent leur *étalon* dans le lieu où sont rassemblées les *juments* , et l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui , et les satisfaire à son gré : cette maniere est bonne pour les *juments* ; elles produiront même plus surement que de l'autre façon ; mais l'*étalon* se ruine plus ainsi en six semaines , qu'il ne feroit en plusieurs années par un exercice modéré , et conduit de la maniere dont on vient de le dire. Un *étalon* , lorsqu'il a été bien ménagé , peut engendrer jusqu'à l'âge de vingt ans , et même jusqu'à vingt-cinq. Ceux qui ont servi dès l'âge de quatre ans , sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans. Les *juments* produisent ordinairement jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans , et les plus vigoureuses ne produisent guere au-delà de dix-huit ans.

Du croisement des Races.

Une observation des plus essentielles , et absolument nécessaire dans les haras , c'est le soin de croiser les races , pour les empêcher de dégénérer.

Il ya dans la Nature , dit M. de Buffon , un prototype général dans chaque espece , sur lequel chaque individu est modelé , mais qui semble en se réalisant s'altérer ou se perfectionner par les circonstances ; en sorte que relativement à de certaines qualités , il y a une variation bizarre en apparence dans la succession des individus , et en même temps une constance admirable dans toute l'espece. Le premier animal , le premier *cheval* , par exemple , a été le modele extérieur ou le moule intérieur sur lequel tous les *chevaux* qui

sont nés , tous ceux qui existent et tous ceux qui naîtront , ont été formés ; mais ce modele a pu s'altérer et se perfectionner en communiquant sa forme et se multipliant L'empreinte originaire subsiste en son entier dans chaque individu ; mais que de nuances différentes dans les divers individus , tant dans l'espece humaine que dans celle de tous les animaux , de tous les végétaux , de tous les êtres en un mot qui se reproduisent ! Ce qu'il y a de plus singulier , c'est qu'il semble que le modele du beau et du bon soit dispersé par toute la terre , et que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion , qui dégénere toujours , à moins qu'on ne la réunisse avec une autre portion prise au loin ; en sorte que pour avoir de bon grain , de belles fleurs , etc. il faut en échanger les graines , et ne jamais les semer dans le même terrain qui les a produites ; et de même , pour avoir de beaux *chevaux* , de bons chiens , etc. il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers , et réciproquement aux mâles du pays , des femelles étrangères ; sans cela , les grains , les fleurs , les animaux dégènerent , ou plutôt prennent une si forte teinture du climat , que la matiere domine sur la forme , et semble l'abâtardir : l'empreinte reste , mais défigurée par tous les traits qui ne lui sont pas essentiels. En mêlant au contraire les races , et sur-tout en renouvelant toujours par des races étrangères , la forme semble se perfectionner , et la Nature se relever et donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur.

L'expérience a appris que des animaux , ou des végétaux transplantés d'un climat lointain , souvent dégènerent et quelquefois se perfectionnent au bout d'un petit nombre de générations. Cet effet est produit par la différence du climat et de la nourriture ; l'influence de ces deux causes agissant toujours davantage sur chaque nouvelle génération , rend ces animaux exempts ou susceptibles de certaines affections , de certains vices de conformation , de certaines maladies. Les *chevaux* d'Espagne et de Barbarie deviennent en France des *chevaux* François souvent dès la seconde , et toujours à la troisieme génération ; on est donc obligé de croiser les races , au lieu de les conserver.

On renouvelle la race à chaque génération, en faisant venir des *chevaux* Barbes ou d'Espagne pour les donner aux *junens* du pays ; un *cheval* et une *jument* d'Espagne ne produiroient pas ensemble d'aussi beaux *chevaux* en France, que ceux qui viendront de ce même *cheval* d'Espagne avec une *jument* du pays. Ce phénomène se conçoit aisément lorsqu'on observe que dans un climat chaud, par exemple, il y a en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, et réciproquement : il se fait une compensation du tout lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés. On doit donc dans le croisement des races, corriger les défauts les uns par les autres ; donner à la femelle qui peche par un défaut, soit dans la conformation extérieure, soit dans le caractère, un *étalon* qui peche par un excès contraire, et opposer les climats le plus qu'il est possible ; donner, par exemple, à une *jument* d'Espagne un *étalon* tiré d'un pays froid : à une *jument* de France (climat tempéré) un *étalon* Arabe, au moins d'Espagne, ou un *étalon* de Danemarck, au moins du Holstein. Il faut éviter les accouplemens disproportionnés : pour approcher de la belle nature, il faut aller par nuances.

Cet usage de croiser les races se retrouve même dans l'espece humaine. On peut croire, dit M. de Buffon, que par une expérience dont on a perdu toute mémoire, les hommes ont autrefois connu le mal qui résultoit des alliances du même sang, puisque chez les Nations les moins policées, il a rarement été permis au frere d'épouser sa sœur. Cet usage, qui est pour nous de droit divin, et qu'on ne rapporte chez les autres peuples qu'à des vues politiques, a peut-être été fondé sur l'observation. La politique ne s'étend pas d'une manière si générale et si absolue, à moins qu'elle ne tienne au physique ; mais si les hommes ont une fois connu par expérience que leur race dégénéroit toutes les fois qu'ils ont voulu la conserver sans mélange dans une même famille, ils auront regardé comme une loi de la Nature celle de l'alliance avec des familles étrangères, et se seront tous accordés à ne pas souffrir de mélange entre leurs enfans. Et en effet, l'analogie peut faire

présumer que dans la plupart des climats les hommes dégénéroient, comme les animaux, après un certain nombre de générations.

Des Poulains.

Les *juments* portent ordinairement onze mois et quelques jours ; et il y en a qui, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, cependant il n'y a jamais de superfétation ; elles accouchent debout, au lieu que presque tous les autres quadrupèdes se couchent pour mettre bas. On aide celles dont l'accouchement est difficile. Le *poulain*, ainsi que dans toutes les espèces d'animaux, se présente ordinairement la tête la première ; il rompt ses enveloppes en sortant de la matrice, et les eaux abondantes qu'elle contient s'écoulent ; il tombe en même temps un ou plusieurs morceaux solides, que l'on nomme l'*hippomane du poulain*. Voyez HIPPOMANE. La *jument* leche le *poulain* aussitôt après sa naissance. Celle qui vient de *pouliner* entre ordinairement en chaleur neuf jours après l'accouchement.

On ne laisse teter les *poulains* que cinq, six ou sept mois au plus ; après ces mois de lait, on les sevre et on leur fait prendre une nourriture plus solide ; on leur donne du son deux fois par jour, et un peu de foin dont on augmente la quantité à mesure qu'ils avancent en âge, et on les tient dans l'écurie tant qu'on leur sent de l'inquiétude pour leur mère ; quand cette inquiétude est dissipée, et qu'il fait beau, on les conduit au pâturage ; seulement il faut prendre garde de les faire paître à jeun ; on doit leur donner le son et les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, et ne jamais les exposer au grand froid ou à la pluie. Lorsqu'ils ont passé de cette manière le premier hiver, au mois de Mai suivant on les mène au pâturage, où on les laisse coucher en plein air pendant tout l'été jusqu'au mois d'Octobre. Il ne faut pas les laisser paître les régains : ils s'accoutumeroient à cette herbe trop fine, et ils se dégoûteroient du foin qui doit faire leur principale nourriture. Si on les examine paître dans une prairie, on s'aperçoit bientôt

qu'ils s'attachent principalement aux plantes *graminées*, c'est-à-dire, de la famille des *Chiendents*.

C'est lorsque les jeunes *chevaux* sont ainsi réunis en troupes, qu'on peut observer leurs mœurs douces et leurs qualités sociales. Leur force et leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation : ils cherchent à se devancer à la course, et même à s'animer au péril, en se défiant de traverser une rivière, sauter un fossé ; et ceux qui, dans ces exercices naturels, donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, et souvent les plus dociles et les plus souples, lorsqu'ils sont une fois domptés.

Nous avons dit que l'on a vu des *chevaux* prendre les uns pour les autres un attachement singulier : on rapporte que parmi des *chevaux* de cavalerie, il y en avoit un si vieux, qu'il ne pouvoit broyer sa paille ni son avoine ; les deux *chevaux* que l'on mettoit habituellement à côté de lui, broyoient sous leurs dents la paille et l'avoine, et la jetoient ensuite devant le vieillard qui ne subsistoit que par leurs soins généreux. Ce trait suppose une force d'instinct qui devoit étonner la raison.

On dirige les *poulains* en les laissant paître le jour pendant l'hiver, et la nuit pendant l'été, jusqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les tire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche, à la paille et au foin. Ce changement de nourriture demande des précautions ; quelques-uns leur donnent alors des breuvages contre les vers ; mais à tout âge, et dans tous les *chevaux*, sains ou malades, quelle que soit leur nourriture, leur estomac, ainsi que celui des ânes, est farci d'une si grande quantité de vers, qu'il ne faut peut-être pas regarder ces vers comme une suite de mauvaise digestion d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture et de la digestion ordinaire de ces animaux. Leur écurie doit être propre, d'une bonne température ; il faut avoir soin de leur donner souvent de la litière fraîche : on doit les bouchonner de temps en temps, jusqu'à ce que leur peau soit moins délicate et puisse supporter le frottement rude de l'étrille. On doit séparer dès l'âge de

deux ans les jeunes *poulains* ; mettre les mâles avec les *chevaux* , et les femelles avec les *jumens* ; sans cette précaution , les jeunes *poulains* se fatiguoient autour des *poulines* , et s'énerveroient sans aucun fruit.

C'est à un an ou dix-huit mois , ou à deux à trois ans , dans certaines Provinces , qu'on *hongre* , c'est-à-dire , qu'on châtre les *poulains*. On lie les jambes de l'animal , on ouvre les bourses , et on enleve les testicules , en coupant les vaisseaux qui y aboutissent , et les ligamens qui les soutiennent. Ensuite on referme la plaie , que l'on étuve pendant plusieurs jours avec de l'eau fraîche. On ne hongre les *chevaux* qu'au printemps et en automne ; les grandes chaleurs et les grands froids y étant contraires : en Perse , en Arabie et en plusieurs endroits du Levant , on ne leur fait point cette opération. En enlevant à ces animaux les sources de la vie , on leur ôte la force , le courage , la fierté , etc. ; mais on leur donne de la tranquillité , de la docilité et de la douceur. On doit laisser entiers les *chevaux* destinés aux plus pénibles travaux. Le *cheval hongre* peut s'accoupler , mais non pas engendrer.

Dès l'âge de trois ans , on peut commencer à dresser un *cheval* , en procédant par degrés , l'accoutumant d'abord à supporter la selle et à souffrir le bridon ; mais on ne doit pas le monter avant l'âge de quatre ans , parce qu'avant ce temps il n'est pas assez fort pour le poids du cavalier. On commence aussi au même âge à dompter le *cheval de trait* , en l'attelant avec un autre ; et tout cela doit se faire avant qu'on ait mis les *chevaux* au grain et à la paille ; car alors ils sont plus difficiles à dresser.

C'est avec le *mors* et l'*éperon* que nous commandons aux *chevaux* ; le mors rend les mouvemens plus précis , et l'éperon les rend plus prompts : (dans l'espece du *cheval* , le tact ou l'organe du toucher paroît avoir particulièrement son siège dans la bouche ; funeste prérogative pour lui , à la faveur de laquelle l'homme s'en est emparé en lui mettant un *mors*.) Mais sans ces ressources de l'art , les *Numides* couroient à nu sur leurs *chevaux* , dont ils étoient obéis , comme nous le sommes de nos chiens. Nous montons sur nos *che-*

vaut à l'aide de l'*étrier*, tandis que les *Perses* avoient appris à leurs *chevaux* à s'accroupir lorsque le cavalier vouloit les monter.

L'homme s'est fait un art très-étendu de dresser et de monter ce fier et fougueux animal. Le cavalier le rend souple et docile sous sa main ; et l'art de monter à *cheval* avec noblesse et avec grace, fait un des plus grands plaisirs, et un des meilleurs exercices pour les jeunes gens. Cet art, que l'on nomme le *manège*, et qui tend à former sous sa main le *cheval* aux différentes évolutions, a des détails immenses et qu'on ne peut apprendre qu'en montant ces animaux. L'exercice du *cheval*, qui conserve de la vigueur à la jeunesse qui ne le prend que pour ses plaisirs, est quelquefois pour certaines personnes, et dans certaines maladies, sur-tout dans celles qui attaquent les poudrons, le meilleur remède qu'on puisse employer.

Les *chevaux*, ainsi que tous les animaux couverts de poil, muent ordinairement au printemps ; et quelquefois en automne : ils sont alors plus foibles, il faut les ménager davantage, et les nourrir un peu plus largement. Les *chevaux* élevés dans les lieux humides et marécageux, muent aussi la corne des sabots.

On peut remarquer dans le *cheval* plusieurs sortes de *hennissemens* différens, relatifs à ses passions. Lorsqu'un *cheval* est animé d'amour, de désir, d'appétit, il montre les dents, et semble rire. Il les montre aussi dans la colere, et lorsqu'il veut mordre : alors il rue et frappe dangereusement. Dans les *hennissemens* d'alégresse, il rue en même temps, mais légèrement, et ne cherche point à frapper. Il leche quelquefois, mais moins fréquemment que le bœuf, qui est cependant moins susceptible d'attachement. Les *chevaux* entiers hennissent plus fréquemment, ont la voix plus forte, plus pleine, plus grave que les *hongres* et les *juments*. Nous avons consigné à l'article VOIX, quelques détails sur l'organe de la voix du *cheval*.

Le *cheval* ne reste couché, et ne dort guere que deux ou trois heures ; il y a même des *chevaux* qui dorment toujours debout. Comme le *cheval* boit sou-

vent tout d'une haleine , et qu'il enfonce brusquement sa bouche et son nez dans l'eau , on ne doit point le laisser boire lorsqu'il a chaud ; car indépendamment des coliques que l'eau froide peut lui causer , il prend le germe de cette maladie redoutable , que l'on nomme *morve* , laquelle est un vrai rhume , qui à la longue cause l'inflammation de la membrane pituitaire. En un mot , la *morve* est une maladie chronique , contagieuse , sporadique quelquefois , mais très-rarement épizootique. Le *cheval* , l'*âne* , le *mulet* et probablement le *zebre* y sont sujets. Consultez un excellent *Mémoire sur la Morve* , par M. *Chabert* , inséré dans le volume de la *Société Royale de Médecine* , pour l'année 1779.

Le *cheval* , devenu animal domestique , est sujet à un grand nombre de maladies ; et on regrette de voir abandonné aux soins et à la pratique souvent aveugles de gens sans connoissance , la santé d'un animal si utile et si précieux. La *Médecine vétérinaire* a été , de nos jours , renouvelée et exercée avec succès par M. *Bourgclat* , Ecuyer de l'Académie de Lyon. Cet habile homme a formé , par les ordres et sous la protection du Roi , une Ecole publique à Lyon , et ensuite à Alfort , près Paris , où l'on continue de donner , (sous la direction de M. *Chabert* ,) les regles et les moyens de soulager ces animaux dans les maladies. Cet art peut aussi donner des inductions utiles par analogie , pour guérir certaines maladies des hommes. Pour en avoir une idée , il suffira d'aller voir cet établissement à Alfort , près Charenton , à deux petites lieues de Paris.

Variétés des CHEVAUX. •

Nous allons donner , le plus brièvement qu'il nous sera possible , une idée des caracteres produits par l'influence du climat , et qui distinguent les diverses races de *chevaux* que fournissent nos Provinces , les autres parties de l'Europe , etc. Il faut de l'habitude , et même une assez longue expérience , pour distinguer les *chevaux* des différens pays , parce que le mélange des races a occasionné des variétés nuancées à l'infini. Plusieurs de nos Provinces Françaises fournissent des

chevaux, dont les uns sont des *chevaux* de main ; les autres, de bons et beaux *chevaux* de carrosse, de labourage, de rouliers et de somme ; mais il y en a de plus estimés les uns que les autres.

Les *chevaux Bretons* approchent, pour la taille et pour la fermeté du corps, des *chevaux Poitevins* : ils sont courts et ramassés : ils ont la tête courte et charnue ; les yeux d'une moyenne grosseur ; la moustache de la levre supérieure, épaisse et ramassée. On fait usage de ces *chevaux* pour l'artillerie, pour le tirage et pour le carrosse : ils sont peu propres à la course.

Les *chevaux Poitevins* sont bons de corps et de jambes : ils ne sont ni beaux ni bien faits ; mais ils ont de la force.

Les meilleurs *chevaux* de selle nous viennent du *Limousin* ; ils ressemblent assez aux *chevaux Barbes*, et sont excellens pour la chasse, mais lents dans leur accroissement : on ne peut guere s'en servir qu'à huit ans.

Les *chevaux Normands* sont à peu près de la même taille que les *chevaux Bretons* : on fournit les haras de Normandie de *jumens* de Bretagne et d'*étalons* d'Espagne. Ce mélange produit des *chevaux* trapus, vigoureux, propres au carrosse, à la cavalerie, et à toute sorte d'exercice : ils ne sont pas si bons pour la chasse. Il vient sur-tout du Cotentin d'excellens *chevaux* de carrosse ; ils ont plus de légèreté et de ressource que les *chevaux* de Hollande.

Les *chevaux du Boulonnois* et de la Franche-Comté étant trapus, sont propres pour le tirage.

Les *chevaux de Gascogne* tiennent un peu des *chevaux* d'Espagne, quoique moins beaux de taille et plus lourds ; ils sont propres aux carrosses, chariots, et conviennent à la cavalerie. De la croupe et de la jambe ils imitent beaucoup le mulet.

Les *chevaux de Picardie*, ceux de Champagne, Bourgogne, Beauce et Brie, sont inférieurs aux précédens ; aussi n'y a-t-il guere de haras dans ces Provinces en général.

Les *chevaux* de France ont en général le défaut contraire aux *chevaux Barbes* ; ceux-ci ont les épaules trop serrées, les nôtres les ont trop grosses.

Les

Les *chevaux Arabes* sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe ; ils sont d'une taille médiocre , fort dégagés et plutôt maigrés que gras. Il n'y a point de précaution qu'on ne prenne en ce pays pour en conserver la race également belle : on ne voit que très-rarement de ces *chevaux* en France. Aussi les *Bedouins* (sortes d'Arabes qui se disent descendus d'*Ismaël*) qui se soucient peu de la généalogie de leur famille , sont-ils très-curieux de celle de leurs *chevaux* : ils les distinguent en trois races , 1.^o les *nobles* , 2.^o les *mésallés* , 3.^o les *roturiers*. La première est de race pure et ancienne des deux côtés ; la seconde est de race ancienne , mais qui offre de temps en temps des alliances à des *jumens* communes ; et la troisième est la race des *chevaux* communs. Ceux-ci se vendent à bas prix ; mais ceux de la première classe , et même ceux de la seconde parmi lesquels (noblesse à part) il s'en trouve d'aussi beaux et d'aussi bons que ceux de la première , sont toujours excessivement chers. Les Arabes ne font jamais couvrir les *jumens* de cette première classe noble , que par des *étalons* de la même qualité , ce qui se fait en présence de témoins qui en donnent une attestation signée et scellée pardevant l'un des Secrétaires de l'Émir ; et dans cette attestation , le nom du *cheval* et de la *jument* est cité , et toute leur génération exposée et vérifiée : lorsque la *jument* a *pouliné* , on appelle encore des témoins , et l'on fait une autre attestation , dans laquelle on fait la description du *poulain* qui vient de naître , et on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux *chevaux* , et on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres *jumens* de cette première classe sont de cinq cents écus , et il y en a beaucoup qui se vendent mille écus , quatre , cinq et six mille livres.

Les *chevaux Barbes* ou de Barbarie sont plus communs que les Arabes : ils ont l'encolure fine , peu chargée de crins ; la tête petite , belle , moutonnée ; la queue placée un peu haut ; les jambes belles , bien faites , sans poil , le nerf bien détaché , le pied bien fait. Ils sont légers et propres à la course ; leur taille est un peu petite , car les plus grands n'ont guere plus

de quatre pieds huit pouces ; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre, et en plusieurs autres contrées, ils engendrent des *poulains* plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc passent pour les meilleurs. L'excellence de ces *chevaux Barbes* consiste à ne s'abattre jamais, à se tenir tranquilles lorsque le cavalier descend ou laisse tomber la bride ; ils ont un grand pas et un galop rapide ; les deux seules allures que leur permettent les habitans du pays.

Les *chevaux d'Espagne* tiennent le second rang après les Barbes ; ceux de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre. Ils ont beaucoup de souplesse et de mouvement dans la démarche, du feu, de la fierté. Les *chevaux d'Espagne* n'ont guere plus de quatre pieds neuf à dix pouces ; ceux de la haute Andalousie passent pour les meilleurs. On préfère ces *chevaux* à tous les autres du monde, pour la guerre, pour la pompe, et pour le manège ; ils *piaffent* beaucoup. Les *chevaux d'Espagne* sont tous marqués à la cuisse, hors le montoir, de la marque du haras où ils ont été élevés.

Les plus beaux *chevaux Anglois* sont assez semblables aux Arabes et aux Barbes, dont ils sortent en effet : mais ils sont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse et la course. Il seroit à désirer qu'ils eussent plus de grace et de souplesse. Ils sont durs et ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde sait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnastique de la course. Les *Annales de Newmarket* fournissent des exemples de *chevaux* qui étoient, à la lettre, plus vîtes que le vent. On rapporte qu'un Maître de poste d'Angleterre fit gageure de faire soixante et douze lieues de France en quinze heures ; il se mit en course, monta successivement quatorze *chevaux*, dont il en remonta sept pour la seconde fois, et fit sa course en onze heures trente-deux minutes. Voilà une course vraisemblablement plus rapide que celle des *Jeux Olympiques*. En France on commence à faire de ces courses ; et tout Paris se porte en foule à Vincennes, à la plaine des Sablons ; c'est là que des *chevaux François* disputent la vitesse à des *coursiers Anglois*.

Les *chevaux Napolitains* sont estimés pour les attelages : ils ont la tête grosse , l'encolure épaisse : ils sont difficiles à dresser ; mais ils ont la taille riche , les mouvemens beaux ; ils sont excellens pour l'appareil et ont de la disposition à piaffer.

Les beaux *chevaux Danois* sont parfaitement bien moulés , bons pour la guerre et pour l'appareil ; les poils singuliers , comme *pie* et *tigre* , ne se trouvent guere que dans ces races de *chevaux*.

Les *chevaux de Hollande* , sur-tout ceux de Frise ; sont très-bons pour le carrosse , ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France. Les *chevaux Flamands* leur sont bien inférieurs , ils ont presque tous la tête grosse , les pieds plats et d'une grandeur démesurée.

Les *chevaux d'Allemagne* sont généralement pesans ; et ont peu d'haleine. Les Transylvains et les Hongrois au contraire , sont légers et bons coureurs : les Housards et les Marchands Hongrois leur fendent les naseaux , pour leur donner , dit-on , plus d'haleine , et les empêcher de hennir à la guerre. On a observé que les *chevaux Hongrois* , Cravates et Polonois , sont fort sujets à être *bégus*.

Les *chevaux Arabes* viennent des *chevaux sauvages* des déserts d'Arabie , dont on a fait très-anciennement des haras , qui les ont tant multipliés , que toute l'Asie et l'Afrique en sont pleines. Ces *chevaux* sont si légers que quelques-uns d'entre eux devancent les autruches à la course. Les Arabes du désert et les peuples de Libye élèvent une grande quantité de ces *chevaux* , dont ils ne se servent que pour la chasse ; lorsque l'herbe manque pour les faire paître , ils les nourrissent de dattes et de lait de chameau : ils gardent pour eux les *jumens* , parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles résistent mieux que les *chevaux* à la fatigue , à la faim , à la soif ; ils vendent aux Turcs qui n'aiment pas les *jumens* , les *chevaux* qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment singulièrement leurs *chevaux* ; ils les traitent doucement , parlent et raisonnent avec eux , et les font coucher dans leurs maisons qui ne sont que des tentes : on remarque que ces animaux (*jumens* et *poulains*) semblent n'oser remuer de

peur de faire du mal à leurs hôtes (hommes, femmes, enfans), et ils sont si habitués à vivre pêle-mêle dans cette familiarité, qu'ils souffrent toute sorte de badinage. Pendant tout le jour les *chevaux* des Arabes restent à la porte bridés et sellés : ils leur donnent à boire deux ou trois fois le jour, et ne les font manger que la nuit ; leur nourriture ordinaire est de l'orge. Lorsque l'Arabe monte sa *jument*, si-tôt qu'il la presse légèrement ou qu'il lui chatouille le flanc avec le coin de l'étrier, elle part subitement, et va d'une vitesse incroyable ; elle saute les haies et les fossés aussi légèrement qu'une biche ; et si son cavalier vient à tomber, elle est si bien dressée, qu'elle s'arrête tout court, même dans le galop le plus rapide.

Les *chevaux de Turquie* sont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats. On élève beaucoup de *chevaux* dans la Perse ; communément ils y ont des tailles médiocres : il y en a même de fort petits, qui n'en sont ni moins bons ni moins forts ; il s'y en trouve aussi d'une belle taille.

Les *chevaux* qui naissent aux Indes et à la Chine, sont lâches, foibles et petits. *Tavernier* dit qu'il a vu un jeune prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un lévrier. En 1765 arriva à Portsmouth un semblable *cheval* des Indes : il étoit âgé de cinq ans, n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur, et étoit néanmoins très-bien proportionné dans sa taille. Les *chevaux* dont les Grands de ce pays se servent, viennent de Perse et d'Arabie. On leur fait cuire le soir des pois avec du sucre et du beurre. Cette nourriture, qui tient lieu d'orge et d'avoine, leur donne un peu de force, sans cela ils dépériroient entièrement, parce que le climat leur est contraire.

Les Tartares ont des *chevaux* forts, hardis, vigoureux, qui marchent deux ou trois jours sans s'arrêter, qui passent quelquefois quatre à cinq jours sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit en huit heures, et qui d'ailleurs sont vingt-quatre heures sans boire. Les *chevaux* de la Chine, au contraire, sont si foibles et si timides, qu'on ne peut s'en servir à la guerre ; aussi peut-on dire que ce sont les *chevaux*

Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

En Ukraine, et chez les Cosaques du Don, les *chevaux* vivent errans dans les campagnes, par troupes de trois, quatre ou cinq cents. Deux ou trois hommes à cheval ont soin de les garder. Chacune de ces troupes de *chevaux* a un *cheval chef* qui la commande, qui la guide, la tourne, la range quand il faut marcher ou s'arrêter : on prétend que ce chef commande aussi l'ordre et les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs et par les loups. Ce chef, très-vigilant, toujours alerte, veille sur son troupeau, comme le chien de berger veille sur celui des moutons. Ces *chevaux* marchent en ordre, à peu près comme notre cavalerie ; ils paissent en files et par brigades, et forment différentes compagnies, sans se séparer ni se mêler.

Les *chevaux d'Islande*, suivant *Anderson*, sont courts, petits, comme dans tous les pays du Nord ; où l'accroissement des productions naturelles de la surface de la terre est resserré par le froid, au lieu que les poissons de mer y sont, au contraire, très-grands. Ces *chevaux*, endurcis au climat, soutiennent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver leur corps se recouvre d'un crin extrêmement long, roide et épais. Ils sont assez bien proportionnés dans leur petite taille.

M. l'Abbé *Outhier*, dans le Journal de son *Voyage au Nord*, nous apprend que les *chevaux* y sont petits, bons, vifs, sans être vicieux. Comme les Lapons n'en font usage que pendant l'hiver, parce que l'été ils font leurs transports par eau, dès le commencement du mois de Mai ils donnent la liberté à leurs *chevaux*, qui s'en vont dans certains cantons des forêts où ils se réunissent, vivent en troupes, et changent de canton lorsque la pâture leur manque. Quand la saison devient fâcheuse, les *chevaux* quittent la forêt et reviennent chacun à leur logis. Si pendant l'été le maître a besoin d'un *cheval*, il le va chercher, l'animal se laisse prendre, et lorsque son ouvrage est fait, il va rejoindre ses camarades.

Il résulte de ces faits, et de plusieurs autres réunis dans l'*Histoire Naturelle* de M. de *Buffon*, que les *che*

vaux Arabes ont été de tout temps , et sont encore les premiers *chevaux* du monde , tant pour la beauté que pour la bonté ; que c'est d'eux que l'on tire , soit immédiatement , soit médiatement par le moyen des Barbes , les plus beaux *chevaux* qui soient en Europe , en Asie et en Afrique ; que le climat d'Arabie est vraisemblablement le vrai climat des *chevaux* ; puisque au lieu d'y croiser les races par des races étrangères , on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté ; que si ce climat n'est pas lui-même le meilleur climat pour les *chevaux* , les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps d'ennoblir les races , en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits et de la première qualité ; que par cette attention suivie pendant des siècles , ils ont pu perfectionner l'espèce au-delà de ce que la Nature auroit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids , et sur-tout les pays secs , sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure aussi des observations de M. de Buffon , qu'en général les petits *chevaux* sont meilleurs que les grands ; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture ; qu'avec de la familiarité et des caresses on en tire beaucoup plus que par la force et les châtimens ; que les *chevaux* des pays chauds ont les os , la corne , les muscles plus durs que ceux de nos climats ; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux , cependant le chaud excessif ne leur convient pas ; que le grand froid leur est contraire ; qu'enfin leur habitude et leur naturel dépendent presque en entier du climat , de la nourriture , des soins et de l'éducation.

En Guinée , à la Côte d'Or , à celle de Juda , les *chevaux* sont très-petits , fort indociles , propres à servir seulement de nourriture aux Negres , qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes *chevaux* sauvages : ce goût se retrouve en Tartarie et même à la Chine.

Parmi les *chevaux* , comme parmi les autres animaux , on voit quelquefois des écarts de la Nature : on peut mettre de ce nombre le *bucéphale d'Alexandre* ,

qui avoit une tête de bœuf ; le *cheval* que *Jules-César* fit élever , qui avoit les deux pieds de devant faits presque comme ceux de l'homme ; un *cheval* né dans le pays de Vérone , qui avoit , dit-on , la tête d'un homme ; un autre en Bohême qui avoit la queue semblable à celle d'un chien ; enfin on prétend en avoir vu d'*hermaphrodites* : ce qui est encore très-singulier , c'est que l'on a amené de l'Inde en Angleterre un *cheval* carnivore ; il attaquoit les hommes au ventre , et leur mangeoit les entrailles. Consultez *Gazette de France* , 1771 , mois de Septembre.

Les *chevaux* sont , ainsi que les autres animaux domestiques , sujets quelquefois à des maladies épidémiques. Ces maladies sont ordinairement occasionnées ou par l'espece de nourriture , ou par la température des saisons. Dans l'automne de l'année 1763 , les *chevaux* , tant à Paris qu'à la campagne , furent attaqués d'une espece de toux qui , lorsqu'on n'y remédioit pas de bonne heure , dégénéroit en dégoût et étoit quelquefois suivie de la mort. Un remede des plus simples s'opposoit au progrès du mal ; on frottoit la bouche du *cheval* attaqué de la toux , avec du miel ; on lui donnoit pour boisson de l'eau blanche , c'est-à-dire , de l'eau dans laquelle on avoit mis du son. Ce remede guérissoit le mal dans son principe.

De toutes les matieres tirées du *cheval* , et vantées par les Anciens comme ayant de grandes vertus , on ne fait usage dans la Médecine moderne que du *lait de jument* , qui ressemble assez à celui d'ânesse , parce qu'il contient beaucoup de sérosité , et peu de parties caséuses et butireuses ; ce qui le rend propre dans l'asthme , la phthisie , l'atrophie. M. *Bourgeois* prétend même que le lait de *jument* est beaucoup plus adoucissant et plus fortifiant que le lait d'ânesse , et qu'il lui est préférable à tous égards. On devoit en faire un usage beaucoup plus fréquent qu'on ne fait dans les affections de poitrine ; d'ailleurs on peut se procurer ce lait dans tous les pays , au lieu qu'il y en a beaucoup où on ne garde point d'ânesse : la moëlle de *cheval* est aussi très-utile pour les douleurs de rhumatisme et de sciatique , pour guérir les membres attaqués d'atrophie et de foiblesse.

Le *cheval* donné au commerce , après sa mort , sa dépouille. C'est son crin , son poil , sa peau et sa corne. On fait avec son crin des boutons , des tamis , des toiles , des archets d'instrumens à cordes : on en rembourre les selles et les meubles , et on en fait des cordes. Les Tanneurs préparent son cuir , qui est employé par les Selliers et les Bourreliers ; à Astracan et en Perse , on prépare la peau de sa croupe pour en faire le *chagrin* ; Voyez *ce mot*. Les Tabletiers-Peigniers emploient , mais rarement , la corne du *cheval*.

CHEVAL-CERF. Voyez à l'article GNOU.

CHEVAL DE FRISE. Nom d'une coquille univalve. Voyez CHAUSSE-TRAPE.

CHEVAL-MARIN. Voyez HIPPOCAMPE. Le nom de *cheval - marin* est celui du genre de ce poisson (*Syngnatus*). Voyez à l'article POISSON. Le *cheval-marin* du Voyageur *Kracheninikow* est le *Morse*. Voyez VACHE-MARINE.

CHEVAL DE RIVIERE. Voyez HIPPOPOTAME.

CHEVALIER , *Totanus*. Oiseau aquatique du genre du *Bécasseau* , de la grosseur d'un pigeon ou d'un pluvier doré , et dont il y a plusieurs especes ; leurs ongles sont noirs.

La premiere espece est le *Chevalier aux pieds rouges* ; *Courrier* sur les bords de la Saône , et *Gambette* dans le Boulonnois , *pl. enl.* 845. C'est un oiseau haut monté , qui marche vite ; il a le bec long , rouge , et noirâtre vers le haut : sa tête , son cou , ses ailes et sa queue sont de couleur cendrée brunâtre ; il a le ventre grisâtre , et les jambes fort longues et rouges ; il fréquente le bord des rivières et des rivages de la mer , les étangs et les prairies basses et humides ; il entre dans l'eau jusqu'aux genoux ; il vit de vers , de vermisseaux et d'insectes. Cet oiseau est de passage , il ne se voit qu'en hiver dans nos contrées ; sa chair est délicate et de bonne odeur ; elle est estimée restaurante.

La deuxieme espece n'en differe que par son bec et ses jambes qui sont noirs ; c'est le *Chevalier aux pieds noirs*. La partie supérieure du bec , qui touche à la tête , est rougeâtre , son plumage est aussi plus foncé. Quand ces oiseaux sont en mue , on les prendroit pour des pluviers noirs.

La troisième est le *Chevalier commun*, pl. enl. 844. Son plumage, en dessus, est noirâtre; en dessous, il est d'un gris blanchâtre; le bec d'un rouge clair, noirâtre à son extrémité; les pieds d'un rouge grisâtre. Il y a encore: Le *chevalier tacheté* ou *rayé*, pl. enl. 827: sa taille est petite; le brun, le noir, le roux, le gris, le blanc, sont diversifiés sur son plumage; on y distingue beaucoup de raies transversales; le bec est rouge et noir; les pieds rougeâtres. Le *chevalier cendré* de M. Brisson; c'est le *Chevalier varié*. Selon l'a appelé *chevalier noir*; c'est l'espèce dont le plumage est le plus foncé en brun et en noir. Le *chevalier blanc* de la Baie d'Hudson, c'est la *Bécassine blanche d'Edwards*; ses pieds sont orangés. Le *chevalier de Bengale*, dont le plumage est verdâtre sur le dos et blanc au ventre et au sommet de la tête, le reste est brun-orangé; on l'appelle le *chevalier vert*; le bec et l'iris sont jaunes; les pieds d'un jaune verdâtre. Le *chevalier d'Italie* (grand) est l'*Echasse*. Voyez ce mot.

CHEVANNE ou CHEVESNE. Poisson du genre du *Cyprin*. Voyez MEUNIER.

CHEVECHE. Voyez à l'article CHOUETTE.

CHEVEUX, *Capilli*. Voyez à l'article POIL.

On appelle *chevelure*, *coma*, l'ensemble de tous les *cheveux* dont la tête est couverte. On donne le nom de *Chevelus* à une nation sauvage de l'Amérique Méridionale, qui habite au Nord du fleuve des Amazones, et qui laisse croître ses *cheveux* jusqu'à la ceinture. *Chevelu* se dit encore de ces filamens qui sont placés entre les grosses racines, et qui imitent les *cheveux*. Voyez à l'article RACINE.

CHEVEUX DE VÉNUS. Voyez CAPILLAIRE.

CHEVRE et CHEVREAU. Voyez à l'article BOUC.

CHEVRE DES ALPES. Voyez CHAMOIS.

CHEVRE D'ANGORA. Voyez à la suite de l'article BOUC.

CHEVRE A MUSC. Voyez PORTE-MUSC.

CHEVRE BLEUE, espèce d'*Antilope* ou de *Gazelle* très-commune au Cap de Bonne-Espérance. Sa couleur est d'un gris bleuâtre; cette couleur même n'est occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil

se couche , et alors tout le bleuâtre disparoît entièrement , et on ne voit plus qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe : le poil du ventre , des pieds et du bout de la queue est de couleur blanche ; il y a sous chaque œil une tache blanche aussi ; la queue est longue de sept pouces ; les cornes sont noires , ridées , d'environ vingt anneaux , un peu courbées en arriere , et ont environ vingt pouces de longueur , tant chez le mâle que chez la femelle.

CHEVRE DE CONGO de *Kolbe* ; c'est le *Chevrotain*.
Voyez *ce mot*.

CHEVRE DANSANTE. C'est le nom que les Anciens ont donné à une matiere lumineuse que l'on apperçoit dans les airs , et qui paroît être composée d'ondes , tantôt opaques , tantôt lumineuses , qui roulent les unes sur les autres lorsqu'il fait du vent. Ce phénomène tient à celui de l'aurore boréale. Voyez AURORE BORÉALE.

CHEVRE DE GRIMME. Voyez BOUC DAMOISEAU.

CHEVRE DU LEVANT de *M. Brisson*. C'est le *Mouflon*.
Voyez *ce mot*.

CHEVRE DE LIBYE. Voyez DORCAS.

CHEVRE - MAMBRINE. Espece ou race de *chevres*.
Voyez à l'article CHEVRE.

CHEVRE NAINNE. Race de *chevres* de taille petite et basse. Voyez à l'article CHEVRE.

CHEVRE PLONGEANTE des habitans du Cap de Bonne-Espérance. C'est la *Chevre de Grimme*. Voyez à l'article BOUC DAMOISEAU.

CHEVRE SAUVAGE du Cap de Bonne-Espérance , de *Kolbe* , est le *Condoma*. Voyez *ce mot*.

CHEVRE SAUTANTE. Voyez SPRINGBOK.

CHEVRE - FEUILLE , *Caprifolium Lonicera* , Linn. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées , qui comprend un assez grand nombre d'especes qui sont des arbrisseaux variés par leur port , dont les feuilles sont simples et opposées , et dont les fleurs disposées par bouquets terminaux , ou sur des péduncules axillaires , intéressent souvent par leur beauté , et quelquefois par leur odeur exquise. Il y en a dont les fleurs naissent plus de deux ensemble sur chaque péduncule commun.

Le *chevre-feuille* des jardins ou d'Italie, *Lonicera caprifolium*, Linn. 246. *Caprifolium Italicum*, Dod. Pempt. 411 ; Tourn. 608. *Perichlymenum perfoliatum*, Bauh. Pin. 302. Cette espece qui croit naturellement dans les parties Méridionales de l'Europe, dans les haies, est un arbrisseau sarmenteux, grimpant, des plus agréables dans les jardins par le coloris et la souplesse de ses tiges ou rameaux lisses et cylindriques qui s'entrelacent à volonté, et s'entortillent facilement autour des arbres voisins ou des supports qu'on leur présente ; par ses feuilles d'un vert gai, et sur-tout par la couleur, l'élégance de ses fleurs nombreuses et leur odeur suave. Les fleurs viennent au sommet des rameaux en grand nombre, étalées, disposées en rayons ; elles sont tantôt blanchâtres, tantôt jaunâtres ou colorées de rouge, d'une seule piece qui est un tuyau à son origine, évasé par le haut et partagé en deux levres, dont la supérieure est fort découpée, et l'inférieure en forme de langue ; elles renferment ordinairement cinq étamines et un pistil. Aux fleurs succèdent des baies molles, semblables à celles du sureau, et divisées en deux loges qui contiennent plusieurs semences. Dans cette espece, les feuilles sont sessiles, opposées, ovales, la plupart obtuses, très-entieres, glabres, et d'un vert glauque en dessous. Les deux ou trois couples placées vers le sommet des rameaux, sont réunies chacune en une seule feuille arrondie et perfoliée, c'est-à-dire, traversée par la tige. Les Jardiniers en cultivent plusieurs especes sous les noms de *chevre-feuilles précoces*, *tardifs*, *à fleurs écarlates*, et de *chevre-feuilles toujours verts*. En réunissant ces diverses especes, on se procure pendant tout le printemps et tout l'été ces fleurs délicieuses qui parfument les airs et dont la douce odeur plaît généralement.

Cet arbrisseau se multiplie facilement de bouture, ou de marcottes ; et comme il croit fort vite, quoique un peu ombragé, on peut le placer, comme on fait en Angleterre, autour des arbres dans les avenues ; il serpente autour de leur tronc, il s'entrelace dans les branches, ou forme des guirlandes pendantes, des arcades, et flatte agréablement la vue et l'odorat ; il s'éleve assez dans les jardins pour garnir de hautes

palissades, des portiques, des berceaux, des cabinets. Quoique le *chevre-feuille* soit une plante traçante, on peut aussi le réduire à ne former que des buissons, des haies, des cordons; et par le moyen d'une taille fréquente, on peut l'arrondir et lui faire une tête. Il seroit fort agréable de tailler ainsi en pomme tous les arbrisseaux à fleurs et de les mettre dans des pots, pour faire l'ornement des parterres lorsqu'ils sont en fleur, et les ôter ensuite pour y en substituer d'autres. Cet arbrisseau est sujet à être attaqué par les pucerons, mais moins à l'exposition du Nord qu'à celle du Midi. On y remédie en quelque sorte, en coupant les plus jeunes rejetons auxquels ils s'attachent toujours de préférence.

Le *chevre-feuille* précoce, fleurit dès la fin d'Avril; le Romain, au commencement du mois de Mai: les fleurs passent vite. Les *chevre-feuilles* blanc et rouge d'Angleterre, fleurissent à la mi-Mai; celui d'Allemagne, *Caprifolium Germanicum*, Dod. Pempt. 411; Tourn. 608. *Caprifolium sylvaticum*, *Lonicera periclymenum*, Linn. 247; en Allemand, *Geiss-blatt*, *ie langer*, *ie lieber*; en Anglois, *Honey-suckle*, *wood-bind*; en Italien, *Madre solva*, *vincibosco caprifoglio*; on le trouve dans nos bois et les haies, à la mi-Juin; il donne moins de fleurs que les autres especes, et il pousse de longs rejetons qu'il faut ménager jusqu'à ce que la fleur soit passée; ses feuilles ne sont point perfoliées. Le *chevre-feuille* rouge tardif d'automne, est une variété du précédent; il donne des fleurs qui durent environ quinze jours. Le *chevre-feuille* toujours vert, *Caprifolium sempervirens*, comme originaire du Nord de l'Amérique, n'est que peu ou point délicat; au reste, on le garantit facilement des grands et brusques hivers avec un peu de soin; on en a même vu pousser pendant le cœur de l'hiver, où le temps étoit assez froid; il conserve une partie de ses feuilles pendant l'hiver; il a l'avantage d'être rarement attaqué des pucerons. Ce *chevre-feuille* de Virginie est des plus agréables par ses fleurs jaunes en dedans et d'une couleur écarlate au dehors; il commence à fleurir au mois de Mai, et a encore des fleurs en automne; il se multiplie facilement; il ne lui manque que l'agrément d'avoir de l'odeur. Le *chevre-feuille* à petites feuilles de

la Caroline, *Lonicera symphoricarpos*, Linn. ; la couleur de ses fleurs varie un peu ; elles sont extrêmement petites.

Le *chevre-feuille* du Canada, *Lonicera parviflora*, Hort. Reg., a une fleur petite et de peu d'apparence ; celui de Candie a les feuilles du fustet ; ses fleurs, qui n'ont point d'odeur, sont en partie blanches et en partie jaunâtres. Il y a encore : Le *chevre-feuille* du Chili, *Lonicera corymbosa*, Linn. ; il est haut de douze pieds ; ses fleurs viennent en corymbes terminaux, portées chacune sur un pédicule propre, fort court ; leur tube est long et d'un rouge de sang ; les branches servent à teindre les étoffes en noir dans les Indes Espagnoles ; cette couleur est très-fine et résiste parfaitement au débouilli. Pour faire cette teinture, on réduit en petits morceaux le bois de cette plante, on le mêle avec la plante nommée *pangue* (*Panke tinctoria*, Mol. Hist. Chil. p. 143), et une terre noire nommée *robbo* ; on fait bouillir le tout ensemble pendant un temps suffisant. Le *chevre-feuille* des déserts des Mongoles, *Lonicera Mongolica*, Pallas ; ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre. Le *chevre-feuille* d'Acadie, Voyez DIERVILLE. Le *chevre-feuille* à fruits noirs, *Lonicera nigra*, Linn. *Chamæcerasus Alpina*, fructu nigro gemino, Bauh. Pin. 451 ; Tourn. 609 ; cette espece croît dans les montagnes de la Suisse, de l'Italie, du Dauphiné, de la Provence et au Mont-d'Or. Le *chevre-feuille* à fruits bleus, *Chamæcerasus montana*, fructu singulari cæruleo, Bauh. Pin. ; Tourn. ; il croît dans les mêmes montagnes citées ci-dessus. L'écorce du tronc est brune, et se détache l'hiver par lambeaux ; celle des rameaux est lisse et d'un pourpre jaunâtre ; les jeunes pousses sont légèrement velues ; les fleurs sont blanches, gémées. Le *chevre-feuille* à fruits rouges des Alpes de la Suisse et du Dauphiné, *Lonicera Alpigena*, Linn. *Chamæcerasus Alpina*, fructu gemino rubro, duobus punctis notato, Bauh. Pin. ; Tourn. ; ses feuilles sont plus grandes que celles des autres especes de ce genre ; les fleurs paroissent en Mai, sont gémées, jaunâtres en dedans, purpurines en dehors ; il leur succede deux baies réunies en une seule qui est rouge dans sa maturité, et chargée de deux points noirs ; elles font en

Juillet un effet assez agréable par leur nombre et leur ressemblance à de petites cerises. Le *chevre-feuille* de Tartarie, *Lonicera Tartarica*, Linn. ; il y en a deux variétés, l'une à fleurs roses, et l'autre à fleurs blanches ; cette espèce mérite d'être prodiguée dans les bosquets du printemps et même dans ceux d'été ; l'hiver, ses rameaux sont d'une blancheur remarquable ; les fruits sont rouges, distincts, et de la grosseur d'un pois. Le *chevre-feuille* du Levant, *Chamaecerasus Orientalis*, *lauri folio*, Tourn. Cor. 42. Enfin, le *chevre-feuille* des buissons, *Lonicera xilosteuum*, Linn. *Chamaecerasus dumetorum*, *fructu gemino rubro*, Bauh. Pin. ; Tourn. ; cette espèce se trouve dans les bois et les haies en Europe ; ses feuilles sont un peu cotonneuses en dessous ; les fleurs petites et d'un blanc pâle, et disposées deux ensemble, ainsi que les fruits, sur le même péduncule.

Le suc exprimé des feuilles de *chevre-feuille* est vulnérable et détensif ; on le recommande pour les vices de la peau. L'eau distillée des fleurs de cette plante, est utile pour l'inflammation des yeux.

CHEVRETTE ou **SALICOQUE**, *Gibba squilla*. Petit crustacée de mer, plus menu que la squille ; il est armé d'une grande corne au front ; une partie de sa queue se relève et finit par quatre espèces d'appendices moins larges qu'à la squille. Sa chair est douce et tendre ; on mange les *chevrettes* bouillies avec le vinaigre. Elles se trouvent en quantité sur les Côtes de Saintonge et ailleurs ; leur croûte est noire ; mais étant cuites, elles rougissent comme des écrevisses. La *chevrette* s'appelle en Normandie *crevette franche*, pour la distinguer du *bouquet* qui est plus petit.

On trouve dans la Garonne une grande quantité de *chevrettes* qui sont grises en sortant de l'eau, et qui deviennent blanches en les faisant cuire ; on dit que celles que l'on pêche plus près de la mer rougissent ; peut-être ne sont-elles pas de la même espèce, et que cette variété dans le changement de couleur n'est occasionnée que par la diversité de l'élément, et par la nature des alimens dont elles se nourrissent. La *chevrette* des ruisseaux se repose ou nage toujours sur ses côtés aplatis. Les mouvemens vifs et rapprochés

de sa tête et de sa queue, joints à l'agitation de ses pattes, l'aident dans sa démarche assez agile.

CHEVRETTE, CHEVRON, MANIGUETTE, sont, suivant M. Duhamel, (*Traité des Pêches*) différentes especes de crustacées, et en particulier des *salicots*, dont on se sert pour faire des amorces, pour prendre des maquereaux et des raies.

CHEVRETTE, est la femelle du *chevreuil*. Voyez ce mot.

On donne aussi le nom de *chevrette* à la femelle du *cerf-volant*. Voyez ce mot.

CHEVREUIL, *Capreolus* aut *Capriolus*. C'est le *Dorcas* d'*Aristote*; le *Caprea* de *Pline*; le *Cervus minimus*, *cervulus caprea* de *Klein*. Le *chevreuil* est un animal quadrupede, sauvage, ruminant, de l'ordre des *Cerfs*, et du nombre des bêtes fauves; son pelage est brun ou roux, rarement fauve. Le *chevreuil* ressemble assez au cerf; il est cependant plus petit; et quoique la queue du cerf soit courte, celle du *chevreuil* l'est encore davantage, car on ne l'apperçoit pas. Le *chevreuil*, dit M. de *Buffon*, a plus de grace, plus de vivacité, et même plus de courage que le cerf. Il est aussi plus gai, plus leste et plus éveillé: sa forme est plus arrondie et plus élégante; sa figure plus agréable. Ses yeux sur-tout sont plus beaux, et plus brillans; ses membres sont plus souples, ses mouvemens plus prestes; il bondit sans effort avec autant de force que de légèreté; sa robe est toujours propre, son poil net et lustré.

Le *chevreuil* ne se plaît que dans les pays les plus secs ou montagneux, où l'air est le plus pur, tels que les Alpes du côté de la Suisse: il est encore plus rusé que le cerf, plus adroit à se dérober, et plus difficile à suivre: il a plus de finesse, plus de ressourcés et d'instinct. Il habite aussi nos forêts; car, quoiqu'il ait le désavantage de laisser après lui des émanations plus fortes, et qui donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course, et par ses détours multipliés. Lorsqu'il se sent pressé de trop près, il va, revient, retourne sur ses pas, et confond par ses mouvemens opposés, toutes les émanations présentes et passées;

il se sépare ensuite de la terre par un bond, et se jetant à côté, il se met ventre à terre, et laisse, sans bouger, passer près de lui la troupe entière de ses ennemis ameutés.

Le *chevreuil* diffère du cerf et du daim par le naturel ; par le tempérament, par les mœurs, et aussi par presque toutes les habitudes de nature, dit M. de Buffon. Son espèce est moins nombreuse que celle du cerf, et elle est même fort rare dans quelques parties de l'Europe. Au lieu de se mettre en hardes comme le cerf et le daim, et de marcher par grandes troupes, il demeure en famille ; le père, la mère, les petits vont ensemble, et ils ne s'associent jamais avec des étrangers ; ils sont aussi constans dans leurs amours, que le cerf l'est peu. Comme sa femelle (la *chevrette*) produit ordinairement deux *faons*, l'un mâle et l'autre femelle, ces jeunes animaux, élevés par la douce habitude de vivre ensemble, prennent une si grande affection l'un pour l'autre, qu'ils ne se quittent jamais, à moins qu'un sort injuste ne les sépare, et c'est attachement plutôt que besoin ; car quoiqu'ils soient toujours ensemble, ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une fois par an, et pendant quinze jours seulement. Ils n'ont point alors la surabondance de venaison, ni l'odeur forte, ni la fureur qu'on remarque dans le cerf ; ils n'ont rien, en un mot, qui les altère et change leur état. Lorsque le père et la mère commencent à rentrer en rut, ce qui arrive vers la fin d'Octobre, au commencement de Novembre, le père voulant jouir des plaisirs en secret, chasse pendant ce temps seulement, les faons qui ne s'écartent pas beaucoup, et ces enfans reviennent auprès de leur mère à la fin du rut, qui ne dure guère que quinze jours. Les faons restent encore avec leur mère quelque temps, elle les caresse affectueusement. La troupe s'accroît, et ils vivent aussi fraternellement en petite famille pendant l'hiver ; mais lorsque la saison des amours éveille les faons, le frère et la sœur quittent leur mère, et tous deux liés d'amitié, se retirent dans quelque autre partie de la forêt, s'y établissent et deviennent à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

La *chevrette* porte cinq mois et demi ; elle met bas

à peu près vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai : les *biches* au contraire, portent près de huit mois. Cette différence seule, dit M. de Buffon, suffiroit pour prouver que ces animaux sont d'une espece assez éloignée pour ne pouvoir jamais se rapprocher ni se mêler, ni produire ensemble une race intermédiaire. Par ce rapport, aussi-bien que par la figure et par la taille, ils se rapprochent de l'espece de la *chevre* autant qu'ils s'éloignent de l'espece du *cerf*; car la *chevre* portée à peu près le même temps : et le *chevreuil* peut être regardé comme une *chevre sauvage* qui, ne vivant que de bois, porte du bois au lieu de cornes. La *chevrette* se sépare du *chevreuil* lorsqu'elle veut mettre bas, et se recèle dans le plus fort du bois pour éviter le loup, qui est son plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours, les jeunes *faons* ont déjà pris assez de force pour la suivre : lorsqu'elle est menacée de quelque danger, elle les cache dans des endroits fourrés, et se laisse chasser pour eux.

La tête du *chevreuil* est, ainsi que celle du *cerf*, ornée d'un bois vivant ; mais ce bois est bien moins grand ; et chaque côté n'est jamais garni, même à l'âge de quatre ans, que de quatre à cinq andouillers : cependant on reconnoit facilement les vieux *chevreuils* à l'épaisseur du *merrain*, à la largeur de la *meule* ou base qui le soutient, et à la grosseur des *perlures*. Le *chevreuil* perd son bois tous les ans, et refait sa tête ainsi que le *cerf*, mais dans des temps différens. Le *cerf* ne met bas sa tête qu'au printemps, et ne la refait qu'en été ; au lieu que le *chevreuil* met bas la sienne vers la fin de l'automne, et la refait pendant l'hiver. Cette différence vient de ce que le *chevreuil* jouissant plus paisiblement, ne s'épuise point par le rut comme le *cerf*. Le bois du *chevreuil* a d'ailleurs les mêmes propriétés en Médecine que celui du *cerf*.
Voyez CERF.

M. Stadel, Apothicaire à Giegen en Suabe, a observé qu'un *chevreuil* élevé dans un parc appartenant au Baron de Trazberg, ayant grandi à un certain point, devint, dans la saison des amours, très à craindre pour les Dames ; de sorte que, pour éviter des accidens fâcheux, le maître du château qui le chérissoit,

fut néanmoins obligé de le faire châtrer ; ce qui procura la tranquillité qu'on souhaitoit : mais comme l'opération avoit été faite précisément dans le temps où le *chevreuil* pousoit son premier bois , qui même avoit déjà deux pouces de hauteur , la croissance de ce bois fut arrêtée ; il se forma aux seuls bouts de ses cornes une excroissance bouclée , membraneuse , velue et semblable à une perruque bien peignée. Cette belle coiffure le rendoit très-curieux. Quand cet animal se frottoit et qu'il faisoit tomber quelques boucles , il les relevoit avec beaucoup de vivacité ; mais celles qu'il perdoit ainsi , étoient remplacées dans le même temps où les autres animaux de cette espece poussent leur bois , c'est-à-dire , au printemps. Ce fait ou cette correspondance des parties génitales de ces animaux avec la croissance de leur bois , que l'on observe aussi dans les cerfs , est une chose très-remarquable. On vient encore d'observer tout récemment de semblables excroissances sur la tête de deux *chevreuils* non coupés , mais qui avoient été blessés aux parties génitales.

On a lieu de penser que le *chevreuil* ne vit tout au plus que douze à quinze ans. Comme il aime à courir , on ne peut l'élever que dans un grand parc qui ait au moins cent arpens ; il lui faut une femelle. On peut l'appriivoiser , mais non pas le rendre obéissant , ni même familier ; il retient toujours quelque chose de son naturel indépendant. Quelque privé qu'il puisse être , il faut s'en défier ; il conserve toujours le désir de sa liberté ; les mâles sur-tout sont sujets à des caprices dangereux , à prendre certaines personnes en aversion , et alors ils s'élancent sur elles , et donnent des coups de tête assez forts pour renverser un homme : ils le foulent même aux pieds , lorsqu'ils l'ont renversé.

La chasse du *chevreuil* se fait avec de petites meutes. C'est toujours les collines et les plaines élevées qu'ils habitent par préférence. L'amour paternel fait oublier tout péril à cet animal si rusé. Le Chasseur le fait venir quelquefois sous son fusil , en imitant le cri plaintif des petits faons , *mi. . . . mi.*

Au printemps , les *chevreuils* font leurs nuits et leurs viandis dans les seigles , les blés et les buissons ; ils

broutent aussi les premiers boutons, les feuilles naissantes : cette nourriture chaude fermente dans leur estomac, et les enivre de manière qu'il est très-aisé alors de les surprendre. En été ils vont aux *gagnages*, c'est-à-dire aux pois, fèves, vesces, dans le voisinage des forêts ; ils y demeurent jusqu'en automne, qu'ils se retirent dans les taillis, d'où ils sortent seulement pour aller aux regains des prés et des avoines dont ils sont très-friands. Ils gagnent en hiver les fonds des forêts, s'approchant seulement des ronces et des fontaines où l'herbe est toujours verte. Voilà les lieux où le Veneur doit aller en quête, selon les saisons, avec son limier, pour rencontrer et détourner le *chevreuil*.

De tous les animaux des forêts, la chair du *chevreuil* est sans contredit la meilleure ; elle est très-agréable : mais celle des *chevreuils* qui vivent dans les pays secs, montagneux, est bien supérieure à celle des autres. Les mâles qui ont passé deux ans et que l'on appelle *vieux brocards*, sont durs et d'un goût peu agréable ; les *chevrettes*, même plus âgées, ont la chair plus tendre ; celle des *faons* qui ont un an ou dix-huit mois, est parfaite. La présure du *chevreuil* est bonne pour la dyssenterie. Dans le commerce on donne le nom de *peaux de daim*, à celles des *chevreuils* de Louisiane. On en prépare à Niort la peau en blanc, et elle est très-douce. Consultez le *Dictionnaire des Arts et Métiers*.

En France, nous ne connoissons que deux variétés de *chevreuils* ; les *roux* qui sont les plus gros, et les *bruns* qui ont une tache blanche au derrière et qui sont les plus petits : et comme il s'en trouve dans les pays Septentrionaux de l'Amérique, aussi bien que dans les contrées Méridionales, on doit présumer que ces *chevreuils* du nouveau Continent diffèrent les uns des autres encore plus qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe. Par exemple, ils sont très-communs à la Louisiane, et ils y sont plus grands qu'en France : ils se retrouvent au Brésil sous le nom de *cuguacuapara*, et ne diffèrent des nôtres que par la figure de leur bois, qui forme trois branches, dont l'intérieure est

la plus longue, et se divise en deux. *Voyez maintenant l'article MAZAMES.*

CHEVREUIL DES INDES. Cet animal, qui paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos *chevreuils*, en diffère beaucoup pour la grandeur : il n'a environ que deux pieds et demi de longueur, et un pied et demi de hauteur. Le poil court dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur ; l'extrémité en est brune ; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres : les sabots sont noirs ; les yeux beaux, bien fendus ; les deux larmiers comme ceux du cerf, mais remarquables par leur grandeur et leur profondeur ; sa langue est très-longue : on compte huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure comme le cerf : les oreilles sont longues de trois pouces ; la queue blanche en dessous, fort courte, assez large.

Les os de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent ses cornes ou son bois, sont d'une structure singulière. Ces cornes ont une origine commune, à la distance de deux pouces du bout du museau ; là, elles commencent s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible ; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait distinguer, car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation ; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là, les ait quittées : à ce degré d'élévation elles sont surmontées par ce qu'on nomme les *meules* et leurs *pierrures* dans les cerfs. Du milieu de ces meules les cornes continuent à s'élever, et chacune jette un andouiller. Elles sont sans écorce, lisses et d'un blanc jaunâtre : on ignore si elles sont permanentes, ou si elles tombent annuellement.

Au milieu du front est une peau molle, plissée et élastique; dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière odorante. (*Nouvelle Encyclopédie*).

CHEVREUIL ODORIFÉRANT OU MUSQUÉ, *Voy. PORTEMUSC.*

CHEVROTAIN, *Tragulus*. Nom sous lequel M. de Buffon désigne un joli petit animal qui se trouve en grand nombre aux Indes, à Ceylan, à Java, au Sénégal, à Congo et dans tous les autres pays excessivement chauds; et que presque tous les Voyageurs ont indiqué sous les noms de *petit cerf* ou *petite biche*. Il ne se trouve point en Amérique.

Les *chevrotains* ressemblent en effet en petit au cerf par la figure, par la taille svelte, la queue courte et la forme des jambes; mais ils en diffèrent prodigieusement par la petitesse de leur corpulence, les plus grands *chevrotains* n'étant tout au plus que de la grandeur du lievre: d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête. Les uns sont absolument sans cornes; et ceux qui en ont, les ont assez semblables à celles de la gazelle; ils en ont aussi les pieds: de même que la chevre ils n'ont point d'enfoncement au-dessous des yeux; mais dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni chevres, ni gazelles, et font une ou plusieurs espèces à part.

Ces petits animaux que les Naturalistes ont désignés par ces mots: *Cervus perpusillus*, *juvencus*, *Guineensis*, sont doux, familiers, d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur taille; ils font des sauts et des bonds prodigieux, car on dit qu'ils sautent par-dessus une muraille de dix à douze pieds: cependant il paroît qu'ils ne peuvent pas courir long-temps, car les Indiens les attrapent à la course; les Negres les chassent de même, et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies, et cette chasse est une de celles qu'ils font le plus volontiers, parce que la chair des *chevrotains* est excellente à manger. Les Negres les appellent *rois des cerfs*. Rien n'est plus mignon, dit *Desmarchais* dans ses Voyages, plus privé et plus caressant que ces petits animaux; mais ils sont d'une si grande délicatesse, qu'ils ne peuvent guere supporter

le passage des mers ; et quelque soin qu'on ait pris pour en transporter de vivans en Europe , on a très-rarement pu y parvenir , et ils y périssent en peu de temps. Nous l'avons dit , ces petits animaux ne peuvent vivre que dans des climats excessivement chauds. Ce sont les plus petits , sans aucune comparaison , des animaux à pied fourchu. On ignore la saison de leurs amours , le temps de leur gestation ; s'ils produisent plusieurs petits à la fois. Ce sont les jambes de ces petits *chevrotains* que les Indiens enchâssent dans de l'or , ou garnissent de petits fers d'or , pour en faire présent aux Européens amateurs des curiosités naturelles. On s'en sert comme de cure-oreilles.

Il paroît que toutes les espèces de *chevrotains* doivent se réduire à deux principales : l'une sans cornes et marquée de taches blanches , qui est le *Chevrotain des Indes Orientales* , où on l'appelle *memina* , et cette espèce renferme trois ou quatre variétés ; l'autre , d'une couleur uniforme sur tout le corps , et dans laquelle le mâle porte de petites cornes d'un pouce de longueur sur autant de circonférence , creuses , noirâtres , un peu courbées , et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Cette seconde espèce se nomme *guevei* ou *chevrotain de Guinée à cornes* ; le plus petit *chevrotain* , qu'on appelle au Sénégal *guevei kaïor* , n'est qu'une variété de cette dernière espèce.

CHEVROTIN. Nom donné par M. *Brisson* à un genre d'animaux quadrupèdes , ruminans , dont le caractère est de n'avoir point de dents incisives à la mâchoire supérieure , d'en avoir huit à l'inférieure , d'avoir le pied fourchu et point de cornes. Tels sont : 1.° Le *chevrotin d'Afrique* ; c'est le *Bouc damoiseau*. 2.° Le *chevrotin de Guinée* , qui est le *Cerf d'Afrique à poil rouge* , de *Séba*. 3.° Le *chevrotin des Indes* ; c'est la *Chèvre de Congo* , de *Kölbe*. 4.° Le *chevreuil musqué* et le *xé* des Chinois : il paroît que c'est le *Porte-musc an Moschus tragulus* ? Linn. 5.° Le *chevrotin de Surinam* ; c'est la *Biche rougeâtre et tachetée de blanc* , de *Klein*.

CHIBOU ou **CHIBOUÉ.** Voyez à l'article **GOMMIER.**

CHIC. Nom par lequel on désigne plusieurs espèces de petits oiseaux , tels que le *mitilene* de Provence ;

le *chic des roseaux* est l'*Ortolan des roseaux* ; le *chic gavotte* et le *chic moustache*, sont le *Gavoué* de Provence ; le *chic jaune* est le *Bruant* en différens endroits.

CHICAL, en Turquie, est le *Chacal*. Voyez ce mot.

CHICAROU. Voyez GASCON.

CHICORACÉES. Nom donné à des plantes du genre des *Chicorées* ; les fleurs sont sémi-flosculeuses ; le suc propre est laiteux.

CHICORÉE, *Cichorium*. La plupart des plantes que l'on nomme *chicorées*, sont, excepté la *sauvage*, des *Endives*. Voyez ci-dessous CHICORÉE BLANCHE et CHICORÉE PETITE.

CHICORÉE BLANCHE OU ENDIVE COMMUNE, OU SCARIOLE, OU SCAROLE, *Cichorium latifolium*, sive *Endivia vulgaris*, Tourn. Inst. 479 ; aut *Intybus sativa*, *latifolia*, C. B. Pin. 125. *Cichorium endivia*, Linn. 1142. Cette plante, ainsi que l'espece *frisée*, et celle appelée *endive*, sont annuelles, au lieu que la *chicorée sauvage* est vivace. La *chicorée blanche* a des racines fibreuses et laiteuses, des feuilles longues, larges, semblables à celles de la laitue, crénelées en leurs bords, un peu ameres, et couchées sur terre avant qu'elle monte en tige ; cette tige est haute d'un pied et demi, lisse, cannelée, rameuse et tortue, empreinte d'un suc laiteux. Les feuilles de la tige sont sagittées, sessiles, dentées et ciliées. Ses fleurs naissent de l'aisselle des feuilles : elles sont bleuâtres, semblables à celles de la *chicorée sauvage*, aussi bien que les graines anguleuses qui se trouvent renfermées dans des capsules oblongues. Elle croit naturellement dans les prés secs ; mais on la cultive dans les jardins.

CHICORÉE ÉPINEUSE, *Cichorium spinosum*, Linn. ; et *Creticum*, Bauh. Prodr. 62 ; Tourn. 479. Cette espece qui croît dans les lieux arides et sablonneux de l'Isle de Candie et de la Sicile, est remarquable par son port et la roideur de sa tige qui est haute de cinq à huit pouces, glabre, verte, très-rameuse, paniculée, roide, à rameaux pointus comme des épines, et étalée en une touffe piquante. Ses feuilles inférieures sont longues, étroites, dentées ; les fleurs sont bleues.

CHICORÉE FRISÉE, *Cichorium crispum*. Ses feuilles sont plus grandes, crépées tout autour et sinueuses.

Sa tige est plus grande, plus grosse et plus tendre.
Sa graine est noire.

CHICORÉE PETITE ENDIVE, *Cichorium angustifolium*.
Ses feuilles sont plus étroites, plus amères au goût,
et sa tige plus branchue qu'aucune espèce d'endive.

On cultive les *endives* dans les jardins potagers,
pour l'usage de la cuisine. Les Jardiniers ont l'art de
rendre frisée l'*endive commune*, et on l'appelle *chicorée
frisée*. Semée au printemps, elle croît promptement,
fleurit et porte des graines l'été; elle meurt ensuite.
Semée au mois de Juillet, elle dure l'hiver, en la
couvrant de terre ou de sable au mois de Septembre
ou d'Octobre, après avoir lié auparavant ses feuilles,
et elle devient blanche comme de la neige: dans
l'hiver on la sert à la place d'autres salades. Elle a
de la saveur, et elle est plus agréable, moins amère
au goût qu'étant verte. On en fait aussi usage dans
les bouillons de viande. Ces plantes sont salutaires,
rafraîchissantes, apaisent le bouillonnement du sang.
On en met dans les apozèmes apéritifs. Consultez
Miller et *Bradley* sur la culture de l'endive.

CHICORÉE JAUNE. Voyez à la fin de l'article LAITRON.

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium sylvestris, sive officinarum*, C. B. Pin. 125; Tourn. 479. *Cichorium intybus*,
Linn. 1142. Sa racine est vivace, longue d'un pied,
fibreuse, remplie d'un suc laiteux. Sa tige est ferme,
velue, tortueuse, haute d'un pied et demi. Ses feuilles
sont semblables à celles du pissenlit commun, velues
et d'un vert foncé. Elles diminuent de grandeur vers
la partie supérieure de la tige. Ses fleurs naissent des
aisselle des feuilles qui sont à l'extrémité des tiges,
disposées en bouquet, de couleur bleue: (on trouve
des variétés à fleurs rouges et à fleurs blanches). Il
leur succède une capsule qui vient du calice, et qui
contient des semences anguleuses, blanchâtres, sans
aigrettes: toute la plante est empreinte de beaucoup
de suc laiteux, amer; elle croît avec ou sans culture.
On la trouve sur les chemins et dans les jardins, en
Europe. La cultivée s'élève jusqu'à la hauteur de cinq
à six pieds. Ses racines, ses feuilles, ses fleurs et ses
graines sont d'usage en médecine et en cuisine. Par
le soin de nos Jardiniers, elle devient fort blanche,

presque glabre, et moins amère : on l'adoucit beaucoup en la privant de la lumière, soit en la cultivant dans une cave, soit en liant en un paquet toutes les feuilles, la plante n'ayant pas encore poussé sa tige. Prise en aliment, ou en médicament, elle est réputée propre contre les obstructions du foie, dans la jaunisse et dans les inflammations, soit de la gorge, soit de la poitrine. Sa graine est au nombre des quatre petites semences froides, qui sont celles de *chicorée sauvage*, d'*endive*, de *laitue* et de *pourpier*. M. Bourgeois prétend que la racine et la feuille de *chicorée sauvage* sont un remède excellent contre les douleurs de rhumatisme invétérées. On fait infuser demi-once de cette racine, et une demi-poignée de sa feuille sèche, dans une pinte d'eau bouillante, pour en boire à sa soif pendant plusieurs semaines.

Des personnes ayant pris des racines de *chicorée sauvage*, nettoyées et partagées en quatre dans leur longueur, les ont déposées sur des feuilles de papier sous un poêle, pendant trois jours, pour y être séchées. Cette opération faite, on a coupé ces racines en petits morceaux, de la grosseur de la fève du café; ensuite on en a moulu les parties, et on en a préparé une liqueur comme celle du café; on lui fait subir deux ou trois bouillons; et on la tire au clair. Cette *chicorée caféiforme* a la même couleur, et, dit-on, la même saveur, tant en poudre qu'en liquide; il faut y mettre un peu moins de sucre. **Mercur de France, Avril 1771.* Des Agronomes ont reconnu que la *chicorée sauvage* étant cultivée en grand, devient un excellent fourrage, employé soit en vert, soit desséché; il est salutaire aux bestiaux, et donne au lait une très-bonne qualité.

On appelle *catanance* ou *cupidone*, une sorte de *chicorée bâtarde*. Voyez CUPIDONE.

CHICORÉE DE ZANTE, *Zacintha sive Cichorium verucarium*, Matth. 505. C'est la *Lampsana Zacintha*.

CHICOT DE CANADA, *Gymnocladus Canadensis*, *Bonduc Canadense*, *polyphyllum non spinosum*, *mas et femina*, Duham. *Guilandina dioica*, Linn. C'est un arbre qui croît naturellement au Canada; l'été, sa cime est bien garnie de feuilles, mais en hiver, elles

tombent, et les branches, qui sont courtes et en petit nombre, paroissent comme mortes; c'est pourquoi les Canadiens l'ont nommé *chicot*. Les fleurs sont poly-pétalées, de l'ordre des *Légumineuses* et d'un seul sexe sur chaque pied. Les mâles sont blanchâtres. Les fruits sont des gousses cylindriques, pulpeuses, divisées en plusieurs loges par des cloisons transversales, dont chacune contient une semence très-dure. M. *Forskal* a observé un *chicot* en Arabie, *Hyperanthera*, Forsk. Egypt. 67, N.° 10.

CHIEN, *Canis*. Animal quadrupède, le plus familier de tous les animaux domestiques, ayant pour caractère, dit M. *Linnaeus*, dix mamelles, dont quatre sur la poitrine, et six sur le ventre; (le mâle n'en a que six en tout); quatre doigts aux pieds de derrière, et cinq à ceux de devant.

Le chien, dit M. de *Buffon*, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Il possède un sentiment délicat, exquis, que l'éducation perfectionne encore, ce qui rend cet animal digne d'entrer en société avec l'homme. Il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter: il sait, par des services assidus, par des caresses répétées, par des cris de douleur, ou par des jappemens de joie, ou par des hurlemens de désir, se concilier son maître, le captiver, et de son tyran se faire un protecteur.

On sentira, dit encore M. de *Buffon*, de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la Nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pu sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux? Comment pourroit-il aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles? Pour se mettre en sûreté et pour se rendre maître de l'Univers vivant, il a fallu, continue le même Auteur, commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresse ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier

l'art de l'homme a donc été l'éducation du *chien* ; le fruit de cet art ; la conquête et la possession paisible de la Terre.

Quelques Naturalistes ont compris dans le genre du *Chien*, le *loup*, le *renard*, la *civette*, le *blaireau*, la *loutre*, afin de donner une idée des principaux caractères distinctifs de ces animaux quadrupèdes par un objet de comparaison bien connu. Mais si ces animaux ont quelque rapport avec le *chien* pour la forme ; par le nombre et l'arrangement des dents ; par les griffes ; ils en diffèrent, et même les uns des autres ; par les mœurs, le naturel et plusieurs autres caractères qui les rangent sous des espèces particulières et différentes.

M. de Buffon considérant le grand rapport qu'il y a par la conformation intérieure et par des différences extérieures très-légères entre le *chien de Berger*, le *renard* et le *loup*, a voulu essayer si ces animaux pourroient produire ensemble. Il espéroit au moins parvenir à les faire accoupler, et que s'ils ne produisoient pas des individus féconds, au moins ils engendreroient des espèces de *mulets*.

Pour cet effet il éleva une louve prise à l'âge de deux mois dans la forêt ; il l'enferma dans une cour avec un jeune *chien* de même âge : ils ne connoissoient l'un et l'autre aucun individu de leur espèce. Pendant la première année ces jeunes animaux jouoient perpétuellement ensemble et paroisoient s'aimer. A la seconde année ils commencerent à se disputer pour la nourriture et à se donner quelques coups de dents : la querelle commençoit toujours de la part de la louve. A la fin de la troisième année ces animaux commencerent à sentir les impressions du rut, mais sans amour ; car loin que cet état les adoucît ou les rapprochât l'un de l'autre, ils devinrent plus féroces ; ils maigriront tous deux, et le *chien* tua enfin la louve qui étoit devenue la plus maigre et la plus foible.

Dans le même temps M. de Buffon fit enfermer avec une *chienne* en chaleur un *renard* que l'on avoit pris au piège. Ces animaux n'eurent pas la moindre querelle ensemble ; le *renard* s'approchoit même assez familièrement : mais dès qu'il avoit flairé de trop près sa compagne, le signe du désir disparoissoit, et il s'en

retournoit tristement dans sa hutte. (L'odeur que répandent les glandes anulaires du *chien*, paroît être la cause de ce goût, de cette prétendue politesse, en un mot de l'usage où ils sont de se flairer au derriere les uns les autres lorsqu'ils se rencontrent, de quelque taille qu'ils soient : on sait qu'elle est plus forte dans le temps du rut, et il est probable que celle des femelles est différente de celle des mâles, même dans les différentes especes d'animaux). Lorsque la chaleur de cette *chienne* fut passée, on lui en substitua jusqu'à trois autres successivement pour lesquelles il eut la même douceur, et la même indifférence : enfin on lui amena une femelle de son espece qu'il couvrit dès le même jour.

On pourroit donc conclure de ces épreuves, faites d'après nature, que le renard et le loup sont des especes non-seulement différentes du *chien*, mais séparées et assez éloignées pour ne pas pouvoir les rapprocher, du moins dans ces climats; en un mot, qu'il n'y a point de race intermédiaire entre eux; et comme le loup et le *chien* sont entièrement semblables dans toute leur organisation physique; qu'ils ne different entre eux que par les qualités morales, par une antipathie violente et marquée : l'union de ces animaux n'a cependant jamais été généralement regardée impossible, ou du moins infructueuse. Malgré la difficulté des rencontres et les essais dont il vient d'être mention, le hasard souvent plus heureux que les tentatives, a fait éclore cette race métive, et résolu le problème. C'est chez M. le Marquis de Spontin-Beaufort que sont nés ces *loups-chiens*, d'une *louve* habituée de jeunesse dans la basse-cour avec un *chien*, avec lequel, l'antipathie vaincue, elle avoit fini par s'affectionner. On voit aussi dans la Ménagerie de Chantilly deux *loups-chiens*. Les Grecs savoyent que l'espece du loup et celle du *chien* pouvoient s'allier et produire ensemble, et ils avoient donné le nom de *crocotte* au métis né de leur accouplement. Du reste, ces *loups-chiens* paroissent, au premier aspect, être beaucoup plus *loups* que *chiens*; et les signes du naturel intérieur ne démentent point cette apparence; ils sont sauvages, craintifs et farouches; ils hurlent plus qu'ils n'aboient; et si de cette alliance entre les especes du loup et du *chien*, on

vouloit conclure leur identité originaire ; il faudroit conclure que cette origine est prodigieusement éloignée , et croire que l'éducation , le disputant à la Nature , auroit ici créé en quelque sorte une espece , et le loup seroit le *chien* de la Nature.

Les *chiens* présentent quelque chose de remarquable dans leur structure : ils n'ont point de clavicules , et ont un os dans la verge. Leur mâchoire est armée d'une quarantaine de dents , dont quatre canines sont remarquables par leurs pointes et leur longueur ; et que l'on observe de même dans le lion et plusieurs autres animaux carnassiers. Les sutures de la peau sont très-distinctes. On reconnoît la jeunesse des *chiens* à la blancheur de leurs dents , qui jaunissent , noircissent et s'émousent à mesure que l'animal vieillit , et surtout à des poils blanchâtres qui commencent à paroître sur le museau , sur le front et autour des yeux. La durée ordinaire de la vie des *chiens* est environ de quatorze ans ; cependant on a vu un *barbet* vivre jusqu'à l'âge de dix-sept ans ; mais il étoit décrépît , sourd , presque muet et aveugle , et la voix très-rauque. Vers neuf ou dix mois les *chiens* commencent à être en état d'engendrer. Les mâles s'accouplent en tout temps , mais la femelle ne reçoit le mâle que dans des temps marqués ; c'est ordinairement deux fois par an , et plus fréquemment en hiver qu'en été. La chaleur des femelles dure environ quatorze jours , et se marque par des signes extérieurs ; le mâle sent de loin la femelle dans cet état , il la recherche ; mais ordinairement elle ne souffre l'approche du mâle que vers la fin du temps qu'elle est entrée en chaleur. Un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive , même en grand nombre ; cependant lorsqu'on la laisse en liberté , elle les réitere plusieurs fois par jour , et avec tous les *chiens* qui se présentent ; on observe seulement que lorsqu'elle peut choisir , elle préfere toujours ceux de la plus grosse et de la plus grande taille , quelque laids et quelque disproportionnés qu'ils puissent être : aussi arrive-t-il assez souvent que de petites *chiennes* qui ont reçu des *mâtins* , périssent en faisant leurs petits. Une autre circonstance de l'accouplement est sa durée involontaire , qui tient d'une singularité de

conformation dans l'organe du mâle , qui non-seulement a les corps caverneux fort enflés , et de maniere à former un bourlet , mais qui de plus renferme un os particulier , qu'on trouve aussi dans le loup , le renard et quelques autres animaux. Les *chiens* et les *chiennes* ne se séparent d'eux-mêmes qu'après un certain temps , mais on ne peut les séparer de force sans les blesser , sur-tout la femelle. Dans tous les animaux , les premières portées sont en général moins nombreuses que les autres. La *chienne* porte cinq à six petits à la fois , quelquefois davantage. Le temps de sa portée dure deux mois et deux ou trois jours. On dit qu'elle coupe avec ses dents le cordon ombilical , et qu'elle mange l'arrière-faix. Le nouveau né s'appelle *petit chien* (*Catellus*). Les yeux de ces petits animaux ne commencent à s'ouvrir qu'au bout de quelques jours ; c'est communément au dixième. La mere leche sans cesse ses petits , et avale leur urine et leurs excréments pour qu'il n'y ait aucune ordure dans son lit. Quand on lui enleve ses petits , elle va les chercher , les prend à sa gueule et les rapporte dans sa cabane avec beaucoup de précaution. C'est là où sa tendresse éclate ; elle poursuit d'un air inquiet le ravisseur , elle réclame avec instance et même avec menaces. Enfin , on prétend qu'en les prenant à terre , elle commence toujours par le meilleur , et qu'elle détermine ainsi le choix des Chasseurs , qui le gardent préférentiellement aux autres.

Le *chien* est naturellement vorace et gourmand , et cependant il peut se passer de nourriture pendant long-temps.

On ne peut réfléchir sans admiration sur la force digestive de l'estomac des *chiens* : les os y sont ramollis et digérés , et le suc nourricier en est extrait. (Lisez un extrait sur la digestion comparée des divers animaux , à l'article OISEAU.) Quoique l'estomac des *chiens* paraisse assez s'accommoder de toutes sortes d'alimens , il est rare de leur voir manger des végétaux crus. Lorsqu'ils se sentent malades ils broutent des feuilles d'une espece de *gramen* (*Triticum repens*), qui les font vomir et les guérissent. A défaut de ce chien-étalé , celles de *pagrostis roseau*. Une chose qui leur

est particuliere, et qu'on ne doit attribuer qu'à la sécheresse de leur tempérament ; c'est qu'ils paroissent faire des efforts et souffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excréments. Les crottes que rendent ces animaux, sont blanchâtres, sur-tout lorsqu'ils ont mangé des os : ces excréments blancs sont nommés par les Apothicaires *Magnésie animale* ou *Album Græcum* ; et la Médecine qui ne se pique pas de satisfaire le goût par ses préparations, se l'est appropriée comme médicament ; cependant on est revenu, à ce qu'il paroît, de l'usage de cette substance prise intérieurement pour la pleurésie ; on en fait tout au plus usage à l'extérieur dans l'esquinancie, comme contenant un sel ammoniacal nitreux. On prétend que ces excréments sont si âcres, qu'ils détruisent entièrement les plantes, excepté la *renouée* et le *thalictron* ; que leur causticité est telle, qu'aucun insecte ne s'y attache. Le *chien* boit souvent et abondamment, et en buvant il ne fait que lapper avec la langue. Les *chiens* étant échauffés, tirent la langue.

Tout le monde a remarqué que lorsqu'un *chien* veut se reposer, il fait un tour ou deux en pivotant sur le même lieu. Le *chien* a mille autres petites allures d'instinct qui frappent les yeux de tout le monde. L'attachement que quelques personnes ont pour cet animal, ou va jusqu'à la folie, ou est fondé sur l'idée de la métempsychose. Les Mahometans ont dans leurs principales Villes, des Hôpitaux pour les *chiens* infirmes ; et *Tournefort* assure qu'on leur laisse des pensions en mourant, et qu'on paye des gens pour exécuter les intentions du testateur. Cette douce retraite est, dit-on, une juste récompense de leurs services : et ces *chiens* bien soignés, semblables à ceux de nos maisons, deviennent, par la surcharge de nourriture, si pesans et si paresseux, qu'ils passent le reste de leur vie à ronfler, dormir et manger. Il arrive quelquefois aux *chiens* de rêver en dormant ; ils remuent alors les jambes et aboient sourdement : en cela l'ardeur du naturel se retrouve, ils croient être en action ; en sentinelle.

Nous le répétons ; le *chien* est l'animal domestique qui a par excellence toutes les qualités intérieures

qui peuvent fixer l'attention et la reconnaissance des hommes. Susceptible d'attachement et d'éducation, tantôt c'est un *chien* fidelle, qui garde les troupeaux, les rassemble dans un pâturage limité, épie, court, va et vient; toujours prêt à exécuter les ordres du Berger ou du Bouvier, garantit le mouton timide de la gueule du loup ravisseur, rappelle la brebis errante ou le bœuf récalcitrant. (Ainsi le *chien* commande et regne à la tête d'un troupeau; la sureté, l'ordre et la discipline sont les fruits de sa vigilance et de son activité). Tantôt emporté par l'ardeur de la chasse, c'est un *limier* qui quête, un *lévrier* qui, impatient de combattre et animé du désir de vaincre, lance et poursuit sous les yeux du Piqueur, le sanglier féroce, le cerf et le daim légers. Plein d'intelligence et de sagacité, c'est un *épagneul*, un *braque* qui, par la finesse de son odorat, connoit l'espece de gibier, l'indique au Chasseur par différens signes: c'est un *basset*, un *chien courant* qui poursuit le lievre et le lapin, et avertit le Chasseur en donnant de la voix. Tantôt c'est un fier et léger *Danois* qui précède l'équipage d'un maître opulent, et annonce le passage d'un puissant Seigneur; il semble en prendre le ton. En un mot, c'est un domestique sûr et vigilant, qui sent de loin l'être qui peut nuire: toujours prêt à défendre, au péril de ses jours, les intérêts et la vie de son maître. Il fait la ronde, avertit par ses aboiemens, donne l'alarme; il écarte les importuns, les combat. Il suit par-tout son maître, lui fait compagnie, l'amuse, le flatte, le caresse. N'étant point volontaire, il obéit sans résistance. S'il fait une faute, il vient en rampant avec docilité en recevoir le châtiement, et leche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper: dans cet état de soumission et d'humiliation, il met aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talens: il attend ses ordres pour en faire usage: il le consulte, il l'interroge, il le supplie: un coup d'œil du maître suffit, il entend les signes de sa volonté. Fidelle par nature, rien ne peut le corrompre. Toujours il retourne à son maître. Insensible aux appas d'une condition meilleure, il reste constamment attaché au maître le plus pauvre, le plus indigent,

indigent, le plus misérable. C'est peut-être le seul animal qui entende son nom, et qui reconnoisse la voix domestique. Ses différentes manieres d'aboyer, son maintien, son geste modifié, ses yeux, le mouvement de sa queue qui la lui fait tenir relevée quand il est gai, et entre ses jambes lorsqu'il a quelque sujet de crainte, enfin ce qu'il a reçu de l'éducation et de la Nature, tout est le langage le plus expressif des sentimens de son ame. L'affection constante, la reconnoissance, les regrets de l'absence, la joie du retour, les desirs se manifestent au dehors d'une maniere pathétique, ou avec un éclat qui tient de l'enthousiasme. Nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire, prévenant pour les seuls amis de son maître, il n'a de colere que contre ses ennemis ou ceux de son bienfaiteur; ce qu'il exprime en hérissant le poil de son dos, en grondant et en montrant les dents; dans ce moment ses yeux sont étincelans et toute sa physionomie menaçante. Il est encore le seul qui, lorsqu'il a perdu son maître, et qu'il ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissemens; le seul qui, dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvient du chemin et retrouve la route. Il voit et de ses yeux et de l'odorat. Tout le monde sait l'histoire du *chien* délateur de l'assassin de son maître et du lieu de l'assassinat. . . . En un mot, pour tout ce qui, dans les effets de l'instinct, imite l'esprit, et dans le sentiment ressemble à des vertus, le *chien*, entre tous les animaux, est le chef-d'œuvre de la Nature. C'est un ami sincere et serviable que l'homme a trouvé dans le *chien*. Nous avons dit que le *chien de Berger* est le plus utile pour le bon ordre et la garde des troupeaux, et il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race, que celles des autres *chiens* qui ne servent qu'à nos amusemens, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de Villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls alimens que les *chiens* consomment. . . . Les Latins ont cherché à rendre par les mots *Latrare*, *Latratus*, l'aboiement du *chien*.

Quelques Auteurs prétendent que les *chiens* con-

tractent les maladies des personnes avec qui on les fait coucher, et que c'est même un excellent moyen de guérir les gouteux; mais comme un homme qui prend la maladie d'un autre ne le soulage pas pour cela, il y a toute apparence qu'un malade ne peut recevoir de soulagement d'un *chien* qu'on lui applique, que dans le cas où la chaleur de l'animal attaqueroit la maladie en ouvrant les pores, en facilitant la transpiration, et en donnant issue à la matière morbifique. Quoi qu'il en soit, comme les *chiens* en léchant les plaies qu'ils ont reçues, les détergent et en hâtent la consolidation, on a vu des personnes guéries de plaies et d'ulcères invétérés, en les faisant lécher par des *chiens*. C'étoit la méthode de guérir d'un homme que l'on a vu long-temps à Paris, et que l'on nommoit le *Médecin de Chaudrai*, du lieu où il faisoit son séjour.

De tous les animaux que nous connoissons, les *chiens* sont les plus sujets à la rage ou hydrophobie; cette maladie si triste pour eux et si funeste à l'humanité, est produite chez ces animaux plus par la disette de boire que par le défaut de manger pendant plusieurs jours, ou quelquefois par la mauvaise qualité des matières corrompues dont ils se nourrissent assez souvent (suivant M. Mead, Médecin Anglois), ou encore par le défaut d'une abondante transpiration après avoir long-temps couru. Cette maladie terrible rend le *chien* furieux et meurtrier, même envers son maître qui lui a souvent transporté les sentimens qu'il auroit dû réserver à ses semblables. Dans cet état, l'animal perd peu à peu l'envie de boire et de manger; il devient morne, se cache des hommes, grogne au lieu d'aboyer, s'élance sur tous les animaux qu'il rencontre, craint cependant encore son maître, laisse pendre sa queue et ses oreilles. Tel est le premier degré de la rage. Ensuite il rend l'écume par la gueule qu'il ouvre beaucoup; il a la langue pendante et plombée, et les yeux chassieux; on le voit respirer difficilement et haleter. Dans cet état, il méconnoît son maître; tantôt il court très-vite, tantôt il se traîne avec lenteur, et le moindre bruit augmente sa rage. Quand les accès sont à ce point, les

Chiens enragés crevent la plupart dans vingt-quatre à trente heures. La morsure empoisonnée communique la même maladie si on n'y porté un prompt remède. Chez les personnes mordues par un animal enragé, le mal se déclare d'abord par une douleur plus ou moins forte à la partie blessée, ensuite aux parties voisines de la plaie. Elles éprouvent une très-grande lassitude, deviennent rêveuses, tristes et mélancoliques, soupirent beaucoup et ne cherchent que la solitude pour y pleurer et rire successivement par intervalles. Leur sommeil est lourd, inquiet, interrompu par des rêves effrayans, et terminé par un réveil douloureux. Quand cette contagion a fait des progrès, elle a déjà gagné les parties du corps les plus humides, telles que la bouche, la gorge, l'estomac; elle y cause une ardeur, un dessèchement et une irritation très-grande; le malade est tourmenté par des serremens de poitrine et une respiration gênée. Il tombe dans une aliénation de raison, et dans cet état de fureur, la lumière l'incommode, la vue de l'eau ou de quelque chose de blanc lui cause des frissonnemens, des tremblemens et même des mouvemens convulsifs; sa voie s'enroue; sa langue devient dure et sèche; il est dévoré d'une soif brûlante qu'une aversion terrible, insoutenable pour toute espèce de boisson, l'empêche d'étancher. Cet effet, ainsi qu'on l'apprend des malades, dépend de l'impossibilité où ils sont d'avaler les liquides; car toutes les fois qu'ils font effort pour le faire, il leur monte alors subitement, à ce qu'il leur semble, quelque chose dans la gorge qui s'oppose à la descente du fluide. Cette incommodité instantanée leur paroît devoir les étrangler. A tout cela, se joint une fièvre accompagnée de transports violens; ils ont l'écume à la bouche, ils sentent une envie involontaire de cracher sur ceux qui les environnent, et même de les mordre. C'est là le plus haut degré de la rage; le pouls devient foible et intermittent, et dans l'espace de deux jours, souvent même de vingt-quatre heures, la mort termine leur sort. Les signes ou symptômes et les accès de la maladie occasionnée par la morsure d'une bête enragée, sont donc des plus effrayans, des plus affligeans et

des plus terribles. L'ignorance et le préjugé en ont encore augmenté l'horreur ; car , ou l'on a cru cette maladie incurable , et on a abandonné les infortunés qui en étoient attaqués , à leur malheureux sort , en hâtant même très-souvent leur fin par des voies qui font frémir l'humanité ; en effet , combien n'a-t-on pas étouffé de ces malades ? Ou bien on a malheureusement administré des remèdes , ou trop tard , ou trop insuffisans pour arrêter le cours du mal. Ces tristes exemples ont nécessairement accrédité l'idée désespérante que ce mal étoit sans remède , et que la mort seule pouvoit y mettre fin. On emploie le plus communément les bains froids et les immersions dans la mer , quelquefois sans succès. Comme cette maladie paroît être vraiment spasmodique , on y a employé , avec beaucoup de succès , les calmans , tels que l'*opium* et les antispasmodiques , ainsi qu'on le voit dans la Dissertation du Docteur *Nugent* , Médecin à Bath. *Lemery* conseille en pareil cas l'usage fréquent des sels volatils , et le Docteur *Mead* conseille le mélange de *lichen cinereus terrestris* avec du poivre , comme un préservatif assuré contre la rage. Les Médecins les plus instruits conviennent généralement que le venin de la rage réside principalement dans la salive. Ce qui confirme ce sentiment , c'est que la rage se gagne par le léchement ou par tout autre communication de salive , aussi bien que par la morsure d'un animal attaqué de la rage. Le meilleur traitement qu'on pourroit employer , seroit donc de procurer à la salive infectée , l'issue la plus prompte et la plus abondante. L'analogie est sensible par elle-même , et l'heureux succès des épreuves faites à cet égard , en prouve la bonté. Le mercure en friction est un spécifique qui attaque la racine et la cause de ce mal , d'une manière forte et prompte. En 1740 , le Chirurgien Anglois , *Jean Douglas* , imagina de faire usage , en pareil cas , de la pommade mercurielle. M. *Baudot* , Médecin à la Charité-sur-Loire , recommande les frictions mercurielles et camphrées pour combattre les symptômes féroces de la rage (a).

(a) Des observations heureuses , faites et rédigées depuis peu de temps par M. *Ehrmann* , Médecin - Physicien de Strasbourg.

Comme il arrive souvent dans plusieurs maladies des hommes , que la crainte et l'inquiétude influent plus sur un malade que le mal réel, M. Petit, Chirurgien , offre, dans *l'Histoire de l'Académie, année 1723*, un expédient pour savoir si le chien, dont on a été mordu , et que l'on suppose tué depuis , étoit enragé ou non. Il faut, dit-il, frotter la gueule, les dents

sur les symptômes et la cure de la rage , ont fixé l'attention des Magistrats qui en ont ordonné l'impression et la distribution dans les *Journaux*. Il est de toute nécessité que les remèdes efficaces soient appliqués sur le champ dans de si fâcheux accidens. Aussi-tôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé , on brûlera la plaie pour la faire suppurer , ou l'on scarifiera profondément la partie affectée ; on la lavera avec de l'eau salée, on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire ; on entre-tiendra ouverte la plaie le plus long-temps qu'il sera possible. S'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déjà gagné le sang, on continuera de chercher à prévenir son effet par les moyens suivans : Quelques bains tièdes ; une diète rigoureuse ; une saignée, si les veines sont engorgées : et pendant deux jours on fera avaler chaque fois un demi-gros de pilules mercurielles ; ensuite des frictions d'onguent de mercure fait à parties égales de vif-argent , de sain-doux. Ces frictions doivent être faites d'abord sur la plaie, puis sur les jambes, les cuisses, et le troisième jour, sur les aines. Il faut employer, pendant ces trois jours, une once et demie de cette pommade mercurielle ; le troisième jour des frictions, on donne au malade, matin et soir, trois grains de panacée mercurielle formée en pilules : on continue ce traitement, jusqu'à ce qu'il se déclare une salivation. Mais si l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs, comme tristesse, inquiétudes, grimaces, contorsions, mouvemens convulsifs, on se servira une à deux fois par jour d'une poudre composée de dix grains de cinabre factice, six grains de musc, quatre grains de camphre, un grain d'opium ; poudre que le malade prendra dans une infusion sudorifique. Si l'usage du mercure pris intérieurement et extérieurement n'occasionnoit ni la salivation ni les selles, il ne faudroit pas moins le continuer encore quelques jours ; et dans ce cas, avoit recours aux saignées et aux médecines. Si malgré tout cela la maladie empirait, et qu'il s'y joignit des accidens considérables, tels que l'horreur de l'eau, on la traitera comme une maladie inflammatoire ; on redoublera les frictions, principalement sur le cou et sur la poitrine ; on réitérera les saignées ; on se servira de remèdes rafraîchissans, comme des acides et du nitre. N'oublions pas d'avertir qu'on doit éviter de toucher, d'essuyer la salive des hydrophobes avec la doigt nu.

et les gencives du *chien mort* avec un morceau de chair cuite, que l'on présente ensuite à un *chien vivant*; s'il le refuse en criant et en hurlant, le mort étoit enragé, pourvu cependant qu'il n'y eût point de sang à sa gueule. Si la viande a été bien reçue et mangée, il n'y a rien à craindre.

Les *chiens* sont encore sujets à plusieurs autres maladies, et particulièrement les *bichons*, qui sont naturellement revêtus d'une grande quantité de poils épais, ce qui peut les empêcher de transpirer suffisamment; ces mêmes sortes de *chiens* attaqués de la grippe, sont sujets à des vomissemens fréquens, et à avoir, ainsi que l'homme, des pierres dans la vessie. Lemery, (*Dictionnaire des Drogues*,) dit avoir vu tirer, par M. Méry, à l'Académie, de la vessie d'un petit *chien bichon*, une pierre grosse comme un œuf de poule, qui l'avoit fait mourir, et que cette pierre étoit de même substance, dureté et couleur que celles qu'on retire de la vessie de l'homme. Les *chiens* sont souvent attaqués de coliques, de la gale, de la chute du poil ou de l'alopecie. Cette dernière maladie leur vient pour avoir trop joui, sur-tout les mâles qui deviennent sourds aussi par la même raison, (Des individus d'un autre ordre n'en sont pas toujours quittes pour la perte d'un des sens.) Des recherches anatomiques ont fait découvrir qu'il s'engendre souvent dans leurs intestins des vers solitaires. Voyez au mot VER SOLITAIRE, quels sont les moyens connus pour chasser ce ver, comme polypeux et rongeur, qui déchire aussi quelquefois les entrailles de l'homme. Dans l'Amérique Méridionale, les *chiens* sont attaqués d'une espèce de maladie vénérienne qui ressemble à la petite vérole. Les habitans du pays l'appellent *peste*.

Variétés dans les CHIENS.

Comme de tous les animaux domestiques le *chien* est celui qui par instinct naturel s'est attaché de plus près à l'homme, sa domesticité est des plus anciennes et de même que son naturel est le plus susceptible d'impression, et se modifie le plus aisément par les causes morales, il est aussi de tous celui dont la na-

ture est la plus sujette aux variétés ; et aux altérations causées par les influences physiques. Le tempérament, dit M. de Buffon, les facultés, les habitudes du corps varient prodigieusement dans ces animaux : la forme même n'est pas constante. Dans un même pays un *chien* est très-différent d'un autre *chien*, et l'espece est, pour ainsi dire, toute différente d'elle-même dans les différens climats. De là cette confusion, ce mélange et cette variété de races si nombreuses, qu'on ne peut en faire l'énumération ; de là cette différence si marquée pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue, la qualité, la quantité du poil ; en sorte qu'il ne reste rien de commun à ces animaux que la conformité de l'organisation intérieure, et la faculté de pouvoir produire tous ensemble ; seule preuve que malgré cette grande différence apparente, ils ne font qu'une seule et même espece.

Une des causes qui a encore le plus contribué à cette grande variété et à cette grande altération dans l'espece des *chiens*, c'est que comme ces animaux vivent assez peu de temps, ils produisent souvent ; et les variétés, les altérations, la dégénération sont devenues plus sensibles, puisque ces animaux sont plus loin de leur souche que ceux qui vivent plus long-temps. De plus, comme ils sont perpétuellement sous les yeux de l'homme, dès que par un hasard assez ordinaire à la Nature, il s'est présenté quelque variété singulière, on a tâché de la perpétuer, en unissant ces animaux semblables ; et ce qui n'étoit d'abord qu'une variété, est devenu ensuite, pour ainsi dire, une espece constante. C'est ainsi que ceux qui font commerce de ces petits animaux pour l'amusement des Dames, créent, en quelque sorte, tous les ans des especes nouvelles, et détruisent celles qui ne sont plus à la mode. Par le mélange de ces animaux, ils corrigent les formes, varient les couleurs, et inventent pour ainsi dire des especes telles que l'*arlequin*, le *mopse*, etc. On le sait, car on le voit, que l'homme soigne et dirige arbitrairement la

copulation des *chiens*, arrête leur accroissement ; mutile plusieurs de leurs parties, comme la queue, les oreilles, etc. propage leurs difformités, varie leur nourriture.

Au milieu de cette variété prodigieuse de *chiens*, comment reconnoître le modele originaire, le premier type, ou du moins celui qui s'en écarte le moins ? Comme la Nature, dit M. de Buffon, ne manque jamais de reprendre ses droits lorsqu'on la laisse agir en liberté, et qu'elle tend toujours, pour se réhabiliter, à détruire le produit d'un art qui la contraint, on peut, d'après le rapport des Voyageurs, juger auquel de nos *chiens* ressemble le plus le *chien sauvage* ou le *chien domestique*, qui, abandonné dans l'Amérique aux mains de la Nature, s'est le plus rapproché de sa forme primitive. Les Voyageurs nous apprennent que ces *chiens sauvages* sont très-laid, qu'ils ont le museau effilé, les oreilles droites, la queue longue, le poil long et rude, ce qui les fait ressembler le plus à ce que nous nommons *chien de Berger*, qui paroît être le *Canis Laconicus* d'Aristote. Ces *chiens*, naturellement sauvages, ou qui le sont devenus, sont maigres, légers ; en Amérique ils se rassemblent par troupes pour faire la guerre aux animaux réputés, dans cette vaste contrée, des tigres et des lions : (ce sont des *Cougars* et des *Pumas*). On est obligé de les poursuivre comme les bêtes féroces ; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise le plus aisément du monde, ils oublient leurs mœurs féroces pour devenir amis de l'homme.

M. de Buffon, dont les idées sont si pleines de génie, présumant donc, d'après ces Observations, que le *chien de Berger* qu'on appelle communément en France, *chien de Brie*, est celui de tous qui approche le plus de la race primitive ; remarquant de plus que ce *chien*, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, a un caractère décidé auquel l'éducation n'a pas de part ; qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, et que guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une intelligence admirable et non communiquée ; que ses talents font l'étonnement et le repos de son maître, tandis

qu'il faut au contraire beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres *chiens*. On se confirmera , dit M. de Buffon , dans l'opinion que ce *chien* , et non pas le loup , est le *vrai chien de la Nature* , celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité , celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivans qui ont mutuellement besoin les uns des autres , celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modelè de l'espece entiere.

D'après ces réflexions , M. de Buffon , pour donner une idée plus nette de l'ordre des *Chiens* , de leur dégénération dans les différens climats , et du mélange de leurs races , a dressé une table , ou si l'on veut , une espece d'arbre généalogique , où l'on peut voir d'un coup d'œil toutes ces variétés. Cette table est orientée comme les cartes de géographie : et il a suivi , autant qu'il a été possible , la position respective des climats. Le *chien de Berger* est la souche de l'arbre. Ce *chien* , transporté dans les climats rigoureux du Nord , s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons ; il paroît s'être maintenu et même perfectionné en Islande , en Russie , en Sibérie , dont le climat est moins rigoureux. Les *chiens* de Tartarie , d'Albanie , du Nord de la Grece , du Danemarck , de l'Irlande , sont les plus grands , les plus forts et les plus puissans de tous les *chiens* ; on les appelle *chiens d'Irlande*. Dans quelques pays on se sert de ces *chiens* pour tirer des fardeaux sur un traîneau ou sur une petite charrette , on les attelle comme des chevaux , il en faut huit ou environ pour traîner ce que traîneroit un cheval. Comme ces *chiens* sont fort rares en France , je n'en ai jamais vu qu'un , dit M. de Buffon , qui me parut avoir tout assis , cinq pieds de hauteur , et ressembler pour la forme au *chien* que nous appelons *grand Danois* ; mais il en différoit beaucoup par l'énormité de sa taille , il étoit tout blanc , et d'un naturel doux et tranquille. Ces changemens sont arrivés par la seule influence des climats , qui n'a pas produit une grande altération dans la forme , car tous ces *chiens* ont le poil épais et long , l'air sauvage : ils n'aboient point fréquemment ; quoique dans le même climat , il peut arriver quelquefois des variétés singulieres dans l'organisation.

Leibnitz dit avoir vu un *chien* de paysan , qui répétoit par écho différens mots que son maître prononçoit. Consultez ce que M. de Fontenelle a écrit à ce sujet, en 1715 , dans l'*Histoire de l'Acad. Roy. des Sciences*.

Le même *chien de Berger* transporté dans des climats tempérés , et chez des peuples entièrement policés , comme en Angleterre , en France , en Allemagne , aura perdu son air sauvage , ses oreilles droites , son poil rude , épais et long , et sera devenu *dogue* , *chien courant* et *mâtin*. Le *chien courant* , le *braque* ou *chien couchant* , et le *basset* , ne font qu'une seule et même race de *chiens* ; car on a remarqué que dans une même portée il se trouve assez souvent des *chiens courans* , des *braques* et des *bassets* , quoique la *lice* n'ait été couverte que par l'un de ces trois *chiens*. Le *chien courant* transporté en Espagne et en Barbarie , s'y est couvert , ainsi que tous les animaux de ces pays , d'un poil long , fin et soyeux.

Le *mâtin* transporté au Nord , est devenu *grand Danois* , et transporté au Midi , est devenu *lévrier* ; car le *grand Danois* n'est qu'un *mâtin* plus fourni , plus étoffé ; le *lévrier* , un *mâtin* plus effilé , plus délié , et tous deux plus soignés.

Le *dogue* transporté d'Angleterre en Danemarck , est devenu *petit Danois* ; et ce même *petit Danois* , qui est amusant , facile à instruire et à dresser , transporté dans des climats excessivement chauds , tels que la Guinée , au bout de trois ou quatre ans y a dégénéré au point de perdre la voix , de ne point aboyer , de ne faire que hurler tristement , de perdre tout à fait le poil , et d'être aussi désagréable à la vue qu'au toucher. C'est ce *chien* dont la race a été transportée en Turquie , où on la multiplie ; ce qui l'a fait nommer improprement *chien Turc* ; et le *chien Turc* paroît avoir perdu , avec son poil , une partie de son instinct ; il est foible , timide , et toujours tremblotant de froid.

C'est avec M. de Buffon qu'il faut suivre en détail toutes ces variétés occasionnées par les climats , l'abri , la nourriture , l'éducation ; et voir la double origine des *racés métisses* ou *métives* , c'est-à-dire , produites du mélange de ces premières variétés occasionnées par

l'influence des climats. En effet , des *chiens* sont des *métis* simples, et viennent du mélange de deux races pures ; d'autres *chiens* sont *doubles-métis* et viennent du mélange d'une race pure , et d'une race déjà mêlée ; il y en a de *triples-métis* , parce qu'ils proviennent du mélange de deux races déjà mêlées toutes deux. Avec quel plaisir ne voit-on pas aussi dans son ouvrage , les gravures des variétés des *chiens* les plus remarquables !

Division des CHIENS.

· Ceux qui élèvent des *chiens* pour en faire commerce , les divisent en trois classes ; la première contient les *chiens à poil ras* ; la seconde , les *chiens à poil long* ; et la dernière classe , les *chiens qui n'ont pas de poil*. Il n'y a dans cette classe que le *chien Turc* ; cette race en s'accouplant avec les *chiens à poil* , donne des *chiens Turcs métis* , qui ont quelques petites bouffettes de poils en différentes parties du corps.

Les *chiens à poil ras* sont : le *dogue d'Angleterre* ou le *bouledogue* ; c'est le plus hardi , le plus nerveux et le plus vigoureux de tous les *chiens*. Viennent ensuite le *doguin* d'Allemagne , sorte de *bouledogue* de la moyenne espèce , et le *petit doguin* qui n'est pas plus gros que le poing.

Le *grand Danois* , race de *chiens* très-grande , très-belle et très-recherchée , parce qu'on les emploie fastueusement et très-abusivement plutôt à précéder qu'à suivre les chevaux et les équipages ; on l'appelle pour cela *Danois de carrosse*. Ces *chiens* qui jettent souvent à terre , dans la boue , et blessent les personnes à pied , témoin le célèbre *Jean-Jacques Rousseau* et mille autres , sont de la hauteur du *dogue d'Angleterre* , mais ils ont le museau plus effilé ; ils sont ordinairement de couleur ventre de biche ; il s'en trouve aussi de pommelés et de noirs marqués de feu. Ils semblent réunir la légèreté du lévrier à la force du *dogue*. On leur coupe les oreilles , ainsi qu'aux *Danois de la petite espèce* , pour leur rendre la tête plus belle. En général on ôte les oreilles à tous les *chiens* à

poil ras, excepté les *chiens de chasse*. L'*arlequin*, le *roquet*, l'*Artois*, sont des variétés du *chien Danois*.

Le *grand lévrier à poil ras*, et qui, mêlé à l'*épagneul* de la grande espèce, donne le *lévrier à poil long*: ces *lévriers* n'ont point de nez, mais ils ont l'œil excellent; ils lancent les lievres, et les attrapent à la course. Les grands *lévriers* viennent du Levant; ils sont presque aussi grands que le grand Danois. Le *lévrier de moyenne espèce* est du même usage, il vient d'Italie; mais celui de la petite espèce, qui est un *lévrier d'Italie* transporté en Angleterre, en un mot devenu *levron*, est très-rare, très-cher, et on ne le recherche que pour sa figure élégante, car il n'a pas même l'instinct de s'attacher à son maître. On dit que l'on voit en Espagne des *lévriers* qui ont un nez excellent, soit que ce soit la différence du climat qui leur donne cette qualité, soit qu'ils viennent des *chiens* dont on a mélangé les races; car il est vrai que ces *lévriers* ne sont pas d'une forme aussi élégante que les nôtres. Le *lévrier métis*, ou *lévrier à poil de loup*, vient du *lévrier* et du *matin*. Il a le museau moins effilé que le *franc lévrier*, qui est très-rare en France. Voyez maintenant l'article LÉVRIER.

La supériorité de la finesse de l'odorat dans les *chiens* dépend de la grandeur de la membrane olfactive, et de l'exercice continuel que ces animaux font de cet organe.

On dit qu'on se sert dans certains pays de *chiens* pour découvrir les *truffes*; on fouille avec certitude dans l'endroit où l'on voit que le *chien* gratte la terre en aboyant un peu.

Le *braque* ou *chien couchant* a les oreilles longues, pendantes, l'odorat excellent; il quête devant le Chasseur, il voit le gibier de l'odorat; s'il le surprend, il se tient en arrêt, et annonce au Chasseur l'endroit où est l'animal, et même son attitude désigne l'espèce d'animal. Le *braque* de Bengale ne diffère du *braque* commun que par sa robe qui est mouchetée.

Les *chiens courans* sont ordinairement blancs, et ont des taches noires ou fauves sur un fond blanc; de plus ils sont susceptibles, en qualité de *chiens* de chasse, de perfections et de défauts dans la forme du

corps, qui sont presque en aussi grand nombre que ceux des chevaux de manège; car l'art de la chasse est aussi étendu que celui du manège. On emploie diverses manières pour élever ces *chiens* pour la chasse du cerf, du chevreuil, ou pour celle de la plaine.

Le *limier* est plus fort que le *braque*; il a la tête plus grosse, et la queue courte; c'est le *chien* favori du Veneur, c'est son meilleur ami, son premier confident; c'est un grand *chien muet*, c'est-à-dire qui n'aboie pas, et qui sert à quêter et à détourner le cerf en grand silence. Il sert aussi à la chasse du sanglier et de toute espèce de grosses bêtes, sur-tout pour les lancer hors de leur fort, ou pour achever de les tuer, lorsqu'étant forcées, elles se défendent trop bien contre les *chiens de meute*.

Les *bassets* sont bas sur pattes; ceux à *jambes torses* peuvent être regardés comme des *rachitiques*, dont l'espèce s'est perpétuée. Ces *chiens à os déformés* viennent de Flandres; ils sont bons pour la chasse des animaux qui s'enterrent, tels que les blaireaux, les renards et autres; ils donnent de la voix et quêtent bien. Ces *chiens* ont les pattes concaves en dedans, ce qui leur donne un grand avantage pour fouiller dans la terre: on les nomme aussi *chiens de terre*.

Les *chiens à poil long* sont les *épagneuls* de la grande et de la petite espèce. Ils ont le poil lisse, de moyenne longueur; ils sont d'autant plus estimés, que les poils des oreilles et de la queue sont longs et soyeux. Le *grand épagneul* a la tête marquée symétriquement, c'est-à-dire, que le museau et le milieu du front sont blancs, et le reste de la tête d'une autre couleur. Le *petit épagneul* est de tous les *chiens* celui qui a la plus belle tête; il a les yeux gros et à fleur de tête, et la cravate est aussi garnie de soies blanches, que l'est la culotte du *grand épagneul*. Il est fidèle et caressant. Les *épagneuls* noirs et blancs sont ordinairement marqués de feu sur les yeux. Les *épagneuls* chassent très-bien, ils donnent de la voix, forcent les lapins dans les broussailles, et chassent le nez bas. L'*épagneul noir* ou *gredin* est tout noir: on appelle *pyrames* les *gredins* qui ont les sourcils, le museau et les quatre pattes, marqués de feu,

Le *burgos* est issu de l'*épagueul* et du *basset*.

Le *bichon* ou *chien de Malthe* est une espece de *chien* très-petit, qui étoit autrefois à la mode. Il étoit si petit, que les Dames le mettoient dans leur manchon ; tout son corps, et sur-tout sa tête, étoit recouvert de grandes soies lisses et pendantes. On s'en est dégoûté, apparemment parce que ces animaux à poils extrêmement longs, sont toujours mal-propres. Ils sont devenus si rares qu'on n'en voit plus. Celui qui est gravé dans l'*Histoire Naturelle* de M. de Buffon, l'a été d'après les miniatures d'*Histoire Naturelle* qui sont à la Bibliothèque du Roi, ainsi que le *chien-lion*, qui ne differe du premier que parce que la partie postérieure du corps est garnie de poils plus courts, et que sa queue forme un beau panache, ce qui donnoit à cet animal une petite ressemblance avec le lion. Le *chien-lion* est issu de l'*épagueul* et du petit *Danois*, au lieu que le *bichon* ou *chien de Malthe* vient du petit *épagueul* et du petit *barbet*.

On dit que le moyen de conserver dans leur état de petitesse ces animaux de races si mignonnes, est de leur frotter, lorsqu'ils sont encore jeunes, l'épine du dos avec de l'esprit de vin, ou quelque huile essentielle âcre, et de ne les nourrir que très-sobrement.

Le *chien-loup* est recouvert d'un poil long, doux, soyeux ; le *chien de Sibérie* n'en differe que parce que la tête de ce dernier est garnie d'aussi longs poils que le reste du corps.

Le *chien de Calabre* est issu du grand *Danois* et du grand *épagueul* : c'est un beau *chien* à longs poils touffus, et plus grand par la taille que les plus gros *mâtins*.

Les *barbets de la grande espece* sont reconnoissables à leurs poils longs, cotonneux et frisés ; ils vont très-bien à l'eau, et sont excellens pour la chasse des oiseaux aquatiques ; ils sont ordinairement très-aisés à dresser : on leur coupe le bout de la queue, et on les tond symétriquement pour les rendre plus beaux et plus propres. Le *barbet* de la petite espece ne va point à l'eau, et on ne le dresse pas. Il est issu du petit *épagueul* et du *barbet*. On dit qu'en général les

barbets sont les plus attachés de tous les *chiens* : on a des exemples surprenans de leur fidélité et de leur instinct.

Le *bouffe* est issu du grand *épagneul* et du *barber*. Il est de la taille des plus grands *barbets*, et a le poil long, fin et frisé.

Il y a des *chiens* qui n'ont le poil ni ras ni long ; ce sont les *chiens* qu'on appelle *dogues de forte race*, ou nos *chiens de Boucher*. Ils sont issus du *dogue* et du *mâtin*. Ils sont beaucoup plus gros que le *dogue* d'Angleterre, et tiennent plus du *dogue* que du *mâtin*. Ce sont là, ainsi que les *dogues d'Angleterre* appelés *bouledogues*, les athlètes du combat du taureau. En effet, la race des *bouledogues* donne les plus hardis et les plus vigoureux de tous les *chiens* ; ils ont le masque noir, joutflu, ridé, et la tête grosse. Le *doguin* est issu du *dogue* d'Angleterre et du petit *Danois*. On comprend parmi les *dogues*, l'*alan* dont on distingue trois sortes : 1.° L'*alan gentil* qui tire sur le *lévrier*. 2.° L'*alan de boucherie* dont les Bouchers se servent pour conduire leurs bœufs. 3.° Et l'*alan vautre*, qui est une race de *mâtins*, propre à la chasse de l'ours et du sanglier.

Le *dogue* d'Angleterre, celui de forte race et le *doguin*, ont le nez si court qu'ils ont peu d'odorat.

Le *roquet* est issu du *doguin* et du petit *Danois*.

On nomme *chien des rues*, ceux qui ressemblent à tous les *chiens* en général, sans ressembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mélange de races déjà plusieurs fois mêlées ; tel est encore le *chien d'Artois*, *issois* ou *quatre-vingt*, qui vient du *doguin* et du *roquet*.

Lorsqu'on fit la découverte du Pérou et du Mexique, on y trouva une espèce de *chien* domestique, nommé *alco*. Cet animal a les mœurs douces, le sentiment, l'affection, la fidélité du *chien* d'Europe, et le même attachement pour son maître. On en distingue même deux et trois espèces : l'une, des *chiens* favoris, chéris des Dames Péruviennes ; ils sont d'une difformité singulière, et cependant agréable. Leur dos est voûté et un peu bossu. On diroit que leur tête sort immédiatement de leurs épaules, tant leur cou est court.

Ils sont de la grandeur des petits *chiens* de Malthe ; ils sont tachetés de jaune , de blanc et de noir. Toujours bien nourris , bien peignés , bien soignés , ils sont gras , potelés : on les nomme *michuacanens* , du nom de leur pays. Ceux d'un autre espece , destinés à la chasse , ressemblent assez à nos petits *chiens* ; mais ils sont maigres , ont un air triste et sauvage : on les nomme *techichi*. Les Américains en mangent la chair. Suivant le Pere *Charlevoix* , ces animaux furent d'une grande ressource dans les premieres famines que les Espagnols essuyerent en cette contrée du Monde. Enfin , ceux de la troisieme espece , et qu'on appelle *xoloiztcuintli* , sont les plus grands de ces *chiens* Américains. Souvent il a plus de trois coudées de longueur ; et ce qui lui est particulier , c'est qu'il est tout nu et sans poil ; sa peau est douce , unie et marquée de raches jaunes et bleues. *M. de Buffon* pense que cette espece de *chiens nus* du Mexique , a été transportée en Amérique , et qu'elle vient des pays des Indes et des pays les plus chauds de l'ancien Continent. Le nom d'*alco* étoit donné aux *michuacanens* et aux *techichis* ; et il peut se faire que ces animaux , quoique de race en apparence très-différente de celle de tous nos *chiens* , soient cependant issus de la même souche. Les *chiens* de Laponie , de Sibérie , d'Islande , etc. ont pu passer comme les renards , les loups , d'un Continent à l'autre , et se dénaturer ensuite comme les autres *chiens* , par le climat et la domesticité. L'*alco* à cou court se rapproche du *chien* d'Islande ; et le *techichi* paroît être le *chien crabier* de la Guiane , ainsi nommé , parce qu'il se nourrit principalement de crabes. Voyez CHIEN CRABE ; Voyez aussi les articles CHIEN DE BOIS et AIRA , quadrupedes que *M. de la Borde Médecin* , prétend appartenir au genre du *Renard*.

Des Voyageurs ont encore parlé de quelques autres sortes de *chiens* , tels que ceux de la Côte d'Or , du Royaume d'Issigny , des *chiens jaunes* de la Chine , du *chien marron* , animal qui , selon le Pere le Comte , naît aux Indes , et tient également du *chien* , du *loup* et du *renard*. Nous n'en citerons pas davantage ; ceux qui voudront

voudront en être instruits , pourront consulter la *Kynographie* de *Paulin*, ouvrage assez étendu.

Les Anglois ont su faire une branche d'exportation de leurs *chiens* de chasse, doués d'un odorat très-fin, et nommés par les Chasseurs *chiens de race royale*; ils font aussi commerce de leurs *dogues*, qu'ils font combattre les uns contre les autres, pour leur donner plus de nerf et de courage.

Les *chiens* transportés dans les climats chauds, y perdent leur ardeur, leur courage, leur sagacité et leurs autres talens naturels. *M. de Buffon* cite dans son *Histoire des Oiseaux*, à l'article des *poules* et *coqs* de Virginie dépourvus de croupion, une race de *chiens* privés de queue; mais, comme si la Nature ne vouloit jamais rien faire d'absolument inutile, dans les mêmes pays où les *chiens* ne peuvent plus servir aux usages auxquels nous les employons ici, on les recherche pour la table; on les conduit au marché par troupeaux comme les moutons, et ils s'y vendent plus chers que ces animaux, et même que tout autre gibier. Le Nègre ne trouve pas de mets plus délicieux qu'un *chien* rôti. Les Sauvages du Canada, qui habitent un climat froid, ont le même goût que les Nègres pour la chair du *chien*. Ce goût dépend-il de l'homme ou du changement de qualité qui arrive à la chair de ces animaux dans les climats très-chauds ou très-froids? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans nos climats tempérés la chair du *chien* est des plus mauvaises à manger. Le *Pere Sabard*, dans son voyage au pays des Hurons, en mangea, et n'en eut pas goûté deux fois, qu'il en trouva la chair bonne et d'un goût un peu approchant de celle du porc. Les Péruviens mangent la chair de l'*alco* dont il est fait mention ci-dessus.

On emploie les peaux de *chiens* dont les poils sont longs, fins et beaux, pour diverses fourrures, principalement pour des manchons. Pour donner plus de relief à ces fourrures, on leur fait imiter, au moyen de différentes préparations, les mouches ou les taches de la peau du *tigre* et de la *panthere*.

Les peaux de *chiens* passées en mégie, servent aussi à faire des gants pour les Dames. Depuis quelques

années on en fait usage pour dissiper les contractions des mains , pour adoucir la peau de cette partie , et pour en soulager les démangeaisons. On se sert encore de bas de peau de *chien* dans les mêmes vues , et dans celles de fortifier les jambes et d'en prévenir l'enflure , l'engorgement et les varices. On apprête aussi en gras des peaux de *chien* , dont on fait des pièces d'estomac , que les Dames appliquent sur leur poitrine pendant la nuit , pour se rendre cette partie de la peau douce au toucher , comme élastique.

CHIEN DES BOIS OU CHIEN RATON. Nom donné à deux quadrupedes de la Guiane.

Le premier n'est pas rare à Cayenne , et ressemble un peu au *chien crabier* , mais il est moins épais et plus alongé ; il a le poil plus roux , n'a que quatre doigts à chaque patte ; les oreilles sont droites ; la queue plate et environnée de six anneaux noirs , dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre ; elle est beaucoup plus mince et plus courte que celle du vrai *raton*. Il chasse les biches , agoutys , etc. qu'il prend ; il marche en troupe de six à sept , monte sur les arbres , en mange les graines ou fruits , fait ses petits au nombre de deux ou trois dans des creux d'arbres ; il mange aussi des crabes , même des ananas , des poules.

L'autre espèce de *chien des bois* est plus petite ou moitié moins grande que la précédente. Son poil est noir et long , la tête fort grosse , le museau alongé ; on le trouve communément vers Oyapoko , dans les grands bois ; ils chassent par troupes et courent le petit gibier , même les agoutys , acouchis , paks , tatous , qu'ils poursuivent dans l'eau et dans les trous ; ils font cinq à six petits dans des bauges qu'ils creusent en terre.

* M. de la Borde , de qui je tiens cette description , m'a dit que les Indiens en élèvent dans leur carbers , parce qu'ils sont bons pour la chasse , et qu'ils s'accouplent avec les *chiens* d'Europe , (ainsi que le grand *chien des bois*) ; ce qui produit une race de *chiens* très-estimée des Indiens. Ils crient en chassant à la manière des *chiens* de meutes , mais ils ne brillent pas par la voix , leur cri est faible ; on mange leur chair.

CHIEN CRABE ou **CHIEN CRABIER**. Quadrupede très-commun à la Guiane, ainsi nommé parce qu'il se nourrit principalement de *crabes*. Il paroît que c'est le même animal que le *rechichi* de *Fernandez. M. de la Borde* nous a dit que c'est à tort qu'on le regarde comme un *chien*; sa taille et sa figure tiennent de celle du renard.

Le *chien crabier* est bas de jambes; ce qui lui donne de loin quelque ressemblance avec un *chien basset*. La longueur de sa tête est de quatre pouces; l'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir; de longs poils se trouvent au-dessus des yeux et sur les joues; la mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'une dent canine, crochue et qui avance sur la mâchoire inférieure; l'oreille est un peu pendante, brune, nue, large et ronde à son extrémité; le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue; ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun-minime jusqu'à l'extrémité; le poil sur les côtés et sous le ventre, est d'un blanc-jaune, fauve sur les autres parties; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre; la queue est grisâtre, écailleuse, sans poils et très-menue à l'extrémité. Cet animal a cinq doigts à chaque pied, et ces doigts sont un peu pliés comme ceux des rats; le pouce des pieds de derrière est gros, large et écarté comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts; le pouce du pied de devant est droit, et n'est point écarté de l'autre doigt.

Cet animal se trouve rarement à terre, se tient toujours dans les palétuviers baignés d'une eau plus salée que douce; il grimpe même lestement sur les arbres, et s'y tient au moins pendant le jour; il n'en descend que pour boire ou pour d'autres besoins; c'est pendant la nuit qu'il court, rôde et butine; les

Chasseurs en surprennent quelquefois à terre, mais c'est sur les arbres qu'on les tue communément. Ils se nourrissent principalement de crabes qui sont très-abondans; c'est ce qui les a fait nommer *chiens crabes*. Il n'est pas rare qu'ils mettent leur queue dans les trous des rochers où repairent ces crustacées; ceux-ci leur pincent avec leurs serres la queue qui fait le crochet, la douleur les fait crier, et ce cri qui imite alors celui de l'homme, se fait entendre au loin des Chasseurs qui accourent et les font sortir des trous, soit avec du feu, soit en les fourgonnant. Leur voix ordinaire est une espece de grognement semblable à celui des petits cochons. Les *chiens* de chasse poursuivent vigoureusement les *chiens crabiers* et les étrangent souvent. Il n'est pas rare de voir des *chiens crabiers* dont la queue a été mutilée, coupée par la serre du crabe. Le *chien crabier* fait ses petits, au nombre de deux à quatre, dans le tronc pourri d'un gros palétuvier et à sept ou huit pieds de haut. Ces animaux sont naturellement farouches et aiment à mordre; leurs dents sont fortes; les Naturels du pays mangent la chair du *chien crabier*; il est toujours gras. Au reste, ces animaux, pris jeunes, se familiarisent aisément et on les nourrit à la maison avec toutes sortes d'alimens.

CHIEN MARIN. Voyez à l'article PHOQUE.

CHIEN DE MER, *Canis marinus*, *Squalus*, Linn. On donne ce nom à une famille particulière de poissons de mer, dont les plus grands sont mis, par quelques Auteurs, au nombre des cétacées; ils sont vivipares. Dans ce genre de poissons les nageoires sont cartilagineuses. Voyez à l'article POISSON. En général les *chiens de mer* sont des animaux très-voraces, ennemis de tous les autres poissons qui cèdent à leurs dents et aux coups de leur queue: ils leur font la chasse à force ouverte; quelques especes, et c'est le plus petit nombre, vivent presque entièrement de moux ou mollusques (*mollusca*), et de plantes marines; ces especes vont en troupes, le besoin ne rompt point leur société; celles au contraire qui ne se nourrissent que d'animaux et qui n'épargnent pas même ceux de leur espece, vivent

isolées et restent peu de temps dans les mêmes endroits. Les femelles des *chiens de mer*, comme celles des oiseaux de proie, sont beaucoup plus grosses que les mâles. Ces poissons font à la fois un plus grand nombre de petits que les *raies*; leur forme quand ils sont jeunes, ne les empêche point, comme celles-ci, de devenir la proie des gros animaux; et il semble que la Nature, toujours occupée à conserver les especes, a accordé plus de moyens de se multiplier aux individus qui ont des organes foibles, qu'à ceux qui étant plus robustes et doués d'une forme plus avantageuse, les mettent à même d'éluder la loi du plus fort.

On s'occupe très-peu de la pêche de ces poissons; on n'en rencontre qu'un petit nombre dans les marchés voisins de la mer; leur chair est dure et de mauvais goût. On retire de l'huile de quelques especes. Leur peau séchée et qu'on voit dans le commerce, est employée à différens usages, à polir les ouvrages au tour, en menuiserie, bois, ivoire, etc. Ces peaux, en général, ont le grain fort dur et moins rond que celui du chagrin; les Gainiers les emploient, après les avoir adoucies et polies, pour couvrir leurs ouvrages. C'est ce qu'on appelle couvrir en *galluchat*, du nom de l'ouvrier qui a fait le premier de ces sortes d'ouvrages; on les teint de toutes couleurs: pour empêcher que ces peaux ne se roulent et ne se retirent, après que l'animal en est dépouillé, on les tient étendues sur des planches, quand elles sont fraîches ou récemment mouillées.

M. Broussonet, Membre de l'Académie des Sciences, a beaucoup examiné et étudié ce genre d'animaux. Cet Observateur avoue que les Auteurs ne sont point d'accord sur l'espece de poisson à laquelle les Anciens avoient donné le nom de *Squalus*. Artedi avoit donné cette dénomination à une famille de poissons cartilagineux, qui se ressemblent assez, et qu'on appelle communément *chiens de mer*. Leur corps est allongé; les yeux et les ouvertures des ouïes en maniere de *bouttonnieres* transversales (especes d'évents que les Latins ont appelés *spiracula*, ils eussent mieux dit *expiracula*, suivant M. Broussonet), sont placés sur les côtés; et

ces caractères suffisent pour les distinguer d'avec les raies, qui ont d'ailleurs avec les *chiens de mer* beaucoup d'analogie. Dans les especes du genre des *Chiens de mer*, le nombre des boutonnières ou évents va jusqu'à sept de chaque côté, et n'est jamais au-dessous de quatre. Ce caractere empêche qu'on ne les confonde avec les poissons cartilagineux, qui n'en ont qu'un de chaque côté, tels que les esturgeons, et ceux que *Linnaeus* a compris sous le nom de *Chimæra*. La présence des nageoires de l'abdomen sert encore à les séparer d'avec les *lamproies*.

Il paroît qu'aucun *chien de mer* n'a les dents de la mâchoire supérieure entièrement semblables à celles de l'inférieure; cette différence est sur-tout remarquable dans l'espece appelée *le griset*. MM. *Stenon*, *Geoffroy* et *Hérissant* ont donné des détails curieux sur le mécanisme de ces parties, et sur la maniere dont elles sont remplacées les unes par les autres; Voyez à l'article **REQUIN**. Comme les dents ne sont jamais absolument semblables dans les especes, même les plus voisines, elles fournissent des caracteres spécifiques très-sûrs. Un poisson de cette famille a les dents si peu différentes de celles de quelques *raies*, qu'il seroit peut-être impossible de déterminer auquel des deux genres on doit les rapporter, si les mâchoires ne fournissoient d'ailleurs d'autres caracteres propres à les distinguer, M. *Broussonet* dit que dans tous les *chiens de mer* qu'il a eu occasion d'examiner, la mâchoire supérieure étoit plus longue que l'inférieure, et que c'est le contraire dans les *raies*; que les cartilages de la mâchoire inférieure des *chiens de mer* étoient aussi beaucoup plus larges que ceux de la supérieure, tandis que dans les *raies*, les uns et les autres cartilages étoient à peu près également larges.

M. *Broussonet* appelle *trou des tempes*, une ouverture particuliere derriere chaque œil, et qu'on observe dans le plus grand nombre des especes de *chiens de mer*; notre Observateur présume que ce trou leur sert à recevoir l'eau pour la faire passer dans la gueule.

Si l'on considere les nageoires des *chiens de mer*, on reconnoît que les pectorales sont conformées à peu près de la même maniere dans le plus grand

nombre des especes ; qu'elles sont presque toujours plus grandes que les abdominales , et communément également distantes de celles-ci et du bout du museau. Dans quelques-unes cependant , elles sont plus rapprochées de cette derniere partie ; et dans ce cas , la nageoire de derriere l'anús manque ordinairement. Celles de l'abdomen sont rapprochées entre elles , situées autour de l'anús , et unies avec les parties de la génération dans les mâles ; un seul a ces nageoires jointes ensemble. La premiere nageoire du dos se trouve tantôt devant , tantôt derriere l'aplomb des abdominales ; et cette différence , qui dépend de la forme du corps et de la place qu'occupent les autres nageoires , fournit une division sensible dans ce genre d'animaux. Dans les especes dont le corps est effilé et alongé , dont le bout du museau est pointu , et où l'on ne trouve point de nageoires derriere l'anús , et dont les abdominales et les pectorales sont plus larges , la premiere du dos est située au-delà de l'aplomb de celles de l'abdomen. Dans ces dernieres especes , les nageoires pectorales sont plus basses ; elles s'ouvrent horizontalement , et ont beaucoup de ressemblance avec les abdominales.

La disposition et la conformation des nageoires , la présence ou le défaut du trou des tempes , ont fourni à M. Broussonet des caracteres propres à établir trois divisions dans ce genre d'animaux , dont il compte vingt-sept especes.

La premiere division offre les especes de *chiens de mer qui ont une nageoire derriere l'anús et les trous des tempes* ; on en distingue quatorze especes.

1.° *Lisabelle*. La premiere nageoire dorsale à l'aplomb des abdominales.

2.° *La roussette*. Un lobule et un appendice vermiforme à l'ouverture des narines.

3.° *Le chat-rochier*. Deux lobules à l'ouverture des narines.

4.° *Le milandre ou cagnot*. Les dents presque triangulaires , dentelées sur leur bord vertical.

5.° *L'émissole*. Les dents très-petites et obtuses.

6.° *Le barbillon*. Un appendice vermiforme aux narines.

7.° Le *barbu*. Un grand nombre d'appendicés vermiculaires aux environs de l'ouverture de la gueule.

8.° Le *tigre*. La queue allongée, les deux dernières boutonnières ou événements, réunies.

9.° Le *galonné*. Sept bandes noirâtres qui s'étendent parallèlement depuis le bout du museau jusqu'à la queue.

10.° L'*aillé*. Une grande tache noire, avec une aréole blanchâtre de chaque côté de la poitrine.

11.° Le *marteau*. La tête en forme de marteau.

12.° Le *pantouffier*. La tête en forme de cœur.

13.° Le *griset*. Six événements ou boutonnières de chaque côté; une seule nageoire dorsale.

14.° Le *renard marin*. Le lobe supérieur de la queue presque de la longueur du corps.

La seconde division comprend les *especes de chiens de mer qui ont une nageoire derriere l'anüs, sans avoir les trous des tempes*; on en distingue cinq especes.

1.° Le *glauque*. Les côtés de la queue lisses, une fossette à l'extrémité du dos.

2.° Le *nez*. Un pli de chaque côté de la queue.

3.° Le *perlon*. Sept événements ou boutonnières de chaque côté; une seule nageoire dorsale.

4.° Le *très-grand*. Les dents coniques et sans dentelures; Voyez à la suite de l'article REQUIN.

5.° Le *requin*. Les dents triangulaires et dentelées sur les bords.

La troisieme division renferme les *especes de chiens de mer qui ayant les trous des tempes, n'ont point de nageoire derriere l'anüs*; on en distingue huit especes.

1.° La *scie de mer*. Le museau allongé, aplati, et armé de dents de chaque côté dans toute sa longueur.

2.° Le *bouclé*. Le corps parsemé de tubercules larges et armés d'une ou deux pointes.

3.° L'*aiguillat*. Le corps presque cylindrique, et un aiguillon à chaque nageoire dorsale.

4.° Le *sagre*. Le ventre noirâtre.

5.° L'*écailleux*. Le corps recouvert de petites écailles oblongues.

6.° Le *humantin*. Le corps presque triangulaire.

7.° La *liche*. Les nageoires dorsales sans aiguillons, les abdominales rapprochées de la queue.

8.° L'*ange*. Les nageoires pectorales très-grandes et échancrées antérieurement.

Pour la description de ces vingt-sept especes de *chiens de mer*, Consultez chacun des noms désignés ci-dessus.

CHIEN - RAT. Nom donné par les Hollandois qui habitent le Cap de Bonne - Espérance, à l'*ichneumon*. Voyez ce mot.

CHIEN-RATON OU CRABIER-RATON. Voyez CHIEN DES BOIS.

CHIEN DE TERRE (petit). Voyez ZEMNI. Des Chasseurs appellent aussi *chien de terre*, le *basset*. Voyez à l'article CHIEN.

CHIEN VOLANT, *Canis volans*, Seba. Cet animal est l'*Andiraguachu* du Brésil, espece de *chauve-souris* d'une grosseur extraordinaire. Voyez ces mots. M. Brisson appelle *roussette* le *chien volant*, et en fait un genre particulier, dont le caractere est d'avoir quatre dents incisives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés, joints ensemble par une membrane étendue en aile dans les pieds de devant, et séparés les uns des autres dans ceux de derriere. Par cet exposé, le *chien volant* differe de la *chauve-souris* ordinaire par le nombre et la figure de ses dents, et par son museau qui est plus alongé. Il y a : Le *chien volant de Ternate*, c'est la *Roussette*. Le *chien volant à cou rouge*, c'est la *Rougette*. Le *chien volant de la Nouvelle Espagne*, c'est le *Vampire* de M. le Comte de Buffon. Voyez ces mots à la suite de l'article CHAUVESOURIS.

CHIENDENT, *Gramen*. On distingue en Botanique sous le nom de *graminées*, une prodigieuse quantité de *gramens* ou *chiendents*; Voyez l'article GRAMINÉES. Cependant on donne plus particulièrement et sans épithete, le nom de *chiendent* à celui qu'on emploie vulgairement en Pharmacie. Nous ne distinguerons que deux especes de *chiendents*; savoir:

Le CHIENDENT ORDINAIRE, *Gramen repens officinarum*, fortè *Triticea spicæ aliquatenus simile*, J. B. 2, 457. *Gramen loliaceum*, radice repente; *Gramen caninum*, arvense, sive *Gramen Dioscoridis*, C. B. Pin. 1. *Triticum repens*, Linn. 128. Cette plante est com-

mune dans les jardins, dans les terres labourables et labourées; ses racines sont vivaces, blanches, longues, rampantes, noueuses par intervalles, épaisses d'une ligne ou environ, d'une saveur douceâtre; ses chaumes ou tiges ont deux à trois pieds de long: ils sont droits, noueux, garnis de quatre à cinq feuilles qui sortent d'autant de nœuds, et qui enveloppent la tige, molles, velues, larges de trois lignes, terminées en une pointe; ses tiges portent en leurs sommités des épis longs de trois à quatre pouces, à barbes nulles ou très-courtes, où sont attachées des fleurs à étamines; les écailles sont très-aiguës: ses graines sont oblongues, brunes, approchant de la figure des grains de blé.

Le CHIENDENT PIED DE POULE, *Gramen dactylon*, *radice repente, sive officinarum*, Tournef. Inst. 520. *Panicum dactylon*, Linn. 84. Ses racines sont vivaces, semblables aux précédentes, ses feuilles plus larges, plus pointues et velues à leur base; ses épis plus étroits et disposés trois ou cinq, ou quatre ou six ensemble au haut du chaume, très-distans, en manière d'étoile ou d'un pied d'oiseau, d'où vient son nom. Ses tiges ou chaumes, sont longues de cinq à huit pouces, couchées sur la terre, en forme de rosettes. Cette plante est connue aux environs de Paris; on en trouve dans l'Isle Maque-elle ou des Cygnes. Elle croit abondamment dans les champs sablonneux et les pays Méridionaux de la France. Sa graine est connue sous le nom de *manne de Pologne*, comme celle du *chiendent flottant* est connue sous le nom de *manne de Prusse*. Voyez ces mots.

Nous nous servons fréquemment des racines du *chiendent* ordinaire dans les tisanes, décoctions et bouillons apéritifs. Les racines du *chiendent*, celles du fenouil, du persil, de la garance et du petit houx, sont les cinq racines apéritives. Nous disons que la racine du *chiendent* est le principal ingrédient de la tisane ordinaire des malades, de celles qu'ils se prescrivent eux-mêmes si généralement; que c'est presque une même chose pour le peuple qu'une tisane ou une légère décoction de *chiendent* rendue plus douce par l'addition d'un petit morceau de réglisse. On fait aussi

quelque usage du *chiendent* dans les Arts : les Vergetiers font avec celui de Provence , des brosses ou vergettes. Ils dépouillent auparavant ces racines de leur écorce , ils en font des paquets qu'ils foulent sous les pieds ; ce frottement sépare les branches douces et fines de la mere racine : on appelle celle-ci , *chiendent de France* , et les rameaux , *barbe de chiendent*.

Lorsque les *chiens* se sentent malades , la Nature les invite à manger les feuilles du *gramen* qui les purge et les guérit. Par quel instinct les animaux savent-ils tous distinguer leurs remedes , et par quelle sorte de fatalité les hommes policés , qui prétendent que l'esprit est supérieur à l'instinct , n'ont-ils pas ce même avantage ?

Il y a une espece de plante surnommée *gramen Brise-os* , *Gramen ossifragum Norwegicum S. Pauli* ; *Anthericum ossifragum* , Linn. 446. Sa racine est vivace ; sa tige , haute d'un pied et demi , est garnie de quelques petites feuilles , et soutient des fleurs jaunâtres assez petites ; les filamens des étamines sont velus ; les feuilles qui partent de la racine , sont nombreuses , ensiformes , s'engainant à leur base comme celles des iris. Cette plante croît dans les prés humides. On prétend que *Thomas Bartholin* est le premier qui ait connu cette plante ; elle a , dit-on , la propriété d'amollir les os des animaux qui en mangent , à un tel point qu'ils plient comme s'ils étoient rompus , d'où lui est venue son épithere. Des Méthodistes rangent cette plante parmi les liliacées , *Phalangium palustre , iridis folio*. M. *Gleditsch* a consigné différentes observations sur cette plante , dans le *Journ. de Physique* , Mai 1785.

CHIENDENT FOSSILE. C'est l'*Amiante*.

CHIENDENT MARIN. Nom donné à une espece de *fucus* qui ressemble à la barbe de la baleine. C'est l'*Yachanga* des Kamtschadales.

CHIENDENT QUEUE-DE-RENARD. Voyez **VULPIN**.

CHIENGTUENDEN , en Perse ; c'est le *Rhinoceros*. Voyez ce mot.

CHINCAPIN DES ANGLOIS , *Fagus pumila* , Linn. *Castanea humilis Virginiata , racemoso fructu parvo , in singulis capsulis echinatis unico* , Pluk. Alm. C'est le *Châtaignier nain* de Virginie. Il forme un arbrisseau haut

de cinq à six pieds , dont les feuilles sont assez semblables à celles de nos châtaigniers : il porte des amandes qui ressemblent à de petits glands de chêne-vert, et qui sont renfermées dans une capsule très-épineuse. Ces arbres ne font que languir en France , et viennent aussi fort mal en Angleterre ; mais ils grandissent un peu plus et portent de beaux fruits dans leur pays natal. *Voyez* CHATAIGNIER.

CHINCHE. *Voyez à l'article* MOUFETTES.

CHINCHILLE ou CHINCILLE. Cet animal , dont *d'Acosta* fait mention et qu'il dit se trouver au Pérou , paroît être le *Chinche*. *Voyez à l'article* MOUFETTES.

CHINCHIN , en Tartarie ; c'est le *Pitheque* , espece de *singe* sans queue. *Voyez* PITHEQUE.

CHINQUEIS. *Voyez à l'article* CHI-TSE.

CHINQUIS. Nom tiré de la langue Chinoise (*Chin-chien-khi*) , et donné par *M. de Buffon* à un oiseau nommé par *M. Brisson* , le *paon du Thibet* , du nom du pays où il dit qu'il se trouve. Il est de la grosseur d'une pintade ; l'iris de ses yeux est jaune , son bec cendré , ses pieds gris , et les ongles noirâtres ; à la partie supérieure de chaque pied , le mâle a deux ergots dont le supérieur est le plus petit. Le fond de son plumage est cendré , varié de lignes noires et de points blancs. Ce qui fait son ornement principal et distinctif , ce sont de belles et grandes taches rondes , d'un bleu éclatant , changeant en violet et or , répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes , deux à deux sur les penes des ailes , et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue , dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes , les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté : l'on ne sait rien de son histoire , pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs , de même que fait le paon.

CHIOCOQUE , *Chiococca*. Genre de plantes de la famille des *Rubiacées* , et qui a des rapports avec les *cafeyers*. Il y a : Le *chiocoque* à baies blanches , *Chiococca racemosa* , Linn. ; il croît à la Jamaïque , à Saint-Domingue et aux environs de Carthagene. Celui à baies jaunes , *Chiococca paniculata* , Linn. ; il croît aux environs de Surinam.

CHIPEAU ou **RIDENNE**, *pl. enl. 998*, *Strepera*. Nom donné à une espèce de canard dont *Willughby* et *M. Brisson* ont parlé. Il est propre au Nord du Nouveau Continent. Le brun, le roux, le fauve, le blanc, le noir, le gris, sont les couleurs de son plumage ; le bec est noir, ainsi que les ongles ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont de couleur orangée. Ces canards plongent aussi facilement qu'ils nagent ; ils se mêlent avec les canards siffleurs, et ne cherchent guère leur nourriture que la nuit.

CHIQUES ou **POU DE PHARAON**, *Pulex penetrans*, *proboscide corporis longitudine*, *Syst. Nat. edit. XIII. p. 1021. Acarus fuscus, proboscide acutiori*, *Brow. Jam. 418*. Petits insectes redoutables dans les Isles Antilles ; ils se rencontrent ordinairement dans les lieux secs, poudreux ou mal-propres ; ils ne sont guère plus gros que les cirons, et ressemblent à de petites puces ; ils ne sautent pas comme elles, n'ayant pas le même ressort dans les pattes, et c'est un grand bonheur. Ils s'introduisent à la manière des cirons dans la chair, et causent ensuite des démangeaisons douloureuses et insupportables. Les *chiques* s'attachent d'ordinaire, et par préférence, au-dessous et au-dessus des ongles des pieds, se cachent entièrement dans la chair, y sucent le sang, et y acquièrent en trois jours beaucoup d'embonpoint. Ils s'y pratiquent une espèce de nid formé d'une tunique ou membrane blanche et déliée, qui a la figure d'une perle comprimée, et de la grosseur d'un petit pois. Chacun d'eux se tapit dans ce petit espace, de façon que sa tête et ses pieds se trouvent tournés vers l'extérieur ; de sorte que pour les tirer, il faut cerner, scarifier la chair tout autour, ce qu'on ne peut faire sans douleur. Ce n'est pas là le seul inconvénient ; lorsque la *chique* est tirée, il reste un trou qui quelquefois s'apostume et dégénère en un ulcère malin qu'il est difficile de détruire et de guérir ; sur-tout quand en arrachant la *chique* on a la maladresse de la crever, il en reste une partie dans le trou. Si on ne se hâte de se débarrasser de ce cruel animal, il remplit bientôt le trou de lentes ou œufs, desquels viennent autant de *chiques*, qui toutes s'éta-

blissent près du lieu de leur naissance ; ce qui fait qu'il s'en amasse par centaines , qui endommagent tellement les pieds , qu'on est contraint de garder le lit , ou tout au moins de marcher avec un bâton. Ceux qui ont soin de se laver souvent et de se tenir proprement , redoutent moins cette fâcheuse incommodité.

La *chique* n'est pas seulement antihropophage , elle attaque encore les chiens , les chats , même les singes. L'antidote le plus sûr pour se garantir de ces sortes d'insectes , est de se frotter les pieds avec des feuilles de tabac broyées et d'autres herbes âcres et amères ; le roucou est leur poison ; la pommade mercurielle pourroit être aussi de bon usage. Les *tous* des Brésiliens et les *ningas* des Indiens sont aussi des *chiques*. Au contraire les *chiques* qui attaquent les enfans dans la Misnie , sont de véritables *dragonneaux*. Voyez à l'article CRINONS.

CHIQUE (plante). Voyez HERBE A CHIQUE.

CHIRI. On donne ce nom , au Malabar , à la *mangouste* ou *ichneumon*. Voyez ICHNEUMON.

CHIRIMOYA , *Anona Cherimolia* , Hort. Reg. ; fruit du Pérou , du genre qu'on nomme dans les Isles Françaises *Corossolier* ; Voyez ce mot. Mais celui du Pérou est beaucoup plus agréable , et on lui donne communément la préférence sur l'ananas. Les Indiens estiment ce fruit le meilleur du pays , et si sain qu'on en donne à manger aux malades. M. de la Condamine dit que le goût en est sucré et vineux : ce fruit est gros comme le poing ; la peau est d'abord verdâtre , brune dans sa maturité , et comme bordée de compartimens écailleux. Sa chair est blanche , molle , on diroit d'une bouillie , très-fondante , parsemée de filandres , et contenant des semences oblongues et aplaties. Ce fruit croît sur un arbre médiocrement haut et touffu ; on le cultive avec grand soin dans le Pérou. Ses feuilles sont alternes , grandes , ovalaires , d'un beau vert en dessus , et traversées dans leur longueur d'une côte assez élevée , d'où part beaucoup de nervures. Sa fleur est d'une odeur agréable , d'un vert-brun en dehors et blanche en dedans.

CHIRITE. Nom donné à une *stalactite* qui imite une main. Voyez STALACTITE.

CHIRL. Voyez SCHIRL.

CHIRONE, *Chironia*. Genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Gentianes*, et qui comprend des herbes ou des sous-arbrisseaux exotiques, dont les feuilles sont simples et opposées, et dont les fleurs terminales, communément assez jolies, sont remarquables par leurs antheres souvent contournées en spirale. Le fruit est une capsule ou une baie ovale, à deux loges, et qui contient des semences petites et nombreuses. Il y a : La *chirone* à feuilles à trois nervures du Ceylan : Celle à fleurs de jasmin : La *chirone lychnoïde* : L'espece *baccifere* : L'espece à feuilles velues : Celle *uniflore* : Celle à tige nue : L'espece *tetragone* ; toutes d'Afrique, et notamment du Cap de Bonne-Espérance. Il y a encore la *chirone campanulée* du Canada ; et l'espece à tige angulaire de la Virginie.

CHIRONS. Voyez VER des olives.

CHIRURGIEN (le). Voyez à l'article JACANA.

CHI-TSE. Arbre des plus estimés à la Chine, pour la beauté et la bonté de son fruit. Cet arbre est aussi gros qu'un noyer, et se trouve abondamment dans les Provinces de Chantong et de Houang. Ses feuilles ont six pouces de longueur, sur une largeur d'environ trois pouces : elles sont d'un beau vert qui se change dans l'automne en un rouge agréable. Les fruits en sont comme étranglés par le milieu, d'un beau jaune à l'extérieur ; la peau en est lisse ; la grosseur de ceux qui sont réputés bons et mûrs, égale celle des oranges. La chair en est jaune rougeâtre, d'une saveur douce, mêlée d'un peu d'âpreté qui fait plaisir, et lui donne une vertu astringente et salutaire : ces fruits qui contiennent, dans leur pulpe succulente, trois ou quatre noyaux pierreux, ou osselets aplatis et bruns, mûrissent rarement sur l'arbre : on les cueille en automne, et on les met sur de la paille ou sur des claies où ils achevent de mûrir. Ce détail ne convient qu'au *chi-tse* cultivé, car celui qui est sauvage (le *tse-tse*) a un tronc tortu, les branches entrelacées et épineuses : le fruit n'en est pas plus gros qu'une pomme rose de la petite espece. Les Arboristes Chinois font des éloges magnifiques de ces arbres : les plus modérés lui reconnoissent sept avantages considérables : 1.° de vivre

long-temps et de produire constamment des fruits ; 2.° de répandre au loin une belle ombre ; 3.° de n'avoir point d'oiseaux qui y fassent leurs nids ; 4.° d'être exempts d'insectes ; 5.° d'avoir des feuilles agréablement panachées à la suite d'une gelée blanche ; 6.° d'engraisser la terre avec ses feuilles, comme feroit le meilleur fumier ; 7.° enfin, de produire de beaux fruits et d'un goût exquis.

On prépare ces fruits en en ôtant les pepins, on les aplatit, et on les fait sécher au soleil, afin qu'ils se candissent, de la même manière que nos figues en Europe. On les vend dans toutes les Provinces de l'Empire, et on les sert sur les meilleures tables. Consultez le détail qu'en donne le Pere d'Entrecolles, dans les *Lettres Edifiantes*, tome XXIV. Le *chi-tse* seroit-il le *chi-ku* des Chinois, le *chicoycam-zapotl* de China, Ray, Hist. 3, le *figocaque* des Portugais, et le *chinqueis* des Manilles ? Voyez le *Dictionnaire des Voyages*. M. le Chevalier de la Marck présume que le *chi-tse* est une espèce de *plaqueminier*, le même arbre dont Kämpfer (Amœn. pag. 807), fait mention sous le nom de *ono-kaki*.

CHIVEF, en langue Syriaque signifie un *figuier* : on rencontre cet arbre aux Indes dans l'Isle de Zipangu ; ses feuilles sont rondes et fort vertes ; son fruit gros comme un bon melon, est de couleur jaune-safrané, d'un goût exquis, se fondant dans la bouche ; il contient des semences semblables à celles du concombre : il est pectoral et rafraîchissant : tout l'arbre a quelques rapports avec le *papayer*. Voyez ce mot.

CHLORE, *Chlora*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Gentianes*, et qui comprend des herbes à feuilles simples et opposées, ou perfoliées et à fleurs en cime terminale ; il y a huit étamines : le fruit est une capsule ovale, bivalve, uniloculaire, et remplie de semences très-menues.

Il y a : La *chlora* perfoliée, *Chlora foliis perfoliatis*, Linn. *Centaurium luteum perfoliatum*, Bauh. Pin. 278 ; Tourn. 123 : cette espèce se trouve sur les collines seches de la France et les autres parties de l'Europe tempérée et australe. La *chlora* à quatre feuilles des contrées précédentes, *Chlora foliis quaternis* ; *Gentiana quadrifolia*,

quadrifolia, Linn. Spec. plant. 2, pag. 1671; sa tige est un peu tétragone et articulée; ses feuilles sont verticillées quatre à quatre. *Linnaeus* dit que cette espèce provient de la *chlore* perfoliée, fécondée par le *lin* à quatre feuilles. La *chlore* de Virginie, *Chlora dodesandra*, Linn. *Gentiana floribus duodecim petalis, foliis distinctis*, Gron. Virg. 27 : ses fleurs sont couleur de chair; la corolle est divisée profondément en douze découpures lancéolées : il y a douze étamines, dont les antheres sont oblongues et en spirale comme dans les *chirones*. La *chlore* d'Italie, *Chlora imperfoliata*, Linn. f.

CHOAG-KAMA. Au Cap de Bonne-Espérance, c'est le *Papion*, espèce de babouin. Voyez PAPION.

CHOASPITES. Voyez à l'article CHRYSOBERIL.

CHOCHE-POULE, de Salernite. Voyez MILAN.

CHOCOLAT. Voyez à la suite du mot CACAO.

CHÆRL. Voyez SCHORL.

CHOIN, *Schœnus*, Fl. Franc. 1161; Linn. Gener. 65. Nom d'un genre de plantes à fleurs incomplètes, de la famille des *Graminées*, faisant partie de la section des *Souchets*, et qui comprend, selon M. le Chevalier de la Marck, des herbes dont les fleurs glumacées, sans éclat, sont ramassées en tête ou par paquets écailleux, et dont les écailles sont disposées en recouvrement les unes sur les autres. Les fruits sont des semences arrondies, luisantes, nues, et solitaires entre les balles.

Il y a : Les *choins* à tige cylindrique, parmi lesquels on distingue le *choin marisque* ou *faene marisque*, et par quelques-uns *jonc d'eau*, *Schœnus mariscus Plinii*, Linn. 62. *Scirpus palustris altissimus, foliis et carinâ serratis*, Tourn. 528. *Cyperus longus inodorus Germanicus*, Bauh. Pin. 14; aut *Sylvestris*, Lobel. Icon. 76. Sa tige est haute de trois à cinq pieds, lisse, de la grosseur du petit doigt, droite, pyramidale, feuillée et cylindrique; les feuilles longues, étroites, triangulaires et pointues, garnies en leurs bords et sur leur angle postérieur, de petites dents aiguës et tranchantes; le panicule est terminal, rameux, composé de beaucoup d'épillets courts, pointus et roussâtres. Cette espèce est vivace et se trouve en Europe, dans

les rivières ; sur le bord des étangs , dans les marais inondés et dans les lieux aquatiques. Sa racine est traçante , grosse , noueuse , d'un rouge-brun en dehors , blanche en dedans. Le *choin* maritime des Provinces Méridionales de la France et des autres parties de l'Europe Australe , *Schænus mucronatus* , Linn. *Scirpus maritimus* , *capite glomerato* , Tourn. *Gramen cyperoides maritimum* , Bauh. Pin. 6 ; Theatr. 91. Sa tige est haute d'un pied , lisse , cylindrique , pleine de moëlle , et n'ayant à sa base qu'une petite feuille ; les feuilles sont radicales , canaliculées , pointues et au moins de la longueur de la tige , verdâtres. Le *choin* à fleurs noirâtres des près humides et des marais de l'Europe , *Schænus nigricans* , Linn. 64. *Gramen spicatum* , *junci facie* , *lithospermi semine* , Tourn. Le *choin* à épillets doubles du Cap de Bonne-Espérance , *Schænus compar* , Linn.

CHOINS à tiges triangulaires.

Il y a : Le *choin* à collerette en étoile , colorée de blanc et de vert , des Isles Caymanes et de la Floride , *Schænus stellatus*. Le *choin* à racine bulbeuse du Cap de Bonne-Espérance , *Schænus bulbosus* , Linn. Le *choin* de Virginie , *Schænus glomeratus* , Linn. Le *choin* blanc des lieux humides et fangeux de l'Europe tempérée et boréale , *Schænus albus* , Linn. Il ne faut pas confondre cette espece avec le *juncus niveus* ; Voyez JONC. Sa tige est filiforme , haute de six à neuf pouces , rameuse , feuillée , un peu triangulaire ; ses feuilles sont glabres , très-étroites ; les fleurs forment trois bouquets , dont un est terminal , les deux autres axillaires , et composés d'épillets cylindriques , blancs dans leur jeunesse , et roussâtres lorsqu'ils vieillissent.

CHO-KUI. Voyez CHUNGAR.

CHOPARD , en Picardie ; c'est le *Bouvreuil*. Voyez ce mot.

CHOQUARD. C'est le *Choucas* des Alpes.

CHOU. Espece de coquillage bivalve de la famille des *Cœurs* ; Voyez ce mot. Ce *chou* est à côtes grosses et striées , longitudinales , tachetées par intervalles de pourpre , et chargées de tuiles peu saillantes : ses

bords sont profondément denteles. Il y en a de parfaitement blancs.

CHOU (plante), *Brassica*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Crucifères*, (les quatre pétales des fleurs en croix), qui a beaucoup de rapports avec les moutardes et les radis, mais qui se distingue de ces premières par le calice fermé, et de ces derniers par sa silique qui n'est point renflée à sa base, ni articulée.

Le nom de *chou* a été donné à quelques plantes qui ne sont point de la famille des *Choux*. Le mot latin *Brassica* servira à indiquer les espèces qui appartiennent au genre du *Chou*. Plusieurs espèces cultivées depuis long-temps pour la nourriture ou divers besoins de l'homme et des animaux, présentent aujourd'hui des variétés très-nombreuses, dont il seroit peut-être difficile d'exposer maintenant la liste.

Les *choux*, proprement dits, offrent des plantes dont la forme est très-remarquable; mais il seroit assez difficile, ainsi que le dit dans l'*Encyclop. Method. M. Duchesne*, Auteur de l'*Hist. Natur. des Fraisiers*, d'attribuer à l'espèce du *chou potager* ou des jardins, *Brassica oleracea, sive radice caulescente, tereti, carnosâ*, Linn. Hort. Cliff. 338, un port qui pût se reconnoître dans ses différentes races ou variétés, sur-tout si on les considéroit depuis leur naissance: cependant on peut dire en général que ces plantes se conviennent en ce qu'elles ont, 1.° une racine fibreuse, dont le collet s'élève hors de la terre en manière de tige, et forme une souche droite, charnue et cylindrique; 2.° une véritable tige haute d'un à six pieds, rameuse, glabre et feuillée; 3.° des feuilles alternes, glabres, plus ou moins vertes, ou teintes de rouge ou de violet, toujours glacées d'un blanc bleuâtre, et dont les inférieures sont pétiolées, roncinées à leur base, et plus ou moins sinueuses, tandis que les supérieures sont plus simples, plus petites, et le plus souvent amplexicaules; 4.° des fleurs assez grandes, jaunâtres ou presque blanches, disposées en grappes droites, lâches et terminales, auxquelles succèdent des siliques longues, presque cylindriques, divisées en deux loges par une cloison longitudinale, et terminées par une corne

cylindrique ou aplatie ; chaque loge renferme des semences nombreuses et globuleuses, qui servent à perpétuer l'espece ; il faut les laisser sécher aux montans que l'on a coupés exprès à temps convenable. En général, les especes sauvages sont bisannuelles, et les cultivées sont annuelles.

La surabondance de nourriture, dit M. *Duchesne*, en donnant aux *choux cultivés* un accroissement assez considérable, s'est en outre portée dans les diverses parties de leur organisation, qu'elle a déformée : ces altérations, qui sont des perfections aux yeux du Cultivateur et des monstruosité à ceux du Naturaliste, se sont perpétuées par la reproduction, et ont établi six races principales, qu'on seroit quelquefois tenté de regarder comme six especes distinctes ; savoir : Le *colsa* qui semble représenter l'espece naturelle sans altération. Les *choux verts*, qui s'élevent le plus, et ne pomment jamais. Les *choux cabus*, remarquables par la pomme des feuilles qu'ils forment dans leur jeunesse. Les *choux-fleurs*, dont les rameaux et les fleurs naissantes forment une masse charnue et colorée très-particuliere. Les *choux-raves*, dont la premiere tige s'épaissit en pomme. Le *chou-navet*, dont la racine même est rubéreuse et charnue comme dans le navet.

M. le Chevalier de la *Marck* divise les especes de *choux*, ainsi qu'il suit :

CHOUX à siliques terminées par une corne cylindrique un peu obtuse.

Tels sont : Le *chou potager* ; le *colsa* ; les différens *choux verts* ; les *choux cabus* ou *pommés*, tant blancs que rouges, frisés ou non frisés ; le *chou-fleur* et le *chou-brocolis* ; le *chou-rave* et le *chou-turneps* ; le *chou-navet*. Les *choux* à feuilles rudes, tels que la *navette*, le *navet*, la *rabiole* ou *grosse rave*. Le *chou* de la Chine ; ses feuilles ressemblent à celles de la cynoglosse ; ses fleurs sont jaunes. Le *chou* à fleurs violettes de la Chine ; ses feuilles sont dentées et ont une odeur forte. Le *chou* de Candie, *Brassica Cretica fruticosa*, folio subrotundo, Tourn. Cor. 16.

CHOUX à siliques terminées par une corne aplatie , et ensiformes.

Il y a : Le chou à feuilles de sisimbre , *Sinapi Hispanicum minus* , *raphani folio* , Tourn. 227. Le chou à feuilles de roquette sauvage , et la roquette cultivée. Voyez ROQUETTE. Le chou à calice vésiculeux et persistant d'Espagne , *Brassica vesicaria* , Linn.

CHOUX à siliques grêles , tétragones , et à corne fort courte.

Il y a : Le chou perce-feuille , à fleurs soit blanches , soit jaunes , du Levant et de l'Europe Méridionale , *Brassica campestris perfoliata* , Bauh. Pin. ; Tourn. Le chou à fleurs de julienne des régions australes de l'Europe , *Brassica arvensis* , Linn. *Brassica campestris perfoliata* , *purpureo flore* , Bauh. Pin. 112 ; Tourn. 220. Le chou des Alpes , *Brassica Alpina* , Linn.

On trouvera la description de ces plantes sous leur nom propre ou le plus usité.

L'espece du chou , (et plus particulièrement les races comestibles , comme étant d'un grand usage dans les cuisines) , a été cultivée de temps immémorial , chez presque tous les peuples. Elle tenoit , chez les Anciens , le premier rang entre les plantes potageres. *Pline* rapporte que *Chrysippe* , *Pythagore* , et sur-tout *Caton* , avoient écrit plusieurs volumes sur les propriétés du chou. Cette plante étoit même en vénération ; les uns la regardoient comme une panacée végétale ; *Caton* l'employa comme un spécifique pour garantir sa famille de la peste ; les Romains ne se servirent que de choux pendant six siècles dans toutes leurs maladies ; aujourd'hui le riche et le pauvre , et presque tous les gens de la campagne , sur-tout les Hollandois et les Allemands , en font un très-grand usage. En Béarn il n'est peut-être pas un seul habitant qui n'en mange une fois par jour. La garbure de ce pays est un potage aux choux et aux cuisses d'oies ou au lard , qu'on sert régulièrement à souper sur toutes les tables. L'on peut cependant conclure des rapports désagréables

que le *chou* excite, que cette plante estimée pectorale; est venteuse et un peu difficile à digérer, et qu'elle ne convient qu'aux estomacs des personnes qui font un grand travail de corps. La pure décoction du *chou* est souvent désagréable; on sait que quand un *chou* pourrit en terre, il répand une odeur fort puante.... Au reste, la qualité particulière du *chou rouge*, est de faciliter l'expectoration; il appaise la toux et déterge les ulcères. Les Médecins distinguent des vertus contraires dans les différentes parties du *chou*; son suc a la propriété de lâcher le ventre, et sa substance, qui est astringente, de le resserrer: c'est de là qu'est venu ce proverbe de l'Ecole de Salerne: *Jus caulis solvit, cujus substantia stringit*. On lit dans la *Matière Médicale*, après une longue énumération des propriétés merveilleuses du *chou*, que quelques Prédicateurs et quelques Musiciens boivent souvent de la décoction du *chou rouge* avec des raisins secs, pour se guérir de l'enrouement qui survient quand on a beaucoup parlé, et pour se conserver la voix. Le *chou-kraut* ou *saver-kraut*, espece de mets si usité en Allemagne, n'est autre chose que du *chou* porté par une fermentation à laquelle on l'a disposé dans cette vue, à l'état acéteux ou acide. Les Allemands associent souvent ce mets avec les viandes, et il en devient l'assaisonnement.

CHOU BLANC. Voyez à l'article CHOU VERT.

CHOU BLOND. Voy. à l'art. CHOU VERT à grosse côte.

CHOU-BROCOLIS. Voyez à l'article CHOU-FLEUR.

CHOU-CABU. Voyez CHOU POMMÉ.

CHOU CARAÏBE des Américains, *Arum esculentum*; Plum. *Arum minus esculentum*, Sloan. Cette plante n'est point un *chou*, elle ressemble à l'*arum* ou *pie-de-veau* d'Amérique, et répond parfaitement à la *colocasie* d'Egypte. Sa racine est semblable à une grosse rave: lorsqu'on la coupe transversalement, il en découle un suc laiteux. Ses feuilles sont grandes, divisées en deux lanieres par la base, pointues au sommet, portées sur de grosses et longues queues. (Le Pere Plumier en distingue trois especes; savoir, à feuilles grandes et violettes, à feuilles grandes et vertes, à feuilles petites et vertes). On dit que sa tige est haute de trois à quatre pieds; ses fleurs de couleur purpurine: il

s'éleve de leur calice un pistil qui devient un fruit semblable à celui de l'*arum* ; sa semence vient rarement à maturité ; sa racine est grosse, rougeâtre en dehors, jaunâtre en dedans, charnue, bonne à manger, d'un goût de châtaigne et d'une odeur douce. Son fruit est astringent, propre pour la dysenterie : on mange ses feuilles et ses racines dans la soupe, comme celles du chou ordinaire ; ses racines se mangent aussi, et rendent le potage épais. Le *chou Caraïbe* croît aux Indes Orientales, dans le Levant et en plusieurs contrées de l'Amérique où on le cultive pour servir de nourriture aux esclaves. Aux Isles de France et de Bourbon on l'appelle *songo* ; c'est la *Tayove* de la Guiane. Cette plante que l'on trouve fréquemment à Saint-Domingue, aime les lieux humides ; elle croît également bien dans les mornes et dans la plaine. *Voyez TAYOVE.*

CHOU-CAVALIER. C'est le *Chou vert* en arbre. *Voyez ce mot.*

CHOU DE CHIEN. *Voyez au mot MERCURIALE.*

CHOU DU COCOTIER. *Voyez à l'article COCO.*

CHOU-COLSA. *Voyez COLSA.*

CHOU-FLEUR, *Brassica cauliflora*, Bauh. Pin. III ; Tourn. 219. *Brassica oleracea botrytis*, Linn. Selon M. Duchesne, la surabondance de nourriture dans cette race de choux, au lieu de se porter comme dans les autres, soit dans la souche ou la racine, soit dans les feuilles, se porte dans les branches naissantes de la véritable tige, et y produit un gonflement si singulier, qu'il les transforme en une masse épaisse ou une tête mamelonée, granulée, charnue, blanche, tendre, en cime dense, qui ressemble en quelque sorte à un bouquet et qui est fort bonne à manger. Si on laisse pousser cette tête jusqu'à la hauteur convenable, elle se divise, se ramifie, s'allonge, et porte des fleurs et des fruits comme les autres choux. Les feuilles des choux-fleurs sont plus alongées que celles des choux-cabus dits pommés ; et leur tête est, dans les belles variétés, d'un blanc éclatant.

Il y a : Le *chou-fleur dur* commun, *Brassica botrytis major*. La tige de ce chou est peu élevée, garnie de feuilles entières, alongées, presque unies par les bords ; elles sont d'un vert lavé de bleu, mais les nervures sont

blanches. Sa tête mamelonée qui naît du milieu des feuilles, est grosse, bien garnie, serrée; elle devient souvent verdâtre par la cuisson. Le *chou-fleur dur* d'Angleterre, a le grain plus blanc, plus fin, plus serré; en cuisant, sa couleur blanche ne s'altère point. Le *chou-fleur tendre* est plus fin, plus délicat que le *chou-fleur dur*, mais beaucoup moins gros, et bien plus prompt à monter en graine. Il faut observer que le *chou-fleur dur* étant d'un bien plus grand produit que le *tendre*, on le cultiveroit seul, si tous deux réussissoient également par-tout et en tout temps; mais pour le *dur*, il faut des terres légères et des saisons pluvieuses; et pour le *tendre*, une terre forte, et une saison sèche.

Le *chou-brocolis* commun, *Brassica botrytis cymosa*; *Brassica asparagoïdes crispa*, Bauh. Pin. 111. Le *brocolis* élève sa tige de douze à dix-huit pouces de hauteur. De l'extrémité de cette tige et de l'aisselle de la plupart des feuilles de la tige, il sort un faisceau de drageons tendres et succulens, longs de trois ou quatre pouces, terminés par un groupe de boutons à fleur verts, lavés de violet. On mange ces drageons comme les *choux-fleurs*. La tige du *chou-brocolis* de Malthe, s'élève un peu moins; ses feuilles sont de médiocre grandeur, d'un vert glacé de bleu, souvent ailées, terminées en pointe, et froncées à grands plis qui les font paroître découpées. La tige produit à son extrémité un faisceau plus serré de drageons plus gros, plus courts, plus tendres que le *brocolis commun*, et terminés par un groupe de boutons à fleur plus nombreux, plus petits, d'un beau violet. Il sort de pareils drageons de l'aisselle des feuilles supérieures de la tige. A l'égard du *chou-brocolis* blanc, il ne diffère du précédent que par sa couleur blanche qui le rapproche plus des *choux-fleurs*, auxquels plusieurs le préfèrent, et dont, selon M. Duchesne, il paroît être une production métisse. Ce même Observateur dit que le *chou-fleur* de Malthe, celui de Hollande, celui de Chypre et autres, ne se distinguent que par un peu plus ou moins de volume, de blancheur, de finesse, de précocité. On doit regretter le *brocolis vivace*, cultivé autrefois en Italie, et décrit par Columelle et par Plin.

CHOU FRISÉ. Voyez à la suite de l'article CHOU VERT.

CHOU MARIN SAUVAGE d'Angleterre, *Crambe maritima*, Linn. ; et *brassica folio*, Tourn. Inst. 211. *Brassica maritima*, *monospermos*, C. B. Pin. 112. Cette plante, qui se trouve aussi aux lieux maritimes en Angleterre, et dans l'Europe tempérée et boréale, a des feuilles à peu près comme celles du chou cultivé, frangées, plissées par ondes, à côtes épaisses, d'un vert glauque, et d'un aspect plus agréable, d'un assez bon goût ; ses fleurs sont aussi en croix, et blanches ; il leur succède des fruits ou coques siliqueuses, ovales, d'une matière spongieuse, contenant une semence oblongue ; cette plante est vulnérable et vermifuge.

CHOU DE MER. Espece de *liseron*. Voy. SOLDANELLE.

CHOU-NAVET, *Brassica oleracea*, *napo-brassica*, Linn. *Napo-brassica*, Bauh. Pin. 111. *Brassica radice napiformi*, Tourn. 219. Il semble en effet dans cette race, dit M. Duchesne, que l'espece du chou soit altérée et participante de la nature du navet. Comme lui, le chou-navet produit ses feuilles à fleur de terre ; elles sont plus ailées et plus découpées que celles du choux-rave, mais douces au toucher, comme dans tous les choux. Sa racine s'enfle, et forme une tubérosité presque ronde, de trois à quatre pouces de diamètre, contenant une pulpe comestible plus ferme que celle des navets, couverte d'une peau dure et épaisse. Du milieu des feuilles radicales, il s'élève une tige rameuse, qui donne des fleurs et des graines comme les autres choux : cependant on doit remarquer à cet égard que dans la race des choux-navets, et dans celle des choux-raves, la graine est communément fort grosse, et fort petite au contraire dans celle des choux-fleurs.

CHOU PALMISTE. Voyez PALMISTE.

CHOU PANCALIER. Voyez CHOU VERT FRISÉ.

CHOU POMMÉ OU CHOU CABU, *Brassica oleracea capitata*. Cette race de choux, dit M. Duchesne, est remarquable en ce que les individus, avant le développement de leur tige et de leurs branches, ont leurs feuilles grandes, peu découpées, presque arrondies, concaves, et tellement rapprochées qu'elles s'embrassent les unes les autres, se recouvrent comme les écailles d'une bulbe, se compriment fortement en s'envelopant, forment une grosse tête arrondie, massive,

et assujettissent pendant long-temps la tige et les branches, lesquelles enfin n'en sortent qu'en rompant cette tête ou pomme monstrueuse. Voici, selon M. Duchesne, les sous-variétés principales de ce *chou*. Il y en a de diverses couleurs.

Le *chou pommé* blanc, *Brassica capitata alba*, Bauh. Pin. 111; Tourn. 219; J. Bauh. 2, 826. C'est en quelque sorte le *chou* le plus commun dans nos Provinces, parce qu'il est gros, peu difficile sur le terrain, et qu'il supporte mieux que les autres les intempéries des saisons. Sa tige ou souche est grosse, courte; et avant de former sa pomme, il ne pousse qu'un petit nombre de feuilles, qui sont d'un vert bleuâtre, quelquefois mêlé de violet, fort grandes, arrondies, non ailées, froncées par les bords, et portées sur des pétioles épais. Sa tête est grosse, aplatie au sommet, ferme et si pleine, que souvent les feuilles continuant à se multiplier au centre, la font fendre supérieurement. Le défaut de ce *chou* est d'avoir les nervures, et sur-tout la côte principale de ses feuilles, très-grosses et dures, et d'avoir un goût fort qui déplaît à ceux qui n'aiment pas le goût du *chou*.

Parmi ces *choux pommés* à tête blanche, on distingue le *hâtif* de Bonneuil. Ses feuilles sont grandes, arrondies, d'un vert lavé de bleu. Sa pomme est de grosseur médiocre, un peu aplatie au sommet, ferme, pleine; se forme de bonne heure, et est peu sujette à se fendre. Le *chou pommé* d'Yorck, est celui qui forme sa tête le plus promptement. Sa tige est fort courte; ses feuilles, d'un vert clair, sont finement dentelées et un peu froncées par les bords. Sa tête est petite, blanche, ferme. Il est tendre, doux, excellent. Le *chou chicon* ou le *chou en pain de sucre*, est un peu moins précoce que le précédent. Ses feuilles sont presque de la forme d'une raquette, cependant fort concaves; la pomme est d'une grosseur médiocre, en forme de cône renversé, peu ferme, souvent même un peu creuse; blanche, tendre, douce, excellente. Le *chou pommé* d'Aubervilliers et de Saint-Denis a la tige très-haute, garnie d'un grand nombre de feuilles d'un vert foncé; sa pomme est de grosseur plus que médiocre, un peu pointue à son sommet, ferme, bien pleine, blanche.

Le chou pommé de Strasbourg ; ce *chou* précoce de la seconde saison , élève très-peu sa tige. Il forme une tête plus grosse que le *chou pommé blanc* ordinaire ; elle est sphérique , aplatie à son sommet , fort bonne à manger , tendre et blanche. Le *chou pommé* d'Allemagne ; c'est celui dont la tête est la plus grosse ; on en voit dans la Flandre , qui pesent jusqu'à quarante livres ; elle est ronde , blanche , très-pleine , douce et tendre , quoiqu'à nervures un peu grosses.

Le *chou pommé rouge* , *Brassica capitata rubra* , Bauh. Pin. 111 ; Dod. Pempt. 621. Ses feuilles sont grandes , d'un pourpre brun , ou vertes avec les côtes et les nervures rouges. Sa pomme est grosse , assez pleine ; et les feuilles qui la forment sont d'un rouge sanguin , avec la côte d'un rouge plus foncé. Ce *chou* , selon M. *Duchesne* , a plusieurs sous-variétés dégénérées. Il est plus d'usage dans la Médecine que dans la Cuisine.

On distingue le petit *chou rouge* ou le *knapcr* des Hollandois ; c'est un excellent *chou*. Sa tige est longue et menue , garnie de feuilles vertes souvent lavées de violet , dont les nervures sont d'un rouge foncé. Sa pomme est fort petite , plus pleine et plus ferme que celle d'aucun autre *chou*. Elle a ses feuilles entièrement teintes d'un rouge-violet , et à nervures d'un rouge moins foncé.

Le *chou pommé frisé* d'Allemagne , *Brassica capitata crispa*. Il est de la taille du *chou pommé* d'Allemagne. Sa tête , qui est presque aussi grosse , est blanche , encore plus tendre , et excellente. Il s'en distingue aisément par ses feuilles frisées , en quoi , selon M. *Duchesne* , il se rapproche des suivans.

Le *gros chou pommé et frisé* de Milan. Sa tige est haute et bien garnie de feuilles d'un vert foncé , grossièrement frisées ; il forme une pomme assez grosse , ferme et pleine ; il est un peu dur , s'il n'a été attendri par les gelées. Les quatre variétés suivantes dépendent de celles-ci ; savoir : Le *chou de Milan pointu* : Le petit *chou de Milan* : Le *chou de Milan court* : Le *chou de Milan nain et frisé*.

En général , tous les *choux de Milan* sont regardés comme les meilleurs *choux pommés*. Tous ont les feuilles frisées , ou bosselées , ou bouillonnées du plus au

moins; tous ont la fleur blanche; et c'est leur caractère distinctif; car tous les autres *choux pommés* sont jaunes. Il a existé des sous-variétés de *choux de Milan* fort musquées, très-recherchées, mais qui ne sont plus de mode.

Entre les nombreuses variétés de *choux pommés* qu'on omet ici, on en peut distinguer une indiquée, dès le temps de *Dalechamp*, par la phrase *Brassica capitata polycephalos*, Lugd. 621, qui forme plusieurs têtes ramassées en une grosse.

CHOU-RAVE OU CHOU de Siam, *Brassica oleracea gongyloïdes*, Linn. *Brassica gongyloïdes*, Bauh. Pin. 111; Tournef. 119. *Brassica caule rapum gerens*, Dod. Pempt. 625. Dans cette race, dit M. *Duchesne*, la surabondance de nourriture se porte à la souche ou fausse tige de la plante, et y produit un gonflement remarquable, qui la transforme en une masse tubéreuse, succulente et bonne à manger.

On distingue le *chou-rave* commun, *Brassica gongyloïdes viridis*. Sa fausse tige se garnit de feuilles médiocrement grandes, froncées, assez finement dentelées, ailées, et souvent découpées vers leur pétiole. Lorsque cette fausse tige a acquis la longueur de six à huit pouces, ses feuilles tombent successivement; elle s'enfle et devient une tubérosité arrondie de trois à quatre pouces de diamètre, dont la pulpe est ferme et blanche; elle est couverte d'une écorce verte, épaisse et fort dure. Le sommet de cette tubérosité se trouve couronné par un bouquet de feuilles moindres que celles du premier état de la fausse tige; et lorsque la plante monte en graine, c'est de leur centre que sort une véritable tige rameuse, semblable à celle de bien d'autres *choux*.

Il y a : Le *chou-rave violet*; il est un peu plus gros et plus tendre que le précédent, et il s'en distingue aisément par des traits de violet sur les pétioles et les nervures de ses feuilles, et par la même couleur sur presque toute l'écorce de sa tubérosité. Le *turneps* ou *chou* de Laponie, est une variété dans cette même race.

CHOU VERT, *Brassica oleracea viridis*. Ce *chou* ne pousse jamais comme les *choux cabus*. Selon M. *Du-*

chesne, il comprend des sous-variétés parmi lesquelles se trouvent des *choux* de la plus haute taille, tous plus forts que le *colsa*, et tous utiles par leurs feuilles.

Il y a : Le *chou vert* commun ou *chou blanc*, *Brassica alba vel viridis*, Bauh. Pin. 111 ; Tourn. 219. *Brassica vulgaris sativa*, Dod. Pempt. 621. Ce *chou* est très-cultivé dans le Maine et autres Provinces de la France. Sa tige est assez grosse, et s'éleve de trois à quatre pieds ; ses feuilles sont amples, ailées à leur base, ondulées, crépues, sinuées, à côtes saillantes, et à pétioles longs de trois à quatre pouces : elles servent pour la nourriture des animaux : on les cueille pendant l'été à mesure qu'elles ont acquis leur grandeur. Pendant l'hiver, lorsqu'elles ont été attendries par des gelées, elles sont d'usage dans la cuisine.

Le grand *chou vert* ou *chou vert en arbre*, vulgairement le *chou cavalier*, *Brassica maritima arborea, sive procerior racemosa*, Moris. Hist. 2, p. 208. Ce *chou* est remarquable par sa grandeur, et persiste communément dans une végétation prolongée pendant quelques années, de manière qu'il prend une apparence d'arbrisseau, mais sans avoir rien de véritablement ligneux. Il s'éleve en effet jusqu'à la hauteur de six à huit pieds, sur une tige dure, rameuse, qui se garnit successivement de feuilles vertes, assez planes ou très-peu crépues, maigres, portées par des pétioles presque cylindriques, longs de cinq à six pouces. On le cultive comme le précédent, pour le même usage : il peut se multiplier de boutures : il se propage naturellement sur quelques côtes de France et d'Angleterre. C'est sur ce *chou* qu'on a fait diverses greffes dont les succès, quoique très-passagers, sont toujours fort remarquables.

Le *chou vert frangé* ou le *chou frisé* d'Allemagne, *Brassica fimbriata*, Bauh. Pin. 112. *Oleracea sabellica*, Linn. Sa tige s'éleve à la hauteur d'un à deux pieds, et se garnit de petites feuilles assez profondément découpées, très-frisées, qui varient beaucoup pour la couleur, et ont besoin d'être attendries par les gelées. On coupe l'extrémité de la tige qui porte les feuilles les plus tendres. De l'aisselle des feuilles dures il sort pendant l'hiver des rejets ou broques qui sont très-

bons. Il s'en trouve des sous-variétés panachées qui deviennent plantes d'ornement, par la vivacité et le mélange du vert, du blanc, du rouge et du violet. Ce sont les *choux à aigrettes*. Il en existe même de presque tout blancs, *Brassica alba crispa*.

Le *chou vert à grosse côte*, *Brassica viridis crassa*; *Brassica alba expansa*, J. Bauh. 2, p. 829. Il élève peu sa tige; ses feuilles sont vertes, rondes, unies, épaisses; leur côte est grosse, blanche, pleine, tendre; quelquefois il forme une très-petite pomme, qui est moins bonne à manger que les feuilles. Il y a une sous-variété dont les feuilles sont d'un vert-jaune, et plus tendre. C'est le *Chou blond*, *Brassica hortensis flava*.

Le *chou vert frisé* ou *chou-pancalier*, *Brassica viridis crispa*; *Brassica alba, capite oblongo non penitus clauso*, Bauh. Pin. 111. *Brassica Sabauda hyberna*, Lob. Icon. 244; vulgairement le *chou de Milan* ou de Savoie, le *chou d'Hollande*, le *chou d'Espagne*. C'est, dit M. Duchesne, une des deux races indiquées comme originaires d'Italie; sa tige (ou souche radicale) est grosse, haute d'un pied et demi, garnie de grandes feuilles vertes ou blondes, très-foncées ou frisées par les bords, portées par des pétioles gros, courts, tendres et bons à manger. Souvent il forme une petite pomme: ses fleurs sont blanchâtres. Cette variété et la précédente ayant de petites pommes, font la nuance, selon M. Duchesne, l'une avec le *chou pommé blanc*, et l'autre avec le *chou pommé frisé* ou de Milan.

On prétend que la litière des chiens, et le vieux cuir trempé, dispersés autour des *choux*, empêchent les lapins de manger ce végétal.

CHOUAN. Espèce de semence inconnue, assez semblable au *semen-contra*, un peu plus nourrie, d'un vert jaunâtre, d'un goût légèrement aigrelet: on l'apporte du Levant. Quelques personnes la font entrer dans la composition du carmin. Le *faux-chouan* est le *Myagro similis, flore albo*, J. Bauh.; Ray Hist.

CHOUANT, en Bretagne; c'est le *Hibou*. Voyez ce mot.

CHOUART, à Vendôme; c'est l'*Effraie*. Voyez ce mot.

CHOUC. C'est le *Choucas noir*, de M. Brisson.

CHOUCALLE. Voyez CALLE.

CHOUCARI. Oiseau de la Nouvelle Guinée, et du genre du *Choucas*. Il est un peu plus gros qu'un merle; son plumage est d'un gris foncé sur le dos, mais plus clair sous le ventre, presque blanchâtre, ainsi que le bec, *planch. enlum. 620.*

CHOUCAS. Nom donné à des oiseaux du même genre que le *corbeau* et la *corneille*; ils en ont les caractères appatens; ils ont les mêmes habitudes des *corneilles*. Ce sont en quelque sorte, dit M. de Montbeillard, des *corneilles* modélées sur de plus foibles proportions: de même qu'il y a trois *corneilles* différentes, une noire, une cendrée, une chauve, il y a trois *choucas*, un noir, un cendré, un chauve. Les *choucas* sont des oiseaux de passage comme la *corneille* mantelée, mais avec cette différence qu'il en reste pourtant un assez grand nombre l'été dans les mêmes lieux où ils ont passé l'hiver: ils volent par troupes nombreuses comme la *frayonne*; ils forment en été des espèces de peuplades composées de nids presque entassés sur le même arbre: ils préfèrent cependant les tours et les bâtimens en ruine, où ils aiment à établir leur demeure en tout temps: même attachement, même fidélité dans leur union, que les *corneilles*; même vigilance pour leurs petits; ils font deux couvées par an, chacune de cinq ou six œufs verdâtres, tiquetés de brun. Leur nourriture consiste en grains, baies, fruits, insectes; ils ne s'approchent pas comme les *corneilles*, des chairs corrompues, mais, comme elles, ils ont beaucoup d'appétit pour les œufs, et en particulier, comme la *corbine*, pour les œufs de perdrix. Leur cri est plus aigre et plus perçant que celui des *corneilles*; ils quittent nos campagnes au printemps, pour passer plus au nord, d'où ils reviennent en automne. Les *choucas* s'appriivoisent sans peine, et apprennent aisément à parler; ils ont, comme les *corneilles*, l'habitude d'enlever et d'amonceler en une sorte de dépôt, tout ce qui se trouve à leur portée.

CHOUCAS aux pieds et bec rouges. C'est un *Coracias*. Voyez ce mot.

CHOUCAS blanc. Cette variété n'est pas rare dans les

pays très-froids ; il paroît qu'il y en a dans les Alpes une autre variété à collier blanc.

CHOUCAS *chauve* de Cayenne , *pl. enl.* 521. Ses narines sont nues ; son bec qui n'est point entouré de plumes qui reviennent en avant comme chez les *choucas* , est large et aplati à sa base , convexe , très-fort et long ; son plumage est olivâtre , nué de vert en dessus et de rouge en dessous ; la tête est dégarnie de plumes ; les pieds , les ongles et le bec supérieur sont noirs ; la mandibule inférieure est blanchâtre.

CHOUCAS-CHOUCETTE , *Monedula*. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon ; c'est le *Choucas* proprement dit. Ce *choucas* , qui est le *Grolle* ou *Choucas gris* des *planch. enlum.* 523 , a les pieds , le bec et tout le corps noir. Le sommet de la tête est d'un noir changeant en violet ; le reste offre des reflets grisâtres sur le cou , verdâtres sur les ailes et la queue. Ce *choucas* , élevé en domesticité , cache en terre , quand il est rassasié , le reste de sa nourriture ; il aime également à friponner et à cacher les monnoies d'or et d'argent ; aussi , dit-on en François , *fripon comme une chouette* , (diminutif de *chouette*) , ce qui est confirmé par ces vers d'*Ovide* :

Mutata est in avem , quæ nunc quoque diligit aurum ,

Nigra pedes , nigris velata monedula pennis.

CHOUCAS *couleur de pourpre* , de *Catesby*. Voyez **PIE DE LA JAMAÏQUE**.

CHOUCAS des Alpes , de *M. Brisson* , *pl. enl.* 531 , ou **CHOQUARD** , *Pyrrhocorax*. Il est un peu plus gros que le *choucas-choucette* ; son plumage est entièrement noir ; son bec est jaune , et , comme celui des corneilles et des *choucas* , entouré à sa base de plumes étroites qui reviennent vers la pointe , mais moins roides : ce bec est sensiblement arqué et convexe , peu long , courbé et aplati ; les pieds ou jaunes , ou noirs , ou rouges , suivant l'âge , le sexe et la hauteur des montagnes qu'ils habitent : leur cri est plaintif , aigu , désagréable.

CHOUCAS de la Nouvelle Guinée. Le fond de son plumage

plumage est d'un gris-cendré, rayé de noir et de blanc ; le bec est noir, *pl. enl.* 630.

CHOUCAS des Philippines. (C'est le *Balicasse*) *pl. enl.* 603. Voyez BALICASSE.

CHOUCAS du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 226. On l'appelle *choucas moustache*, parce qu'au-dessus des plumes qui reviennent en devant à la base du bec, et qui sont d'un noir de velours, partent de l'origine du bec en dessus, quelques poils noirs, très-flexibles et longs de trois pouces. Ce *choucas* n'est pas plus gros qu'un merle : son plumage est noir, à reflets changeans en vert et en violet ; il a la queue fort longue, le bec, les pieds et les ongles noirs.

CHOUCAS noir ou CHOUK, *pl. enl.* 552, est plus petit que le *choucas-choucette* : son plumage est entièrement noir et sans gris.

CHOUË, en Bourgogne ; c'est la *Hulotte*. Le *chouë cornerotte* est le *moyen Duc* ou *Hibou*.

CHOUETTE, *Noctua saxatilis*. Oiseau de nuit, du genre du *Chat-huant*, et dont on connoît deux especes, la grande et la petite.

La *grande chouette*, que *Belon* appelle *grimaud*, *nâchette*, ou la *grande cheveche*, *planch. enlum.* 438, a, du sommet de la tête au bout de la queue, treize pouces. Sa grosseur est à peu près la même que celle du *chat-huant* ; ses ailes pliées dépassent d'un pouce l'extrémité de sa queue : elle a le plumage tanné et blanchâtre ; la tête grosse et penchée en arriere ; les yeux grands, la prunelle noire, mêlée de jaune ; le bec un peu courbé et d'un jaune verdâtre ; les doigts séparés comme aux oiseaux de nuit ; les ongles crochus, aigus et noirs. On la distingue aisément de la *hulotte* et du *chat-huant* par la couleur de ses yeux, qui sont d'un très-beau jaune ; au lieu que ceux de la *hulotte* sont d'un brun presque noir ; et ceux du *chat-huant* d'une couleur bleuâtre ; on la distingue plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environné de même d'un grand cercle de petites plumes blanches ; que toutes deux ont du jaune sous le ventre ; et qu'elles sont à peu près de la même grandeur. La *grande chouette* est plus brune, marquée sur la poitrine et sur le ventre, de petites taches plus

foncées, longues, pointues comme de petites flammes, c'est pourquoi on nomme *chouette flambée*, *Noctua flammeata*; et l'effraie, *Noctua guttata*; parce qu'elle est couverte de petits points ou de gouttes.

La *petite chouette* ou la *petite cheveche*, pl. enl. 439; *Noctua minor* aut *Strix flammea*, est un des plus petits oiseaux de nuit; elle n'est guere plus grosse qu'un merle: elle n'a que huit pouces de longueur du sommet de la tête au bout de la queue; l'envergure est d'un pied neuf pouces; ses ailes pliées ne passent pas l'extrémité de la queue; le brun domine sur tout le plumage de la *petite chouette*, et y est diversement mêlé de taches transversales blanches; la gorge est entièrement blanche; la queue est brune, rayée en travers de taches roussâtres; l'iris des yeux d'un jaune pâle; le bec brunâtre à la base et noir vers le bout; les doigts et les ongles bruns. Son cri ordinaire, assez bas et étouffé, est *poupou, poupou*, qu'elle pousse et répete en volant; lorsqu'elle est posée, elle jette un autre cri plus élevé, plus aigu, mais si net et si distinct, qu'on le prendroit pour une voix humaine qui crieroit *aïme, héme, ésme*. M. de Buffon dit qu'un de ses gens fut tellement trompé par la ressemblance de son si bien articulé pendant la nuit, qu'il se mit à la fenêtre et répondit à l'oiseau, croyant que c'étoit une personne: *Qui est là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre*. Le domicile ordinaire de cet oiseau est dans les mesures écartées des lieux peuplés, dans les carrieres, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit que dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la *grande chouette*. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit, elle voit pendant le jour beaucoup mieux que tous les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots qu'elle ne peut avaler entiers et qu'elle déchire ou dépece avec le bec et les ongles. Elle plume aussi les oiseaux très-proprement avant de les manger, au lieu que les *hiboux*, la *hulotte* et les autres *chouettes* les avalent avec la plume, qu'elles vo-

missent ensuite sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre. Le Lecteur trouvera à l'article OISEAU, où il est mention de la *digestion* des divers ordres de bipèdes, quelques faits singuliers qui concernent cette action dans la *petite chouette*.

La *grande chouette* fait aussi son nid dans le creux des arbres, et plus communément dans les lieux qu'elle a coutume d'habiter; elle fait sa ponte en Mars, et la couvée est de quatre œufs. Lorsque le voile de la nuit commence à se répandre, cet oiseau sort comme un brigand de son habitation. En effet, on ne voit la *chouette* qu'à l'entrée de la nuit et à la pointe du jour; elle jette quelques cris, rôde en silence pour chercher sa proie. Elle est l'ennemi de tous les petits oiseaux; elle saisit les jeunes lapins et levrauts endormis, et se nourrit aussi de mulots, de lézards et de grenouilles; elle dévore les souris dans les granges et les magasins, mange aussi les œufs. Dès que le commencement du jour peut la trahir, elle se retire dans les lieux où elle se plaît, souvent escarpés et montueux, ou dans les anciens bâtimens ruinés et abandonnés: elle se retire volontiers dans les carrières, dans les antres et les cavernes des rochers; mais elle évite les lieux fréquentés ou habités; elle cherche la solitude et le calme: son cri a quelque chose de doux. Elle peut rester trois à quatre jours sans manger: des Chasseurs en dressent quelquefois. Si la *chouette* a l'imprudence de paroître dans le jour, tous les oiseaux qui reconnoissent leur ennemi, sonnent l'alarme, se réunissent, fondent sur elle, et lui font la guerre. Dès qu'elle est environnée et pressée de tous côtés, bien assaillie, elle se couche sur le dos, et ne fait paroître que son bec crochu et ses griffes aiguës pour se défendre vigoureusement. Si elle apperçoit un faucon ou un autre oiseau de proie attaqué d'un nombre d'autres oiseaux, elle court promptement à son secours. La race des brigands se protège.

La *chouette* se trouve répandue dans toutes les contrées de l'Europe, et y est assez commune. M. de Buffon pense qu'on en retrouve l'espece en Amérique, et que la *cheveche* indiquée par le Pere Feuillée, sous le nom

de *cheveche-lapin*, parce qu'il la trouva dans un trou fait en terre, est une variété de la *chouette* d'Europe. M. Brisson décrit cette *chouette* sous le nom de *chouette* de Coquimbo. On dit que les *chouettes* transportées au Cap de Bonne-Espérance, y vivent, et que les Européens qui y habitent, y apprivoisent ces sortes d'oiseaux, et les accoutument à nettoyer leurs appartemens de souris, etc. On distingue : La *chouette à longue queue* de Sibérie, pl. enl. 463 : elle a beaucoup de rapports avec le *caparacoch* de la Baie d'Hudson. La *chouette* ou *grande cheveche* du Canada, appelée le *chat-huant* du Canada, par M. Brisson, tome I, p. 518 ; le plumage supérieur est brun noirâtre, tacheté de blanc ; le plumage inférieur est blanc, rayé de brun ; les ongles sont gris et le bec blanchâtre. La *chouette de Cayenne* est un peu plus grande que notre *grande cheveche* ; ses couleurs sont un brun presque noir, et un blanc gris avec très-peu de roussâtre ; les doigts sont nus et jaunâtres, les ongles blancs, noirs par le bout ; le bec blanc. La *chouette* ou *grande cheveche* de Saint-Domingue, a le bec plus grand, plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de *chouette* ; son ventre est de couleur uniforme, roussâtre, et sa poitrine offre seulement quelques taches longitudinales, comme la *chouette flambée*. La *chouette des clochers* est l'*Effraie*. La *chouette rouge* est le *Crave* ou *Coracias* des Alpes. A l'égard de la *chouette noire*, Voyez HULOTTE.

CHOUETTE DE MER des Anglois. Voyez LOMPE.

CHROMIS. Voyez MARRON (poisson).

CHRYSALIDE, *Chrysalis. Aurelia*. Ce mot exprime communément des chenilles enveloppées d'espèces de coques dures et épaisses, ou plutôt l'état des chenilles quand elles ont quitté leur dernière peau de chenille ; état dans lequel leur forme raccourcie les fait ressembler grossièrement à quelque espèce de fève, nom qu'on leur a donné quelquefois. Les chenilles paroissent alors sans pieds, sans mouvement, et elles ne prennent plus de nourriture. La *chrysalide* attend ainsi sa plus brillante, mais sa dernière métamorphose, dont souvent elle ne jouit qu'autant de temps qu'il lui en faut pour pondre et mourir : ainsi la *chrysalide* est cet état moyen entre celui de la chenille et celui du

papillon ; état que la chaleur abrége et que le froid prolonge. Une *chrysalide* a une sorte de ressemblance avec un enfant en maillot. Quoiqu'elle n'ait aucun membre mobile, on y distingue toutes les parties du papillon couchées sur le corps de la *chrysalide*. M. Deleuze observe que les *chrysalides* qui viennent de chenilles épineuses sont angulaires et ne sont point renfermées dans des coques. Quelques-unes de ce genre sont remarquables par une belle couleur d'or qui brille sur tout leur corps, ou qui y est distribuée par taches, et qui a sans doute donné lieu au nom de *chrysalides* et d'*aurélies*. On confond souvent le mot *chrysalide* avec celui de *nymphé*, quoique différent à certains égards. On en peut voir la différence au mot NYPHÉ ; Voyez aussi l'article CHENILLE et celui de PAPILLON.

CHRYSITES. Nom que les anciens Lithologistes ont donné à la pierre de touche, à cause de la propriété qu'elle a de servir à essayer l'or. Voyez PIERRE DE TOUCHE. On désigne aussi par le mot de *chrysites*, ce qu'on appelle improprement *litharge d'or*, à cause qu'elle est d'un jaune qui ressemble à ce métal. Voyez à l'article PLOMB.

CHRYSOBATE. Nom que l'on a donné à une espèce de dendrite artificielle formée par une végétation d'or renfermée entre deux cristaux soudés au feu, que l'on taille ensuite pour les monter en bague, et dont on peut faire des dessus de tabatière. Voyez le Mémoire de M. de la Condamine, Académie des Sciences 1731, p. 482. Ce mot grec signifie *buisson d'or*.

CHRYSOBÉRIl, *Chrysoberyllus*. Cette pierre précieuse, que nous soupçonnons être la même que le *choaspites* des Anciens, est d'une teinte formée de jaune, de vert et de bleu ; elle chatoie un peu et est plus éclatant que le *beril* couleur de cire et que le *beril* huileux.

CHRYSOCOLLE. Des Minéralogistes modernes, et entre autres *Wallérius*, désignent par le mot *chrysoColle*, une mine de cuivre, dans laquelle ce métal, après avoir été dissous, a subi une nouvelle combinaison et s'est précipité dans l'intérieur de la terre. On applique ce nom au bleu et au vert de montagne. Voyez ces deux arti-

cles et celui de CUIVRE. Quelques Auteurs ont désigné le borax par le nom de *chrysocolle*. Voyez BORAX.

CHRYSOLEITE, *Chrysolitus*. On est convenu aujourd'hui d'appeler de ce nom une pierre précieuse transparente, éclatante, d'un vert de pomme très-clair et vif, nué de jaune de paille; elle est un peu moins dure que l'aigue marine: c'est la *Topaze* des Anciens, et ils nommoient *chrysolite* la *Topaze* des Modernes. Voyez TOPAZE. Bien des personnes regardent la *chrysolite*, en raison de sa cristallisation, qui est la même que celle de la topaze du Brésil, comme une topaze occidentale; mais celle-ci est bien moins brillante, et sa couleur est d'un jaune-orangé.

On distingue plusieurs sortes de *chrysolites*: 1.° Celle qui est orientale, d'une couleur de paille, chargée d'une légère teinte d'un vert de pomme, ce qui produit l'effet le plus agréable; cette *chrysolite* est presque aussi dure que les pierres orientales: 2.° La *chrysolite* occidentale, qui est d'un vert de pomme mêlé de jaune; sa teinte plus claire, moins foncée que celle du *péridot*, mais moins claire, bien moins dure, et d'un éclat moins vif que la *chrysolite* orientale. L'une et l'autre se trouvent dans le Brésil; mais l'orientale par excellence vient du Ceylan. Elle est fort rare, et peut être évaluée sur le pied d'une belle émeraude, tandis que la valeur des occidentales se compte en louis par le nombre de karats qu'elles pesent: un louis, celle d'un karat; deux louis, celle de deux karats; trois louis, celle de trois karats, etc. Celles qui sont d'un léger vert de poireau, mêlé de couleur d'or, sont réputées *chrysoprases*; Voyez ce mot. La *chrysolite* qui se trouve en Bohême est d'un jaune d'or foncé, mélangé d'une teinte de vert sale; plus elle est verdâtre, moins elle est précieuse. On taille cette pierre à facettes, et quelquefois en cabochon. La *chrysolite* n'est peut-être qu'une espèce de *péridot*, plus jaune que vert, tandis que le véritable *péridot* est plus vert que jaune. Voyez PÉRIDOT, et l'article EMERAUDE.

CHRYSOMELE, *Chrysomele*. Insecte coléoptère dont le caractère est d'avoir les antennes en forme de collier, à articles globuleux, plus grosses vers le bout; le corps ovale, et la poitrine un peu ronde, le corselet

large, uni et bordé sur ses côtés. Plusieurs especes sont parées des couleurs brillantes de l'or et de l'airain. On admire sur-tout la *chrysomele à galons* et l'*arlequin doré* : les ailes étendues offrent une couleur d'un très-beau rouge. Les pattes ou plutôt les tarsees sont composées de quatre articles qui tous ont en dessous des especes de pelottes brunâtres très-visibles.

M. *Linnaeus* cite trente-trois especes de *chrysomeles* ; qui different entre elles moins par les lieux qu'elles habitent, que par leur grandeur et par la variété ou bigarrure des *élytres*, c'est-à-dire, des étuis des ailes, différemment colorés, mous et ponctués, d'autres striés et solides, tantôt unis, tantôt convexes, etc. Il nous a paru que plusieurs des *chrysomeles* de cet Auteur, appartenoient à d'autres genres d'insectes. M. *Geoffroy*, *Histoire des Insectes des environs de Paris*, n'en compte que vingt especes bien caractérisées.

La *chrysomele* marche assez lentement, et se trouve ou dans les carrieres ou dans les prairies, ou sur les arbres, tels que le bouleau, ou enfin sur les plantes, telles que l'asperge, le nénuphar, la renoncule, le peuplier, quelquefois aussi dans le bois pourri. Parmi ces animaux il y en a qui n'ont aucune odeur, d'autres qui en les touchant, jettent une liqueur huileuse et d'une odeur désagréable.

CHRYSOPRASE, *Chrysoprasius*. Pierre désignée dans les Anciens sous les noms de *prasius* ou *chrysopteron*. C'est une espece d'émeraude qui tire son nom de sa couleur, qui est un vert de poireau. La *chrysoprasede* a beaucoup de ressemblance avec l'aventurine d'un vert pâle mêlé de noir ou de jaune-safrané, que l'on voit dans les Cabinets des Curieux, et qui a par nuances intermédiaires, des taches rouges et des apparences de paillettes d'or. On prétend qu'il n'est pas rare d'en trouver effectivement dans la belle *chrysoprasede*, laquelle est un prase dur, qui chatoie des rayons d'un vert mêlé de jaune d'or ; mais la teinte ou l'éclat dominant est le clair verdâtre. La *chrysoprasede* se distingue facilement parmi les chrysolites et les péridots, pierres avec lesquelles elle a quelque rapport ; leurs nuances sont assez tranchantes pour être distinguées à l'œil. Consultez les Mémoires de l'Académie de Berlin, années

1755, p. 202 ; et Voyez les articles EMERAUDE et PRASE.

CHRYSOPTERÉ. Voyez ci-dessus CHRYSOPRASE.

CHUCHIE , dans quelques endroits de l'Amérique , c'est le *Pécari*. Voyez ce mot à l'article TAJACU.

CHUCHIM des Hébreux. C'est le *Paon*. Voyez ce mot.

CHUCIA ou CHIURCA de *Cardan*. C'est le *Sarigue*. Voyez SARIGUE.

CHULON ou GHELASON , est le nom du *lynx* ou *loup cervier* en Tartarie. On fait grand cas à Pekin de la peau de cet animal : le poil en est long , doux , épais , et de couleur grisâtre ; cette pelletterie ou fourrure se vend aussi très-bien à la Cour de Moscovie.

CHUMPI. Espece de minéral qui se trouve souvent à Choyaca , au Potosi , dans les mines d'or et d'argent. Il a beaucoup de rapports avec l'émeril d'Espagne pour la couleur , la pesanteur et les propriétés. *Alonz. Barba*. Voyez ÉMERIL. On soupçonne que le *chumpi* est la mine de *Platine*. Voyez ce mot.

CHUNGAR. Oiseau qui tient du *héron* et du *butor* , et qui habite cette partie du pays des Mogols qui touche aux frontières de la Chine ; c'est le *Butor* de la Sibérie et de la grande Tartarie : il est tout-à-fait blanc , excepté par le bec , les ailes et la queue qui sont rouges. Sa chair est délicate , et approche beaucoup pour le goût de celle de la *gêlinotte*.

Les Russes nomment cet oiseau *kratç-shot*. Le mot *chungar* est Turc. C'est le même oiseau dont il est fait mention dans l'Histoire de *Timur-Beck* , p. 350 , sous le nom de *chon-kui* , et que les Ambassadeurs de *Kapjak* présenterent à *Jenghiz-Kan*. On l'a regardé de tout temps comme un oiseau de proie , et l'on est dans l'usage de le présenter aux Rois du pays , orné de plusieurs pierres précieuses , comme une marque d'hommage.

Les Russes , de même que les Tartares de la Crimée , ont été long-temps obligés par un Traité avec la Porte Ottomane , d'en envoyer un chaque année au Grand - Seigneur , orné d'un certain nombre de diamans.

CHUPALULONES. Nom d'un arbuste dont le fruit se mange , et qui croît dans la Province d'Esméraldas

et à Mindó à l'Ouest de Quito. La fleur de cet arbuste dessinée et peinte à la gouache par M. de la Condamine, et envoyée au Jardin du Roi, ressemble à une belle rose couleur de carmin, du centre de laquelle s'élève un tuyau cylindrique blanc, qui porte vers le haut, des mouchetures flambées, couleur de carmin; du sommet sortent des étamines jaunes avec plusieurs pistils.

CHURGE. C'est l'*Outarde* des Indes d'*Edwards*; le grand *Pluvier* de Bengale de M. *Brisson*. Cette espece d'*outarde* des Indes, qui tient le milieu entre la grande et la petite espece, est originaire de Bengale; elle est non-seulement plus petite que celle d'Europe, d'Afrique et d'Arabie; mais elle est encore plus menue à proportion, et plus haut montée qu'aucune autre *outarde*. Elle a vingt pouces de haut depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête: son cou paroît plus court, relativement à la longueur de ses pieds: du reste elle a tous les caracteres de l'*outarde*; trois doigts seulement à chaque pied et ces doigts isolés; le bas de la jambe (cuisse) sans plumes; le bec un peu courbé, mais plus alongé, et blanchâtre ainsi que les pieds; les ongles noirs; le plumage en dessus du corps est d'un brun lustré, parsemé de taches noires: le dessous du corps est noir; les ailes blanches, variées de cendré et de noir; la queue brune et ponctuée de noir.

CHU-TSE. Voyez BOIS DE BAMBOU.

CHYTE. Voyez SCHISTE.

CIBOULE et CIBOULETTE. Voy. à l'article OIGNON.

CICINDELE, *Cicindela*. De tous les insectes *Coleopteres*, la *cicindele* est peut-être le plus beau. C'est un genre d'insecte très-commun, dont le caractere est d'avoir les antennes menues comme un fil ou sétacées, les mâchoires élevées et dentées, le corselet d'un rond angulaire, un peu aplati et bordé, mais qui ne couvre pas la tête de l'insecte; les étuis des ailes un peu flexibles, sans cependant être membraneux. Leur habitation ordinaire est les fleurs. Parmi ces insectes, il y en a des especes qui ont une singularité remarquable. Les *cicindeles* ont de chaque côté deux vésicules rouges, charnues, irrégulieres et à

plusieurs pointes , qui partent des côtés du corselet et du ventre , un peu en dessous , et que l'insecte fait enfler et désenfler à volonté. Ces especes d'appendices rouges à plusieurs pointes , ont été appelées par quelques Amateurs d'Histoire Naturelle , des *cocardes* ; et les *cicindeles* qui en sont pourvues , portent le nom de *cicindeles à cocardes*. J'en ai remarqué , dit M. *Geoffroy* , autour de Paris , trois especes ; savoir , la *cicindele bedeau* , la *cicindele verte à points rouges* , et la *cicindele verte à points jaunes*. Quel peut être l'usage de cette partie singuliere , qui n'a point certainement été donnée à ces insectes sans quelque raison ? C'est ce qu'il est difficile de décider. J'ai , continue M. *Geoffroy* , quelquefois mutilé ces *cicindeles* ; je les ai privées d'une ou de toutes ces vésicules , sans qu'elles aient paru moins agiles et moins vives. Peut-être quelque hasard heureux ou quelque observation suivie , donneront-ils plus de lumieres sur l'usage de ces parties.

† La *cicindele* paroît être du genre du *Ver luisant*. Voyez ce mot. M. *Geoffroy* cite dix - sept sortes de *cicindeles*. M. *Linnaeus* n'en cite que six especes ; la premiere court avec vitesse et vole de même , ainsi que les autres *cicindeles*. Tout son corps est de couleur d'or : le dessus des étuis des ailes , de couleur verte , ponctuée de blanc. Elle a la tête verdâtre , les ailes brunes , les yeux noirs , le corps court , les pieds longs et menus , ainsi que les antennes : elle se trouve au printemps dans les prairies stériles. La deuxieme espece est noirâtre et habite les bois. La troisieme est verdâtre et fréquente le bord des eaux. La quatrieme a les ailes d'un noir tirant sur le bleu. La cinquieme est d'un vert-bleu : ses antennes sont composées de dix articles. La sixieme enfin , a la poitrine d'un bleu luisant , et les élytres de couleur minime.

CIECÉE-ETE. Petit cancre du Brésil fort connu des Portugais. Ce crustacée est de forme carrée , gros comme une aveline. Sa coquille est d'un brun jaunâtre. Sa chair est en usage dans le Brésil , soit en aliment , soit en médecine , pour y guérir d'une maladie qu'on y nomme *mia*.

CIEL, *Cælum*. Suivant l'idée populaire, c'est cet orbe azuré et diaphane qui environne la terre. Cette voûte céleste d'une belle couleur d'azur si douce, si uniforme et si sereine, n'est autre chose qu'une vapeur ténue et légère, qui, par l'éloignement, paroît être de cette agréable couleur : c'est par sa ténuité qu'on voit au travers de cette vapeur, les planetes et ces étoiles lumineuses, que l'œil trompé croit placées sur un fond azuré.

En Astronomie on entend par *ciel*, cette région immense, dans laquelle les étoiles, les planetes et les cometes se meuvent avec cet ordre admirable et harmonieux que leur imprima la main Divine. On divise ce monde céleste en *ciel* proprement dit, qui contient le *Firmament* où sont les étoiles; et en *cieux* des planetes qui sont au-dessous des étoiles. Le *ciel* renferme les corps célestes, et fait tourner en même temps, par son mouvement, tous les astres qui sont comme lui vingt-quatre heures à faire leur tour.

Dès la naissance du Monde, le *ciel* fut l'objet de la contemplation des hommes. Ses corps les plus sensibles furent les premiers remarqués. De là vient que la lune par ses fréquentes révolutions et par la diversité de ses phases, fut le premier astre dont on se servit pour diviser le temps. A la vue du changement sensible des quatre saisons, causé par l'approche et par l'éloignement du soleil, et de sa révolution en un même point pendant le cours de douze lunaisons, ils apperçurent sans peine le mouvement de cet astre secondaire, et firent les mois de douze lunes (une année). Ces connoissances les conduisirent bientôt à examiner le mouvement des planetes et à déterminer l'époque de leurs révolutions. Ce fut alors qu'ils reconnurent les étoiles fixes, les étoiles errantes, les planetes et les cometes.

Les Anciens avoient regardé les *cieux* comme solides et incorruptibles, c'est-à-dire, n'étant point sujets à la moindre altération. Cependant les observations modernes faites par le moyen des lunettes d'approche, nous apprennent que dans le soleil ou les planetes, il se forme continuellement de nouvelles taches ou amas de matieres très-considérables, qui se

détruisent ou se corrompent ensuite; et qu'il y a des étoiles qui changent, qui disparaissent tout-à-coup.

Newton a très-bien démontré par les phénomènes de corps célestes, par les mouvemens continuels des planetes dans la vitesse desquels on ne s'apperçoit d'aucun ralentissement, et par le passage libre des cometes vers toutes les parties des *cieux*, qu'ils sont un espace immense absolument vide de toute matiere, si l'on en excepte la masse des *planetes*, des *cometes*, ainsi qu. leurs atmospheres. *Voyez* ces mots et l'article **GLOBE.**

CIERGÉ ÉPINEUX du Pérou, **FLAMBEAU** du Pérou, *Cactus Peruvianus*, Linn. 667. *Cereus Peruvianus spinosus, fructu rubro, nucis magnitudine*, Bauh. Pinn. 458. C'est une plante originaire du Pérou; elle y croît parmi les rochers qui avoisinent la mer. Elle est remarquable par sa forme singuliere et par sa hauteur, qui attirent les yeux de ceux qui vont voir les Serres du Jardin du Roi à Paris. Cette plante qui a été décrite si exactement par M. de *Jussieu* en 1716, (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, p. 146,) n'a point de feuilles. Sa tige est droite, a sept ou huit côtes obtuses qui saillent d'environ un pouce; la crête de ses côtes est garnie de petits faisceaux composés de sept à neuf petites épines brunes, fort effilées et divergentes, qui partent d'un très-petit écusson cotonneux. Son écorce est d'un vert gai, tendre, lisse, et couvre une substance charnue, blanchâtre, pleine d'un suc glaireux, au milieu de laquelle on trouve un corps ligneux, de quelques lignes d'épaisseur, aussi dur que le chêne. La racine est vivace, petite et fibreuse. La fleur est latérale, sans odeur, composée d'une trentaine de pétales longs de deux pouces, blancs, lavés de pourpre clair à leur extrémité qui est pointue et légèrement dentelée. La fleur est relevée par une infinité d'étamines: les antheres sont jaunâtres. A cette fleur succede un fruit semblable à celui du poirier sauvage, charne, couvert d'une membrane velue et visqueuse. Ce fruit ne mûrit point dans ce pays-ci.

Le *cierge épineux* que l'on voit dans une des Serres du Jardin du Roi, y fut planté au commencement du

siecle ; sous la surintendance de M. Fagon. Cette plante n'avoit alors que trois ou quatre pouces de long, sur deux et demi de diametre. On a observé que d'une année à l'autre, elle prenoit un pied et demi ou environ d'accroissement. La crue de chaque année se distingue par autant d'étranglemens de sa tige. En 1716 il étoit déjà parvenu à vingt-trois pieds de hauteur. A sa douzieme année il a commencé à pousser des fleurs, et il en donne ordinairement en été, en différens endroits, quelquefois au nombre de quinze ou seize : elles ont peu d'odeur. Peu d'especes donnent des fleurs dans nos climats : on ne compte guere que celle du Jardin Royal à Paris et des Jardins de Botanique de Leyde et d'Amsterdam, qui aient paru en floraison ; encore ces fleurs passent-elles très-vîte, et ne sont bien en état que la nuit et vers le matin. On a communiqué dans une séance de l'*Académie de Rouen*, un moyen pour hâter de huit années la jouissance des fleurs du *cierge épineux*. On ne peut voir sans surprise qu'une plante avec des racines si courtes et avec aussi peu de terre, puisse pousser des jets d'une si grande hauteur. Cette plante, ainsi que l'*opuntia*, se multiplie très-facilement de bouture. On coupe une de ces tiges que l'on laisse dans un lieu sec quinze jours ou trois semaines pour consolider la blessure ; et en Juin ou Juillet on la pique en terre légère où elle prend très-bien racine : mais il faut l'abriter du nord, des pluies, de la gelée et de la trop grande sécheresse. La partie inférieure de la tige perd ses angles et ses épines en vieillissant, et prend une couleur de bois.

Il y a aussi le *cierge épineux* de Surinam et des Antilles. Voyez à l'article CACTIER.

CIERGE PASCAL. Les Curieux appellent ainsi une coquille univalve du genre des *Cornets*. Elle est blanche ; la pointe de son ouverture est ordinairement violette. Voyez CORNET.

CIGALE ou CHANTEUSE, en latin *Cicada*. La *cigale* est, selon M. *Linnaeus*, une mouche hémiptere et du genre de celles qui ont quatre ailes, et qui portent une scie. Elle est la plus grande de toutes les mouches que produit l'Europe. On en distingue de trois

especes principales qui different en grandeur et en couleur ; mais qui du reste se ressemblent, ainsi que les autres, par les parties essentielles. L'espece la plus grande surpasse en grosseur le lianneton. Il ne faut pas confondre cette mouche avec certaines sauterelles (especes de *mantes*), que le peuple de quelques Provinces appelle improprement *cigales*. Il n'y a aucune ressemblance entre l'une et l'autre.

La tête de la *cigale* est large, courte et comme aplatie. Ses yeux sont à facettes et placés en saillie aux deux côtés de la tête : elle a, ainsi que les mouches ordinaires, trois yeux lisses sur la partie supérieure de la tête, et des antennes plus courtes que la tête. Son corselet qui est ce qu'on appelle dans les grands animaux la *poitrine*, est un peu rond, composé de deux pieces qui se meuvent indépendamment l'une de l'autre. Il est d'un brun luisant, presque noir, bordé d'un jaune-brun dans la plus grande espece. Elle a quatre ailes, belles (les deux inférieures plus grandes et croisées), minces, déliées, comme marquetées, transparentes et posées en toit. Le reste du corps est formé de huit anneaux écailleux qui vont toujours en décroissant de grosseur. Elle n'a pour bouche qu'une trompe faite avec l'art ordinaire de la Nature, et qui est en dessous, c'est-à-dire, pliée sous la poitrine ; elle lui sert à pomper dans les vaisseaux des feuilles et des branches, le suc qui y est contenu ; car elle en fait sa nourriture, et non point de rosée, comme le disoient les Anciens.

C'est vers le temps de la moisson que les *cigales* se font entendre. On ne les trouve en France que dans les parties Méridionales, comme en Provence et en Languedoc. M. *Duhamel* en a cependant trouvé dans le Gâtinois.

Les mâles se distinguent facilement des femelles ; et ils ont les uns et les autres, des parties d'une structure admirable, digne de notre curiosité, et appropriées par la Nature à l'usage auquel elles sont destinées. Les femelles ont au derriere une scie dont nous verrons la fonction. Les mâles sont pourvus, sous le ventre, de petites timbales destinées à chanter leurs amours et à appeler leurs femelles. Leur chant

est aigu ; et se fait entendre le matin et dans la chaleur du jour : c'est ce qui a fait dire à *Virgile*, Egl. II.

Sole sub ardenti , resonant arbusta cicadis.

La propagation des especes étant une des vues principales de la Nature , elle y a pourvu dans tous les animaux d'une maniere admirable , tant par la composition que par la variété des instrumens dont elle les a pourvus. Un grand nombre d'insectes menent une vie errante : ils sont souvent très-loin les uns des autres , et ne se rencontreroient peut-être jamais si la Nature n'avoit marqué un certain temps de leur vie pour les forcer à se joindre. Les insectes rampans et ceux qui vivent sous terre , sont poussés l'un vers l'autre par un sentiment qui attire les deux sexes. Les insectes dont la vie se passe en l'air , occupés à chercher leur nourriture sur les fleurs et sur les plantes , savent se reconnoître de loin , lorsque le besoin pressant de multiplier leur espece , les anime.

Parmi les *cigales* , c'est le mâle qui , par son chant , instruit de ses desseins la femelle , quoiqu'elle soit quelquefois fort éloignée. Il est étonnant qu'en Languedoc et en Provence , où ces mouches sont si communes , on croie que c'est la femelle qui chante. C'est dans l'*Histoire des Insectes*, par M. de Réaumur , qu'il faut chercher le détail de la structure merveilleuse de l'organe dont le bruit est destiné à appeler la femelle.

Nous ne pouvons en donner ici qu'une esquisse très-imparfaite.

On observe sous le ventre de la *cigale* mâle , à la suite de ses six jambes , qui sont courtes et d'égale longueur , et qui ont trois articles à chaque tarse , deux calottes écailleuses que l'animal ouvre et ferme à volonté. Ces calottes couvrent des cavités que l'on peut nommer *timbales* , à cause de leur ressemblance avec cet instrument militaire. Dans chacune de ces timbales , on observe plusieurs cavités séparées par diverses membranes : on y observe un triangle écailleux très-solide. La membrane qui est au-dessous de ce triangle , est fine , bien tendue , et présente les couleurs les plus vives de l'arc-en-ciel. On peut voir en-

core cette membrane dans toute sa beauté, même dans l'animal desséché. L'examen anatomique a fait voir à M. de Réaumur deux muscles vigoureux, qui, en se contractant et se relâchant alternativement et avec célérité, rendent alternativement convexe et concave une membrane résonnante, pleine de rugosités, et ayant la roideur d'un parchemin sec : l'air agité par cette membrane, est modifié dans les diverses cavités dont nous avons parlé. Cette mécanique est démontrée, parce qu'en tiraillant ces muscles, on fait chanter une *cigale*, quoique morte, pourvu que les parties soient encore fraîches. Un papier roulé et frotté doucement sur la timbale la fait résonner.

La scie dont la femelle est armée, ne présente pas moins de merveilles dans sa structure. Le dernier anneau de la femelle est fendu sous le ventre et contient une tarière, qui, ainsi que celles qui ont été données aux insectes, pour couper, scier, entailler et percer, est d'écaille ou de corne, et très-solide. Celle des grandes *cigales* a un demi-pouce de longueur et plus : elle sort du ventre de l'animal, non comme l'aiguillon de la guêpe sort de son étui, par un ressort qui l'allonge et le pousse en dehors, mais comme la lame d'un couteau qui se ferme et qui s'ouvre. Cette tarière n'est pas aussi simple qu'elle le paroît au premier coup-d'œil ; elle est composée de trois pièces, dont celle du milieu est taillée en fer de flèche ; les deux pièces d'à côté jouent sur celle-là par le moyen d'une rainure, et chacune peut jouer séparément : elles sont armées sur le côté de dentelures très-fines en forme de scie. La *cigale* se sert de cet instrument si bien façonné, pour percer des branches, et y déposer des œufs. Elle choisit des branches mortes et seches, mais tenant encore à l'arbre, parce que la sève et l'humidité des branches vertes nuiroient à ses œufs. D'autres mouches à scie les déposent au contraire dans des branches vertes et pleines de sève : ces derniers ont apparemment besoin d'être humectés par la sève qui nuirait aux autres. La mere *cigale* le sait, ou plutôt se conduit comme si elle en étoit instruite. C'est à l'aide du jeu alternatif de ses scies, qu'elle souleve les fibres de la surface de la branche qu'elle veut percer ; elle fait
pénétrer

pénétrer sa scie jusqu'à la moëlle, et elle dépose dans son intérieur et à la file, huit ou dix œufs. Le paquet de fibres rabattues bouche l'entrée. Elle recommence ensuite sa manœuvre, et perce une nouvelle fossette un peu plus haut ou un peu plus bas. On estime qu'elle pond environ quatre cents œufs. Les branches où sont déposés ces œufs, sont remarquables par de petites élévations formées par une portion du bois qui a été soulevée. Malgré ces travaux et ces soins de la mere *cigale* pour la conservation de ses petits, une *mouche ichneumone*, pourvue aussi d'un aiguillon, va déposer ses œufs au milieu de ceux de la *cigale*, et il en naît des vers carnassiers, qui dévorent les petits de la *cigale* à l'instant de leur naissance.

Les petits de la *cigale* ne sont là que dans leur berceau. Aussi-tôt que les œufs sont éclos, ce qui arrive communément à la fin de l'automne, ceux des petits vers qui ne sont pas devenus la proie des enfans *ichneumons*, en sortent. Ils sont blancs et pourvus de dix longues jambes, à l'aide desquelles ils descendent au pied de l'arbre, et vont se nourrir de la sève des racines jusqu'au temps de leur changement en *nymphes*. Ces *nymphes* sont de la classe de celles qui marchent, qui prennent de la nourriture, et qui ont elles-mêmes à croître. Leur tête ne diffère pas beaucoup de celle qu'elles auront par la suite. La trompe est déjà parfaite, parce qu'elles en font usage pendant toute leur vie. On n'apperçoit aux *nymphes* ni les instrumens du chant, ni la tariere : les deux premières jambes sont simplement remarquables par leur forme, qui les rend propres à piocher et à ouvrir la terre ; aussi, ces *nymphes* se creusent - elles des trous de deux à trois pieds de profondeur dans la terre, pour passer l'hiver à l'abri du froid, sans avoir besoin de faire de magasin, ni d'aller mendier chez la fourmi voisine. Au retour du printemps, ces *nymphes* quittent la terre, grimpent sur les arbres, et s'accrochent aux branches et aux feuilles. C'est là que s'accomplit la métamorphose qui leur est commune avec les autres insectes : elles deviennent alors ailées et sont de véritables *cigales*, qui font à leur tour raisonner les chants d'alc-

gresse. Bientôt l'amour les anime ; et l'espece se multiplie.

Les Paysans sont bien aises d'entendre chanter ces insectes, parce qu'ils s'imaginent que leur chant, lorsqu'il est vif et continuel, annonce un bel été et une riche moisson. Ils prétendent aussi avoir observé que dès que ces animaux chantent, il n'y a plus de jours froids à craindre. Il paroît vraisemblable que la *cigale* mâle ne chante que pour encourager sa femelle à travailler avec plus de joie : son travail est à la vérité pénible. Mais nous venons de le dire, elle entend la voix d'un jeune époux qu'elle aime ; il l'invite à préparer des retraites aux enfans dont elle va devenir mere, et l'amour rend délicieux presque tout ce qu'il fait faire.

Les *guépiers* et les *martinets* sont très-friands de la chair de la *cigale*. Aussi les enfans de l'Isle de Crete attrapent-ils ces oiseaux, en laissant voler des *cigales*, dans le corps desquelles ils ont mis un petit hameçon attaché à un fil qu'ils tiennent. L'oiseau, qui avale la mouche avec rapidité, est pris à l'instant à l'hameçon.

Les nymphes de *cigales* étoient regardées autrefois comme un mets exquis ; les Orientaux, et particulièrement les Grecs, en faisoient les délices de leur table : on mangeoit les *cigales*, même après leur changement. *Aristote* nous apprend qu'avant l'accouplement on préféroit les mâles, et qu'après l'accouplement on préféroit les femelles, à cause des œufs qu'elles contenoient : on ne verroit aujourd'hui qu'avec dégoût un pareil mets ; d'où a pu venir cette diversité de goût, si les organes ont subsisté les mêmes ? La *cigale* en poudre est estimée apéritive, propre pour la colique et pour les maladies de la vessie.

M. de Réaumur a parlé d'un autre insecte, qui, par la position et la structure de sa trompe, par celle du fourreau dans lequel elle est logée, ressemble aux *cigales* : il a la même industrie pour introduire ses œufs dans une branche d'arbuste ; mais il n'a pas le talent du chant comme les *cigales* : on connoit cet insecte sous le nom de *procigale*. Voyez ce mot.

Les especes que renferme le genre des *Cigales*, sont assez nombreuses aux environs de Paris ; plusieurs d'entr'elles méritent d'être remarquées, les unes pour leur couleur, les autres pour leur forme. La *cigale à ailes transparentes*, ressemble en petit aux grandes *cigales* de Provence. La *cigale à taches rouges*, est un des plus beaux insectes de ce pays-ci ; et si elle étoit plus grande, elle pourroit le disputer aux insectes les plus brillans que nous fournissent les pays étrangers. La *cigale flamboyante*, quoique petite, est remarquable par cette belle bande serpentante, couleur de cerise, dont ses étuis sont ornés. Le *grand diable* porte sur son corselet deux especes d'ailes ou larges cornes arrondies, qui lui donnent un air hideux. Le *petit diable* est encore plus singulier ; outre les deux cornes pointues dont les côtés de son corselet sont armés, il en a une troisième au milieu qui va en serpentant gagner l'extrémité de son corps. Cette dernière corne se trouve, mais toute droite, dans le *demi-diable*, qui n'a point de cornes latérales sur son corselet. L'insecte qui s'enveloppe d'écume, dont nous donnons l'histoire au mot *Sauterelle-puce*, est mis par M. Geoffroy au rang des *cigales*. Voyez aussi ÉCUME PRINTANIERE.

M. le Docteur Pallas donne dans ses *Mélanges zoologiques*, la description de la *cigale globulifère*. Cet insecte est d'une structure merveilleuse ; son corps est petit et noirâtre ; ses pieds sont jaunâtres et les ailes de couleur de verre blanc ; la tête qui est petite, et de figure conique, se fait voir armée d'une épine très-longue, hérissée de poils, et qui se recourbe sur le dos de l'animal. Cette *cigale* a quatre pieds qui ont chacun un globule sphérique et hérissé de poils blanchâtres. Deux de ses pieds se dirigent vers les côtés, et deux en dehors. Les globules attachés à ceux de derrière ne sont point couverts de poils ; mais ceux de devant ont une espèce d'épine qui en est toute hérissée.

CIGALE DE MER, *Cicada marina*. Espèce de crustacée ou de squille ciselée, assez semblable à la *cigale de terre*. Étant cuite, elle devient rouge comme le surmulet ; sa chair est de bon goût ; ses premiers bras ne sont point fendus au bout, comme aux cancre ; son corps est

orné d'entailles : elle est beaucoup plus petite que la langouste, à qui elle ressemble beaucoup.

CIGALE DE RIVIERE, *Cicada fluvialis*. C'est une petite mouche à six pieds qu'on voit sur l'eau, et qui diffère de celle de terre par sa tête qui est plus avancée.

CIGNE. Voyez CYGNE.

CIGOGNE, *Ciconia*. Genre de gros et grand oiseau de passage, à longues jambes, que *Linnaeus* place dans le rang des *Scolopaces*. Le bec est droit, long, épais, et terminé en pointe fine. On en distingue de plusieurs espèces.

M. *Perrault* prétend avec raison qu'il ne faut pas confondre l'*ibis* avec la *cigogne*, qui est plus grande dans toutes ses parties, et qui n'a pas comme l'*ibis* blanc des plumes rouges. D'ailleurs ses grandes plumes sont entremêlées à la racine, d'un duvet dont la blancheur est éblouissante. La structure en est fort particulière, car chaque petite plume de ce duvet a un tuyau de la grosseur d'une petite épingle, qui se divise en cinquante ou soixante autres plus petits, et plus fins que des cheveux. Ces petits tuyaux sont aussi garnis des deux côtés de petites fibres presque imperceptibles. La *cigogne* blanche a encore plus de plumes noires que l'*ibis* blanc. L'*ibis* est du genre du *courlis*.

LA CIGOGNE ORDINAIRE OU BLANCHE, *Ciconia alba*, (*planch. enlum. 866*,) est plus grande que le *héron* ordinaire : elle a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds et quatre pouces, et de la même partie à l'extrémité de l'ongle du doigt du milieu, environ quatre pieds ; son envergure est de plus de six pieds ; sa queue est de huit pouces ; les ailes étant pliées, ne dépassent guère le bout de la queue ; elle a le tour des yeux nu et couvert d'une peau noire ; le bec est d'un rouge pâle, gros, long de sept à huit pouces, droit, lisse et pointu ; la partie inférieure des cuisses est dégarnie de plumes, et est, ainsi que les jambes et les pieds, d'un rouge assez vif ; les ongles sont rougeâtres, larges et plats ; tout le plumage est d'un très-beau blanc, excepté les plumes scapulaires et les grandes couvertures des ailes qui sont noires, et dont quelques-unes ont des reflets violets, les penes de

l'aile sont noires ; les plumes de la partie inférieure du cou sont longues , étroites et flottantes en devant ; les trois doigts de devant sont joints ensemble par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation sur le doigt intérieur , et un peu par-delà sur le doigt extérieur ; le doigt de derrière est gros et court.

Les *cigognes* arrivent en Europe au printemps , et en partent en automne ; leur arrivée a lieu plutôt , et leur départ plus tard , suivant que les pays où elles se fixent pour passer la belle saison , sont plus ou moins méridionaux. Leur vol est soutenu et très-élevé , elles portent la tête en avant et les jambes étendues en arrière ; elles voyagent en bandes assez nombreuses ; on prétend qu'elles reviennent constamment chaque année aux mêmes lieux qu'elles ont fréquentés les années précédentes ; arrivées en Europe , elles ne tardent pas , lors de la belle saison , à se livrer aux soins nécessaires pour propager leur espèce ; c'est sur les lieux les plus élevés , sur la cime d'un rocher escarpé , quelquefois au sommet d'un très-grand arbre , le plus souvent au milieu des villes et des lieux habités , sur le haut des tours , sur les toits des maisons , sur le faite des cheminées , qu'elles établissent leur aire ou nid ; ce nid est composé de brins de bois secs à l'extérieur , mais à l'intérieur , d'herbes seches et grossières qu'elles trouvent dans les prairies basses et marécageuses ; en Flandres , en Hollande et dans quelques contrées de l'Allemagne , on prépare exprès au haut des tours , des toits ou des cheminées , des caissons carrés de bois , dans lesquels on se plaît à voir les *cigognes* établir leurs nids , et le peuple regarde comme un augure heureux pour les habitans d'une maison , que des *cigognes* établissent leur couvée dans ces caissons. La femelle pond à chaque couvée deux ou quatre œufs , d'une forme allongée , d'un blanc teint de jaunâtre ; l'incubation est de trente jours ; le mâle couve pendant que la femelle s'absente pour chercher de la nourriture , serpens , crapauds , vers , taupes , rats , etc. ; le mâle partage avec sa femelle les fatigues du ménage , les soins nécessaires aux petits : ces petits sont d'abord couverts d'un duvet

brun ; lorsqu'ils ne peuvent encore voler que foiblement , ils se tiennent sur les bords du nid et s'élancent à de petites distances pour s'essayer ; quelque temps après , la mere les exerce par des vols plus éloignés , plus élevés , autour et au-dessus du nid où elle les ramene ; les jeunes *cigognes* ne sont guere en état de prendre un plein essor qu'à la fin de l'été : quand ces oiseaux sont réduits à l'état de domesticité , ils ne multiplient point : pour dormir , ils se tiennent portés sur un seul pied , la tête sous l'aile.

La *cigogne blanche* est très-anciennement connue et célèbre de tout temps ; elle se plaît dans les lieux humides. Ces oiseaux , si bien accueillis dans beaucoup de contrées , se livrent sans défiance au peuple qui les reçoit ; ils ne sont effrayés ni de la présence , ni du concours des citadins dont ils partagent en quelque sorte l'habitation ; on diroit qu'il y a entre l'homme et eux un traité par lequel l'homme leur a garanti toute sureté , à condition d'être délivré par eux des serpens et des autres reptiles , si abondans dans les pays marécageux. Les Anciens , et même les Modernes , ont attribué à la *cigogne* les vertus morales les plus estimables , la fidélité conjugale , l'affection paternelle , la piété filiale , (*pietatis cultrix*, dit *Pétrone*,) la reconnoissance , même la compassion pour la vieillesse , et l'instinct de la secourir. Les Grecs lui firent honneur de la loi qui obligeoit de nourrir ses parens , et la nommerent de ce nom. Les Egyptiens lui rendoient un culte : quelques peuples , les Thessaliens , etc. , punirent sa mort par la perte de la vie du meurtrier , et presque toutes les Nations se sont accordées à ne point attenter à la vie de cet animal paisible , qui est utile à l'homme sans lui causer aucun préjudice. Il jouit encore , dans la plupart des pays où il se fixe , de cette heureuse tranquillité qu'il doit à la simplicité de ses mœurs ; on ne regarderoit pas de bon œil en Hollande ceux qui en tueroient ; en un mot , cet oiseau n'est persécuté que dans les pays où ne faisant que passer il est moins connu.

Les *cigognes* se rassemblent en Europe et en Asie ; des parties Septentrionales dans les Provinces qui sont

plus au Midi. Suivant *Pline*, leur rendez-vous, dans une partie de l'Asie, est une plaine que l'on avoit nommée *la Plage aux Serpens*; on sait que de nos jours elles s'assemblent dans certains cantons du Levant. Le Brandebourg et les provinces Méridionales de la France, les environs d'Aix en particulier, sont en Europe des lieux où elles se réunissent en automne pour partir un grand nombre ensemble, et traverser la Méditerranée. Lorsqu'elles sont rassemblées, on les entend souvent faire claqueter leur bec, et il regne dans la troupe une grande agitation; elles choisissent le vent du Nord pour s'élever, et partent aussi-tôt qu'il souffle. D'Europe, elles passent en Afrique et vont hiverner en Egypte, où *Belon* les observa dès le mois de Septembre et d'Octobre, en si grand nombre, que les plaines sembloient en être blanchies; il en vit aussi de fixées en hiver aux environs d'Antioche, et il dit que sur la fin d'Août elles viennent en troupes de la Russie et de la Tartarie, (on peut ajouter de la Sibérie, de la Suede et du Danemarck;) puis, que se divisant à la hauteur de Tenedos, elles partent en pelotons, et vont toutes vers le Midi. D'autres Voyageurs ont observé le passage des *cigognes* au printemps, d'Afrique en Asie et en Europe. Leur marche est donc parfaitement connue, et il s'ensuit qu'elles peuplent tour à tour les contrées de l'ancien Continent. Cependant tous les pays ne leur conviennent pas; elles ne font que traverser l'Angleterre, et ne se fixent pas dans les Provinces qui sont au centre de la France: mais un fait très-particulier dans l'histoire des *cigognes*, c'est que par leurs voyages, jouissant deux fois l'année d'une température qui est pour elles un été continuel, elles ne cessent pas d'être en état de reproduire, et ne s'épuisent point par une jouissance qui est double de celle des autres oiseaux. *Belon*, garant de ce fait, assure qu'il vit en hiver les *cigognes* dans l'Egypte, occupées du soin de propager leur espece, comme elles y travaillent pendant l'été en Europe.

Il paroît que l'espece de la *cigogne blanche* se retrouve en Amérique, elle est même un peu plus grande que la nôtre, et elle passe alternativement du Nord

au Midi du nouveau Continent. Les Brasiiliens appellent *maguari* cette *cigogne blanche*. On trouve au Brésil une autre espede de *cigogne*, appelée *nandapoa*. Voyez *ce mot*. La *cigogne de la Guiane* de M. Brisson, est le *Jabiru*. Voyez *ce mot*.

LA CIGOGNE NOIRE de Belon, ou CIGOGNE BRUNE; *pl. enl. 399*, *Ciconia nigra*, aut *Ciconia fusca*, a du bout du bec à celui de la queue, deux pieds neuf pouces et demi, et du même point à l'extrémité de l'ongle du doigt du milieu, environ trois pieds dix pouces; l'envergure est de cinq pieds; les ailes étant pliées ne s'étendent guere qu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Le plumage est d'une teinte brune sur la gorge et le cou, sur la tête, les ailes, la queue et le corps, mais embelli sur ces quatre dernières parties de reflets verdâtres et dorés; le bec est d'un gris verdâtre, mais blanchâtre par le bout; les yeux sont entourés d'une peau d'un très-beau rouge; les ongles, les jambes et la partie de la cuisse dégarnie de plumes, d'un rouge verdâtre; les ongles sont larges et aplatis.

Cette espede de *cigogne* est assez répandue en Europe, mais peu connue et moins multipliée que la *cigogne blanche*, avec laquelle elle ne se rencontre que très-rarement; quoique se nourrissant des mêmes alimens, la *cigogne noire* ne cherche les siens que dans les lieux incultes, solitaires, éloignés des habitations; elle fait son nid communément sur les sapins les plus élevés; on ignore où elle se retire aux approches de l'hiver. M. Sonnerat a rapporté des Indes (de Gingi) une variété de la *cigogne noire*; elle est plus petite; elle a des bandes transversales blanches sur le front, au cou; la peau nue qui entoure les yeux, est noirâtre; presque toutes les plumes de la queue sont blanches.

On estime la *cigogne* alexipharmaque, et propre dans les maladies du genre nerveux: sa chair est peu agréable et de difficile digestion. On lit dans les *Éphémérides d'Allemagne*, que les os de cet oiseau sont composés de lames très-tendres; et que quoiqu'ils soient creux en dedans, ils sont cependant plus durs et plus compactes que ceux des quadrupedes,

et sont transparens ; on s'en sert pour faire des ap-
peaux.

CIGUË, *Cicuta*. Plante fameuse par l'usage dont elle étoit à Athenes, où on l'employoit comme un poison pour faire périr ceux que l'*Aréopage* avoit condamnés à mort. Le nom de cette plante se joint dans notre esprit avec celui de *Socrate* qui, faussement accusé par *Anitus* et *Mélitus* d'avoir mal parlé des Dieux et sans murmurer contre l'injustice de ses juges, eut la fermeté philosophique d'avalier publiquement le fatal breuvage (ou suc de *ciguë*) qui lui fut envoyé par l'*Aréopage*. Lorsqu'on vint, dans sa prison, lui annoncer qu'il avoit été condamné à mort par les *Athéniens*, il répondit, *et eux par la Nature* &c. (a). Aujourd'hui nous cherchons la *ciguë* dans nos climats ; nous voulons la connoître par nos yeux, sur-tout depuis que l'expérience a appris qu'on en peut retirer plusieurs avantages, en l'employant à propos.

On distingue particulièrement deux especes de *ciguë* ; la *grande* et la *petite*. Nous parlerons aussi de la *ciguë aquatique*, qui a des rapports avec les *berles*, et qui n'est pas moins importante à connoître en Médecine.

LA GRANDE CIGUË, la *ciguë ordinaire* ; la *vraie ciguë*, la *ciguë* des Anciens et des Modernes, *Cicuta major*, C. B. Pin. 160 ; Tourn. 306. *Conium macu-*

(a) On lit au mot *Ciguë*, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, que lorsque le Bourreau présenta à *Socrate* la coupe empoisonnée, il avertit ce grand homme de ne point parler, afin que le poison qu'il lui donnoit opérât plus promptement. On ne voit pas comment ces effets pouvoient être accélérés par le silence ; mais que ce fût un fait ou un préjugé, l'Exécuteur n'agissoit ainsi que par avarice, dans la crainte d'être obligé, suivant la coutume, de fournir, à ses dépens, une nouvelle dose de ce breuvage. *Plutarque* remarque dans la vie de *Phocion*, que comme tous ses amis eurent bu du suc de *ciguë*, et qu'il n'en restoit plus qu'une dose pour ce grand homme, le Bourreau dit qu'il n'en broyeroit pas davantage, si on ne lui donnoit 12 drachmes, (à peu près 9 liv. 10 s. monnoie de France ;) c'étoit le prix que chaque dose coûtoit alors. *Phocion* voulant éviter tout retard, fit remettre cette somme à l'Exécuteur, *puisque*, dit-il, *il faut tout acheter dans Athenes, jusqu'à la mort.*

latum, Linn. 349. Sa racine est longue d'un pied ; grosse comme le doigt, rameuse et couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanchâtre intérieurement, d'une odeur forte et d'une saveur douceâtre. Elle pousse une tige épaisse qui est cylindrique, fistuleuse, cannelée, haute de trois coudées, rameuse, d'un vert gai, parsemée cependant de quelques taches brunes rougeâtres à sa partie inférieure. Ses feuilles sont trois fois ailées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un vert noirâtre, d'une odeur puante, approchant cependant de celle du persil. Ses fleurs sont blanches, en roses, disposées en parasol, c'est-à-dire en ombelles très-ouvertes, auxquelles succèdent des fruits courts, presque globuleux et composés de deux graines convexes, avec des sillons et des éminences crénelées. Toute cette plante a une saveur d'herbe salée, une odeur narcotique et fétide. Son suc rougit le papier bleu. Elle croit aux environs de Paris, et en d'autres cantons de l'Europe, dans les lieux ombragés, dans les décombres et dans les champs, notamment dans les prés un peu frais et incultes ; elle fleurit en été, et paroît être dans sa plus grande vigueur en Juillet : cette plante est bisannuelle.

La *ciguë* présente des observations bien singulières ; elles prouvent que la nature du sol, la différence du climat, influent sur les corps qui y sont soumis. A Rome, la *ciguë* ne passoit pas pour un poison, tandis qu'à Athènes on ne doutoit point qu'elle n'en fût un très-violent. A Rome on la regardoit comme un remède propre à modérer et à tempérer la bile. Il paroît que dans nos contrées la *ciguë* n'a pas les mêmes degrés de malignité qu'elle avoit dans la Grèce, puisqu'on a vu des personnes qui ont mangé une certaine quantité de sa racine et de ses tiges, sans en mourir. *Georges-Sébastien Jungius* rapporte dans les *Mélanges des Curieux de la Nature*, imprimés en langue latine, qu'un homme de Lettres buvoit pendant huit jours tous les matins trois onces de suc de *ciguë*, pour appaiser l'effervescence de son sang et pour faire passer la trop grande rougeur de son visage, sans en éprouver aucun accident fâcheux, sinon un peu de foiblesse. Quoique *Pline* vante aussi la *ciguë* contre l'ivresse, et

que *Lescale* dise qu'en voyageant en Lombardie , il vit , à son grand étonnement , servir de la salade où il y avoit de la *ciguë* et qu'il apprit que les gens du pays en mangeoient et n'en étoient pas incommodés , toutes ces autorités ne peuvent cependant contre-balancer le poids de celles qu'on leur oppose , et qui prouvent que toutes les especes de *ciguës* sont plus ou moins venimeuses. Le meilleur antidote est le vinaigre , même l'acide de limon en guise de vomitif , avec de l'oximel tiède en quantité suffisante pour faciliter le vomissement. On prétend que la thériaque , dans de l'eau-de-vie , est une espece de contre-poison , mais moins efficace que les acides végétaux.

Les feuilles de *ciguë* , employées extérieurement , sont adoucissantes et résolutives : les Apothicaires en préparent un emplâtre qui passe pour un bon fondant. Les cataplasmes de *ciguë* pilée avec des limaçons , et malaxée avec les quatre farines résolutives , sont vantés pour les douleurs de goutte et de sciatique.

LA PETITE CIGUË , *Cicuta minor* , *petroselino similis* ; C. B. Pin. 160 ; Tourn. 306. *Æthusa cynapium* , Linn. 367. On la substitue à la précédente dans les boutiques pour l'usage externe ; elle differe de la première , non - seulement en ce qu'elle est annuelle , plus petite , que sa tige haute d'un pied et demi , rameuse , glabre , cannelée et verte , n'est point tachée , et que son odeur est moins forte , mais encore parce qu'elle est d'un genre différent. Elle porte à la base de chacune des petites ombelles partielles une demi-fraise de trois feuilles étroites , longues et rabattues. Ses graines sont arrondies et striées profondément. Ses propriétés sont un peu inférieures à celles de la grande *ciguë*.

On a nommé la *petite ciguë* , le *persil des fous* ou *æthuse* dite *ciguë persillée* , par la grande ressemblance de ses feuilles avec celle du persil ; ressemblance qui a trompé quelques personnes et leur a été funeste. Physiquement , par-tout , le mal est à côté du bien , et notre vie est accompagnée de traverses ou de dangers. Voici ce que rapportent plusieurs Auteurs des mauvais effets de la *petite ciguë* qui est très-com-

mune dans les lieux cultivés et dans les jardins potagers : elle trouble l'esprit, excite des vertiges, des convulsions, des délires, des accès de frénésie ou de manie ; elle rend les extrémités froides, donne le hoquet, le *colera morbus* et la diarrhée. On distingue encore : La ciguë appelée *athuse mutelline* ; c'est le *Phellandrium mutellina*, Linn. : sa racine est noirâtre, et l'ombelle est à fleurs rougeâtres. L'*athuse à feuilles capillaires*, *Æthusa meum*, Linn. ; les fleurs sont odorantes et blanches. L'*athuse de montagne*, *Æthusa buniis*, Linn. Ces *athuses* croissent toutes sur les montagnes.

On trouve en Afrique, deux especes de ciguë ; l'une fort petite, remarquable par sa couleur glauque, et dont l'odeur approche de celle du céleri, *Conium Africanum*, Linn. Mant. 352. La ciguë à tige roide, *Conium rigens*, Linn. Mant. 352 et 512 ; celle-ci se trouve sur les bords de la mer.

On lit dans les *Mémoires de la Société Royale de Montpellier*, que la ciguë, comme beaucoup d'autres plantes aussi nuisibles, est un poison froid narcotique, qui s'attache au genre nerveux, et qui agit sur la masse du sang en dissolvant et non en coagulant. On trouve dans les mêmes *Mémoires*, 24 Mai 1708, une observation, ou plutôt l'histoire de presque toute une famille qui fut empoisonnée pour avoir mangé une farce faite avec des œufs, de la mie de pain et de la petite ciguë qu'on avoit prise pour du persil. On ouvrit le cadavre du pere, et on trouva une sérosité noirâtre dans l'estomac, le foie dur et tirant sur le jaune, et la rate de couleur livide ; le corps n'étoit point enflé, la bouche étoit noire.

Quelques Médecins avoient fait usage autrefois de la ciguë intérieurement pour plusieurs maladies : l'usage en étoit tout-à-fait tombé dans l'oubli, lorsque M. Storck, Médecin à Vienne en Autriche, renouvela l'usage de ce remède, qu'il a employé pour guérir des squirres, des ulcères malins et des cancers invétérés. C'est dans son ouvrage qu'il faut voir le détail du succès de ses remèdes, sur-tout dans les maladies scrofuleuses. Il a employé des pilules faites avec le suc de la grande ciguë exprimé, évaporé en consis-

rance d'extrait, et mêlé avec de la poudre de *ciguë*. Les Médecins doivent être d'autant plus flattés de trouver, dans l'usage lent et modéré des poisons végétaux, un remède efficace aux maladies les plus rebelles, que le hasard ne semble pas avoir autant de part à ces sortes de découvertes qu'à celles du plus grand nombre des principaux secours de l'art. En un mot, l'extrait de *ciguë* soulage considérablement, lors même qu'il ne guérit pas. Voyez aussi la *Dissertation sur la Ciguë*, par M. Joseph Ehrard. A Strasbourg, 1763.

CIGUË AQUATIQUE OU CICUTAIRE D'EAU, *Cicuta aquatica*; *Cicuta virosa*, Linn. 366. *Cicutaria sium palustre alterum, foliis serratis*, Tourn. 308. Cette plante croît dans les fossés aquatiques et les étangs, en Europe, et fleurit au mois de Juin. Sa racine est vivace, grosse, garnie de quantité de fibres, en partie creuse intérieurement, ayant sa cavité partagée par des especes de diaphragmes, et elle contient un suc jaunâtre, dans lequel résident les qualités pernicieuses de cette plante. Sa tige est haute de deux à trois pieds, cylindrique, fistuleuse, épaisse, cannelée, pleine de nœuds, divisée en plusieurs branches d'où sortent des feuilles deux à trois fois ailées, lancéolées, dentées, pointues, glabres, vertes, plus minces et plus tendres que celles de la *ciguë*. Ses fleurs sont blanches et disposées en ombelles lâches. Cette plante passe pour être plus venimeuse que la *ciguë* ordinaire.

M. Wepfer a donné un Traité, imprimé à Leyde en 1733, in-8°, où il rapporte les effets mortels qu'à produits cette espece de *ciguë*. Ses Observations se trouvent confirmées par celles de M. Jaugeon, qui a rapporté à l'Académie des Sciences, que trois Soldats Allemands moururent subitement tous trois en moins d'une demi-heure, pour avoir mangé de la *Cicutaria palustris*, qu'ils prenoient pour le *Calamus aromaticus*, propre à fortifier l'estomac. Il y a en effet une plante que quelques-uns appellent *ciguë d'eau*, *Phellandrium aquaticum*, Linn. 366, à feuilles d'ache sauvage, qui est odorante, aromatique, et qui tromperoit des gens plus habiles en ce genre, que ne le sont communément des Soldats. M. Haller dit qu'il y a de l'appar-

rence que cette ciguë n'a pas été déterminée exactement ; le *phellandrium* ne passe pas, selon cet Auteur, pour destructif, parce que la graine est en usage dans la Basse Saxe contre les fièvres intermittentes et les ulcères invétérés. Mais cette assertion n'est pas concluante. Le *Phellandrium aquaticum*, Linn. est vénéneux et croît dans les étangs ; c'est une espèce d'*Ænanthe*. Voyez ce mot.

On prétend que le poison de la cicutaire d'eau ou ciguë aquatique est un irritant ; car on trouva à l'un de ces Soldats les membranes de l'estomac percées d'ouïe en ouïe, et seulement corrodées aux deux autres. Le remède le plus efficace contre ce poison, est d'exciter le vomissement, et de faire ensuite succéder les adoucissans gras et huileux pour masquer l'action des restes de poison qui n'ont pu être chassés par le vomissement. Les Kamtschadales donnent à cette plante le nom d'*omeg*, et l'emploient contre les douleurs des reins de la manière suivante. Ils enferment le malade dans une étuve, et lorsqu'il commence à transpirer, ils lui frottent le dos avec cette ciguë, observant de ne point toucher la région des reins ; car, selon eux, le malade mourroit sur le champ.

La cicutaire vulgaire est désignée ainsi, *Cicutaria latifolia foetida*, C. B. Pin. 161. Il y a encore la cicutaire à tige d'un pourpre-brun et tachetée vers le bas, *Angelica Caribæarum elatior*, etc. Pluk., t. 76, f. 1. Elle croît dans les lieux aquatiques de la Virginie. M. Dierville a envoyé au Jardin du Roi une cicutaire qui se trouve dans les prés de l'Acadie. De l'aisselle de chaque feuille des rameaux naît une bulbe grosse comme un grain de froment, *Phellandrium pratense Acadiensis bulbiferum*, Dierv.

CILIER, *Chatodon ciliaris*, Linn. Poisson du genre du *Chétodon* ; cette espèce se trouve dans la mer de l'Inde. Selon *Gronovius*, sa tête est petite, couverte d'écailles ; la gueule étroite et située sur le sommet de la tête, garnie de dents ; les yeux grands et placés de côté, vers le haut de la tête ; les opercules des ouïes arrondis et garnis chacun de deux aiguillons ; le tronc aplati latéralement ; les lignes latérales forment une courbe. La nageoire dorsale fort étendue, garnie

d'abord de quatorze rayons roides et épineux , et de dix-neuf autres souples et rameux , dont ceux du milieu offrent des filamens très-alongés ; les nageoires pectorales ont chacune vingt-six rayons rameux ; les abdominales en ont six ; celle de l'anüs , qui s'étend presque jusqu'à la queue , en a vingt-six , dont ceux du milieu ont des filamens ; celle de la queue , qui est assez grande et assez arrondie , a dix-sept rayons ; toute la surface du corps , et d'une partie des nageoires , offre des écailles serrées entre elles et rudes au toucher. La couleur de tout le poisson est d'un brun jaunâtre , panaché de taches safranées , et de lignes ou de croisans d'un bleu pâle ou mêlé de blanc.

CIMBRE , *Gadus Cimbrius* , Linn. Poisson du genre du *Gade*. Il se trouve dans l'Océan Atlantique et dans les mers près de la Suede , du Danemarck , et de la Norwége. Selon *Linnaeus* , ce poisson a quatre barbillons , dont deux auprès des narines et un à chaque levre. La premiere nageoire dorsale est légèrement frangée ; le premier de ses rayons est long et éfilé , et terminé par deux prolongemens dont l'ensemble offre la figure d'un T. Les autres rayons sont peu sensibles : la seconde nageoire du dos a quarante-huit rayons ; les pectorales , chacune seize ; les abdominales , sept ; celle de l'anüs , quarante-deux ; celle de la queue , vingt-cinq.

CIMOLÉE , *Cimolea*. Terre bolaire , blanchâtre ou rougeâtre , qui se tiroit autrefois de Cimolis , l'une des Cyclades , aujourd'hui *l'Argentiere* , et dont les Anciens se servoient comme nous nous servons de la terre sigillée. Voyez l'article **BOL** , et celui de **TERRE SIGILLÉE**.

Les habitans de l'Archipel se servent encore de celle qui est sans couleur , pour blanchir le linge et les étoffes. La *cimolée* des Artisans est le *Moulard*. Voyez ce mot.

CINABRE NATUREL , *Cinnabaris nativa*. Le cinabre est en quelque sorte , la mine de mercure la plus connue , et qui , par une mécanique accidentelle et naturelle , a été combinée dans des cavités souterraines avec un quart de son poids , même plus , de

soufre plus ou moins pur, ensuite sublimé par des feux locaux aux voûtes des mines où cette substance se trouve. Du moins le procédé dont on se sert en Chimie pour en faire d'artificiel, fait présumer que les choses se passent ainsi.

Le *cinabre natif* est compacte et communément d'un rouge de brique, rarement d'un rouge vif, quelquefois d'un rouge d'hématite. Cette diversité de couleur dépend de la proportion des parties terrestres ou hétérogènes avec lesquelles le *cinabre* est mêlé : en un mot, le degré d'intensité de la couleur annonce sa pureté ou son impureté. Il est d'un tissu écaillé ou en stries, d'une pesanteur spécifique inégale. On prétend que la vraie cristallisation du *cinabre* est le tétraèdre régulier. Si on le met en poudre, il perd son éclat brillant ; il acquiert une couleur de carmin, et prend alors le nom de *vermillon*.

Les principales mines de *cinabre* sont celles de Kremnitz en Hongrie, d'Ydria dans la Carniole, d'Horowitz en Bohême, celles de Carinthie, du Frioul et de Guançavelica au Pérou ; la plus riche, la plus curieuse et la plus ancienne est celle d'Almaden en Espagne, sur les frontières de l'Estramadoure. On prétend qu'elle rapporte au Roi, tous les ans, près de deux millions de livres, et cause la perte de bien des hommes. Consultez le *Mémoire* très-circonscié qu'en a donné M. de Jussieu à l'Académie des Sciences, année 1719. Celle des Philippines en Asie est la plus haute en couleur. Le Duché de Deux-Ponts abonde aussi en mines d'un *cinabre* qui a pour matrice des mines de fer. La mine de *cinabre* solide, striée et veloutée de Mærsschfeld dans l'Electorat Palatin, contient quantité de mercure vierge coulant, et du *cinabre* en petits cristaux souvent tétraèdres, rouges et transparens comme des rubis. On a exploité autrefois une mine de *cinabre* de couleur brunâtre et pyriteuse, dans les environs de Saint-Lo en Normandie. M. Sage a fait connoître une espece singulière de mine de *cinabre* d'Ydria : sa couleur est d'un rouge-brun ; son tissu est granuleux ; et exposée à l'air, elle acquiert une couleur plus foncée : on découvre dans son intérieur des globules de mercure qui partent de divers points de sa surface quand

quand on échauffe le morceau , et rentrent dans son intérieur à mesure qu'il reprend la température de l'atmosphère. Cette sorte de *mine de mercure en chaux solide* se casse difficilement.

On rencontre le *cinabre* communément dans des matrices terreuses , calcaires et ferrugineuses , entrecoupées de filons de pyrites sulfureuses , de pierres quartzieuses , d'argent gris , etc. Comme le soufre minéralise presque toutes les substances demi-métalliques et métalliques , et qu'il a beaucoup d'affinité avec le mercure , on conçoit aisément leur combinaison. On peut revivifier le mercure , c'est-à-dire , le débarrasser de ses entraves , au moyen d'un intermede qui ait plus d'affinité avec le soufre minéralisateur. On en trouve le procédé décrit dans notre *Minéralogie* , dans le *Dictionnaire de Chimie* , etc. et dans le *Mémoire* du savant Naturaliste M. de Jussieu , cité ci-dessus. Dans ce même *Mémoire* on trouve la manière de s'assurer si un minéral contient du mercure , ou est un vrai *cinabre*. Il faut en faire rougir au feu un petit morceau , et lorsqu'il paroît couvert d'une petite lueur bleuâtre , le mettre sous une cloche de verre , au travers de laquelle on regarde si les vapeurs se condensent sous la forme de petites gouttes de mercure , en s'attachant au verre ou en découlant le long de ses parois. Ce même Auteur nous donne aussi un moyen de reconnoître si le *cinabre* a été falsifié ; c'est par la couleur de sa flamme , lorsqu'on le met sur des charbons ardents. Si elle est d'un bleu tirant sur le violet et sans odeur , c'est une marque que le *cinabre* est pur ; si la flamme tire sur le rouge , on aura lieu de soupçonner qu'il a été falsifié avec du *minium* ; si le *cinabre* fait une espèce de bouillonnement sur les charbons , il y aura lieu de croire qu'on y aura mêlé du sang de dragon.

Le *cinabre naturel* est le *Minium* des Anciens ; le *Minium* des Modernes est une chaux rouge de plomb. *Pline* dit qu'on s'en servoit dans la peinture ; aux grandes fêtes on en frottoit le visage de la statue de *Jupiter* , et les Triomphateurs s'en frottoient tout le corps , apparemment pour se donner un air plus sanglant et plus terrible. Par *cinabre artificiel* , ils enten-

doient une substance sableuse, qui, selon *Théophraste*, étoit d'un rouge très-vif et fort brillant, laquelle se trouvoit dans l'Asie mineure, dans le voisinage d'Ephese. On en séparoit par des lavages faits avec soin, la partie la plus déliée. Aujourd'hui, par *cinabre artificiel*, on entend un mélange de mercure et de soufre sublimés ensemble par la violence du feu. Cette substance doit être d'un beau rouge foncé, disposé en longues stries luisantes. Ce *cinabre factice* est plus pur, et doit être préféré au naturel.

On se sert du *cinabre factice* en poudre, sous le nom de *vermillon*, pour l'usage de la peinture. Pris intérieurement, c'est un tempérant: on en fait des fumigations mercurielles, très-utiles pour la guérison des maladies vénériennes: ces vapeurs pénètrent dans l'intérieur par les pores cutanées, et produisent des effets semblables à ceux du mercure administré par friction. *Voyez les mots MERCURE et SOUFRE.*

CINANCHINE. *Voyez GARANCE PETITE.*

CINAROCÉPHALÉ. *Vaillant* a donné ce nom à une section de plantes de la classe des *Composées*, et dont les fleurs, toujours flosculeuses, approchent par leur figure de celle de l'artichaut; comme les *chardons*, les *onopordes*, les *carthames*, les *centaurées*, etc.

CINCLE, *pl. enl. 852.* C'est le *Cinclos* d'*Aristote*, et l'*Alouette de mer à collier* de *M. Brisson*. Oiseau de passage qui se trouve dans les deux Continens, et qui fréquente le bord des rivages, et plus souvent ceux de la mer que ceux des eaux douces: le *cincle* voyage de compagnie avec les alouettes de mer, et il a les mêmes habitudes; le dessus de la tête et du dos est noirâtre et roux; le cou est brun, la gorge blanche, la poitrine brunâtre, mêlée de blanc; le corps blanchâtre; le plumage des ailes d'un brun plus ou moins foncé; le bec est noir; les pieds bruns, et les ongles noirâtres.

CINÉRAIRE. *Voyez CENDRIETTE.*

CINI, CENIT, CÉRISIN; *Voyez SERIN VERT* de Provence.

CINIPS ou **CYNIPS.** Nom d'un genre d'insectes très-intéressans par leur forme et leur instinct. Le *cynips*, ce petit animal pourvu des organes néces-

saïres à sa subsistance, à ses besoins, à ses plaisirs et à la multiplication de son espece, emploie beaucoup d'adresse et de précaution pour mettre en sûreté sa progéniture. On observe que son ventre est armé d'un aiguillon, dont le jeu admirable s'exécute par une espece de ressort caché dans l'intérieur du ventre. Tel est l'instrument dont le *cynips* se sert pour percer l'épiderme de la feuille, ou pour pénétrer dans le corps des chenilles, à dessein d'y déposer ses œufs. La Nature qui agit toujours en mere, veille à la reproduction des êtres; aussi elle n'abandonne pas cette postérité future, qui semble avoir été jetée au hasard. L'œuf déposé dans la nervure de la feuille, occasionne une extravasation des sucs végétaux. De là naissent ces fausses petites pommes, ces galles et autres excroissances de différentes formes, dans lesquelles le ver éclos trouve la nourriture et le logement. Roulé en boule dans son appartement étroit, obscur, mais propre, commode et à l'abri de l'intempérie de l'air et de tous les dangers, il n'a de mouvement progressif qu'à la faveur des mamelons dont il est pourvu sur le dos, et qu'il fait sortir ou rentrer à sa volonté. Est-il parvenu à son dernier accroissement, il se change en chrysalide, s'ouvre une porte, déploie ses ailes et prend son essor. C'est ainsi qu'il devient habitant d'un autre élément.

Le *cynips du saule*, par un instinct particulier, quitte son logement avant de se changer en chrysalide, se cache dans la terre et s'y file une coque ferme, dans laquelle il subit sa métamorphose.

Les chenilles, les pucerons sont choisis quelquefois par le *cynips*, pour être depositaires de ses œufs. Ce dépôt leur est fatal. Le ver, en sortant de l'œuf, vit, comme la mouche ichneumone à antennes vibrantes, aux dépens de son hôte. Voyez ICHNEUMON. Voici un trait de parasite, plus extraordinaire encore. Il arrive souvent que le ver de l'ichneumon qui dévore la chenille, est, à son tour, dévoré par le ver du *cynips*.

De ces sortes de mouches ou *cynips*, les uns se changent en insectes ailés sous la peau de la chenille ou du puceron, et n'en sortent que pour voler.

D'autres quittent leur logement cadavéreux , et se cachent sous des feuilles pour subir leur métamorphose. Il y a des *cynips* qui , dans l'état de ver , c'est-à-dire , de larves , ne se donnent aucun logement ; mais en revanche leurs chrysalides cachées sous les feuilles , et souvent en grand nombre , les unes à côté des autres , sont couvertes d'une cuirasse qui les défend mieux de l'insulte. Devenus habitans de l'air , ils ne vivent plus que pour s'accoupler et satisfaire au vœu de la Nature. La femelle fécondée va déposer ses œufs aux endroits que son instinct maternel lui indique On observe que dans la Nature tout est au mieux possible. Par ce qui précède , on voit que le nom de *cynips* a été donné à un genre de mouches dont les familles sont très-nombreuses ; et la plupart des insectes de ce genre ont des couleurs fort brillantes ; quelques-unes ont même un éclat très-vif , et semblent le disputer pour la beauté avec l'or et les émeraudes ; tels sont les *cynips dorés* , le *porte-or* et plusieurs autres. Quelques especes dont les couleurs sont plus obscures , se font remarquer par la propriété qu'elles ont de sauter presque aussi vivement que les puces.

Le *bédéguar* , excroissance que l'on remarque souvent sur les rosiers sauvages , doit son origine aux larves des *cynips*. Voyez BÉDÉGUAR.

Les mouches *cynips* different des mouches à scie par plusieurs caractères ; par la petitesse , par la forme des antennes , qui sont rondes , cylindriques , d'égale grosseur dans toute leur longueur , et brisées et courbées dans leur milieu , où elles forment un angle plus ou moins aigu. Nous avons dit qu'elles sont armées d'un aiguillon creusé comme une tarière , garni de pointes sur les côtés , comme le seroit un fer de fleche ; ce qui a fait donner par quelques Naturalistes , à ces mouches , le nom de mouches à tarière. Cet aiguillon est remarquable par sa position ; il n'est pas placé précisément à l'extrémité du ventre , comme dans plusieurs autres insectes ; mais en dessous , entre deux lames que forme le ventre de cet insecte. La larve de cette mouche ressemble à un ver blanc , à tête brune et écailleuse.

CINNA ; *Cinna arundinacea* , Linn. Plante graminée qui croît dans le Canada. Son panicule ressemble à celui du roseau ; ses fleurs n'ont qu'une étamine , dont l'anthere est pourpre ; son fruit est une semence cylindrique.

CINOGLOSE. Voyez CYNOGLOSSE.

CIPRÈS. Voyez CYPRÈS.

CIPURE, *Cipura paludosa*. Nom donné par M. Aublet, Guian. p. 38. tab. 13 , à une plante herbacée qui croît dans les savanes humides de la Guiane , et qui est de la famille des *Iris*. Ses fleurs paroissent en Août ; elles sont blanches ou bleues.

CIRCÉE OU HERBE DE SAINT-ÉTIENNE , *Herba Divi Stephani*, Tabern. Icon. 730. *Circaea Lutetiana*, Lobel Icon. 260 ; Linn. 12 ; Tourn. 301. Sa racine est vivace , longue , rampante et noueuse ; ses tiges grêles , velues , moëlleuses , rameuses , et hautes d'un pied ; ses feuilles légèrement dentelées par leurs bords , sont opposées , ovales , pointues et pétiolées. Ses fleurs , d'un blanc rougeâtre , viennent en grappe terminale , et sont en épis longs et à péduncules velus. A ces fleurs succèdent des fruits pyriformes , hérissés et contenant des semences longuettes. Cette plante croît en Europe , dans les bois , aux lieux ombragés et humides : elle est résolutive et vulnérable. On l'a nommée *Circée* ou *Herbe des Magiciennes* , ou *Herbe enchanteresse* , parce qu'elle s'attache fortement aux habits , au point d'arrêter les hommes , de même que la *Circée* de la fable les attiroit par ses enchantemens.

Dans ce genre de plantes à fleurs polypétalées , et de la famille des *Onagres* , on distingue aussi une petite espece de *circée* des Alpes ; *Circea Alpina* , Linn. Elle est glabre ; ses feuilles sont cordiformes à leur base.

CIRE , *Cera*. Matière tirée des végétaux , et élaborée dans le corps des abeilles. Nous avons dit au mot **ABEILLE** , à l'article de la *Récolte de la Propolis et de la Cire* , la manière dont les abeilles la recueillent sur la poussière des étamines ; et au même mot , p. 47 , nous avons exposé les usages de la *cire* dans les Arts et dans la Médecine. On sait que la chaleur qui regne dans les ruches , altere la *cire* , la fait jaunir. Il nous reste à dire que l'art de ramener la *cire* à son premier

état de blancheur , consiste à la disposer de manière qu'elle soit presque toute en surface , afin que l'action combinée de l'air et du soleil , dissipe les parties étrangères qui la coloroient. Il y a des *cires* qui sont plus difficiles à blanchir : on ne peut sur-tout parvenir à blanchir celles des pays de vignoble.

La *cire* est devenue d'une si grande nécessité pour les Arts et les besoins de la vie domestique , qu'il s'en faut de beaucoup que l'Europe même en puisse fournir assez pour notre consommation. Nous en tirons de Barbarie , de Smyrne , de Constantinople , d'Alexandrie , des Isles de l'Archipel , et sur-tout des pays du Nord , où les mouches à miel sont multipliées. On estime la consommation de *cire* étrangère qui se fait en France , à plus d'un million de livres pesant. Ces considérations ne doivent-elles pas engager à chercher les moyens de multiplier les mouches à miel dans plusieurs de nos Provinces ? Ce n'est point la matière première qui nous manque , mais seulement les ouvriers nécessaires pour la mettre en œuvre.

On peut voir *au mot* ARBRE DE CIRE , ce que nous avons dit de la *cire de la Louisiane* , de la *cire de la Chine*.

CIRI-APOA. Crabe qui se trouve dans le fond des eaux salées du Brésil. C'est le *Xirica* de Cayenne ; sa chair est d'un fort bon goût. *Voyez* CERIQUE.

CIRIER. *Voyez* ARBRE DE CIRE.

CIRON , *Acarus*. Genre d'insecte aptère , sans ailes , ordinairement très-petit , qui a un corps rond , deux yeux , huit pieds , et les jambes composées de huit articles , la tête pointue. On compte vingt-huit à trente espèces de *cirons* : nous rapporterons ici les plus communes , à commencer par celui qui s'insinue entre l'épiderme et la peau de l'homme.

Le *ciron* est à peine de la grosseur d'une lente , espèce de vermine qui croît dans les cheveux ; sa figure est ronde , difficile à distinguer , tant elle est petite , même avec le secours du microscope. Son corps inséparable en apparence , est cependant partagé en douze anneaux , dont le premier contient la tête ; il s'en sert pour ronger seulement les substances animales , car les *cirons* qui vivent de substances végétales , sont diffé-

rens, ainsi que ceux de plusieurs autres especes, dont les unes s'attachent à des insectes, d'autres à des oiseaux, et d'autres à des quadrupedes. Celui dont nous parlons, ne paroît s'attacher qu'à l'homme : on le trouve quelquefois dans les pustules de la gale, dans celles qui sont occasionnées par la petite vérole, et à la suite de longues maladies, ou dans les dents cariées ; il cause des démangeaisons très-incommodes ; c'est au moyen de ses pieds de devant qu'il fait des sillons sous la peau, comme les taupes en font dans la terre ; il naît non-seulement aux pieds, mais encore aux mains. Selon *Swammerdan*, il sort tout parfait de son œuf ; il fait naître des vessies dans les endroits où il se trouve, et suit les rides de la peau ; tantôt il se repose, tantôt il ne semble travailler que pour causer des démangeaisons avec prurit. On peut en retirer ces insectes avec une pointe d'aiguille. Alors ils restent immobiles : en les réchauffant avec l'haleine, il reprennent leur activité et courent très-vite. Ils se logent aussi dans les vêtemens des galeux, avec lesquels on doit s'interdire toute communication. Il n'y a que les odeurs fortes et pénétrantes qui détruisent cet insecte incommode, moins dangereux heureusement que la *chique des Antilles*. Voyez ce mot.

Une autre espece se trouve dans les vieux paniers d'osiers et les boulines des colombiers ; ses pieds sont au nombre de huit ; il marche à reculons et se nourrit de vermines qui se rencontrent dans les vieux bois ; mais cet insecte n'est point du genre du *Ciron*, dont il differe par la forme singulier de ses antennes, qui sont fort grandes relativement au reste du corps, et qui, comme le dit *M. Deleuze*, ont la forme des pinces du scorpion. Les insectes suivans sont des especes de *cirons* : celui des jardins va en troupes ; il est beaucoup plus gros que celui des oiseaux, et notamment que celui du pinçon, dont *M. Gêr* a parlé dans les *Actes de Stockholm* : ce dernier est si petit qu'on ne peut le voir sans une loupe : le *ciron* des moutons varie pour la couleur, et gâte beaucoup leur laine. Celui des bœufs et des chiens est ovale, blanchâtre, et orné d'une tache noire : celui de la vieille farine et du fromage est assez semblable à celui qui se trouve dans la

peau de l'homme, mais il est un peu plus grand ? celui des scarabées et des vers à soie, réside sous la poitrine ou entre les cuisses de ces insectes : il est de couleur rousse, et marche très-vîte. Celui des arbres est très-commun ; il ne court pas moins vite : bien des arbres jaunissent étant habités par un très-grand nombre de ces *cirons*.

CIRQUINÇON ou **CIRQUINSSON**. C'est le *Tátou* à dix-huit bandes. *Voyez à l'article ARMADILLE.*

CIRSE, *Cirsium*. Plante que des Botanistes rangent parmi les *chardons*. M. de Tournefort distingue le *cirsium* du *chardon* et du *jacea*, parce que, dit-il, les têtes du *chardon* sont épineuses, et celles du *cirsium* ne le sont point. Les feuilles du *cirsium* sont garnies de petits piquans, et le *jacea* n'a ni la tête ni les feuilles épineuses. On distingue plusieurs sortes de *cirses* ; il y a : Le *Cirsium maximum asphodeli radice*, C. B. ; Pitt. Tourn. *Carduus canus*, Linn. Sa tige est haute de quatre à cinq pieds, cotonneuse, droite, simple, hérissée de feuilles ailées, longues, dentées, épineuses à la marge, et d'un vert noirâtre ; ses fleurs sont ramassées en bouquet lâche, et purpurines ; sa racine est vivace et disposée en petits navets, comme dans l'asphodele. Cette plante croit dans les prés ; on l'estime propre à appaiser les douleurs des varices, étant pilée et appliquée dessus.

CISTE, *Cistus*. Le *ciste* est un joli arbrisseau dont il y a environ soixante especes qui different par la forme de leurs feuilles, etc. On distingue entre les différentes sortes de *cistes* : Le *ciste* cotonneux, *Cistus mas, folio oblongo incano*, C. B. Pin. 464. Le *ciste* à feuilles de sauge, *Cistus femina, folio salviae elatior et rectis virgis*, C. B. Pin. 464. Le *ciste* de Montpellier, *Cistus ladanifera Monspeliensium*, C. B. Pin. 467. Le *ciste* ladanifere d'Espagne, *Cistus ladanifera Hispanica, salicis folio, flore candido*, Tourn. Inst. 260 ; c'est l'*Otha* de Madrid. Le *ciste* à feuilles de peuplier, *Cistus populifolius*, Linn. Le *ciste* à feuilles de romarin, *Cistus libanotis*, Linn. etc., etc. Ces arbrisseaux ou sous-arbrisseaux croissent naturellement en Provence, en Espagne, en Italie et dans les Isles de l'Archipel. On peut les élever ici dans les bosquets printaniers ; ils

font un très-bel effet par leurs fleurs polypétalées, assez semblables aux roses ; mais elles s'épanouissent successivement à la fin de Mai ; elles passent fort vite, et ne durent pas plus d'un jour. A ces fleurs ou rouges, ou blanches, ou jaunâtres, suivant les especes, succedent des capsules qui contiennent nombre de petites semences rondes. La fructification, dit M. Deleuze, est essentiellement la même que celle de l'héliantheme, et on les range sous un même genre qui comprend plusieurs autres especes. Cependant les *cistes* de Tournefort ont leur capsule divisée en cinq ou dix loges, et qui s'ouvre par un pareil nombre de valves, et les *hélianthes* du même Botaniste ont la leur uniloculaire, ou à trois loges, mais s'ouvrant constamment par trois valves. Les *cistes* conservent leur verdure pendant l'hiver, et les moins délicats peuvent être mis dans les bosquets de cette saison.

C'est sur le *ciste* qui croît en Cypre, en Candie, en Grece et en Italie, que l'on recueille le *ladanum*, substance résineuse que l'on vend dans les boutiques sous le nom de *Labdanum* et de *loden* des Arabes ; aussi a-t-on donné à ce petit arbrisseau le nom de *Cistus ledon* ou *Cistus ladanifera Cretica*, Bel. et Prosp. Alp.

Tournefort nous a appris, dans son *Voyage du Levant*, la maniere dont on fait présentement la récolte du *ladanum*, substance qui étoit très-précieuse du temps de Pline, de Dioscoride, de Théophraste et de Belon. Les Moines Grecs, les Caloyers, et même certains Paysans se transportent en temps calme et pendant la plus grande ardeur de la canicule, sur les montagnes qui sont auprès de la Canée, autrefois le fameux Cydon, Capitale de l'Isle de Crete, sur les montagnes de l'Isle de Candie, entre autres au pied du Mont Ida, et autres Isles de l'Archipel. Pour faire cette récolte, ils sont armés de fouets formés d'un grand nombre de lanieres de cuir en forme de frange, attachées au bout d'une perche. Ils les passent et repassent sur ces *cistes* ; la matiere résineuse qui transpire alors de tous les pores de la plante, dont les fleurs sont purpurines, s'attache à ces cuirs, dont ils la détachent en les grattant ou raclant avec des couteaux. On estime qu'un homme en peut recueillir deux livres par jour : cette

substance résineuse est le *labdanum* pur ; alors elle est en masse, molle, gluante, inflammable, d'un roux noirâtre, d'une odeur agréable et d'un goût âcre, balsamique : on nous l'envoie dans des peaux ou vessies : c'est la meilleure. Dans le commerce, il s'en trouve d'une autre sorte en pains tortillés, durs, fragiles, s'amollissant cependant à la chaleur, d'une odeur foible, mélangé avec du sable noir-ferrugineux très-fin, et avec des résines odorantes et peu coûteuses, qu'on a fait fondre ensemble : c'est celui-là que l'on nomme *labdanum in tortis*, et qu'on substitue si communément au vrai *labdanum*.

Du temps de *Dioscoride*, on recueilloit le *labdanum* en peignant la barbe et les poils des jambes des chevre, qui avoient brouté le *ciste*, et auxquels cette matière grasse s'étoit attachée par sa viscosité; et comme il y restoit toujours quelques brins de poils, les Marchands nommoient alors cette résine *labdanum en barbe*.

Le *labdanum* appliqué extérieurement, est résolutif; intérieurement, il est astringent. Les Dames Grecques et Circassiennes portent souvent à la main des boules de *labdanum* mêlé avec de l'ambre et du mastic en larmes, et s'en servent pour les flairer : c'est un parfum agréable. Ces boules de *labdanum* sont utiles contre l'air pestilentiel; en Turquie on fait entrer le *labdanum* dans la composition des talismans soporifiques usités dans les Sérails Musulmans et Tartares, moins pour se rendre propice le Dieu Morphée, que pour causer une sorte de léthargie ou d'engourdissement aux Vestales à qui on ne veut pas décerner les honneurs du mouchoir; on sait que ce refus leur causeroit un grand chagrin. Les Parfumeurs préparent une huile odorante de *labdanum* : on le fait entrer dans la composition des pastilles. En Espagne, où cet arbrisseau croît aussi, les Paysans en retirent par ébullition cette substance résineuse, mais ce *labdanum* est le moins estimé de tous.

Il s'attache aux racines des *cistes* une plante parasite assez semblable à la joubarbe ou à l'orobanche, *Hypocistis ex radice cisti ladanifera Cretica nascens*; aussi l'appelle-t-on nommée *hypociste*, *Cytinus-hypocistis*, Linn. Syst. nov. Cette plante s'élève à trois ou quatre pouces de

hauteur ; sa tige est charnue , de couleur jaunâtre , d'un goût astringent , couverte de petites écailles épaisses. Les fleurs qui naissent à l'extrémité des branches , ressemblent au calice de la fleur du grenadier ; de son milieu s'éleve un pistil terminé par un globule cannelé , dont les globules en s'ouvrant jettent une poussiere très-fine ; ainsi cette partie tient lieu de pistil , d'étamines et de sommets. A la fleur succede un fruit mou , plein d'un suc visqueux , gluant , limpide , fade , et rempli de graines fines comme de la poussiere. Ce globule cannelé reste toujours attaché à ce fruit qui est sphérique. C'est ce même fruit , qui , après avoir été exprimé et séché au soleil , jusqu'à consistance d'extrait , donne ce suc noir , d'un goût austere , qu'on nous apporte de Provence , de Languedoc , des pays Orientaux , et qui est connu sous le nom de suc d'*hypociste* ; il a les vertus de l'*acacia* ; c'est un puissant astringent.

CISTELE , *Cistela*. Le caractere de ce genre d'insectes , ainsi nommé par M. *Geoffroy* , consiste dans la forme de ses antennes , qui vont en grossissant de la base à l'extrémité , et dont les articles ou anneaux , en approchant de cette extrémité , deviennent de plus en plus perfoliés , ou composés de lames aplaties , transverses et percés ou enfilés par leur milieu : une autre partie de son caractere est tirée de la forme de son corselet sans rebord et conique. On ne connoît rien sur l'histoire de ce genre ; c'est un sujet d'observations : on sait seulement que ce petit insecte retire sa tête sous son corselet comme la *vrillette*. Voyez ce mot.

CITERNE , *Cisterna*. Nom donné à un réservoir souterrain préparé quelquefois par la Nature , mais plus souvent construit par l'art , où l'eau de pluie destinée pour les divers besoins de la vie , va se rassembler. On ne peut se passer de *citernes* dans plusieurs pays maritimes , et dans quantité d'endroits de l'Asie , et d'autres Parties du Monde. Comme l'eau de toute la Hollande est saumache , quantité de maisons ont des *citernes* construites avec un soin , un goût et une proprété admirables. Mais la plus belle *citerne* connue , se trouve à Constantinople. Les voûtes de ce réservoir portent sur deux rangs de deux cent douze

piliers chacun ; ces piliers , qui ont deux pieds de diamètre , sont plantés circulairement , et en rayons qui tendent à celui qui est au centre.

L'eau de *citerne* est ordinairement une des meilleures de celles dont on peut user , soit pour boire , soit pour le blanchissage , soit pour les teintures , parce qu'elle n'est que peu ou point empreinte de parties terreuses comme les autres *eaux*. Voyez les moyens que M. de la Hire donne pour pratiquer en tout pays des *citernes* , etc. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1703.

CITLI de *Fernandez* : c'est le même animal que le *Tapeti* de *Marcgrave* ; Voyez TAPITI.

CITRINELLE ; c'est le *Tarin* de Provence. Voyez ce mot.

CITRONNELLE. Voyez au mot MÉLISSE et l'article AURONE. On donne aussi dans quelques endroits le nom de *citronnelle* au *syringa*.

CITRONNIER , *Citream vulgare* , Tourn. Inst. 521. *Cidromela* , Lobel. *Medica malus* , C. B. C'est un petit arbre toujours vert et qui ne devient que médiocrement haut dans nos jardins ; sa racine est branchue , et s'étend en tout sens , ligneuse , couverte d'une écorce jaune en dehors , blanche en dedans. Le bois du tronc de cet arbre est blanc et dur , son écorce est d'un vert pâle ; ses branches ou rameaux sont nombreux , longs , fort plians , revêtus d'une écorce unie et verte. Ses feuilles sont simples , (le pétiole n'est point ailé ou cordiforme , comme dans l'oranger) , longues , larges , ressemblantes à celles du laurier , mais plus charnues , dentelées en leurs bords , d'une belle couleur verte , luisante , d'une odeur forte et contenant beaucoup d'huile. Sa fleur naît au sommet des rameaux , où elle forme un bouquet ; elle est en rose , à cinq feuilles disposées en rond , de couleur blanche purpurine , d'une odeur agréable , douceâtre : elle est soutenue par un calice rond et dur. A cette fleur succède un fruit oblong ou ovale , quelquefois sphérique , gros ordinairement comme une poire de moyenne grosseur , couvert d'une écorce raboteuse et inégale , charnue , épaisse , d'abord verdâtre , ensuite citrine , d'une odeur très-agréable et d'un goût aromatique piquant. La chair en est épaisse , cartilagineuse , d'une acidité agréable.

et légèrement odorante , partagée intérieurement en plusieurs loges pleines d'un suc acide contenu dans des vésicules membraneuses : chaque fruit contient quelquefois plus de cent cinquante graines renfermées dans la moëlle vésiculaire ; elles sont oblongues , pointues des deux côtés , renfermant une amande blanchâtre un peu amère : quelques-uns de ces fruits pesent quatre , six et neuf livres , et quelquefois beaucoup plus.

On voit souvent le printemps confondu agréablement avec l'automne sur cet arbre , qui est chargé de fleurs et de fruits , dont les uns tombent par maturité ; tandis que les autres commencent à mûrir , et que d'autres même ne commencent qu'à paroître ; mais l'automne est le temps où l'on en recueille davantage. On cultive cet arbre dans les pays chauds , en Italie , en Provence , en Languedoc et en Portugal.

Il paroît par le Traité d'*Ebembitar* (de l'an 1187) , traduit de l'Arabe en Latin , que le *citronnier* a été apporté d'abord de l'Assyrie et de la Médie en Grèce , et de là dans les Provinces Méridionales de l'Europe : c'est pourquoi ses fruits sont appelés en latin *mala Medica* , *mala Assyria* ; on les appelle *citrons* en François. (Il est bon d'observer que ce qu'on appelle communément *citron* à Paris , est le *Limon* de toutes les Provinces de la France , de tous les Pays de l'Europe , et des Botanistes , tant anciens que modernes.) Les Romains appeloient aussi les *citrons* ; *Malum medicum* , soit à cause qu'ils venoient de la Médie , soit à cause de leur vertu médicinale ; car ces fruits étoient en grande réputation chez les Anciens. Il paroît même , par le second Livre des *Géorgiques* , qu'on s'en servoit contre les prétendus enchantemens.

On cultive aussi le *citronnier* à la Chine , aux Indes Orientales et Occidentales ; mais dans les Pays du Nord , il donne des fruits bien inférieurs à ceux des climats chauds. Les Botanistes en distinguent dix especes principales , quoiqu'ils n'ignorent pas que les Jardiniers de Gènes , qui en est la grande pépinière pour l'Europe , sont si curieux d'étendre cette variété , qu'ils l'augmentent tous les jours. L'espece de *citronnier* la plus estimée est celle de Florence , dont chaque

citron se vend à Florence même cinquante sous de notre monnoie : on en envoie en présent dans les différentes Cours de l'Europe. Cette espece particulière ne peut venir dans sa perfection que dans la plaine qui est entre Pise et Livourne ; et quoiqu'on ait transporté ces sortes de *citronniers* du lieu même en divers autres endroits choisis d'Italie , ils perdent toujours infiniment de cet aromate , de cette finesse de goût que leur donne le terroir de cette plaine.

On ne mangeoit point encore de *citron* du temps de *Pline* , l'usage en commença du temps de *Galien* et de *Apicius* ; celui-ci nous a conservé la maniere dont on l'accoutumoit.

Aujourd'hui toutes les parties du *citron* , l'écorce ; tant intérieure qu'extérieure , la chair , la pulpe ou le suc , et les graines sont d'un excellent usage dans nos alimens et en médicamens : on sert les *citrons* sur les tables pour assaisonner les viandes de leur suc : coupés par tranches et mêlés avec du sucre , ils procurent bonne bouche , appaisent la soif , réveillent l'appétit et aident la digestion. Le *citron* est alexipharmaque , et son suc est antiscorbutique. Tel est le témoignage des Hollandois , qui , au retour des longs voyages qu'ils font sur mer dans les contrées éloignées , sont guéris aussi-tôt qu'ils peuvent aborder en Portugal , et avoir des *citrons* ou des *oranges*. On tire le sel essentiel du *citron* en faisant évaporer son suc jusqu'à consistance de sirop clair. Ce suc simplement exprimé du *citron* , est acide par excellence ; on en fait de la limonade avec de l'eau et du sucre ; ce breuvage factice est devenu tellement à la mode , qu'il a eu l'honneur de donner son nom en 1673 , à une Communauté de la Ville de Paris. La *limonade à l'Angloise* , celle dont on consomme une si grande quantité dans les Isles de l'Amérique est composée de vin de Canarie , de jus de *limon* , de sucre , de girofle , de cannelle et d'un peu d'essence d'ambre ; c'est une boisson délicieuse. La *limonade* simple est non-seulement une boisson très-agréable et propre à rafraîchir et désalterer dans l'état de santé ; mais , selon M. *Bourgeois* , elle est aussi très-utile dans toutes les especes de fièvres , sur-tout dans les putrides , bilieuses et malignes ; elle calme

l'effervescence du sang, elle prévient et corrige sa trop grande dissolution; elle détruit les levains putrides et bilieux, tant dans les premières que les secondes voies; elle soutient les forces des malades, et éteint la soif brûlante qui les tourmente. Le suc de *citron* dans lequel on fait dissoudre le sel d'absinthe, est un spécifique des plus assurés pour calmer les vomissemens, sur-tout s'ils ont pour cause une bile âcre qui regorge dans le *duodenum* et dans l'estomac; on en prend deux cueillerées à café routes les demi-heures.

L'écorce du *citron* est composée d'une infinité de vésicules remplies d'une huile essentielle; elle est fort odorante et aromatique, ce qui la rend vermifuge et cordiale: on la confit avec le sucre, et on la sert au dessert avec les autres confitures. Des personnes font une liqueur de *citron* ou *cau de citronnelle*, fort agréable au goût avec les zestes ou l'écorce jaune du *citron* frottés contre un morceau de sucre, l'eau-de-vie et le sirop de sucre: cette liqueur ou espèce de punch est d'un parfum doux et gracieux. On tire de l'écorce l'huile essentielle, soit par la distillation, soit en l'exprimant entre les doigts sur une glace ou dans un entonnoir de verre: l'eau *sans pareille*; ce fluide aromatique si connu, n'est autre chose que de l'esprit de vin chargé d'une petite quantité d'huile essentielle de *citron*, que l'on dissout goutte à goutte et en tâtonnant, jusqu'à ce qu'on ait atteint au degré de parfum le plus agréable. On fait un sirop avec le suc de *citron* et le sucre, qui est fort agréable et salutaire aussi pour appaiser le bouillonnement du sang. Avec la pulpe ou la moëlle acide du *citron*, on fait une conserve antiscorbutique: les graines sont vermifuges. Dans le temps des maladies épidémiques, on larde en tout sens un *citron* de clous de girofle, et on le porte dans sa poche pour le sentir souvent, afin de se garantir de la contagion.

Il y a des *citrons* qui paroissent en même temps *oranges-bigarades*; c'est-à-dire, que certain nombre de côtes différentes, ou plutôt de coins solides continués jusqu'à l'axe du fruit, sont, y compris l'écorce, d'*orange-bigarade*, et les autres de *citron*. Un respectable

Magistrat d'Aix en Provence, nous en a fait parvenir en Mai 1786, pour être exposés aux yeux de la *Société d'Agriculture* de Paris; le même arbre qui les avoit produits, offre sur la même branche, des *citrons*, des *oranges - bigarades*, et des fruits en partie de ces deux especes; il y en a qui participent tantôt plus de l'une, tantôt plus de l'autre. Cette bizarrerie est l'effet d'une greffe d'*oranger* sur *citronnier*. Les Italiens donnent à l'arbre qui offre cette sorte d'hermaphrodisme, le nom de *bizarda*. L'arbre donne d'abord des *citrons*, ensuite des fruits mi-partis, et enfin des *oranges - bigarades*. La branche qui porte des *citrons*, a offert des fleurs rougeâtres; celle qui porte des *oranges*, a donné des fleurs blanches, et les feuilles semblables à celles de l'*oranger*; peu à peu l'arbre devient entièrement *bigaradier*.

Il est parlé dans les *Ephémérides d'Allemagne*, de *citrons* monstrueux en forme de mains: on lit aussi dans les *Lettres Edifiantes*, tom. XX, pag. 301, que le Pere d'Entrecolles a envoyé de la Chine la figure d'un *citron* nommé *main de Dieu* par les Chinois, et dont ils font grand cas pour sa beauté et pour son odeur. Ce fruit est tel par sa forme, qu'on croit voir les doigts d'une main qui se ferme. Cette forme viendrait-elle de causes particulieres qui auroient changé son especes? Voici une autre singularité bien plus étrange; dont parlent quelques Auteurs; c'est d'un *citron* renfermé dans un autre, *Citrum in citro*. Nous avons vu aussi une noix contenue dans une autre, et un œuf renfermé dans un autre; mais pour expliquer la cause de ce fait dans le *citronnier*, il ne suffit pas de dire que deux boutons, naissant d'une même queue, fort près l'un de l'autre, les chairs se confondent à cause de leur trop grande proximité: ceci ne produiroit qu'un fruit double ou jumeau et accouplé. Les Italiens nomment les *citrons* qui ont une figure bizarre, *Cedro e ditella*.

Il y a une autre especes de *citron* qu'on appelle *citron doux*; son goût est assez fade; on ne l'estime guere, si ce n'est par sa beauté, car il est ordinairement plus gros que le *citron* commun.

L'essence du *cédrat* ou *bergamote*, si odorante, si estimée

estimée dans nos parfums, est tirée d'une espece de *citron* d'Italie, nommé *bergamotier*, dont on dit que l'origine vient de ce qu'un Italien de Bergame s'avisa d'enter une branche de *citronnier* sur le tronc d'un *poirier-bergamote*; les *citrons* adultérins qui en sont provenus, tiennent du *citronnier* et du *poirier*; ses fleurs sont rougeâtres, d'un parfum exquis; les feuilles en ont beaucoup aussi. L'inventeur fit un secret de cette découverte pendant long-temps et en fut enrichi. La *bergamote* proprement dite, est une orange rouge en forme de poire, bien différente du *cédrat*; sa fleur est blanche. Cette origine du *citron-bergamote* ne paroît pas encore vraisemblable; car les greffes en général ne peuvent réussir que lorsqu'il y a un rapport immédiat pour le mouvement de la sève, et entre les arbres que l'on greffe l'un sur l'autre: il se présente ici des caracteres essentiels bien différens entre ces deux especes d'arbres, l'un restant toujours vert, et l'autre perdant ses feuilles pendant l'hiver.

On fait de ces fruits une confiture liquide, et une confiture seche; ils sont entiers dans la liquide, et par quartiers dans la seche. C'est avec l'écorce suavé du *citron-bergamote* qu'on garnit l'intérieur des boîtes appelées *bonbonnières*.

Des personnes, pour tirer l'essence de *cédrat*, en pressent les zestes ou écorces minces extérieures dans un vaisseau de verre dont l'orifice est étroit: cette manœuvre est longue; l'huile essentielle en est à la vérité plus éthérée, plus odorante; mais l'on procede communément par voie de distillation, pour tirer cette huile essentielle. L'eau de *cédrat* entre dans la composition de celle des Barbades. Il nous reste à parler du *bois de citronnier* des Anciens, qui étoit très-rare et très-estimé à Rome: c'étoit ou la grandeur des meubles qu'on en faisoit, ou la beauté des ondes et des nœuds, qui le rendoient si précieux. On prétend qu'on y substituoit quelquefois le *bois de cèdre*. Aujourd'hui ce que l'on entend par *bois de citron*, est le *Bois de rose de la Guiane* Voyez ce mot.

En Amérique, et notamment à Saint-Domingue, le *citronnier* croît également bien par-tout. On en fait des haies vives, très-belles, et très-solides. Les Né-

gresses, dit *Nicolson*, se servent des fruits pour laver le linge; on les confit lorsqu'ils sont petits; on les emploie aussi dans les alimens. On distingue à Saint-Domingue quatre especes de *citronniers*; savoir: le *citronnier de la Barbade*, ou *chadec*; le *citronnier de Portugal*; le *citronnier doux*; le *citronnier sauvage*.

CITRON (le). Des Amateurs ont donné ce nom à un papillon de jour, dont le dessus des ailes est d'une belle couleur citrine un peu verdâtre. Au milieu de chaque aile, tant en dessus qu'en dessous, il y a une petite tache orangée et plusieurs points de même couleur aux bords des ailes. Le corps de l'insecte est noir en dessus, citron en dessous. Les antennes sont courtes, grosses, rougeâtres et à masses très-allongées. La femelle a le dessus et le dessous des ailes d'une couleur blanchâtre nuée de vert d'eau, avec les mêmes taches que dans l'espece mâle. Les deux sexes ont à chaque aile un angle saillant bien marqué. On en connoît une variété appelée *Cleopatra*, dont une grande partie des ailes supérieures est couverte par une tache souci. Ces papillons sont assez communs dans toute l'Europe: on les trouve presque toute l'année dans les bois, les prés et les jardins; on les voit voler dès les premiers beaux jours de Février; ils ne sont pas bien vifs: il est aisé de les prendre quand ils sucent le miel des fleurs.

La chenille du papillon *citron* est verte, le dos rude au toucher; les côtés sont nus de blanc. Chacun de ses douze anneaux, est comme divisé par des especes de petites incisions. Le devant de son corps est gros et arrondi; la partie postérieure est aplatie. Elle vit sur l'aune noir, sur l'eglantier. Sa chrysalide qui est d'abord verte, ensuite jaunâtre, offre une espece de sac très-renflé, qu'on soupçonne devoir servir de fourreau aux ailes du papillon qui en sort quinze jours après l'état de chrysalide.

CITRON DE TERRE. Voyez à l'article **KARATAS**.

CITRONNELLÉ. Voyez à l'article **AURONE**.

CITROUILLE, *Cucurbita pepo, oblongus, vulgaris*. Nom d'une race particuliere de plantes cucurbitacées, de l'espece du *Pepon*. Voyez à la suite de l'article **COURGE** à limbe droit.

La *citrouille-trompette* des Cultivateurs, est la *Courge longue*. Voyez à l'article COURGE à fleurs blanchés. La *citrouille* ou *mélonnée* ou *musquée*, est un *Pepon*, ainsi que le *giraumont* appelé *citrouille Iroquoise* ou à bandes. Voyez l'article COURGE à limbe droit.

CIVADE. Nom donné à une espèce de petite *squille* qui n'a point de cornes au front, et dont la chair est fade.

CIVE ou CIVETTE, *Cepa sectilis*. Plante potagere ; dont les fleurs purpurines sont ramassées en petits paquets : elle produit beaucoup de feuilles qui sont comme de petites brindilles basses, que l'on coupe à fleur de terre, et dont on fait des fournitures de salades. On distingue trois espèces de *cives* ; la *cive de Portugal*, la *grosse cive d'Angleterre*, et la *petite* que l'on nomme *civette* ou *ciboulette* : elles ne diffèrent que par la grosseur de leurs feuilles. La prétendue racine de la *cive* est un assemblage de petites bulbes, comme l'échalote : quelques-uns appellent la *civette*, *appétit*, parce qu'elle est d'un goût plus fin que l'oignon commun. On fait avec la *civette* des bordures dans les potagers. L'usage est de la multiplier par les petits rejetons de son pied. Une culture ordinaire, une bonne terre, est tout ce qu'il lui faut. On connoît une belle espèce de *cive* vivace à feuilles de jonc et à fleurs pourpres, *Cepa sectilis*, *juncifolia*, *perennis*, Moris. Hist. Celle-ci est la *Ciboulette* proprement dite. Voyez à l'article OIGNON.

CIVETTE et ZIBET, *Animal zibethicum*. La plupart des Naturalistes ont cru qu'il n'y avoit qu'une espèce d'animal qui fournit le parfum qu'on appelle *civette*. Nous avons vu, ainsi que M. de Buffon, deux de ces animaux qui se ressemblent à la vérité, par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes.

L'animal que nous appelons ici *civette*, est originaire d'Afrique, et se nomme *kastor* dans la Guinée. Le *zibet* ou *zebet* est vraisemblablement la *civette* de l'Asie, des Indes Orientales et de l'Arabie. Il diffère de la *civette*

en ce qu'il a le corps plus alongé et moins épais ; le museau plus délié, plus plat, et un peu concave à la partie supérieure : il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges ; la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux ; le poil beaucoup plus court, plus mollet ; point de crinière, c'est-à-dire, de poil plus long que les autres sur le cou, ni le long de l'épine du dos ; point de noir au-dessous des yeux, ni sur les joues ; caracteres particuliers et très-remarquables dans la *civette*.

La *civette* est l'*animal zibethi* de *Cælius*, dans *Gesner* ; le *Viverra caudâ annulatâ* de *Linnaeus* ; le *Meles fasciis et maculis albis, nigris et rufescentibus, variegata*, de *M. Brisson*.

Le *zibet* paroît être à *M. de Buffon* le même animal que celui qui a été décrit par *M. de la Peyronie*, sous le nom d'*animal du musc*, dans les *Mémoires de l'Académie*, ann. 1731. Les différences qu'il y a observées étoient si légères, qu'elles pourroient bien n'être que des variétés accidentelles, auxquelles les *civettes* doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques, dans plusieurs endroits du Levant et des Indes.

On appelle ces animaux *chats musqués* ou *chats civettes*, *Felis zibethina* ; ils n'ont cependant rien de commun avec le chat, que l'agilité du corps ; ils ressemblent plutôt au renard, sur-tout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches ; ce qui les fait ressembler de loin à de petites *pantheres*, dont ils diffèrent à tous autres égards. Ils ont quelque ressemblance avec la *genette*, qui, comme la *civette*, porte un sac dans lequel se filtre une humeur odorante, mais dont le parfum est très-foible et de peu de durée : au contraire, celui des *civettes* est très-fort ; celui du *zibet* est encore plus violent et plus vif. À la fin de cet article nous parlerons de la *genette*, afin de faire mieux connoître ces animaux qui ont un si grand rapport, en les présentant, suivant notre plan ordinaire, sous un même tableau.

La *civette* et le *zibet* sont deux animaux propres aux climats chauds de l'ancien Continent, et ont à peu

près les mêmes habitudes naturelles. Ceux que l'on trouve en Amérique, y ont été transportés; car ces animaux, sensibles au froid, n'ont pu passer d'un Continent à un autre, par les terres du Nord. Comme les choses que nous avons à dire de ces animaux leur sont communes, ou du moins qu'il seroit difficile de les appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous ne les désignerons plus présentement que sous le nom général de *civet*.

A l'extérieur, la *civet* mâle ne se peut distinguer de la *civet* femelle. Elles sont tellement semblables par tout ce qui se voit au dehors, qu'il n'y a même aucune apparence de distinction de sexe. Le mâle a les parties qui lui sont propres, cachées et renfermées au dedans. Le vase ou le réceptacle de la liqueur odorante, dont l'ouverture avoit été prise par les Anciens pour la marque du sexe de la femelle, est tout-à-fait pareil dans l'un et dans l'autre.

Cette liqueur odorante que fournissent les *civets*, se trouve dans une poche ou sac placé au-dessous de l'anüs et au-dessus des parties propres au sexe de chacun de ces animaux. Cette poche a une ouverture de deux pouces ou environ; sa capacité est assez grande pour contenir un petit œuf de poule. La liqueur qu'on y trouve est une humeur de la consistance de pomme, et dont le parfum, quoique fort, est très-agréable au sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière que fournissent les *civets*, avec le *musc* qui est une humeur sanguinolente que l'on retire d'une espèce de *chevreuil* sans bois ou de *chevre* sans cornes, qui n'a rien de commun avec les *civets*, que de fournir comme elles un parfum violent. Le véritable *porte-musc* est le *Hiam* de la Chine. Voyez PORTE-MUSC.

Lorsqu'on vient à rechercher s'il n'y a point de conduits particuliers dans la *civet* qui apportent cette liqueur odorante, on ne découvre que des rameaux qui passent des veines et des artères hypogastriques dans les deux sacs qui font la grande poche. Ce phénomène s'exécute donc par le seul moyen des glandes qui sont renfermées dans les sacs du réceptacle de la *civet*, lesquelles ont la faculté de prendre dans les

arteres ce qui est propre à être converti en liqueur odorante ; de même que les glandes des mamelles s'imbibent de la matière qu'elles trouvent dans le sang, propre à recevoir le caractère du lait. Les vaisseaux qui vont au sac du réceptacle, sont fort gros dans le mâle, mais à peine les peut-on appercevoir dans la femelle : aussi la *civette* du mâle a une odeur plus forte et plus agréable que celle de la femelle.

Comme la Nature ne fait rien en vain, cette liqueur odorante est sans doute pour ces animaux de quelque usage que l'on ignore encore. On observe seulement des muscles, dont la fonction paroît être de fermer ces poches, et de leur procurer un mouvement capable de faire sortir la liqueur odorante, dont la rétention est insupportable à ces animaux, lorsque par le temps elle a acquis une acrimonie piquante ; car on a remarqué que les *civettes* paroissent avoir une inquiétude qui les agite et qui les tourmente, quand il s'est amassé quelque quantité de cette liqueur qu'elles s'efforcent de faire sortir.

Les *civettes*, c'est-à-dire, la *civette* et le *zibet*, quoique originaires et natifs des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant, dit M. de Buffon, vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des alimens succulens et choisis. On en nourrit quelquefois un assez grand nombre en Hollande, où l'on fait commerce de leur parfum. La substance odorante de la *civette* faite à Amsterdam, est préférée par nos Commerçans à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure. Celle qu'on tire de Guinée seroit la meilleure de toutes, si les Negres, ainsi que les Indiens et les Levantins, ne la falsifioient en y mêlant des suc de végétaux, comme du *ladanum*, du *storax* et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes.

Pour recueillir ce parfum ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner ; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derriere ;

ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum : ils raclent avec soin les parois intérieures de ce sac , et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent aussi-tôt. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal : il en rend d'autant plus , qu'il est mieux et plus délicatement nourri : en général on en peut tirer à chaque fois une drachme et demie ou deux drachmes. De la chair crue et hachée , des œufs , du riz , de petits animaux , de la jeune volaille , et sur-tout du poisson , sont les mets qu'il faut lui offrir , et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son appétit : il lui faut très-peu d'eau , et cependant il urine fréquemment.

Le parfum de ces animaux , bien différent du *musc* , est si fort qu'il se communique à toutes les parties de leur corps : le poil en est imbu , et la peau pénétrée au point que l'odeur s'en conserve long-temps après la mort de l'animal , et que vivant l'on ne peut en soutenir la violence , sur-tout si le lieu est renfermé. Si on échauffe ces animaux en les irritant , l'odeur s'exalte encore davantage ; et si on les tourmente jusqu'à les faire suer , on recueille la sueur qui est aussi très-parfumée , et qui sert à falsifier le parfum ou du moins à en augmenter le volume.

La liqueur onctueuse qui constitue le parfum qu'on retire de ces animaux , a , lorsqu'elle est nouvelle , la consistance du miel , et est de couleur blanche : en vieillissant elle jaunit et brunit. Cette liqueur se nomme en François , *civette* , comme l'animal , et *zibet* ou *algallia* en Arabie , aux Indes et dans le Levant , où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On l'employoit autrefois dans les maladies hystériques des femmes ; mais on a reconnu que ce parfum et les autres , tels que le *musc* et l'*ambre gris* , étoient plus contraires qu'utiles à ces états ; et que les odeurs fétides , telles que le *galbanum* , le *castoreum* et autres semblables , produisoient un meilleur effet. Les Parfumeurs et les Confiseurs emploient encore la *civette* dans le mélange de leurs aromates. L'odeur de ce parfum , quoique violente , est plus suave que celle du *musc*. Toutes

deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'*ambre gris* ; ou plutôt dès qu'on a su le préparer ; et l'*ambre* même qui étoit , il n'y a pas long-temps , l'odeur par excellence , le parfum le plus exquis et le plus noble , a perdu sa vogue et n'est plus du goût de nos gens délicats.

Les *civettes* sont naturellement farouches et même un peu féroces ; cependant on les apprivoise aisément , au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes ; mais leurs ongles sont foibles et émoussés : elles sont agiles et même légères , quoique leur corps soit assez épais : elles sautent comme les chats , et peuvent aussi courir comme les chiens : elles vivent de chasse , surprennent les petits animaux et les oiseaux. Leurs yeux brillent la nuit , et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent , elles se nourrissent de racines et de fruits. Elles boivent peu ; elles habitent volontiers les sables brûlans , les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat , mais quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées , et qu'elles y rendent , comme dans leur pays natal , une liqueur parfumée , elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la langue moins rude que le chat ; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colere.

De la GENETTE.

La *genette* est un animal un peu plus petit que les *civettes* dont le corps est plus allongé ; la tête est plus effilée , les jambes beaucoup plus courtes ; il est tacheté de même , ayant aussi sur le cou et sur le dos une espece de criniere ou long poil , qui forme une bande noire , et continue depuis la tête jusqu'à la queue ; mais se distinguant des *civettes* par une queue aussi longue que le corps , marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs. Les taches noires du cou sont en forme de bandes , et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanchâtre très-apparente. La *genette* porte sous la queue , et dans le même endroit que la *civette* , un sac dans lequel se filtre une

espece de parfum , plus foible et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la *fouine* qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps , aussi-bien que par le naturel et les habitudes : seulement il paroît qu'on apprivoise la *genette* plus facilement. On a donné aux *genettes* les noms de *chat de Constantinople* , *chat d'Espagne* , *chat genette* , quoique les *genettes* n'aient cependant rien de commun avec les chats , que l'art d'épier et de prendre les souris , et de s'apprivoiser comme eux. C'est peut-être parce qu'on ne les trouve guere qu'en Espagne et dans le Levant , qu'on leur a donné le surnom de ces pays. On assure que la *genette* n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux , et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes , ni dans les terres arides. L'espece n'en est pas fort répandue. On a vu dans la Ménagerie de S. A. S. M.^{gr} le Comte de Clermont , à Paris , deux *genettes* , l'une mâle , l'autre femelle , et qui ont engendré deux petits qui se voient actuellement dans le *Cabinet d'Histoire Naturelle* au château de Chantilly : le pere et la mere sont maintenant dans la *Ménagerie de Chantilly*.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie. Son poil est doux et mollet , d'un gris-cendré , brillant et marqué de taches noires , rondes et nettement séparées sur les côtés du corps , mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos , qu'elles paroissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps. Les manchons de *genette* étoient à la mode il y a quelques années , et se vendoient fort cher ; mais comme l'on s'est avisé de les contrefaire en peignant de taches noires des peaux de lapins gris , la mode en a passé , et le prix en a baissé. Quant à la *genette de Madagascar* , Voyez ce mot.

CIVETTE VOLANTE. C'est le *Chat-volant*. Voyez ce mot.

CLAIRON , *Clerus*. Genre d'insecte coléoptere qui ressemble au *bostriche* par la forme cylindrique de son corselet qui est sans rebords , et par les pelotes ou éponges dont ses tarsi sont garnis ; ses antennes sont en masse et composées de trois articles. Il n'a point de trompe. Sa couleur est fort belle ; il y en a de

plusieurs sortes dont les larves habitent ; les unes dans les nids des abeilles maçonnes, d'autres dans les charognes, et une autre enfin sur le *réséda* et autres plantes. L'espece de *clairon* la plus remarquable est celle dont la larve qui est de couleur rouge, s'introduit dans le nid des abeilles maçonnes, perce leurs cellules, mange les petits vers et les chrysalides qui y sont renfermées, s'y métamorphose et en sort avec des étuis d'une riche couleur et d'un beau dessin. La solidité de cet étui lui sert de bouclier contre l'aiguillon vengeur des abeilles. Il passe le reste de sa vie à voltiger sur les fleurs. *Voyez à l'article ABEILLES MAÇONNES.*

CLANDESTINE ou HERBE CACHÉE, *Clandestina flore subcæruleo*, Tourn. 652. *Lathræa clandestina*, Linn. Nom donné à une plante qui se plaît dans les lieux froids et humides, à l'ombre des arbres et dans les bois, sous la mousse. Elle croît en plusieurs endroits de l'Anjou, près de la Rochelle, et très-communément aux environs de Nantes, etc. ; elle se trouve aussi en Italie. La *clandestine* paroît pendant le printemps ; c'est alors qu'elle montre ses fleurs, qui forment des bouquets d'un beau pourpre bleuâtre. Elle tire sa nourriture des menues racines des arbres, telles que du hêtre, du chêne, du peuplier, du noyer, etc. Voilà pourquoi ce végétal étant transplanté, ne subsiste pas long-temps.

La corolle de la *clandestine* est soutenue verticalement sur son calice taillé en forme de cloche ; elle est monopétale, et du nombre des fleurs en masque de *Tournefort*. La levre supérieure est large par le haut et concave ; la levre inférieure est plus petite, repliée et découpée en trois parties, creusée en maniere de gouttiere. On y remarque une espece de *nectarium*, quatre étamines, un pistil. Le fruit est une capsule à deux pans élastiques, qui, parvenus à l'état de maturité, se contournent rapidement en maniere de cornets, pour lancer aux environs et avec force le peu de graines que chaque capsule contient : la graine est un peu arrondie, et offre une petite tache noire qui doit servir de passage aux élémens du germe. Comme ces graines sont ordinairement cachées sous les feuilles mortes des arbres, ou nichées dans les trous et iné-

galités du terrain ; elles se trouvent plus à portée d'atteindre les racines des arbres les plus déliées et les plus superficielles , au moyen de deux ou trois radicules chevelues , jaunes et rondes , quelquefois blanches , qu'elles poussent elles-mêmes et qui servent à les unir à des individus étrangers , dont elles tirent des sucs alimentaires pour continuer leur végétation et leur développement.

La tige de la *clandestine* est succulente et presque entièrement cachée en terre , ainsi que ses feuilles qui sont sans pédicules et taillées en écailles blanchâtres , petites , charnues , disposées en croix et dont les nervures sont rayées de lignes purpurines. Les racines donnent beaucoup de rejets , ce qui multiplie l'espece considérablement ; elles se divisent et se subdivisent jusqu'à ce que les plus petites ramifications se terminent en petits globules ou especes de mamelons blanchâtres , de la grosseur d'un petit pois : souvent on voit plusieurs de ces mamelons subdivisés , assez près les uns des autres : et ces mamelons qui communiquent avec les racines des arbres , sont autant de suçoirs , de ventouses qui en pompent immédiatement la sève à leur profit. Des suçoirs qui ne touchent d'abord qu'un point de l'écorce des racines nourricieres , s'épanouissent bientôt , en embrassent une plus grande partie , et finissent par les entourer quelquefois en entier : il y a plus ; ces suçoirs se pratiquent une entrée dans l'écorce et les racines. Tel est en abrégé le mécanisme de la plante parasite que nous venons de décrire d'après M. *Berthelot du Paty*.

Le suc exprimé de cette plante est estimé apéritif et tonique ; et l'on prétend que la *clandestine* prise en substance , a la vertu de détruire les principales causes de la stérilité dans les femmes : nous pourrions en citer quelques exemples en faveur des personnes du sexe qui recherchent un remede contre cette impuissance pour la propagation du genre humain. . . . Mais *quid tentare nocebit* ? Il faut essayer de la *clandestine*.

Indépendamment de la *clandestine* à fleurs droites , décrite ci-dessus , il y a encore la *clandestine* à fleurs blanches ou purpurines , et pendantes , *Lathræa squa-*

maria, Linn. ; et deux variétés. Ce sont des *dentaires-ovales*. Voyez ce mot.

CLATHRE, *Clathrus*, Linn. Gener. 1213. Nom donné à un genre de champignons qui ne forment ni chapeau, ni chapiteau, à surface en réseau, qui porte les graines sur ses mailles. La substance est charnue ; la figure est une tête ovoïde, creuse, en réseau à jour de toutes parts, sans tige, sortant d'une enveloppe. Voyez l'article CHAMPIGNON.

CLAVAIRE, *Clavaria*, Linn. Nom donné par des Botanistes à un genre de champignons qui ne forment point de chapeau ni de chapiteau ; on dirait d'une extension fongueuse, allongée en forme de clou ou de crochet : en général, leur tige est élevée, simple ou ramifiée, à branches plates ou cylindriques, ou en massue piquée de trous vers son milieu. La substance est coriace ou subéreuse. Voyez dans son entier l'article CHAMPIGNON.

CLAVALIER, *Zanthoxylum*. Nom d'un genre de plantes à fleurs incomplètes, de la famille des *Pistaciés*, et qui comprend des arbres ou de petits arbrisseaux ordinairement épineux. Les feuilles sont composées, alternes ou par faisceaux ; les fleurs sont dioïques, petites, de couleur herbeuse, ramassées et latérales ; le fruit consiste en trois à cinq petites capsules ovales, contenant chacune une graine arrondie et luisante.

Il y a : Le *clavalier* à feuilles de frêne ; Voyez FRÊNE ÉPINEUX. Le *clavalier* à feuilles de sumac des Indes Orientales. Le *clavalier* des Antilles ; Voyez à l'article BOIS ÉPINEUX des Antilles. Le *clavalier* à trois feuilles de la Chine, *Zanthoxylon trifoliatum*, Linn.

CLAVELADE. Ce mot est dérivé de *Clavus*, qui signifie clou, et par lequel les Provençaux et certains Auteurs ont désigné la raie bouclée. Voyez à l'article RAIE.

CLAVIERE, *Labrus varius*, Linn. *Scarus varius* ; Rondel. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans la Méditerranée, auprès de Marseille et d'Antibes. Selon *Rondelet*, c'est un des plus beaux poissons qu'il y ait, par la diversité et l'assortiment de ses couleurs. Le bas du ventre est marqué de deux taches d'un

rouge-pourpre ; la queue , d'une couleur d'indigo ; le reste du corps en partie vert , et en partie noir et bleu , et les écailles parsemées de taches obscures. La gueule est peu grande ; les dents de la mâchoire supérieure sont larges et serrées les unes contre les autres ; celles de l'inférieure sont aiguës et disposées à l'aise ; la nageoire dorsale s'étend beaucoup ; elle offre , en grande partie , des rayons épineux , garnis à leur extrémité d'une espece de petite peau pendante , indépendamment de la membrane qui les réunit. Les nageoires pectorales sont larges et ovales ; les abdominales sont terminées en pointe ; la queue est presque de niveau à son extrémité. Sa chair est tendre et délicate ; tous les anciens Médecins en ont fait grand cas.

CLÉMATITE, *Clematitis*. C'est un genre de plantes à fleurs en rose , de la famille des *Renoncules* , composées ordinairement de quatre pétales , quelquefois cinq , sans calice , et d'un grand nombre d'étamines et de pistils auxquels succèdent des fruits dans lesquels les semences sont rassemblées par bouquets , et sont terminées par un filament semblable en quelque sorte à une petite plume. Il y a plusieurs especes de cette plante , dont les unes sont vivaces , et les autres sont des arbrisseaux grimpans , dont quelques-uns sont très-agréables par leurs fleurs.

La *clématite commune* ou l'*herbe aux gueux* , ou *viorne des pauvres* , *Clematitis vulgaris* , *Vitalba* , Linn. 769. *Clematis sepium* ; *Clematitis sylvestris* , *latifolia* , C. B. Pin. 300. *Viorna* , Ger. 739 ; est ainsi nommée , parce que les mendiens , pour exciter la compassion , se servent du suc de cette plante , sur-tout des feuilles récentes et froissées , pour faire paroître des rougeurs , des inflammations , des ulceres à quelque partie du corps , notamment aux jambes. Ce mal est plus effrayant à la vue que dangereux ; ils le font disparoître facilement , lorsqu'ils le veulent , en étuvant la partie avec de l'eau fraîche , ou en y appliquant des feuilles de poirée. L'espece de *clématite* qu'ils emploient , est vivace et fort commune en Europe , dans les haies. Ses tiges sont sarmenteuses , nombreuses , grimpantes , et s'allongeant au-delà de six pieds ; ses feuilles sont

ailées, cordiformes et dentées; ses fleurs blanchâtres et pubescentes, longues, soyeuses et plumeuses, forment des bouquets, au mois de Juin, plus singuliers que beaux, mais d'une odeur agréable. Dans l'automne, et quelquefois une bonne partie de l'hiver, on croiroit de loin voir des fleurs sur les arbrisseaux dépouillés de feuilles: ce sont les graines de cette plante, ramassées en tête, chargées d'aigrettes barbuës, longues, soyeuses, plumeuses et blanches.

La partie ligneuse et sarmenteuse de ces arbrisseaux est propre à faire des liens et des ruches de mouches à miel; on en fait aussi de jolis paniers.

Il y a aussi une espece de *clématite* à fleur bleue, simple ou double, originaire d'Espagne ou d'Italie, et qui est un des plus beaux arbrisseaux à tige sarmenteuse et rampante, que l'on puisse employer dans les jardins, pour former des palissades ou couvrir des portiques et des berceaux. Il croit fort vite et garni d'un beau feuillage d'un vert-brun. Dès la fin de Juin, il commence à se charger de fleurs d'un bleu foncé ou pourprées, en si grande abondance, qu'elles couvrent son feuillage: elles se succèdent pendant l'espace de deux mois. Il se multiplie facilement de boutures qui donnent des fleurs dès la seconde année: lorsqu'on le raille tard, il pousse de nouveaux rejetons qui donnent des fleurs pendant toute l'automne. On la nomme *vignette*, *Clematis Viticella*, Linn. 765; *Clematis carulea*, *flore pleno*, Bauh. Pin. 300; Tourn. 294.

On cultive en Angleterre une autre espece de *clématite* dont les fleurs sont doubles et d'un beau rouge incarnat: il seroit à désirer que cet arbrisseau fût moins rare et qu'on le cultivât ici; car il réunit tous les avantages du précédent. La *clématite d'Espagne* garde toujours son feuillage tendre et brillant; mais elle est très-délicate. Il y a encore d'autres especes de *clématite* à fleurs bleues et blanches, qui sont de petites plantes vivaces, fort robustes. On distingue une *clématite* à feuilles entières, originaire de Hongrie, *Clematis integrifolia*, Linn. 767.

La *clématite de Mahon*, *Clematis Balearica*, Juss. H. R. P. Cette plante fut envoyée des Isles Baléares, en 1761, par M. Antoine Richard, et elle a fleuri en

Novembre et Décembre dans le jardin d'un Amateur ; à Paris (M. de Saint-Germain). Ses tiges sont sarmenteuses, grimpantes ; les nœuds éloignés les uns des autres ; des especes de vrilles opposées et à rainures ; les feuilles rassemblées par petits paquets opposés ; luisantes, d'un vert foncé, finement découpées ; la feuille qui embrasse immédiatement le calice, est d'un vert blanchâtre ; la corolle est composée de cinq pétales, dont quatre sont blanchâtres, tachés de pourpre en dedans ; les étamines au nombre de six, droites et une fois plus longues que les pétales ; les pistils en très-grand nombre, et comme soyeux ou argentés.

Il y a : La *clématite* droite ; Voyez FLAMMULE. La *clématite* du Levant, *Clematitis Orientalis*, *apii folio*, *flore à viridi flavescente*, *posteriùs reflexo*, Tourn. Cor. 20. La *clématite* de Bourbon, *Clematis furialis*, et *Clematis urentissima*, Commers. A l'Isle de Bourbon on l'appelle *vigne de Salomon*. On s'en sert en guise de mouches cantharides. Les Noirs de Madagascar emploient ses feuilles en cataplasme, qu'on met dans huit ou dix doubles de linge, et qu'on applique mollement sur la joue d'une personne attaquée du mal de dents. Ce remede fait rendre beaucoup de sérosités par la bouche, et dissipe le mal. La *clématite* à fleurs blanches odorantes et à feuilles trinerves de la Virginie. La *clématite* à vrilles, *Clematis cirrhosa*, Linn ; elle croit dans l'Andalousie et l'Isle de Crete ; ses vrilles ne sont que les pétiolos persistans des anciennes feuilles ; cette plante grimpe sur les arbrisseaux voisins, et souvent les étouffe ou les accable de son poids. La *clématite* des Alpes, *Clematitis Alpina*, *geraniifolia*, Bauh. Pin. 300 ; Tourn. 294. *Atragene Alpina*, Linn. La *clématite* à fleurs crépues de la Caroline, *Clematis crispa*, Linn. La *clématite* à feuilles simples et à fleurs penchées, d'un beau bleu en dedans, blanchâtres en dehors, *Clematis Pannonica*, Ray Hist. 522.

Les feuilles des *clématites* peuvent être employées utilement, pour ronger les chairs baveuses qui empêchent les plaies de se cicatriser.

CLIGNOT ou TRAQUET A LUNETTES. Oiseau d'Amérique trouvé par M. Commerson sur les bords de la riviere de la Plata, près de Monte-Video. Cette espece

de *traquet* a tout le plumage noir , avec une bande blanche sur le dos ; voici le caractere particulier à cet oiseau : c'est une peau d'un blanc jaunâtre , seche , ridée , semblable à certains lichens , qui borde les paupieres et fait une large saillie autour des yeux. Le *clignot* a de plus la membrane clignotante qui s'étend d'un angle des yeux à l'autre ; le bec et les pieds sont noirs. Il y a cependant un peu de jaune à la racine du bec.

CLINOPODE , *Clinopodium*. Genre de plantes à fleurs monopétalées , de la famille des *Labiées* , qui a des rapports avec les *Ballotes* , et dont les fleurs viennent par verticilles garnis en dessous d'une collerette de beaucoup de filets sétacés et longs. Il y a : Le *clinopode* commun d'Europe , *Clinopodium origano simile* , etc. Tourn. 195. Les *clinopodes* du Maryland et de la Caroline : L'espece qui croit en Egypte.

CLOCHER CHINOIS. Petit coquillage univalve et operculé , de la famille des *Vis* : sa robe est d'un brun sale. *Voyez le mot Vis*.

CLONISSE ou **COUTOIR**. Coquillage bivalve , de la famille des *Cames* , à coque épaisse : il est arrondi , un peu renflé , orné quelquefois d'une trentaine ou quarantaine de cannelures transversales et ridées : les battans sont marqués intérieurement d'une centaine de petites dents , entre lesquelles deux dents plus grosses , et à peu près triangulaires , obtuses et fort proches l'une de l'autre , forment la charniere du battant droit ; elles sont disposées de maniere à recevoir les trois dents du battant gauche. Ce coquillage marin se tient enfoncé dans le sable. Les femmes le pêchent avec une bêche recourbée. Il s'en fait une grande consommation pendant le carême , à Bordeaux et dans les campagnes voisines de la baie : on en envoie dans des sacs ou dans des barils jusqu'à Toulouse. Sa chair est saine et délicate : elle se conserve trois semaines pendant l'hiver. Les Negres du Sénégal la mangent cuite sous les cendres.

CLOPORTE. C'est un petit insecte aptere , sans ailes , auquel on a donné , tant en Latin qu'en François , des noms singuliers : en Champagne on le nomme *Porcelet de Saint Antoine* , parce qu'on s'est imaginé que

que sa figure avoit quelque rapport avec celle d'un pourceau : on le nomme en Latin *Asellus* ou *Millepes* ; *asellus* ou *petit âne* , à cause de sa couleur ; *millepes* , à cause du nombre de ses jambes , qui est de beaucoup inférieur à celui des jambes du véritable *mille-pieds*.

Le *cloporte* est plat ; son corps est ovale , de la longueur de l'ongle du petit doigt , recouvert d'une peau comme écailleuse et tuilée , divisée en huit anneaux ; chaque écaille paroît lisse et lustrée. Sa tête est petite , arrondie et armée de deux cornes ou antennes , qui lui servent à tâter le terrain ; il a quatorze jambes , sept de chaque côté ; sa queue est doublement fourchue , languette , pointue. Cet insecte est d'une sensibilité exquise ; pour peu qu'on le touche , il se replie tête contre queue , et forme la boule à la manière des hérissons. Il reste dans cet état , jusqu'à ce que le danger soit passé.

Parmi les Auteurs , les uns prétendent que cet insecte est ovipare ; d'autres prétendent qu'il est vivipare. *Bourquet* , dans une *Lettre sur la génération des plantes et des animaux* , dit que « les *cloportes* pondent leurs » œufs au nombre de soixante ou environ , tout à la » fois ; ils pendent à la mere par un pédicule blanc , » qui ressemble à un filet. Les meres se les mettent » fort industrieusement sur le dos par le moyen de ce » filet. Une matière visqueuse attache les petits , qui » pendent à leur tour chacun à un petit fil blanc , qui » leur sert de cordon ombilical. Dès qu'ils sont suffi- » samment attachés en rang les uns après les autres » sur les segmens du dos de la mere , le commun pédi- » cule seche et disparoit. Alors les petits paroissent » dans leur forme naturelle , ayant tous la tête tournée » du même côté que la mere , qui seche peu à peu » en les portant quelque temps. . . . Les petits res- » tent encore sur le dos de la mere , jusqu'à ce que » le petit filet soit sec ; après quoi ils descendent , » et vont chercher eux-mêmes leur nourriture. »

Voilà des observations détaillées qui supposent que l'on a vu la chose ; et qu'on peut franchir le nœud de la question. *Langius* dit avoir observé que les *cloportes* femelles portent leurs petits attachés à leur ventre , à peu près comme les écrevisses y portent les

œufs. *Lemery* dit qu'ils sont vivipares. Suivant des observations insérées dans les *Ephémérides* d'Allemagne, on a vu se détacher d'un *cloporte* mort, que l'on examinait au microscope, un très-grand nombre de petits *cloportes* très-bien formés, qui sortoient, à la file les uns des autres, vers la première paire des jambes de l'insecte. Nous avons examiné ces animaux en différentes saisons de l'année, et ils nous ont paru ovipares. *M. de Cayeu* a reconnu qu'ils changeoient deux fois d'enveloppe par année; et que leurs œufs sont sphériques, gros comme un grain de pavot, couleur de paille, et rangés sous le ventre de la mère. Ces œufs ne réussissent pas tous; car à mesure qu'ils grossissent, et que les pattes de la mère deviennent trop courtes, relativement au volume qui les entoure, une grande partie est brisée ou écrasée par le frottement qu'ils éprouvent contre les corps que le ventre de la femelle parcourt. Il n'en réussit pas plus de douze ou quinze, qui contiennent chacun un fœtus, lequel venant à sortir se range entre les pattes de la mère, et se tapit dans l'espece de feuillure que ces pattes forment, en s'appliquant sur le ventre. Dès que les œufs sont vides, le filet qui fait l'office de cordon ombilical, tombe, arraché par le mouvement continuel des petits, qui ne s'écartent guère qu'ils n'aient acquis environ une demi-ligne de longueur. Ils ont même l'adresse de se réunir et de s'accrocher les uns aux autres; de manière qu'on les prendroit pour une proéminence du ventre qui leur sert de couvert. Telle est l'observation de *M. de Cayeu*. Mais la Nature est si variée et si riche dans ses productions, qu'il ne seroit peut-être pas impossible que des diverses especes de *cloportes*, les unes fussent ovipares, et les autres vivipares.

Il y a en effet plusieurs especes de *cloportes* qui different un peu par la couleur, la grandeur et le lieu de leur habitation. On voit quelquefois dans les fourmilières de jeunes *cloportes* tout blancs, qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, ainsi que les fourmis; on les voit épars parmi elles, et rangés dans les pelotons de fourmis entassés. Le *cloporte* domestique est plus grand; il se retire dans les fentes

des murs , sous les toits nitreux , dans les endroits ombragés , pierreux , et sous les vieux bois pourris dans les caves. Aussi est-ce celui que l'on emploie de préférence , soit en substance , soit en infusion dans les maladies où il s'agit de résoudre. Suivant M. *Bourgeois* , on peut dire que les *cloportes* sont un des plus excellens remèdes que la matière médicale nous fournisse , et d'un usage très-étendu et très-fréquent dans la médecine. Outre leur vertu de résoudre et de fondre les humeurs de toute espèce , et de purifier le sang , en chassant par les urines les sels âcres et scorbutiques dont il est infecté , on doit les regarder comme le meilleur spécifique qu'on puisse employer contre l'asthme de toute espèce , mais sur-tout l'humoral , et contre toutes les espèces d'hydropisies , les affections scorbutiques et scrofuleuses , les squirres , les cancers , etc. Ces *cloportes* écrasés et appliqués en cataplasme sur la gorge , sont encore bons dans l'esquinancie. Celui qui est noir , se trouve sous les pierres dans les lieux frais et humides. Le *cloporte* rouge-brun vit dans les mêmes lieux que le noir. Le *cloporte* sauvage , que l'on trouve dans les blés et sous l'écorce des arbres , n'est pas si efficace que le *cloporte* gris ou domestique , parce qu'il contient , dit-on , moins de parties nitreuses. Nos *cloportes* domestiques ne sont que peu ou point incommodés , en comparaison de ceux qui , suivant les relations de quelques Voyageurs , naissent dans l'Isle de Madagascar. Il se trouve encore une espèce de *cloporte* dans les eaux salées , que les Pêcheurs disent faire mourir les perches , en s'insinuant dans leur mâchoire. On en trouve une autre espèce dans les eaux douces et dans les puits. On la nomme *cloporte aquatique* ; Voyez *ASELLE*. Il y a aussi le *cloporte de mer* , qui est très-grand , et qui se trouve sous les plantes qui couvrent les banches de la mer.

On donne encore le nom de *cloporte* à une petite coquille à robe graveleuse , du genre des *Porcelaines* ; Voyez ce mot. Enfin on le donne aussi à une chenille velue.

CLOU DE GIROFLE. Voyez **GIROFLE**. Il est parlé du clou du Para à l'article *Bois de Crève*. Voyez ce mot.

CLUPE, *Clupea*, Linn. Nom d'un genre de poissons épineux et abdominaux. Voyez à l'article POISSON.

CLUSIER, *Clusia*. Nom donné à un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Cistes*, qui a des rapports avec les *Mangoustans*, et qui comprend des arbres exotiques à feuilles simples et opposées, et à fleurs en rose concave, les unes hermaphrodites stériles, et les autres femelles; les étamines sont nombreuses; le fruit, qui est une grosse capsule ovale, couronnée par un stigmaté en étoile, s'ouvre du sommet à la base en cinq à douze panneaux coriaces; chaque loge contient nombre de petites graines enveloppées d'une pulpe.

Il y a : Le *clusier rose*; c'est l'*Amatcastic*, Hist. des Voy., ou le *Figuier maudit marron*; Voyez cet article. Le *clusier* à fleurs blanches et à fruits d'un rouge-écarlate, des bois de la Martinique; les Caraïbes se servent du suc glutineux verdâtre dont les parties de ce grand arbre abondent, pour enduire leurs petites barques, en guise de poix. Le *clusier* à fleurs jaunes de la Jamaïque. Le *clusier* à feuilles veineuses des Antilles; c'est le *Palétuvier de montagne*; les Caraïbes l'appellent *voromite*.

CO. Voyez à l'article LIERRE.

COAITA, ou COÏATA, ou COUATA, ou QUOATA de *Barrère*. C'est le *Belzebut* de M. *Brisson*; le *Simia fusca major*, *palmis tetradactylis*, *caudâ prehensili* de *Brown*. Noms donnés à une grande espèce de *sapajou*; dont la face est nue et tannée, les oreilles nues aussi et faites comme celles de l'homme; la queue plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant. Il marche à quatre pieds. Son corps, qui a environ un pied et demi de longueur, est effilé, velu et mal proportionné dans ses membres. On en voit d'absolument noirs; d'autres sont blanchâtres à la gorge et au ventre; les uns barbus, et les autres sans barbe. L'espèce noire est le *Cercopithecus major niger*, *faciem humanam referens*, de *Barrère*. Ces espèces de quadrumanes sont assez communes dans la Guiane, au Panama et au Pérou. Ils vivent en société, ont un certain degré d'intelligence qui étonne toujours, et sur-tout beaucoup.

d'adresse. Leur nourriture consiste en poissons, vers, insectes, et notamment en fruits du latanier appelé *bache*. Les huîtres sont aussi de leur goût; car, lorsque la marée s'est retirée, ils viennent sur le rivage, prennent ce testacée, le posent sur un rocher, le frappent à coups de pierre, brisent l'écaille et mangent l'animal. Ces *sapajous*, qui vont de compagnie, s'avertissent, s'entraident et se secourent: ils ne font pas un accueil honnête à l'homme voyageur qui traverse les bois. Les uns font mille contorsions, mille postures grotesques; d'autres grincent ridiculement les dents, sautent de branches en branches. Il y en a même qui tâchent de pisser sur le nez du Voyageur. Leur très-longue queue, susceptible de contraction à son extrémité, est pour eux une cinquième main très-adroite. Ils s'en servent pour pêcher, pour attirer les corps qui sont à leur portée, et se suspendre aux branches. Ils se suspendent aussi par la queue, plusieurs, les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre.

Les femelles des *coaitas* ne sont point sujettes à l'écoulement périodique: elles ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, les portent toujours sur le dos; et ce poids semble n'ôter rien à leur agilité. Ces animaux, pris jeunes, deviennent familiers, caressans: ils sont d'un naturel doux et docile; ils se sentent assez de hardiesse pour jouer avec l'homme. Le froid de nos climats est trop rigoureux pour eux. On prétend que des vers de sept à huit poudces de longueur habitent leurs intestins. La chair de ceux qui ont mangé beaucoup de fruits, est exquise au goût de la plupart des Colons. Voyez maintenant l'article BELZEBUT.

COASE. C'est l'*Ysquipatli* des Mexicains, et la première espèce des *Mouffettes* de M. de Buffon. Voyez les articles YSQUIEPATLI et MOUFFETTES.

COATI. Animal quadrupède qui ne se trouve que dans les climats Méridionaux de l'Amérique. On a donné improprement ce nom à plusieurs animaux bien différens. Le *coati* est le *Vulpes minor*, *rostrum superiorè longiusculo* de Barrère; l'*Ursus naso productò et mobili*,

caudâ annulatim variegatâ de M. Brisson. Le *coati-mondé* ne paroît qu'une variété du *coati*.

Le *coati* est un animal assez petit ; tout son corps est de couleur rousse (l'autre n'a que le ventre et la gorge de cette couleur , le reste étant d'un brun presque noir) ; ses oreilles et ses jambes sont courtes , les pieds longs et appuyés sur le talon ; ses yeux sont petits. On le distingue aisément de tous les autres animaux par son museau allongé , et par son groin mobile en tout sens , qui débordé d'un pouce ou d'un pouce et demi au-dessus de l'extrémité de la mâchoire inférieure , et se retrousse en haut , de manière à faire paroître le museau courbé et relevé. Il a , comme l'ours , une grande facilité à se tenir debout sur les pattes de derrière , dont les talons sont larges : il a cinq doigts à chaque patte. Nous en avons vu à Paris plusieurs qui étoient privés. Sa queue est touffue , communément annelée , alternativement mêlée de noir et de blanc , et plus longue que son corps , lorsqu'elle n'est point tronquée , car cet animal est sujet à la ronger. Il la tient ordinairement élevée , la fléchit en tout sens et la promène avec facilité.

Ce goût singulier , et qui paroît contre nature , n'est cependant pas particulier au *coati* , dit M. de Buffon. Les *singes* , les *makis* et quelques autres animaux à queue longue , rongent le bout de leur queue , en mangent la chair et les vertèbres , et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale , continue M. de Buffon ; c'est que dans des parties très-allongées , et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées du centre du sentiment , ce sentiment est foible , et d'autant plus foible , que la distance est plus grande et la partie plus menue ; car si l'extrémité de la queue de ces animaux étoit une partie fort sensible , la sensation de la douleur seroit plus forte que celle de cet appétit , et ils conserveroient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste , le *coati* est un animal de proie , à groin mobile , qui se nourrit de chair et de sang , qui , comme le *renard* ou la *fouine* , est fort rusé et a beaucoup d'adresse : il égorge les petits animaux , les volailles , et cherche les nids

d'oiseaux pour en manger les œufs. Il est dangereux pour les chiens qu'on emploie à les chasser, et il faut qu'ils soient bien courageux, car il se défend vigoureusement. On prétend que sa dent est venimeuse. On ne peut l'avoir qu'en le tuant à coups de fusil; il faut même ne le tirer que quand il fuit, et non quand il est arrêté. Sa chair est d'un assez bon goût dans la Guiane. Le *quachi* et le *raton* qui appartiennent aussi au Nouveau Monde, paroissent des animaux congénères au *coati*. Il y a plus, le *quachi* n'est peut-être pas une variété du *coati*, mais le *coati* même. Voyez QUACHI.

COBALT ou COBOLT, *Cobaltum*. Cette substance que bien des Auteurs ont regardée jusqu'ici comme une simple mine arsenicale, est une matière métallique particulière, dont on retire un régule qui diffère beaucoup de celui d'arsenic. Le *cobalt*, dans l'état de mine, est pesant, dur, friable, d'une couleur ou cendrée, ou jaune, ou rose, ou noirâtre; d'un tissu tantôt strié ou grenu, tantôt écaillé ou cristallisé, ou tricoté, semblable à une scorie vitreuse, ressemblant dans la fracture à du métal fondu: il s'en rencontre encore de miroité ou spéculaire, de terreux, couleur de fleur de pêcher; et presque toutes les autres espèces exposées à l'air, acquièrent superficiellement cette même couleur pourpre ou de gorge de pigeon, qu'on peut regarder comme une minéralisation, et d'autrefois comme une efflorescence, qui est écailleuse ou striée, etc. Il y a aussi des *cobalts* dont l'efflorescence est nuée de blanc, de bleu et de vert. La mine est noire et commune en Thuringe.

Ces différentes manières d'être du *cobalt*, dans l'état de mine, offrent les espèces suivantes: 1.° La *mine de cobalt grise* ou *cendrée*; c'est la mine de *Cobalt* ordinaire, elle contient de l'arsenic, du soufre et du fer. 2.° La *mine de cobalt spéculaire* ou *miroitée*; celle-ci ne contient que peu ou point d'arsenic. 3.° La *mine de cobalt vitreuse semblable à des scories*; c'est le *Cobalt* en chaux, combiné avec le soufre, l'arsenic et le fer. 4.° La *mine de cobalt cristallisée, argentine*; on diroit d'un régule en cristaux polyèdres. 5.° La *mine de co-*

balt bleue ; on soupçonne qu'elle est unie ou au fer ou au cuivre azuré. 6.° La *mine de cobalt en fleurs* ; c'est un *Cobalt* en chaux , dont la couleur est communément rose ou lilas , et d'un tissu granuleux , quelquefois strié. 7.° Enfin la *mine de cobalt terreuse* ; il y en a de différentes couleurs.

Le *cobalt* demeure assez fixe au feu ; sa substance métallique , calcinée , fournit une terre sous le nom de *safre* , et qui , mélangée d'alkali fixe , de cailloux de quartz ou de silex , même de sable , se vitrifie plus facilement , et donne alors un beau verre bleu ; très-précieux , et appelé dans le commerce *azur* , *smalt* , *bleu d'émail* , *verre de cobalt* ; substance si utile dans la peinture pour la faïence et la porcelaine , dans la teinte des émaux , et dans le *bleu d'empois* pour les blanchisseries de toile. Quand le verre du *cobalt* est d'un bleu-violet , alors il contient du nickel (*cobalt-spise* des Fondeurs Allemands) qui étoit uni à la mine de *cobalt*. Voyez NICKEL.

Le *cobalt* dissous dans l'eau régale , affoiblie ensuite avec de l'eau pure , forme une encre de sympathie très-curieuse : l'écriture n'est pas visible ; pour la lire , il ne faut qu'approcher la lettre auprès du feu , l'écriture paroît alors en caracteres d'un beau vert. En refroidissant , les caracteres disparaissent. On peut les faire reparoître par le même procédé , toutes les fois qu'on le désire. Il ne faut pas trop échauffer la lettre , les parties colorantes se dissiperoient ou s'altéreroient , et les traits disparaîtroient pour toujours. On a fait des écrans dont l'esquisse ne présenteoit que des arbres dépouillés , tableau du triste hiver. En les mettant devant soi , pour se garantir du feu , on voyoit les arbres s'orner de feuilles , et les tapis de gazon se couvrir de la verdure du printemps. Combien de traits de galanterie ont été dévoilés à des yeux chastes , par le moyen de cette encre , dont des personnes peu scrupuleuses et indiscrettes se sont amusées !

Le *cobalt* ne s'unit guere par la fusion avec le mercure , ni avec le bismuth ; mais très-facilement avec le cuivre. Dans son état de mine , il contient souvent du bismuth , de l'argent , du soufre et de l'arsenic , ce qui l'altère toujours plus ou moins. La matrice

pierrreuse est souvent un quartz couleur d'améthyste ou un pétrosilex.

Les mines de ce demi-métal sont à Schneeberg en Saxe. On vante notamment celle de Rappolt à Johann-Georgenstadt, qu'on exploite jusqu'à cent quarante brasses de profondeur. Celles de Querbach en Silésie sont très-abondantes en métal cobaltique. On en a aussi rencontré à Sainte-Marie-aux-Mines, à Châtelaudren en Bretagne, et dans la mine de Gisthain aux Pyrénées sur les frontières d'Espagne, en Dauphiné, dans la Province de Cornouailles en Angleterre, dans les montagnes d'Ecosse, etc. Il paroît que les Chinois, et sur-tout les Japonois, ont aussi des mines de *cobalt* chez eux, par les porcelaines bleues si estimées qui venoient autrefois de leur pays : mais il y a lieu de croire, ainsi qu'il est dit dans l'*Encyclopédie*, que leurs mines sont épuisées ou du moins que leur *cobalt* actuel est d'une qualité inférieure, car le bleu de leurs porcelaines modernes n'est plus si beau. L'exploitation des mines de *cobalt* est assez dangereuse, attendu qu'il y regne très-souvent des vapeurs arsenicales, etc. qui font périr ceux qui y travaillent, ou du moins qui leur ulcerent les pieds et les mains, ou les rendent sujets à la phthisie et à la pulmonie. Cela n'empêche point les enfans de courir les mêmes dangers que leurs peres.

On trouve dans le deuxieme volume de notre *Minéralogie*, p. 80, édit. de 1774, un détail très-circonsciencé des opérations qu'on fait subir au *cobalt* pour le dégager ou de l'arsenic ou du bismuth ; sa torréfaction en *safre* (chaux métallique qui, revivifiée par les fondans et le phlogistique, donne le vrai *régule de cobalt*) ; enfin sa vitrification, et les expresses inhibitions que l'*Electeur de Saxe* fait d'en envoyer de pur hors de ses Etats. La Saxe fournit un exemple frappant du profit que les mines de *cobalt* rapportent à leurs propriétaires : on l'estime à plus de deux cent mille écus d'Allemagne.

D'après les nouveaux éclaircissemens que nous avons du principe colorant du *lapis lazuli* (Voyez ce mot,) et d'après quelques expériences particulieres que nous avons tentées, nous ne désespérons pas

qu'on ne reconnoisse par la suite que le *cobalt* n'est qu'une combinaison du fer , de l'arsenic , etc. Le *régule de cobalt* est communément attiré par l'aimant.

Les Mineurs Allemands donnent aussi le nom de *cobalt* , à un être chimérique : c'est selon eux un fantôme ou démon souterrain , à qui ils attribuent la figure d'un petit nain ; ce prétendu Gnome , lorsqu'il n'est pas favorable , étrangle les Mineurs ; mais lorsqu'il est bénévole , il leur fait découvrir les filons les plus riches.

COBAYA. Nom que l'on donne au Brésil au *cochon d'Inde*. Voyez ce mot.

COBEL , *Coluber cobella* , Linn. Ce serpent est du troisième genre ; il est très-commun en Amérique. Il est facile , selon *Linnaeus* , de distinguer ce serpent d'avec les autres par la couleur brune de son dos , et par deux lignes blanches et oblongues dont il est marqué sur cette même partie. L'abdomen est recouvert par cent cinquante grandes plaques , et le dessous de la queue est garni de cinquante paires de petites plaques , et quelquefois de cinquante-quatre , dit *Linnaeus*. La tête est garnie de neuf écailles , dont six sont disposées deux à deux , et les trois autres sur une même ligne , dans l'intervalle compris entre les yeux. La gueule et les mâchoires sont blanches , avec des lignes brunes transversales , blanchâtres et séparées par des taches brunes , sur lesquelles on voit des espèces de caractères composés de petites lignes longitudinales qui divergent , soit dans un sens , soit dans l'autre. L'abdomen est blanc et traversé par un grand nombre de bandes noirâtres , assez larges , et inégales entre elles.

Linnaeus cite une variété dans cette espèce , qui a le dos plutôt bleuâtre que brun , et marqué d'un très-petit nombre de caractères blancs ; on distingue derrière les yeux une tache blanche transversale. La teinte blanchâtre du ventre devient du plus beau blanc sur la surface inférieure de la queue. L'abdomen est recouvert par cent trente-huit grandes plaques , et le dessous de la queue est garni de soixante-deux paires de petites plaques ; ce qui fait d'un côté , dit *M. d'Aubenton* , douze grandes plaques de moins que dans la

plupart des individus de l'espece ; et de l'autre , douze paires de petites plaques de plus. Ainsi on peut conjecturer qu'il n'y a ici qu'une espece de déplacement, occasionné par un jeu de la Nature, dont on a d'autres exemples dans la classe d'animaux dont il s'agit.

COBITE, *Cobitis*, Linn. Nom d'un genre de poissons abdominaux et épineux. Voyez à l'article POISSON.

COBRA. Les Portugais établis aux Indes, donnent ce nom à des *serpens à lunettes*.

COCA ou **CUCA**, *Myrto similis Indica*, fructu racemoso, Bauh. Pin. 469. *Coca*, Clus. Exot. p. 177 et 340 ; Hermand. Mexiq. p. 302. *Erythroxilon coca*. Arbrisseau fort rameux, qui croît abondamment dans la Province de Los-Yungas au Pérou ; il ne s'éleve qu'à trois ou quatre pieds de hauteur ; ses rameaux sont alternes, redressés, et les plus petits sont abondamment tuberculeux dans toute leur longueur. Ses feuilles sont alternes, ovales, pointues, entières, glabres, molles, marquées la plupart de trois lignes longitudinales, convergentes par leurs extrémités, et qui ne sont que des impressions formées par l'application des bords des feuilles l'une sur l'autre dans leur jeunesse. Ces feuilles sont longues d'un pouce et demi, sur près d'un pouce de largeur, et à pétioles courts ; les fleurs sont à cinq pétales, petites, nombreuses, et disposées sur les tubercules écailleux des petits rameaux ; les fruits ou baies sont disposés en grappes, d'abord rouges comme dans le myrtille, ensuite noirs ; c'est en cet état qu'on les récolte, et qu'on les fait sécher pour les conserver. Ils servent aux habitans du Pérou de petite monnoie, de même que le cacao en sert aux Mexicains : l'on peut dire que cette plante est une des richesses de ces Indiens ; car l'on en fait un grand commerce. Plusieurs Espagnols se sont formés des fortunes considérables à ce trafic, et les revenus de l'Evêque, des Chanoines et de l'Eglise Cathédrale de Cuscó, proviennent pour la plupart de la dixme des feuilles desséchées du *coca*. On prétend que le produit de ces feuilles est annuellement de sept à huit cent mille piastres ; on distribue ces feuilles dans toutes les mines du pays, aux Indiens qui en font l'exploitation. Ils ne résistent aux travaux pénibles de

cette exploitation , qu'en mâchant continuellement ces feuilles avec les cendres de *quinoa*. Voyez QUINUA.

Les Occidentaux s'en servent, comme les Orientaux du bétel, et les Européens du tabac ; ses feuilles sont en grand usage au Pérou pour fortifier et réparer les forces abattues, pour désaltérer et nourrir ; on en mêle avec des écailles d'huîtres calcinées, et l'on en forme des pastilles qu'on tient long-temps dans la bouche, les mâchant avec grand plaisir. Voyez la *Relation de D. Antonio Ulloa*, n.^{os} 829 et 830.

COCAGNE. C'est le nom qu'on donne aux petits pains de *pastel* qu'on emploie en teinture. Voyez à l'article PASTEL-GUEDE.

COCCINELLE, *Coccinella*. Petit scarabée fort commun et très-connu du peuple sous le nom de *bête à Dieu*, ou de *vache à Dieu*. Ses antennes sont composées de gros articles noueux qui vont en grossissant vers le bout, elles sont plus courtes que les antennules ; aussi faut-il les chercher pour les voir. Le corps de ces insectes est court, lisse, hémisphérique, il n'a guere plus de diametre qu'une lentille ordinaire ; ses étuis tantôt rouges ou blancs avec des points noirs, tantôt noirs avec des points rouges, tantôt bruns, tantôt violets et de différentes nuances, ont l'éclat et le brillant de l'écaille. Les femelles fécondées par les mâles, déposent des œufs oblongs, jaunâtres, d'où sortent de petits vers, lents dans leur marche et ennemis des pucerons. Aussi trouve-t-on fréquemment ces vers ou larves sur les feuilles d'arbres chargées de pucerons. Ces larves prêtes à se métamorphoser, se fixent sur une feuille par la partie postérieure de leur corps, se courbent, se gonflent, forment une espece de croûte. Leur peau s'étend, se durcit au bout de quinze jours ; la chrysalide ou nymphe se fend sur le dos. L'insecte parfait reçoit les impressions de l'air, qui donne plus de consistance à ses étuis. Il vole rarement, et ne se soutient pas long-temps en l'air. Ces jolis petits scarabées se tiennent aussi sur les fleurs ; Consultez l'article SCARABÉE TORTUE. Des différentes larves de *coccinelle*, la plus curieuse est le *Hérisson blanc*. Voyez ce mot.

COCCIS ou FAUX IPECACUANHA. Voyez à l'article IPECACUANHA.

COCCIX de *Belon*. C'est le *Malarmat*. Voy. ce mot.
 COCHELIVIER ou CUGELIER. C'est l'*Alouette* des bois.

COCHÈNE. Voyez CORMIER.

COCHENILLE, *Coccinella tinctoria*. C'est une substance que l'on emploie pour la teinture de l'écarlate et du cramoisi. On nous l'apporte de l'Amérique, en petits grains, convexes et cannelés d'un côté, et concaves de l'autre. On a ignoré pendant long-temps l'origine de cette matière ; quelques-uns l'ont regardée comme des baies de plante ; mais il est constant aujourd'hui que c'est un *Progalle-insecte* desséché, sur-tout depuis que l'on sait sa manière de vivre. Voyez PROGALLE-INSECTE à la suite du mot GALLE-INSECTE. Il est même aisé, en examinant la *cochenille* que l'on nous envoie dans le commerce, de s'assurer de l'existence de cet insecte. Si on la fait ramollir et gonfler dans de l'eau ou du vinaigre, et qu'on l'examine ensuite à la loupe, on distingue les différens anneaux du corps de l'insecte ; on voit les antennes, les attaches des jambes, et quelquefois les jambes entières. On peut comparer la figure entière de la *cochenille* à celle de nos punaises domestiques, qui étant desséchées sont grosses comme une petite lentille, hémisphériques et annelées. La *cochenille* vivante est assez inodore, d'un blanc sale à l'extérieur ; elle donne, à l'instant qu'on l'écrase, une teinture d'un rouge vif, couleur de feu, plus ou moins éclatant. L'insecte *cochenille* a une trompe qui sort du corselet entre la première et la deuxième paire de pattes : les mâles seuls ont deux ailes, droites, élevées. L'extrémité du ventre est garnie de filets ; et la femelle conserve toujours, étant desséchée, sa figure animale : caractère qui la fait distinguer du kermès.

Le Mexique est plus particulièrement le pays où l'on recueille la *cochenille*. Ce précieux insecte, que l'on soupçonne vivipare, s'attache aux feuilles de diverses plantes. On le trouve par-tout, sur les végétaux dont les feuilles ou les fruits sont un peu acides : l'orme, l'oranger, le citronnier, la vigne, le frangipanier, l'ananas, etc. lui servent d'asile et de nourriture. L'on apperçoit dans certaines saisons de l'an-

née, ces plantes couvertes d'especes de tubérosités ; ce sont autant de *cochenilles* qui s'y sont fixées. On les voit remuer et changer de place, pour peu qu'on ait la patience de les observer. Les femelles, après avoir été fécondées par leurs mâles, déposent un amas de petits qu'elles couvrent exactement de leur corps. Les arbres ou plantes paroissent alors comme s'ils étoient couverts d'ordures d'oiseaux.

Au Mexique, les Indiens ramassent la *cochenille* sur les végétaux dont nous avons fait mention, et la transportent sur une autre plante, qui est assez remarquable dans les serres chaudes par ses feuilles, ou plutôt ses branches épaisses, oblongues et arrondies qui tiennent les unes aux autres par leurs extrémités : nous en parlerons au mot *Opuntia*. Les Indiens cultivent cette plante avec soin autour de leurs habitations, et pour s'assurer une récolte sûre de *cochenille*, ils la sement, pour ainsi dire, sur cette plante, qui paroît plus propre que toute autre pour nourrir cet insecte. Ils font avec de la mousse ou du foin fin, ou de la bourre de *coco*, des especes de petits nids appelés *pastles*, dans chacun desquels ils mettent douze ou quatorze *cochenilles* : ils placent deux ou trois de ces nids sur chacune des feuilles de l'*opuntia*, appelées par les Indiens *penças*, auxquelles ils restent assujettis par le moyen des épines qui naissent naturellement sur ces feuilles. Au bout de quelques jours, ces *cochenilles* donnent naissance à des milliers de petits, qui ne sont pas plus gros que des mites. Ces nouveaux nés se dispersent bientôt sur les plantes, et ne tardent point de se fixer dans les endroits les plus succulens, où ils restent jusqu'à leur dernier période d'accroissement. Ces insectes ne font que piquer la plante et en tirer le suc.

On fait chaque année trois récoltes de *cochenilles*. Dans la première on enlève les nids et les *cochenilles* que l'on avoit mises dedans, et qui y ont péri après avoir donné naissance à leurs petits : trois ou quatre mois après, on fait la récolte du produit de cette génération.

Les grosses *cochenilles* que l'on laisse, donnent lieu à une troisième génération que l'on recueille au bout

de trois ou quatre autres mois. On détache la *cochenille* de dessus les feuilles avec un pinceau.

Aux approches de la mauvaise saison, c'est-à-dire, des pluies et des temps froids, les Indiens coupent les feuilles de l'*opuntia*, et les transportent dans leurs habitations avec la nouvelle *cochenille* qui est dessus. Ces feuilles se conservent vertes pendant fort longtemps, ainsi que toutes les plantes grasses; et les *cochenilles* croissent ainsi pendant la mauvaise saison. Lorsqu'elle est passée, on en remet une grande partie sur des feuilles dans des nids, ainsi que nous l'avons déjà dit. La *cochenille* de la dernière récolte n'est pas aussi belle, parce qu'on est obligé de racler les feuilles de la raquette pour enlever ces petits insectes, et qu'on mêle par conséquent la raclure des plantes avec la *cochenille*, qui est d'ailleurs de différentes grosseurs, parce que les mères se trouvent avec les nouveaux nés. C'est pourquoi les Espagnols donnent à cette *cochenille* le nom de *granilla*.

On n'a rien de plus pressé, lorsqu'on a recueilli la *cochenille*, que de la faire mourir, parce que ces insectes, qui peuvent vivre pendant quelque temps séparés de la plante, pourroient faire leurs petits qui s'échapperoient, et seroient perdus pour le propriétaire; la manière dont on la fait périr, influe beaucoup sur sa couleur, et lui fait donner divers noms. On appelle *renegrada* la *cochenille* qu'on fait périr dans des corbeilles plongées dans de l'eau chaude; elle est d'une teinte d'un brun-rouge, et privée, en partie, de cette espèce de poudre blanche dont est couvert le corps de ces insectes vivans. Celle qui a été desséchée dans les *témascales* (espèce de fours) est d'un gris cendré ou jaspé: elle a du blanc sur un fond rougeâtre; on l'appelle *jaspeada*. Celle que l'on met sur des plaques, appelées *comales*, qui ont servi à faire cuire le maïs, a quelquefois été trop chauffée, et devient alors noirâtre: ce qui la fait nommer *negra*. Trois livres de *cochenilles* vivantes ne pesent qu'une livre étant desséchées: on donne à cette *cochenille*, en quelques pays où elle est cultivée de la manière dont nous venons de parler, le nom de *cochenille mesteque*, parce qu'on en trouve à Méteque,

dans la Province de Honduras : on lui donne aussi le nom de *cochenille fine et domestique*. Cette *cochenille*, ainsi préparée, peut conserver pendant plus de trente ans sa partie colorante et sans aucune altération, ainsi que l'a éprouvé M. Hellot sur une *cochenille* qui avoit cette date d'antiquité. La *cochenille* recueillie sur les plantations du figuier d'Inde cultivé, est la meilleure : on en recueille aussi une autre espèce que l'on nomme *cochenille silvestre*, parce qu'elle se trouve naturellement sur une espèce de *figuier d'Inde*, qui croît sans culture, et qu'on la ramasse sur cette plante, de même que nous récoltons le *kermès* sur des arbustes qui se multiplient aussi sans notre secours ; Voyez KERMÈS. Le figuier d'Inde sauvage a plus de piquans sur ses feuilles, que celui qui est cultivé. Cette *cochenille* fournit bien moins de teinture que l'autre ; aussi est-elle moins chère.

On trouve aussi d'autres sortes de *cochenilles*, soit dans nos serres, et elles ont été apportées avec les plantes étrangères ; soit sur le chiendent appelé *phalaris* ; ou enfin sur les branches de l'orme : celle-ci est fort semblable à la belle *cochenille* de l'*opuntia*. C'est le *Coccus ulmi*, *corpore fusco*, *serico albo* de M. Geoffroy, 412.

Les Provinces du Mexique où on recueille le plus de *cochenille*, sont celles de Tlascala, de Guaxaca, de Guatimala et de Honduras. Il faut qu'il y ait bien des hommes occupés à ce travail, car on a calculé, en 1736, qu'il entroit en Europe chaque année, huit cent quatre-vingt mille livres pesant de *cochenille*, dont un tiers seulement de *cochenille silvestre*. On évalue ce commerce à plus de quinze millions en argent de France, année commune. Cet objet est si important, que les naturels Mexicains et les Espagnols qui n'y ont que certains petits établissemens, les cultivent avec un soin extrême. Il semble que la grande consommation qu'on fait de la *cochenille*, mériterait qu'on fit des tentatives pour en établir la culture dans les Isles de l'Amérique, ou en d'autres climats, où la température seroit convenable à cet insecte et à la plante dont il se nourrit. On prétend que les Cultivateurs de Saint-Domingue pourroient en enrichir leur

leur Colonie : il s'y trouve dans cette Isle des fonds ingrats où les nopals (*opuntia*) viendroient très-bien ; et l'analogie du climat avec celui du Mexique , fait espérer que l'insecte *cochenille* que nous possédons déjà dans cette Colonie , pourroit s'y naturaliser : on pourroit faire cet essai dans les terres du Môle Saint-Nicolas.

La *cochenille* est sudorifique : les femmes Italiennes en font , dit-on , usage pour empêcher l'avortement ; mais la plus grande quantité est employée dans la teinture en écarlate ou en cramoisi , et pour faire le *carmin* , cette fécule , d'un rouge tendre , si amie de l'œil , si précieuse en peinture , si propre à nuancer ; à rehausser , par une heureuse illusion , les foibles couleurs de la pommette des joues de quelques Dames. C'est à la toilette qu'on admire cet art : c'est-là que le pinceau , armé de carmin , devient rival de la Nature.

Les Anglois tirent de la *cochenille* une teinture sinon plus belle , du moins aussi brillante que la nôtre , et à moins de frais que nous. Tout leur secret consiste à la mêler avec de la laque des Indes.

Dans le commerce on vend sous le nom de *Bezetta* ; du crépon ou du linon très-fin , teint avec de la *cochenille* : les meilleurs viennent de Constantinople , et sont d'un rouge très-vif : on les contrefait à Strasbourg : les Dames s'en servent quelquefois aussi pour se farder , après l'avoir un peu trempé dans l'eau ; on peut aussi l'employer pour colorer les liqueurs à l'esprit de vin. La *laine nakarat* du Portugal , qui n'est autre chose que du coton coloré avec de la *cochenille* , sert encore aux mêmes usages. Les Marchands de vin Anglois font un grand usage de linons ou drapeaux teints avec la *cochenille* , pour donter de la couleur à leurs vins rouges lorsqu'ils en manquent , et qu'ils ne sont pas assez hauts en couleur.

COCHENILLE DE POLOGNE , ou KERMÈS DU NORD ; ou KERMÈS DES RACINES , en latin , *Coccus Polonicus tinctorius* , aut *Coccus radicum*. C'est , selon l'observation CIV des *Ephémérides* des Curieux de la Nature , par le Docteur *Bernhardi de Bernitz* , un insecte hémiptère , petit , rond , un peu moins gros qu'un grain de

coriandre, plein d'un suc purpurin, et qu'on trouve adhérent, vers la fin de Juin, à la racine d'une espece de renouée ou de centinode (*kewel*) que M. Ray a nommée *Polygonum cocciferum incanum, flore majore perenni*, et que M. de Tournefort a regardée comme une espece de pied-de-lion, *Alchimilla gramineo folio, majore flore*. C'est le *Scleranthus perennis*, Linn.

Selon M. Breyne, ce *polygonum* est abondant dans le Palatinat de Kiovie voisin de l'Ukraine, vers les Villes de Ludnow, Piatka, Stobdyszce, et dans d'autres lieux déserts ou sablonneux de l'Ukraine, de la Podolie, de la Volhinie, du grand Duché de Lithuanie, et même dans la Prusse du côté de Thorn. Les Paysans, et tous ceux qui en font la récolte, savent que le *polygonum* ne rapporte pas tous les ans : la récolte manque sur-tout lorsque le temps est pluvieux et froid : ils savent aussi que c'est immédiatement après le solstice d'été, que l'espece de *kermès* qui s'y trouve est mûr et plein de son suc purpurin. Ils ont à la main une petite bêche creuse, faite en forme de houlette, et qui a un manche court ; d'une main ils rientiennent la plante qu'ils levent de terre, et avec l'autre main armée de cet instrument, ils détachent ces especes de fausses baies ou insectes ronds, et remettent la plante dans le même trou pour ne pas la détruire : ils font cette manœuvre avec une dextérité et une vitesse admirables. Ayant séparé le *coccus* de sa terre, par le moyen d'un crible fait exprès, ils prennent soin d'éviter qu'il ne se convertisse en vermisseau. Pour l'empêcher, ils l'arrosent de vinaigre, et quelquefois aussi d'eau très-froide ; puis ils le portent dans un lieu chaud, mais avec précaution ; ou bien ils l'exposent au soleil pour le faire sécher et pour le faire mourir. S'ils étoient desséchés trop précipitamment, ils perdrieroient leur belle couleur. Quelquefois ils séparent ces petits insectes de leur vésicule, en les pressant doucement avec l'extrémité des doigts ; et ensuite ils en forment de petites masses rondes. Il faut faire cette expression avec beaucoup d'adresse et d'attention, autrement le suc colorant seroit résous par une trop forte compression, et la couleur pourpre se perdroit. Les Teinturiers achètent

beaucoup plus cher cette teinture réduite en masse, que quand elle est encore en graines.

On lit ensuite dans le même Auteur, que quelques Seigneurs Polonois qui ont des terres dans l'Ukraine, afferment avantageusement la récolte du *coccus* aux Juifs, et le font recueillir par leurs serfs ou leurs vassaux; que les Turcs et les Arméniens, qui achètent cette drogue des Juifs, l'emploient à teindre la laine, la soie, le cuir, le marroquin et les queues de leurs chevaux; que les femmes Turques en tirent la teinture avec le jus de citron ou du vin, et s'en servent journellement pour se peindre les extrémités des mains et des pieds, d'une belle couleur incarnate; qu'autrefois les Hollandois achetoient aussi le *coccus* fort cher, et qu'ils l'employoient avec moitié de *cochenille*, pour teindre les draps en écarlate; que de la teinture de cet insecte, extraite par le jus de citron ou une lessive d'alun, on peut, avec la craie, faire une laque pour les Peintres; et qu'en y ajoutant un peu de gomme Arabique, elle est aussi belle que la laque de Florence; enfin qu'on conserve le suc exprimé des coques du *polygonum*, pour les mêmes usages médicaux que le *kermès*, et qu'on le fait entrer dans la confection d'*alkermès* à Varsovie.

Soit que toutes ces propriétés soient exagérées, soit que ce *kermès* qu'on a envoyé de Dantzic à M. Hellot, fût éventé et trop vieux, ce savant Académicien n'a jamais pu, en le traitant, ou comme le *kermès* ou comme la *cochenille*, en tirer que des lilas, des couleurs de chair, des cramoisis plus ou moins vifs, et il ne lui a pas été possible de parvenir à en faire des écarlates. D'ailleurs, celui qu'il a employé, a coûté beaucoup plus cher que la plus belle *cochenille*, puisqu'il ne fournit pas la cinquième partie de la teinture que rend l'insecte du Mexique. c'est vraisemblablement pour cette raison, que le commerce de cette drogue est extrêmement tombé, et que l'on ne connoît plus le *coccus* ou *cochenille de graine* que de nom, dans la plupart des Villes d'Europe qui ont quelque réputation pour leurs teintures.

M. *Linnaeus* met cette sorte de *cochenille* ou *kermès* dans l'ordre des insectes hémipteres, et du genre de

ceux qui ont la bouche placée à la poitrine, le ventre sétacé par le bas, et deux ailes élevées; mais il n'y a que les mâles qui ont des ailes. Voici les différentes espèces d'insectes qu'il range sous le nom de *coccus*, et qui sont autant de galle-insectes ou de progalle-insectes; savoir, 1.° La *cochenille* de Pologne (*Kermès radicum.*) 2.° Le *coccus* de la piloselle. 3.° Le *coccus* du phalaris, (ce *coccus* est une *cochenille.*) 4.° Le *coccus* du citron. 5.° Le *coccus* du bouleau. 6.° Le *coccus* des insectes. 7.° Enfin, le *coccus* du chêne-vert, ou le *kermès* de Provence. Ce même Auteur parle d'un *coccus* aquatique, qui se trouve dans les fossés et dans les marais sur les plantes aquatiques. M. Deleuze dit qu'on trouve aussi le *coccus* sur l'argentine, le fraisier; la *potentilla erecta*, mais plus rarement.

On vient de découvrir en Moscovie, près de Woranus, une nombreuse famille de *cochenilles* qui s'attachent à la racine du fraisier. Il est mention (*Journal de Phys. Février 1784 et Mars 1785*) du *coccus-characias*: celui-ci se trouve sur des espèces d'euphorbe. Selon M. Geoffroy, les *coccus* dont les femelles se fixant changent de forme, sont des *kermès*; les *coccus* dont les femelles demeurent fixes et sans changer de forme, sont des *cochenilles*. Les femelles du *coccus-characias*, ne se fixent jamais et ont toujours à peu près la même forme.

COCHENILLE DE PROVENCE. C'est le *Kermès* de l'ilex ou chêne-vert. Voyez KERMÈS DE PROVENCE.

COCHE-PIERRE, en quelques endroits, c'est le Gros-bec.

COCHEVIS ou GROSSE ALOUETTE huppée, pl. enl. 503, fig. 1; Voyez à l'article ALOUETTE. Il y a aussi le *cochevis du Sénégal*, pl. enl. 504, fig. 1; c'est l'*Alouette huppée du Sénégal* de M. Brisson. On lui a donné le surnom de *grisette*, à cause de son plumage varié de gris: sa huppe est terminée en pointe. Ce *cochevis* se perche sur les arbres: le dessous de son corps est blanchâtre.

COCHICAT. C'est le Toucan à collier du Mexique: son nom Mexicain est *Cochitenacalt*. Ce toucan, qui habite les bords de la mer, a environ dix-huit pouces de long. Son bec, dit *Fernandès*, est long de sept

pouces ; la mandibule supérieure , blanche et dentelée ; l'inférieure , noire ; les yeux noirs et l'iris d'un jaune rougeâtre : il a la tête et le cou noirs jusqu'à une ligne transversale rouge qui l'entoure en forme de collier , après quoi le dessus du cou est encore noir , et le dessous est blanchâtre , semé de quelques taches rouges et de lignes noires ; le ventre est vert ; la queue et les ailes sont noires ; les jambes rouges ; les pieds d'un gris-verdâtre , et les ongles noirs.

COCHLEARIA OFFICINAL. Voyez HERBE AUX CUILLERS.

COCHLITES. Les Lithologistes distinguent par ce nom des coquilles univalves fossiles , dont la division est la même que celle des coquilles univalves vivantes et uniquement du genre des *Limaçons*. Voyez au mot **LIMAÇON**.

COCHO. C'est le *Crik à tête bleue*.

COCHON D'AMÉRIQUE ou **COCHON DES BOIS DE CAYENNE.** C'est le *Pecari*. Voyez l'article **TAJACU**.

COCHON DE LA CHINE ou **COCHON DE SIAM**, *Sus Sinensis*, dorso anticè setoso, caudâ pilosâ, Linn. Cet animal est parvenu en Europe : on le connoît en France depuis quelques années. On sait qu'il est plus petit que notre cochon, qu'il a quelque ressemblance avec notre petit sanglier, que son dos est concave, et pour ainsi dire ensellé ; ses jambes sont courtes, et son ventre pend presque jusqu'à terre. Les femelles produisent beaucoup de petits qui sont très-déliçats à manger en cochon de lait. On l'engraisse, et sa chair passe pour excellente au goût. Voyez l'article **SANGLIER**.

COCHON D'EAU de *Desmarchais*, ou **PORC DE RIVIERE.** Voyez **CABIAI**.

COCHON DE GUINÉE. Voyez **PORC DE GUINÉE**.

COCHON D'INDE, *Cuniculus seu Porcellus Indicus*. Cet animal est plus petit que le lapin : son corps est plus court et plus gros : ses oreilles sont courtes, minces, transparentes, presque entièrement dégarnies de poils et arrondies : il n'a presque point de queue : il a le museau et les levres semblables à celles du lievre ; la lèvre supérieure fendue comme celle du lapin : ses dents sont semblables à celles du rat ; son poil peut

être comparé à celui des cochons : sa couleur varie , mais la plupart sont ordinairement mêlés par de grandes raches de blanc , de noir et de roux.

Suivant les observations de *M. de Buffon* , ce petit animal , quoique originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée , (il a été porté du Brésil en Guinée) ne laisse pas de vivre et de produire dans les climats tempérés , et même dans les pays froids , en le soignant et le mettant à l'abri de l'intempérie des saisons. Ces animaux sont d'un tempérament si précoce , si ardent , qu'ils se recherchent et s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance , quoique réellement le développement des parties solides et des organes de la génération , ne se fasse et n'acquiere toute son énergie , que vers l'âge de cinq à six mois. Les femelles ne portent que trois semaines : on en a vu mettre bas à deux mois d'âge. Les femelles produisent au moins tous les deux mois , jusqu'à sept , huit et dix petits d'une portée , qu'elles n'allaitent qu'environ quinze jours ; la mere les chasse dès qu'elle reprend le mâle , et s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle , le père les maltraite et les tue : les petits qui viennent de naître , produisant de même , l'on est étonné de leur prompt et prodigieuse multiplication. Avec une seule couple , on pourroit en avoir un millier en un an ; mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent ; lorsqu'ils sentent le froid , ils se rassemblent et se serrent les uns contre les autres , ils meurent tous ensemble : ainsi leur destruction est en proportion de leur multiplication.

Ces petits animaux , même les peres et meres , se laissent manger par les chats sans résistance : ils n'ont de sentiment bien distinctif que celui de l'amour : ils sont alors susceptibles de colere : ils se battent cruellement , et se tuent même quelquefois entr'eux pour jouir d'une femelle. Au reste , ils passent leur vie à dormir , se divertir et manger : leur sommeil est court , mais fréquent. Ils mangent précipitamment à toute heure du jour et de la nuit , et cherchent à jouer aussi souvent qu'ils mangent. Ils ne boivent jamais , et cependant ils urinent à tout moment : le jus des plantes ou des fruits leur tient lieu de boisson.

Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit cochon de lait. Ils ont aussi une espèce de gazouillement, qui marque leur plaisir, lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, et un cri fort aigu, lorsqu'ils ressentent de la douleur. Ces animaux s'asseyent sur les pattes de derrière comme les lapins : ils se frottent leur tête avec celles de devant : nous avons dit qu'ils sont très-frileux et qu'ils périssent dans l'hiver, à moins qu'on ne les tienne dans un endroit sec et chaud. Ils sont naturellement doux et privés ; ils ne font aucun mal ; mais ils sont également incapables de bien : ils ne s'attachent point. Doux par tempérament, dociles par foiblesse, presque insensibles à tout, ils ont, dit M. de Buffon, l'air d'automates montés pour la propagation, faits seulement pour figurer une espèce.

On élève ces animaux en France plutôt par curiosité, que par l'utilité qu'on en peut retirer : on les y appelle *porcelets des Indes* ou *lapins Chinois*. Leur peau n'a presque aucune valeur : leur chair n'est pas bien excellente. On dit qu'ils guettent et attrapent très-bien les souris ; mais il y a lieu de penser qu'ils sont bien inférieurs aux chats pour l'adresse. Au Brésil on appelle le *cochon d'Inde*, *Cavia*. L'*aguti* ou *agouti* du Brésil dont nous avons parlé, quoique d'espèce très-différente, est du même ordre.

M. le Docteur Pallas dit, dans ses *Mélanges Zoologiques*, que le *cavia* que nous connoissons sous le nom de *petit cochon d'Inde*, est très-différent du lievre et des rats : il n'a de convenance avec les lievres que par la grosseur et la forme du tronc ; mais les cuisses postérieures sont beaucoup moins longues, la tête et les oreilles n'ont aucun rapport, et semblent tenir le milieu entre celles des porcs-épics et des rats. Le *cavia* a la gueule et les dents du porc-épic ; les pieds antérieurs sont quadrisulces ; les pieds postérieurs sont tridactyles et quelquefois pentadactyles : on ne remarque point de clavicules dans son squelette ; et en cela il diffère des loirs. Sa tête est petite et aplatie ; ses oreilles sont rondes et nues ; son poil est roide, long, mais poli ; il marche avec moins d'agilité que le lievre. L'Amérique est l'asile ordinaire des *cavias*.

c'est dans ce Continent qu'on trouve les différentes especes de ce genre d'animaux ; la plus commune et la plus connue de toutes , celle qui s'est reproduite en Europe , est le *Cavia cobaya* de Pison , de Klein et de Ray ; le *Lapin des Indes* de M. Brisson ; le *Cochon des Indes* de M. de Buffon ; le *Cuniculus Indus* de Gesner.

COCHON DOMESTIQUE, *Sus*. Animal quadrupede qu'on a mis au rang des animaux à pieds fourchus et qui ne ruminent pas. Le *cochon* est le *Porc châtré* : celui qui ne l'est pas, s'appelle *verrat*. Voyez **SANGLIER**.

COCHON - MARRON. On donne ce nom en Amérique aux *cochons* de la race commune qu'on y a transportés des autres Parties du Monde , qui sont devenus sauvages dans la plupart de ces contrées, et s'y sont multipliés , en rentrant dans les forêts. Ils vont par troupes quelquefois de plusieurs centaines, particulièrement pour passer les rivieres, et les Chasseurs saisissent ces occasions pour les tuer en grand nombre. On y en distingue de trois especes, sur lesquelles la nature du climat a vraisemblablement influé plus ou moins , suivant la différence des contrées d'où on les avoit tirés.

Ceux de la premiere espece ont la taille raccourcie ; la tête grosse, le museau peu alongé et les défenses fort longues ; les jambes de devant près d'un tiers plus courtes que celles de derriere ; ce qui fait qu'ils sont sujets à culbuter lorsqu'ils courent en descendant. Ils sont armés de longues défenses , et sont très-dangereux pour les Chasseurs , quand ils ont été blessés. On dit que ce sont les Espagnols qui transporterent ces *cochons* en Amérique lors de la découverte qu'ils en firent , et qu'ils les tirerent de Cadix , où on en voit encore qui leur ressemblent beaucoup.

Les *cochons-marrons* de la seconde espece ne different nullement de nos *cochons domestiques* ; et il paroît que ce sont des *cochons* qui se sont échappés des parcs où on les nourrissoit , après avoir été transportés aux Isles. Ce sont des ennemis redoutables pour le serpent à sonnette. Voyez à l'article **BOICININGUA**.

Les derniers sont des *cochons* de Siam et des grandes Indes , qui ont été transportés par des vaisseaux François.

On voit aussi dans ce pays - ci ; depuis quelques années , l'espece du *cochon de Siam* , ou *cochon de la Chine* , qui réussit très-bien. Ces animaux ne sont point difficiles ; ils s'accoutument de toutes sortes de nourritures.

COCHON DE MER OU MARSOVIN , *Sus marinus*.
Voyez MARSOVIN à la suite de l'article BALEINE.

COCHON NOIR. Quelques - uns appellent ainsi le *pécari*. Voyez TAJACU.

COCHON DE SIAM. Voyez COCHON DE LA CHINE.

COCHON DE TERRE. On a donné ce nom à un animal du Cap de Bonne-Espérance , qui se nourrit de fourmis comme le *tamandua* et autres fourmilliers d'Amérique ; ce qui lui a fait donner aussi le nom de *mangeur de fourmis*. Mais au fond il forme une espece particuliere et très-différente des fourmilliers , comme du *cochon* auquel il ressemble uniquement par sa tête alongée , par le boutoir qui la termine , et par la longueur de ses oreilles.

Le *cochon de terre* est presque aussi grand et aussi gros que le *tamanoir* ; les poils qui couvrent sa tête , le dessus de son corps et sa queue , sont très-courts , et tellement couchés et appliqués sur la peau , qu'ils semblent y être collés : leur couleur est d'un gris sale ; sur les flancs et sous le ventre , ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre ; sa tête a la forme d'un cône tronqué , un peu comprimé vers son extrémité ; elle est terminée par un boutoir dans lequel sont les trous des narines , et qui déborde de près d'un pouce la mâchoire inférieure ; celle - ci est très-petite ; la langue est longue , fort mince et plate , mais plus large que dans les autres *mangeurs de fourmis*. Ses yeux sont assez grands et beaucoup plus près des oreilles que du museau ; ses oreilles sont longues de six pouces ; elles se terminent en pointe et sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin , et couvertes de poils très-courts. La queue est d'un tiers plus longue que tout le corps ; elle est fort grosse à son origine et va en diminuant jusqu'à son extrémité. Les pieds de devant ont quatre doigts ; ceux de derriere en ont cinq , tous armés de forts ongles , dont les plus longs sont aux pieds de derriere et

égalent en longueur les doigts mêmes : ils sont arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paroît pas que l'animal puisse s'en servir pour saisir fortement, ou pour se défendre ou pour grimper : il fourre sa langue dans les fourmillières, avale les fourmis qui s'y attachent, et se cache dans des trous en terre. (*Nouvelle Encyclopédie.*)

COCHON SAUVAGE. Voyez SANGLIER.

COCO ou COQUO, *Cocos*. C'est le nom que l'on donne au fruit d'un genre de plantes unilobées, de la famille des *Palmiers*, qui a des rapports avec l'*avoira*; ces palmiers ont les feuilles ailées, les fleurs monoïques sur le même régime, auxquelles succèdent des noix monospermes. Le *coco* est un fruit des plus précieux par sa grande utilité, ainsi que les arbres qui le produisent. Il y a de ces especes d'arbres qui fournissent seuls à un petit ménage, l'aliment, la boisson, les meubles, la toile et un grand nombre d'ustensiles. L'Afrique, l'Asie, le Continent Méridional de l'Amérique, sont la patrie de ces arbres utiles.

Le fruit appelé *coco*, nommé aussi *noix de l'Inde*, *Nux Indica*, aut *Nux palmæ Indicæ cocciferæ angulosa*, est ovoïde, un peu trigone, à angles arrondis; il a à son sommet un léger enfoncement placé entre trois sillons obtuses; sous le brou qui est épais, très-fibreux, et dont l'écorce extérieure est très-lisse et grise, on trouve une coque presque globuleuse, dure, de la grosseur d'un œuf d'autruche ou environ, marquée à sa base de trois trous inégaux, contenant une amande à chair blanche et ferme comme celle de la noisette dont elle a un peu le goût.

La coque ligneuse de cette noix se travaille pour différens usages. A Siam elle sert à mesurer des liquides. On gradue sa capacité avec des *cauris*, petites coquilles de la famille des *Porcelaines*, connues sous le nom de *pucelages*, et qui servent de monnoie, *Cypræa moneta*, Linn. Il y a des *cocos* de mille *cauris*, de cinq cents, etc. Les Dieppois font avec ces coques de *coco*, des vases, des gobelets, des gondoles, des poires à poudre et autres jolis ouvrages nuancés de diverses couleurs, et d'un poli très-luisant. Il

vient beaucoup de noix de *coco* des Indes et sur-tout des Isles Antilles ; elle croit en Amérique, dans les lieux sablonneux. Lorsque cette noix n'est pas encore mûre, on en tire une grande quantité d'eau claire, odorante, aigrette, dont on fait usage dans le pays soit pour se désaltérer, soit pour relever des sauces : en général elle est fort agréable au goût. Il y a de ces *cocos* qui contiennent jusqu'à trois ou quatre livres de cette eau. Les Malabares appellent alors la noix *elevi* ; mais si le fruit a pris son accroissement, la moëlle du noyau ou de la coque interne prend de la consistance, et il n'y a plus qu'une cavité dans son milieu qui soit remplie d'eau. Cette moëlle est blanchâtre, bonne à manger, et d'un goût qui approche de celui de l'amande. On peut par trituration en retirer un lait ou une émulsion, comme on en fait avec les amandes. Les Cuisiniers en expriment le suc dans les sauces les plus délicates. Les Indiens tirent par expression de cette moëlle de *cocos* frais, une huile pour les lampes, et qu'ils emploient pour faire cuire le riz, etc. La matière qui enveloppe la noix de *coco*, est un brou d'une espece de bourre grise, rougeâtre et filandreuse, dont les Indiens font de la ficelle, des câbles et des cordages de toute espece. Les Malabares appellent cette bourre *cayro* : elle est préférable à l'étoupe pour calfeutrer les vaisseaux, parce qu'elle ne se pourrit pas si vite, et parce qu'elle se renfle en s'imbibant d'eau.

Le *coco* croit par régimes sur les rameaux particuliers du *cocotier*, arbre dont le tronc est de médiocre grosseur relativement à sa hauteur, qui est évaluée de quarante à soixante pieds, et son tronc va peu à peu en s'étrécissant. Il est rarement droit, quelquefois moins gros dans son milieu qu'à ses extrémités ; il est nu, marqué de cicatrices demi-circulaires qu'ont laissées les anciennes feuilles. Il pousse peu avant dans la terre sa principale racine ; mais elle est environnée d'une très-grande quantité d'autres plus petites entrelacées les unes dans les autres, qui aident à fortifier l'arbre : (cette particularité est commune à plusieurs especes de palmier.) Cet arbre se nomme *cocotier* des Indes, *Palma Indica coccifera*,

angulosa, Bauh. Pin. 508 ; Barr. Ess. p. 85 ; Pluk. *Calappa*, Rumph. *Tenga*, Hort. Malab. ; c'est l'*Inaya-guacuiba* des Caraïbes et de *Pison*. Sa tête est terminée, couronnée par une cime médiocre, formée d'un faisceau de dix à douze feuilles, les unes droites, les autres étendus ou mêmes pendantes. Ces feuilles sont ailées, longues de dix à quinze pieds, larges de trois pieds ou environ, et composées de deux rangs de folioles nombreuses, pétiolées, ensiformes, situées sur un pétiote commun, nu vers sa base qui est un peu élargie et bordée de filamens. Les deux rangs de folioles forment communément deux plans inclinés l'un sur l'autre. Au centre du faisceau des feuilles, on trouve un bourgeon droit, presque cylindrique, pointu, tendre, bon à manger, et qu'on nomme *chou* ; on en fait peu d'usage, parce que l'arbre meurt aussi-tôt qu'il est cueilli ; et ceux qui veulent se permettre le plaisir d'en manger, font toujours couper le tronc. Il sort d'entre les feuilles, de grands spathes univalves, oblongs, pointus, qui s'ouvrent par le côté, et donnent issue à un panicule, dont les rameaux sont chargés d'un grand nombre de fleurs sessiles et d'un blanc jaunâtre. Les fleurs femelles sont situées vers la base de ces rameaux, et les mâles, qui sont toujours beaucoup plus nombreuses, en occupent et couvrent toute la partie supérieure. Aux fleurs femelles succèdent des fruits ramassés en grappe ; ce sont les *cocos* dont nous avons parlé ci-dessus.

Le *cocotier* fructifie deux ou trois fois l'année. Les habitans se servent des feuilles seches et tressées, sous le nom d'*ola*, pour couvrir leurs maisons et faire des parasols, des voiles de navire ; elles résistent pendant plusieurs années à l'air et à la pluie ; on dit même qu'elles leur servoient autrefois de parchemin ou de papier pour écrire les faits mémorables et les contrats publics. De leurs filamens les plus déliés on fait de très-belles nattes, qui se transportent dans toutes les Indes. La partie de l'arbre d'où sortent les branches feuillées, est environnée de plusieurs couches de fibres en réseau, qui peuvent tenir lieu de tamis pour les liquides. Des Voyageurs disent que la sciure ou râpüre des branches peut aussi servir à

faire de l'encre. Les Indiens montent le long des troncs du palmier en fleur sur de petits échelons faits de jonc. Ils coupent l'extrémité des spathes encore jeunes ; il en distille une liqueur blanche , que l'on recueille avec soin dans des pots attachés à chacun de ces spathes , qu'on a liés afin qu'ils ne s'ouvrent point. Voilà le *vin de palmier* , dont la saveur est si agréable et si rafraîchissante. On en fait un grand usage dans l'Inde. Ce suc vineux , tout frais , sert de boisson sous le nom de *sura* ou *soury* ; et exposé au soleil , en vingt-quatre heures de temps , il devient aigre et donne du vinaigre. Ce suc étant dans sa plus grande force , donne par la distillation de fort bonne eau de vie , appelée *arraka* ou *rack* de palmier. Après avoir recueilli ce premier suc , ils en retirent un second qui n'est pas si spiritueux , mais qui donne par évaporation un sucre noir qu'ils appellent *jagra*. Le peuple en fait toutes ses confitures. Il faut observer que les *cocotiers* dont on a incisé les spathes , ne portent point de fruit , parce que c'est de la liqueur qui en découle alors , que le fruit se forme et se nourrit. On emploie le bois du *cocotier* à la construction des maisons et des navires. On en fait particulièrement des chevrons.

Lemery parle d'une espece de *coco* des Maldives. On en trouve de gros et de petits jetés sur les bords de la mer par les flots. Ce sont , dit-on , des *cocos* qui ont été submergés avec les palmiers , lors des inondations de la mer sur les Isles Maldives , qu'on a prétendu avoir autrefois fait partie du Continent. Les Indiens regardent ces especes de *cocos* comme un remede universel ; ce qui les rend très-rares. Ils les payent au poids de l'or. Parmi ces *cocos* des Maldives il y en a qui sont formés comme deux lobes ovoïdes qui se réunissent par le milieu ; ce sont les *cocos* les plus estimés. *Voyez l'article COCOTIER DE MER.*

Il croît au Pérou et au Brésil une espece de *coco* fait en forme de cloche , et dont la tête est fermée par une matiere qui ressemble à un champignon : il contient un grand nombre d'amandes renfermées dans des coques très-dures. L'arbre qui porte ces fruits croît sur les montagnes d'Andos , ce qui leur a fait

donner le nom d'*amandes d'Andos* : ce fruit et toutes les productions de cet arbre sont de la même utilité que celles du *palmier à coco* des Indes. Voyez JACAPUCAIO.

COCON. Nom donné au tissu filamenteux qui sert d'enveloppe au ver à soie, et dont on obtient par une opération qu'on appelle le *tirage*, cette substance animale appelée *soie* que nous employons à tant d'ouvrages précieux. Voyez à l'article VER A SOIE. Le *cocon* est, à proprement parler, le tombeau où la chenille se met en *chrysalide*. Voyez ce mot à l'article NYMPHE. Voyez aussi COQUE.

COCOTIER des Indes. Voyez l'article COCO.

COCOTIER du Brésil, *Cocos butyracea*, Linn. F. *Pindova*, Pison. *Pindoba Brasiliensibus*, Marcg. Ce palmier est du genre du *cocotier* des Indes, mais son tronc est plus gros, et sa cime plus garnie de feuilles; les spathes qui naissent à la base des feuilles, sont chargés de beaucoup de languettes ligneuses. Les fleurs uniquement mâles, tombent après leur sortie du spathe qui les contenoit, ou se détachent au moindre contact, et s'amoncelent en abondance sur la terre. Les panicules androgynes sont de plus longue durée. Le fruit est ovoïde, légèrement trigone. L'amande et la coque, qui sont cartilagineuses, écrasées et macérées dans l'eau, fournissent sans expression et sans le secours du feu, une huile de la consistance du beurre, qui nage à la surface de l'eau, pendant que les autres parties se précipitent au fond du fluide; cette espèce de beurre végétal conserve sa consistance à vingt degrés au-dessus de la congélation du thermomètre de Réaumur. Vingt-trois degrés suffisent pour le rendre liquide. Les Indiens se servent de ce beurre dans l'économie rustique; il n'est bon qu'étant frais; en vieillissant il rancit; la pulpe succulente du brou est mucilagineuse, et sert à engraisser les cochons.

COCOTIER de Guinée, *Cocos Guineensis*, Linn. *Palma Americana spinosa*, Bauh. Pin. 507. *Aurara*, Marcg. C'est l'*Avoira-canne*, Aubl. Guian. Ce palmier croît aussi dans l'Amérique Méridionale. Il multiplie beaucoup dans les lieux incultes; sa tige est droite, haute d'environ dix pieds, de l'épaisseur du pouce,

et garnie dans toute sa longueur d'épines très-nombreuses, déliées comme des aiguilles; de cette tige dépouillée de son écorce, les Naturels en font des cannes très-légères, noueuses, noires, luisantes; on les nomme *cannes de Tabago*: on en rapporte quelquefois en Europe. Les feuilles ont le pétiole épineux; les fleurs sont jaunâtres et inodores; les fruits sont de la grosseur d'une cerise, arrondis, succulens, d'une pourpre noirâtre, et contiennent un suc aigrelet, dont on fait une sorte de vin.

COCOTIER DE MER. C'est le grand *Palmier* de l'Isle Praslin, une des Isles *Sechelles* ou *Trois-Freres*; celle qui fut découverte pendant le gouvernement de M. de la Bourdonnaie en 1743; (quelques-uns prétendent que ce fut M. Marion, Capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes; d'autres veulent que ce fut M. Saint-Martin, commandant un brigantin; au sortir de Madagascar, il fut chassé par un coup de vent terrible; il trouva ces Isles, d'où il apporta six tortues de terre, tellement grosses et si fortes, que l'une d'elles porta deux hommes sans en paroître fatiguée.) Cette Isle dont il est question fut appelée d'abord l'*Isle des Palmes*, et a été nommée depuis *Isle Praslin*, *Isle des Palmiers*; elle est située presque sous l'équateur dans l'Océan Indien; c'est le seul pays dans le monde connu jusqu'à présent, où l'on trouve le palmier qui donne ce fruit si renommé par sa forme bizarre, par son poids, sa grosseur, etc. qu'on appelle *coco de mer*, *coco des Maldives* ou *coco de Salomon*: son origine, même dans les Indes, a été long-temps inconnue; Linscot, Garzias, Acosta et Clusius (ou de l'Ecluse) sont les premiers Botanistes qui aient fait connoître ce fruit en Europe, sous ces dénominations: *Nux medica*, *Coccos de Maldiva*, *Nux Indica ad-venena celebrata*. Gaspard Bauhin a désigné l'arbre qui le donne, dans son *Pinax*, p. 509, sous le nom de *Palma coccifera*, figuré ovali. Mais on n'avoit pas d'idée juste de ce palmier: cet arbre s'élevant en plusieurs endroits de l'Isle Praslin sur le rivage de la mer, la plus grande partie de ses fruits tombent sur les eaux; ils se soutiennent à leur surface; le vent les pousse, et les courans, dont la

direction est dans ces parages à l'Est-Nord-Est, les portent jusqu'au rivage des Maldives, la seule partie du Monde où on les trouvoit avant la découverte de l'Isle Praslin; ce qui fit donner à ce fruit le nom de *coco des Maldives*. Avant qu'on connût l'arbre qui les produit, on avoit imaginé que c'étoit le fruit d'une plante marine, qui se détachoit lors de sa maturité, et qui surnageoit ensuite au-dessus des flots. On crut que ce fruit extraordinaire possédoit les plus grandes propriétés; sa coque devoit résister à l'action des poisons, et on attribua à son amande toutes les vertus de la thériaque. Les grands Seigneurs de l'Indostan achètent encore ce fruit à très-haut prix; ils en font faire des tasses qu'ils enrichissent d'or et de diamans, et dans lesquelles ils boivent toujours, persuadés que le poison, qu'ils craignent beaucoup, ne pourroit leur nuire quand il a été versé et purifié dans ces coupes salutaires. Le Souverain des Maldives met à profit cette erreur générale; à l'exemple de ses prédécesseurs, il se conserve la propriété exclusive de ce fruit; il n'appartient qu'à lui; il le vend excessivement cher; il en envoie aux Souverains d'Asie, comme le plus précieux don qu'il puisse leur faire.

On vient d'observer plus attentivement le *cocotier de mer*; on a reconnu que c'est une espèce de *latanier* ou de *lontard des Indes*: il s'éleve jusqu'à quarantedeux pieds de haut; sa tête se couronne de dix ou douze feuilles en éventail de vingt-deux pieds de haut sur douze de large dans leur ensemble, portées sur des pédicules longs de six ou sept pieds; elles sont échancrées assez profondément, et chaque lobe est subdivisé en deux portions par le haut: leur consistance est ferme et coriace, ce qui les rend préférables aux feuilles du *cocotier* ordinaire, pour faire des couvertures de maisons à la façon Indienne. De l'aisselle des feuilles, s'éleve un panicule considérable et très-ramifié, de six pieds de longueur; sa base est charnue, épaisse; ses rameaux sont terminés par des amas de fleurs femelles qui paroissent avoir toutes un calice composé de plusieurs pièces, à cinq, six et quelquefois sept divisions; leur pistil en mûrissant, devient un fruit sphérique d'un pied et demi de diamètre, dont
l'enveloppe

L'enveloppe est très-épaisse et fibreuse ; comme celle du *coco* ordinaire ; elle renferme trois coques , dont une avorte ordinairement ; ces coques sont très-grosses , presque sphériques ou ovoïdes , comprimées sur un de leurs côtés , et divisées jusque dans le milieu de leur longueur , en deux portions , ce qui leur donne une figure très-bizarre ; il y en a qui , d'un côté , représentent une paire de fesses , et de l'autre , les parties naturelles de la femme ; leur intérieur se remplit d'abord d'une liqueur blanche d'un goût amer et désagréable ; à mesure que le fruit mûrit , cette eau ou liqueur se change , comme dans les *cocos* ordinaires , en substance solide , blanche , huileuse , qui s'attache aux parois intérieures du fruit : ces fruits ont chacun à leur base , leur calice , qui ne les quitte point , même après leur parfaite maturité. On a transporté de l'Isle de France , des plants et des noix de cet arbre , qui ont très-bien réussi. Un de ces *cocos* a germé dans la traversée de l'Inde en Europe. On voit maintenant ces sortes de *cocos* à deux lobes très-durs , dans les cabinets des Curieux : le prix en est beaucoup baissé.

COCOT-ZIN. C'est la plus petite espece de *tourterelle* qui soit connue ; elle n'est guere plus grosse qu'une *alouette* ; elle se trouve dans beaucoup de régions de l'Amérique , à la Caroline , à Cayenne , à Surinam , à Saint-Domingue , à la Martinique ; les Créoles l'appellent *ortolan* ; on dit que sa chair est fort grasse et d'un bon goût : c'est le *Picupinima* de *Marcgrave* , et la *petite Tourterelle* d'*Ascapulo*. Son plumage et sa taille varient un peu sous les différens climats. Mais par-tout le brun plus ou moins foncé répandu sur le dos , et une couleur vineuse étendue sur le dessous du corps , font le fond de ses couleurs ; il y a en outre sur les ailes , des taches plus ou moins vives , brillantes et couleur d'acier poli ; les pieds sont rougâtres , et le bec roussâtre. On apporte souvent des Isles à Paris des *cocot-zins* ; ces oiseaux ont paru sauvages et farouches ; *pl. enl.* 243 , *fig.* 1 et 2.

COCOUCAN ou **COCUAN.** C'est la *Marouette*. Voyez ce mot.

COCRETE , *Rhinanthus* , Linn. Genre de plantes
Tome III. Mm

à fleurs monopétalées, de la division des *Personnées*. *Linnaeus* a réuni dans son genre des *Rhinanthus*, les *Elephas* de *Tournefort*, et les *Pedicularis* de cet Auteur. *M. de la Marck* comprend dans le genre des *Cocrètes*, les espèces dont la levre supérieure de la corolle est en casque; telles que: La *cocrète des prés*, appelée *crête de coq*; Voyez ce mot. La *cocrète maritime* des pays chauds, *Rhinanthus trixago*, Linn. La *cocrète visqueuse* des lieux humides, *Pedicularis lutea*, *viscosa*, *serrata*, *pratensis*, Tourn. *Bartsia viscosa*, Linn. La *cocrète à fleurs d'un rouge noirâtre* des Alpes. La *cocrète à fleurs écarlates* du Maryland. La *cocrète bigarrée* de Candie, *Pedicularis versicolor*, *spicata*, Tourn. 172.

Les *cocrètes* dont la levre supérieure de la corolle est en alène ou en trompe d'éléphant, renferment la *cocrète orientale*, *Elephas Orientalis*, *flore magno*, *proboscide incurvâ*, Tourn. Ses fleurs sont jaunes; il y en a une autre espèce dont l'espèce de trompe est droite, *proboscideurrectâ*.

COC-SIGRUE. Voyez à l'article PULPO.

COCU ou Cocou de Belon. C'est le Coucou. Voyez ce mot.

CODAGA-PALE ou CODAGO-PALE, *Codagapala*. C'est un arbrisseau (espèce de *Nerium*) assez commun dans le Malabar et dans l'Isle de Ceylan. Sa racine est courte, très-fibreuse, couverte d'une écorce brunâtre et laiteuse, d'un goût amer et piquant: elle pousse des tiges fermes et ligneuses qui se subdivisent en rameaux, vêtues d'une écorce noirâtre qui couvre un bois blanchâtre. Ses feuilles sont grandes, pointues, nerveuses, verdâtres, opposées, et répandent un suc laiteux. Les tiges portent en leurs sommets des fleurs monopétales à cinq quartiers et autant d'étamines, ramassées en un cône pointu, d'une odeur agréable, et fort belles. A ces fleurs il succede dans chacun des calices qui les soutiennent, deux petites gousses droites très-longues, cannelées, de couleur de cendre. Les graines sont attachées au duvet comme le cordon ombilical l'est au placenta.

On mange journellement en Afrique les feuilles du *codaga-pale* et de plusieurs sortes d'apocins, cuites

dans du bouillon, pour toutes les fièvres critiques où l'on emploie le quinquina. L'écorce de la racine et du bois mondé de sa mousse, ressemble intérieurement à celle de quinquina : pilée et prise dans du lait aigri, elle est vermifuge et très-bonne pour toutes sortes de flux, soit lientériques, soit dysentériques, soit hémorroïdaux, particulièrement pour les diarrhées récentes, et qui proviennent d'un dérèglement dans le boire et le manger. Consultez les *Mémoires d'Edimbourg*, Tome III, page 32.

CODDAM-PULLI. Voyez à l'article CARCAPULLI.

CODLINGUE. Nom que sur les Côtes de Flandres l'on donne aux jeunes morues.

COENDOU. (C'est le *Cuandu* de *Marcgrave* et de *Pison*; l'*Hoitziacuatzin* de *Hernandez* et de *Nieremberg*; le *Chat épineux* de *Desmarchais*; le *Porc-épic* de la Nouvelle Espagne et d'Amérique de *M. Brisson*.) Animal quadrupède qui se trouve dans toute l'étendue de l'Amérique depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane, et dans les parties Méridionales du Canada. *M. de la Borde*, Médecin, nous a dit qu'on en distingue deux especes différentes par la taille, que le plus grand paroît peser douze à quinze livres; ceux de la petite especes peuvent peser six livres; et ces deux especes ne se mêlent pas. Ni l'une ni l'autre especes n'est nombreuse. Leur odeur est très-forte et se fait sentir de loin au nez des Chasseurs.

Le *coendou* a été regardé par plusieurs Naturalistes comme une especes de *porc-épic*; mais suivant les savantes observations de *M. de Buffon*, cet animal ne lui ressemble que parce qu'il est, comme lui, hérissé de piquans: le *coendou* differe du *porc-épic*, soit par la conformation, soit par les habitudes naturelles, soit par l'opposition des climats qu'ils habitent l'un et l'autre. Le *coendou* est de beaucoup plus petit que le *porc-épic*; sa tête est à proportion moins longue, son museau plus court; il n'a point de panache sur la tête, ni de fente à la levre supérieure; ses piquans sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus que ceux du *porc-épic*. Il a une longue queue; au lieu que celle du *porc-épic* est très-courte. Il est carnassier plutôt que frugivore: cependant il est friand

de feuilles du bois de lettres. Il cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux et les volailles; au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit pour butiner. Il monte au haut des arbres, se tient sur les lianes qui grimpent et s'entrelacent dans les plus hautes branches; il s'y attache avec sa queue, ce que le porc-épic ne sauroit faire. On ne les trouve deux à deux que lorsqu'ils sont en chaleur; dans les autres temps il se tiennent seuls; les femelles font deux petits dans le trou d'un arbre, qui est pour elles un domicile qu'elles ne quittent jamais. Ces animaux mordent ceux qui les approchent d'assez près et les molestent. Le jaguar leur fait la guerre: on ne les trouve jamais à terre pendant le jour. Cet animal pris jeune, est susceptible de s'appriivoiser, et sa chair est estimée par les Indiens et les Negres, bonne à manger. *M. de la Borde* a observé que les chiens qui mangent les tripes de cet animal, en sont empoisonnés.

Les Sauvages du Canada teignent en rouge, en noir, en jaune, les piquans qu'ils refendent fort artistement; ils en brodent des corbeilles et différentes sortes d'ouvrages en écorce d'arbres: ils en brodent aussi des bracelets et des ceintures de cuir, etc. dont leurs femmes se parent. Ces broderies de porc-épic d'Amérique (*coendou*) sont souvent très-bien faites, dit *M. de Réaumur*, et ont l'avantage d'être plus durables que nos broderies de soie, et même que nos broderies d'or et d'argent. On voit de ces ouvrages dans les cabinets des Curieux. *Voyez maintenant l'article PORC-ÉPIC.*

COES-COES. Nom vraisemblablement altéré, sous lequel différens Zoologistes ont désigné un animal des Indes Orientales, qui paroît être le même que celui indiqué sous le nom de *Cusos*. *Voyez ce mot.*

COESDOES, qui se doit prononcer *Coudous*, est le nom que les Hottentots donnent au *condoma*. *Voyez CONDOMA.*

CŒUR, *Cor.* Est un corps musculeux, c'est-à-dire, une substance composée d'une suite continue de fibres différemment entrelacées. Il est situé dans la cavité

de la poitrine où toutes les veines aboutissent, et d'où toutes les artères sortent : par sa contraction et sa dilatation alternative ; il est le premier instrument de la circulation du sang et le principe de la vie. Dans tous les animaux le *cœur* a, en quelque sorte, la figure d'un cône ou d'une pyramide renversée, dont la partie supérieure, qui est la plus large, est appelée *base*, et l'inférieure *pointe* : elle est un peu tournée vers le côté gauche. Sa grandeur n'est point déterminée, et elle varie dans les différens individus. Les animaux timides ont toujours le *cœur* plus grand que ceux qui sont courageux. On trouvera une courte théorie du mouvement du *cœur* et de l'importance de ce viscère, dans l'article de l'*économie animale*, à la suite du mot HOMME.

CŒUR DE BŒUF. Nom donné aux fruits de deux especes de *corossoliers*. Le *corossolier* vulgaire ou réticulé, *Anonæ reticulata*, Linn. Cet arbre croît dans l'Amérique Méridionale ; son fruit est une baie presque toujours plus grosse que le poing, semblable en quelque sorte à un *cœur* de bœuf, à écorce glabre, réticulée par des lignes qui, en se croisant, forment des aréoles anguleuses et presque pentagones ; son fruit étant mûr, est d'un jaune roussâtre et se corrompt en peu de temps ; sa chair est blanche, molle, peu odorante, et presque insipide.

Le petit *corossolier* ou *corossol* sauvage, *Guanabanus fructu turbinato minori luteo*, Barr. Fr. Équinox. p. 53. Le tronc dans cette espece ne s'éleve qu'à quatre ou cinq pieds de hauteur ; son écorce est lisse et roussâtre ; le bois est blanc, peu dur et aromatique ; les feuilles sont vertes en dessus, cotonneuses et roussâtres en dessous ; le fruit est jaune, à écorce mince, hérissée de pointes charnues ; sa substance qui est succulente, fondante et blanchâtre, renferme un grand nombre de semences ovalaires, lisses, brunes, un peu comprimées et ombiliquées à leur base. Ce fruit est bon à manger. Ce petit *corossol* qui est l'*Alacalyoia* des Caraïbes, croît dans les prés humides de la Guiane, fleurit en Novembre et fructifie en Avril. Voyez maintenant l'article COROSSOLIER.

CŒUR-COQUILLE, *Concha cordis*. Genre de coquille
Mm 3.

lage bivalve, de figure arrondie, cannelé ou tuilé; quelquefois épineux, à charnière denticulée, sans oreille; et qui représente par une ou par deux faces, quand les deux valves bombées sont jointes et bien fermées, la vraie forme d'un cœur: c'est de là que ce coquillage a pris son nom. Suivant M. de Romé, on peut établir trois sous-divisions des différentes coquilles qui appartiennent à ce genre et auxquelles les Amateurs ont donné des noms analogues aux choses qu'elles représentent: 1.° Celles dont les faces latérales représentent toutes deux à la fois (la coquille étant bien fermée,) des cœurs bien formés, et dont les sommets sont fort près l'un de l'autre: voilà les cœurs proprement dits; tels sont la *conque exotique*, le *marron épineux*. 2.° Les sommets de celles-ci sont fort écartés l'un de l'autre, et laissent entre eux un espace rhomboïde ou en losange nommé *carène*. Elles comprennent les espèces d'*arches*; telles sont la *corbeille*, l'*arche de Noé*. 3.° Celles dont une seule des faces latérales représente un cœur, et que l'on distingue par les noms de *comes tronquées* ou de *conques de Vénus*. Telles sont la *came coupée*, la *came en bec de flûte*, le *concha veneris*, la *gourgandine*, la *vieille ridée*, le *chou*, la *faitière* ou *tuillée*, le *bénitier de Saint-Sulpice*, le *cœur de bœuf*, le *cœur triangulaire*, ou en *soufflet*, ou à *réseau*, la *fraise*, le *cœur de Vénus*, le *cœur en bateau*. Voyez les *planches* qu'en ont données les Conchyliologistes.

CŒUR DES INDES, *Cor Indum*. Voyez à l'article **POIS DE MERVEILLE**.

CŒUR DE ROCHES. Voyez à l'article **PIERRE DE VÉGÉTAUX**.

CŒUR DE SAINT-THOMAS. Nom donné au fruit de l'acacia à grande gousse. C'est le *Mimosa scandens*, Linn.; le *Perim-kaku-valli* du Malabar. Ses tiges sont cylindriques, épaisses, fort longues; sarmenteuses et grimpantes; ses fleurs sont petites, blanches, et disposées en épis grêles; ses fruits sont les plus grands des plantes légumineuses que l'on connoît. Cette plante croît dans les deux Indes; en Amérique on l'appelle *liane à bœuf*. Voyez ce mot.

CŒURS - UNIS. Le scrutateur du Monde marin

(M. l'Abbé *Dicquemare*,) en parcourant des yeux et de la main la surface des rochers que la mer ne laisse jamais à découvert dans les parages du Havre, a trouvé un groupe mameloné offrant sur chaque mamelon deux tuyaux creux, terminés à leur ouverture par six petits membres coniques; chacun de ces mamelons et leurs tuyaux entrent en contraction de moment à autre, de sorte qu'on voit toujours dans la masse quelque mouvement. Notre Observateur s'est assuré que ce mouvement n'est ni produit par une force étrangère, ni pareil à celui des sensitives. Chaque mamelon est un animal qui vit en son particulier, quoique étroitement uni à ses voisins: il a toute la forme d'un cœur; il a aussi à peu près les mouvemens de diastole et de systole, dans lesquels les contractions fréquentes de ses deux tuyaux ne représentent pas mal, par leur position, l'origine des oreillettes ou vaisseaux tronqués du cœur. Le nom de *caurs-unis* fait une courte définition de ces animaux: en effet, chaque individu tient à son voisin, comme la pointe de chacun d'eux ou tout le groupe tient au rocher: peut-être ces animaux mieux connus fourniront-ils matière à d'heureux emblèmes, à de bonnes allégories. Le tout est recouvert de limon sablonneux et aglutiné; la peau extérieure est très-forte, épaisse, lisse en dedans, d'un gris verdâtre; elle renferme une vessie à deux tuyaux, suspendue comme le cœur dans le péricarde; cette vessie a deux ouvertures qui aboutissent aux tuyaux extérieurs, et renferme un cœur, aux deux côtés duquel sont deux lobes d'intestins blancs, frisés, qui environnent une substance d'un brun jaune, pointillée, et sont eux-mêmes environnés de noir. Cet intérieur n'est pas plus gros qu'une noisette; voici donc des mouvemens spontanés, un cœur, des intestins et autres viscères. Voici donc un animal qui, suivant M. l'Abbé *Dicquemare*, fait la nuance entre le *sac-animal* et le *reclus-marin*. Voyez ces mots.

COFFRE. Voyez POISSON-COFFRE.

COIATA. Voyez COAÏTA.

COIFFE-JAUNE. C'est le *Carouge à tête jaune* de Cayenne, *pl. enl.* 343. Tout le reste de son plu-

mage est d'un noir brillant, ainsi que le bec ; ses pieds sont bruns.

COIFFE-NOIRE. C'est le *Tangara à coiffe-noire* de Cayenne, *pl. enl. 720, fig. 2.* Tout le reste du plumage, ainsi que le bec, les pieds et les ongles, sont de couleur cendrée à reflets bleus verdâtres. Cet oiseau est le *Tangara cendré* du Brésil, de *M. Brisson.*

COIGNASSIER ou **COIGNIER**, en Provençal **COUDOUNIER**, en Latin *Cydonia*, aut *Malus cydonia sive Mala cotonea.* Il y a plusieurs especes ou variétés de *coignassiers*, qui ne different que par la grosseur et la figure de leurs fruits. Le *coignassier* de Portugal à gros fruits et à grandes feuilles, se greffe sur le *coignassier* ordinaire.

Le *coignassier* est un arbre du genre du *Poirier*, *Pyrus cydonia*, Linn. 687, peu élevé et qui n'est souvent pas plus haut qu'un aubrisseau : on le met au rang des arbres fruitiers. L'espece vulgaire, *Cydonia angustifolia vulgaris*, Tourn. Inst. 633, pousse des racines grandes, étendues, abondantes et de couleur obscure. Son tronc, ou plutôt son bois, est ordinairement tortu, noueux, dur, blanchâtre, couvert d'une écorce médiocrement épaisse, cendrée en dehors, et rougeâtre en dedans. Elle tombe avec le temps par morceaux. Les branches sont chargées de beaucoup de rameaux qui s'inclinent et s'étendent plus qu'ils ne s'élevent. Ses feuilles sont assez semblables à celles du pommier, mais point dentelées, très-entieres, cotonneuses ou chargées d'un duvet fin et blanchâtre en dessous. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en roses, semblables à celles des rosiers sauvages. A ces fleurs solitaires succèdent des fruits qui varient un peu pour la forme ; tantôt ronds, *fructu brevior et rotundior* ; tantôt alongés, semblables à une poire, *fructu longior et pyriformi*, d'une belle couleur jaune ; quelquefois godronnés, couverts d'un duvet épais ou cotonneux qui s'emporte aisément. Leur chair est très-odorante et un peu acide.

Ces fruits sont astringens ; ils sont connus sous le nom de *coings* ou *poires de coings*. On les mange rarement crus : cuits, ils sont plus amis de l'estomac,

C'est avec la pulpe des *coings* que l'on fait les gelées appelées *cotignac* : cette même gelée est encore appelée *rob de coing* (*Myva cydoniorum.*) On fait aussi des liqueurs et un vin de *coing*. Le sirop de *coing* est acide et estimé astringent. C'est à tort qu'on en fait usage, soit pour évacuer, soit pour corriger la pituite. M. *Bourgeois* dit qu'il doit plutôt produire les deux effets opposés. On peut faire usage en médecine de ce sirop dans les hémorragies, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de fièvre et de chaleur, dans les diarrhées et les vomissemens bilieux, après avoir fait précéder la rhubarbe.

On peut multiplier le *coignier* de *rejetons* qui se trouvent ordinairement au pied des vieux arbres, de *branche couchée*, de *bouture*, de *semence*, et par le moyen de la *greffe* : mais il y a du choix à faire sur ces différentes méthodes. 1.° Les rejetons s'enracinent mal. 2.° La branche couchée, quoique faisant un bon plant, occasionne un double travail, qui est la transplantation. 3.° La bouture est le meilleur expédient pour avoir les sujets les plus propres à être greffés, et se les procurer plus promptement. 4.° La semence, quoique produisant des plantes excellentes, n'est point usitée, comme étant la voie la plus longue. 5.° La greffe pourroit servir à perfectionner les fruits du *coignassier*, si l'on vouloit s'en donner la peine. On peut aussi greffer le *coignassier* sur le poirier, qui donne plus de grosseur aux *coings*, etc. L'écusson à œil dormant est la sorte de greffe qui réussit le mieux sur le *coignassier*. On cultive beaucoup le *coignassier* ordinaire, parce qu'il sert de sujet pour greffer toutes les especes de poiriers. Comme cet arbre pousse peu en bois, les poiriers greffés sur *coignassier*, ne s'élevont point si haut, donnent du fruit plus promptement et ordinairement plus beau, que lorsqu'ils sont greffés sur des poiriers sauvageons. Le *coignassier* se plaît sur les côteaux, dans les terres plutôt mêlées de sable que d'argile ; mais il craint les terrains trop maigres et trop superficiels. Cet arbre souffre aisément la transplantation, et n'exige d'autre taille que le retranchement des branches chiffonnes et gourmandes. On trouve beaucoup de *coignassiers* le long du Danube,

COLCHIQUE, *Colchicum commune*, C. B. Pin. 67; Tourn. 348. *Colchicum autumnale*, Linn. 485. Ce végétal digne de remarque, qu'on nomme aussi *mort-auchien* ou *tue-chien*, est une plante qui croît au milieu des prairies basses, quelquefois sur les montagnes, et qui étoit autrefois fort commune dans la Colchide, qu'on appelle présentement la Mingrelie. La racine ou oignon du *colchique* est composée de deux tubercules blancs, un charnu et l'autre barbu, remplis d'un suc laiteux, et enveloppés de quelques tuniques noires ou rougeâtres. La bulbe est arrondie, aplatie d'un côté, sillonnée quand la plante fleurit, et sans sillons dans un autre temps. Il s'éleve immédiatement de la racine, trois ou quatre tuyaux longs de six pouces ou environ, grêles, blanchâtres, tendres, qui s'épanouissent vers le haut en six parties, formant une fleur de l'ordre des *Liliacées*; la corolle est de couleur tantôt purpurine, tantôt blanchâtre, tantôt gris de lin; il s'en trouve aussi de panachées. Ses fleurs paroissent long-temps avant les feuilles au commencement de l'équinoxe d'automne: ses fleurs sont éphémères; elles se fanent après avoir duré deux ou trois jours; ensuite au commencement du printemps suivant, il s'éleve de la racine trois ou quatre feuilles semblables à celles du lis blanc. Il sort du milieu de ces feuilles deux, trois ou quatre follicules en forme de siliques triangulaires, épaisses, oblongues, noirâtres, remplies de semences arrondies, ridées, et d'un brun noirâtre: lorsqu'elles sont mûres, les feuilles péricissent avec les tiges. Il n'est pas besoin de tenir en terre un oignon de *colchique* pour le voir fleurir; abandonné à lui-même, sur une fenêtre à l'air libre, ou dans un appartement, il la produit de même. On observe seulement que la fleur qui vient à l'air libre est bien plus agréablement colorée, que celle qu'on tient renfermée.

Toutes les parties de cette plante ont une odeur plus ou moins forte et qui cause quelquefois des nausées. La racine excite la salive et la fait paroître un peu amère: prise intérieurement elle est un poison; car elle gonfle comme une éponge dans la gorge et dans l'estomac, en sorte qu'elle suffoque: on éprouve

En même temps une pesanteur et une chaleur considérables autour de l'estomac, un déchirement dans les entrailles, des démangeaisons par tout le corps; on rend du sang par les selles avec des morceaux de la racine même: indépendamment de l'émétique, l'usage du petit lait et des lavemens adoucissans et émolliens sont très-salutaires en pareil cas. Autant la racine du *colchique* est nuisible à l'intérieur, autant, dit *Wedelius*, elle est spécifique extérieurement contre la peste et contre toutes sortes de maladies épidémiques; il suffit de la porter en amulette au cou. Ce même Médecin la prescrivait aussi en décoction pour laver les parties du corps attaquées des morpions. On doit tirer de terre l'oignon de *colchique* vers l'équinoxe d'automne, lorsque les fleurs commencent à se faner: on les coupe par tranches et on les fait sécher à l'ombre. Nous ne finirions pas si nous voulions parler de toutes les propriétés qu'on donne à cette plante employée extérieurement. En général elle est estimée alexipharmaque et bonne contre la peste; mais *Quirinus Rivinus* dit, à l'égard des précédentes amulettes de *colchique*, qu'elles n'ont d'autre usage que d'encourager le peuple et d'empêcher de craindre la contagion; car tout le monde sait l'effet que produit la terreur, et combien elle est propre à augmenter le danger de la peste.

Le *colchique* pris intérieurement, est, comme nous venons de le dire ci-dessus, un poison très-violent; mais comme les plus grands poisons peuvent devenir de grands remèdes, quand ils sont maniés comme il convient, celui-ci paroît être à présent dans ce cas. C'est à M. *Stork*, Médecin à Vienne en Autriche, que nous sommes redevables d'avoir découvert les vertus médicinales du *colchique*. Cet habile Médecin, digne de la reconnaissance de tous les hommes, après avoir reconnu les effets du *colchique*, par des épreuves faites sur lui-même, a découvert que la racine de cette plante à la dose d'une once dans une livre de vinaigre, qu'on réduit ensuite en oxymel, peut être prise intérieurement sans danger; et que cet oxymel est un des plus puissans diurétiques qu'on puisse employer. M. *Stork* a guéri avec ce remède, et comme par miracle, plusieurs hydropisies qui paroissent désespérées. La dose

d'oxymel de *colchique* est d'un gros, une ou plusieurs fois par jour, suivant les cas, dont le Médecin est seul en état de juger. La Dissertation que M. *Stork* a publiée à ce sujet, a été traduite en François. M. *Haller* dit que l'onguent de *colchique* n'a pas réussi en Angleterre.

On distingue encore le *colchique* des montagnes de la Suisse et de l'Espagne, *Colchicum montanum angustifolium*, Bauh. Pin. 68; Tourn. 350; et le *colchique* panaché par petits carreaux pourpres en forme de damier; cette belle espece vient de l'Isle de Chio, *Colchicum variegatum*, Linn.

COLCHIQUE JAUNE. Voyez LIS NARCISSE.

COLCHIQUE ORIENTAL. Voyez HERMODACTE.

COLCOTAR - FOSSILE. ou CALCHITES, en latin *Calchitis nativa rubra*. C'est en général une terre endurcie dont la couleur est d'un rouge plus ou moins foncé, et teint les doigts en cette couleur; elle est d'une saveur stiptique, vitriolique et martiale, sujette à tomber en efflorescence; brillante dans les endroits de la fracture; se dissolvant plus ou moins facilement dans l'eau, mais jamais en entier. Il est dit dans notre *Minéralogie*, vol. I, p. 554, que c'est aux diverses altérations du *calchite* que nous devons la formation de différentes substances, dont il est fait mention dans *Dioscoride*, *Matthiolo*, *Pline*, etc. sous les noms spécieux de *Misy*, *Sory*, *Rusma* et *Melanteria*. Voyez ces mots. On l'a appelé aussi *Alcabrusy* et *Alcacadim*.

On peut regarder le *calchite* fossile, comme une terre martiale rouge chargée de vitriol, ou comme le résultat de la décomposition de pyrites sulfureuses, qui avoient pour base du fer. Ces pyrites (dans leur décomposition produite par la singulière propriété qu'a le fer de décomposer le soufre au moyen de l'eau, et de former alors du vitriol), auront opéré en certaines circonstances, comme on l'observe souvent en Angleterre et en Suède, des especes de feux qui auront calciné le vitriol martial jusqu'au rouge, de la même manière qu'on produit en Chimie du *colcotar artificiel*, en calcinant du vitriol vert ou vitriol de fer.

Le *colcotar naturel* se trouve parmi des terres alumineuses en Suède, en Allemagne, en Espagne et à

Saint-Lo en Normandie. Il est fort rare et fort cher : on l'estime astringent ; c'est un des ingrédients de la fameuse thériaque d'Andromaque. Le *colcotar des volcans* est une chaux de fer calcinée, d'un rouge plus ou moins pur, et souvent d'une saveur vitriolique.

COLÉNICUI. C'est la *Caille de la Louisiane* de M. Brisson, pl. enl. 149. Sa grosseur et sa forme sont les mêmes que celles de notre *caille*, dont elle diffère par les couleurs du plumage et en ce qu'elle a le bec plus gros. Cet oiseau est assez commun dans le pays ; son plumage est brun-marron, varié de noir sur le corps, gris sale et noirâtre par dessous ; sa gorge est blanche ; une bande blanche va des narines à l'occiput, en passant par-dessus les yeux ; le bec et les pieds sont noirâtres.

COLÉOPTÈRE. Nom donné à la classe des insectes à écus, c'est-à-dire, dont les ailes sont couvertes de fourreaux. Tous sont ovipares. Voyez ce que c'est à l'article INSECTE. Le hanneton est *coléoptère*. Voyez à l'article SCARABÉE.

COLIART. Nom donné à la *raie ondée* ou *cendrée*. Voyez son article au mot RAIE.

COLIBRI, *Polytmus*. Nom donné à un genre de petits oiseaux du Nouveau Continent, et qui a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que l'*oiseau-mouche* ; Voyez ce mot. Ils n'en diffèrent que par leur bec plus allongé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, et un peu renflé vers le bout ; ils sont, comme les *oiseaux-mouches*, communément parés des couleurs les plus riches et les plus brillantes ; ils habitent également les parties les plus chaudes de l'Amérique et quelques-unes des contrées tempérées, mais ils se sont moins éloignés vers le Nord. On trouve des *oiseaux-mouches* à la Louisiane et au Canada, et il n'y a pas de *colibris*.

Parmi les différentes espèces de *colibris*, on distingue : 1.° Le *colibri à collier rouge* de Surinam ; c'est le *Colibri à queue blanche* des *Glanures d'Edwards*, pl. enl. 600, fig. 4. Une plaque ou bande transversale, d'un rouge clair, située au bas et sur le devant du cou au-dessus de la poitrine ; la queue blanche, excepté les deux plumes du milieu qui sont d'un vert changeant,

sont les deux traits qui distinguent ce *colibri*. 2.° Le *colibri à gorge ou cravatte verte* de Cayenne, *pl. enl. 671*. Il a beaucoup de rapports avec le *colibri à queue violette* de Saint-Domingue et de Cayenne, *pl. enl. 671, fig. 2*. 3.° Le *colibri à gorge carmin* de Surinam. 4.° Le *colibri à gorge rouge*; c'est l'espece appelée le *rubis*. 5.° Le *colibri à longue queue* de Cayenne, *pl. enl. 600, fig. 3*: on l'appelle *brin blanc*. 6.° Le *colibri à longue queue* du Mexique; c'est le *Brin bleu*: ces deux derniers *colibris* sont surnommés ainsi à cause de la couleur des deux longues plumes de leur queue; leur bec est très-long aussi. 7.° Le *colibri à ventre roussâtre* du Brésil et de Cayenne. 8.° Le *colibri bleu* de Saint-Domingue, *pl. enl. 680*; tout le dessus du corps est couleur d'azur: ce *colibri* est moitié moins gros que le roitelet de France. 9.° Le *petit colibri* du Brésil et de Cayenne, *pl. enl. 600, fig. 1*; c'est le plus petit de tous les *colibris* connus. 10.° Le *colibri bleu et vert*; on l'appelle *émeraude-améthyste*, *pl. enl. 227*. 11.° Les *colibris à plastron noir ou blanc* du Mexique et de Saint-Domingue. 12.° Le *colibri entièrement vert*; c'est l'*Orverd*: il y a aussi le *colibri vert perlé* de Saint-Domingue. 13.° Le *colibri rouge, huppé et à longue queue* du Mexique. 14.° Le *colibri piqué* de la Nouvelle Espagne; c'est le *Zit-zil*. 15.° Le *colibri topaze*, *pl. enl. 599*; c'est le *Colibri rouge à longue queue* de Surinam, de M. *Brisson*; c'est une des plus belles et des plus grandes especes de *colibris*; sa tête est d'un noir de velours pourpré; la plaque qui couvre la gorge et le haut du cou, est couleur de topaze chatoyant le verdâtre glacé; les grandes pennes des ailes sont brunes violettes; le reste du plumage est d'un rouge de cuivre-rossette, plus ou moins brillant; sa femelle, ainsi que celle des autres *colibris*, n'a pas les deux longues plumes de la queue qui n'appartiennent qu'au mâle. 16.° Le *colibri vert au ventre noir* du Mexique; on le trouve aussi à la Guiane et à Saint-Domingue. 17.° Le *colibri violet* de Cayenne, *pl. enl. 600*. A l'égard du *colibri à tête noire et longue queue* d'*Edwards*; c'est l'*Oiseau-mouche à longue queue noire*. Le *colibri au ventre blanc* d'*Edwards*; c'est l'*Oiseau-mouche à collier*, dit la *jacobine*. Le *colibri brun petit*; c'est l'*Oiseau-mouche pourpré*. Le *colibri des grands bois*; est le *Jacamar*. Le *colibri huppé*

d'Edwards ; est l'Oiseau-mouche huppé. Le *colibri vert à longue queue*, est l'Oiseau-mouche à longue queue, or, vert et bleu.

Le plumage de la plupart de ces oiseaux offre l'éclat des plus belles pierreries ; mais il vaut mieux inviter le lecteur à les voir dans le Cabinet du Roi et dans ceux des Amateurs, que de vouloir les décrire : le tableau que l'art entreprendroit de tracer seroit trop inférieur à la réalité. Ces oiseaux, même desséchés, font un ornement si brillant, que quelquefois les femmes du pays les suspendent à leurs oreilles, de la même façon que nos Dames font des diamans. Leurs plumes offrent en général des reflets chatoyans, et sont si belles, qu'on les emploie à faire des tapisseries, des garnitures de robes, et même des tableaux en ce genre.

Le *colibri*, quoique foible, ne paroît pas méfiant ; les hommes peuvent s'approcher de lui jusqu'à huit ou dix pieds. Croiroit-on qu'un être aussi petit fût méchant, colere et querelleur ? On voit souvent ces oiseaux se livrer une guerre acharnée, et des combats opiniâtres. Leurs coups de bec sont si vifs et si redoublés, que l'œil ne peut les suivre ; par cette arme, ces oiseaux, malgré leur petitesse, sont encore très-redoutables à de gros oiseaux que l'on nomme dans le pays *gros-becs*, qui cherchent à surprendre les petits du *colibri* dans leur nid. Dès que le *colibri* et l'*oiseau-mouche* paroissent, le *gros-bec* fuit en criant de toutes ses forces, parce qu'il sent à quel ennemi il a affaire. Le *colibri* et l'*oiseau-mouche* se mettent à sa poursuite ; et s'ils peuvent l'atteindre, ils s'attachent avec leurs griffes sous l'aile du *gros-bec*, et le piquent avec leur bec plus ou moins acéré ; jusqu'à ce qu'ils l'aient mis hors de combat. Ces jolis oiseaux volent avec tant de rapidité, leurs ailes s'agitent avec tant de vitesse, qu'ils paroissent immobiles dans les airs. L'impatience semble être l'ame de ces petits bipèdes ; on les entend plutôt qu'on ne les voit, sur-tout les *oiseaux-mouches* ; en volant, ils font entendre une espece de bourdonnement ; ce qui les a fait nommer aussi *bourdonneurs*.

Au rapport de *Labat*, le Pere *Mondidier*, son confrere, ayant pris un nid de ces oiseaux, le mit dans

une cage à sa fenêtre ; et l'amour paternel surmontant toutes les craintes , le pere et la mere apportoit à manger à leurs petits , et même ils s'apprivoiserent au point qu'ils ne sortoient plus de la chambre , où sans contrainte ils venoient manger et dormir avec leurs petits. Ce Religieux les nourrissoit avec une pâte presque claire , qu'il faisoit avec du biscuit , du vin d'Espagne et du sucre. Ils passoit leur langue sur cette pâte ; et quand ils étoient rassasiés , ils voltigeoient et chantoient. Leur chant est une espece de bourdonnement qui n'est pas sans agrément ; il est clair et foible , proportionné à l'organe qui le produit. On ne pouvoit voir rien de plus aimable que ces quatre petits animaux , volant de tous côtés dedans et dehors la maison , revenant à la voix de leur pere nourricier , voltigeant autour de lui , se perchant sur ses doigts. Il les conserva de cette maniere pendant cinq à six mois , jusqu'à ce qu'il les perdit par accident , un rat les ayant mangés.

On a toujours cru que ces oiseaux , dans les mains de la Nature , c'est-à-dire libres , ne se nourrissent que du suc des fleurs ; qu'ils voltigent de l'une à l'autre fleur comme le papillon et l'abeille , et quelquefois se plongent dans le milieu de la corolle , uniquement pour sucer le suc du nectar avec leur langue , fine , longue et déliée , qui est comme fourchue et ressemble à deux brins de soie rouges ; aussi leur donne-t-on quelquefois les noms de *suce-fleurs* ou d'*oiseau-abeille* , (*mellisuga* , aut *mellivora avis*). Les Espagnols les appellent *pica flor*. On dit encore qu'après la saison des fleurs , ces oiseaux restent engourdis , et dans une espece de léthargie , ce qui leur a fait donner aux Antilles le nom de *renati* ; mais à Surinam et à la Jamaïque , où il y a des fleurs toute l'année , on ne cesse point de voir ces oiseaux , et en très-grande quantité. M. de Badier dit (*Journ. de Phys.* , Janvier 1782) , qu'étant à la Guadeloupe , il y a vu en tout temps des *colibris* et des *oiseaux-mouches* voltiger autour des fleurs et se plonger dans leur corolle , y enfoncer jusqu'au nectaire leur langue déliée et longue , mais c'étoit uniquement pour y saisir les insectes dont ils font leur nourriture. Tel a été , jusqu'à M. Badier , le principe de

de l'erreur. Cet Observateur a ouvert plusieurs *colibris* et *oiseaux-mouches* qu'il venoit de tuer avec une sarbacane sur le cotonnier, sur le sureau en fleur, et il ne trouva dans leur œsophage, dans le gésier, que les membres de petits insectes. Il a tenté de nourrir, à la maniere du Pere *Mondidier*, un *oiseau-mouche* et un *colibri*, avec du sirop et du biscuit; ces oiseaux s'affoiblirent d'un jour à l'autre, et moururent au bout de six semaines: ainsi, pour jouir dans le pays, du plaisir d'élever ces charmans oiseaux, il faudroit leur donner une picorée qui leur fût convenable; ils ne sont point mellivores, mais entomophages. Voyez l'article OISEAU-MOUCHE. Quand les *colibris* volent, ce sont comme autant d'arc-en-ciels nuancés des plus riches couleurs. Leurs yeux sont petits et noirs.

M. de la *Condamine* assure n'avoir vu nulle part des *colibris* en plus grande quantité que dans les jardins de *Quito*, pays dont le climat est tempéré. Les habitans du *Bresil* donnent à l'*oiseau-mouche* et au *colibri* les noms de *guinambi*, *guainumbi*, *aratica*, *aratarataguam*; les Portugais les nomment *pegafol*, et les Espagnols *tomineios*.

Ces oiseaux font de petits nids d'une forme élégante; ils les garnissent d'une espee de coton ou de soie très-belle, très-douce, avec une propreté et une délicatesse merveilleuse. Ils ne pondent jamais que deux œufs; ceux de l'*oiseau-mouche* sont gros comme des pois ordinaires, blancs, avec quelques petits points jaunes. Le mâle et la femelle les couvent l'un après l'autre. Les petits étant éclos, ne paroissent pas plus gros que des *mouches*; ils se couvrent peu à peu d'un duvet très-fin, auquel succedent les plumes. Le *colibri* aime de préférence le voisinage du citronnier et de l'orange: c'est sur leurs branches qu'il fait son petit nid avec une adresse singuliere. La seule façon de prendre ce petit animal, est, dit-on, de lui jeter un peu de sable pour l'étourdir, ou de lui présenter une baguette frottée de glu ou de gomme dissoute. Quand on veut le conserver après sa mort, on lui enfonce dans le fondement un petit brin de bois; on le tourne pour y faire attacher les intestins, et on les tire dehors; après quoi on pend l'oiseau par le bec à la cheminée.

ou ce qui est mieux encore, on le fait sécher lentement dans une étuve, enveloppé dans un petit sac de papier, afin que ni la fumée ni une chaleur trop vive ne puissent gâter le brillant du coloris des plumes de cet oiseau.

COLIMAÇON. Voyez **LIMAÇON.**

COLIMBE, *Colymbus*. Genre d'oiseau aquatique, plongeur, qui nage entre deux eaux, et qui après un certain espace de temps, revient sur l'eau. *Klein* distingue cet oiseau des *plongcons*; Voyez ce mot. Les *colimbes* sont des especes de *grebes*; Voyez ce mot.

COLIN. Nom donné à un poisson du genre du *Gade*. C'est la *Morue noire*. Voyez ce mot.

COLIN-GRISART de *Belon*. C'est le *Goeland varié*. Voyez ce mot.

COLIN NOIR. Voyez **POULE D'EAU** proprement dite.

COLINS ou **COLIN.** *Fernandez* a désigné sous ce nom dérivé des dénominations de la langue Mexicaine, des oiseaux du genre de la *Perdrix*; il y en a plusieurs especes connues sous les noms de *grand colin*, de *zonécolin*, de *cacolin*, de *coyolcos*, de *colenicui*; Voyez ces mots. La couleur dominante du *grand colin*, qui est la *grande caille* du Mexique, de *M. Brisson*, est le fauve; sa tête est variée de blanc et de noir; il a aussi du blanc sur le dos et au bout des ailes, ce qui doit contraster agréablement avec la couleur noire des pieds et du bec.

A l'Isle de France on donne aussi le nom de *colin* au *coq marron*. Voyez cet article.

COLIOU. Nom donné à des oiseaux qui habitent la partie la plus Méridionale de l'ancien Continent; il y a beaucoup d'uniformité dans leurs couleurs, qui sont peu apparentes et dans lesquelles le gris domine. On compte quatre especes de *colious*, qui ne sont peut-être que des variétés; ils sont à peu près de la grosseur d'un *pinson d'Ardenne*: un de leurs caracteres est d'avoir deux plumes du milieu de la queue plus longues que les plumes latérales; le bec noirâtre, en cône raccourci, convexe en dessus, aplati en dessous. Ces oiseaux, dit *M. de Buffon*, ont, par leur queue, une sorte de rapport avec les *veuves*, et par leur bec, avec les *bouvreuils*. Ils sont du XXXVI^e genre de la

Méthode de M. *Brisson*. Le *coliou* du Cap de Bonne-Esperance , *pl. enl. 282 , fig. 1* , a le dessus du corps cendré , mais mêlé d'une légère teinte de couleur vineuse au cou et à la tête. Les couvertures du dessus de la queue sont d'un marron pourpre. Le reste du plumage inférieur est d'un blanc sale. Celui du *Sénégal* a le fond du plumage gris , diversement nuancé ; les plumes de la tête un peu plus longues que les autres , lui forment une espece de huppe , *pl. enl. 282 , fig. 2*. On distingue le *coliou rayé* ; son plumage sur le corps est d'un gris terne , légèrement varié de lilas ; dessous le corps , il est d'un gris roussâtre , rayé de bandes brunes très-étroites. M. *Sonnerat* a fait connoître le *coliou de l'Isle Panay* ; le plumage supérieur est d'un gris-cendré avec une teinte jaune ; l'inférieur est rayé de noir. Il a une huppe qu'il leve et baisse à volonté.

COLIQUE. Espece de petit coquillage qui est le même que la *monnoie de Guinée*. Voyez PORCELAINE.

COLLE DE POISSON. Voyez au mot ESTURGEON , à l'article du GRAND ESTURGEON ICHTYOCOLLE.

On a donné le nom de *colle* , (*Colla* , *Glutinum*) , à une matiere animale ou végétale , d'une consistance tenace , et qui sert , quand elle est molle ou liquide , à joindre plusieurs choses , de maniere qu'on ne puisse les séparer que difficilement ou point du tout , quand elle est seche. M. *Musschembroëk* dit que la raison pour laquelle la *colle* unit deux corps entre lesquels elle est étendue , c'est qu'elle s'insinue dans les cavités de leurs surfaces qui se touchent alors par un plus grand nombre de points. On distingue différentes sortes de *colles* : 1.° Celle d'Angleterre , appelée *colle-forte* par excellence , *Taurocolla* , Voyez sa préparation à la suite du mot TAUREAU. 2.° La *colle pour dorer* , qui se fait avec la peau d'anguille , la chaux et le blanc d'œufs. 3.° La *colle de farine* , qui sert aux Tisserands , aux Cartonniers et aux Selliers. 4.° La *colle de Flandres* , qui n'est qu'un diminutif de la *colle-forte* ; elle sert aux Peintres , etc. et est la base de la *colle à bouche*. 5.° La *colle de gant tremblante* , elle se fait avec des rognures de gants et de parchemin. 6.° La *colle à miel* , d'usage chez les Doreurs , se fait en mêlant du miel avec de l'eau de *colle* et un peu de vinaigre : au défaut de miel

on y met de la gomme Arabique. 7.° La colle d'Orléans est de la colle de poisson détrempee dans de l'eau de chaux. 8.° La colle de Moscovie, qui est celle de poisson. On en fait aussi avec les parties cartilagineuses du chien de mer, du marsouin, de la vache marine, de la seche, etc.

COLLI des Chinois. Voyez ALETRIS, et DRAGONIER de Chine.

COLLIER ARGENTÉ. Voyez à l'article PRINCE DES PAPILLONS NACRÉS.

COLLIER ROUGE; c'est le calibri à collier rouge de Surinam.

COLLINE, *Collis*. C'est une éminence de terre pour l'ordinaire labourable. Voyez CÔTE.

COLMA. Nom de l'un des oiseaux de l'ordre des *Fourmilliers*; c'est une variété ou une espece très-voisine du *palikour* ou *fourmillier* proprement dit; la gorge et le haut du devant du cou sont tachetés de noir sur un fond blanc, *pl. enl. 703, fig. 1.*

COL NU. Nom d'un oiseau de Cayenne qui peut se rapporter au genre du *Cotinga*. Il a quatre doigts aux pieds, deux devant, deux derriere. Le plumage de la tête est d'un noir de velours, celui du corps est noirâtre; les ailes sont d'un cendré bleuâtre; le cou est nu; les pieds noirâtres; le bec blanc à son origine et noir vers le bout, *pl. enl. 609.*

COLOCASIE, *Arum maximum Egyptianum*, quod vulgò *Colocasia*, C. B. Pin. Plante étrangere qui ressemble à l'*arum* ou *pied-de-veau*, et dont les Anciens ont parlé. On l'appelle quelquefois *culcas* ou *colcas*. Les feuilles de la *colocasie d'Egypte* dont il est mention, sont aussi larges que celles du chou, également nerveuses et remplies d'un suc visqueux. Sa tige est haute de trois pieds et grosse comme le pouce. Les fleurs sont grandes, amples comme celles de l'*arum*, de couleur purpurine, monopétales, de figure irréguliere, en forme d'oreille d'âne. Il s'élève de chaque calice un pistil qui devient ensuite un fruit presque rond, qui contient quelques graines. M. Deleuze dit que sa fructification est essentiellement la même que celle du *pied-de-veau*; Voyez ce mot. La racine, qui contient la principale vertu, est charnue, bonne à manger étant

cuite , et d'un goût approchant de celui de la noisette. *Bontius* s'est donc trompé quand il a dit qu'elle étoit vénéneuse : il est certain que les Arabes font encore commerce de cette racine , et qu'en Egypte , en Syrie , en Candie , et autres régions Orientales , on en mange sans aucune macération : elle a , étant crue , un peu d'amertume et d'âcreté visqueuse , mais tout cela s'adoucit par la cuisson.

Les Antiquaires reconnoîtront aujourd'hui la fleur de cette plante sur la tête de quelques harpocrates , et de quelques figures panthées , par sa forme d'oreille d'âne ou de cornet , dans laquelle est placé le fruit : et il y a toute apparence qu'elle étoit chez les Egyptiens un symbole de fécondité. Consultez *les Mémoires des Inscriptions , Tome II.*

Les Curieux de nos pays cultivent la *colocasie* avec beaucoup de peine. On la tient toujours dans les serres , sans presque l'exposer à l'air , qui endommage promptement ses feuilles : rarement on la voit produire des fleurs. La *colocasie* est proprement une sorte d'*arum vulgare* dont parle *Prosper Alpin*. Les plantes appelées *calles* ou *choucalles* , sont aussi du genre de l'*Arum*. Voyez CALLE. Voyez maintenant CHOU CARAÏBE, et TAYOVE.

COLOMBASSE , en quelques cantons , est la *Litorne*.

COLOMBAUDE , en Provence , est une variété de la *fauvette à tête noire*.

COLOMBE , *Columba*. Selon quelques Ornithologistes , ce nom désigne seulement la femelle du pigeon ; selon d'autres au contraire , c'est une espece particulière. On trouve en effet plusieurs especes de *colombes* dont il est fait mention dans les Auteurs : telle est la *colombe* d'Italie , semblable en tout au pigeon : elle est seulement plus petite. Cet oiseau fait son nid dans les creux des rochers et dans les tours : sa ponte est de deux œufs ; sa vie est longue ; il est passager ; il vole en troupe ; il se nourrit de toute sorte de grains.

La *colombe* de Groënland est , dit-on , le petit *Plongeon* de l'Isle de Farne , ou la *Tourterelle de mer* de l'Isle de Bass , près d'Edimbourg : c'est le petit *Guillemot*. La

colombe de Portugal est un peu plus grosse que la *tourterelle* ordinaire ; son plumage est fort sombre. Celle de la Chine est plus grosse , et un peu bleuâtre. Si la *colombe* est exactement un *pigeon* , on en trouvera des détails plus circonstanciés à l'article PIGEON.

La *colombe* a été de tout temps fort célèbre chez les Poètes : c'est l'attribut de la Déesse des graces et de la beauté ; c'est aussi le symbole de la douceur. On l'a appelée. *oiseau de Cythere* , parce que cet animal est fort porté à la propagation. C'est de la *colombe* qu'on a formé le nom de *colombier* , pour désigner le lieu où les *pigeons* se retirent pour la propagation de l'espece.

COLOMBINE , *Stercus columbinum*. Nom donné à la fiente de *pigeon*. Voyez ce mot.

COLON ou COLUS de Gesner. C'est le *Snak*. Voyez ce mot et l'article SAÏGA.

COLOPHONE , COLOPHANE ou ARCANSON , *Colophonia*. Nom donné à une préparation de térébenthine , d'usage en Médecine , et employée par les joueurs d'instrumens à corde de boyau , qui s'en servent pour frotter leur archet ou ce qui en fait la fonction. Voyez aux mots PIN et SAPIN.

COLOQUINELLE. Voyez FAUSSE COLOQUINTE.

COLOQUINTE , *Cucumis colocynthis* , Linn. *Colocynthis fructu rotundo* , major , Bauh. Pin. 313 ; Tourn. 107. Plante cucuméracée qui naît abondamment dans les Isles de l'Archipel , et sur les Côtes maritimes du Levant , même dans les deux Indes , où il y en a plusieurs variétés : elle pousse plusieurs tiges rampantes à terre , velues et cannelées : ses feuilles naissent seules , éloignées les unes des autres , et attachées à de longues queues , vertes en dessus , blanchâtres et velues en dessous , larges , découpées profondément ; aux aisselles de ses feuilles naissent des vrilles ; ses fleurs sont jaunes , pâles , évasées en cloche , découpées en cinq quartiers : celles qui sont fécondées , (c'est-à-dire , les femelles) se changent ensuite en un fruit sphérique , de la grosseur d'une forte orange , recouvert d'une écorce dure ou coriace , mince , glabre , d'abord verdâtre , ensuite jaunâtre. Les Indiens séparent cette écorce , et après avoir fait sécher la

pulpe fongueuse et blanchâtre qui remplit le fruit , ils nous l'envoient ; au moins nous la recevons en cet état d'Alep : elle est seche , spongieuse , composée de cellules membraneuses , divisée en trois parties , légère , et d'une amertume insupportable , âcre au goût , excitant des nausées , et blessant le gosier. Elle contient de petites graines aplaties , dures , un peu grises , roussâtres , de la grandeur de celles du concombre. On pretend qu'il y a plusieurs especes de potirons et de citrouilles qui , devenant ameres , pourroient être placées parmi les *coloquintes*. Ceux qui seroient curieux de cultiver cette plante dans nos climats , doivent en semer les graines dans des lits chauds de terre préparée , et en diriger la culture comme celle des concombres dont on veut hâter la maturité.

La *coloquinte* est un médicament aussi ancien que la Médecine ; il purge violemment , de même que le tabac et l'ellébore. *Voyez ces mots*. Ces remedes résino-gommeux contiennent , dit *M. Geoffroy* , une huile très-âcre , propre à irriter les nerfs et à les secouer violemment : car si on met dans la plaie d'un animal la plus petite goutte d'huile de tabac , il tombe aussitôt dans des convulsions de tout son corps , dans lesquelles il meurt bientôt. La plupart des amers tirés des végétaux produisent une semblable secousse sur les nerfs de certains animaux : ils sont sur-tout très-contraires aux oiseaux. La *coloquinte* peut purger les humeurs épaisses qui résisteroient à l'agaric et au turbitih ; elle convient fort dans l'apoplexie et dans d'autres cas où il faut se tirer d'un danger par un autre. *M. Bourgeois* dit que c'est le plus excellent et le plus sûr de tous les vermifuges , et qu'il est sur-tout spécifique contre le ténia ou ver plat , et contre les affections soporeuses.

Quoique *S. Pauli* condamne les Médecins trop timides sur l'usage de la *coloquinte* , nous croyons cependant avec *C. Hoffmann* , d'après ce que nous avons vu , qu'elle est destructive et dangereuse ; qu'elle ébranle , trouble et blesse l'estomac , les visceres et les nerfs ; elle brise les petites veines , en fait sortir le sang , corrode les intestins , et leur cause de cruelles dou-

leurs. Ce remede, selon *Hoffmann*, est un grand poison. On doit donc l'employer avec prudence et en petite dose ; et *M. Bourgeois* avoue qu'il convient même mieux de se servir des trochisques alhandal, dans lesquels la *coloquinte* est enveloppée dans le mucilage de la gomme adragante, que de la *coloquinte* en poudre. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1701, une analyse de la *coloquinte* par *M. Boulduc*.

COLOQUINTE LACTÉE. Race secondaire de *pepon* polymorphe. Voyez à la suite de l'article COURGE. à limbe droit.

COLSA ou COLZAT, *Brassica arvensis*, Bauh. Pin. 112 ; Tourn. 220. *Brassica campestris*, Linn. 931. *Brassica sylvestris* *Crambe dicta*, Dod. Pempt. 623. Espèce de *chou* qui, dans ce genre de plantes, paroît tenir le plus de la nature sauvage, et que l'on cultive avec succès dans les Pays-Bas, sur-tout dans les environs de Lille, où il fait un objet considérable de commerce. On distingue plusieurs especes de *colsas* ; savoir, celui à *fleurs blanches*, qui n'a été apporté de Hollande en Flandres que depuis quelques années, et deux autres especes à *fleurs jaunes*. De ces deux dernières especes, il y en a une qu'on nomme le *colsa chaud*, qui est le plus commun en Flandres, et qui y est regardé comme le meilleur, parce qu'il croit aisément par-tout et qu'il exige moins d'engrais. La méthode de cultiver le *colsa* est la même pour toutes les especes ; et chacune d'elles acquiert plus ou moins parfaitement les accroissemens qui lui sont propres, selon la nature du terrain où l'on sème, selon la bonne ou mauvaise culture qu'il a reçue, la circonstance des temps et celle des accidens auxquels elle est sujette. Cette especes de *chou* pousse des tiges grosses, rameuses, hautes de trois à cinq pieds, munies de feuilles sinuées, découpées plus ou moins profondément, peu larges ; les inférieures sont en lyre ; celles de la tige sont en cœur, alongées et sessiles.

Tout est utile dans le *colsa* ; sa graine dont on tire le principal profit, donne par expression une huile grasse, semblable à celle de navette, propre à brûler, à faire du savon noir, à préparer les cuirs et à fouler

les étoffes de laine : la graine la plus noire^t, la plus sèche, la plus pleine et qui paroît la plus huileuse lorsqu'on l'écrase, est la meilleure pour le moulin. Les pains ou tourteaux de *colsa*, dont on a exprimé l'huile, servent à nourrir et engraisser les bestiaux de toute espèce, bœufs, vaches et moutons : on les leur donne émiettés et mêlés avec du son ; les vaches qui en mangent, donnent du lait en abondance. Ces tourteaux sont encore un des meilleurs engrais pour les terres destinées à recevoir les semences du *colsa*. Tous les bestiaux mangent aussi la même paille qui sort du van, et les houppes des pieds de *colsa*. On se sert encore de ces menues pailles pour faire des breuvages aux vaches ; la grosse paille et les pieds de *colsa* que les Flamands appellent *navets*, servent à chauffer le four. Les feuilles font un assez bon fourrage.

Le *colsa* se plaît dans les terres douces et qui ont du fond ; il demande beaucoup d'engrais. On le sème et on le replante comme les choux ; on le dispose par rangées à un pied les uns des autres, et on laisse six pouces d'intervalle environ entre les plantes de chaque rangée.

Le *colsa* se récolte à la fin de Juin ou au commencement de Juillet ; on le scie comme le blé, lorsqu'il est jaune ; on le met en meule (tas) au milieu des champs : il y fermente ; ce qui lui fait rendre beaucoup plus d'huile qu'il n'en donneroit sans cela ; on le bat ensuite pour en recueillir la graine qui se conserve très-bien dans les greniers avec le simple soin de la remuer.

Le *colsa* est quelquefois attaqué de la nielle, sur-tout lorsqu'il est replanté dans des vallées trop fumées et exposées au brouillard. On ne lui connoît pas d'autres maladies.

COLUBRINE. Nom donné à une espèce de pierre ollaire et à la serpentine de Virginie. Voyez ce mot et celui de PIERRE COLUBRINE.

On donne le nom de *colubrin* à un serpent d'Égypte. Voyez SERPENT COLUBRIN.

COLUMNIFERES. Voyez MALVACÉES.

COLURES. Voyez ce que c'est à l'article SPHERE DU MONDE.

COLUVRINE DE VIRGINIE, *Pistolochia Virginiana*.
On ne nous envoie dans le commerce que la racine de cette plante, qu'on dit être une espece d'*aristoloche*; elle est fibreuse, composée de filamens longs, bruns, jaunâtres en dedans, d'une odeur forte, presque semblable à la *serpentinaire de Virginie*; Voyez ce mot. On l'appelle aussi *racine de snagroël*: elle nous vient de la Nouvelle Angleterre, et elle est estimée un puissant alexipharmaque.

Fin du Tome troisième.



